



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

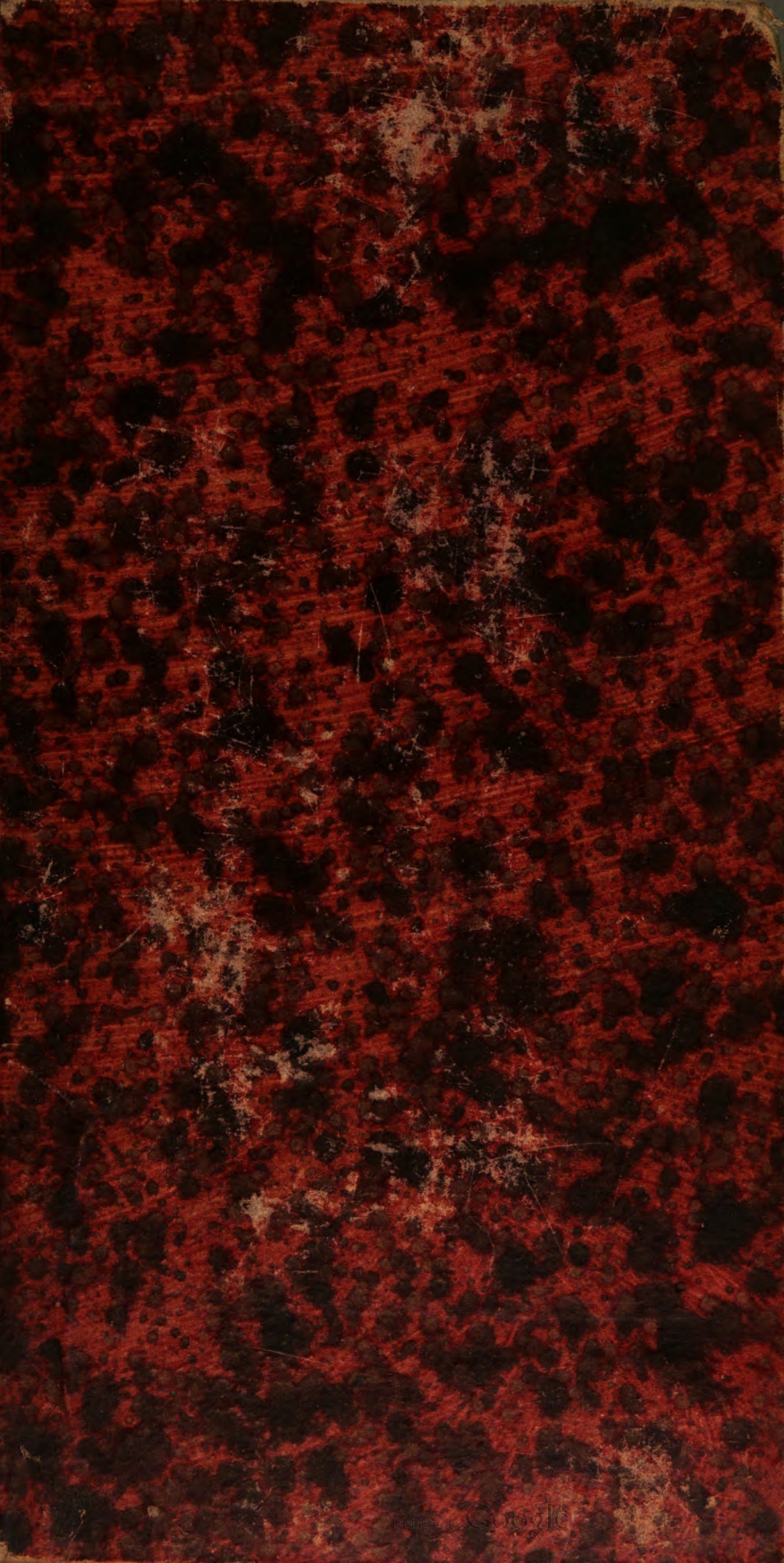
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

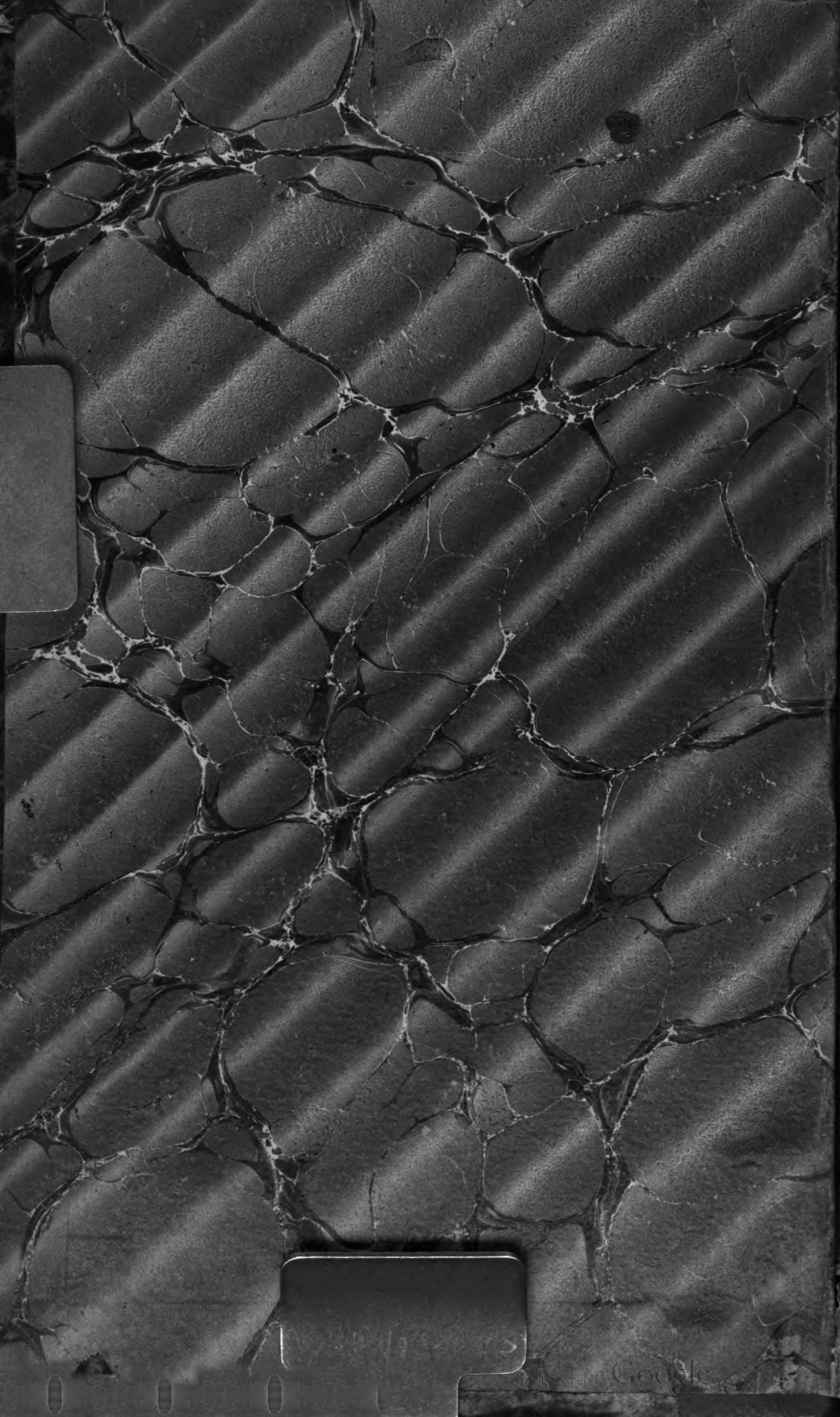
Nous vous demandons également de:

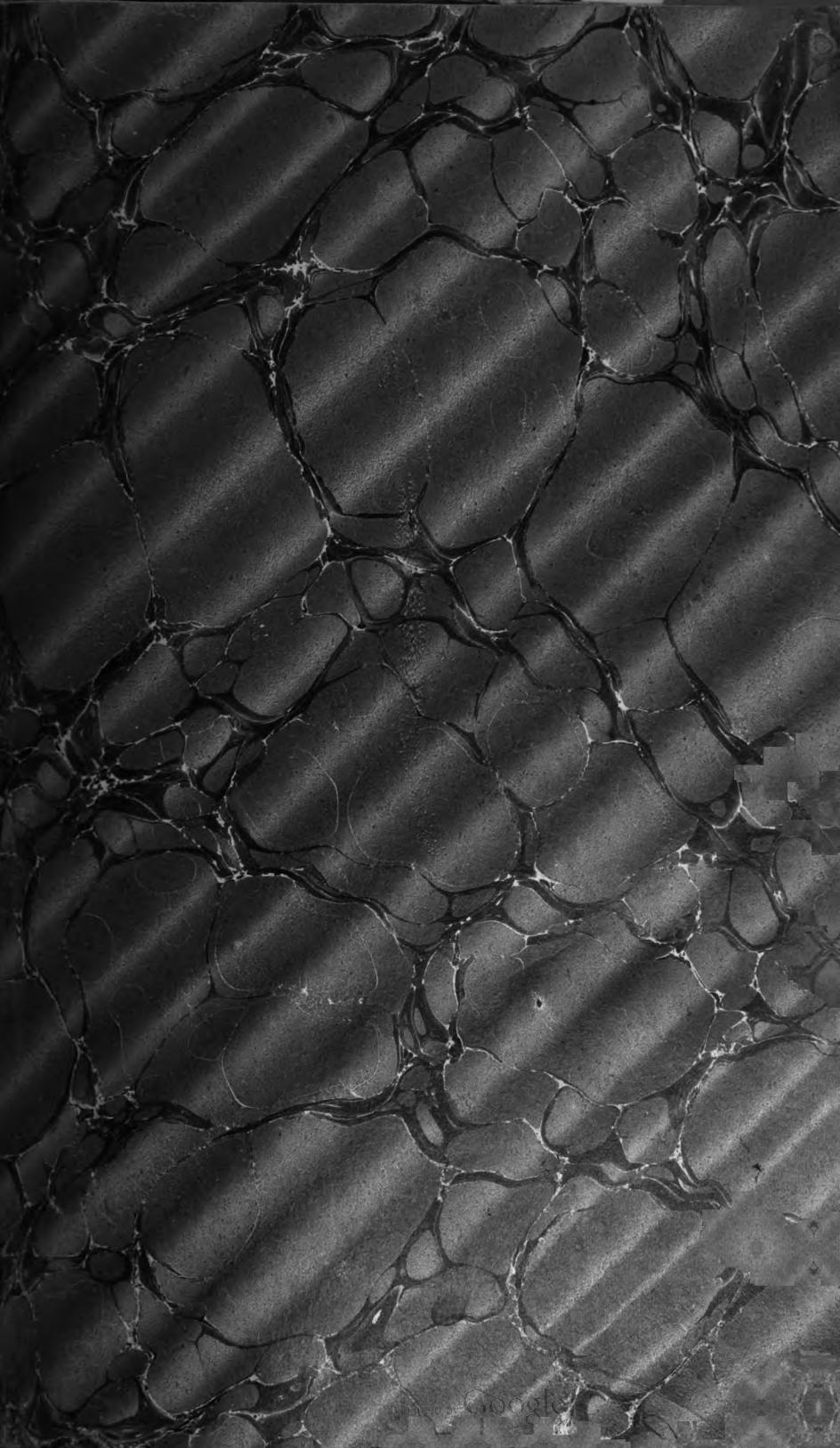
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







HISTOIRE DE FRANCE

Paris. — Imprimerie de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

HISTOIRE DE FRANCE

DEPUIS

LES PREMIERS AGES JUSQU'EN 1848.

Ouvrage dédié à Mgr l'Évêque de Verdun

PAR L'ABBÉ PIERROT

CURÉ-DOTEN DE DUN, CHANOINE HONORAIRE DE BATEUX

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'UN DE NOS ÉCRIVAINS LES PLUS CONNUS
DANS LA PRESSE POLITIQUE ET RELIGIEUSE

DEUXIÈME ÉDITION

TOME SEPTIÈME



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

9, RUE DELAMBRE, 9

—
1862

HISTOIRE DE FRANCE.

IV. ÉPOQUE, 3. PÉRIODE, LIVRE II (suite).

CHAPITRE II.

Règne de Charles VIII (1483-1498).

Nous entrons dans une ère nouvelle; une révolution prodigieuse s'est opérée en Europe et surtout en France; l'esprit, les arts, les sciences, la politique, tout prend une direction inconnue. Les États cessent d'être isolés; les grandes alliances se forment; les nations, tout en restant elles-mêmes, s'allient pour s'entr'aider. La législation devient une science profonde; les Codes anciens sont comparés aux lois du moyen âge et aux Codes divins, et il en résulte une législation plus savante. La guerre emploie de nouvelles armes et se trouve dans la nécessité d'étudier de nouvelles combinaisons. Si quelque part de ce grand mouvement doit être attribuée aux Grecs, qui apportèrent en Italie les arts et les connaissances de l'antiquité, notre patrie surtout a le droit d'en réclamer la gloire, parce qu'elle servit, plus qu'aucun autre pays, le développement du progrès.

§ 1^{er} Réaction passagère de la féodalité. — Gouvernement de madame de Beaujeu (1483-1488).

Charles VIII, âgé de treize ans à la mort de son père, avait toujours eu une santé si frêle, que Louis XI avait été obligé de négliger son instruction; ce qui a fait dire à quelques facétieux que, dans l'opinion du roi politique, son fils saurait assez de latin quand il pourrait traduire cette phrase : *Qui nescit dissimulare nescit regnare*.

Quoique Charles VIII fût hors d'état de se gouverner, loin de pouvoir diriger les affaires de l'État, Louis XI, qui ne voyait que sa fille capable de suivre sa politique, ne voulut pas établir de régence : il se contenta de recommander le jeune roi à cette princesse et au sire de Beaujeu, son époux, bien certain qu'en se couvrant du nom du roi, ils conduiraient habilement le char de l'État.

Anne et le sire de Beaujeu s'installèrent au château d'Amboise, et y donnèrent tous les ordres, sans faire aucun acte qui indiquât qu'ils eussent part aux affaires du gouvernement; ainsi, le 10 septembre, parut une ordonnance pour confirmer la chambre des Comptes : elle était signée du roi lui seul. Le 22, fut rendue une ordonnance pour révoquer les aliénations du domaine faites par Louis XI; parce que cette mesure pouvait indisposer quelques personnages, elle fut contresignée par les ducs d'Orléans, de Bourbon, les comtes de Dunois et de Clermont, et par le chancelier; mais on n'y voit aucune mention du sire de Beaujeu, ni de son épouse.

Afin de mettre à la tête de l'armée un chef capable de maintenir l'ordre au dedans et au dehors, la dignité de

connétable, demeurée vacante depuis l'exécution du comte de Saint-Pol, fut confiée au duc de Bourbon, avec un pouvoir presque souverain sur la force publique.

Cependant une réaction épouvantable contre les actes du règne de Louis XI se préparait, et se manifesta bientôt par de vives réclamations. Le duc de Lorraine, René II, réclama la Provence et le duché de Bar, légués au dernier roi par le duc du Maine, frère de René : ce prince obtint le duché de Bar, qui était simplement engagé, le commandement de cent lances, et trente-six mille francs par an pendant quatre années, pour indemnité de son duché de Provence.

Sur les réclamations de l'archiduc Maximilien contre le dernier traité, le conseil, pour donner à ce prince une sorte de satisfaction, déclara que le parlement de Paris cesserait à l'avenir de recevoir les affaires de Flandre.

Les favoris du dernier règne étaient alors livrés au supplice. Olivier le Dain, qui avait joui de tant d'autorité et qui, de simple barbier, s'était élevé au rang d'ambassadeur, fut pendu, avec un de ses valets, pour un assassinat réel ou supposé; son immense fortune fut confisquée et donnée plus tard au duc d'Orléans. Doyat fut battu de verges; Cottier se vit obligé de rendre cinquante mille écus des bienfaits du roi. Pendant qu'on poursuivait ainsi les favoris de Louis XI, ceux qui s'étaient exilés pour échapper à la sévérité de ce monarque rentraient et venaient prendre part aux intrigues.

La dame de Beaujeu voyant le conseil de gouvernement, qui s'était constitué de lui-même, tiraillé dans tous les sens par l'ambition des grands, résolut de chercher un appui dans les États généraux. Ils se réunirent

le 5 janvier 1484 (1), montrèrent des idées très hardies et tentèrent des réformes radicales, comme nous le voyons dans un manuscrit très curieux, digne de confiance, écrit par l'un des membres de ces États, par Jean Masselin, official de l'archevêque de Rouen.

Sur la proposition de Jean Henri, chantre de Notre-Dame, député de Paris, les Etats, après avoir nommé l'abbé de Saint-Denis pour président, se divisèrent, non point par ordres, mais par bureaux provinciaux, afin de rédiger les cahiers contenant *les griefs, oppressions et molestations du pauvre peuple*, et les demandes de réformes. Ces bureaux, correspondant aux six grandes généralités financières du royaume, aux grandes régions qui partageaient le territoire et portaient le nom de nations (2), fractionnèrent l'assemblée et donnèrent aux intérêts de localité une prépondérance et une jalousie dont les intérêts généraux devaient souffrir.

Aussi, quand l'assemblée générale, qui se réunit le 23 janvier, eut pris communication de tous les cahiers particuliers, on reconnut qu'il serait impossible des'entendre. C'est pourquoi l'on nomma une commission de trente-six membres, six par bureau, pour dépouiller les cahiers particuliers, et en faire un résumé général qu'on discuterait tout d'abord avant de s'occuper des questions relatives à la tutelle, à l'éducation du roi et à la composition du conseil de régence.

Le travail général, soumis le 6 février aux six bu-

(1) Comme l'année légale ne commençait alors qu'à Pâques, quelques historiens placent ces États généraux en 1483.

(2) Ces six nations étaient : France, Bourgogne, Normandie, Aquitaine, Languedoc et Langue d'Oïl.

reaux réunis, attaquait avec une extrême violence tous les actes du dernier règne. Le bas clergé redemandait la pragmatique sanction, le tiers-état l'abolition de la gabelle, les grands la destitution de tous les membres de l'ancien gouvernement et le rétablissement de tous les privilèges de la noblesse. Au milieu de ces intérêts généraux se mêlaient une multitude d'intérêts particuliers qui déterminèrent l'assemblée à constituer tout d'abord un conseil de gouvernement.

Le duc d'Orléans, jeune prince infatué de son titre de premier prince du sang, plein de hauteur et de dédain pour les Etats généraux, fit soutenir par ses amis que l'assemblée n'avait aucun droit pour s'occuper de la tutelle ou de la régence; que, par l'essence même du gouvernement monarchique et d'après les lois du royaume, il appartenait aux princes du sang de remplacer le roi empêché, sans que les députés des provinces pussent s'en mêler; que ce qu'ils avaient à faire, c'était de présenter leurs doléances et de régler la levée de l'impôt.

Loin de partager cette opinion, certains membres de l'assemblée opinaient que *l'autorité suprême étant échue aux Etats, ils ne devaient pas recourir aux supplications, si ce n'est pour la forme; mais qu'il fallait décréter et commander jusqu'à ce que l'assemblée eût institué le conseil qui recevra d'elle la souveraine puissance.*

Ces principes furent développés par Philippe Pot, député de la noblesse de Bourgogne, dans un discours digne d'un conventionnel : « La puissance appartient à » tous. C'est au peuple qui l'a donnée que la chose du » peuple doit revenir, comme étant la sienne; d'autant » plus qu'une longue suspension du gouvernement ou

» une mauvaise administration occasionne toujours la
» ruine du peuple..... » Si l'assemblée repoussa ces principes, évidemment contraires aux institutions reconnues comme lois fondamentales de l'Etat, elle ne s'arrogea pas moins le droit de constituer le conseil de gouvernement, et remit entre les mains de la dame de Beaujeu et du duc d'Orléans la conduite générale des affaires. Ce prince s'irrita de cet acte, fit déclarer aux Etats qu'il ne voulait partager le pouvoir avec personne ; qu'il consentait seulement que le sire et la dame de Beaujeu demeurassent auprès du roi, et rien de plus. Par esprit de conciliation, le sire et la dame de Beaujeu acceptèrent de rester simples gardiens de la personne du roi, et de n'être auprès de lui que ce qu'ils avaient été jusqu'alors.

Pour annihiler cette disposition, qui paraissait si favorable au duc d'Orléans, madame de Beaujeu fit presque toujours présider le conseil par le roi. Le duc d'Orléans n'eut ainsi d'autre rang ni d'autre autorité qu'un simple conseiller, et la digne fille de Louis XI, qui ne se montrait jamais ostensiblement, avait en réalité toute l'autorité. C'est ainsi que, sans le vouloir, fut fondé le gouvernement si connu sous le nom de *Madame*, et dont nous aurons à apprécier les résultats.

Après avoir organisé le gouvernement, l'assemblée s'occupa des doléances de la nation. Le clergé demandait trois choses : le sacre du roi dans le plus bref délai, le rétablissement de la pragmatique sanction, et la conservation intacte des privilèges et immunités ecclésiastiques, que le dernier roi avait souvent violés. Le gouvernement promit que le sacre ne serait pas longtemps

différé, et s'engagea à être un fidèle gardien des immunités du clergé. Mais il s'éleva une très vive difficulté quant au rétablissement de la pragmatique sanction.

Les prélats, qui ne purent d'abord se faire entendre en assemblée générale, présentèrent un mémoire au roi pour lui rappeler que les règlements de discipline ecclésiastique étant du ressort de la puissance épiscopale, il n'appartenait pas à une assemblée où se trouvaient à peine quelques évêques, de s'occuper de semblables matières. Ils relevèrent la manière indécente dont on avait parlé du Chef de l'Eglise, déclarèrent que, par leur serment d'obéissance fait au souverain Pontife, ils étaient obligés de s'opposer de toutes leurs forces à des envahissements coupables, et finirent par dire que, pour introduire une discipline générale en France, il faudrait convoquer et entendre tout le corps épiscopal. Abandonné enfin par la noblesse et le tiers-état, le clergé de second ordre céda et renonça à sa pragmatique sanction.

La noblesse demandait : 1° le rappel des lois qui avaient ôté aux vassaux le droit d'avoir des armées et de convoquer les bans de leurs seigneuries; 2° le retrait des lois par lesquelles Louis XI avait réservé au roi de France le droit de chasse; 3° enfin l'éloignement des troupes étrangères. Les demandes relatives à la réorganisation de l'armée excitèrent seules un vif débat. Le connétable déclara que l'appréciation des choses de la guerre ne pouvait être faite que par des hommes compétents, des capitaines instruits. Cette réponse souleva d'ardentes contradictions, qui dégénérèrent en dispute et finirent par obliger l'assemblée à remettre la réforme de la milice à la commission de gouvernement qu'elle se proposait d'instituer.

Le cahier du tiers-état commençait par une peinture extrêmement vive de la situation malheureuse du *pauvre peuple, jadis nommé français, et ores de pire condition que le serf* ; il montrait les laboureurs, dont les bestiaux avaient été saisis, réduits à la douloureuse nécessité de s'atteler eux-mêmes à la charrue, ou de ne labourer que pendant la nuit, pour sauver les animaux qui leur restaient. Le tiers-état croyait que le remède à tant de maux exigeait : 1° la défense de transporter l'argent hors de France, soit en cour de Rome, soit surtout pour la solde des soldats étrangers au service de la France ; 2° la répression rigoureuse des exactions des aventuriers ; 3° le retour à la couronne des domaines aliénés ; 4° la remise des tailles exorbitantes ; 5° l'annulation ou la diminution des pensions ; 6° enfin la réduction de l'armée au chiffre marqué par les ordonnances de Charles VII. Le chapitre relatif aux finances était terminé par cette maxime : *qu'aucun impôt n'est obligatoire, qu'autant qu'il a été consenti par la nation.*

Le tiers-état réclama l'exécution des ordonnances de Charles VII et de Louis XI relatives à la justice, demanda en conséquence l'inamovibilité des juges et sollicita que, *dans le cas de vacance de quelque place en son parlement, le Parlement choisirait trois personnes capables, parmi lesquelles le roi devait en nommer une.* Il fit ensuite entendre des plaintes très vives sur la longueur des procès, la lenteur des cours d'appel ; il s'éleva avec force contre les commissions prévôtales, qui jugeaient non point selon l'impulsion de leur conscience, mais selon la volonté de celui qui les nomme.

Le chapitre intitulé : *De la marchandise*, représentait

le commerce comme la source de la fortune des peuples, et en demandait la liberté absolue avec toutes les nations, excepté celles avec lesquelles nous serions en guerre. Avant de rien statuer sur ce point, on consulta les marchands et les hommes pratiques, qui ne virent dans ces propositions qu'une belle utopie, réclamèrent la suppression des foires rapprochées des frontières, pour ne pas donner trop de facilités aux étrangers d'inonder le pays de leurs marchandises, et présentèrent comme une mesure bien entendue l'interdiction de la sortie du numéraire de France et de l'introduction des draps et des étoffes de soie.

Pour assurer l'exécution de leurs demandes, les Etats exigèrent la présence, dans le conseil, de seize membres choisis par eux *pour plaider dans ledit conseil* la cause de la nation telle qu'ils l'avaient exposée dans leurs cahiers. Le choix de ces seize membres donna lieu à de graves discussions. Paris ayant obtenu six nominations et le Languedoc quatre, les autres provinces témoignèrent le plus vif mécontentement. Pour les calmer, il fut résolu que la plus essentielle des réformes, celle de l'impôt, serait faite en présence des Etats. On proposa pour base les subsides accordés à Charles VII, qui s'élevaient annuellement à un million deux cent mille livres; somme qui fut adoptée, en y ajoutant seulement trois cent mille livres pour l'année courante.

Quand il fallut s'occuper de la répartition de l'impôt entre les diverses provinces, les députés, sous ce vain prétexte de défendre les intérêts de leur pays, s'attaquèrent de la manière la plus grossière, et perdirent tout le respect que l'on avait pu leur porter. Une autre cause

servit peut-être plus encore à déconsidérer les députés : ces hommes, en apparence si zélés pour la défense de la fortune publique, réclamèrent avec une vivacité inconvenante une indemnité pour le temps qu'ils avaient passé à Paris, et ils ne trouvèrent pas que le chiffre de cinquante mille livres fût trop élevé.

Afin de ne pas prolonger plus longtemps la tenue des Etats, devenus dangereux pour la tranquillité publique, la dame de Beaujeu engagea le roi à accepter les demandes formulées dans les cahiers. Il fut rendu une ordonnance indiquant tous les articles par les premiers et les derniers mots, à côté desquels on voyait presque toujours : « accordé, ou concédé l'effet du présent article. » Le roi témoigna ensuite sa satisfaction aux Etats, *leur déclara qu'il était content qu'ils se tinssent dans deux ans, et qu'il les manderait*. Les députés se séparèrent alors, et portèrent dans les provinces des idées qu'elles ne pouvaient comprendre.

C'est seulement après les Etats généraux que commencent les intrigues des grands pour se rendre maîtres du gouvernement. Il y a deux personnes en présence : une jeune femme et un prince, tous deux de même âge. La princesse, mûre à vingt-trois ans, n'agit qu'avec réflexion et se montre capable de concevoir les plus grands desseins et de les exécuter ; le prince est léger, frivole, ami des fêtes : personne ne brille plus que lui dans un tournoi ; quant aux affaires, il s'en préoccupe peu, et si ce n'était vanité, il abandonnerait le gouvernement et le laisserait marcher à sa guise : voilà les deux personnages qui vont remuer la France et une grande partie de l'Europe.

Anne de Beaujeu n'avait aucun titre légal pour diriger les affaires de l'Etat; ni Louis XI, ni Charles VIII, ni les Etats généraux ne l'avaient investie de la moindre autorité. Son mari, le sire de Beaujeu, bon homme s'il en fut jamais, avait place au conseil, qu'il pouvait présider en l'absence du roi, du duc d'Orléans et du duc de Bourbon; il semblait donc que Anne allait demeurer étrangère aux affaires. Mais il y avait, dans le chapitre des Etats concernant le gouvernement, un article qui lui donnait le soin de la personne et de la santé de Charles VIII, concession bien faible en apparence, et cependant c'était tout ce qu'il fallait à la fille de Louis XI pour mettre le roi, son frère, entièrement sous sa dépendance, et il n'y a pas à l'en blâmer.

Anne sembla se renfermer rigoureusement dans ses attributions; elle ne signa d'abord aucun acte public. Le duc d'Orléans, qui devait ensuite soulever la France pour avoir la première place dans le conseil, ne s'inquiétait guère alors de cette prérogative. Il avait obtenu des Etats qu'il présiderait le conseil en l'absence du roi; cela était écrit; cela lui suffisait : il ne songeait pas à user de son droit; le détail des affaires l'ennuyait fort.

Avec une grosse pension que le roi lui payait, et de riches revenus, il pouvait se livrer au plaisir et réunir de joyeux amis : il était content. Mais, dans un voyage qu'il fit en Bretagne pour aller rendre visite à son bon cousin François II, il trouva à la cour de Rennes un homme qui éveilla son ambition endormie et le jeta dans une suite de révoltes et de soumissions qui sont loin de lui faire honneur.

François II, duc de Bretagne, prince faible, le jouet

de tous ceux qui savaient capter sa confiance, avait alors un favori extrêmement habile, nommé Landais, fils d'un tailleur, auquel il ne manqua que d'être honnête pour devenir un grand homme. Landais rencontra un adversaire et un ennemi dans le chancelier Chauvin, homme de bien, droit, ferme et de bonne réputation, vieux magistrat blanchi sous la robe. Landais ourdit si habilement une accusation contre lui, qu'il le fit condamner. Depuis ce moment, Landais se conduisit en maître absolu, disposant de tout : évêchés, prélatures, canonicats, dignités militaires et civiles ; lorsque quelqu'un le gênait, il le jetait dans les fers, et tout paraissait fini. Pour se défaire de cet homme, la noblesse l'accusa de concussion de finances, de trahisons au dedans et au dehors, de sorcellerie et de magie, crimes capitaux à cette époque, mais le tout sans pouvoir l'abattre ; elle ourdit contre sa vie un complot qui non-seulement échoua, mais encore grandit son crédit. Pour avoir un puissant appui, Landais excita l'ambition et la jalousie du duc d'Orléans contre la dame de Beaujeu, lui donna des conseils et lui offrit l'aide du duc de Bretagne pour reconquérir l'autorité qui lui appartenait par le droit de sa naissance.

Ce fut plein de ces pensées que le duc d'Orléans revint à la cour pour le sacre du roi et pour prendre part aux fêtes brillantes qui furent données par la ville de Paris. Charles VIII, âgé de quatorze ans, avait contracté du goût pour ces fêtes ; s'étant livré à la dissipation et ayant perdu les habitudes sérieuses que la dame de Beaujeu voulait lui donner, cette princesse, sous prétexte de veiller à la santé du jeune monarque, le conduisit à Malesherbes et de là à Montargis. Mais si elle abandonnait ainsi la

capitale aux intrigues du duc d'Orléans, elle faisait des alliances pour lui tenir tête dans le cas de nécessité. Elle signa trois actes, l'un avec René II de Lorraine, qui s'engageait à la défendre, ainsi que le jeune roi, envers et contre tous, un autre avec les nobles bretons, qui promettaient de se soumettre au roi à la mort de leur vieux duc; le troisième, avec les Etats de Flandre, qu'elle s'engageait à soutenir dans leur prétention de ne plus reconnaître pour gardien, tuteur et gouverneur de l'Etat et de leur comte mineur, que celui qu'ils voudraient.

Vivement inquiet par l'ascendant que les alliances contractées par la dame de Beaujeu allaient donner à cette princesse, le duc d'Orléans adressa des plaintes au Parlement sur les dépenses énormes faites au nom du roi, et demanda qu'Anne fût éloignée de Charles VIII, afin que ce monarque gouvernât par lui-même, à l'aide de son conseil; et pour montrer que, dans cette demande, il n'avait aucune ambition personnelle, il promit de s'éloigner de Paris aussitôt qu'il aurait obtenu l'objet de ses réclamations. Il essaya vainement de rattacher à sa cause le Parlement et l'Université. Le Parlement lui répondit par la bouche de son premier président La Vaquerie, « qu'il était institué par le roi pour administrer la justice, non pour avoir l'administration de guerre, de finances, ni du fait et gouvernement du roi et des grands princes. » L'Université fit, de son côté, une réponse aussi sage.

Anne, instruite de toutes les intrigues du prince, s'attacha quelques hommes hardis, capables d'exécuter un coup de main, promit le gouvernement du Dauphiné au comte de Bresse, et laissa entrevoir au duc René qu'il

pourrait recouvrer le comté de Provence. Elle lança une bande d'aventuriers sur Paris pour faire le duc d'Orléans prisonnier. Le duc, qui jouait à la paume lorsque les aventuriers arrivèrent, eut à peine le temps de monter à cheval et de se sauver à toute bride à Pontoise, d'où il se dirigea sur Alençon. Après avoir vainement essayé de soulever la noblesse, voyant qu'elle n'osait prendre les armes de peur d'être condamnée comme coupable du crime de lèse-majesté, le duc d'Orléans se détermina à reparaitre à la cour sans condition ; il ne tarda pas à reconnaître qu'il y était sans influence, et que, s'il voulait y avoir l'autorité de premier prince du sang, il devait s'en éloigner ; il se retira en effet à Blois, où Landais lui offrit l'appui de la Bretagne et un asile dans cette province. Non content de rattacher à sa cause les ducs de Brabant et d'Aumale, cet intrigant eut encore la coupable influence de lui faire conclure un traité avec l'Angleterre et avec Maximilien contre sa patrie.

L'Angleterre, depuis longtemps déchirée par des partis qui se disputaient la couronne, était alors torturée par Richard III, le dernier des Lancastre. Henri, comte de Richemont, qui avait trouvé un refuge à la cour de Bretagne, résolut, avec l'appui que lui procura Landais, de reconquérir le trône que ses pères avaient occupé. Sa levée de boucliers amena de nouvelles cruautés en Angleterre, et si une tempête ne l'eût jeté loin des côtes des Îles-Britanniques, Richemont eût probablement éprouvé le sort de ses partisans. Il fut alors abandonné par Landais, et sa cause paraissait irremédiablement perdue, quand Anne de Beaujeu lui assura son appui, lui fournit des aventuriers, des vaisseaux, et lui fit rempor-

ter un triomphe si complet, que Richard III périt dans le combat.

Ainsi s'éteignit la longue querelle de la Rose-Blanche et de la Rose-Rouge. Après trois cents ans de domination, les Plantagenets finirent avec Richard III. Cette révolution était extrêmement favorable pour Anne de Beaujeu qui, au lieu d'un ennemi, avait un allié. Le 17 décembre 1485, il intervint, entre Henri VII et Charles VIII, une trêve de trois ans, avec pleine liberté de commerce entre les deux nations.

Un nouveau malheur devait bientôt arriver au duc d'Orléans; le duc de Bretagne, sur lequel il s'appuyait si fort, allait l'abandonner. Landais, l'auteur de toutes les intrigues, résolut d'abattre la noblesse de Bretagne, qui était soulevée contre lui, et de lui tenir tête sur le champ de bataille.

Le duc, toujours l'esclave de son favori, avait en effet réuni une armée de six mille hommes pour attaquer à Ancenis sa noblesse confédérée. Mais tel était le mépris que tous les partis avaient conçu de Landais, que l'armée du duc se rangea du côté des nobles soulevés. On fit le procès du favori, qui fut décapité.

Ce coup était extrêmement funeste à la Ligue, au moment où le duc de Bourbon rassemblait des troupes pour seconder le duc d'Orléans, qui réunissait quatre ou cinq cents hommes d'armes dans le dessein d'attaquer la sœur du roi; elle répondit à cette menace en s'emparant de la ville d'Orléans. Effrayé de ce coup de vigueur, le duc d'Orléans fit sa soumission, et, pour garantie de fidélité à sa parole, il livra les principales villes de son apanage. Tout le parti se soumit en même temps. Le comte

de Dunois, sur lequel on rejetait tous les torts, fut envoyé à Asti.

De tous les adversaires d'Anne de Beaujeu, il n'y en avait plus qu'un seul en armes, l'archiduc Maximilien, obligé de lutter contre les Flamands, qui lui refusaient le droit de les gouverner, au nom de son fils. La fille de Louis XI poussa contre Maximilien le sanglier des Ardennes qui, après des succès variés, fut pris et mis à mort. Devenu de nouveau maître des forces de la Flandre et revêtu de la dignité de roi des Romains, Maximilien attaqua nos provinces, surprit Mortagne et Hennecourt, s'empara de Théroouanne. Anne de Beaujeu lui opposa les maréchaux d'Esquerde et de Gié, avec ordre de ne pas accepter de grande bataille, mais de ruiner l'ennemi par des courses et des surprises. Maximilien, harcelé sans cesse, épuisé de vivres et d'argent, fut obligé de renvoyer les Suisses qu'il avait pris à son service, de cesser toute attaque et de licencier son armée.

Jaloux de ce beau succès, les ennemis d'Anne de Beaujeu engagèrent le connétable de Bourbon à se plaindre de ce qu'il n'avait pas, selon son droit, reçu le commandement général. Anne de Beaujeu l'invita à venir prendre sa place à une armée qu'elle licencia bientôt, puisqu'il n'y avait plus d'ennemis à combattre, et elle sut endormir le connétable son beau-frère par quelques attentions flatteuses.

§ II. *Réunion de la Bretagne à la France. — paix de Senlis (1487-1493).*

La Bretagne, riche province, habitée par un peuple valeureux, heureusement située pour mettre à couvert nos contrées du centre, devait exciter la convoitise de nos rois; aussi ceux de la première et de la seconde race essayèrent-ils fréquemment de vaincre les Bretons les armes à la main, sans pouvoir y parvenir; les monarques les plus habiles de la troisième race recoururent à la ruse et à l'intrigue sans plus de succès; Madame de Beaujeu sut si bien conduire les affaires, que la Bretagne se soumit sans efforts et s'offrit pour ainsi dire d'elle-même, tout en conservant son existence propre. L'étude d'un tel acte politique fixera, assurément, l'attention du lecteur.

La Ligue armée contre Madame de Beaujeu venait d'être entièrement détruite, quand une mesure politique vint lui rendre l'existence. En achetant au duc du Maine la belle Provence, Louis XI avait laissé au pays son administration et conservé son autonomie; ce qui avait bercé René II, duc de Lorraine, de l'espoir de recouvrer cette province, comme on lui avait rendu le duché de Bar. C'est dans cet espoir qu'il s'était fait le champion de Madame de Beaujeu contre la Ligue, et l'avait puissamment aidée à la détruire. Quand Madame de Beaujeu vit tous les grands vaincus, elle crut n'avoir plus besoin de ménager autant le duc René, et déclara la Provence à jamais réunie au domaine de la couronne. René se tourna alors du côté des mécontents, forma en quelques

mois une ligue formidable avec le duc d'Orléans, les sires d'Albret et de Foix, Dunois, qui accourut d'Asti, et Maximilien d'Autriche, régent des Pays-Bas.

Le duc de Bretagne, qui avait tant souffert dans la lutte précédente, oublia les maux dont son pays se ressentait encore, rompit la paix qu'il avait conclue peu de mois auparavant, et attira de nouveau tout le poids de la guerre sur son duché. Les coalisés lui persuadèrent que le but de Charles VIII était de dépouiller ses filles de la terre de Bretagne, et qu'il avait, dans ce dessein, obtenu de Nicole de Penthièvre tous les droits que la grande famille dont elle était l'héritière prétendait avoir sur cette province.

Afin d'assurer à sa fille aînée sa succession, et de protester par avance contre toutes les tentatives du roi, François II convoqua les Etats de Bretagne pour leur faire jurer, sur la vraie croix, sur le livre des Evangiles et sur les reliques les plus vénérées du pays, de reconnaître après sa mort, pour duchesse, Anne, sa fille aînée. Tous les États prêtèrent ce redoutable serment, quoiqu'ils sussent que François II n'était arrivé au trône ducal que par l'exclusion des femmes.

Dunois persuada au duc que ces serments auraient peu de valeur s'ils n'étaient soutenus par la force, et le détermina à s'unir aux coalisés, qui s'engagèrent à ne déposer les armes que quand ils auraient obtenu la réparation des injures qu'ils avaient reçues ; et, afin d'être enchaînés par le lien le plus fort, ils attachèrent une telle infamie à celui qui aurait le malheur de désertier l'alliance, qu'ils convinrent de lier ses armes à la queue d'une vieille cavale et de les traîner dans la boue.

Avant d'attaquer la nouvelle Ligue dans la Bretagne, sa forteresse, Madame de Beaujeu résolut de lui porter des coups redoutables au centre et dans le Midi. Elle ordonna tout d'abord au maréchal de Gié d'arrêter à Blois le duc d'Orléans et ses principaux partisans. Le duc parvint à s'échapper et à se retirer à Nantes ; mais les chefs de son parti furent saisis et mis dans les fers. Commynes fut alors renfermé dans une des cages inventées par l'évêque de Verdun, sous le règne de Louis XI ; on lui mit aux pieds des fers très pesants et terribles, attachés à un anneau *fort mal aisé à ouvrir comme un carreau, avec des grosses bandes de fer au bout, appelées les fillettes du roi.*

Odet d'Aydie, qui avait essayé de se défendre, acheta son pardon en livrant Château-Trompette, Fronsac, La Réole, Saint-Sever, Dax et le château de Bayonne ; il perdit sa charge de sénéchal de Carcassonne, et ses autres gouvernements. Le comté de Comminges fut saisi et mis sous la main du roi ; la dame de Beaujeu n'éprouva aucun obstacle pour arriver jusqu'à Bordeaux, où elle fit son entrée le 7 mars, avec le roi son frère.

L'armée royale s'avança vers le midi sans rencontrer d'ennemis, parce que les vassaux des grands refusèrent de combattre contre le roi, leur premier seigneur. Cette marche rapide et triomphante frappa d'épouvante les ligueurs du Midi, et détermina le comte d'Angoulême et le sire de Pons à venir demander pardon au roi.

Cependant Anne de Beaujeu *disposait les principaux seigneurs bretons* à soutenir sa cause, et lançait une armée qui entra aussitôt en Bretagne sous le commandement de La Trémouille et de Saint-André, s'empara de

Ploërmel, pillà cette ville, et alla mettre le siège devant Vannes, d'où le duc de Bretagne put à peine sortir.

Le duc sentait déjà, mais trop tard, combien il demeurait faible au milieu de ses illustres partisans. Sa position avait quelque chose d'étrange et de fatal. La Bretagne lui manquait, elle servait le roi de France, tandis que lui-même s'appuyait sur des Français ; il recevait aussi des secours de Henri VII, roi d'Angleterre, qui entretenait des ambassadeurs auprès de Charles VIII et lui protestait que les seigneurs qui soutenaient le duc, le faisaient contre son gré.

Cependant Madame de Beaujeu et Charles VIII étaient venus jusqu'auprès d'Ancenis et n'attendaient, pour marcher en avant, que la prise de Nantes, défendu par Louis d'Orléans et le prince d'Orange, et assiégé alors par l'habile La Trémouille, avec dix mille hommes. On croyait que Nantes allait succomber, malgré le courage de ses habitants, lorsque le roi des Romains et le baron d'Albret, en dignes prétendants à la main d'Anne de Bretagne, dépêchèrent des secours à son père aux abois. Ces secours ne découragèrent pas les Français, qui battirent d'ailleurs les Gascons du sire d'Albret. Les véritables sauveurs de la Bretagne devaient être les Bretons.

Si la plupart des barons avaient déjà abandonné leur duc ; si toute la haute Bretagne était déjà française, les Bas-Bretons, du fond de leurs bruyères et de leurs rochers, entendirent les cris de détresse de leur prince, firent bénir par leur curé leurs arbalètes et leurs faux, et une armée de paysans, conduite par Dunois, entra dans Nantes en chantant l'antique liberté bretonne, et montra tant

de valeur, qu'elle contraignit les assiégeants à se retirer.

La Bretagne échappait encore une fois à la domination, mais non pas à la vengeance des Français. Les troupes du roi enlevèrent les places d'Auray, de Vitré, de Saint-Aubin-du-Cormier, de Dol, etc. C'étaient autant de violations du traité fait avec les barons rebelles ; aussi quelques-uns revinrent-ils au duc, exaspérés par les excès d'une guerre barbare. Les populations menaçaient d'égorger publiquement les auteurs de cette guerre, et le duc d'Orléans et Dunois se virent assiégés dans le château de Nantes par une multitude armée.

Pour comble de maux, en promettant sa fille à cinq ou six gendres, le duc avait fait autant de rivaux acharnés. Le sire d'Albret, fatigué de réclamer en vain la princesse Anne, poussa sa fureur contre le duc d'Orléans jusqu'à vouloir l'assassiner. D'un autre côté, Maximilien, cavalier gigantesque, grand guerrier et grand clerc, poussait de loin sa pointe avec beaucoup de chances, et balançait alors à lui seul tous ses concurrents.

Maximilien, toujours plein d'activité pour les entreprises nouvelles, attaquait alors la France du côté du nord, et perdait Montigny, son meilleur officier, au siège de Guise. Il faisait en même temps embarquer quinze cents de ses meilleurs soldats sous les ordres du bâtard Baudoin de Bourgogne, qui vint prendre terre à Saint-Malo, lorsque Dunois y était encore.

Anne de Beaujeu, non contente de frapper les rebelles par les armes, voulut les atteindre encore du côté du droit, en les faisant flétrir par la cour des pairs. Le duc d'Orléans et ses partisans furent assignés quatre fois, et firent défaut. Le 23 mai 1487, Dunois fut déclaré cri-

minel de lèse-majesté, et l'on confisqua ses biens; le comte de Comminges, et plusieurs serviteurs du duc d'Orléans, furent également condamnés à mort. Philippe de Commynes dut subir dix ans de réclusion. Quant aux deux ducs d'Orléans et de Bretagne, il ne paraît pas qu'aucune sentence ait été prononcée contre eux.

Pendant qu'elle était ainsi frappée, la Ligue perdait un des hommes qui la soutenaient le plus par son nom, son influence et son caractère. Le connétable duc de Bourbon mourut le 1^{er} avril, et laissa son immense héritage au sire de Beaujeu, son frère; c'étaient de nouvelles forces qui arrivaient à la sœur du roi.

Cependant Louis de La Trémouille poussait vivement la guerre en Bretagne, enlevait Châteaubriant, Ancenis et Angers. Il rencontra enfin l'armée du duc à Saint-Aubin-du-Cormier.

Les forces étaient à peu près égales de part et d'autre, et chacune des armées comptait environ douze mille hommes; mais les troupes bretonnes avaient une telle défiance contre les Français, qu'elles demandèrent que les princes d'Orange et d'Orléans *se boutent à pied* au milieu des fantassins.

Après une canonnade meurtrière, L'Hôpital fondit sur l'avant-garde bretonne, et fut d'abord repoussé; mais, secouru par La Trémouille, il tourna la cavalerie ennemie et retomba sur l'infanterie ducal qu'il sépara des lansquenets. Au même instant, l'italien Galiot la prit en queue avec cent cavaliers bardés de fer, et la bouleversa de fond en comble: ce triomphe lui coûta la vie. Les sires d'Albret et de Châteaubriant furent alors entraînés dans la déroute de leurs soldats, et le maréchal

de Rieux ne tarda pas à les suivre. Les fantassins se firent hacher sur place, avec une multitude de chevaliers; leur chef avait imaginé de faire porter à beaucoup d'entre eux, au lieu de la croix noire des Bretons, la croix rouge des archers anglais, pour donner à croire qu'un renfort était arrivé d'Angleterre; c'est ce qui augmenta le nombre des victimes, car les Français percèrent la poitrine de tous ceux qui portaient cet odieux symbole. Le prince d'Orange lui-même n'échappa qu'en arrachant sa croix rouge et en se couchant sous des cadavres, où il fut découvert et pris par un hallebardier suisse. Le duc d'Orléans se rendit aussi, mais n'obtint pas quartier sans peine; les Français l'avaient reconnu à une écrevisse qu'il portait, et avaient voulu le *dépêcher* à coups de poignards.

Cette victoire coûta cher à l'armée du roi, mais elle extermina le parti ducal (1).

La Trémouille, sous le spécieux prétexte de faire honneur à ses illustres prisonniers, invita le jour même de la bataille le duc d'Orléans, le prince d'Orange et tous les seigneurs captifs à venir s'asseoir à sa table. Il réservait, pour la fin du repas, l'une de ces surprises effrayantes qui font horreur à la nature. Deux franciscains entrèrent avec l'appareil qu'ils avaient coutume de porter dans les prisons, lorsqu'ils allaient dire aux condamnés à mort de mettre ordre à leur conscience. Tous les prisonniers comprirent le sort qui leur était réservé. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange étaient plus épouvantés encore que les simples chevaliers, quand La Trémouille

(1) Pittre-Chevalier, *Bretagne moderne*.

se leva pour les rassurer : « Pour vous, princes, mon » pouvoir ne s'étend pas jusqu'à vous, et si vous y étiez » soumis, encore ne l'exercerais-je pas; je renvoie votre » jugement au roi. Mais vous, chevaliers, qui, autant » qu'il était en vous, aviez donné occasion à cette guerre, » en rompant votre foi et surtout votre parole de chevaliers, vous paierez aujourd'hui de votre tête votre crime » de lèse-majesté. Si vous avez quelques remords sur la » conscience, voilà des moines pour vous confesser. »

A cette allocution succéda la scène la plus tragique; les chevaliers poussaient des cris de douleur et se précipitaient aux pieds du duc d'Orléans, afin qu'il se fit leur protecteur. On dit que le duc, tremblant pour lui-même, ne trouva pas dans son cœur une parole pour ses amis. On les prit tour à tour sous ses yeux, et on les conduisit dans une cour voisine pour leur trancher la tête. Le duc d'Orléans fut renfermé dans le château de Bourges et le prince d'Orange dans le château d'Angers. Ainsi se termina, par des supplices et des prisons, une guerre qui reçut à si juste titre le surnom de *Guerre folle*. Aussi la mère du duc d'Orléans, loin de se plaindre de la défection de son fils, écrivit à la sœur du roi de le traiter en écolier.

Après la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, La Trémouille se présenta devant Rennes, et somma cette ville de se rendre au roi, *sous peine de punition qu'il en seroit exemple à tous autres*. Les habitants, seuls défenseurs de la place, se montrèrent dignes des plus beaux temps de l'indépendance : clercs, magistrats et bourgeois tinrent conseil dans la cathédrale et décidèrent qu'ils résisteraient aux Français, quoi qu'il pût arriver.

La Trémouille n'osa s'attaquer à des hommes si résolus, et renonça à prendre la capitale de la Bretagne. Il prit, en revanche, Dinan et Saint-Malo, où il trouva un immense butin, car tous les Bretons du pays y avaient porté leurs trésors.

Accablé par tant de revers, affaibli par une vieillesse précoce, François II envoya demander la paix, que la sœur du roi essaya de faire repousser, parce que la Bretagne était sur le point de se soumettre, et il fallait tout de suite la réunir à la couronne. Plusieurs grands seigneurs, inquiets de la puissance toujours croissante de la royauté, et peu rassurés sur le sort de leurs propres fiefs, soutinrent le parti de la paix comme celui de l'équité, et trouvèrent dans Gui de Rochefort, chancelier de France, un ardent défenseur des droits de la Bretagne, affirmant que le roi ne pouvait sans injustice tenter de s'en emparer. Ce motif fit triompher le parti de la paix. Le traité fut signé à Sablé le 20 août. Le roi, qui en dictait les conditions, réserva ses droits sur le duché, si le duc mourait sans héritier mâle (ce dont on était bien sûr alors). François II s'engagea à renvoyer de sa cour tous les ennemis du roi, à ne marier ses filles qu'au gré de Charles VIII, sous peine d'une amende de deux cent mille écus d'or, garantie par les Etats de Bretagne; enfin à livrer au roi, comme nantissement, les villes de Fougères, Saint-Malo, Dinan et Saint-Aubin-du-Cormier.

Trois semaines après avoir signé cette déchéance de son pays, le duc de Bretagne mourut de douleur, âgé de cinquante-trois ans. « L'histoire a de grands reproches à lui faire, dit le père Lobineau; mais les princes à qui on n'a rien à reprocher sont aussi rares que les

» corbeaux blancs, dont François II faisait ses délices. »

Pendant que ces grands événements se passaient en Bretagne, la guerre des frontières de Flandre avait aussi une issue bien favorable à la France; Maximilien, s'étant affaibli en envoyant aux Bretons des secours qui lui auraient été nécessaires à lui-même, prépara des succès à ses adversaires. Le maréchal d'Esquerde, après s'être emparé de Saint-Omer le 27 mai 1487, et avoir fait tomber Thérouanne sous ses coups, remporta, peu de jours après, une victoire sur le duc de Gueldre, et fit prisonnier cet illustre guerrier. Maximilien, dont les frontières de Flandre étaient entièrement découvertes et les trésors épuisés, au lieu de s'occuper sérieusement d'affaires, était constamment dans les fêtes, croyant montrer de la force et de la véritable grandeur par son ostentation. Les Flamands, essentiellement commerçants, souffraient beaucoup d'une guerre qui ruinait l'industrie et ravageait les campagnes sans aucune compensation, pas même celle de la gloire car on ne pouvait citer un seul exploit important. Le peuple, travaillé encore par quelques agents français, demanda la paix. Maximilien consentit, pour sa perte, à convoquer les Etats de Flandre; il fut bientôt obligé de céder le pouvoir et de délier les Flamands du serment qu'ils lui avaient prêté comme mainbour ou régent de Flandre. Il confirmait tous leurs privilèges, leur pardonnait la captivité qu'ils lui avaient fait subir, leur livrait toutes les forteresses de leur pays, et se contentait d'une pension de six mille livres pour son entretien. Il essaya vainement de ressaisir le pouvoir; il dut céder devant les Flamands secondés par le maréchal français d'Esquerde.

Maximilien, affligé de voir les Pays-Bas se séparer de lui, demandait à grands cris l'appui de l'Allemagne. L'empereur Frédéric III convoqua une diète (1489) à Francfort, dans le dessein de solliciter des princes électeurs une puissante armée, non-seulement pour soumettre la Flandre, mais aussi pour punir la France. Charles VIII y envoya des ambassadeurs pour traiter sérieusement de la paix, et les plénipotentiaires français, épouvantés par les menaces de guerre que faisaient entendre les Allemands, acceptèrent pour base de la paix le traité d'Arras de 1482. Maximilien renonçait aux droits de son fils sur la Bourgogne, l'Artois et la Picardie; Charles VIII, de son côté, abandonnait absolument la Flandre (ce qui a été regardé comme une très grande faiblesse), et blâmait fortement les Flamands de leur révolte, qu'il avait provoquée et soutenue. Cette paix ne fut alors qu'un projet; elle fut signée à Senlis en 1493. Anne de Bretagne avait été aussi comprise dans ce traité; elle devait être remise en possession de toutes les villes dont son père était maître au moment de la paix de Sablé.

Ce traité ne devait pas encore être exécuté à son égard. Nous allons maintenant reprendre le récit des événements de la Bretagne, depuis la mort de son duc François II.

On aurait pu enterrer la couronne ducale, avec François II, aux Carmes de Nantes, si cette couronne n'était tombée sur une tête faite pour la relever quelque temps encore. Anne de Bretagne, élevée à l'école du malheur, munie d'une instruction et d'une expérience au-dessus de son âge, avait, s'il faut en croire d'Argentré, consacré les loisirs que lui laissaient les expéditions paternel-

les, à retracer, dans un récit naïf que n'eussent point désavoué les meilleurs écrivains, les discordes et les combats qui hâtaient la décadence de sa patrie.

Au mépris de la paix de Sablé, les Français ravaageaient les campagnes, assaillaient les villes, prenaient Guingamp, Châteaulin, Pontrieux, Concarneau et Brest; Charles VIII réclamait la garde noble (la tutelle) des deux filles de François II, et défendait à l'ainée de prendre le titre de duchesse avant la décision des commissaires nommés pour régler ses droits.

Tout en se préparant à la guerre, le conseil d'Anne protesta contre la violation de la paix, fit appel au roi des Romains et au roi d'Espagne, traita avec le roi d'Angleterre, qui promit six mille hommes contre deux places de sûreté et le droit d'intervenir dans le mariage de la duchesse. Quelque menacés que fussent les Etats de cette princesse, elle était encore la plus riche et la plus puissante héritière du continent, et ceux qui ne pouvaient l'épouser par eux-mêmes, voulaient du moins la marier suivant leurs intérêts.

Henri VII sortit de son apathie, envoya dans un même jour des ambassadeurs aux cours d'Espagne et de Portugal, à Maximilien et à son fils l'archiduc Philippe, à la princesse Anne de Bretagne et à Charles de France. Les premiers envoyés n'étaient réellement que de cérémonial; ils n'avaient d'autre but que de satisfaire la nation et de masquer les desseins de Henri, qui proposait à Charles VIII de renouveler la trêve, en y ajoutant la clause que chacun pourrait y comprendre ses alliés.

Henri, dans le but de ramasser de l'argent, convoqua son parlement pour en obtenir des subsides. La nation

anglaise, disposée à tous les sacrifices pour maintenir la jeune duchesse de Bretagne en possession de ses domaines, accorda soixante-quinze mille livres pour l'entretien d'une armée de six mille archers, destinée à opérer pendant six mois en faveur de la duchesse. Pour l'obtention de ce secours, Anne de Bretagne dut livrer deux forteresses comme sûreté du remboursement de l'argent, et prêter serment de ne se marier qu'avec le consentement de Henri. Au printemps, lord Willoughby de Brook débarqua en Bretagne, avec le nombre d'hommes stipulé. Comme le roi de France savait qu'il était expressément défendu aux officiers anglais de prendre l'offensive, il défendit à ses troupes de tenter aucun engagement général. Il n'y eut, en réalité, que quelques escarmouches qui entretenirent une apparence d'hostilité. Lorsque les six mois de service furent expirés, les Anglais retournèrent dans leur patrie.

Anne de Bretagne eût facilement succombé si elle n'avait eu d'autre soutien; mais elle trouva chez d'autres peuples étrangers des soldats déterminés à se sacrifier pour sa cause.

Dunois, qui embrassait l'Europe dans ses vastes intrigues, obtint que l'Espagne enverrait aussi des guerriers à la défense de la Bretagne. Deux mille Espagnols débarquèrent en effet, à Vannes, au mois de mai 1488. La France répondit en envoyant des forces nombreuses pour protéger cette frontière. Les historiens ne donnent aucun détail sur les opérations militaires qui eurent lieu de ce côté. Le pays était d'ailleurs tellement divisé, qu'il était impossible de compter sur un succès durable.

Malgré cette confusion qui nuisait tant à la Bretagne,

Anne aurait pu vaincre encore, si les intrigues de ses alliés ne s'étaient unies contre elle aux armes de ses adversaires. Les partisans du sire d'Albret, que rien ne pouvait rebuter, firent entendre au roi Henri VII que ses intérêts étaient de ravir la duchesse à la maison de France et au roi des Romains, déjà trop puissants pour le repos de l'Angleterre ; si bien que cette princesse se vit menacée tout à la fois d'être enlevée par les Bretons pour Jean de Rohan, par les Français pour la cour de France, et par les Anglais pour d'Albret ; il lui fallut se défier à la fois de ses maîtres et de ses sujets, de ses amis et de ses ennemis. Heureusement elle avait un habile et infatigable gardien dans le seigneur de Montauban, chancelier de Bretagne, qui sut dépister également les Français, les Anglais et les Bretons.

Au milieu de toutes les trahisons, le peuple, écrasé d'impôts, se lassa de prodiguer en vain son or et son sang. Les paysans de Cornouailles se soulevèrent en masse, se ruèrent contre tous les partis, saccagèrent et brûlèrent les châteaux, se rendirent maîtres de Quimper. On ne parvint à les faire rentrer dans l'ordre qu'en les exterminant.

Les embarras du roi de France n'étaient guère moins grands ; ses conseillers du Parlement lui refusèrent des subsides pour continuer la guerre ; de sorte que ce prince, menacé à la fois par l'Angleterre et l'Espagne, signa le traité de Francfort, dont nous avons parlé plus haut.

Ce fut ensuite que, sans prévenir la cour de France ni la cour d'Angleterre, qui n'eussent pas manqué de protester plus fortement que jamais, Anne se donna par procuration au roi des Romains, afin d'être bien sûre de ne

point appartenir au sire d'Albret. La chose se fit si secrètement, que les domestiques mêmes n'en eurent aucune connaissance. Une cérémonie bizarre eut cependant lieu devant quelques témoins, pour figurer le mariage. Le comte de Nassau, qui représentait l'époux absent, tenant en main la procuration de celui-ci, mit une jambe nue jusqu'au genou dans le lit où était couchée la princesse ; ce qui ne manqua pas de faire rire les plaisants aux dépens de Maximilien, qui, guerroyant alors outre ments, se trouva ainsi mari sans femme, et la duchesse Anne femme sans mari : l'un prit néanmoins le titre de duc de Bretagne, et l'autre celui de reine des Romains. Mais la cour de France devait annuler tout cela (1490).

Au lieu de venir en Bretagne, d'épouser authentiquement la duchesse et d'ajouter à ses vastes propriétés une magnifique province, Maximilien se croyait habile en se trouvant à un bout de l'Europe tandis qu'il traitait une affaire à l'autre : ainsi, lorsqu'il faisait la guerre en Flandre, il était à l'extrémité de l'Autriche, et il se trouvait à Inspruck lorsqu'on épousait pour lui la duchesse de Bretagne.

Dès que Charles VIII et Anne de Beaujeu surent la duchesse mariée sans leur participation, ils déclarèrent la paix rompue et recommencèrent les hostilités avec d'autant plus de facilité, qu'ils avaient laissé une bonne partie de leurs troupes en Bretagne.

Henri VII, sur l'appui duquel la duchesse comptait, se borna à une guerre d'épigrammes, et n'envoya que des secours insuffisants. C'était, dit Bacon, un marchand retors qui faisait acheter la guerre à ses sujets et la paix

à ses ennemis, gagnant également sur l'importation et sur l'exportation. Maximilien fit moins encore, en sorte que la duchesse, réduite à ses propres forces, pressée de toutes parts et enfermée dans sa ville de Rennes, dut écouter les propositions de mariage que lui fit le roi de France.

De grands obstacles, cependant, s'opposaient au mariage de Charles VIII avec Anne de Bretagne : elle était mariée à Maximilien, et, par une étrange complication d'alliances, Charles VIII était fiancé à la fille de ce même Maximilien à qui il voulait enlever sa femme. Heureusement ce mariage n'était pas plus avancé que celui du roi des Romains, Marguerite d'Autriche n'ayant encore que onze ans ; elle n'en était pas moins élevée à la cour de France avec le titre et les honneurs de reine.

La nécessité triompha de ces obstacles. La duchesse, qui avait d'abord opposé une vive résistance, céda enfin aux conseils du duc d'Orléans, qui venait de se réconcilier avec Charles VIII. Ce monarque, délivré un instant de la présence et de la surveillance de sa sœur, ouvrit la prison du duc d'Orléans, qui accourut se jeter entre les bras de son beau-frère.

Tel est le noble usage que fit de son autorité Charles VIII à peine devenu majeur. Etendant cette bonté royale et paternelle sur les malheureux frappés par son père et sa sœur, il restitua à Jean et Louis d'Armagnac, fils du duc de Nemours, leurs biens et leurs honneurs, « abolissant, » disait-il, autant que mestier seroit, toute macule et incapacité qu'ils pourroient avoir encourues, au moyen » de certain prétendu arrêt que l'on dit avoir été donné » et exécuté à l'encontre du susdit Jacques d'Armagnac,

» leur père. » Sa sœur Anne ne contraria pas ces nobles desseins; elle se réconcilia elle-même franchement avec le duc d'Orléans, de qui le royaume, il est vrai, n'avait plus rien à craindre; la conciliation était alors d'une bonne politique.

Grâce à l'intervention du duc d'Orléans, la duchesse consentit à épouser Charles VIII et se rendit à Langeais, près de Tours, où elle trouva les dispenses de Rome; elle signa alors un traité par lequel elle céda et transportait au roi Charles VIII, au cas où elle décéderait sans enfants, « tous les droits qu'elle pouvait avoir sur le duché » de Bretagne et sur le comté de Nantes, et toutes ses » autres terres et seigneuries, de quelque nature qu'elles » fussent. » Le roi, de son côté, s'il mourait avant la duchesse, sans enfants d'elle, lui céda également tous les droits qu'il pouvait avoir sur les mêmes choses, à condition pourtant qu'elle ne se remarierait qu'au roi de France, son successeur, s'il le voulait et s'il le pouvait, ou du moins au plus proche héritier de la couronne, lequel héritier serait tenu, dans ce cas, de rendre au roi toutes les reconnaissances féodales dues à raison de ces mêmes seigneuries, et ne pourrait, non plus que la duchesse, les aliéner, ni les faire passer en d'autres mains que celles du roi. Charles VIII assurait à Anne le même douaire qu'à la feue reine et lui laissait tous ses meubles et bijoux, s'il mourait avant elle : clauses qui furent ratifiées par le prince d'Orange, comme proche parent de la duchesse.

La Bretagne n'eut pas à se plaindre de son union avec la France; le roi mit tous ses soins à satisfaire la reine Anne, et ses sujets montrèrent à leur nouveau maître

qu'ils voulaient rester Bretons tout en faisant partie du royaume. Les États de Nantes, en accordant (le 7 juillet 1492) un léger subside à Charles VIII, pour les frais de la guerre, lui firent signer solennellement le maintien de leurs franchises et de leurs coutumes. Les bourgeois, en récompense de leur fidélité à la duchesse, reçurent le droit d'acheter des fiefs nobles sans être obligés à l'arrière-ban, et les Malouins furent exemptés de tout impôt, moyennant une rente annuelle de trois cents livres.

La facilité avec laquelle la jeune reine accorda ces privilèges rassura, sur leurs libertés, les plus farouches Bretons, en montrant que ces libertés auraient auprès du trône un défenseur incorruptible. Anne ouvrit d'ailleurs à ses compatriotes l'accès aux plus hautes carrières et aux plus nobles charges dans la cour et dans l'armée de France. Le peuple, qui n'avait guère connu la paix depuis plusieurs siècles, sentit que l'agriculture, l'industrie et le commerce allaient renaître sous le sceptre de la duchesse-reine.

Une union tentée par Clovis et Charlemagne se trouvait ainsi consommée sans violence et sans révolte; une fusion complète s'opéra naturellement. Nous parlons de fusion politique, et non pas de fusion morale, non pas même de fusion administrative, car il faudra bien des siècles encore pour soumettre la Bretagne à l'administration française. Elle protestera par la voix de ses États, et même par le soulèvement de ses peuples, toutes les fois qu'on empêchera ceux-ci de rester Bretons au sein de la France, toutes les fois qu'on osera toucher à leurs franchises, à leurs coutumes, et surtout à cette croix du Sauveur devant laquelle ils sont agenouillés depuis

quatorze cents ans. Quant à la fusion morale, elle n'est pas même achevée aujourd'hui, du moins dans la Basse-Bretagne.

La réunion de la Bretagne à la France était, incontestablement, un acte politique très hardi et très habile. La Bretagne commandait le nord et le midi de la France; le Maine, l'Anjou, le Poitou et la Normandie lui servaient de frontières; depuis un grand nombre de siècles les Anglais s'unissaient aux Bretons et partaient de cette province pour s'avancer jusqu'au fond de notre pays. Mais une fois la Bretagne réunie à la France, ce royaume formait un vaste État défendu de tous les côtés.

L'Europe entière s'effraya de cette révolution politique. « Ah ! quelle puissante monarchie sera désormais » la France ! » s'écria le duc Laurent de Médicis. La Germanie, l'Espagne et l'Angleterre en furent épouvantées.

Maximilien, archiduc d'Autriche, roi des Romains, empereur futur, en avait ressenti un double coup. Charles VIII lui ravissait sa femme et repoussait sa fille, qui jusqu'alors avait été élevée à la cour de France comme reine des Français. Sa fureur s'exhala en menaces et en imprécations : on aurait dit qu'il allait soulever le ciel et la terre. Mais la France ne s'effrayait pas de ses menaces; elle le savait frappé d'impuissance; toujours ailleurs que dans le lieu où l'intérêt le plus pressant l'appelait, Maximilien était alors en Hongrie, essayant de réduire sous le joug autrichien une généreuse nation qui couvrait l'Europe contre les Turcs.

Quoique Charles VIII eût répudié sa fiancée, Marguerite d'Autriche, il ne voulut pas la renvoyer à son père ;

il la gardait comme un gage et comme un moyen de contraindre son adversaire à la paix. Cette jeune fille de douze ans était à Senlis, « richement entretenue, fort » bien accoutrée et notablement accompagnée de quatre-vingt-dix à cent nobles femmes. » Un ambassadeur de son père Philippe vint la voir et put rendre compte de la manière vraiment royale dont elle était traitée. Cependant Maximilien se liait aux rois d'Angleterre et de Castille pour agir contre la France.

Henri VII, roi d'Angleterre, qui avait reçu avec le sang-froid d'un philosophe la nouvelle de la réunion de la Bretagne à la France, au lieu de se fatiguer l'esprit en réfléchissant sur ce qu'il avait perdu, se mit à calculer la chance des avantages pécuniaires qui pourraient résulter de l'événement. Dans le cours de l'année précédente, il avait pris une attitude guerrière; il avait levé des troupes et approvisionné des magasins; il avait même désigné des commissaires pour extorquer de l'argent, sous le nom illégal et vexatoire de don gratuit. Au mois d'octobre, il avait informé le Parlement de sa résolution de punir la perfidie du roi de France, et il en obtint un subside de deux dixièmes et de deux quinzièmes. Après Noël, les deux Chambres, mieux disposées encore à la guerre, consentirent à une ordonnance en faveur de ceux qui accompagneraient le roi, en leur permettant d'aliéner leurs domaines sans payer de droit, et d'inféoder des terres, afin que leurs exécuteurs testamentaires eussent les moyens de remplir leurs legs; on fit des lois pour forcer les capitaines à payer leurs soldats dans les six jours qui s'écouleraient après que l'argent serait sorti du trésor.

La France, en apprenant ces préparatifs, cet enthousiasme de l'Angleterre, les sacrifices immenses que cette nation toujours rivale se montrait disposée à faire pour nous abaisser, aurait dû trembler, si elle n'avait su que tout cela était de la part de Henri VII une comédie, un moyen de remplir ses coffres. Sous le prétexte qu'il serait dangereux de laisser l'Etat sans ses défenseurs naturels, plusieurs mois s'écoulèrent avant que Henri prît des mesures pour le départ; puis il donna l'ordre aux troupes de se réunir, mais il le fit de manière qu'elles mirent une extrême lenteur, et lui-même, plus lent encore, ne parut à la tête de son armée que le 6 octobre. Il débarqua à Calais, et alla mettre le siège devant Boulogne (19 octobre 1492), avec seize cents hommes d'armes et vingt-cinq mille d'infanterie. L'Angleterre attendait chaque jour la nouvelle de quelque grande victoire, ou de la prise d'une ville importante. Ce n'était pas là le dessein de Henri; il voulait de l'argent, tout le reste lui importait fort peu. Le roi de France, qui était alors en négociation secrète avec lui, n'envoya pas un soldat pour protéger Boulogne, parfaitement assuré que Henri se garderait de prendre cette place. En effet, tout se passait sans vigueur et sans activité dans le camp anglais; on y publiait un jour que Ferdinand abandonnait le parti de la Bretagne, un autre que Maximilien renonçait à l'alliance de l'Angleterre; en un mot, on faisait tout pour préparer l'armée à recevoir avec reconnaissance une paix honteuse pour la nation. Sur ces entrefaites, Aubigny, négociateur anglais auprès de Charles VIII, apporta une ébauche de traité de paix qui fut soumise aux principaux officiers; ceux-ci, tenant compte de l'état moral de l'armée,

en jugèrent les bases acceptables. Il se fit deux traités de paix, l'un public et l'autre particulier. Par le premier, paix, alliance et confédération étaient établies entre les deux couronnes pour toute la vie des deux rois, et un an après la mort du survivant. Par le second, Charles s'engageait à payer à Henri, par termes semestriels de vingt-cinq mille francs, la somme totale de cent cinquante mille écus d'or, pour tenir lieu de toute répétition, soit à l'égard de la France, soit à l'égard de la Bretagne. Les principaux officiers, ayant aussi reçu de riches présents, retournèrent en Angleterre fort satisfaits, tandis que la nation gémissait de la honte que des hommes avides lui avaient fait subir, et des biens qu'ils lui avaient arrachés.

Pendant il venait de s'élever au-delà des Pyrénées un vaste royaume, qui était gouverné par un roi extrêmement habile, par ce Ferdinand-le-Catholique qui a été comparé à Louis XI pour les ressources de son esprit. Après avoir réuni sur sa tête les royaumes de Castille et d'Aragon, il avait encore chassé les Maures du royaume de Grenade, et il était parvenu à former un État plus étendu que celui de la France. Mais s'il commandait à des peuples parfaitement aguerris, il s'était épuisé dans ses nombreuses expéditions; son trésor était vide, beaucoup de ses vaillants soldats avaient perdu la vie. Ce prince, qui s'était engagé à combattre Charles VIII, réclamait la Cerdagne et le Roussillon, qu'on pouvait regarder comme des clefs de l'Espagne. Charles VIII, persuadé qu'un intérêt bien supérieur à la possession d'une province, l'engageait alors à éviter la guerre avec l'Espagne, chargea Louis d'Amboise, évêque

d'Alby, de se rendre à Barcelone pour faire la paix et même former une alliance avec Ferdinand. La France consentit à rendre à ce monarque la Cerdagne et le Roussillon, en se réservant cependant de faire examiner plus tard ses droits sur ces provinces. C'était le moyen de revenir sur la cession, lorsque l'occasion serait favorable.

Ferdinand s'engagea, de son côté, à seconder le roi de France contre tous ses ennemis, et notamment contre le roi des Romains et le roi d'Angleterre. Le traité était évidemment plus avantageux à l'Espagne qu'à la France, et, si ce n'était la position difficile dans laquelle se trouvait Charles et l'incertitude de son droit, il serait très condamnable d'avoir accepté un pareil traité. Les historiens du temps racontent que Ferdinand dut ces avantages à deux moines Franciscains qui affirmèrent que Louis XI était tourmenté en purgatoire pour l'injustice commise à l'égard de l'Espagne, et qu'il n'obtiendrait d'adoucissement à ses maux que lorsque le roi de France aurait restitué à cet État ce qui lui avait été ravi. Tout le moyen âge est rempli de récits semblables, qui ne prouvent peut-être pas une critique bien élevée, mais qui du moins sont une preuve incontestable de la simplicité de la foi, simplicité qui valait bien cette philosophie orgueilleuse qui met tout son amour-propre à ne rien croire.

Maximilien, s'il avait eu une activité bien dirigée, aurait dû être le plus redoutable des ennemis de Charles VIII ; et, cependant, à peine put-il envoyer six cents chevaux à Henri VII, lorsque ce personnage vint mettre le siège devant Boulogne. Il était obligé d'employer la

plus grande partie de ses forces dans la Flandre, encore agitée par l'esprit de rébellion.

Cet esprit d'indépendance ramenait vers la Flandre les peuples qui avaient une fois appartenu à cette contrée. Les habitants d'Arras, supportant avec peine la domination française, résolurent d'en secouer le joug, dussent-ils encourir les plus sévères châtimens et même l'exil, comme sous le règne de Louis XI. Un complot formé par treize hommes réussit complètement. Le 4 novembre ils s'emparèrent d'un poste et le livrèrent à Louis de Vauldrey, chef flamand, qui entra dans le fort et dans la ville à la tête de quatre mille hommes, aux cris de *Vive Bourgogne! ville gagnée!* Les Français qui se trouvaient dans la place furent tous faits prisonniers et ne purent recouvrer leur liberté, malgré les efforts du maréchal d'Esquerde. Les lieutenans de Maximilien enlevèrent encore Bapaume et Lens en Artois.

Ces succès auraient pu tenter l'ambition du roi des Romains, s'il n'avait été distrait par d'autres projets. Il poussait toujours la guerre contre les Hongrois; et l'empereur Frédéric III, son père, alors âgé de soixante-dix-huit ans, demandait sa présence. Aussi Maximilien fut-il le premier à solliciter la paix. Charles, qui avait conçu d'autres projets, la désirant vivement, signa le fameux traité de Senlis (23 mai 1493).

Par ce traité, Charles VIII s'engageait à renvoyer honorablement à son père la princesse Marguerite, à remettre à Philippe-le-Beau, héritier des ducs de Bourgogne, la Franche-Comté, l'Artois, le Charolais et la seigneurie de Noyers. Maximilien ne nous abandonnait aucun avantage.

Ce traité a été vivement blâmé par la plupart des historiens. Ce qui peut justifier Charles VIII, c'est que tout ce qu'il accordait alors était occupé par les ennemis. Le droit d'ailleurs n'appartenait pas à la France, puisque l'Artois et la Franche-Comté avaient été accordés pour dot à Marguerite d'Autriche. En renvoyant cette princesse, était-ce trop de lui rendre ce qu'elle avait apporté ? Il est extrêmement probable, cependant, que Charles VIII ne se serait pas montré si facile, s'il n'avait formé un vaste projet, qu'il tenta de réaliser aussitôt que la paix fut conclue.

§ III. *Commencement des guerres d'Italie. — Fin du règne de Charles VIII (1493-1498).*

L'Italie, qui avait été, dès les temps les plus reculés, l'objet de l'ambition de nos guerriers, attira les regards de Charles VIII et devint le théâtre d'une guerre qui devait se prolonger sous plusieurs règnes. Mais, avant de raconter les événements, nous avons besoin de donner une idée de la situation de l'Europe.

L'empereur Frédéric III, qui venait de mourir, avait laissé l'empire à son fils Maximilien, élu de son vivant roi des Romains. Ce grand titre de roi des Romains ne conférait aucune puissance sur l'Italie, et celui d'empereur d'Allemagne n'en donnait guère plus sur l'antique Germanie. La maison d'Autriche était loin d'avoir la redoutable puissance qu'elle acquit plus tard. Malgré cette pompeuse épitaphe du dernier empereur : *Ci gît Frédéric III, empereur pieux, auguste, souverain de la chrétienté, roi de Hongrie, de Dalmatie, de Croatie, archi-*

duc d'Autriche, il n'avait de puissance réelle que sur la moitié de l'Autriche ; ses cousins possédaient le reste. Maximilien, son fils, possédait de plus, non point en son nom, mais en qualité de tuteur de Philippe-le-Beau, son fils, les Etats de Marie de Bourgogne, sa femme.

L'Angleterre encore sauvage, après avoir été longtemps déchirée par les guerres civiles de la Rose Rouge et de la Rose Blanche, commençait à peine à respirer sous la domination de Henri VII, qui, voulant imiter Louis XI, travaillait à dompter les grands et à favoriser le peuple, et cherchait plus encore à remplir ses coffres, comme le lecteur a pu le remarquer.

En Espagne, Ferdinand, le vengeur de la religion contre les Maures, fut le véritable fondateur de la monarchie espagnole. Maître de la Castille par sa femme, de Grenade par ses armes, de l'Aragon par sa naissance, il ne lui manquait que la Navarre, dont il sut s'emparer. Comme roi de Sicile, il devait être un grand adversaire de la conquête que Charles VIII allait tenter.

Nous devons donner des détails plus circonstanciés sur l'Italie, qui va devenir le théâtre de nos grandes guerres. L'Italie, au *xv^e* siècle, était le pays le plus civilisé du monde. Dante avait, par son génie, donné le mouvement aux arts et aux sciences. Si l'on n'admirait pas encore la beauté de la forme, telle que la conçut Raphaël, les grandes lignes se dessinaient, et l'on voyait déjà une école de peinture symbolique comparable à tout ce que l'Allemagne a produit de plus éclatant dans son école mystique, qui finit avec Albert Durer. Machiavel, littérateur éminent, homme positif s'il en fut jamais, exposait à sa manière l'art politique, étudiant avec froideur

les moyens d'arriver à un but, quelle que fût d'ailleurs leur moralité. On lit dans son livre *du Prince* cette définition de celui qui commande : « Le prince a deux » faces : face d'homme, face de bête; il doit apparaître » alternativement sous ses deux figures. »

Considérée sous le rapport politique, l'Italie offrait un spectacle extrêmement varié. Des montagnes du Dauphiné jusqu'au fond de la péninsule, voici quels étaient les divers États et les intérêts.

Ni le duché de Savoie, ni Saluces, ni le Montferrat, pays très pauvres et sans commerce, n'étaient une barrière capable de défendre le passage des Alpes. Ces petites principautés étaient alors sous l'influence de la France et devaient servir ses projets, loin de les contrarier.

Le Milanais, pays très fertile, puissant alors et indépendant de l'Empire, dont il relevait nominativement, avait à sa tête un homme capable, qui, après avoir réduit toutes les factions, avait étendu sa puissance sur les villes voisines, même sur Gênes, qui ne se dérobaient à un esclavage que pour tomber sous un autre. Après avoir voulu se donner à Louis XI, Gênes fut obligée de subir le joug du duc de Milan. Ludovic Sforza, dit le Maure, régnait alors sur le Milanais comme dépositaire du pouvoir au nom de son neveu, qu'il voulait supplanter et qu'il supplanta en effet.

La Toscane, pays bien moins fertile que le Milanais, était alors la patrie des arts et du commerce. Le nom des Médicis sera éternel dans les annales du genre humain. La république de Florence, destinée à jeter un si vif éclat, venait de perdre Laurent-le-Magnifique. On le

surnomma le *Père des muses*, titre qui ne vaut pas celui de *Père de la patrie*.

Son fils Pierre jouissait comme lui de la puissance principale et presque souveraine, mais avec bien moins d'autorité, de grandeur et de génie, lorsque Charles VIII descendit les Alpes pour faire la conquête de l'Italie.

L'autorité du Pape, en Italie, n'était pas ce qu'elle est devenue depuis ; elle n'avait pas ce caractère de puissance absolue sur tous les Etats qui relevaient de la chaire de saint Pierre, comme les Papes auraient pu la revendiquer s'ils avaient voulu user dans toute leur étendue des donations faites par Charlemagne et par la comtesse Mathilde. Divers seigneurs jouissaient en paix, sous les noms de vicaires de l'Empire ou de l'Eglise, des belles terres que possèdent aujourd'hui les souverains Pontifes. Pérouse était à la maison de *Baglioni*, les *Bentivoglio* avaient Bologne, les *Potentini* Ravenne, les *Manfredi* Faenza, les *Sforza* Pesaro, les *Rimario* Imola et Forli ; la maison d'*Este* régnait depuis longtemps à Ferrare, les *Pic* à la Mirandole ; les barons romains étaient encore très puissants dans Rome : on les appelait les menottes des papes. Les *Colonna*, les *Orsini*, les *Conti*, les *Savelli*, premiers barons et possesseurs anciens des plus considérables domaines, partageaient l'Etat romain par leurs querelles, semblables aux seigneurs qui s'étaient fait la guerre en France et en Allemagne dans les temps de faiblesse.

Le peuple romain, sujet indocile dans tous les âges de l'Eglise, assistait aux processions, demandait des indulgences, et, avec ces actes de piété, se révoltait contre son souverain, le Vicaire de Jésus-Christ. Le soulèvement

qui éclata à la mort d'Innocent VIII ne fut pas une des moindres causes qui déterminèrent le conclave à élire Alexandre VI, dont la vie n'avait pas été exempte de reproche.

Venise, puissante république, avait alors le gouvernement de l'Europe peut-être le plus stable et le mieux réglé, grâce à la puissance patricienne, qui dominait en maîtresse et tenait le peuple dans un éloignement complet du gouvernement. Sous le nom de république, Venise était réellement un gouvernement despotique. Ce qui le faisait accepter sans trop de regret par les classes inférieures, c'est que l'or circulait largement dans cette multitude de canaux qui relient entre elles toutes les parties de la ville, et où affluaient toutes les marchandises du monde. Si Venise avait perdu toutes ses possessions de la Grèce, elle étendait encore sa domination du lac de Côme jusqu'au milieu de la Dalmatie; il lui restait l'île de Crète, et elle s'était approprié celle de Chypre en 1437, par la donation de la dernière reine, fille du Vénitien *Marco Cornaro*.

Les Napolitains, peuple remuant, incapable de repos, toujours prêts à accepter un maître et toujours disposés à le chasser, avaient alors pour souverain le vieux roi Ferdinand, bâtard de la maison d'Aragon. Ce prince, qui avait reçu l'investiture du Pape, au préjudice de la maison d'Anjou, n'était aimé ni du Pape, son suzerain, ni de ses sujets. Il mourut en 1494, laissant une famille infortunée que Charles VIII, roi de France, devait dépouiller.

Tous ces États étaient jaloux l'un de l'autre; la république de Venise tentait chaque jour de nouveaux envahissements, et l'on craignait qu'elle ne vînt à s'imposer à

l'Italie ; le Pape avait de sérieuses réclamations à adresser à son vassal le roi de Naples, qui cherchait à s'agrandir au détriment du domaine de Saint-Pierre. Ludovic-le-Maure savait que le roi de Naples travaillait à le déposséder, pour remettre sur le trône ducal Galéas, son neveu. Les républiques de la Toscane, mécontentes de ce que Ludovic s'était emparé de Gênes, étaient encore divisées entre elles, et poussés par le démon de la jalousie, ces divers États tournaient fréquemment les yeux vers la France pour leur servir d'appui ; le Pape, Ludovic-le-Maure, les Vénitiens, invitaient le roi à passer en Italie. Mais cet appel, aux yeux de tout homme réfléchi, n'était qu'éphémère, et il était évident que si une grande puissance venait à s'établir au-delà des monts, les petits États oublieraient leurs rivalités pour se réunir contre elle.

Toute cette guerre est un mystère d'iniquité ; on y voit pratiquer la fourberie la plus effrontée, qu'on tâche de couvrir sous le nom de politique. Et cette perfidie, qui serait un crime entre particuliers, est, aux yeux de certains historiens, un art digne des plus grands éloges.

Charles VIII, depuis qu'il commençait à monter à cheval et à manier un sabre, s'était environné de jeunes gens nourris de romans de chevalerie ; troublés par la gloire de la guerre et des grandes conquêtes, ils espéraient même que le roi surpasserait Charlemagne, leur idéal, et qu'après avoir reconquis l'Italie, il se rendrait maître de la Grèce et de la Palestine, et réaliserait les tentatives de tout le moyen âge.

C'était donc l'abandon complet de la haute politique de Louis XI, dont la conduite sur ce point devait servir

de règle : il disait que, vouloir tenter la conquête de Naples, c'était courir de grands périls, verser beaucoup de sang, perdre beaucoup d'argent, sans espoir d'un succès durable.

Charles VIII prétendait avoir des droits sur le royaume de Naples, sur Constantinople, sur Jérusalem et sur la Palestine, parce que le duc du Maine, propriétaire de la Provence, roinominal de Naples et de Jérusalem, avait cédé tous ses droits à Louis XI, comme nous l'avons vu à la fin du règne de ce roi. Ces droits n'étaient pas incontestables, la maison de Lorraine pouvant les réclamer comme descendant plus directement de Louis d'Anjou. Les rois d'Aragon, qui en étaient en possession, faisaient valoir, de leur côté, non-seulement le droit d'hérédité, mais encore celui de propriété, de conquête. Les papes suzerains de Naples leur avaient donné l'investiture, pour consacrer leur légitimité.

Quand Charles VIII manifesta la volonté de faire la conquête du royaume de Naples, il trouva dans son conseil des hommes sages pour lui représenter le danger de cette expédition. Ils firent valoir le caractère italien toujours perfide; ils en appelèrent surtout aux leçons de l'expérience; le passé montrait que les nombreuses tentatives faites sur l'Italie avaient toutes échoué.

Le duc d'Orléans, le comte de Ligny, favori du roi; Briçonnet, évêque de Saint-Malo, le principal ministre de Charles VIII, assuraient que l'expédition avait les plus grandes chances de succès. Le roi avait la première armée du monde, aussi exercée pendant la paix que pendant la guerre; il avait à sa solde les rudes montagnards de la Suisse; beaucoup de princes de l'Italie, Ludovic-le-

Maure, les Médicis et le Pape lui montraient toutes les provinces italiennes disposées à le soutenir; une multitude de Napolitains exilés par l'exécrable gouvernement de Ferdinand, l'assuraient qu'à son approche tout le royaume de Naples se soulèverait, chasserait le tyran et proclamerait Charles VIII.

Pour pousser plus loin ses conquêtes et se rendre maître de Constantinople, Charles espérait que le Pape remettrait Zizim, le frère du sultan Bajazet, prince chéri des Musulmans, dont la seule présence devait soulever l'empire ottoman. Zizim avait essayé de s'emparer du trône de son frère; vaincu il avait cherché un asile auprès des chevaliers de Rhodes; et, après avoir séjourné quelque temps en France, il avait été remis à Innocent VIII qui, voulant l'opposer à Bajazet, le reçut avec la splendeur que le maître de Rome pouvait déployer en faveur du frère du maître de Constantinople.

Il n'en fallait pas tant pour tenter un jeune monarque; aussi Charles VIII, déterminé à faire la conquête de l'Italie, commanda de réunir son armée à Lyon et prescrivit à ses plus habiles capitaines de s'y rendre. Esquerde, que Louis XI regardait comme le plus grand capitaine, et qu'il avait recommandé à son fils comme le conseil le plus sûr en matière de guerre; La Trémouille et Gié, officiers de grand mérite, furent chargés du commandement des principaux corps. Malheureusement Esquerde mourut dès le début de la campagne, et priva le roi de l'un de ses plus précieux appuis.

Pendant que l'armée se réunissait, Charles envoya des ambassadeurs en Italie. Venise les reçut très honorablement, fit des vœux pour le succès de nos armes; mais

son doge déclara ne pouvoir rien autre chose. Ludovic-le-Maure, un des partisans zélés du roi, devait bientôt l'abandonner; Pierre de Médicis donna une réponse évasive; Alexandre VI, ayant obtenu du roi de Naples tout ce qu'il désirait, se déclara en sa faveur; et comme on lui représenta que les droits de la maison de France étaient fondés en justice, il répondit que cette question devait se traiter par devant un tribunal compétent, avant qu'on la tranchât à la manière du lion, par la force. Tout en se montrant prêt à se déclarer en faveur du droit, le Pape accordait l'investiture à Alphonse II, qui venait alors de succéder au roi Ferdinand.

On voit déjà un grand revirement dans la manière d'envisager la question de la part des princes italiens : quand l'expédition est éloignée, ils la demandent; quand elle commence, ils se déclarent neutres, pour devenir bientôt des ennemis dangereux.

Charles VIII, à son arrivée à Lyon, au lieu de s'occuper de son armée, se laissa séduire par les plaisirs et se livra à ses passions, perdant un temps précieux, son argent, et négligeant le soin de ses troupes. Il désigna Pierre de Bourbon, le mari de sa sœur Anne, pour *vicaire et recteur* du royaume pendant son absence, et enfin ordonna à son armée de s'ébranler.

Philippe de Commines, qu'il avait placé à son avant-garde, était à peine arrivé à Vienne, qu'il reçut l'ordre de suspendre sa marche : on disait que Charles, ayant épuisé tous ses trésors en vaines superfluités, avait abandonné ses projets sur l'Italie. Ses plus sages conseillers renouvelèrent alors leurs instances pour le déterminer à renoncer à son expédition. Il était ébranlé, quand deux

banquiers, l'un milanais et l'autre génois, se présentèrent pour lui offrir de l'argent ; le premier lui avança cinquante mille ducats sous la garantie de Ludovic-le-Maure, le second prêta cent mille écus d'or, et reçut quatorze mille écus pour l'intérêt de cette somme pendant quatre mois.

Cependant il s'opérait chez plusieurs puissances une évolution contraire au roi. Maximilien manifestait quelque mauvais vouloir ; le roi d'Aragon jetait un œil d'envie sur les provinces françaises qui touchaient à ses États. Charles VIII échelonna quelques troupes vers l'Espagne ; il envoya Commynes avec un corps d'observation à Besançon ; mais le plus grand danger était en Italie. Le Pape quittait le parti de la neutralité, unissait ses troupes à celles du roi de Naples, à condition cependant que l'armée coalisée ne dépasserait pas les terres de l'Église ; Pierre de Médicis, secondant sourdement le même parti, s'engageait secrètement à recevoir la flotte napolitaine à Livourne et à lui fournir des vivres, quoique extérieurement il professât une complète neutralité. Il ne restait plus en Italie pour la France que Ludovic-le-Maure, parce que le roi de Naples voulait le détruire.

Comme Ludovic n'était pas aimé, et qu'un mouvement devait suffire pour soulever le Milanais, don Frédéric d'Aragon fut mis à la tête de la flotte napolitaine, et se porta sur Gênes, où il avait de nombreux partisans. Mais ce coup manqua, par les précautions qu'avait prises le gouvernement français.

Pendant que Charles VIII se disposait à traverser les Alpes, à l'exemple d'Annibal, il envoyait le duc d'Orléans à Gênes, avec ordre d'unir ses vaisseaux à ceux de

la république, et de tenir tête à la flotte ennemie. Après avoir fait de vaines tentatives pour se rendre maître de Port-Vendres et de Gênes, don Frédéric se porta sur Rapallo, et s'en empara. Le duc d'Orléans dirigea aussitôt un corps de troupes par terre et s'avança, avec la flotte, pour barrer la baie qui s'ouvre devant cette place et empêcher la flotte ennemie de lui porter du secours. La ville fut, en effet, emportée; mais les soldats ennemis parvinrent à s'échapper, pour la plupart; il n'y eut guère que cent vingt morts, ce qui cependant fit la plus vive impression sur les Italiens, qui n'étaient pas habitués à voir répandre tant de sang.

Le roi retomba alors de nouveau dans ses irrésolutions, et il fallut, pour le déterminer à marcher en avant, les pressantes sollicitations du cardinal de La Rovère, que nous verrons plus tard pape sous le nom de Jules II. La Rovère, ennemi implacable d'Alexandre VI, assura au roi qu'à son approche toute l'Italie se soulèverait pour lui, et notamment les Etats de l'Eglise, honteux d'avoir pour souverain un homme tel que Borgia. Charles VIII remonta la Durance, franchit le Mont-Genèvre, fut reçu avec honneur à Turin par la régente de Savoie, qui, non contente de lui faire honneur, mit ses trésors et ses pierres à sa disposition. Charles les accepta, comme quelques jours après il reçut les joyaux de la mère du marquis de Montferrat, et les mit en gage pour se procurer de l'argent.

A son arrivée à Asti, ville appartenant au duc d'Orléans, par la succession de Valentine Visconti, son aïeule, le roi tomba grièvement malade et vit renouveler les tentatives si souvent réitérées pour le faire renoncer à

son projet de conquête. Il était de nouveau ébranlé, quand Ludovic vint mettre à sa disposition sa personne, ses trésors, ses soldats et ses villes, lui persuadant qu'il serait indigne d'un grand roi d'abandonner une expédition déjà si avancée, et de livrer à la merci de leurs ennemis ceux qui s'étaient dévoués à sa personne.

Charles se leva alors, et, en présence d'une image de la sainte Vierge, il fit vœu de ne pas faire un pas en arrière qu'il ne fût entré dans la capitale de la chrétienté. Il quitta Asti le 6 octobre, et arriva le 14 à Pavie, où se trouvait le malheureux Galéas Sforza, qui avait toujours le titre de duc de Milan. Charles voulut le voir et entendre Isabelle d'Aragon, son épouse. Quoique le roi eût résisté aux vives supplications de cette princesse, cependant Ludovic en fut alarmé, et il comprit que, loin de seconder ses projets d'usurpation, le roi de France s'y opposerait. Il entendait d'ailleurs murmurer autour du monarque le nom du duc d'Orléans, dont les droits sur le duché de Milan étaient présentés comme incontestables.

De ce moment, Ludovic cessa d'être à Charles VIII. Deux jours après la sortie du roi de Pavie, Galéas Sforza périssait; Ludovic se faisait nommer duc en place du fils de Galéas; il recevait l'investiture de Maximilien, roi des Romains, et avait la promesse d'être appuyé par le Pape, le roi de Naples, Pierre de Médicis et les Vénitiens. C'est ainsi que le seul grand appui qui restât au roi en Italie lui échappait. Comme il eût été dangereux de manifester son hostilité en présence de l'armée française, la plupart de ces puissances cachèrent leur haine et attendirent les événements pour la faire éclater.

Deux voies se présentaient pour se rendre de Plaisance dans le royaume de Naples : l'une qui s'ouvrait par le Milanais et longeait l'Adriatique, la seconde qui traversait les Apennins. Quoique d'Aubigny se fût avancé par la première, à la tête d'un corps de seize cents hommes, le roi se laissa persuader par Ludovic-le-Maure de prendre la seconde. D'ailleurs, quelle que fût la route que dût choisir l'armée, elle était presque sûre de n'avoir à faire qu'une promenade militaire et de ne rencontrer aucune difficulté sérieuse.

Les Italiens, instruits aux savantes manœuvres, mais incapables de résister à des attaques impétueuses, étaient saisis d'une terreur indicible à la seule vue de l'armée française, composée d'archers bretons, d'arbalétriers-gascons, de bataillons carrés suisses armés de hallebardes à piques aiguës et à becs recourbés, de cavalerie couverte de fer, et accompagnée de ces deux cents gros canons qu'on était parvenu à faire franchir les montagnes.

La Toscane osa essayer de soutenir la neutralité et de fermer aux Français les portes de Fivizzano et Sarzani; mais ces places furent emportées en un instant, la garnison et presque toute la population furent passées au fil de l'épée. Pierre de Médicis perdit la tête, à la vue de ses soldats qui jetaient leurs armes lorsqu'ils entendaient prononcer le nom des militaires français; il se rendit auprès de Charles VIII, céda Pietra-Santa, Librafatta, Pise et Livourne, et s'engagea à payer un tribut et à recevoir nos troupes dans Florence. La république florentine, à la nouvelle de telles concessions, se souleva contre Médicis et rétablit le gouvernement démocratique. Un

homme avait dans Florence une extrême puissance : c'était un dominicain nommé Savonarole, qui avait acquis une immense autorité sur le peuple. Il dirigeait, il prêchait, il confessait, il écrivait ; et, dans une ville libre où les factions se succédaient sans cesse, il lui était difficile de ne pas prendre une part active aux intérêts de la cité. Instruit, je ne sais par quelle voie, que Charles VIII méditait une descente en Italie, il la prédit, et le peuple le crut inspiré. Devenu hostile à la plupart des pouvoirs, au pape Alexandre VI, chef de l'Eglise, aux Médicis, qui gouvernaient sa patrie, il devint un tribun redoutable qui acquit le plus grand ascendant sur sa nation. Il alla lui-même auprès de Charles VIII pour défendre les droits de sa patrie :

« *Ministre des vengeances célestes*, dit-il en l'abordant, j'ai donc enfin la satisfaction de te contempler !
» Depuis quatre ans, j'annonce ici ton arrivée : entre dans cette terre que Dieu t'a livrée, et accomplis tes hautes destinées ; mais, en exerçant les vengeances du Tout-Puissant, imite sa miséricorde et sauve cette malheureuse ville de Florence, qui, bien que dépravée, renferme encore un grand nombre de serviteurs de Dieu ; défends la veuve et l'orphelin, conserve la chasteté des épouses de Jésus-Christ ; autrement tremble que, dans sa colère, il ne brise la verge dont il se sert pour châtier l'Italie. »

Charles VIII, connaissant à peine Savonarole, écouta son discours comme celui d'un religieux charitable et pieux, et promit de traiter Florence en alliée ; mais il déclara en même temps qu'il ne pouvait prendre d'engagement définitif que dans les murs de Florence.

Le roi entra peu après dans Pise. Cette ville, qui gémissait depuis quatre-vingt-sept ans sous le joug des Florentins, espéra qu'enfin l'heure de sa délivrance avait sonné ; par ses démonstrations et son entier abandon, elle obtint, de la bouche de Charles VIII, la promesse qu'elle rentrerait dans toutes ses libertés et ses franchises, *et aussi ce n'est pas merveille s'il fut si bien traité, et tous les siens aussi.*

Après avoir laissé une garnison à Pise, le roi se dirigea vers Florence et y fit son entrée le 17 novembre, enseignes déployées, les tambours battant aux champs, tenant son épée nue à la main et sa lance sur la cuisse. Cet appareil de guerre avait un double but : effrayer d'abord, ensuite montrer que le roi prenait possession de la ville par droit de conquête, et conséquemment qu'il pouvait en disposer selon sa volonté. Charles se logea au palais des Médicis, où les secrétaires de la République allèrent lui rendre visite. Il parla en maître, remit à son secrétaire, pour en donner lecture, un papier dans lequel il déclarait que, soit qu'il administrât Florence par les Médicis, ou qu'il y plaçât d'autres administrateurs, ces magistrats gouverneraient et rendraient la justice en son nom. Cappel, l'un des principaux magistrats de la République, révolté de cet asservissement, se lève brusquement, arrache le papier des mains du secrétaire, le déchire sous les yeux du roi : « Puisque ce sont là, dit-il, » vos dernières conditions, faites battre le tambour, nous » allons sonner nos cloches. » Après ces paroles, le fier républicain avait disparu. Le roi, frappé de cette grandeur d'âme, rappela Cappel pour empêcher de plus grands maux, et peut-être la ruine d'une ville illustre. De part

et d'autre on se montra beaucoup plus conciliant. « Il se fit un traité avec eux, dit Commines, et crois qu'ils le firent de bon cœur. Ils donnèrent au roy six vingt mille ducats, dont ils en payèrent cinquante mille comptant, et le reste en deux paiements assez brefs, et prestèrent au roy toutes les places dont j'ai parlé, et changèrent leurs armes qui estoient la fleur de lis rouge, et en prirent de celles que le roi portoit, lequel les prit en sa protection et garde, et leur promit et jura sur l'autel Saint-Jehan de leur rendre leurs places quatre mois après qu'il seroit dans Naples, ou plus tôt, s'il retournoit en France. »

A ces conditions, la paix fut rétablie entre le roi de France et la république de Florence. Charles se dirigea ensuite sur Sienne, où il entra le 2 décembre. Cette ville, pour célébrer le triomphe du conquérant, avait élevé des arcs de triomphe avec des inscriptions telles que celles-ci : *Charles, le bras droit de l'Italie, le libérateur de l'Eglise et le propagateur de la foi*. Des chœurs d'enfants chantaient ses louanges en mauvais français. Le roi laissa cependant une garnison dans la citadelle de Sienne, parce que c'était un point extrêmement important à occuper. Peu de jours après il quitta Sienne pour se diriger sur Rome. D'Aubigny, qui avait traversé la Romagne et fait fuir devant lui, comme un vil troupeau, les troupes du duc de Calabre, se rapprocha de cette ville et vint rejoindre le roi sous les murs de la capitale du monde chrétien.

Le duc de Calabre, après avoir eu la volonté de défendre Viterbe et d'arrêter l'armée française dans un lieu difficile, se vit obligé, par la terreur qu'elle causait, de se replier et d'entrer dans Rome pour défendre cette ville.

Le siège pontifical était occupé par Alexandre VI, dont la vie forme une triste page dans les annales de la Papauté. Alexandre VI, l'un des papes dont la mémoire a été rendue exécration par la plume de beaucoup d'historiens, a été accusé de meurtres, d'assassinats, d'empoisonnements, d'incestes. Il faut dire que ses mauvaises mœurs, les enfants qu'il eut avec une dame romaine, nommée Vannosa, précèdent son entrée dans l'état ecclésiastique ; ses incestes avec sa fille Lucrèce ne reposent que sur des bruits vagues, dénués de preuves historiques, et, comme le dit Voltaire, on a beaucoup exagéré les vices trop réels de ce Pontife. S'il y avait chez lui plus de mauvaises qualités que de bonnes, s'il était dominé par un désir coupable d'élever sa famille, surtout ses enfants bâtards, dont il semblait se faire honneur au grand scandale du monde, on ne peut nier qu'il eût des idées très élevées et qu'il travailla sérieusement à rendre à l'Eglise son indépendance.

Le Pape, malgré les mots de déposition prononcés devant lui, malgré les divisions du Sacré-Collège et l'enthousiasme des Colonna et des petits seigneurs de la terre de Rome pour les Français, fit une dernière tentative pour interdire à nos troupes l'entrée de la Ville éternelle ; enfin, dans l'impossibilité de les empêcher d'y pénétrer, il se retira dans le château Saint-Ange et laissa libre l'accès de la ville. Charles VIII fit son entrée à Rome, le 31 décembre 1494, à la lueur des flambeaux, par la porte Flaminienne, tandis que le roi de Naples en sortait par la porte du Peuple, avec l'armée napolitaine. L'inquiétude d'Alexandre VI était grande : il s'attendait aux derniers malheurs, à une

déposition, à un jugement, peut-être à un assassinat. Deux fois l'artillerie française fut braquée contre le château Saint-Ange, et deux fois le roi, épouvanté de lutter directement contre un souverain pontife, ordonna de les retirer; les évêques de son armée lui faisaient sentir l'odieux d'un pareil acte, la honte qui en rejailirait sur son nom dans la postérité. Le roi, dominé d'ailleurs par le désir de terminer bientôt son expédition de Naples, ne voulait pas prolonger son séjour dans la capitale du monde chrétien. Il s'opéra enfin, entre lui et le Pape, un rapprochement qui permit aux Français de pénétrer jusqu'à la personne du Chef de l'Eglise. Un jour, les soldats, avides de voir un pape et de recevoir ses bénédictions, enfoncèrent les portes du palais et se précipitèrent d'une manière si tumultueuse qu'Alexandre, épouvanté, crut sa dernière heure arrivée; il reconnut bientôt que tout le désir des troupes était de baiser sa mule; mais elles le faisaient d'une manière si brutale, que le Pontife pria le roi d'empêcher à l'avenir une telle démonstration de respect.

La paix entre le roi de France et le Pontife fut enfin signée le 11 janvier 1495. Alexandre VI livra au roi de France les citadelles de Civita-Vecchia, Terracine et Spolète, pour les tenir jusqu'à la fin de la guerre. Charles demanda qu'Alexandre VI rendît aux partisans de la France les places qu'ils avaient occupées; il exigea aussi que le Pape lui remît Zizim, malheureux frère de Bajazet. Selon Paul Jove, le Pape l'aurait livré empoisonné; et aurait reçu trois cent mille ducats pour prix de la tête de l'infortuné prince; mais il paraît constant que Zizim mourut de la dyssenterie dans le camp français.

Dans un consistoire public le roi vint prêter hommage, ayant à ses côtés le premier président du parlement de Paris, qu'on est fort surpris de voir là, quand on connaît l'opposition que le corps qu'il présidait faisait au Chef de l'Eglise. Le roi baisa celui que, deux jours auparavant, il voulait faire condamner comme un criminel; il voulut même servir la messe d'Alexandre VI. La proclamation de Charles VIII, à Rome, comme empereur d'Orient, forme un singulier contraste avec celle de Charlemagne comme empereur d'Occident.

Le roi de Naples, épouvanté de l'orage qui s'amoncelait sur sa tête, et déconcerté par le peu d'affection que son peuple lui portait, abdiqua en faveur de son fils Ferdinand et se retira en Sicile, dans un monastère qu'il édifia par sa piété et par la pénitence exemplaire qu'il fit des vices de sa vie passée. A peine revêtu du pouvoir, Ferdinand poussa les travaux de défense avec une grande énergie. Il établit trois fortes lignes de défense : l'une à Palestrina, où deux châteaux très forts commandaient la route; l'autre au Pas-de-Cancello, où il mit des troupes plus nombreuses qu'il n'en fallait pour arrêter ses ennemis; enfin la troisième à Capoue, place forte qui défendait le passage du Vulturne, rivière très profonde et aux bords escarpés. Pour arrêter les Français, il fallait des soldats, et le roi de Naples n'avait que des gens revêtus de l'uniforme militaire.

Le roi de France quitta Rome le 23 janvier 1495, suivit la route de Ceprano, Aquino et San-Germano, et ne rencontra de résistance qu'à la première ligne de défense.

Les deux châteaux forts, après s'être défendus quel-

que temps, furent emportés d'assaut, et, pour jeter la terreur dans le pays, la garnison et la plupart des habitants furent passés au fil de l'épée. Cette horrible exécution produisit un effet prodigieux; l'épouvante fut telle au Pas-de-Cancello, que, lorsqu'on vit dans le lointain les premiers soldats de l'avant-garde française, la nombreuse infanterie italienne qui défendait ce pas, prit la fuite et entraîna la cavalerie après elle, en sorte que l'armée française ne brûla pas une amorce pour s'emparer du camp fortifié des ennemis. Ferdinand avait rassemblé de nouveau ses troupes à Capoue, qu'il se disposait à défendre courageusement, quand il fut rappelé à Naples pour réprimer une émeute. Si sa présence seule dans la capitale suffit pour faire tout rentrer dans l'ordre, son absence de Capoue produisit une révolution en faveur des Français. Lorsque nos brillants étendards parurent en face de cette ville, le peuple se souleva : Jean-Jacques Trivulzio, chargé de la défense de la place, passa, avec ses hommes d'armes, au service de la France.

Quelques officiers demeurés fidèles se repliaient du côté de Naples, quand ils rencontrèrent Ferdinand qui accourait au secours de Capoue. A la nouvelle de la défection de cette place, il reprit tristement le chemin de sa capitale, qui se souleva, arbora le drapeau français et ferma les portes à son roi.

Ferdinand parvint cependant à rentrer dans son palais, situé près de la mer, où il avait un corps de six cents Allemands sur lesquels il comptait; mais, comme ils étaient aussi frappés de terreur, il jugea prudent de monter sur un vaisseau avec ses trésors, et de se retirer à Ischia, en attendant de plus heureux jours, donnant

l'ordre à ses hommes d'armes de défendre courageusement les châteaux dont il était encore maître.

Le parti angevin releva partout la tête, et en quelques jours le royaume de Naples fut au pouvoir des Français. Pour marquer la manière dont se fit cette conquête, Brantôme assure que les gendarmes français s'en allaient le matin en veste et les pieds en pantoufles, et les fourriers, la craie à la main, pour marquer les logements, sans rencontrer nulle part l'ombre de résistance. Naples alla au-devant de Charles VIII jusqu'à Aversa, lui remit les clefs de ses portes, et prépara une entrée triomphale pour honorer un souverain étranger qu'elle avait maudit quelques jours auparavant, et qu'elle était prête à abandonner le lendemain.

Les deux châteaux forts de Naples ayant refusé d'ouvrir leurs portes, Charles VIII ordonna de les attaquer et s'en rendit maître en quelques jours. Toutes les forteresses du royaume firent leur soumission, et telle était la terreur, qu'il ne resta plus que les villes de Bari, Gallipoli, Reggio, et les forteresses de Tropea, Amantea et Scilla qui demeuraient fidèles à Ferdinand. Si Charles VIII au lieu de se livrer à des fêtes, eût attaqué ces places, ainsi que Ischia, il s'en serait rendu maître sans combat sérieux, et se serait épargné de graves embarras pour l'avenir; car tel était l'effroi qu'inspiraient les armes françaises, que les Turcs établis dans l'Albanie et l'Épire s'enfuirent à la nouvelle que le drapeau aux fleurs de lis flottait à Otrante. Les Grecs, heureux d'une semblable nouvelle, se croyant sûrs de l'appui de vaillantes épées, se soulevaient de toutes parts pour secouer le joug des Musulmans. Charles VIII manqua à cette na-

tion ardente, qui paya, par une multitude de têtes illustres, la tentative qu'elle avait faite de se soustraire au joug des ennemis du nom chrétien.

La conquête de Naples, achevée sans bataille, avait été tellement rapide et paraissait si étrange, que chacun y voyait l'action de la Providence : « Et par cette conclusion on peut voir, dit Commines, que ceux qui avoient conduit ce grand œuvre ne l'avoient point fait d'eux, mais fut vraie œuvre de Dieu, comme chacun le vit. » Mais Charles VIII ne sut point profiter des dispositions bienveillantes d'un peuple nouveau.

La rapidité de la conquête, l'enthousiasme avec lequel Charles avait été reçu, tout contribua à lui faire commettre d'énormes fautes. Il trouvait sous le beau ciel d'Italie les plaisirs semés sous ses pas, ce qui perdit un homme déjà trop mou par lui-même et trop ami des fêtes. Une fois établi à Naples, il donna à peine quelque attention aux affaires. Nous avons le journal de ses actions de chaque jour : il assiste régulièrement à la sainte messe; il dîne de bonne heure; après cela, il s'occupe de plaisirs; mais il n'est pas fait mention de la réunion du conseil. Parmi ses amusements, il en est un qui lui fit beaucoup de mal, ce fut un splendide tournoi, qui parut trop significatif aux souverains étrangers. Charles se montra au milieu de Naples avec les ornements et dans tout le somptueux appareil des empereurs d'Orient, la couronne d'or en tête, le sceptre d'une main et le globe de l'autre. C'était afficher hautement ses prétentions à l'empire universel.

Tandis que, par ses fêtes somptueuses et symboliques, le roi inquiétait les puissances étrangères, il ne songeait point à satisfaire ses nouveaux sujets, divisés en deux

partis qu'il était très difficile, sinon impossible de concilier. Les anciens seigneurs angevins, opprimés par les Aragonais, s'attendaient qu'il leur rendrait les biens injustement confisqués depuis un grand nombre d'années; mais ces biens avaient été donnés à d'autres familles qu'on ne pouvait dépouiller sans s'en faire des ennemis. Charles maintint les confiscations prononcées contre la maison d'Anjou et les ventes de biens qui, depuis soixante ans, en avaient été la conséquence.

Après avoir mécontenté le parti angevin, en refusant de lui accorder ce qu'il appelait une justice, le roi donna dans un écueil contre lequel viennent échouer la plupart des conquérants : il favorisa ses guerriers aux dépens des hommes du pays, qui n'eurent que les dignités secondaires; il démembra les terres de la couronne pour récompenser ses hommes d'armes, et prit même des terres à quelques seigneurs pour ses favoris. Le mécontentement fut bientôt général. Les ennemis du roi quittèrent le pays et se retirèrent dans les forteresses que ce monarque avait négligé de prendre.

Cependant Venise, ville puissante qui agissait si fort sur le reste de l'Italie, effrayée de nos succès, devenait le centre de l'intrigue contre Charles VIII, et tramait sa ruine, sans que Commynes, envoyé pour déjouer toutes les trames, en conçût le moindre soupçon; il ne s'en aperçut que quand il n'était plus temps d'y remédier. Au lieu de pénétrer les secrets de ses adversaires, il s'amusa à contempler avec admiration « ces rues qui sont des » canaux, et où l'on ne marche pas à pied, mais en petite » barque, dont il se trouvoit bien trente mille; ces clo- » chers, ces monastères, ces églises fondées sur la mer.»

Pendant que Commines s'amusait à contempler toutes les beautés de Venise, la ligue se formait sur des bases si larges, qu'on l'a qualifiée la première grande alliance de peuples pour empêcher une nation de l'Occident de devenir trop puissante, le premier essai de l'équilibre européen qui va devenir le principe de la politique d'une ère nouvelle. Ferdinand, les Vénitiens, le Pape, Pierre de Médicis et Ludovic-le-Maure la composaient.

« La ligue, dit Commines, fut conclue un soir bien » tard ; le matin me demanda la seigneurie, plus matin » qu'ils n'avoient de coutume. Comme je fus arrivé et » assis, me dit le doge qu'en l'honneur de la sainte Tri- » nité ils avoient conclu ligue. . . . à trois fins : la pre- » mière, pour défendre la chrétienté contre les Turcs ; la » seconde, pour la défense de l'Italie ; la tierce, à la pré- » servation de leurs Etats, et que je le fisse savoir au » roi. »

Pour prévenir les désastres qu'on préparait à notre patrie, Commines écrivit au duc d'Orléans de mettre Asti dans un puissant état de défense ; il manda au duc de Bourbon de faire avancer de nouvelles troupes vers l'Italie, conseilla enfin au roi de reprendre le chemin de la France. Ce conseil arriva dans un moment où l'armée était disposée à repasser les Alpes, parce que les chefs, s'étant enrichis dans cette guerre, désiraient aller étaler dans leurs châteaux les richesses qu'ils avaient accumulées.

Charles VIII établit vice-roi de Naples Gilbert de Montpensier, chevalier plein de valeur, mais dépourvu de connaissances et d'activité ; il laissa dans le royaume de Naples la moitié des Suisses, la moitié des Gascons,

huit cent lances françaises et cinq cents hommes d'armes italiens, et reprit la route de France avec le reste de son armée.

Afin de se rendre le Pape favorable et d'obtenir son appui pour la conservation de Naples et pour la conquête de l'empire d'Orient, Charles donna l'ordre de garder la discipline la plus sévère sur les terres de l'Eglise. Il n'y eut, en effet, qu'un acte d'indiscipline à déplorer ; il fut très grave, car la petite ville de Toscanella fut détruite. Le roi désirait encore voir Alexandre VI ; mais ce pape s'éloigna de Rome, et ne voulut pas s'entretenir avec le monarque français.

Commines rejoignit le roi à Sienne, et lui apprit qu'on réunissait au-delà des Apennins une armée innombrable pour lui disputer le passage des montagnes. Charles, malgré cet avertissement, perdit un temps considérable dans cette ville, et, sur les pressantes prières des habitants qui voulaient échapper aux Florentins, consentit à y laisser garnison. Il agit de même à l'égard de Pise, Librafatta, Pietra-Santa, Mutrone, Sarzani.

En arrivant au défilé des Apennins, l'armée française se composait à peine de huit mille hommes ; mais elle avait une belle artillerie, quatorze canons de gros calibre, et beaucoup de plus petits. Les passages étaient si difficiles, que les hommes étaient obligés de traîner eux-mêmes les canons, opération dans laquelle les Suisses montrèrent beaucoup de courage. Notre armée eût été facilement écrasée, si les coalisés avaient mis plus de promptitude à réunir leurs troupes, et si Ludovic-le-Maure n'eût employé ses forces pour reprendre Novare, dont le duc d'Orléans s'était rendu maître.

Le marquis de Mantoue, commandant général de l'armée de la ligue, forte de quarante mille hommes, attendit les Français derrière le Taro, près de Fornoue. Les Italiens, étonnés de voir les Français venir à leur rencontre en si petit nombre, se persuadèrent qu'il y avait quelque piège de caché. Aussi ne firent-ils aucune tentative pour empêcher le passage du Taro, qui venait d'être grossi par les pluies abondantes; faute essentielle, que le marquis de Mantoue paya très cher.

L'armée, dans sa marche, était divisée en trois corps : l'avant-garde, commandée par le maréchal de Gié ; le corps d'armée, par le roi lui-même, et l'arrière-garde par le comte de Foix. Suivant l'usage du temps, ces trois corps marchaient à une grande distance l'un de l'autre. Le premier corps, qui se composait de quatre cents lances, de quelques Suisses, de trois cents archers à pied, et d'un petit nombre d'arbalétriers à cheval, s'avança jusqu'en face des Vénitiens, avant que le roi se fût mis en mouvement pour le suivre; c'était une grande faute dont les Italiens auraient pu profiter pour couper l'armée française.

Le marquis de Mantoue, comptant sur le grand nombre de ses soldats, après avoir pris ses sûretés, pour la sécurité de son camp, ordonna au corps commandé par le duc de Milan, d'arrêter la première colonne des Français. Il prescrivit à un autre corps de prendre l'armée en flanc, pendant que lui-même se portait sur l'arrière-garde, qu'il espérait écraser. Le roi remarqua ce mouvement, se retira lui-même en arrière, et déploya le plus grand courage. « Et sembloit que ce jeune homme fût tout autre que sa nature ne portoit, ni sa taille, ni sa com-

plexion, car il étoit fort craintif à parler ; mais le cheval le montrait grand ; il avoit la parole audacieuse et vive. »

Les Stadiotes sous les ordres du marquis de Mantoue, s'étant aperçus que le camp des Français étoit presque abandonné, y coururent, s'en emparèrent, se chargèrent de butin et entraînèrent, par l'espoir de semblables richesses, leurs amis qui combattaient. La lutte, qui étoit si rude à l'arrière-garde, que le roi se trouva enveloppé d'ennemis, devint dès-lors moins acharnée, et le marquis prit la fuite. Le roi, dans la chaleur de la poursuite, défendit à ses troupes de s'amuser à recueillir du butin, en leur disant : « Camarades, souvenez-vous de Guinegatte ! » Le lecteur se rappelle que le succès de cette journée avoit été compromis par l'amour du butin.

L'avant-garde avoit obtenu un succès plus complet encore ; nos soldats, en avançant, hachaient leurs ennemis devant eux, tandis que les Italiens indécis, précautionneux, étonnés de tant de bravoure et d'un si grand massacre, ne combattaient qu'à regret contre des hommes qui n'accordaient pas de quartier et ne faisaient point de prisonniers. Parmi les officiers à qui revint le principal honneur de la victoire, nous devons citer Camille Nitelli, Triulzio, le comte de Vendôme et La Trémouille ; nous ne passerons pas non plus sous silence le nom de Pierre du Terrail, qui devoit se rendre immortel sous le nom de Bayard, et qui mérita si bien le titre *de chevalier sans peur et sans reproche*.

L'armée italienne qui venoit d'être battue, étant infiniment supérieure aux Français, s'étoit ralliée, avec le dessein de les attaquer de nouveau sur un champ de bataille plus favorable ; mais Charles VIII envoya Com-

mines amuser les Vénitiens par des propositions de paix, se retira au milieu de la nuit et s'avança rapidement vers la Trébie. Les pluies abondantes de la nuit ayant grossi le Taro, ce ne fut qu'à quatre heures du soir que les Italiens purent le franchir. Les Français avaient un jour d'avance sur leurs ennemis : c'était peu, sans doute; mais chacun rivalisait de zèle, les officiers comme les soldats; les canons furent transportés sans qu'il en restât un seul. Un corps de trois cents Suisses placé à l'arrière-garde, avec des couleuvrines, tint tête aux Italiens, soutint toutes les escarmouches, et permit à Charles d'arriver devant Asti, le mercredi 15 juillet, huit jours après la bataille de Fornoue.

Le duc d'Orléans était alors vivement pressé dans Novare. En s'emparant de cette place, qu'il regardait comme de son domaine, parce qu'elle appartenait au Milanais, il avait hâté la déclaration de guerre. Novare, assiégée par trente mille hommes, qui furent rejoints par l'armée vaincue, se trouvait exposée alors au plus grand danger. Malgré la famine et les maladies contagieuses, la garnison, soutenue par la présence du duc d'Orléans, qui, quoique miné par une fièvre quarte, était toujours à la tête de ses braves, se défendait avec un courage invincible. Bien que Charles VIII fût trop faible pour tenter de faire lever le siège, il repoussa le conseil qu'on lui donna d'abandonner la place à son malheureux sort, ordonna de faire des levées en Suisse, passa le Pô et poussa jusqu'à Trino, pour profiter des bonnes dispositions de la duchesse de Savoie, marquise de Montferrat.

Cette princesse, en effet, ouvrit à Charles les portes de

Vercell, et augmenta l'inquiétude des alliés, en fournissant au roi le moyen de pouvoir jeter plus facilement des secours dans Novare. Le roi reçut alors un envoyé du Pape, qui le somma, sous peine d'excommunication, de quitter le sol de l'Italie et d'aller à Rome y rendre compte de sa conduite. Il répondit qu'il irait en effet, accompagné d'une bonne armée, et qu'il espérait que cette fois le pape aurait la complaisance de l'attendre.

Charles conclut, quelques jours après, avec les Florentins, un traité qui paraissait déterminer le sort de Gênes et de Pise, ainsi que des places occupées par les Français dans le territoire de Florence; et pendant que ce traité procurait au roi un subside de trois cent mille ducats, il envoyait à Casal un commissaire chargé de pourvoir à la sûreté du Montferrat et à la tutelle du jeune Guillaume, dont la mère venait de mourir. Cet agent saisit l'occasion de s'aboucher avec les envoyés du marquis de Mantoue, venus pour faire des compliments de condoléance. Il leur vanta les avantages que procurerait aux Français et aux Italiens une paix solide, et la gloire qui rejaillirait sur ceux qui en auraient jeté les premiers fondements. Ces ouvertures furent mutuellement accueillies, et une trêve de quelques jours prépara les conférences qui s'établirent entre les commissaires du roi, ceux des Vénitiens et ceux du duc de Milan.

C'était la généreuse garnison de Novare qui prenait le plus d'intérêt à la signature de cette trêve; elle put sortir avec honneur d'une place qu'elle avait glorieusement défendue et qu'elle confia aux habitants, sous le serment de ne la remettre à aucun des deux partis sans le consentement de l'autre.

La paix fut enfin conclue à Verceil, le 10 octobre 1495. Charles VIII rendit Novare au duc de Milan. Ludovic-le-Maure, qui ne conserva Gênes que comme un fief de la couronne de France, s'engagea à rendre les biens saisis dans le Milanais à Trivulzio et aux autres citoyens exilés de cette province.

Après la signature de ce traité, le roi licencia les Suisses en leur assurant la solde de trois mois, reprit en même temps le chemin de la France et se trouva à Grenoble le 27 octobre, et le 7 novembre à Lyon. Il y rentra sans avoir perdu un seul canon dans sa longue retraite. « Il » se tint à Lyon grand temps, dit Commines, à faire » tournois et joûtes, désirant toujours ne point perdre » ses places, et ne lui chaloit qu'il ne lui coûtât; mais nulle » peine ne vouloit prendre pour entendre à son affaire. » Pratiques lui venoient assez d'Italie, et de grandes et » sûres; mais à un autre prince que le roi de France » seroit toujours se mettre à l'hôpital de vouloir entendre » au service des Italiens et à leurs entreprises et secours, » car ceux-là ne servent point sans argent, et aussi ils » ne pourroient. »

Pendant que Charles VIII était absorbé par les fêtes les plus brillantes, l'armée qu'il avait laissée en Italie luttait avec le plus grand courage et succombait enfin sous les coups des ennemis et des traîtres. A son départ, le roi de France avait remis l'autorité principale à Gilbert de Montpensier, avec la qualité de vice-roi et le commandement spécial de la province de Naples; il avait chargé d'Aubigny de maintenir la Calabre; il avait confié à Percy la Basilicate; enfin il avait distribué dans les principales forteresses quelques Français qui, malgré

leur petit nombre, pouvaient les contenir dans l'obéissance. La ville de Gaète, ayant osé se soulever contre une poignée de braves Français, fut réduite en un instant. Assurément, s'il n'y eût eu à vaincre dans le royaume de Naples d'autre résistance que celle qu'opposaient les populations, il eût été soumis à la domination française; mais les puissances étrangères avaient résolu de nous en déposséder.

La ligue formidable formée contre les Français n'avait pas été dissoute par le traité de Verceil; elle voulait enlacer nos soldats laissés à la garde du royaume de Naples et les détruire. Tandis que les Vénitiens venaient ravager la côte de Naples avec vingt-quatre galères, et que les Romagnols s'avançaient par terre, le roi d'Espagne, qui s'était plaint de la conquête, comme injuste et dangereuse à ses possessions en Sicile, mit à la tête d'une expédition le fameux Fernand Gonsalve de Cordoue, le vainqueur de Grenade. Il débarqua à Reggio de Calabre, avec cinq mille fantassins et six cents cavaliers espagnols, et fut reçu par les Angevins et les Aragonnais qui, les uns par mécontentement, et les autres par affection, reprenaient le parti de Ferdinand II. D'Aubigny, commandant de la province, quoique malade et n'ayant qu'une armée qui comptait à peine le tiers de soldats de celle des ennemis, résolut d'attaquer les Espagnols; il passa, devant ses adversaires, la rivière qui coule entre Terra-Nova et Seminara, et alla droit à eux.

Après une lutte acharnée, d'Aubigny battit complètement ses ennemis. Ferdinand II, qui dut la vie au dévouement de l'un de ses pages, se retira en Sicile, où il prépara un nouvel armement, et Gonsalve gagna Reggio,

où il travailla à faire triompher son parti et à relever sa gloire.

Bientôt une armée plus considérable que la première parut devant Naples, où le mécontentement était général contre les Français. Trop habile pour attaquer la ville de front, l'ennemi, assuré d'un soulèvement, quand les Français en seraient sortis, se porta du côté du Vésuve. Montpensier marcha aussitôt à sa rencontre : il était à peine sorti de la place que la ville se souleva, massacra les quelques Français qui y restaient et ferma ses portes. Nos troupes se replièrent sur la ville, sans pouvoir y entrer, et gagnèrent le Château-Neuf, où elles furent assiégées par un ennemi supérieur. Après avoir courageusement supporté la famine et les attaques, nos soldats cessèrent d'espérer, lorsqu'ils virent une flotte envoyée à leur secours, obligée de se retirer sans leur porter de vivres : ils se rendirent par capitulation.

La capitulation était à peine signée, que Percy, chargé de porter du secours aux assiégés, arriva près de Naples, avec mille cavaliers, mille Suisses et huit cents fantassins calabrais. Après avoir battu dix mille Napolitains qui lui barraient le passage, il se trouva trop faible pour tenir la journée, selon la teneur de la capitulation.

Montpensier, qui était parvenu à s'échapper avec deux mille cinq cents hommes, réunit onze cents cuirassiers, quatorze cents cheval-légers, six mille Suisses, et recommença la guerre dans la Pouille. Chaque année il y avait de nombreux troupeaux qui venaient s'y engraisser dans de riches pâturages. Les chefs aragonais et les chefs français étaient convenus de laisser aux propriétaires des troupeaux la liberté de les conduire comme par le

passé. Quand il fallut savoir à qui le tribut appartenait, les Français ne purent s'entendre avec les Aragonais : de là une lutte dans laquelle on tua près de cinq cent mille têtes de bétail, qu'on laissa pourrir sur le terrain.

Montpensier se rendit ensuite maître de Circello, et aurait pu écraser Ferdinand, si les Suisses ne se fussent mutinés et n'eussent exigé une solde que le général ne pouvait alors leur accorder. Pour empêcher la désertion qui commençait, le capitaine français avait besoin d'une victoire, afin de relever le moral de son armée, et cherchait l'occasion de livrer bataille; « mais Ferdinand, qui n'ignorait ni la pénurie qu'éprouvaient ses ennemis, ni la rivalité qui divisait leurs généraux, ni le ressentiment que les peuples conservaient contre eux, se garda bien d'accepter le combat; il ne s'occupa qu'à les harceler, à choisir de bonnes positions, à leur couper les vivres et à leur disputer même le courant des eaux. Il mit tant d'habileté dans l'exécution de ce projet, qu'il les contraignit d'abandonner, pendant la nuit, le camp où ils s'étaient retranchés sous Casalalbore, au nord-ouest d'Arcano, et de se retirer vers la Pouille, où ils espéraient trouver plus facilement de quoi subsister. Ferdinand, s'étant mis à leur poursuite pendant un jour entier et désespérant de les atteindre, se jeta sur Gesualdo, qui lui fut livré par trahison; le même poste avait soutenu un siège de quatorze mois contre les Français. Ceux-ci, dans leur retraite, s'étaient amusés à piller la ville d'Atella, et lorsqu'ils eurent été presque aussitôt forcés de s'y renfermer, cette place ne put leur procurer aucune ressource. L'habile Ferdinand, fidèle au plan qu'il avait

adopté, éleva des lignes de contrevallation, s'empara de tous les postes voisins, brûla les moulins, ferma tous les passages. Le pillage, qui n'avait enrichi que quelques officiers, n'avait point fourni à la caisse militaire les moyens de suffire à la paie des troupes allemandes; elles passèrent à la solde du roi de Naples, et cette défection, que le bon ordre eût prévenue, acheva de ruiner les affaires des Français.

» Gonsalve, dans la Calabre, ne combattait pas avec moins de succès; maître à Castrovillari de la grande route qui conduit de Salerne à Cosenza, il avait appris que plusieurs barons postés à Laino, sur la rivière de Lapri, qui sépare la Calabre de la principauté, se proposaient de venir l'attaquer; il avait résolu sur-le-champ de les prévenir et de les surprendre. Il partit donc un peu avant la nuit, laissant à sa gauche la grande route et les postes que les barons avaient à leur disposition; il prit un chemin difficile à travers les montagnes, dirigea son infanterie le long de la rivière, avec ordre de s'emparer du pont qui communiquait du bourg au château de Laino, et, ayant traversé la rivière à gué, avec sa cavalerie, il se jeta sur le bourg avant le lever du soleil. La sécurité dans laquelle les barons s'étaient endormis entraîna leur perte. Ceux-ci, qui essayèrent de regagner le château, trouvèrent le pont occupé par leur ennemi, et ce coup de main décida du sort de la Calabre et bientôt de tout le royaume. Gonsalve, en effet, ayant rejoint Ferdinand à Atella, les Français, dénués de toutes ressources, ne purent tenir plus longtemps devant les Napolitains, les Vénitiens et les Espagnols réunis, et Montpensier signa une capitulation, non-seulement pour

Atella, mais encore pour les autres places qui, dans le royaume, étaient gardées par les officiers dépendants de son commandement. L'amnistie des barons et des autres seigneurs fut religieusement stipulée, et la valeureuse garnison d'Atella fut conduite jusque sur le golfe de Naples, à Castellamare, à Labbia, et dans les ports de Baïes et de Pouzzoles.

» De vains prétextes retardèrent longtemps l'embarquement garanti par la stipulation, et ce fut près des ruines magnifiques de deux villes autrefois célèbres, que périrent, dans la misère et dans un abandon criminel, le chef et les débris d'une armée longtemps victorieuse.

» D'Aubigny, Gratien des Guerres, Charles de Sanguin et don Julien furent les derniers à se rendre; mais Tarente, Gaëte et Monte-de-San-Angelo, qu'ils avaient si vaillamment défendus, suivirent enfin le sort des autres places. Tout allait donc être entièrement soumis à Ferdinand, lorsque ce prince belliqueux mourut et sembla s'ensevelir dans son triomphe. Il eut pour successeur son oncle, Frédéric III, auquel un sort bien différent était destiné. Dans l'espace de trois ans, la couronne de Naples avait passé sur la tête de six rois, car on peut y comprendre celui de Castille et d'Aragon, au profit duquel Gonsalve retenait les conquêtes qu'il venait de faire dans la Calabre (1). »

Charles, aussitôt son retour en France, aurait dû songer à secourir sérieusement les troupes qu'il avait laissées en Italie; mais sa grande affaire, ou plutôt son unique affaire était le plaisir.

(1) *Victoires et Conquêtes des Français.*

Un événement qui aurait dû l'affliger profondément l'émut à peine. Deux mois après son retour d'Italie, il perdit son fils unique, âgé de trois ans, jeune prince qui donnait de si grandes espérances, que déjà le roi le craignait. Charles, qui suspendit à peine ses plaisirs, voyant la reine Anne accablée de douleur, pensa la consoler en engageant les principaux seigneurs à venir danser devant elle. Le duc d'Orléans, héritier présomptif de la couronne, montra une gaieté tellement insultante, que la reine en fut vivement blessée et lui en conserva de longs ressentiments. Elle eut, les deux années suivantes, deux fils qui moururent presque aussitôt après leur naissance.

Cependant la situation des Français empirait en Italie. Les Florentins, grâce à la parole chaleureuse de Savonarole, avaient persévéré dans l'alliance des Français, malgré les efforts réitérés des princes italiens pour les en détacher. Jean-Jacques Trivulzio, qui commandait dans Asti à huit cents lances et à six mille hommes de pied, avait su créer un parti français dans Gênes et dans Savone. Si Charles VIII avait voulu faire des efforts sérieux, il pouvait, en quelques mois, parvenir à recouvrer le royaume de Naples. Ce projet fut, en effet, arrêté en conseil, malgré l'opposition du cardinal Briçonnet, ministre des finances, qui ne savait où trouver de l'argent pour solder une grande armée. Mais le roi avait l'amour en tête. Une jeune suivante de la reine, qui se trouvait alors à Tours, réveilla ses sens émoussés. Il fit vœu de visiter, avant son départ, le tombeau de saint Martin et celui de saint Denis, le patron de la France. Sous ce prétexte, il passa quatre mois abandonné à la

plus indigne des passions. Il ne revint à Lyon que vers le mois de septembre. Sa santé était tellement altérée, qu'il y avait danger pour lui à se mettre en route. On offrit le commandement général au duc d'Orléans, qui le refusa par nécessité d'être en France au moment de la mort du roi.

Trivulzio, qui avait noué des intrigues dans Savone, dans Gênes et surtout dans Milan, poussé par le duc d'Orléans, résolut d'attaquer le Milanais, malgré la défense du roi. De peur de se mettre en désobéissance ouverte aux ordres de son souverain, Trivulzio, après s'être emparé de Novi et de Bosio, abandonna presque à eux-mêmes Baptistin Frégoze et le cardinal Julien de la Rovere, qui auraient réussi contre Gênes et contre Savone, s'ils avaient été fidèlement secondés. Le roi ne voulait pas les soutenir ouvertement, parce qu'il redoutait les puissances étrangères.

Dès l'an 1495, le roi d'Espagne avait fait attaquer la France par le Roussillon. Il se borna à quelques courses sur le territoire français, parce que Saint-André, sire d'Albret, emporta, après un assaut de dix heures, la forteresse de Salsa, dont il passa tous les habitants au fil de l'épée. Il aurait voulu relever les murailles de cette place, pour couvrir la France; mais Briçonnet, qui avait peu d'argent, s'y opposa. Il intervint d'ailleurs, entre la France et l'Espagne, une trêve qui devait expirer au 17 janvier 1497, et qui fut ensuite prolongée.

Ferdinand et Isabelle, sous le spécieux prétexte de traiter de la paix, envoyèrent au roi de France deux religieux en ambassade. Dans le but de sonder l'esprit du roi de France, les religieux proposèrent un congrès de toutes

les puissances, pour arriver à une paix générale, afin que l'Espagne pût réunir toutes ses forces et poursuivre les Maures en Afrique. Les moines s'ouvrirent bientôt sur leur mission secrète, et insinuèrent au roi de France qu'il serait plus politique et moins difficile de se partager le royaume de Naples que de le conquérir, se fondant sur ce que le roi Ferdinand de Naples descendait d'une branche aragonaise de bâtards, tandis que lui, Ferdinand-le-Catholique, représentait la branche légitime; il prétendait ainsi qu'il avait seul droit sur ce royaume. Les moines montrèrent en même temps combien la conquête serait facile si, sous le masque de l'amitié, l'Espagne introduisait de nouvelles troupes à Naples, pour s'emparer de cet Etat. Charles VIII goûta ce projet, et envoya le sire du Bouchage en Espagne pour suivre cette négociation. Mais Ferdinand, informé que la santé du roi de France dépérissait de jour en jour, résolut d'exécuter son plan pour lui seul. En attendant le moment favorable, il amusa l'ambassadeur français.

Pendant qu'on traitait avec le roi d'Espagne, Charles, afin de poursuivre ses opérations en Italie, travailla aussi à conserver, avec le roi d'Angleterre, ses rapports de bonne amitié. Henri ne se montra pas moins empressé que Charles VIII à maintenir l'alliance entre les deux couronnes, afin d'assurer la pension annuelle que lui avait fixée le traité d'Etaples.

Il fut aussi arrêté que, pour la sécurité du commerce entre les deux nations, les navigateurs, avant de s'embarquer en mer, donneraient caution pour tous les dégâts qui pourraient arriver par leur fait; mais la mer devait encore être longtemps livrée à la rapacité des

pirates, malgré la réprobation dont ils étaient l'objet.

Vers la fin de l'année 1497, on put remarquer un changement dans le caractère de Charles VIII. Il était revenu au château d'Amboise, où il était né et qu'il avait pris en grande affection. Il le faisait reconstruire sur un plan magnifique, tracé par des artistes qu'il avait amenés d'Italie, en y déployant ce luxe des beaux arts dont son voyage lui avait inspiré le goût.

Il s'entretenait alors avec les hommes de bien, parlait de ses fautes, les pleurait et promettait d'éviter à l'avenir tout péché mortel, et même les fautes vénielles, autant qu'il serait en lui. Il s'engageait à diminuer les charges publiques, à faire rendre prompte et bonne justice, à réformer tous les abus de ses Etats. Pour s'assurer que les officiers remplissaient leurs devoirs, il commença à donner des audiences où chacun pouvait exposer toutes les plaintes qu'il pouvait avoir à former contre les hommes chargés des emplois publics, ce qui rendait les employés plus équitables et plus vigilants.

Charles VIII n'eut pas le temps de réaliser tous ses beaux projets. Le 14 avril 1498, il voulut assister à une partie de jeu de paume qui se donnait dans les fossés du château d'Amboise. Il s'y fit conduire par une galerie souterraine, dont la porte était si basse et l'obscurité si grande, qu'il se donna un rude coup au front. Charles ayant voulu, malgré cet accident, assister au jeu de paume, tomba tout-à-coup frappé d'apoplexie. De ce moment il ne recouvra plus la parole, et mourut le même jour, après neuf heures de léthargie. Charles VIII fut regretté de ses sujets, et il le méritait par sa bonté. « La » plus humaine et douce parole d'homme qui fut jamais

» étoit la sienne, dit Commines; car je crois que jamais
» à homme ne dit chose qui dût lui déplaire. Et quoi-
» que j'aie été l'homme du monde à qui il a fait le plus
» de rudesse; mais connaissant que ce fut en sa jeunesse
» et qu'il ne venoit point de lui, ne lui en sus jamais
» mauvais gré. » L'historien Guichardin, quoiqu'il soit,
en sa qualité d'Italien, peu favorable aux Français, rend
cependant hommage aux bonnes qualités de Charles VIII.
« Ce monarque, dit-il, avait de l'inclination à la gloire,
» mais c'étoit plus par impétuosité que par raison; il
» étoit libéral, mais inconsidérément, sans mesure et
» sans distinction; il étoit quelquefois immuable dans ses
» volontés, mais alors c'étoit plus par obstination que
» par constance; et ce que plusieurs appelaient en lui
» bonté, aurait mérité le nom d'insensibilité aux injures
» et peut-être faiblesse d'âme. »

CHAPITRE III.

Règne de Louis XII (1498-1515).

Louis XII, fils de Charles d'Orléans qui avait été si longtemps captif en Angleterre, étoit petit-fils de Louis d'Orléans, frère de Charles VI, qui périt assassiné par le duc de Bourgogne, et arrière-petit-fils de Charles V. Le sang italien coulait dans ses veines, par son aïeule Valentine Visconti : race légère, romanesque, brave, intelligente, élégante, qui mêla la civilisation à la chevalerie.

Louis XII est un roi à part dans nos annales; ce qu'il fit pour l'administration intérieure du royaume, ses belles économies admirées dans tous les siècles, méritent d'être exposées avec le plus grand soin. Sa grande guerre d'Italie, dans laquelle on doit distinguer deux époques spéciales, la première sous Alexandre VI, et la seconde sous Jules II, a fait apprécier ce grand monarque d'une manière bien désavantageuse par les historiens étrangers, qui l'accusent d'avoir souillé son règne par les transactions les plus honteuses. Nous répondrons, selon notre habitude, par les faits, et le lecteur jugera.

1^{er}. Avénement de Louis XII à la couronne. — Son divorce et son mariage avec Anne de Bretagne. — Réformes intérieures.

Louis, duc d'Orléans, se trouvait à Blois au moment de la mort de Charles VIII; il fut salué roi de France sans l'ombre d'opposition, quoiqu'il fût éloigné du trône par trois générations. Il se montra très affligé de la mort de Charles. « Nonobstant, dit Saint-Gelais, que c'étoit » une succession à lui advenue, la première et la plus » grande de la chrétienté, le bon prince, plein de pitié » sur les autres, se prit à pleurer et en fit grand deuil, en » disant tout plein de bien du feu roy Charles. »

La reine Anne témoigna aussi la plus vive douleur de la perte qu'elle venait de faire, et cependant, après deux jours de lamentations, elle renonça à prendre *le chemin de son mari*, pour prendre celui de Bretagne. Elle se hâta d'y faire tous les actes de souveraineté, publia des édits, battit monnaie, convoqua les Etats; déjà elle songeait à Louis XII. Brantôme est fort naïf à cet

égard. « Ainsi que ses plus privées dames, comme je tiens » de bon lieu, la plaignoient de la voir vefve d'un si grand » roy, et malaisément pouvoit retourner à un si haut état, » car le roy Louis étoit marié avec Jeanne de France, elle » respondoit qu'elle demeureroit plustôt toute sa vie vefve » d'un roy que de s'abaisser à un moindre que lui ; tou- » tefois, qu'elle ne désespéroit pas tout de son bonheur ; » qu'elle pensoit être un jour reyne de France régnante, » comme elle avoit été, si elle vouloit. »

Louis XII avait eu beaucoup à se plaindre de plusieurs favoris de Charles VIII, et surtout de La Trémouille, qui, l'ayant battu et fait prisonnier à Saint-Aubin, craignait une éclatante disgrâce. Cependant le roi « le manda de » son propre mouvement, le confirma en tous ses états, » offices, pensions et bienfaits, le priant de lui être aussi » loyal qu'à son prédécesseur, avec promesse de meilleure » récompense. »

Cette conduite, pleine d'une généreuse sagesse, s'étendit à tous les serviteurs et ministres du dernier roi. Louis jeta au feu, sans même daigner la regarder, une liste où étaient inscrits les noms de ses anciens ennemis, et il se contenta de dire ces nobles paroles : « Le roi de France » ne venge pas les querelles du duc d'Orléans. »

Quoique Louis XII conservât aux ministres et aux officiers de Charles VIII leurs emplois, il avait aussi ses hommes ; le principal de tous est Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, qui fut, durant ce règne, le ministre dirigeant. Ce grand homme mérite d'être connu ; on pourra ensuite plus facilement apprécier l'impulsion qu'il donna aux affaires.

Georges d'Amboise était né en 1460, au château de

Chaumont-sur-Loire; ayant été nommé évêque de Montauban, à l'âge de quatorze ans, il devint aumônier de Louis XI, qui le remarqua peu, et ne découvrit point ce qu'il serait un jour. Ce fut alors qu'il se lia d'une affection toute spéciale au duc d'Orléans, par la protection duquel il fut placé sur le siège archiépiscopal de Rouen. Il se mêla dès cette époque aux affaires publiques, administra sous le nom du duc qui en était le gouverneur, la riche province de Normandie, et établit à Rouen un parlement sédentaire. Lorsque Louis XII monta sur le trône, il voulut employer au bien de l'État les lumières et la prudence de son ami. « Puisque les biens et honneurs » estoient advenus au seigneur duc d'Orléans, dit un » contemporain, raison et équité vouloient qu'il fût re- » coignoissant, car qui a sa part du mal, doit participer » au bien. » Devenu premier ministre, Amboise s'appliqua à donner à l'État de magnifiques institutions économiques, et mérita à son maître les bénédictions du peuple et le respect des étrangers.

D'après les conseils de son ministre, Louis XII travailla à se concilier entièrement Alexandre VI, qui avait alors en vue deux grands objets : par l'un, agissant comme chef de l'Église, il voulait rendre au domaine de Saint-Pierre toutes les terres qui en avaient été démembrées ; par l'autre, consultant trop son amour paternel, il cherchait à donner une couronne à son fils César Borgia, et il poursuivait ses plans avec une vigueur que n'avaient point connue ses prédécesseurs. Le roi devait avoir bientôt besoin du concours du Pape pour ses conquêtes en Italie, et pour la grande affaire qui le préoccupait tant d'abord, celle de son divorce.

Plusieurs motifs engageaient le nouveau roi à faire rompre son premier mariage : d'abord, son peu d'affection pour Jeanne de France, qui était boiteuse, chétive et laide. Il est vrai qu'elle rachetait tous ces désavantages par une douceur angélique, une patience admirable à supporter sans se plaindre la vie licencieuse de son époux. Dans les jours de désastres du duc d'Orléans, Jeanne avait vivement intercédé pour lui auprès du roi et avait adouci les rigueurs de sa captivité. Quoique, depuis quelques années, ces deux époux ne vécussent plus ensemble, Jeanne n'élevait jamais la moindre plainte ; elle redoublait de dévotion et trouvait, dans ses communications avec Dieu, des consolations ineffables qui adoucissaient toutes ses douleurs. C'était là la femme que le duc d'Orléans voulait répudier.

Un motif de politique engageait encore le roi à rompre son mariage. Le contrat de mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII contenait, pour cette princesse, l'engagement d'épouser, en cas de mort de ce monarque, le roi, son successeur, s'il était possible. Cette disposition avait eu pour but de ne point séparer de la couronne la riche province de Bretagne. Si Louis voyait dans cette union l'intérêt de l'État et la grandeur de la nation, il y trouvait aussi la satisfaction des penchants de son cœur ; car on prétend que le duc d'Orléans et Anne de Bretagne avaient conçu l'un pour l'autre la plus vive affection, et que si l'amour avait été contraint de se taire devant la nécessité, il s'était rallumé sur les cendres encore chaudes de Charles VIII.

Louis, en demandant la déclaration de nullité de son mariage, se fondait sur trois raisons : 1° qu'entre lui et

Jeanne il y avait parenté au quatrième degré, et de plus affinité spirituelle, Louis XI, père de Jeanne, ayant tenu Louis XII sur les fonts de baptême, ce qui constituait un empêchement dirimant; 2° qu'il n'avait point consenti à ce mariage et ne l'avait contracté qu'à l'extérieur et par violence, afin d'échapper à la menace de mort qui lui avait été faite par le vindicatif Louis XI, et il apportait en preuve une protestation qu'il avait écrite au moment de ce mariage, protestation qu'il n'avait pas pu faire valoir sous le règne de Charles VIII; 3° que Jeanne était atteinte de l'empêchement radical d'impuissance. Le lecteur nous dispensera de rapporter le détail des interrogatoires, des réponses, des mémoires écrits pour et contre cette grande cause.

Le Pape nomma trois commissaires : Ferdinand, évêque, les uns disent de Séez et les autres de Ceuta; — Louis d'Amboise, évêque d'Alby, frère du premier ministre; — enfin Philippe, cardinal de Luxembourg, évêque du Mans. Ces trois évêques eurent encore pour assesseurs cinq autres évêques ou archevêques et beaucoup de docteurs. Jeanne, qu'on croyait insensible à la dissolution de son mariage, en soutint la valeur par conscience et pour défendre les droits sacrés de la morale publique; elle répondait à tous les motifs allégués par ses adversaires. Ayant assuré que les dispenses avaient été obtenues pour la célébration du mariage, Antoine de Lestang, commissaire pour Louis XII, répliqua qu'il y avait un défaut essentiel dans la fulmination. Relativement à la violence et à la protestation secrète du duc d'Orléans, Jeanne dit que c'était pour la première fois, après vingt-cinq ans de mariage, qu'elle entendait porter une pareille

plainte. Quant au dernier motif, tout en affirmant que le mariage avait été consommé, elle refusa avec une dignité royale de se remettre entre les mains des matrones pour être visitée. Sur ce refus, les commissaires se contentèrent de l'affirmation du roi. Enfin, le 17 décembre 1498, les juges prononcèrent que le mariage était nul et que Louis pouvait convoler à d'autres noces, sans spécifier toutefois les raisons qui les déterminèrent, mais ce fut probablement le défaut de formalité dans la fulmination du bref de dispense concernant la parenté et l'affinité spirituelle, et de plus la constitution corporelle de la reine, dont le roi affirmait de la manière la plus précise l'infirmité habituelle.

Cette princesse, entièrement morte au monde, regarda sa répudiation comme une faveur du Ciel, et, quand elle fut jugée, on ne lui entendit pas proférer un seul mot de plainte. Les Parisiens, au contraire, murmuraient hautement; quelques prédicateurs s'échappèrent contre le roi même dans leurs sermons, et tout le monde s'attendrit sur le sort d'une princesse vertueuse, singulièrement bienfaisante, fille, sœur, femme de roi, et aussitôt exclue du trône que devenue reine. Elle fut cependant beaucoup mieux traitée, pour ce qui est de la fortune, qu'elle ne l'avait été jusqu'alors; le roi lui donna l'usufruit du Berry, avec d'autres domaines faisant trente mille livres de rente. Elle établit sa demeure à Bourges, où elle donna l'exemple des plus pures vertus, devint la bienfaitrice universelle du pays, bientôt fonda un nouvel ordre de religieuses, celui de l'Annonciade, et mérita d'être placée sur le catalogue des Saints.

Aussitôt que la nullité de son mariage eut été pronon-

cée, Louis XII épousa Anne de Bretagne, qui, cette fois, imposa les conditions, et, *en vraie duchesse de Bretagne*, stipula que si elle avait plusieurs fils, le second, et, à défaut d'enfants mâles, ses filles et leurs descendants seraient héritiers du duché de Bretagne, comme leurs aïeux; que si elle n'avait qu'un fils, le duché reviendrait à ses petits-enfants; qu'outre le douaire assigné par Charles VIII, elle en recevrait un de son nouveau mari, s'il mourait avant elle; enfin que si elle décédait la première, le roi jouirait du duché jusqu'à sa propre mort, mais qu'après cette mort il retournerait à ses *véritables héritiers*.

En se faisant traiter ainsi, l'altière duchesse n'oublia point ses sujets. Elle fit signer à Louis XII un traité déclarant « que le roi n'innoverait rien au gouvernement de la Bretagne, qui serait gouvernée de même que sous les ducs, tant pour ce qui regardait l'Eglise que ce qui était de l'administration civile; que, quand les offices vacqueraient, la reine y pourvoirait, et que les lettres de provision seraient expédiées par la chancellerie de Bretagne; que, quand il serait question de lever des tailles, des fouages ou quelque autre subside, les Etats seraient convoqués pour en faire l'octroi à la manière accoutumée; que les sujets du duché ne seraient point ajournés hors de la province en première instance, mais seulement en appel, et cela en deux cas seulement, comme il avait été décidé tant de fois; que le roi ne tirerait point les nobles hors du pays pour servir dans ses armées, si ce n'était dans le cas d'une extrême nécessité ou du consentement de la reine et des Etats; que le roi se nommerait duc de Bretagne et ferait battre monnaie d'or et d'argent

sous son nom joint à celui de la reine; que s'il y avait quelque changement nécessaire à faire aux coutumes du pays, il ne se ferait que par les Etats de la province; que les bénéfices ne seraient donnés qu'aux naturels du pays, à moins qu'il ne plût à la reine d'en gratifier des étrangers. »

Et non-seulement Anne reprit le gouvernement de la Bretagne, mais encore elle eut une grande part au gouvernement de la France. « Son pouvoir sur Louis XII, dit Mézeray, s'accrut avec son expérience, à tel point qu'elle disposait des plus grandes charges, le roi lui accordant cette grâce en dissimulant sa hardiesse, parce que, disait-il, il faut beaucoup accorder à une femme quand elle aime son honneur et son mari. »

Les graves préoccupations de son divorce et de son nouveau mariage n'avaient pas empêché le roi de travailler à des réformes intérieures d'une si haute sagesse, qu'elles lui méritèrent le titre de *Père du peuple*. Nous croyons devoir réunir ici tout ce que le roi fit pendant son règne pour l'amélioration de toutes les conditions.

Dès son avènement au trône, Louis avait donné une preuve éclatante de son désintéressement et de l'amour qu'il portait à son peuple en ne réclamant pas, selon l'usage, de nouveaux subsides pour les funérailles de son prédécesseur et pour les cérémonies de son sacre et de son couronnement. Quoique ce droit eût été reconnu par les Etats de Tours, qui avaient même réglé ce subside à trois cent mille livres, qu'il en eût fait l'avance de ses propres deniers et qu'il pût se faire rembourser cette somme, cependant il n'exigea rien; il diminua cette année les impôts, et annonça de nouveaux dégrèvements

pour les années suivantes, espérant, par des économies successives, ramener la somme des tailles à douze cent mille livres, chiffre marqué par les Etats tenus sous Charles VIII. Afin d'arriver à opérer des réformes utiles et prudentes, Louis, à peine monté sur le trône, forma une commission composée de magistrats présidés par Gui de Rochefort, pour examiner les abus et y apporter un remède convenable. C'est de là que sortirent ces ordonnances célèbres qui ont rendu le nom de Louis XII si cher à la nation.

La force publique, si importante pour la sécurité et la grandeur d'une nation, avait été, sous les règnes précédents, l'objet de si sages règlements, qu'il suffisait de les rappeler et d'en poursuivre la complète exécution. Par une ordonnance, Louis assura le paiement de la solde des troupes avec une telle exactitude, qu'il ne fut plus différé d'un seul jour. Afin de ne fournir aux soldats aucun prétexte de pillage et de relâchement dans la discipline, une seconde ordonnance statua que les troupes n'auraient de garnison que dans les villes murées, dont elles ne devaient point s'écarter sous les peines les plus sévères; une troisième imposa aux capitaines (qu'on s'appliqua d'ailleurs à bien choisir) la responsabilité de tous les désordres qui pourraient se commettre dans leurs compagnies. La ferme exécution de ces règlements ramena une admirable discipline dans les troupes qui, après avoir été auparavant la terreur des habitants des campagnes, en devinrent au contraire les protecteurs.

Un besoin vivement senti par toutes les classes, c'était de ramener à l'unité de valeur cette multitude de pièces de monnaie qui circulaient en France, sans avoir entre

elles de rapports fixes, ce qui nuisait infiniment aux affaires, soit au dedans, soit à l'extérieur. Louis ordonna une refonte générale, sans cependant pouvoir l'obtenir entièrement, car beaucoup ne voulaient pas faire connaître leur fortune, et d'autres craignaient encore que, sous le spécieux prétexte de la facilité générale et de l'utilité du commerce, le roi ne vînt à retenir une partie du numéraire.

Le grand conseil du roi, destiné à donner l'impulsion à toute la machine gouvernementale, érigé en collège ou en compagnie ordinaire sous les dernières années du règne de Charles VIII, n'avait été composé que du chancelier, du maître des requêtes et de ceux des sénéchaux et baillis qui se trouvaient par hasard à la cour. Louis XII, en confirmant cet établissement, dont il reconnaissait l'importance, eut soin de faire disparaître les expressions contenues dans l'ordonnance de son prédécesseur, qui semblaient placer les cours et le Parlement sous la dépendance de ce nouveau corps. Ce tribunal fut composé de vingt conseillers chargés de faire le service, alternativement, à la suite de la cour.

L'une des ordonnances les plus célèbres de Louis XII fut, incontestablement, celle qui concerne l'administration de la justice, la police et les fonctions de la magistrature. Comme on ne peut former un bon corps de magistrats qu'en pourvoyant à un sage remplacement des membres qui cessent d'en faire partie, il avait été résolu avec sagesse que la nomination des conseillers au Parlement se ferait sur une liste de trois candidats inscrits par le Parlement lui-même. Cette sage mesure, qui avait d'abord paru suffisante pour remédier à tous

les inconvénients, avait été éludée, soit par des intrigues des magistrats qui agissaient sur leurs confrères, afin de faire passer tel ou tel candidat, soit par le moyen employé par quelques magistrats âgés, qui, sentant que, dans un bref délai, ils ne pourraient plus remplir les devoirs de leur charge, se démettaient en faveur de certaines personnes. Il fut établi qu'à l'avenir les élections se feraient à haute voix, afin que chacun eût la responsabilité de ses actes, et que, dans le cas de résignation, le sujet présenté subirait un examen très sévère. Le récipiendaire faisait, dans tous les cas, le serment sur les saints Evangiles de remplir ses devoirs avec fidélité et intégrité.

Après avoir pourvu à de bons choix, afin de conserver dans le corps cette activité durable et de tous les instants, et cette intégrité, première vertu du magistrat, le roi ordonna que tous les quinze jours, ou au plus tard tous les mois, les présidents s'assembleraient et appelleraient avec eux deux ou trois conseillers de chaque chambre, d'une probité et d'une expérience reconnue; *qu'ils informeraient en leur honneur et conscience, et par le devoir de leur charge*, sur la conduite de ceux des conseillers ou autres membres de la cour qui seraient trouvés *irrévérencieux, nonchalants*, en contravention avec les ordonnances, qui ne s'acquitteraient pas avec zèle de leurs fonctions, ou qui auraient fait chose dérogeant à *l'honneur et à la gravité de ladite cour*; il enjoignit aux premiers magistrats d'infliger à ceux qui seraient convaincus ou suspects, des punitions proportionnées à leur faute, soit en usant à leur égard de réprimandes et de corrections fraternelles, soit en les privant pour un mois

de leurs gages, soit même en leur interdisant pour un temps l'entrée de la cour; il chargea les présidents, sur leur honneur et conscience, d'inscrire fidèlement sur un registre les résultats de ces mercuriales, et d'avoir soin que l'un d'eux vînt le lui apporter tous les six mois.

Un grave abus s'était glissé dans le Parlement; les membres les plus élevés de cette haute magistrature étaient souvent appelés pour prendre des informations sur les lieux mêmes de l'objet soumis au litige; ceux qui soutenaient le procès profitaient de ces circonstances pour influencer sur l'esprit du commissaire, et par lui sur la haute cour. Le roi toléra cependant la descente du Parlement pour les affaires majeures, telles que comté, évêché, etc.; mais, dans toutes les autres affaires, les enquêtes, lorsqu'elles devaient avoir lieu, devaient se faire par des magistrats locaux commissionnés à cet effet. Un autre abus non moins criant, c'était l'absence des conseillers qui, sous prétexte de maladies ou affaires, se retiraient dans une province éloignée. Pour remédier à ce mal, Louis ordonna qu'aucun désormais ne pourrait s'absenter sans en avoir préalablement fait approuver les raisons à la compagnie entière, *qui réglerait le délai le plus court que faire se pourrait pour le retour*; sans quoi, ajouta-t-il, *nous en chargerons la conscience des dites cours*.

Sachant combien le nombre des officiers inférieurs, véritables sangsues du peuple, arrêtait les affaires par la multitude des formalités inutiles, des écrits, des enquêtes, et multipliait des frais écrasants pour le pauvre, le roi ramena le nombre des procureurs à celui qui existait anciennement, et défendit de citer plus d'un certain nombre de témoins.

Après avoir réglé la justice dans les tribunaux supérieurs, le roi songea à la réorganiser dans les juridictions inférieures, qui, livrées à l'appréciation des prévôts, baillis et sénéchaux, avaient besoin d'une réforme plus radicale, à cause des abus qui s'y étaient multipliés. La justice, confondue avec l'autorité administrative, ne pouvait avoir cette indépendance si nécessaire dans l'exercice de l'une des fonctions les plus délicates. Il établit alors des juges inamovibles dans les provinces, assura aux nouveaux juges une existence honorable, et fixa leurs honoraires pour les enquêtes dont ils pourraient être chargés. A côté de ces juges se trouvait une foule parasite de sergents, établis sous toutes les formes pour arracher de l'argent aux plaideurs. Louis supprima ces abus, quelque invétérés qu'ils fussent : « Voulant, ajouta-t-il, relever » notre peuple des graves exactions et vexations qu'il » souffre à cause de la multitude des sergents extraordi- » naires qui sont en notre royaume, avons ordonné et » ordonnons qu'ils soient réduits au nombre ancien, en » ne conservant que ceux qui sont de bonne vie et sau- » ront lire et écrire, et en leur ôtant à leur tour le droit » de se créer des aides ou sous-sergents, sous peine de la » perte de leurs offices et d'amende arbitraire. »

Les grands, chez lesquels le souvenir des droits féodaux subsistait toujours, prélevaient sur leurs vassaux des cens, des tailles, des corvées, des dîmes ou autres redevances. Pour délivrer tous ses sujets de ces oppressions, même volontaires, il défendit à *toute manière de gens*, de quelque autorité, prééminence et qualité qu'ils fussent, de prendre ou exiger à l'avenir, sous quelque titre que ce pût être, sur leurs vassaux, sujets ou voi-

sins, aucune exaction par forme de tailles, corvées ou redevances, à moins qu'ils ne pussent les y contraindre en justice réglée, sous peine de rendre le double de ce qu'ils auraient reçu. Il menaça même d'une amende arbitraire ceux qui se seraient soumis à un paiement indu.

Quoique la Normandie et la Provence eussent des parlements établis par ordonnance, cependant ces parlements n'étaient pas encore constitués : la Normandie était toujours réduite à son échiquier, composé d'évêques, d'abbés, de hauts barons et de quelques légistes ; la Provence n'avait pour juge en dernier ressort que le tribunal du sénéchal, presque toujours dégarni d'assesseurs. Craignant que la Normandie ne voulût garder ses anciennes institutions et repousser les nouvelles, si elles lui étaient imposées, il fit consulter les Etats de cette province par Georges d'Amboise, qui fit accepter un parlement sédentaire composé de quatre présidents, dont deux ecclésiastiques, et de vingt-sept conseillers, dont douze clercs et quinze laïques. Cette cour fut chargée de juger les causes d'appel des bailliages de Rouen, de Caux, de Caen, de Coutances, d'Evreux et de Gisors. L'institution du parlement de Provence rencontra plus de difficultés ; il fallut supprimer plusieurs degrés de juridiction et statuer que les affaires considérables seraient portées au Parlement en première instance.

Il y avait un prodigieux abus de la part d'un corps qui aurait dû donner l'exemple de la docilité aux lois et de l'amour de l'ordre, afin d'insinuer ces principes dans l'esprit de ceux qu'il formait. L'Université, corps fameux par sa science et ses vingt-cinq mille écoliers, avait

reçu de nos rois, pour faciliter le développement des études, des privilèges qu'elle savait défendre. Etendant ces privilèges d'une manière exorbitante, elle voulait protéger tous ceux qui étaient inscrits sur ses registres, qu'ils eussent étudié ou non, et cela non pas seulement pendant le cours de leurs études, mais pendant toute leur vie. Le roi rendit une ordonnance pour ramener les privilèges de l'Université à leur vraie signification et retrancher tous les abus. L'Université se souleva au premier bruit de l'atteinte portée à ses privilèges, interdit la prédication, menaça d'user du droit, qui lui avait été accordé par le Pape, de frapper de l'excommunication. Le roi fit venir des troupes, et sut si bien réduire à l'obéissance les maîtres et les élèves, que, saisis d'épouvante, tous vinrent se jeter à ses pieds, lui demander pardon du désordre qui avait pu exister, et le conjurer de conserver à *sa fille aînée* la protection dont il avait daigné la couvrir. Le cardinal d'Amboise répondit, en présence du roi, que le retranchement, non pas des privilèges, mais des abus qui en étaient nés, ne devait aucunement les étonner; que, loin de s'élever contre les mesures adoptées par le roi, ils auraient dû avoir la sagesse de les accepter; que, par leur conduite, ils auraient mérité de les perdre tous : « Retournez donc promptement, dit » le cardinal, vers ceux qui vous ont envoyés; faites que » tout rentre dans le devoir; effacez, par votre modestie » et une conduite irréprochable, le souvenir de votre » faute, et ne craignez point, après cela, de manquer de » privilèges. » Les députés, s'étant adressés au roi, lui demandèrent s'il n'avait point d'autres ordres à leur donner : « Saluez de ma part ceux de vos confrères qui

» n'ont point eu de part à la sédition ; quant aux autres,
» je ne m'en soucie guère. Ils ont osé m'insulter dans
» leurs sermons, ajouta-t-il les larmes aux yeux, je les
» enverrai bien prêcher ailleurs. »

Quelques jours après, le roi traversait le quartier Latin, précédé des archers de sa garde et de deux cents gentilshommes de sa maison, armés de toutes pièces et la lance en arrêt. Il se rendait au Parlement, afin de faire enregistrer une seconde fois l'arrêt explicatif ou plutôt restrictif des droits de l'Université. Quelques-uns des principaux émeutiers, parmi lesquels le fameux Standouk, principal du collège de Montaigu, furent dénoncés. Standouk, condamné au bannissement perpétuel pour avoir déclamé publiquement contre le procès intenté à Jeanne de France et le mariage d'Anne de Bretagne, obtint plus tard son pardon, parce que le collège de Montaigu, « où l'esprit était aussi aigu que les dents, » fondé spécialement pour les pauvres, menaçait de tomber si Standouk n'eût continué à le soutenir de sa fortune.

§ II. *Continuation des guerres d'Italie. — Première conquête du Milanais (1498-1499).*

Le premier événement du règne de Louis XII, qui se présente par ordre de date, c'est la continuation de la guerre d'Italie ; guerre funeste par le sang qu'elle coûta à la France, mais qui eut de si grands effets sur l'esprit et sur les mœurs, et dont les résultats pour les arts, les sciences, les lettres, le gouvernement lui-même furent immenses.

En pénétrant en Italie, nos rois, nos hauts et puissants seigneurs, nos artistes, nos guerriers, nos diplomates,

nos sénéchaux se trouvaient dans un monde nouveau, se voyaient en contact avec des hommes de génie, des œuvres gigantesques qui n'ont pas encore été égalées jusqu'aujourd'hui. Les écrits de Dante, de l'Arioste, du Tasse, de Machiavel, et plus tard les œuvres du Titien, de Raphaël et de Michel-Ange firent une vive impression sur nos guerriers, nos politiques et nos artistes. Nos rois étonnés cherchèrent à s'attacher quelques-uns de ces hommes fameux, à les entraîner en France, afin d'y introduire leur art ou d'y développer leurs connaissances. L'architecte Rossi, de Florence, appelé par François I^{er}, commença les travaux de Fontainebleau ; le Primatice continua ces travaux, et ordonna le plan de Chambord. Le Titien, déjà vieux, consentit à venir en France, et chacun sait qu'il mourut entre les bras du roi qui l'avait appelé. André del Sarto, Benvenuto Cellini, dont le chef-d'œuvre attire l'admiration au Louvre, furent reçus et honorés dans notre pays. Si l'art italien engageait nos artistes à étudier la nature, à concevoir la passion et à lui conserver son caractère, la littérature italienne eut aussi pour effet de porter nos écrivains à étudier avec plus de soin la forme antique, à dégager notre versification et notre prose de ces lourdes constructions qui rendaient la lecture des écrivains des siècles précédents si difficile. Du reste, nous apprécierons ailleurs l'influence de la renaissance sur le goût et les mœurs, et nous montrerons qu'elle eut pour effet de faire revivre le paganisme aux sein des sociétés chrétiennes. Ces courtes réflexions accompagneront, nous n'en doutons pas, le lecteur dans les guerres dont nous allons lui offrir la continuation.

En montant sur le trône, Louis XII avait pris le titre de duc de Milan, auquel il joignit ensuite celui de roi de Jérusalem et des Deux-Siciles. Ses droits sur la Sicile et Naples étaient les mêmes que ceux que Charles VIII avait fait valoir. Nous avons déjà observé que ceux qu'il avait sur le Milanais remontaient à son aïeule Valentine Visconti. Ces nouvelles prétentions pouvaient être contestées, parce que la succession des femmes à la couronne ducale de Milan était repoussée par plusieurs, qui regardaient ce fief comme masculin. Il est vrai que les Sforza n'avaient obtenu le duché que par la ligne féminine, mais ils avaient pour eux le fait accompli et le consentement de la nation.

Avant de s'engager dans une guerre qui pouvait être longue et dangereuse, Louis XII songea à se faire des alliances. L'Angleterre avait été, sous les premiers rois de la branche des Valois, une ennemie dangereuse pour la France. Quoique les dissensions intérieures eussent abaissé et réduit à l'impuissance un peuple orgueilleux, Louis XII, dès son avènement au trône, se hâta de renouveler le traité d'Etaples ; quelques articles y furent ajoutés pour mettre un terme à la piraterie exercée par les deux peuples l'un sur l'autre, et pour refuser le droit d'asile aux rebelles des deux États.

L'empereur Maximilien aurait dû défendre le duc de Milan, son vassal, contre la France, son ennemie naturelle, s'il eût été alors en état de défendre personne ; mais il se soutenait à peine contre les Suisses, qui achevaient d'ôter à la maison d'Autriche ce qu'elle possédait encore sur ce pays. Maximilien joua donc dans cette circonstance le rôle forcé de l'indifférence. Il avait fait une

tentative sur le duché de Bourgogne, mais elle fut vivement repoussée. Louis XII termina tranquillement ses démêlés avec le fils de cet empereur, Philippe-le-Beau, père de Charles-Quint, maître des Pays-Bas. Philippe abandonna tous les droits qu'il prétendait avoir sur certaines parties de la Bourgogne, et rendit hommage à la France pour les comtés de Flandre et d'Artois. Le chancelier Gui de Rochefort reçut dans Arras cet hommage ; il était assis et couvert, tenant entre ses mains les mains jointes du prince qui, découvert, sans armes et sans ceinture, prononça ces mots : « Je fais hommage à Mon- » sieur le roi pour mes pairies d'Artois et de Flandre. »

Dès le 5 août 1498, le roi d'Espagne, dont la politique était aussi tortueuse qu'habile, avait également signé son traité avec le roi de France ; il espérait que tous ses armements tourneraient à son avantage. Ferdinand s'engageait à demeurer neutre pendant la guerre de Lombardie, à renoncer à tous ses précédents engagements et à ne se réserver d'autres alliés que Maximilien, l'archiduc son fils, le duc de Lorraine et le roi d'Angleterre. Pour gagner le Pape, Louis donna au cardinal César Borgia, qui quitta alors l'état ecclésiastique, une partie du duché de Valentinois, et lui promit de restituer au domaine de Saint-Pierre quelques terres de la Romagne que le Pape réclamait sur ses voisins. Le roi fit aussi un traité avec Venise, et lui abandonna, du duché de Milan, les places situées entre l'Adda, le Pô et l'Oglio. Pour obtenir pleine liberté de passage en Savoie, le roi donna une forte pension au duc, et reconnut son absolue indépendance ; enfin, il se hâta de renouveler son alliance avec les Suisses. Tout en s'occupant de ces mesures politiques,

le roi rassemblait une armée forte de dix mille chevaux et de treize mille fantassins, dont cinq mille Suisses, et mettait à sa tête le comte de Ligny, d'Aubigny et Trivulzio, officiers du plus haut mérite.

Aussitôt que Ludovic vit l'orage se former, il s'adressa à l'empereur Maximilien, trop occupé alors contre les Suisses pour pouvoir le secourir ; il se lia avec le roi de Naples qui, redoutant pour lui-même les armes du roi de France, se préparait à le combattre sur ses terres ; il essaya de rattacher à sa cause les Vénitiens, et, voyant qu'il ne pouvait y parvenir, il eut le talent d'attirer contre ces républicains les armes de Bajazet.

Se trouvant réduit à ses seules forces, Ludovic essaya de surexciter le sentiment national, promit de détruire tous les abus et de donner satisfaction à tous les vœux. Il forma une armée de quarante mille hommes, et fit fortifier les places les plus exposées. Il aurait pu avoir un habile général dans le marquis de Mantoue ; mais il se l'était aliéné, en sorte qu'il fut obligé de remettre le commandement de son armée à l'incapable et lâche San-Severino, à qui il donna pour règle de conduite, de défendre toutes les places jusqu'à la dernière extrémité et de ne livrer aucune bataille. Il ne livra, en effet, aucune bataille ; mais il n'eut pas le courage de défendre valeureusement les places attaquées et ne sut pas inquiéter les Français, qui s'avancèrent bientôt comme un torrent.

« Dans l'espace de trois jours, le faubourg, la ville et la citadelle d'Anona tombèrent au pouvoir des Français, et ils en passèrent la garnison au fil de l'épée. On a déjà vu que c'était ainsi qu'ils débutaient ordinairement à

leur entrée dans l'Italie , afin de répandre la terreur de leurs armes. Il n'en fallait pas tant pour épouvanter San-Severino, qui alla s'enfermer avec toute son armée dans Alexandrie. Les forces qu'il avait à sa disposition lui auraient cependant permis de donner beaucoup d'inquiétude aux Français. Ceux-ci, maîtres du cours du Tanaro, s'avancèrent à quatre milles d'Alexandrie, et entrèrent dans Valenza par la trahison du gouverneur. Le même homme, vingt ans auparavant, avait livré à Ludovic une porte de la ville de Tortone qu'il gardait pour le jeune duc Galéas Sforza, possesseur de Valenza, sur la droite du Pô. Les Français s'emparèrent bientôt de Bastignano, sur la même rive, de Voghera, de Castelnovo, de Ponte-Turone, sur la rive droite du Tanaro, et enfin de Tortone, dont la ville et le château furent abandonnés par Antoine Palavicino. Ils purent alors investir Alexandrie, qu'ils commencèrent à battre en brèche.

« Cependant la rapidité de tels succès avait fait perdre tout courage à Ludovic. Ce prince, si arrogant dans la prospérité, rassembla le peuple dont il avait encouru la haine : il protesta de son attachement pour ses sujets ; il rappela que lui seul, de tous les souverains de son temps, s'était assujéti à donner des audiences publiques où il accueillait toutes les réclamations. Il promit de supprimer une partie des impôts ; il s'efforça de faire redouter aux Milanais la domination des Français ; il annonça l'arrivée prochaine des secours qu'il attendait, et du roi de Naples, et des Suisses, et de l'empereur ; il sollicita l'affection des peuples. Cette force irrésistible que méprisent les tyrans dans la prospérité, et qu'ils implorant dans l'infortune, Ludovic l'implorait en vain. »

A l'est de ses États, le sort des armes avait favorisé les Vénitiens; entrés dans la Ghiara d'Adda, ils s'étaient emparés de la place de Caravagio, sous les murs de laquelle François Sforza les avait battus cinquante-trois ans auparavant. Maîtres des autres villes voisines de l'Adda, ils jetaient un pont sur ce torrent, lorsque le comte de Cajozzo, que le duc de Milan leur avait opposé, reçut l'ordre de se rendre précipitamment à Alexandrie, pour s'y joindre à San-Severino. L'armée de Venise, à cheval sur l'Adda, poussait ses courses jusque sous les murs de la nouvelle Lodi, fondée par l'empereur Frédéric-Barberousse, tandis que Cajozzo ne construisait qu'avec lenteur le pont qui lui était nécessaire pour traverser le Pô. Il donnait ainsi aux Français, par insouciance ou par trahison, le temps d'enlever Alexandrie. A peine quelques portions de murailles de cette place étaient-elles entourées par leurs canons, que San-Severino, effrayé, s'évada pendant la nuit, avec un détachement de cheval-légers, laissant le reste de ses troupes sans ordre et sans instruction. Les Français, profitant du tumulte qu'occasionna la nouvelle de cette défection, pénétrèrent dans la ville à la pointe du jour, la mirent au pillage, et firent prisonniers les soldats que San-Severino avait abandonnés.

Egalement desservi par un traître et par un lâche, voyant toutes ses villes se soulever, la forte Mortara et l'antique Pavie capituler, le peuple insulter sous ses yeux à son autorité, son propre trésorier tomber en plein jour sous les coups d'un assassin, le duc de Milan crut devoir songer à mettre sa vie en sûreté. Il quitta sa capitale en versant des larmes amères, et il dirigea ses pas vers Inspruck, où il espérait trouver ce même Maximi-

lien, qu'il avait reçu plusieurs années auparavant plutôt comme un officier de sa maison que comme un prince revêtu de la dignité impériale.

Le duc n'était pas encore sorti de ses États, que Milan et toutes les villes de son duché traitèrent avec le général français. Gênes fit aussi sa soumission. Celui que Ludovic avait préféré au petit nombre de ses amis pour lui confier le château de Milan, qui passait alors pour imprenable, n'attendit pas même que sa forteresse fût honorée de quelques coups de canon ; cet infâme vint en échanger les clefs contre une somme d'argent. Sa perfidie fut aussi odieuse aux Français que funeste au prince dont il trahissait la confiance et qui se trouvait, dans l'espace de vingt jours, dépouillé de l'État qu'il avait usurpé.

La révolution de la Lombardie s'était opérée avec une telle rapidité, que tout le Milanais avait été soumis en vingt jours. Louis XII franchissait les Alpes pour venir prendre part aux opérations militaires, lorsqu'il apprit la soumission de cette province. Il fit son entrée solennelle à Milan le 2 ou le 3 octobre, en habit ducal, pour se rendre agréable aux Milanais. Toutes les classes de la société accoururent à sa rencontre pour le féliciter. Il y répondit en répandant des faveurs sur la ville, en accordant des pensions aux gens de lettres et aux artistes, et en armant chevaliers les guerriers les plus illustres.

Tous les princes italiens se pressaient autour du vainqueur, les uns pour le féliciter, les autres pour se faire pardonner leur ancien attachement au duc Ludovic. Le Pape n'oublia point, dans ces conjonctures, de réclamer l'exécution des promesses du roi, qui donna effective-

ment des troupes au duc de Valentinois, pour l'aider à mettre sous son obéissance particulière, plutôt que sous l'autorité du Saint-Siège, les principales villes de la Romagne. Yves d'Allègre et le bailli de Dijon commandaient ces forces auxiliaires prêtées par le roi; leurs premiers efforts furent couronnés par des succès rapides.

Le roi, rappelé en France, à l'occasion de la naissance de sa fille Claude, établit gouverneur du Milanais le maréchal Jean-Jacques Trivulzio, qui prépara une contre-révolution.

Il paraît singulier que Louis XII ait été adoré de ses sujets de France et détesté des Italiens. L'étonnement disparaît lorsqu'on examine de près la conduite du roi à l'égard des deux peuples. Habitué à traiter le Français avec cette loyauté qui fait le beau de son caractère, il réforme les abus, diminue les charges publiques et mérite le glorieux surnom de *Père du peuple*. Lorsque Louis a franchi les Alpes, qu'il se trouve au milieu des Italiens rusés, il semble perdre sa franchise pour prendre la perfidie italienne. Trop fidèle aux leçons de Machiavel, il se plaît à trahir ses alliés, à violer sa parole, à lutter de fausseté avec le trop fameux César Borgia. Il s'allie aux Vénitiens et tourne ensuite ses armes contre cette république; il appelle les Espagnols, ses plus redoutables adversaires, au partage du royaume de Naples; il change tant de fois et si légèrement d'alliés, que chacun se tourne contre lui, et il prouve ainsi qu'il n'a été qu'un plagiaire maladroit de Machiavel. C'est dans ce double caractère qu'on trouve l'explication du règne de Louis XII, la raison des éloges que nos auteurs lui ont donnés et du blâme sévère dont les Italiens l'ont poursuivi.

Les Milanais, qui avaient célébré les hautes vertus de Louis XII et exagéré ce qu'il avait fait en France, espéraient qu'il allait abolir tous les impôts, attente qu'il lui était impossible de réaliser. Le peuple, peu satisfait de la diminution des charges publiques opérée par le roi, fut très mécontent de perdre une partie de ses villes, qui avaient été cédées aux Vénitiens, au Pape et au duc de Savoie. Habitué à l'administration des Sforza, qui avait été souvent despotique, mais qui, sous plusieurs rapports, avait un caractère national, les Milanais avaient vu avec douleur Ludovic-le-Maure obligé de chercher un refuge en Allemagne, et le jeune Galéas Sforza prisonnier en France. Les soldats français, avec la légèreté qui les caractérise, ne respectaient pas les bonnes mœurs et outrageaient les citoyens. Mais la cause la plus forte du mécontentement général fut le choix du gouverneur, Jean-Jacques Trivulzio, Milanais d'origine, qui, appartenant au parti des Guelfes, ayant été persécuté en cette qualité et obligé de quitter sa patrie, se montra extrêmement sévère et souvent injuste à l'égard de ses anciens ennemis. En peu de jours le Milanais, livré à une excessive fermentation, fut soulevé par les agents de Ludovic, tandis que lui-même recrutait des Francs-Comtois et des Suisses, et entra en Italie par Côme. Le comte de Ligny l'arrêtait dans sa marche, lorsque Trivulzio, pressé dans Milan, le conjura de se rapprocher de lui. Mais il ne put le secourir, car l'orage devint tellement effrayant, qu'après avoir mis dans le château des troupes munies de vivres, Trivulzio quitta la ville, opéra rapidement sa retraite du côté des frontières de la Savoie, et se dirigea vers Novare. Après y avoir jeté

quatre cents lances, il vint s'enfermer dans Mortara. Il était de la destinée des Français de faire plus facilement des conquêtes que de les conserver. Ce que n'avait osé Trivulzio dans le cœur du Milanais, quelques troupes vénitiennes l'exécutèrent sur les rives du Pô et de l'Adda. Plaisance et Lodi furent contenus par elles; Alexandrie et toutes les places du même côté ne firent aucun mouvement; le seul voisinage d'Asti leur imposait.

Yves d'Allègre, qui avait été envoyé à César Borgia pour l'aider à conquérir les places de la Romagne, venait d'emporter Imola et Forli, lorsqu'il reçut l'ordre de rejoindre l'armée française. Il se sépara du duc de Valentinois, et, traversant avec assez de rapidité les territoires de Parme et de Plaisance, il entra dans Tortone, à l'invitation des Guelfes, dont les propriétés ne furent pas plus épargnées que celles des Gibelins. Mais, après cette odieuse expédition, d'Allègre, abandonné par les Suisses, que Ludovic avait gagnés, fut forcé de se réfugier dans Alexandrie.

La plus belle retraite fut, incontestablement, celle de Louis d'Ars. Avec quarante hommes d'armes et quatre-vingts archers, il traversa toute la Haute-Lombardie, depuis Bellinzona jusqu'à Novare, marchant presque toujours par des chemins de traverse, attaquant les détachements isolés et enlevant les vivres à la pointe de l'épée.

A la nouvelle du soulèvement du duché de Milan, Louis XII fit partir La Trémouille, son plus grand capitaine, avec cinq cents hommes d'armes, et commanda au bailli de Dijon de se rendre en Suisse pour y faire de nouvelles levées.

Les Suisses, habitués à jouir des plaisirs de la vie depuis qu'ils se vendaient aux rois, accoutumés à la licence des camps, honorés des éloges qu'on donnait à leur courage, sans lequel il semblait qu'aucune guerre ne pouvait se faire, accoururent en foule se ranger sous les étendards français et furent bientôt près de Novare, qui venait de succomber.

Le cardinal d'Amboise, chargé par le roi de passer les monts pour diriger toutes les opérations, établit généralissime le duc de La Trémouille, qui arrivait en Italie à la tête de douze cents hommes d'armes, de quatre mille piétons et d'une puissante artillerie. Ludovic était alors sous les murs de Novare, avec une armée double de celle des Français; pour la vaincre, La Trémouille recourut à une ruse. Les Cantons, vendant leurs soldats à tous ceux qui voulaient les acheter, venaient de prescrire qu'à l'avenir les Suisses ne combattraient pas contre des Suisses. Cet ordre fut proclamé dans le camp de Ludovic. Le général français obtint des officiers suisses qu'il ne serait publié dans notre armée qu'après la bataille.

La Trémouille s'avança alors vers Novare pour se mesurer avec Ludovic. Les Suisses, qui formaient la principale force de l'armée milanaise, voyant les Français s'ébranler et leur opposer leurs compatriotes, déclarèrent qu'ils ne voulaient pas se battre et rentrèrent dans la ville. Les gendarmes bourguignons, albanais et lombards les suivirent et contraignirent Ludovic à se retirer avec eux. La Trémouille se fortifia dans le lieu qu'il occupait, afin de lui couper toute communication avec Milan.

Dans la position embarrassante où se trouvait l'armée

milanaise, les Suisses qui en faisaient partie s'engagèrent à la sauver en obtenant des capitaines français des sauf-conduits pour les principaux corps. Ils en obtinrent, en effet, pour eux et pour les Franks-Comtois ; mais ils eurent un refus relativement aux Lombards et aux Stadiotes. Ils conclurent alors un autre marché dont l'infamie était si grande, qu'ils n'osèrent le mettre au jour, mais le colorèrent d'une surprise. Ils vendirent le malheureux Ludovic, à condition que les Français les prendraient dans leurs rangs.

Cependant deux Français engageaient le duc de Milan à se confier à la générosité de la France et lui promettaient qu'il serait bien traité. Il avait accepté ; mais les Suisses ne l'entendirent pas ainsi : ils exigèrent qu'il demeurât, pour sortir avec eux.

Le 10 avril, jour choisi pour l'exécution de l'abominable traité, la cavalerie lombarde sortit la première ; les gendarmes français l'attaquèrent avec la plus grande vivacité, lui tuèrent une partie de ses hommes, firent les autres prisonniers ; il s'en échappa à peine quelques-uns. Les Bourguignons (Franks-Comtois) se présentèrent ensuite, baissèrent leurs armes, offrirent leur sauf-conduit et passèrent librement. Les Stadiotes ou Albanais se présentèrent après eux ; n'ayant pas de sauf-conduit, ils furent traités comme les Lombards. Les Suisses se présentèrent enfin, au nombre de quinze à vingt mille, et défilèrent deux à deux entre les rangs de l'armée française. Malgré le soin avec lequel chaque soldat était examiné, huit mille hommes étaient déjà passés sans qu'on eût reconnu Ludovic Sforza. La Trémouille, se croyant joué, s'emporta et déclara qu'il chargerait les

Suisses s'ils ne lui livraient le duc de Milan; mais il avait aussi des Suisses dans son armée, qui lui dirent que s'il se rendait coupable de ce crime, ils prendraient les armes pour la défense de leurs compatriotes; il fut obligé de laisser continuer le défilé et de redoubler d'attention. Il trouva parmi les Suisses deux hommes plus traîtres que les autres, qui consentirent à désigner le duc. « Et arriva le comte de Ligny parmi la presse, et » là le vint trouver à tous ses cheveux troussés sous une » coëffe, une gorgerette autour du col, un pourpoint de » satin cramoisi et des chausses écarlates, la hallebarde » au poing, et en ce point le prit, le comte de Ligny, » et le fit monter sur un courtaut que lui bailla le sire » de La Palisse. »

La Trémouille fit partir Sforza pour Lyon, où il réclama vainement la grâce de voir le roi, et d'où il fut conduit d'abord au Lys de Saint-Georges, en Berry, et ensuite dans le donjon que Louis XI avait fait bâtir à Loches. Cette prison fut le tombeau de Ludovic Sforza; ce prince y traîna les dix dernières années de sa vie, après avoir inquiété, par son ambition, l'Italie, la France, l'Espagne et l'Empire, après avoir usurpé la souveraine puissance par un assassinat et s'être aliéné tous les cœurs par sa vanité, son infidélité à ses engagements, sa confiance dans son propre mérite et sa jalousie contre l'habileté des autres. Le malheur qui s'appesantissait sur la tête de ce *fils de la fortune* avertissait les princes du danger des troupes auxiliaires, que l'on multipliait, sans aucune proportion, dans les armées, et sans aucun ménagement pour les peuples.

Tous les Suisses qui servaient dans l'armée française

voulurent retourner dans leur patrie avec leurs compatriotes; non contents de recevoir leur solde à Verceil, ils s'y livrèrent encore à de grands excès et s'emparèrent ensuite du château de Bellinzona, l'une des clefs de la Lombardie, qu'il eût été facile alors de racheter à prix d'argent, et qui leur fut laissé fort imprudemment.

Après la malheureuse affaire de Novare, le Milanais était obligé de courber de nouveau la tête sous le joug des Français. Le cardinal d'Amboise s'avança vers Milan, faisant garder à l'armée une discipline sévère, sans cependant pouvoir empêcher tous les excès. Quelques historiens trouvent exorbitant qu'il ait exigé que les Milanais se rachetassent au prix de 300,000 écus, et qu'il ait fait exécuter quelques chefs de la révolte. Le panégyriste de Louis XII assure avec raison que cette punition fut jugée bien légère, quand on songeait au nombre des délinquants et à la richesse de la cité et du pays; il ajoute que le cardinal d'Amboise passa plusieurs nuits sans dormir, afin d'empêcher que les gendarmes du roi ne pillassent Milan ou les autres villes du duché.

Plusieurs Etats limitrophes du Milanais ayant aidé les rebelles, le cardinal leur imposa de fortes contributions de guerre. Il établit, pour le gouvernement du duché de Milan, Charles Chaumont d'Amboise, son frère, et Éberard d'Aubigny, personnages plus capables que Trivulzio de maintenir le pays dans l'obéissance. Comme l'armée levée pour la conquête du Milanais était une lourde charge pour la France, et qu'on ne pouvait la licencier sans nuire aux desseins ultérieurs de la politique française, le cardinal, pour la conserver et en faire retomber le fardeau sur des puissances alliées, envoya Yves

d'Allègre, avec trois cents lances et deux mille fantassins, à César Borgia, qui travaillait toujours à la conquête de la Romagne.

Le cardinal d'Amboise mit encore sous les ordres du sire de Beaumont cinq cents hommes d'armes, trois mille cinq cents Gascons et autant de Suisses, pour aller secourir les efforts de Florence contre la ville de Pise. L'expédition de cette petite armée est peut-être l'un des épisodes les plus touchants de notre guerre d'Italie.

Pise, qui regardait les Français comme les auteurs de son indépendance, avait conservé pour la France la plus vive affection et faisait fête à tous les chevaliers français qui entraient dans ses murs. Lorsqu'elle apprit qu'un corps de troupes françaises s'approchait pour la combattre, elle résolut de les vaincre à force de générosité. Le sire de Beaumont, en arrivant devant Pise, y envoya Jeannet d'Arbouville et Hector de Monténart pour la sommer de se rendre. Après avoir été reçus avec les sentiments de la plus vive allégresse, ils furent conduits au palais de la Seigneurie et menés devant la statue de Charles VIII, placée au poste d'honneur pour ce qu'il avait fait en faveur de la cité. Les Pisans demandèrent aux envoyés, s'ils ne pouvaient conserver leur indépendance, d'être réunis au Milanais, auquel ils avaient jadis appartenu ; que si la France voulait absolument qu'ils fussent soumis à Florence, ils sollicitaient comme une grâce d'obtenir dans le Milanais un petit coin de terre où ils pussent se transporter avec tout ce qu'ils avaient de précieux. Les envoyés répondirent qu'ils n'avaient pas mission d'entendre ces propositions, que l'ordre du roi était positif. Les Pisans répliquèrent alors « que, à l'aide de

Dieu et de Notre-Dame, jusques à la mort, contre les Florentins défendroient leurs franchises. Toutefois avertirent les François que les eaux des fontaines et des puits d'autour de Pise étoient toutes empoisonnées et corrompues, et qu'ils se gardassent d'en boire, mais sûrement bussent de l'eau du fleuve; et aussi requirent aux François qu'il leur plût ne se trouver contre eux à l'assaut, mais à eux, aux Allemands et aux Florentins, s'il y en avoit, laissassent la mêlée. Après que les Pisans eurent fait leur requête et dit tout ce qu'ils voulurent, ils se mirent à part, et, ce fait, entrèrent dans le palais cinq ou six cents jeunes filles, toutes vêtues de robes blanches, et avec elles étoient deux femmes vieilles qui les conduisoient, lesquelles firent aux François telle harangue et pareille requête que les hommes avoient déjà faites. Et sur toutes prières aux François, comme tuteurs des orphelins, défenseurs des veuves et champions des dames, baillèrent en garde la pudicité recommandable de tant de pauvres pucelles..... Toutes éplorées, les supplièrent que, au moins, puisque toutes prières humaines avoient en dédain, que, en reconnoissant la Divinité, leur plût ouïr une laude en l'honneur de Notre-Dame, que par chacun soir chantoient devant son image. Les François à ce n'inclinèrent seulement le chef, mais jusques en terre ployèrent le genou. Devant l'image de Notre-Dame commencèrent les pucelles à chanter tout piteusement et de voix si très lamentables que là n'y eut François ni autre, à qui du plus profond endroit du cœur jusques aux yeux, ne montassent de chaudes larmes. »

Les Pisans reconduisirent les envoyés français aux

cris de : *Vive la France!* et envoyèrent au camp une ample provision de vivres. Quoique tant de marques de sympathie pour le nom français eût ému jusqu'aux larmes les soldats et les officiers, le sire de Beaumont, ayant des ordres positifs, ordonna l'assaut. Il fut repoussé par les assiégés au cri de : *Pise et France!* Dès le lendemain de cette journée, les Suisses se mutinèrent, exigèrent leur solde et reprirent le chemin de leurs cantons; les soldats français ne voulaient plus se battre; les canonniers racontaient qu'ils avaient vu la sainte Vierge repousser les boulets lancés contre une ville qui lui était consacrée. Comme il n'était plus possible de mener les Français contre Pise, le sire de Beaumont déclara aux Florentins la nécessité où il se trouvait de rentrer en Lombardie. La retraite fit le plus grand honneur à Pise. Un certain nombre de blessés et de malades, « ne pouvant suivre le train » de l'armée, demeurèrent là, couchés et étendus, à la » mercy de leurs ennemis, lesquels ils attendoient d'heure » en heure pour les venir assommer et leur couper les » gorges; mais mieux leur fut; car, après que l'armée fût » éloignée, sur le soir saillirent de Pise, aux torches et » falots, les femmes de la ville, faisant la recherche par » les haies et les buissons, pour trouver les malades et » blessés; et tous ceux qu'elles purent voir et rencontrer » amiablement prirent par les mains et doucement les » levèrent, puis, par sous les bras, les emmenèrent peu à » peu jusques à la ville, et dedans leurs hôtels les logèrent, où furent tous traités à souhait et soigneusement » pansés, que oncques ne furent mieux venus » (1). Une

(1) Jean d'Auton.

grande victoire eût été moins honorable pour l'armée française qu'une telle retraite.

On a fait un grave reproche à Louis XII d'avoir mis une partie de ses troupes à la disposition de César Borgia. Nous devons dire, pour sa justification, que Borgia n'était pas alors connu à la cour de France, et que d'ailleurs il fut l'instrument dont Alexandre VI se servit pour châtier la félonie de ses vassaux. Les Colonna qui, les premiers, avaient trahi les intérêts du Saint-Siège, furent les premiers châtiés. En vain, pour échapper aux ressentiments du Pontife, avaient-ils placé leurs fiefs sous la protection du Sacré-Collège, Alexandre avait de la ténacité et savait le secret de ne jamais trembler. Aussi les Colonna furent-ils obligés de venir en suppliants déposer dans le bassin d'or du Saint-Père les clefs de leurs forteresses. Pendant que le cardinal, leur parent, rachetait son salut par l'abandon de la riche abbaye de Subiaco, les Savelli, alliés des Colonna, obtenaient leur pardon à la même condition, en se dépouillant de leurs richesses en faveur du Pape.

Puis vint le tour des Ursins, ces feudataires de l'Eglise, serpents aux dards pleins de venin, comme les nomme le poète. Eux, leurs parents et leurs confidents, le duc de Gravina, Vitellozzo-Vitelli, réunis à Pérouse, songeaient à secouer le joug du vieux Pontife, à se déclarer indépendants, à recommencer cette existence de grande route qui leur convenait si bien (1).

(1) Audin.

§ III. *Traité de Grenade. — Deuxième conquête de Naples (1500-1504).*

Si la conquête du Milanais avait donné des inquiétudes aux grandes puissances sur l'insatiable ambition de la France, le projet de conquérir Naples était de nature à leur en causer bien davantage. Pour se rendre facile cette grande entreprise, Louis XII conclut des traités avec Philibert, duc de Savoie; avec les rois de Hongrie et de Pologne; avec Jean, roi de Danemarck et de Suède. Le plus important de tous fut celui qu'il fit avec Ferdinand-le-Catholique, roi d'Espagne.

Ferdinand avait été la principale cause de la perte du royaume de Naples sous Charles VIII; possédant de bonnes troupes et d'habiles généraux, unissant à une puissance redoutable une grande habileté, il était capable de rassembler contre le roi de France des éléments extrêmement divers. Louis XII crut qu'il était d'une bonne politique de se faire un ami d'un homme aussi habile. Ferdinand qui, sous Charles VIII, avait négocié avec la cour de France le partage du royaume de Naples, renoua avec la nouvelle cour des conférences d'où sortit le fameux traité de Grenade, par lequel les rois de France et d'Espagne se promettaient de conquérir en commun et de se partager ensuite le royaume de Naples, que gouvernait alors Frédéric, fils de Ferdinand II. Louis XII devait avoir la terre de Labour, les Abruzzes et les villes de Naples et de Gaëte, avec le titre de roi de Naples et de Jérusalem; la Pouille et la Calabre étaient cédées à Ferdinand, à qui Louis abandonnait absolument tous ses

droits sur la Cerdagne et le Roussillon. Comme il y avait des pâturages très riches et très étendus dans les Abruzzes, la Pouille et la Calabre, le droit de pâturage fut reconnu entre les deux Etats, à la condition de payer un droit à celui qui posséderait ces contrées. La France seule devait commencer l'expédition.

Frédéric de Naples comptant sur l'appui de ses bons parents d'Espagne, et ayant toujours réclamé, dans les pressantes nécessités, les armées espagnoles, il fut convenu que Gonsalve de Cordoue accourrait en armes à son appel, et, qu'une fois maître des principales forteresses du royaume de Naples, il déclarerait Frédéric déchu. Le Pape, en qualité de suzerain de Naples, avait été mis au courant de l'intrigue; il s'était engagé à faire paraître une bulle pour assurer le partage, et devait obtenir sa part dans la conquête. Tel était le fameux traité de Grenade, qui causa tant de malheurs à la France. Il a été l'objet d'un blâme universel, non-seulement parce qu'il renfermait une insigne fourberie, mais encore parce qu'il était entièrement contraire à nos intérêts bien entendus. La France était toute puissante en Italie; elle y avait pour alliés le Pape, Florence et la Savoie; Venise tenait à conserver notre amitié pour lutter contre les Musulmans qui l'attaquaient au levant; Maximilien formait de grands projets qu'il ne réalisait jamais; Gonsalve de Cordoue était alors occupé en Sicile à repousser les Turcs. Il semble donc que, si Louis XII voulait conquérir Naples, il devait le faire sans s'associer à l'astucieux Espagnol. Si cette tentative paraissait trop dangereuse, si l'on avait à craindre que, secouru par Gonsalve de Cordoue, Frédéric pût tenir tête à la France, il y avait

une autre combinaison bien meilleure, qui était de beaucoup préférable : c'était d'accepter les offres de Frédéric, roi de Naples. Ce monarque, qui s'était fait chérir de ses sujets et avait fait des efforts généreux pour rendre la prospérité à ses Etats, avait offert à Louis XII, pour prix de la paix, un tribut annuel, l'hommage féodal, et pour garantie de sa parole l'occupation de quelques-unes des places principales. Louis, se laissant flatter par le titre de roi de Sicile et de Jérusalem, se prépara à faire la conquête de Naples.

Le roi commanda deux armements, l'un par terre et l'autre par mer. L'armée de terre, qui se réunit à Parme, se composait de neuf cents lances d'ordonnance françaises et sept mille hommes de pied, Normands, Picards, Gascons et Allemands. Tous furent payés à Milan le 25 mai, pour trois mois. Jacques de Silly, bailli de Caen, commandait l'artillerie, composée de vingt-quatre fauconneaux et douze gros canons.

Les forces navales de Gênes, dont la France disposait, ne paraissant pas suffisantes, le roi fit construire dans les ports de la Bretagne et de la Normandie de nouveaux vaisseaux qui vinrent rejoindre la flotte génoise, sur laquelle on embarqua six mille cinq cents hommes, sous prétexte d'aller combattre les Turcs. Philippe de Ravestein la conduisit devant Naples.

L'armée de terre, sous les ordres de d'Aubigny, quitta Parme le 1^{er} juin 1501, suivit la route de Pontremoli et de Pise, et arriva devant Rome le 25. Le Pape réunit aussitôt le collège des cardinaux en consistoire secret, leur communiqua le traité passé entre la France et l'Espagne, leur donna lecture d'une bulle pour déclarer

Frédéric déchu du trône de Naples, et assurer le royaume aux rois de France et d'Espagne. Les troupes françaises connaissaient si peu les dispositions du traité secret, qu'ayant rencontré des Espagnols à Rome, ils les injurièrent et en tuèrent un certain nombre : c'étaient des ennemis pour eux.

Lorsque Frédéric eut connaissance de la marche des Français, il se prépara à la défense, envoya sur la frontière des Etats de l'Eglise six cents cheveu-légers et six mille fantassins qu'il avait pu réunir dans son royaume, et ouvrit ses principales forteresses à Gonsalve de Cordoue, qui arriva avec douze cents chevaux et huit mille fantassins. Bientôt après, la nouvelle du traité de Grenade, publié par le Pape, se répandit à Naples. Frédéric ayant accusé Gonsalve de perfidie, celui-ci nia le traité, parce que les Français étaient encore trop loin ; mais lorsqu'ils furent sur la frontière de Naples, il envoya réclamer les deux reines, l'une nièce et l'autre sœur de son roi. Frédéric, comprenant alors l'immensité du danger, abandonna tout le pays, à la réserve des trois places de Capoue, de Naples et d'Aversa. Il confia la défense de la première à Fabrice Colonna, celle de la seconde à Prosper Colonna, et se renferma dans la troisième.

Les Français, sans avoir rencontré l'ombre d'opposition, arrivèrent devant Capoue, où Colonna déclara qu'il s'ensevelirait sous les ruines de la place plutôt que de se rendre. L'armée française remonta alors le Vulturne, passa cette rivière, porta la dévastation dans les campagnes de Mataloni jusqu'à Nole et Aversa, qui lui ouvrirent leurs portes. Le 17 juillet, les Français revinrent devant Capoue, et bientôt pratiquèrent des brèches au

corps de la place, qui fut emportée et livrée à toute la férocity du soldat. Rien ne fut respecté; non-seulement les hommes armés, mais les femmes, les vieillards, les enfants furent massacrés : sept mille personnes furent égorgées. Nos soldats justifiaient ces actes de barbarie en disant qu'à l'ouverture d'une campagne il fallait frapper de terreur les ennemis par des actes de sévérité.

Après cette sanglante expédition, d'Aubigny vint camper à trois lieues de Naples. Frédéric, n'entrevoyant que malheur pour lui et pour son peuple dans une lutte désespérée, demanda de se retirer dans l'île d'Ischia, d'où il enverrait des ambassadeurs pour traiter avec le roi de France : il abandonnait Naples et tout son territoire aux Français. Ces propositions, parfaitement acceptables, furent agréées par d'Aubigny, par le duc de Valentinois et par le comte de Caïazzo, commandants des forces de terre. Frédéric s'embarqua pour Ischia, où il trouva Béatrix, sa sœur, veuve d'un roi de Hongrie, puis répudiée par Ladislas Jagellon, roi de Bohême, auquel elle avait procuré une seconde couronne; enfin Frédéric trouvait là sa nièce, cette belle et infortunée Isabelle, à laquelle Ludovic Sforza, oncle et tuteur de son mari, avait enlevé, par une rapide succession de forfaits, son époux, son fils et ses États.

Ravestein, commandant de la flotte française, n'ayant pas été consulté pour cet arrangement, trouva fort mauvais, en arrivant à Naples, qu'on eût accordé six mois au malheureux Frédéric pour traiter avec les rois, ses ennemis. Il lui donna l'ordre d'abandonner sa dernière retraite, s'il ne voulait être attaqué avec la puissante flotte qu'il avait sous son commandement. Le malheureux

prince descendit jusqu'à conjurer Ravestein de l'aider au moins de ses conseils, c'est-à-dire de l'informer de ses intentions, promettant humblement de s'y conformer avec docilité. L'amiral lui conseilla de se remettre au pouvoir du roi de France et de se confier à sa générosité. Ce conseil était d'autant plus amer, et les circonstances d'autant plus impérieuses, que l'infortuné monarque avait scrupuleusement exécuté les clauses de son traité, et que toutes ses places étaient, par ses ordres mêmes, au pouvoir des Français. Forcé de s'abandonner à la discrétion de ses ennemis, il ne pouvait balancer entre Louis XII, dont la droiture était généralement connue, et Ferdinand, qui n'avait point hésité à dépouiller le fils de sa sœur et qu'il était autorisé à regarder comme le principal auteur de sa disgrâce. Son ressentiment décida de son choix, et, ayant obtenu un sauf-conduit de d'Aubigny et de l'amiral, il s'embarqua avec sa femme et ses quatre enfants, en jetant un dernier regard sur ces riches contrées dont il avait été le souverain et qu'il ne devait plus revoir; il se rendit en France, où, pour prix de sa renonciation au royaume de Naples, il reçut le titre de duc du Maine et d'Anjou, avec un revenu annuel de vingt mille livres, que Louis XII n'eut à payer que pendant les trois années suivantes. Les frères Colonna, qu'il avait chargés de la défense d'Ischia à son départ de cette île, la gardèrent encore longtemps sous son nom, malgré les ordres qu'il leur envoya de la remettre aux Français.

Ravestein, voyant la guerre de Naples terminée, continua sa route vers l'Orient, pour y aller combattre les infidèles. L'Espagne, le Portugal et le grand-maître de

Rhodes devaient unir leurs forces à celles des Français; mais Gonsalve, qui formait de nouveaux plans de conquêtes, prétendant avoir besoin de toutes ses forces dans la Calabre, refusa de laisser partir un seul de ses soldats. Les Français, toujours aventureux, allèrent assiéger Métélin, l'ancienne Lesbos, donnèrent trois assauts sans succès, et, après avoir perdu beaucoup de monde, reprirent la route de Naples; mais, assaillis par une violente tempête, ils firent des pertes énormes sur les côtes de Cerigo, où ils furent jetés, et rentrèrent enfin à Naples, après une campagne extrêmement malheureuse. L'éloignement de ces troupes avait donné à Gonsalve de Cordoue l'espoir d'enlever aux Français la part qui leur avait été faite dans le royaume de Naples.

Il faut, pour assurer la conquête d'un royaume, des gouverneurs expérimentés qui sachent prévoir les difficultés et les résoudre. Louis XII avait d'habiles capitaines à Naples, mais les fièvres en enlevèrent plusieurs. D'Aubigny, resté le seul commandant général, atteint de la goutte, qui lui faisait perdre de son activité, fut retenu longtemps au lit; c'était cependant l'homme le plus capable de sauver la possession de Naples. Louis XII, déterminé à nommer un vice-roi, jeta les yeux sur Louis d'Armagnac, duc de Nemours, fils de ce duc de Nemours que Louis XI avait fait périr en 1477. Quoiqu'il fût âgé seulement de vingt-neuf ans, il reçut autorité sur tous les officiers qui se trouvaient alors à Naples, ce qui déterminait d'Aubigny à demander sa retraite; mais le roi lui adressa une lettre flatteuse dans laquelle il lui faisait si bien sentir le besoin qu'il avait de lui, qu'il consentit à rester à son poste. Il y eut toujours entre lui et le

vice-roi un sentiment de jalousie qui perça au dehors, et dont Gonsalve de Cordoue sut profiter.

Gonsalve, qui mérita si bien le titre de *grand capitaine* et non de *vertueux*, lui qui disait que la *toile d'honneur doit être grossièrement tissue*, éprouva plus de difficulté à soumettre la Calabre, que n'en avaient rencontré les Français. Une fois maître des contrées accordées au roi catholique, Gonsalve se mit à disputer sur les limites des possessions françaises et espagnoles. Le traité de Grenade, qui ne s'était pas expliqué assez clairement sur ce point, supposait la division du royaume en quatre provinces; mais, dès le temps d'Alphonse I^{er}, on en comptait douze : l'Abruzzi antérieure et citérieure et le comté de Noli se répondaient à l'Abruzzi de l'ancienne division; la terre de Labour et les deux principautés, à l'ancienne Campanie : c'était le partage des Français, qu'on ne leur disputait pas. La Calabre contenait la Calabre antérieure et citérieure et la Basilicate, la Pouille, les terres de Bari, d'Otrante et la Capitanate; il semblait que ce devait être le partage des Espagnols; cependant les Français réclamèrent la Capitanate et la Basilicate comme devant leur appartenir, et le comte de Ligny se mit en possession de la première, qu'il déclarait nécessaire à l'Abruzzi pour hiverner ses troupes (1).

Gonsalve ne dit rien tant qu'il eut à lutter pour s'assurer la possession de Tarente. Une fois maître de cette place, il chassa les Français établis à Atripalda et dans la Basilicate, et consentit ensuite à une entrevue avec le

(1) Sismondi.

duc de Nemours, dans laquelle ces deux capitaines arrê-
tèrent une suspension d'armes et convinrent que ces deux
provinces seraient occupées en commun jusqu'au traité
définitif.

Cependant le roi éprouvait des inquiétudes sur la pos-
session du Milanais, dont il n'avait pas reçu l'investiture
de l'empereur, ce qui lui faisait craindre que ses droits,
n'étant pas reconnus légalement, ne fussent pas stables,
d'autant plus qu'il y avait en Suisse une grande fermenta-
tion en faveur des Sforza. Après la soumission du
duché de Milan, trente ou quarante mille Suisses étaient
retournés dans leurs montagnes, où ils menaient cette
vie inquiète et vagabonde des guerriers habitués à la
licence des camps; ils dissertaient sur la dernière guerre
et se reprochaient amèrement d'avoir livré Sforza, puis-
qu'avec lui avaient disparu les sources les plus abondantes
de la richesse. Entretenus dans ces pensées par huit cents
émigrés milanais, sept mille Suisses se réunirent, pour le
rétablissement du duc de Milan, à Bellinzona, ville du
duché de Milan dont ils s'étaient emparés l'année précé-
dente, et s'avancèrent sur Lugano, dont ils se rendirent
si promptement maîtres, que le bailli de Dijon eut à peine
le temps de se retirer dans le château.

Les Suisses étaient nombreux et vaillants, mais ils ne
formaient pas une armée, car il leur manquait des capi-
taines pour les diriger; et d'ailleurs, marchant sans ordre,
sans subordination, sans commandant supérieur, ils li-
vraient des attaques au hasard, sans ensemble et consé-
quemment sans succès. Ils tentèrent de s'emparer du fort
de Misox, qui appartenait à Jean-Jacques Trivulzio, mais
ils ne purent y parvenir. Le cardinal d'Amboise eut le

temps de rassembler quatre mille piétons lombards et piémontais, auxquels se réunirent les seigneurs de Mantoue, de Ferrare et de Bologne; le comte de Dunois arriva encore avec deux cents archers de la garde royale. Les Suisses, très effrayés de pareilles forces, après avoir tenté sans succès de rompre la longue muraille située sur le lac Majeur pour arrêter leurs incursions, se virent environnés à Lugano; placés dans une position si périlleuse ils se montrèrent disposés à se retirer, et déclarèrent qu'ils étaient venus uniquement dans le dessein de réclamer d'abord ce qui leur était dû de leur solde, pour l'expédition de Charles VIII, puis le reste du prix convenu pour avoir livré Ludovic-le-Maure. Les Suisses, quoique poursuivis dans leur retraite sans pouvoir être entamés, rentrèrent dans leurs montagnes avec un butin immense.

Le but principal de cette excursion ayant été la possession de tout le comté de Bellinzona, Louis XII, qui avait trop d'intérêt de se bien conserver avec les montagnards, pour ne pas leur céder ce territoire, signa un traité, le 11 avril 1503, par lequel il leur accorda ce petit pays en toute souveraineté.

Afin d'obtenir de l'empereur l'investiture du duché de Milan, Louis XII, dans un voyage que Philippe-le-Beau, fils de Maximilien, fit en France en se rendant en Espagne, arrêta le mariage du fameux Charles-Quint, âgé de quinze mois, avec Claude de France, qui en avait vingt-deux. Cette princesse devait apporter en dot les duchés de Milan et de Bretagne. Si ce mariage se fût exécuté, c'en était fait de notre nationalité. Il se tint vers cette époque un congrès à Trente, où l'empereur Maximilien se trouva en personne; le cardinal d'Amboise y parut avec une

pompe vraiment royale, suivi de seize à dix-huit cents chevaux. Le 22 octobre 1503, il fut signé, dans le palais épiscopal de Trente, un traité par lequel la France, pour obtenir de Maximilien l'investiture du duché de Milan, lui promettait la Bretagne, et le Milanais pour dot de la princesse Claude fiancée à l'archiduc Charles ; elle s'engageait à soutenir Maximilien contre les Turcs, à l'aider à recueillir les couronnes de Bohême et de Hongrie, à lui faire obtenir la couronne impériale ; elle rappelait les Milanais bannis, donnait à Ludovic-le-Maure plus de liberté, et promettait de payer quatre-vingt mille écus pour droit de sceau de l'investiture.

Ce traité reçut quelques modifications lorsque l'archiduc traversa la France pour se rendre en Espagne ; on fixa à quatre ou cinq cent mille francs l'aide que Louis donnerait, en trois ans, à Maximilien, pour la guerre contre les Turcs, et à deux cent mille francs toutes les prétentions de l'empereur, y compris ses droits de sceau pour l'investiture.

Malgré ces traités qui paraissaient rassurer le roi, Louis XII sentit que sa présence était nécessaire en Italie. Les conventions avec les Suisses, dont nous avons parlé, n'étant pas encore arrêtées, il fallait contenir ces montagnards ; l'empereur Maximilien se proposait d'aller à Rome à la tête d'une puissante armée pour y recevoir la couronne impériale ; son passage à travers le Milanais pouvait être dangereux, il était nécessaire d'être sur les lieux pour le surveiller. Il y avait encore un autre sujet d'inquiétude extrêmement grave pour le roi. Tous les petits États d'Italie se plaignaient de Borgia, duc de Valentinois, pour lequel il n'y avait rien de sacré ; il ne

faisait des traités que pour arriver plus facilement à ses fins. Il n'y eut, en effet, ni violence, ni artifice, ni audace, ni scélératesse que César Borgia ne mît en usage; pour envahir huit ou dix petites villes, et se défaire de quelques petits seigneurs, il employa plus d'art et de courage que les Alexandre, les Gengiskan, les Tamerlan, les Mahomet n'en mirent à subjuguier une grande partie de la terre.

Plein du désir d'arriver à la papauté, et persuadé que César Borgia avait une haute influence sur les membres du Sacré-Collège, le cardinal d'Amboise le sauva pour avoir son appui. Ce ministre adoucit Louis, et le détermina à reprendre le chemin de son royaume.

Le roi de France quitta l'Italie dans un moment où sa présence était des plus nécessaires. Outre les causes de dissensions mentionnées ci-dessus entre les Français et les Espagnols dans le royaume de Naples, les monarques avaient encore aggravé les difficultés par le peu de soin qu'ils avaient mis dans le partage des provinces. Ainsi ils avaient donné à l'Espagne la Calabre, où se trouvaient ces seigneurs angevins que nous avons vus si dévoués à la France lors de la conquête du pays de Naples, et ils avaient assigné à la France la terre de Labour, où se trouvaient les Aragonais, qui avaient toujours vivement soutenu les bâtards d'Aragon. Ces seigneurs poussaient à la guerre le parti auquel ils étaient dévoués, pour se soustraire à la domination de ceux qu'ils regardaient comme leurs ennemis.

Les historiens ne s'accordent pas à nous dire par qui les hostilités commencèrent : les Français en accusent les Espagnols; ce qui est extrêmement probable, car le

caractère de Gonsalve de Cordoue et de son souverain Ferdinand, rend plausible toute accusation de trahison. Nemours ne tarda pas à répondre. Au commencement de la guerre, il y eut plutôt une série de pas d'armes, de duels, que de combats réels. On voit, à chaque page de l'histoire, des défis, des duels, des apertises d'armes qui rappellent toute l'ancienne chevalerie. Ce qui retarda le commencement de la lutte, c'est que Nemours avait reçu de Louis XII, toujours trompé par Ferdinand, la défense positive de faire aucune tentative, et que Gonsalve attendait de nouvelles forces d'Espagne pour pousser son adversaire.

Instruit de ce qui se passait, Louis XII envoya un faible renfort à Nemours, et somma Gonsalve d'abandonner la Capitanate et la Basilicate. Gonsalve se replia peu à peu, n'osant tenir la campagne, quoiqu'il eût des forces supérieures à celles des Français. Nemours, impatient d'effacer la gloire militaire de d'Aubigny, traversa l'Ofanto, vint camper non loin des lieux immortalisés par la victoire d'Annibal sur les Romains, et investit Canosa, ville qu'un tremblement de terre devait détruire deux siècles après. Cette place était alors sous la garde de Pierre de Navarra, illustre capitaine qui dut son élévation à son mérite, et ses malheurs à la fortune. Pierre fut le premier qui, pour l'attaque et la défense des places, ait fait dans les mines usage de la poudre. Il aurait su défendre plus longtemps la place confiée à ses soins, si Gonsalve, qui avait besoin de ses secours et de l'infanterie qu'il commandait, ne l'eût autorisé à la quitter. La garnison ne fut point prisonnière; elle sortit avec armes et bagages, et rejoignit Gonsalve

qui était trop faible pour tenir la campagne, mais qui conservait encore dans la Calabre ultérieure Manfredonia, Monte-San-Angelo, Seminara et Gerace ; dans la Calabre citérieure, Cosenza ; dans la terre d'Otrante, Tarente, Otrante et Gallipoli, et, dans la terre de Bari, Andria et le port intéressant de Barletta.

Gonsalve s'étant renfermé dans la place de Barletta, où il attendait des renforts d'Espagne, d'Aubigny proposa de l'attaquer vigoureusement pour s'emparer de la forteresse, faire prisonnier le grand capitaine espagnol et terminer ainsi la guerre. Nemours, jaloux de la gloire de d'Aubigny, repoussa cet avis et ordonna de prendre les petites forteresses qui étaient dans le voisinage, afin d'isoler ainsi Barletta et de parvenir plus facilement à s'en rendre maître, faux calcul dont les conséquences furent désastreuses. Il laissa, en conséquence, un faible corps autour de Barletta, et divisa le reste de ses troupes entre plusieurs capitaines qui devaient se porter sur quelques points stratégiques.

Louis d'Ars, à la tête d'un petit corps, voulait s'avancer jusqu'à Tarente, espérant que, secondé par les seigneurs du pays, il pourrait emporter cette place. Nemours s'y étant opposé, il surprit la ville de Bisceglia, où il fut bientôt assiégé par les Espagnols. Trop faible pour lutter contre eux, il poussait des cris de détresse et demandait des secours à Nemours, qui aima mieux le laisser succomber que de lui en envoyer. Bayard, dont le nom devenait déjà célèbre, y courut de lui-même.

Imbercourt et Grigny, auxquels Nemours donna seulement cent hommes d'armes et quatre cents fantassins, s'avancèrent dans la Basilicate avec cette petite armée,

qui, enveloppée par des forces trop supérieures, fut anéantie; Grigny fut tué et Imbercourt fait prisonnier.

D'Aubigny, envoyé en Calabre avec cent hommes d'armes et six cents fantassins, excita encore la jalousie de Nemours, qui souffrait de voir *tout le profit de la guerre passer à cet heureux Ecossais*. Quoique d'Aubigny, qui se vantait d'être du sang royal d'Ecosse, et qui était le capitaine le plus habile de toute l'armée, eût eu, avant de partir, une altercation extrêmement vive avec son général en chef, il n'en montra pas moins de courage et de talent dans son expédition. Il emporta la ville de Cosenza, qu'il livra au pillage. Il vola ensuite à la rencontre de quelques troupes débarquées de Sicile, auxquelles s'étaient réunis les Espagnols qui se trouvaient encore dans la province; il tomba sur elles à l'improviste et les tailla en pièces. Animé par ce succès, d'Aubigny, secondé d'ailleurs par les barons napolitains, mit le siège devant Terra-Nuova, place située au milieu de la Calabre ultérieure. Cette forteresse ayant fait une courageuse défense, le général Cardonna accourut à son secours avec plus de deux mille hommes. D'Aubigny détacha un corps de ses troupes sous le commandement de Mélito, qui, au lieu d'attendre l'ennemi en plaine et de le combattre au passage d'un torrent, s'engagea témérairement dans des gorges de montagnes et fut complètement défait.

C'était une perte considérable pour d'Aubigny, qui, après avoir tenu tête pendant assez longtemps aux Espagnols, malgré leur immense supériorité, se vit obligé de se replier sur Rosarno. Il ne put se contenir plus longtemps sur la défensive. Laissant sa cavalerie dans la

place, où elle ne pouvait cependant lui rendre aucun service, il vint occuper Gioia, avec son infanterie, et garnit de quelques canons la rive droite du Marro, pour dégouter les Espagnols de tenter le passage de cette rivière. Ceux-ci étaient commandés par Antoine de Leyva, qui, par l'audace, le bonheur et le génie, acquit depuis tant de renom dans le Milanais et en Autriche, et qui, trente-trois ans après, devait succomber au chagrin d'avoir conseillé à Charles-Quint sa honteuse expédition en Provence. De Leyva fit avancer son avant-garde pour amuser d'Aubigny par quelques démonstrations, tandis que le corps d'armée, remontant la rive gauche, profita d'un gué à un mille et demi au-dessus de Gioia.

D'Aubigny, s'apercevant trop tard du piège qui lui avait été tendu, marcha rapidement vers sa gauche, mais il trouva l'ennemi entièrement passé et déjà formé en bataille. La précipitation avait jeté le désordre dans les rangs des Français, qui furent brusquement attaqués et presque aussitôt taillés en pièces; ils prirent la fuite, abandonnant au pouvoir de l'ennemi leurs canons et une foule de prisonniers, parmi lesquels se trouvèrent plusieurs barons napolitains. D'Aubigny lui-même, s'étant imprudemment renfermé dans le petit fort d'Angirola, où il se vit promptement investi, fut contraint de se rendre aux vainqueurs: il perdit en un seul jour le fruit d'une savante et glorieuse résistance. Huit ans auparavant, dans les mêmes lieux, à Seminara, il avait battu le roi de Naples et Gonsalve.

La défaite de d'Aubigny était, pour l'armée française, un grand malheur; Nemours, en éparpillant tous les corps, les avait fait écraser. Ayant conservé pour lui-

même la conduite du siège de Barletta, il se fatigua de rester inactif devant une place savamment défendue, et se mit à faire des courses lointaines, sans remporter le moindre avantage, laissant le blocus de la place entre les mains de Jacques de Chabannes, sire de La Palisse. Les Français étaient logés dans les trois villages de Ruvo, Quarata et Terlizzi, d'où ils coupaient le passage à tous les convois de vivres. Gonsalve, dont les troupes étaient décimées par la famine et les maladies contagieuses, non-seulement soutenait la constance de ses soldats par le courage qu'il déployait et par les espérances qu'il savait chaque jour faire renaître dans les cœurs, mais il songeait encore à montrer au dehors la réputation de ses armes et de son infatigable activité. Castellaneta venait de chasser de ses murs cinquante lances françaises qui avaient, par leurs excès, lassé la patience des habitants ; cinquante autres lances, détachées pour surprendre un convoi d'argent qui se rendait, le long de la mer, de Trani à Barletta, venaient d'être taillées en pièces ; Gonsalve, informé en outre que les approches de Ruvo, place située à douze milles de Barletta, étaient négligemment gardées par Chabannes, se rendit, pendant la nuit, en vue de cette place, dirigea sur elle une batterie de quelques pièces de campagne, foudroya les murailles, ouvrit la brèche et força La Palisse de se rendre à discrétion. Il fit plus : il retourna à Barletta et y rentra sans obstacle, avant que les Français, dispersés dans leurs cantonnements, eussent eu le temps de se réunir et d'inquiéter sa marche et son expédition.

Nemours, instruit par tant de malheurs, ordonna à ses troupes de se réunir. Le désastre de d'Aubigny avait

permis à Octavien Colonna de se rapprocher de Gonsalve, avec deux mille Allemands, et à Pierre de Navarre et à Louis Errera de s'avancer du côté de Barletta, avec les corps qu'ils commandaient. Le premier principe de prudence prescrivait d'empêcher la jonction de ces différents corps. Négligeant d'enfermer Gonsalve dans Barletta, où la famine et la peste semblaient acharnées à la perte de ses troupes, on le laissa sans opposition se diriger vers Cerignola. Nemours, se hâtant de le poursuivre, traversa l'Ofanto presque à sec, et les deux armées se trouvèrent en présence à la chute du jour. Le duc de Nemours était à la tête de l'armée française, forte de cinq cents lances, de quinze cents cheval-légers et de quatre mille fantassins. La chaleur, alors excessive dans la Pouille, n'incommodait pas seule le soldat ; il était encore tourmenté par le vent qui soulevait d'épais nuages de poussière ; les Espagnols, arrivés les premiers, se retranchèrent derrière un large fossé, sur le bord duquel ils avaient élevé un rempart qu'ils garnirent d'une forte artillerie. Le duc de Nemours, à la tête du corps d'attaque, s'étant élancé vers l'ennemi sans soupçonner l'existence de ce fossé, se mit à le longer et fut tué par une balle ; les généraux qui le remplacèrent eurent le même sort. En moins d'une demi-heure les Français perdirent trois mille hommes ; leurs bagages demeurèrent entre les mains du vainqueur. Tout n'eût cependant pas été perdu si nous avions eu en Italie d'habiles officiers, car il était facile d'envelopper les Espagnols et de les vaincre par la famine.

On croit que c'est après cette funeste journée que des envoyés français et espagnols vinrent donner l'ordre de

suspendre les hostilités, parce que Louis XII était entré en négociation avec l'Espagne pour résoudre, par un traité, les différends qui existaient entre les deux Etats relativement à Naples. Philippe d'Autriche, ayant été magnifiquement reçu dans son passage par la France pour se rendre en Espagne auprès de Ferdinand et d'Isabelle, avait essayé de concilier les intérêts divisés, et avait obtenu la mission de traiter définitivement de la paix en repassant par la France. L'astucieux Ferdinand lui donna des instructions qu'on pouvait interpréter dans différents sens, afin de se réserver ainsi le droit d'accepter ou rejeter le traité passé en son nom. Philippe, accompagné de plénipotentiaires espagnols, arriva en France et se rendit à Lyon, où Louis accourut pour le rencontrer. La paix fut bientôt conclue. La Capitannate, objet du différend, dut être consignée de part et d'autre à l'archiduc Philippe, qui s'engageait à la maintenir neutre. En même temps Louis XII cédait tous ses droits sur le royaume de Naples à madame Claude de France, sa fille, et Ferdinand cédait tous les siens à Charles d'Autriche, duc de Luxembourg, son petit-fils. Ces deux enfants, promis en mariage, devaient porter dès-lors les titres de roi et de reine de Naples; mais, jusqu'à ce qu'ils fussent en âge nubile, les vice-rois nommés par Louis XII et par Ferdinand gouverneraient en paix chacun la partie du royaume qui leur était assignée par le traité de Grenade. Cette convention fut signée à Lyon le 5 avril 1503, plutôt, il est vrai, sous la forme d'un protocole de conférences que sous celle d'un traité (1).

(1) *Traité de paix*, t. II, p. 3.

Des courriers partirent aussitôt pour l'Italie, afin de donner l'ordre de suspendre les hostilités. Les généraux français déclarèrent qu'ils étaient disposés à se soumettre à cet ordre ; mais Gonsalve de Cordoue, qui venait probablement de remporter la victoire de Cerignola, ou qui allait livrer bataille, refusa positivement de déposer les armes, et déclara qu'il continuerait la guerre jusqu'à ce qu'il eût reçu des ordres contraires de la part d'Isabelle et de Ferdinand.

Après la funeste journée de Cerignola, les généraux français, poursuivis de toutes parts, ne purent se rallier. Aucun n'avait assez d'autorité ou de génie pour concevoir un plan de campagne approprié à la circonstance. Il était encore possible de couvrir Naples en se jetant dans les gorges qui séparent la principauté ultérieure de la Basilicate. Si Gonsalve avait été arrêté pendant quelques jours, les différents corps français se seraient, incontestablement, ralliés sous les murs de la capitale et l'auraient défendue jusqu'à ce qu'ils fussent secourus. Ce moyen de défense ayant été négligé, Gonsalve s'avança très rapidement sur Naples, dont les portes lui furent ouvertes. Les Français se renfermèrent dans les forts, qui furent vivement attaqués. Pierre de Navarre fit jouer la mine, enleva le château Neuf le 11 juin, et le château de l'Œuf le 1^{er} juillet.

Les débris de l'armée française avaient été réunis par Yves d'Allègre, qui, voyant Naples au pouvoir des ennemis, jeta ses soldats entre Gaète et Trajetto. Louis d'Ars, par une savante et audacieuse retraite, traversa les troupes espagnoles et alla se renfermer dans Venosa, au pied de l'Apennin, où Garcias de Parédès vint l'assiéger.

Aussi indigné que Louis XII de la fourberie espagnole et de la facilité avec laquelle son beau-père se jouait de son honneur, l'archiduc Philippe voulait rester en France jusqu'à ce que le traité fût ratifié tel qu'il l'avait signé. Louis, trop généreux pour faire retomber son ressentiment sur un prince innocent, se montra plein d'égards pour lui, et, afin de lui ôter jusqu'à l'ombre de crainte, il lui dit : « Si votre beau-père s'est » souillé par une perfidie, je ne veux point l'imiter ; » j'aime mieux avoir perdu un royaume, que je saurai » bien reconquérir, que l'honneur qui ne se peut jamais » recouvrer. »

Le mécontentement de Louis XII était d'autant plus grand, que le traité proposé d'abord, et ensuite repoussé par l'Espagne, avait été la cause de nos grands désastres en Italie ; car Louis avait des troupes prêtes à se mettre en marche pour le royaume de Naples, quand Philippe d'Autriche avait offert de négocier la paix. Lorsqu'il se vit indignement joué, il fit des préparatifs pour réparer toutes ses pertes, et résolut de mettre sur pied quatre armées, dont deux étaient destinées à attaquer l'Espagne par le Roussillon et la Biscaye. La troisième, la plus considérable de toutes, devait s'avancer par terre à marches forcées sur Naples. La quatrième, embarquée sur une flotte, avait l'ordre de se rendre directement à Naples pour y déposer des troupes et attaquer les vaisseaux espagnols.

Le sire d'Albret et le maréchal de Gié, qui avaient reçu la mission d'attaquer l'Espagne du côté de Fontarabie, paralysèrent, par leurs dissensions, tous les efforts de l'armée. Le corps commandé par le maréchal de

Rieux, destiné à combattre contre le Roussillon, mit le siège devant Salces, place qui avait été fortifiée par les soins et sur les plans de Pierre de Navarre. Après cinq semaines d'attaques et de tranchée, les assiégeants, informés de l'arrivée de Ferdinand à Perpignan, se replièrent sur le Languedoc, où le duc d'Albe les poursuivit: il rasa plusieurs châteaux forts, et ravagea le pays jusqu'aux portes de Narbonne.

Quoique, l'armée navale eût quitté de bonne heure le port de Marseille, lorsqu'elle arriva devant Naples, elle trouva les Espagnols déjà maîtres de cette ville. Elle employa toutes les ruses de guerre pour engager les vaisseaux espagnols à sortir du port et à accepter un combat naval, sans pouvoir y parvenir. Après des efforts inutiles, notre flotte parut ensuite dans les eaux de Gaëte, y jeta quelques vivres, quelques troupes et un généralissime nouveau; elle alla ensuite sur les côtes d'Espagne pour les inquiéter, et rentra enfin à Marseille, sans avoir rien exécuté d'important. Cependant les généraux espagnols anéantissaient le reste des troupes françaises et enlevaient les places qui nous restaient encore au sud de l'Italie.

Gonsalve sentant de quelle importance il était pour lui de se rendre maître de Gaëte, que l'on regardait comme la clef du royaume, depuis qu'Alphonse, roi d'Aragon, l'avait fortifiée, laissa à Pierre de Navarre la continuation du siège du château de l'Œuf, et marcha sur cette place, pendant que l'armée qui avait battu d'Aubigny travaillait à soumettre le reste des barons fidèles aux Français, et que Prosper Colonna dirigeait une semblable expédition dans les Abruzzes.

A son approche, les Français et les barons évacuèrent

le château de Fondi, la petite ville d'Itri, les côteaux de Mola et les murs de Trajetto, sur les bords escarpés du Garigliano. Ils vinrent s'enfermer dans Gaëte, sous le commandement d'Yves d'Allègre et de quelques seigneurs napolitains. Gonsalve, maître, par cette retraite, de San-Germano et de toute la terre de Labour, alla se loger dans les vastes faubourgs de Gaëte, dont le port et les fortifications furent en même temps attaqués. Les principaux efforts de Gonsalve se dirigèrent contre le monticule en dehors du château, où l'on voit un ancien mausolée appelé dans le pays la *Tour de Roland*. Ce poste, que Gonsalve environna depuis d'un retranchement, et qui n'avait encore que quelques batteries de gazon, fut si vaillamment défendu, qu'après trois assauts consécutifs le général espagnol renonça à son projet et se contenta de bloquer Gaëte.

L'armée destinée à agir par terre dans le royaume de Naples, la plus puissante de toutes celles que le roi avait formées, devait encore être renforcée par les Florentins, les Siennois, les princes de Ferrare, de Mantoue et de Bologne, et avait à sa tête La Trémouille, l'un des plus habiles capitaines français. Borgia n'avait pas été étranger aux désastres des Français. Par un calcul machiavélique, il avait soutenu Gonsalve lorsqu'il le croyait le plus faible ; il avait refusé les vivres à l'armée française en ameutant la populace de Rome, qui empêchait le départ des convois. Mais depuis que Gonsalve avait acquis une évidente supériorité, craignant d'avoir un si puissant maître dans son voisinage, il se retourna du côté des Français. Louis XII, il est vrai, lui avait fait de nouvelles concessions. Tout présageait donc que la France

allait prendre sa revanche dans le royaume de Naples, mais deux événements vinrent déranger tous les calculs.

La Trémouille, commandant général de l'armée française, étant tombé gravement malade à Parme, dut abandonner le commandement au duc de Mantoue, qui ne manquait pas de talents militaires, il est vrai; mais il était étranger, il avait été le chef de la ligue formée contre Charles VIII; il était donc difficile que l'armée eût pleine confiance en lui. La seconde cause fut la mort du pape Alexandre VI, dont la vie fut si déplorable, avant son exaltation au souverain pontificat; mais, pendant son règne, il travailla à la grandeur temporelle et à l'indépendance du Saint-Siège, et il mit ses successeurs en état de tenir quelquefois la balance de l'Italie.

Les vœux que formait depuis si longtemps le cardinal d'Amboise, de posséder la tiare, semblaient sur le point de se réaliser; il était aux portes de Rome, à la tête d'une armée formidable, au moment où le siège pontifical était vacant. Bien plus, César Borgia, son soutien, qui avait des troupes dans la capitale du monde chrétien, assurait qu'il pouvait compter sur dix-huit suffrages. Amboise avait d'ailleurs des trésors à sa disposition; son exaltation paraissait donc assurée. Il y avait dans le Sacré Collège un grand nombre de cardinaux qui, ne le voulant point, recoururent à la ruse pour l'éliminer, et lui persuadèrent que, son élection étant assurée, il devait, pour la rendre plus sacrée et plus libre, éloigner ses troupes. Cédant à cette considération, d'Amboise défendit au duc de Mantoue de passer Nepi, et il engagea le duc de Valentinois à sortir de Rome, avec les hommes d'armes qui lui étaient dévoués. Le cardinal

Julien de la Rovère, ne pouvant accepter la tiare sans s'attirer de graves embarras, fit tomber la majorité des suffrages sur François Piccolomini, vieillard malade à qui l'on donnait à peine quelques semaines à vivre. On apaisa ensuite d'Amboise en l'assurant que la prochaine élection, qui ne pouvait tarder, serait incontestablement la sienne. Satisfait en apparence de cette promesse, dont il sentait d'ailleurs la valeur, d'Amboise ordonna à l'armée de se diriger sur Naples. Pie III, élu le 22 septembre, sacré le 8 octobre, mourut le 18 de ce mois. Cette fois, le cardinal d'Amboise jugeant que son élection était impossible, fit reporter les voix dont il disposait sur Julien de la Rovère, qu'il croyait dévoué à la France. Nous verrons que ses calculs furent bien trompés. Mais suivons le cours des événements militaires dans le royaume de Naples.

Le retard prescrit par le cardinal d'Amboise à l'armée qui se dirigeait sur Naples eut des effets désastreux : l'un, pour le cardinal, qui ne fut pas élu pape ; le second, pour la France, qui perdit Naples. Aussitôt après l'élection de Pie III, l'armée française s'avança vers Naples et trouva le passage de San-Germano défendu par Gonsalve, qui avait abandonné le siège de Gaëte. Le marquis de Saluces, libre alors, sortit de Gaëte et s'empara de la partie de la terre de Labour comprise entre Fondi et le Garigliano. La première opération du marquis de Mantoue fut de tourner San-Germano et de venir assiéger Rocca-Sicca, place dont la chute pouvait décider du succès de la campagne. Après avoir livré un assaut sans succès, le marquis se replia vers la plaine de Fondi occupée alors par le marquis de Saluces, espérant traverser le Garigliano

et couper la retraite aux Espagnols. Mais, depuis quelques jours, les pluies ayant tombé avec abondance, la rivière n'était plus guéable; il fallut jeter un pont pour la traverser.

Après avoir laissé quelques soldats pour tenir San-Germano, Rocca-Sicca et Monte-Cassino, Gonsalve vint à la hâte se placer à la rive gauche du Garigliano pour en disputer le passage aux Français. Contre son attente, l'armée française parvint à jeter sur le fleuve un pont défendu par deux têtes solidement établies. Si le marquis de Mantoue avait, à l'instant même, ordonné à son armée de franchir la rivière et d'attaquer un ennemi qui n'avait pas encore fait toutes ses dispositions, il est extrêmement probable qu'il eût réussi. Le lendemain, toutes les mesures étaient prises. Gonsalve, toujours actif, sut mettre en pratique cette maxime, que, *lorsqu'on fait la guerre aux Français, il faut toujours attaquer les premiers, et contrarier incessamment leurs dispositions*. Lorsqu'il vit une partie de l'armée française au-delà de la rivière, il la fit attaquer avec impétuosité.

Les Français soutinrent à peine le premier choc. Heureusement, une batterie formidable était à la tête du pont et protégea la retraite de nos troupes. Le marquis de Mantoue, que plusieurs historiens ont accusé de trahison, soit en livrant les places à l'ennemi, soit en le favorisant par des marches imprudentes, remit le commandement de l'armée au marquis de Saluces.

Si l'armée avait plus de confiance dans le nouveau général, elle était malheureusement déjà découragée, au point qu'il lui semblait impossible de vaincre. Le général en chef, après avoir inutilement tenté de se tirer

de sa situation, se contenta d'ajouter de nouvelles fortifications à la tête du pont et dispersa son armée dans des quartiers d'hiver du côté de Mola, de Fondi et de Trajetto. Tous les genres de calamités semblèrent se réunir pour accabler les Français : le froid était excessif, la neige couvrait la terre, le manque de vivres se faisait sentir.

Gonsalve paraissait dans une situation non moins fâcheuse. Au lieu de rentrer à Capoue, comme on le lui conseillait, il occupait un terrain marécageux, où ses troupes avaient beaucoup à souffrir. C'était une tactique de sa part. Il fit construire un pont, le jeta sur le Gargigliano, contraignit les Français à abandonner à la hâte leur camp, à opérer leur retraite et à rompre leur pont.

Pendant deux mois Gonsalve, dont les forces étaient augmentées par les Vénitiens et les barons romains, força les Français à se morfondre dans les marais, par des pluies effroyables. Tandis qu'il se livrait chaque jour des escarmouches sans importance, les deux armées s'observaient, semblaient se demander laquelle des deux oserait marcher en avant. Bayard, dont le nom était déjà célèbre, se signala par un fait d'armes que l'on ne croirait point, s'il n'était attesté par le récit naïf de son fidèle écuyer. Un poste espagnol, fort de deux cents chevaux, s'étant avancé à la dérobée pour surprendre le camp français, Bayard s'en aperçut. « Si commença à dire à » l'escuyer Basco, son compagnon : Monseigneur l'escuyer, mon amy, allez vistement quérir de noz gens » pour garder ce pont, ou nous sommes tous perdus ; » cependant je mettrai peine de les amuser, mais hâtez-vous. Ce qu'il fist. Et le bon chevalier, la lance au poing, s'en va audit pont, où de l'autre costez estoient

» déjà les Espagnols prêts à passer; mais comme lion
» furieux va mettre sa lance en arrest, et donna dans la
» troupe qui déjà sur le pont estoit. De sorte que trois ou
» quatre se vont esbranler, desquels en cheut deux dans
» l'eau, qui oncques puis n'en relevèrent, car la rivière
» estoit large et profonde. Cela fait on luy tailla beau-
» coup d'affaires; car si durement fut assailly, que sans
» trop grande chevalerie n'eust sçu résister; mais comme
» ung tigre eschauffé s'accula à la barrière, et à coup
» d'espier se deffendit si très bien, que les Espagnols ne
» savoient que dire, et ne cuidoient point que ce fut un
» homme, mais ung ennemi (diable). Brief, tout bien et
» si longuement se maintint, que l'escuyer son compa-
» gnon luy amena assez noble secours, comme six cents
» hommes d'armes, lesquels arrivés firent auxdits Espa-
» gnolz abandonner du tout le pont, et les chassèrent un
» grand mille de là (1). »

Ces faits d'armes excitaient l'admiration; mais, en réalité, ils demeuraient stériles et ne pouvaient avoir de conséquences importantes pour le but proposé. L'armée, démoralisée par le désordre et l'indiscipline, affaiblie par le manque de vivres et les maladies, dut enfin se décider à opérer sa retraite. Gonsalve, dont la position n'était guère meilleure, mais qui avait plus de tenacité, se mit alors à poursuivre une armée découragée, la tailla en pièces, fit prisonniers la moitié de ses hommes, se rendit maître de toute l'artillerie et de tous les équipages. Les débris de l'armée se retirèrent à Gaète et capitulèrent, à condition qu'ils se retireraient librement et que tous les

(1) *Histoire du Chevalier sans peur et sans reproche.*

prisonniers français seraient rendus à la liberté. Telle fut l'issue d'une guerre qui promettait le plus brillant succès aux Français, et qui donna à la maison d'Espagne un royaume qu'elle devait garder deux cents ans.

La cour de France était inconsolable de la perte d'un royaume pour la conservation duquel tant de sang et tant d'argent venaient d'être inutilement sacrifiés. Ce qui ajoutait encore à l'humiliation et au désespoir de Louis XII, c'est qu'il sentait qu'après la destruction d'une si puissante armée et la mort d'un si grand nombre de capitaines, son duché de Milan restait à la merci de l'empereur ou du roi d'Aragon. Mais, heureusement, ses craintes furent trompées comme l'avaient été ses espérances; le Milanais ne fut point alors attaqué, grâce à la légèreté et à l'incertitude de Maximilien, à la maladie qui retenait Gonsalve, et, si l'on veut, à la prudente circonspection de Ferdinand. Ce dernier, dans le dessein d'affermir sa nouvelle conquête, consentit à une trêve générale pour trois ans, avec Louis XII, qu'il flattait de l'espoir d'une paix prochaine et avantageuse.

§ IV. *Traité de Blois. — Révolte et punition des Génois (1504-1508).*

La trêve conclue entre l'Espagne et la France n'était, aux yeux des deux puissances, qu'un moment d'arrêt, qu'une halte pour reprendre des forces; l'Espagne voulait affermir sa conquête du royaume de Naples, et la France préserver le Milanais d'une ruine inévitable. Cependant on traita de la paix. Le cardinal d'Amboise résolut de s'appuyer sur l'archiduc Philippe, dans les

négociations qui allaient s'ouvrir ; il excita sa jalousie, lui remit sous les yeux l'affront qu'on lui avait fait en ne tenant aucun compte de sa parole, et lui fit insinuer que le roi d'Espagne ne voulait pas laisser Naples à Charles de Luxembourg, son fils, qu'il était opposé au mariage de ce jeune prince avec Claude de France. Il y avait une autre intrigue nouée par la reine de France.

Anne de Bretagne, princesse fière et hautaine, avait eu de Louis XII deux fils, qui étaient morts. Il ne lui restait plus que sa chère Claude déjà promise au jeune Charles de Luxembourg, futur roi d'Espagne, de Naples, des Pays-Bas et empereur. Son amour maternel était extrêmement flatté d'une pareille alliance, et, pour qu'elle se réalisât, elle aurait volontiers sacrifié la France entière. Elle agit vivement sur Louis XII, qui, ayant toute la faiblesse d'un père, aurait mieux aimé voir placer la couronne sur la tête de sa fille, que de la voir mettre sur une tête sinon étrangère, du moins éloignée. C'est ainsi que l'ambition individuelle se met parfois au-dessus des premiers intérêts des empires ; ce fut dans ces vues que furent préparés, négociés et signés à Blois, le 22 septembre 1504, trois traités fameux, objet d'un blâme universel.

Par le premier, conclu entre Louis XII et Maximilien, le roi de France obtenait de l'empereur l'investiture du Milanais pour lui et pour ses héritiers, et même pour sa fille Claude, mais sous la condition d'une somme de cent vingt mille florins, payable, la moitié comptant, et l'autre moitié dans six mois, et d'un hommage qui devait se renouveler chaque année par la présentation d'une paire d'éperons d'or, le jour de la fête de Noël. Par

le second, conclu principalement sous l'influence de la reine Anne, « qui n'avoit pas le roi de France agréable, » dit Brantôme, Claude de France devait épouser Charles d'Autriche, depuis si fameux sous le nom de Charles-Quint, et lui apportait en dot les droits de la France sur le Milanais et le royaume de Naples, le duché de Bretagne, dont elle héritait au nom de sa mère, enfin le duché de Bourgogne, avec les comtés d'Auxonne, de Mâcon, d'Auxerre et de Bar-sur-Seine. Ce traité, s'il eût été mis à exécution, aurait eu des conséquences extrêmement funestes pour la France, qui eût perdu ses plus belles provinces ; par là eût été anéantie l'œuvre la plus habile de Louis XI qui, par sa persévérance, avait arraché la Bourgogne à la maison de Flandre et avait préparé la réunion de la Bretagne à la couronne. Par le troisième traité, qui cachait la plus criminelle perfidie, Louis XII, non content d'abandonner les Vénitiens, ses plus fidèles alliés, s'unissait à Maximilien « pour punir les iniquités des Vénitiens, » qui ont fait le plus grand préjudice à l'Eglise romaine, au saint Empire romain et au roi très chrétien, en s'emparant sur eux de plusieurs villes et provinces. » Jamais traité plus maladroit, même pour le temps où il fut conclu, n'avait été signé. Le roi perdait en Italie les seuls soutiens de sa cause ; il préparait aux Autrichiens la conquête du Milanais ; il fournissait au pape Jules II le moyen de s'emparer, à l'aide des Français, des villes de la Romagne, dont Venise lui disputait la possession ; en un mot, il livrait tous les pays sous la domination française en Italie à l'avidité convoitise de leurs ennemis, qui ne pouvaient désormais rencontrer d'obs-

tacle pour s'en emparer. Si c'est l'étude des principes de Machiavel qui produisit ces résultats, il faut avouer que ce profond et détestable politique avait en France de bien maladroits disciples.

Envisageons maintenant l'ensemble de ces trois traités pour l'avenir; ne semblent-ils pas avoir été conçus dans la pensée de livrer le royaume à Charles-Quint? Maître de l'Espagne, du Milanais, du royaume de Naples, de l'Autriche, de la Bourgogne, de la Flandre et de l'Artois, de la Bretagne, qu'est-ce qu'un tel adversaire n'eût pu obtenir de la France? Elle n'avait plus désormais qu'à subir le joug. Aussi croyons-nous que c'était le projet de la reine Anne, qui, n'osant donner la couronne à sa fille, avait pris toutes les mesures pour lui asservir notre patrie.

Un traité si contraire aux intérêts de la France et aux premières notions diplomatiques, a toujours paru une énigme. Les uns ont cru que le cardinal d'Amboise n'en avait jamais voulu l'exécution, qu'il l'avait laissé faire, bien assuré qu'il ne serait jamais exécuté. Les autres l'ont attribué, avec plus de raison, à la maladie du roi. Louis XII n'avait que quarante-deux ans, mais sa santé était tellement délabrée par plusieurs maladies qui l'avaient mis à la porte du tombeau, qu'on ne croyait pas qu'il pût vivre encore longtemps.

Le roi, déjà malade en 1504, lorsqu'il signa les traités de Blois, eut, en 1505, une rechute tellement grave, qu'il perdit la parole et qu'on crut qu'il ne s'en relèverait pas. Quoique la reine aimât beaucoup son époux, cependant, ne s'oubliant pas elle-même, elle fit embarquer sur deux bateaux tout ce qu'elle avait de plus

précieux, avec ordre de le transporter en Bretagne. On disait que son dessein était d'enlever le jeune François, comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. Le maréchal de Gié, gouverneur d'Angers, qui avait pris toutes les mesures pour empêcher cet enlèvement, fit arrêter les deux bateaux, et l'on assure même que si la reine se fût embarquée avec Claude, sa fille, pour se retirer en Bretagne, il l'eût fait arrêter elle-même.

Le roi, contre toute espérance, ayant guéri de sa maladie, fut instruit de ce qui s'était passé pendant qu'il était à l'extrémité; il ne parut pas trop condamner le maréchal de Gié, mais la reine l'obséda tant, qu'il finit par le livrer à la justice. Quoique le parlement de Toulouse, à qui l'on déféra cette cause, passât pour le plus rigide de la France, le roi ajouta une commission aux juges ordinaires. On voulait obtenir une condamnation à mort, mais l'attente de la reine fut trompée; Gié fut seulement condamné à perdre ses places, et fut suspendu pendant cinq ans de ses grades militaires.

La reine affecta d'être très contente d'une telle condamnation, « car, étant mort, il seroit trop heureux ; » mais elle vouloit qu'il vécût bas et ravalé ainsi en marissons, douleurs et hontesses qui lui feroient plus de » mal cent fois que la mort même (1). »

Le roi, cependant, réfléchissant sur les immenses conséquences des traités passés l'année précédente, s'aperçut enfin qu'il avait préparé la guerre civile et probablement la destruction de la nationalité française. En présence de telles conséquences, un homme qui n'est pas aveuglé

(1) Brantôme, *Anne de Bretagne*, t. v, p. 4.

par la plus violente des passions peut-il être en repos ? Louis, le *père du peuple*, en fut troublé, et, quoique en 1505 il parût avoir confirmé ces traités en recevant l'investiture de Maximilien pour le duché de Milan et en jurant hommage et fidélité à l'empereur, il prenait déjà des mesures pour rompre ses engagements.

Il suffit de faire intervenir les légistes dans une affaire pour être sûr de la voir tellement embrouillée, que celui qui se croyait tenu à une chose ne soit plus lié par aucune obligation. Le parlement de Paris voulut exercer sa juridiction sur la Flandre, et comme il en fut empêché, il se plaignit au roi qu'on avait porté atteinte à son autorité souveraine : on demanda réparation. Philippe-le-Beau, qui craignait de voir rompre le mariage de Charles avec Claude de France, se montra disposé à faire tous les sacrifices pour maintenir la paix avec Louis XII. Il avait chargé ses envoyés de représenter que les querelles de juridiction entre leurs parlements « n'étaient point du » gibier ni de la vacation du roi. »

Les parlements consultèrent les archives et trouvèrent que le roi avait joui, dans le temps passé, du droit de régale sur toute la Flandre ; il est vrai que le roi n'en avait pas usé depuis plus de cent ans. Mais le Parlement disait que les droits royaux étaient imprescriptibles ; que, d'ailleurs, nous avions eu des rois fous qui ne devaient pas compter ; ils prouvèrent encore que les pays de Waes et de Rupelmonde relevaient de la couronne de France. Philippe devait donc l'hommage pour ces pays. Les ambassadeurs de Philippe cédèrent sur la régale et consentirent à plaider devant le parlement de Paris, afin de déterminer si le roi de France avait réellement des droits sur les deux provinces réclamées.

L'Espagne semblait aussi tomber dans l'anarchie. La reine Isabelle, en mourant, avait laissé ses droits sur le royaume de Castille à Jeanne, sa fille, mariée à Philippe-le-Beau; mais Jeanne était folle. Son mari revendiquait le gouvernement de la Castille, dont son beau-père Ferdinand voulait s'emparer; les seigneurs se divisaient et commençaient à s'armer. Content de ces dissensions, le roi de France crut trouver le moyen de gouverner l'astucieux Ferdinand, qui, quoique âgé de cinquante-trois ans, voulait se remarier et demandait Germaine de Foix, sa nièce. Un contrat de mariage fut passé à Blois le 12 octobre 1505.

Toutes ces négociations avaient un but auquel elles ne semblaient pas tendre, l'annulation des traités de Blois. Dans un testament inconnu de la reine, Louis XII avait dit : « *Item*, voulons et commandons très expressément » que notre dite fille fasse sa demeure en notre royaume, » sans partir d'icelui, jusqu'à ce que le mariage d'elle et » de notre très cher et amé neveu, le duc de Valois, » comte d'Angoulême, soit fait et consommé (1). »

Cette disposition testamentaire eût probablement obtenu peu d'effet, si le roi fût mort à cette époque, sans révocation expresse des actes publics antérieurs. Louis XII ne cherchait qu'une circonstance favorable pour annuler les traités; elle se présenta. Philippe, archiduc d'Autriche, qui prenait le titre de roi de Castille, ayant eu des démêlés avec le duc de Gueldre, se hâta de les terminer pour passer en Espagne afin de résoudre les difficultés qui s'étaient élevées entre lui et son beau-père. S'étant

(1) Isambert, *Lois franç.*, t. XI, p. 443.

embarqué, le 10 janvier 1506, à Middelbourg, une violente tempête assaillit sa flotte à la sortie du port et le contraignit à relâcher sur les côtes d'Angleterre. Henri VII en fit un honorable prisonnier. Philippe disparaissant ainsi de la scène du monde, Louis XII résolut d'en profiter.

Pour rompre des traités aussi solennellement jurés que ceux de Blois, il fallait un motif de force majeure et un appui assez puissant pour résister à l'ennemi redoutable que l'on allait froisser. Louis XII se détermina à s'appuyer sur la nation elle-même, ou plutôt la nation, affligée des maux qui devaient suivre le traité de Blois, sollicita la réunion des Etats généraux. Ils se rassemblèrent dans la grande salle du Plessis-lès-Tours. Le roi avait à sa droite les cardinaux d'Amboise et de Narbonne, le chancelier et un grand nombre de prélats; à sa gauche, François, comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne, les princes du sang, les plus grands seigneurs du royaume, le président du parlement de Paris et quelques-uns de ses conseillers. L'assemblée était parfaitement calme; la France n'était divisée par aucun parti, le peuple était content, il n'avait aucune doléance à présenter. Aussi le discours de Thomas Bricot, chanoine de Notre-Dame, premier député de Paris, ne fut qu'une glorification du règne de Louis XII; il rappela la discipline sévère des troupes, la diminution des impôts, malgré les grandes guerres soutenues à l'étranger, la réforme de la justice; il loua la probité et l'exactitude des juges : « Pour toutes ces causes, dit-il, » le roi Louis XII devait être appelé *père du peuple*. » A cette phrase, les acclamations retentissent de toutes

parts. Le roi est touché jusqu'aux larmes, l'assemblée se jette à genoux; Bricot continue ainsi : « Sire, nous sommes ici venus sous votre bon plaisir pour vous faire » une requête pour le général bien de votre royaume, » qui est tel, que vos très humbles sujets vous supplient » qu'il vous plaise de donner madame votre fille unique » en mariage à M. François, ici présent, qui est tout » français (1). »

Le chancelier Gui de Rochefort répondit au nom du roi : « Que, quant aux louanges par eux à lui données, » elles venoient de Dieu; que, s'il avoit bien fait, il desiroit encore de mieux faire, et au regard de la requête » touchant ledit mariage, qu'il n'en avoit jamais ouï » parler; que de cette matière il communiqueroit avec » les princes de son sang pour en avoir leur avis (2). »

Il communiqua, en effet, avec les princes du sang et les conseillers de la couronne, qui furent unanimes pour demander le mariage de madame Claude avec François d'Angoulême, récemment nommé duc de Valois. Le roi condescendit aux désirs des barons et des députés du peuple, en donna l'assurance aux Etats, et, dès le surlendemain, les fiançailles furent solennisées. On assurait la dot de Claude, dans le cas où il surviendrait des enfants mâles au roi; elle avait les comtés d'Asti et de Blois, les seigneuries de Soissons et de Coucy et cent mille écus donnés par la reine. Louis XII notifia cette résolution à Guillaume de Croy, sire de Chièvres, gouverneur des Pays-Bas en l'absence de l'archiduc, et rejeta tout sur les États

(1) *Mémoires dans les lettres de Louis XII*, t. 1, p. 14.

(2) *Ibid.*

Le sire de Chièvres, ne doutant pas que la guerre ne dût éclater par suite de cette rupture d'un traité extrêmement important, disposa tout pour la soutenir avec vigueur, et chercha à se rattacher Robert de la Marck, sire de Sedan. Philippe-le-Beau se trouvait alors dans des embarras qui ne lui permirent pas de prendre les armes. Après être sorti des griffes de Henri VII, il s'était dirigé vers l'Espagne, où il avait eu bien de la peine à être reçu par son beau-père. Il écrivit de Valladolid à Louis XII, le 20 juillet, qu'il ne pouvait lui répondre sur le mariage de sa fille avec François, « sans premier en » avertir et consulter avec son père et avec le roi d'Aragon, son beau-père, auxquels semblablement cette » affaire touche. » Philippe n'eut pas le temps de demander raison de l'affront qu'il avait reçu ; il mourut à Burgos le 25 septembre 1506.

Pendant que Louis XII se préparait à la guerre, le cardinal d'Amboise travaillait à faire à la France de nombreux partisans dans les Pays-Bas : il regagnait le sire de Sedan et l'évêque de Liège, donnait au duc de Gueldre quatre cents lances françaises pour attaquer les provinces de Brabant, excitait la jalousie de Ferdinand, roi d'Espagne, contre son gendre, faisait de magnifiques promesses à l'empereur Maximilien et l'environnait des louanges les plus flatteuses. La mort de Philippe paraissant avoir rendu inutiles toutes ces mesures diplomatiques, Louis XII se montra généreux à l'égard des grands seigneurs flamands qui étaient alors en Espagne ; il leur offrit le libre passage par la France pour retourner en Flandre. Toute la grande monarchie espagnole était complètement divisée. L'Italie était sourdement agitée.

On y remarquait un secret mécontentement de la domination étrangère. Il y en eut un qui donna de l'inquiétude à la France.

La république de Gênes avait été annexée à la couronne de France en même temps que le duché de Milan, comme faisant partie de ce duché. En prenant possession de Gênes, Louis XII en avait respecté la constitution; il n'y exerçait guère d'autre autorité que celle de l'ancien doge; les autres magistrats étaient toujours nommés par voie d'élection, et devaient être pris par moitié dans la classe du peuple. Les gouverneurs français, qui agissaient au nom du roi, sollicités par les seigneurs, et étant nobles eux-mêmes, favorisaient, au détriment du peuple, la noblesse génoise, dont les membres, voulant, dit-on, tenir le peuple en respect, avaient inscrit sur le manche du poignard qu'ils portaient à leur ceinture, ces mots provocateurs : *châtie vilain*.

Le peuple, échauffé par le mépris continuels dont il était l'objet, n'attendait qu'une circonstance pour se révolter; elle s'offrit : un noble ayant enlevé un panier de champignons à un bourgeois qui les marchandait, le peuple se souleva, maltraita tous les nobles qui se trouvaient au marché, et saisit le haut conseil d'une loi pour obtenir pour lui les deux tiers des magistratures. Philippe de Ravestein, nouvellement nommé gouverneur de Gênes, appelé par les nobles pour s'opposer aux efforts du peuple, entra dans Gênes, accompagné de quelques troupes, et montra un air très sévère, sans cependant prendre de mesures contre le dernier acte législatif. Tant que le roi de Castille vécut, Louis XII ménagea Gênes, sa *bonne ville*, qui lui fournissait de gros revenus; après

la mort de ce monarque, il ordonna à Ravestein de se montrer sévère contre les agitateurs. La noblesse se sentant soutenue par le pouvoir, non contente de réclamer ses droits et de se fortifier à Monaco, empêcha encore l'arrivage des grains, afin de soumettre le peuple par la disette.

Les masses, soulevées par les tribuns populaires, attaquèrent le château de Monaco et furent réprimées sévèrement. Cette fois le peuple se tourna contre la France, élit un nouveau doge le 15 mars 1507, et, selon les antiques usages, choisit dans sa caste un teinturier en soie nommé Paul de Novi, homme habile qui organisa fortement le mouvement révolutionnaire. Ravestein, ayant trop peu de troupes pour lutter longtemps, même avec le concours de la noblesse, contre la masse populaire, essuya plusieurs échecs considérables, ce qui obligea Louis XII à passer les monts avec des forces respectables. Il avait un double but, d'abord imposer aux Génois, ensuite montrer aux puissances étrangères qu'il n'était pas, comme on l'avait répandu, réduit au dernier degré de faiblesse.

Les bons bourgeois de Gênes, si vaillants loin de l'ennemi, abandonnèrent, à l'approche de nos hommes d'armes, les gorges des montagnes qu'ils étaient chargés de défendre. Paul de Novi, contraint de se replier sur la ville, s'y renferma avec le dessein de défendre courageusement l'indépendance nationale contre la domination étrangère; mais la défaite d'une troupe génoise placée sur le Belvédère, jeta une si grande terreur dans la ville, que le sénat envoya demander grâce au roi de France. Paul de Novi quitta Gênes ce jour-là, avec tous ses hom-

mes d'armes, et en abandonna l'entrée aux Français. Gênes fut punie par Louis XII avec plus de faste que de rigueur. Il entra dans la place l'épée nue à la main, ordonna de brûler en sa présence tous les privilèges de la ville, prescrivit de dresser son trône dans la grande place, et fit venir les Génois, qui entendirent leur sentence à genoux. Il ne les condamna qu'à une amende de cent mille écus d'or, et bâtit une citadelle qu'il appela la *Bride de Gênes*.

L'empereur Maximilien, voyant Louis XII à la tête d'une armée considérable en Italie, en conçut de l'ombrage, et convoqua une diète à Constance pour demander cent mille hommes. Afin de lui ôter toute raison d'obtenir un semblable armement, Louis XII licencia aussitôt toute son armée, et sut déterminer les Suisses à mettre à leur engagement avec l'Empire la condition qu'ils ne seraient pas employés contre la France. Le grand projet de Maximilien était d'aller à Rome, de s'y faire donner la couronne impériale, et d'établir ensuite sa domination sur toute l'Italie, qu'il regardait comme une dépendance de l'Empire. La France et les puissances secondaires de l'Italie avaient un intérêt majeur à empêcher la réalisation d'un pareil dessein. Louis XII aurait voulu voir le pape Jules II pour lui communiquer ses projets; mais Jules ayant les siens, qu'il craignait de compromettre dans une entrevue et par un traité, sut échapper à l'entrevue demandée, et préféra en avoir une avec le roi d'Espagne, Ferdinand-le-Catholique, qui était alors en Italie. Ferdinand la refusa, pour visiter Louis XII, qui travailla à augmenter encore l'antipathie que le monarque espagnol avait pour Maximilien. Il est

vrai que l'empereur parlait de passer en Espagne pour se faire donner le gouvernement de Castille, au nom de son fils; mais les menaces de Maximilien n'effrayaient guère; car, mettant son habileté politique à cacher ses desseins, lorsqu'il annonçait un projet, on était sûr de ne pas le lui voir exécuter. Sa grande affaire était toujours la réunion de la Bohême et de la Hongrie à l'Autriche, et son projet de couronnement à Rome.

Après la diète de Constance, l'empereur réunit trois grands corps d'armée : l'un à Trente, pour menacer le Véronais; l'autre à Besançon, pour tenir la Bourgogne en échec, et le troisième dans la Carniole, pour peser sur le Frioul. Il voulait ainsi diviser les troupes ennemies et laisser ses adversaires dans l'incertitude du point qu'il attaquerait. Louis XII suscita, de son côté, des adversaires à Maximilien dans les Pays-Bas. Tandis que le duc de Gueldre prenait les armes contre le Brabant, des pirates français parcouraient les côtes de Flandre et y causaient beaucoup de ravages. La ville d'Arras fut menacée des plus horribles châtimens, si elle reconnaissait Maximilien pour son mainbourg, au nom du jeune Charles de Luxembourg.

Maximilien, sentant son impuissance du côté des Pays-Bas, se tourna du côté de l'Italie, et demanda aux Vénitiens passage sur leurs terres pour aller se faire couronner à Rome. Sur la déclaration des Vénitiens qu'étant alliés intimes de Louis XII, ils ne pouvaient accéder à sa demande, Maximilien leur donna copie du troisième traité de Blois qui était dirigé contre la république de Venise. Quoique surpris d'un pareil traité, les Vénitiens, intéressés pour le moment à demeurer liés à Louis XII, per-

sistèrent dans leur refus de livrer passage à l'empereur et lui déclarèrent qu'ils soutiendraient les Français contre lui, s'il venait à attaquer le Milanais. Ils avaient communiqué les menaces dont ils avaient été l'objet à Louis XII, qui leur fit passer Jean-Jacques Trivulzio, avec quatre cents lances et quatre mille fantassins, à l'aide desquels ils arrêtaient les troupes impériales. On parla alors d'une paix générale, et, pour la préparer, les Vénitiens signèrent avec Maximilien, le 7 juin 1508, une trêve dans laquelle il était stipulé que les possessions françaises en Italie seraient respectées. C'était la seule garantie qu'on donnât à la France : un œil clairvoyant aurait déjà vu dans cet acte un principe d'opposition.

§ V. *Ligue de Cambrai. — Bataille d'Agnadel. — Guerre contre Jules II (1508-1511).*

Lorsque le pape Jules II fut élevé au souverain pontificat, il semblait qu'il eût à peine quelques mois à vivre ; mais, dans ce corps usé, il y avait une âme pleine d'énergie, déterminée à employer toutes ses forces pour relever son pays de l'abaissement où il était tombé. Il avait beaucoup souffert quand il avait vu Savone, sa patrie, et Gênes obligées de subir le joug après un violent effort pour recouvrer leur liberté. Il forma deux grands projets : d'abord rendre au Saint-Siège tous les domaines que les grands seigneurs italiens avaient usurpés ; ensuite chasser les étrangers de l'Italie.

Pour obtenir le premier résultat, il fallait au Chef de l'Eglise un appui au dehors, car, sans cette condition, vainement aurait-il adressé des réclamations aux Véni-

tiens, à César Borgia, aux ducs de Ferrare et d'Urbain. Pour les vaincre, Jules II se détermina à se servir des Français mêmes contre lesquels il eût voulu armer. Ce ne fut pas assez, il fit entrer presque toute l'Europe dans la ligue qu'il forma contre eux.

Jules II n'avait pas été étranger au traité de Blois dirigé contre Venise. En attendant que ce traité fût mis à exécution, il ramassait de l'argent pour l'accomplissement de ses desseins. Il commença ses expéditions contre deux puissants seigneurs qu'il regardait comme des usurpateurs des domaines pontificaux : c'étaient Jean-Paul Baglioni, de Pérouse, et Jean Bentivoglio, de Bologne. Il quitta Rome le 27 août 1506 à la tête de quatre cents hommes d'armes et accompagné de vingt-quatre cardinaux. Baglioni, effrayé à son approche, étant venu se jeter à ses genoux, il lui laissa ses propriétés et lui permit d'habiter Pérouse, où il établit une espèce de gouvernement républicain sous l'autorité pontificale. Bologne semblait devoir présenter plus de difficulté, parce que Bentivoglio était l'allié de la France et de Venise. Jules défendit à ces deux puissances, sous peine d'excommunication, de s'opposer à ses armes, exigea même le concours de la France, et fit obéir le cardinal d'Amboise. Le commandant français dans le Milanais marcha contre Bologne avec six cents lances et trois mille Suisses, et reçut dans son camp Bentivoglio vaincu, qui abandonnait une principauté soumise à sa maison depuis un siècle. Jules organisa à Bologne un gouvernement semblable à celui de Pérouse, gouvernement qui s'y maintint jusqu'à la fin du siècle dernier. C'était là le prélude des projets du Pape. Il voulait ensuite attaquer Venise.

Il n'y avait guère de souverain qui n'eût des plaintes à élever contre cette république et quelque partie de territoire à lui réclamer. Maximilien surtout, en sa qualité d'empereur, prétendait avoir des droits sur Venise et avait cité le doge et tout le sénat de cette ville à comparaître devant son tribunal pour répondre du refus qu'ils avaient fait de le laisser passer sur leur territoire lorsqu'il avait pris la route de Rome pour aller s'y faire couronner. Le sénat ayant méprisé cette sommation, la chambre impériale le condamna comme contumace et le mit au ban de l'Empire.

Le roi d'Aragon, Ferdinand-le-Catholique, désirait reprendre dans le royaume de Naples quelques villes maritimes qu'il avait engagées aux Vénitiens. Le roi de Hongrie avait des prétentions sur la Dalmatie; le duc de Savoie pouvait revendiquer l'île de Chypre, comme allié à l'ancienne maison de Chypre, qui n'existait plus. Les Florentins, en qualité de voisins, avaient des droits à faire valoir. Le roi de France désirait aussi reprendre certaines villes du Milanais cédées aux Vénitiens. Toutes les puissances avaient donc des réclamations à faire à la république fameuse, qui voulait dominer sur la terre aussi bien que sur la mer.

Louis XII, depuis la rupture du mariage de Claude de France avec Charles de Luxembourg, ne pouvait conserver longtemps la paix avec l'Espagne et l'Empire sans remanier les traités de Blois. Parmi ces traités il y en avait un qu'il voulait conserver et qui paraissait satisfaire les passions et l'ambition de tous les souverains de l'Europe: c'était le troisième, par lequel il avait sacrifié Venise. Pour obtenir cette concession, l'empereur se

montra disposé à traiter définitivement d'une paix durable, et accepta pour lieu des conférences la ville de Cambrai, où se rendirent le cardinal d'Amboise et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas.

La plupart des souverains furent invités à y envoyer des plénipotentiaires. Il y avait, en effet, d'immenses questions politiques à traiter, si l'on voulait faire un congrès universel chargé de résoudre toutes les difficultés qui divisaient les souverains. Venait d'abord la grande querelle entre Maximilien et Ferdinand concernant la régence de Castille; se présentaient ensuite les questions non moins importantes de la succession de Navarre, que Gaston de Foix voulait disputer à la maison d'Albret : il y avait à résoudre une multitude d'autres affaires relatives à la France, l'Italie et l'Allemagne. Le congrès les écarta et rédigea deux traités, l'un public et l'autre qui devait demeurer secret. Par le premier, le traité de Blois, relatif au mariage de Claude de France et de Charles de Luxembourg, était dissous. Une indemnité de cent mille écus d'or fut accordée pour les avantages temporels sacrifiés par la maison d'Autriche. Maximilien s'engageait à donner une nouvelle investiture du duché de Milan à Louis et à Claude, sa fille. A côté de ce traité, il y en avait un autre destiné à demeurer secret, et qui est connu sous le nom de ligue de Cambrai. Cette ligue, qui comprenait le Pape et les rois des Romains, de France et d'Aragon, avait pour but de recouvrer les terres et les provinces que la Seigneurie (Venise) était accusée d'avoir ravi aux quatre contractants. Le roi de France s'engageait à livrer la première attaque. Il ne devait déposer les armes que lorsqu'il aurait recou-

vré Brescia, Crème, Bergame, Crémone et la Ghiara d'Adda, qui seraient réunies au duché de Milan. Le cardinal s'était porté fort que, dans quarante jours, le souverain Pontife fulminerait contre la république une sentence d'excommunication et réclamerait Ravenne, Cervia, Faenza, Rimini, Imola et Césena. Il devait invoquer l'appui de l'empereur, et, pour lui donner plus de liberté d'action, il le délierait du serment qu'il avait prêté en faveur de Venise. L'empereur pourrait attaquer cette république pour recouvrer, au nom de l'Empire, Padoue, Vicence et Vérone, et, au nom de la maison d'Autriche, Roveredo, Trévise et le Frioul. Le roi d'Aragon n'ayant pas eu de représentant à Cambrai, on l'invitait à s'emparer de Trani, Brindiski, Otrante, Gallipoli et des autres places possédées par les Vénitiens dans la Pouille; et, pendant cette guerre et six mois après, tout débat entre lui et Maximilien, sur la régence de Castille, devait être laissé en suspens, après quoi il en serait référé à des arbitres. On ne spécifiait pas les réclamations que Ladislas, roi de Hongrie, le duc de Savoie, le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue pouvaient avoir à faire contre la république, mais on leur ouvrait la porte pour toutes les demandes qu'ils pourraient formuler. Tel est, en substance, le fameux traité connu sous le nom de ligue de Cambrai, qui eut de si funestes conséquences pour la France (1).

Le Pape, qui était resté entièrement étranger à ce traité, parut incertain s'il l'accepterait quand on le lui communiqua. Il redoutait sans doute la république de

(1) *Recueil de traités de paix*, t. II, p. 25.

Venise, mais il craignait bien plus encore la France, qui allait acquérir plus de prépondérance en Italie. Il communiqua le traité à la république et s'engagea à en empêcher l'exécution, si le sénat voulait lui restituer Faenza et Rimini. Il écrivit aussi à Maximilien pour l'engager à ne pas accéder à la ligue, lui disant que probablement, les Français emploieraient de préférence contre l'Empire et les Etats de l'Eglise les forces qu'ils faisaient passer en Italie, plutôt que contre les Vénitiens, leurs alliés. Jules II n'ayant pas obtenu de Venise ce qu'il réclamait, et connaissant d'ailleurs le véritable but de la ligue, y accéda franchement.

Venise voyait tous les souverains ligués contre elle, à l'exception du sultan, son antique ennemi. Jamais tant de rois ne s'étaient ligués contre l'ancienne Rome. Venise, qui était aussi riche que tous ses ennemis ensemble, se confia dans sa fortune et surtout dans la désunion qui se mit bientôt après entre tant d'alliés. Il ne dépendait que d'elle d'apaiser Jules II, l'un des membres les plus actifs, mais elle dédaigna de demander grâce et osa attendre l'orage. C'est peut-être la seule fois qu'elle ait été téméraire. Venise rassembla sur l'Oglio deux mille cent lances fournies, quinze cents cheveu-légers italiens, dix-huit cents Stadiotes, dix-huit mille fantassins soldés et douze mille hommes de ses propres milices.

Louis XII, qui n'avait que trop éprouvé combien peu l'on pouvait compter sur les troupes étrangères, toujours prêtes à se mutiner si la solde n'arrivait pas au jour indiqué, et disposées à quitter les drapeaux si le temps de l'engagement était expiré; fit passer en Italie trente mille hommes de troupes nationales. Bayard, Molart,

Richemont, La Crote, Roussillon, Vendennesse, Odet d'Aydie, etc., réunirent quatorze mille fantassins. Lorsque toutes ces troupes furent en Italie, Louis XII y passa aussi.

Un héraut d'armes, du titre de Montjoie, envoyé pour déclarer la guerre avec toutes les solennités, fut introduit devant le sénat de Venise pour faire les réclamations commandées.

Le Pape lança la sentence d'excommunication, rappelant toutes les entreprises des Vénitiens sur les droits du Saint-Siège, les taxes exorbitantes qu'ils levaient sur les biens ecclésiastiques, l'odieuse tyrannie qu'ils exerçaient sur le clergé séculier et régulier, l'usurpation enfin des places de l'Eglise ; il les déclarait excommuniés, si, dans vingt-quatre jours, ils ne lui donnaient une satisfaction sur tous ces objets ; il livrait leurs biens au premier occupant, autorisait tout le monde à leur courir sus et à les réduire en servitude, étendait les mêmes censures sur tous ceux qui leur donneraient aide et secours.

Venise ayant eu l'audace de mépriser cette bulle et d'en appeler au futur concile, Jules défendit aux grands vassaux de cette république de lui fournir les cinq cents hommes d'armes et les trois mille fantassins qu'ils avaient engagés à son service.

Lorsque Louis XII arriva en Italie pour prendre le commandement général de l'armée, il y avait déjà eu quelques escarmouches. Chaumont s'était avancé jusqu'au-delà de l'Adda, s'était emparé de Treviglio et avait ravagé le Crémonois ; se sentant trop faible pour soutenir les efforts de l'ennemi, il se hâta de revenir à Milan où

se réunissait l'armée qui devait attaquer vigoureusement l'ennemi.

Venise avait placé à la tête de sa nombreuse armée deux généraux de caractère entièrement différent, Barthélemi Alviano et Nicolas de Pitigliano. Le premier, capitaine d'une extrême hardiesse, proposa d'envahir le Milanais et de contraindre les Français à se tenir sur la défensive ; le second fut d'avis de se renfermer dans le camp retranché d'Orci, défendu par l'Oglio et le Serio, dans l'espérance que les Français, épuisés par l'attaque des forteresses de la Ghiara d'Adda, viendraient incontestablement se briser contre ce camp. Le sénat de Venise, ayant trouvé le premier plan trop hardi et le second trop timide, en adopta un intermédiaire, et commanda à ses généraux de se porter en avant, et cependant de se replier toujours devant l'armée française, de la harceler sans cesse, sans jamais accepter de combat. Les généraux vénitiens, conformément à ces instructions, s'avancèrent jusqu'à Treviglio, dont ils s'emparèrent et où ils établirent un camp fortifié qui devait couper la route aux Français.

Louis XII, à cette nouvelle, quitta Milan, fit jeter des ponts sur l'Adda et passa cette rivière sans avoir été inquiété par l'ennemi, qui pouvait l'arrêter dans la traversée des Marais. Quand l'armée française parut en face de Treviglio, Louis, trouvant le camp des Vénitiens trop fortifié pour l'attaquer, marcha en avant afin de couper les communications de ses adversaires avec Crème, où se trouvaient leurs principaux magasins. Prévoyant ce dessein, par l'arc de cercle que décrivait l'ennemi, les Vénitiens se dirigèrent en ligne droite sur Vaila, position très

forte qui devait encore couper le chemin aux Français. Ils avaient mal calculé le temps qu'il leur faudrait pour arriver à Vaila, et de hautes broussailles avaient caché aux deux adversaires la distance parcourue de part et d'autre, en sorte que l'avant-garde française atteignit, sans s'y attendre, le flanc de l'arrière-garde vénitienne, commandée par Alviano. Le combat s'engagea sur-le-champ. Alviano dépêcha à Pitigliano pour instruire de sa position et demander du secours. Pitigliano se contenta de lui répondre d'opérer sa retraite; ordre impossible à exécuter en présence de la masse de l'armée française.

Alviano n'avait pas perdu un moment pour tirer parti de l'avantage que lui offrait le terrain. Toute son infanterie fut rapidement formée derrière des vignes dont les ceps élevés formaient une espèce de palissade que la cavalerie française ne pouvait franchir. La première attaque fut exécutée par La Palisse et par Trivulzio, qui feignirent de croire, et répétèrent pour exalter le courage de leurs soldats, que le général vénitien surpris, sans même avoir eu le temps de se ranger en bataille, allait être écrasé. Enflammée par ces discours, la cavalerie française s'avance avec fermeté contre la ligne redoutable d'Alviano, et vient échouer. Chaumont arrive à la tête de ses Suisses, fait retirer la cavalerie et ordonne aux rudes montagnards de marcher à leur tour. Gênés par la pesanteur de leur armure, par les échelas à travers lesquels il fallait passer sur un terrain mouvant et rendu glissant par la marche de la cavalerie, les Suisses sont percés par les Vénitiens avant qu'ils aient pu faire usage de leurs armes.

Montpensier, placé à la tête du corps des volontaires, étonné de tant de résistance et de l'échec éprouvé par La Palisse, plus impatient encore ou plus téméraire, communique son ardeur à ses troupes, gravit d'un pied ferme le monticule, en se frayant un chemin à travers un monceau de cadavres, et arrive à une faible distance de l'ennemi, qui, l'attendant de pied ferme, renverse une multitude de nos braves.

Eclairé par la rude leçon que venaient de recevoir les corps commandés par Montpensier, Chaumont et La Palisse, le roi jette ses lances sur les deux ailes, pousse, sur le glacis rapide et défendu avec tant de vigueur, les Basques et les Gascons aux pieds agiles. Ceux-ci joignent les arquebusiers ennemis, les précipitent dans les fossés, franchissent tous les obstacles, coupent en vingt endroits la première ligne d'Alviano, et attaquent dans tous les sens ces portions de corps isolées. Sans se laisser déconcerter, Alviano replie avec adresse son infanterie, fait revenir sa cavalerie, et place toutes ses troupes sous la protection de sa puissante artillerie.

Cependant le roi tourne le fossé et rencontre enfin un champ de bataille où il puisse déployer sa valeur; il s'avance rapide comme la foudre, devance l'armée, accompagné seulement de deux cents gendarmes, et affronte les décharges de l'artillerie vénitienne, sans vouloir écouter les avis prudents de ses officiers. « *Que ceux qui ont* » peur se mettent derrière moi ! » se contente-t-il de répondre, et il joint aussitôt le front de l'armée d'Alviano.

Entraînés par son exemple, les lansquenets et les fantassins se précipitent avec tant de fureur, que les Vénitiens, accablés de terreur, prennent aussitôt la fuite,

abandonnant entre les mains des Français leur artillerie, leurs bagages, plus de six mille prisonniers, et le brave Alviano blessé, cherchant la mort dans le combat.

La bataille d'Agnadel aurait pu avoir des suites bien différentes, si Pitigliano, dominé par le sentiment de la jalousie, ou enchaîné par un ordre prétendu du sénat de Venise, ne fût demeuré dans une complète immobilité. Comme sa patrie lui demandait compte d'un aussi grand désastre, il prétendit qu'au moment de courir au secours de son collègue, ses troupes, effrayées à la vue des fuyards, avaient refusé de marcher contre les vainqueurs. Venise, ayant besoin de ses services, accepta ses excuses et ne songea point à le punir.

Louis XII aurait pu demander un compte extrêmement sévère à Alviano, d'un acte de trahison dont il s'était rendu coupable quelques années auparavant, en se servant de l'argent de la France pour rassembler des troupes et les conduire aux Espagnols ; mais, toujours généreux, notre bienfaisant monarque traita ce général comme le méritaient ses talents, son courage et ses malheurs.

En moins de quinze jours, Louis XII se rendit maître de Caravaggio, de Brescia, de Bergame, de Crème, de Crémone, de Pizzighittone et de Peschiera. Dans la plupart de ces villes, surtout à Peschiera, il y eut des actes d'une horrible cruauté. Quelques historiens pensent que Louis XII, qui s'était montré si grand à l'égard d'Alviano, ne prescrivit pas lui-même le massacre, mais que la citadelle ayant été prise d'assaut, le soldat se livra à des habitudes de barbarie trop ordinaires en pareille circonstance. On rapporte cependant qu'un gentilhomme vénitien offrait au roi cent mille écus d'or pour sa rançon et

pour celle de sa fille, et que le monarque se contenta de répondre : « Que je meure si je bois ni mange qu'ils ne » soient pendus et étranglés ! » Machiavel assure (nous n'osons le croire pour l'honneur de l'humanité) que Louis XII riait de ces actes de barbarie, dans l'espoir de soumettre le pays par la terreur.

Quand Louis XII fut maître de toutes les possessions qu'il devait, par le traité de Cambrai, ajouter au Milanais, la plupart des hauts contractants purent facilement alors s'emparer sur les Vénitiens du lot qui leur avait été adjudgé; il n'y eut que l'empereur en retard. Maximilien, toujours ami des voyages, usant tous ses revenus en courses inutiles, n'avait à l'époque où nous sommes arrivés, ni soldats ni argent. Ce furent ses vassaux qui s'emparèrent ou plutôt qui reçurent les villes de Vérone, de Feltre, de Trieste, de Bellune, de Fiume, enfin de Padoue; plusieurs de ces villes avaient voulu se donner à Louis XII : il les refusa pour se conserver l'amitié de l'empereur. Trévise résista aux Allemands, et rendit un peu de confiance aux Vénitiens, qui reprirent Padoue défendue par un faible corps autrichien; cette place fut mise en état de défense par la république.

Maximilien, humilié de cette perte, réclama l'appui de Louis XII. Convaincu que l'alliance de Venise était la sauvegarde de la France en Italie, Etienne Poncher, évêque de Paris, l'ennemi déclaré de la ligue de Cambrai, essaya, dans le conseil, de faire prévaloir l'idée de laisser chacun des ligueurs recouvrer sa part. C'était à ses yeux le moyen de se réconcilier avec Venise et d'avoir le double avantage de son alliance et de la possession du Crémonais. Mais Louis XII tenait à ménager

l'empereur, à cause de ses Etats de Bourgogne et de Picardie, et il espérait d'ailleurs que, toujours à court d'argent, Maximilien finirait par lui vendre le Véronais, qu'il regardait comme nécessaire pour couvrir son duché de Milan. Il ordonna donc à La Palisse de se tenir prêt à marcher avec cinq cents lances, et au besoin à Bayard de le rejoindre, avec deux cents gentilshommes volontaires; mais, malgré ce renfort, Maximilien ne put emporter Padoue; ce qui releva le courage des Vénitiens, qui avaient d'ailleurs été vaincus. Il n'y eut pas même jusqu'au duc de Ferrare et au marquis de Mantoue, autrefois général au service des Vénitiens, qui ne saisirent leur proie. Venise, passant de la témérité à la consternation, abandonna elle-même ses villes de terre ferme et leur remit non-seulement les serments de fidélité, mais l'argent qu'elles devaient à l'Etat; réduite à ses lagunes, elle implora la miséricorde de Maximilien, qui, se voyant heureux, se montra inflexible.

Le sénat, excommunié par le Pape et opprimé par tant de princes, ne vit d'autre moyen de salut que de se jeter entre les bras de l'empereur de Constantinople. Il députa Louis Raymond vers Bajazet. Pendant les négociations, Maximilien ayant échoué devant Padoue, les Vénitiens reprirent courage et consentirent cette fois à demander pardon au pape Jules II, au lieu de devenir tributaires de la Porte ottomane. Jules reçut l'ambassade vénitienne, et imposa à ce peuple une pénitence, comme s'il avait fait la guerre à Dieu.

Le premier but que Jules s'était proposé, l'abaissement de la république de Venise, étant obtenu, il s'appliqua à réaliser le second, savoir, de chasser les *Barbares*

de l'Italie : c'était le nom qu'il donnait aux Français.

Pendant que Louis XII, rentré en France, semblait abandonner sa conquête à elle-même, Jules II se ligua avec cette même république de Venise contre ces mêmes Français, après l'avoir opprimée par eux. Affligé de voir les souverains étrangers fondés sur l'unique principe de la force, foulant aux pieds le droit et la justice en Italie, il voulait les détruire les uns après les autres, exterminer le reste alors languissant de l'autorité allemande et faire de l'Italie un corps puissant, dont le souverain Pontife serait le chef. Pour atteindre un but si légitime, il n'épargna ni négociations, ni argent, ni peine ; il fit lui-même la guerre ; il alla à la tranchée, il affronta la mort. Nos historiens blâment son ambition et son opiniâtreté, parce qu'il fut opposé à la France ; s'il avait secondé ses prétentions injustes, ils l'auraient comblé d'éloges.

Ce qui hâta la séparation définitive du Pape et de la France, fut un traité qui paraissait devoir consolider leur union. Avant de quitter l'Italie, Louis XII avait conclu avec Jules II, à Biagrasso, un traité par lequel il s'engageait à n'accorder sa protection à aucun feudataire rebelle à l'autorité du Saint-Siège, et à la retirer même à ceux qui en jouissaient déjà. Le Pape avait en vue le duc de Ferrare, qui fut peu après attaqué par les Vénitiens. Les généraux français le défendirent, contrairement au dernier traité, et contraignirent les Vénitiens à la retraite.

Afin de détruire la puissance prépondérante de la France en Italie, le Pape, après s'être assuré du concours de Venise, s'adressa à Ferdinand, roi d'Espagne, à qui il était facile de faire comprendre que la prépondérance

de la France en Italie rendait extrêmement précaire ses possessions à Naples, et que, pour sa sûreté personnelle, il devait désormais se rattacher aux Vénitiens, trop faibles pour lui donner de l'ombrage.

Un jeune roi plein de valeur et d'énergie, qui venait de monter sur le trône d'Angleterre, le trop fameux Henri VIII, reçut du Pape la rose bénite, signe d'une haute confiance, et se trouva entraîné à traiter avec Ferdinand; ils se promirent de se secourir mutuellement, même contre leurs propres alliés, et spécialement contre la France. Si l'un de ces souverains était attaqué par Louis XII, l'autre devait aussitôt envahir nos États.

Ces grandes mesures ne paraissant pas encore suffisantes pour mettre l'Etat de l'Eglise et ses feudataires à couvert des coups de Louis XII, le pape Jules II travailla à former une alliance intime avec la Suisse, devenue presque notre ennemie, parce qu'elle croyait avoir à se plaindre du roi. Au moment de l'expiration du traité d'alliance entre la France et la Suisse, il s'était élevé des difficultés entre les deux pays relativement au prix de cette alliance; la Suisse avait demandé que la somme de soixante mille francs, payée annuellement aux Cantons, fût portée à quatre-vingt mille, demande que Louis, guidé par des vues d'une économie mal entendue, repoussa, contre l'avis de ses plus sages conseillers. Irritée de ce refus et des propos malveillants tenus contre elle par le roi, la Suisse, par le moyen de Matthias Schinner, évêque de Sion en Valais, prélat dont l'autorité était grande dans tout le pays, fit avec le Pape une alliance intime, et lui promit de fournir six mille hommes pour la défense de l'Eglise.

Jules II était encore embarrassé par l'empereur Maximilien, qu'il avait vainement essayé de détacher de la France; mais quand il sut qu'il avait eu peine à obtenir un faible subsidé de la diète d'Augsbourg, il ne le craignit plus et crut que le moment d'attaquer la France de tous les côtés était arrivé. La circonstance lui paraissait d'autant plus favorable, que les Français s'étaient toujours plus aliéné la population italienne par une excessive sévérité.

Telle était l'épouvante que leur nom causait, que, s'étant présentés devant Vicence pour reprendre cette ville et la remettre à l'empereur, tous les habitants, sans exception, se sauvèrent, et six mille personnes de tout âge et de tout sexe se retirèrent dans une caverne, à l'entrée de laquelle un chef d'aventuriers amoncela du bois bien sec, et y mit le feu : il retira six mille cadavres. Bayard châtia l'aventurier; mais le fait causa une telle épouvante, que toutes les villes de l'Adige ouvrirent leurs portes.

On se racontait en l'exagérant encore la barbarie des Français. C'est dans cette circonstance que la France fit une perte irréparable. Le cardinal d'Amboise était mort à Lyon le 25 mai 1510. Si une fatale ambition, le désir d'occuper la chaire de Saint-Pierre, lui avait fait commettre des fautes énormes, on ne peut cependant lui refuser la connaissance profonde des affaires, le coup-d'œil rapide, la fermeté, l'activité infatigable et la longue expérience qui font les grands ministres. Le poids du gouvernement avait pesé sur lui depuis l'avènement de Louis XII, qui ne jugeait et n'agissait que par lui. Rien ne prouve mieux la valeur de cet homme d'État, que

l'activité déployée aussitôt après sa mort par le pape Jules II, que les esprits superficiels jugeaient animé, contre la France, par un sentiment de jalousie du cardinal d'Amboise, son redoutable concurrent au conclave. Pour affranchir l'Italie, Jules, devant avant tout chasser les Français, prépara avec une habileté supérieure un plan d'attaque qui aurait infailliblement détruit en quelques jours la domination française au-delà des monts, s'il eût été exécuté par tous les chefs avec la précision et l'ensemble ordonnés par le Pontife. Les possessions françaises devaient être attaquées de quatre côtés à la fois, au nord par les Suisses, au levant par les Vénitiens, au midi par les troupes pontificales et les Espagnols, à l'ouest par les Génois, dont le soulèvement devait coïncider avec l'arrivée d'une flotte vénitienne. Qu'auraient pu faire quelques milliers de Français, obligés de tenir tête à tant d'adversaires au milieu d'un pays où ils étaient détestés? Le plan, parfaitement combiné, échoua parce que l'irrésolution et la crainte qu'inspiraient les Français, empêchèrent les confédérés d'agir avec ensemble; les attaques se succédèrent et furent réprimées l'une après l'autre.

La première attaque commença du côté de Gênes. Un corps d'émigrés génois ayant été transporté sur une flotte vénitienne et pontificale sur les côtes de Gênes, fut rejoint par une petite armée réunie dans l'Etat de Lucques par Marc-Antoine Colonna, général au service du Pape. Gênes haïssant Venise, la vue du drapeau vénitien suffit pour armer contre les émigrés des bras qui, dans d'autres circonstances, se seraient levés pour leur défense. L'armée et la flotte, n'ayant rencontré aucune sympathie,

furent obligées de se retirer avec honte et dommage.

Les Suisses ne descendirent de leurs montagnes qu'au mois de septembre, ayant à leur tête l'évêque de Sion, dont ils avaient fait un généralissime, sans vouloir reconnaître son autorité suprême, car chaque chef agissait selon ses propres volontés. Chaumont accourut à leur rencontre avec cinq cents lances et quatre mille fantassins, et harcela sans cesse un ennemi qu'il ne pouvait combattre, à cause du petit nombre de ses soldats. Arrivés devant Côme, les Suisses, qui avaient reçu soixante-dix mille écus du Pape, n'ayant plus de vivres, se firent payer leur retraite et rentrèrent aussitôt dans leurs foyers.

Les Vénitiens profitèrent alors de l'absence du général français pour attaquer les possessions impériales à l'est; ils reprirent sur l'empereur les places d'Este, de Monselice, de Bassano et de Vicence; mais, après avoir échoué devant Vérone, ils rentrèrent dans leurs quartiers et ne firent plus rien d'important pendant l'hiver.

Les armes du Pape avaient été plus heureuses. Le 9 août il avait fulminé contre le duc de Ferrare une bulle dans laquelle il le nommait fils d'iniquité et nourrisson de perdition, le déclarait déchu de toute dignité, de tous honneurs, de tous fiefs qu'il tenait du Saint-Siège, déliait tous ses sujets du serment de fidélité et tous ses soldats de celui d'obéissance. Jules mit à la tête de son armée son jeune neveu, le duc d'Urbin, à qui il donna pour conseil le cardinal de Pavie. Urbin s'empara de Lugo et de Bagna-Cavallo; Modène lui ouvrit ses portes. Deux cents lances françaises se sauvèrent à Reggio.

Le Pape, croyant réellement le moment arrivé où il allait chasser les *Barbares* de l'Italie, se vantait d'être

réserve par la Providence à rendre la force au droit. Les instructions que, jusqu'alors, il avait envoyées à ses généraux ne satisfaisant pas son impatience, il voulait marcher lui-même à la tête de ses troupes et réaliser son magnifique projet, que les Italiens, ses admirateurs, ont confondu avec leur tentative insensée de régénération de l'Italie.

Louis XII, sachant qu'une guerre faite contre le Saint-Siège souleverait le clergé, le réunit à Orléans et lui fit approuver les décisions du concile de Bâle, si contraires à l'autorité du Pape. Le clergé de la Bretagne, qui abhorrait ce concile, refusa de sanctionner les décisions de l'assemblée. La reine Anne, qui partageait l'opinion de ses chers Bretons, ne cessait d'engager le roi à faire la paix avec le Pape, à quelque condition que ce pût être.

Le Pape répondit aux mesures prises par le clergé par une sentence d'excommunication lancée contre les chefs principaux de l'armée française. Il nomma spécialement Charles de Chaumont d'Amboise, lieutenant du roi dans le duché de Milan ; Galéas et Marc-Antoine Palavicini ; Théodore , Georges et Alexandre Trivulzio ; Bayard, Fontrailles, Châtillon et Gaston de Foix.

Jules II se mit à la tête de son armée, malgré les rigueurs de l'hiver, réclama les secours de troupes du roi d'Espagne, qui retardait toujours jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'investiture pour le royaume de Naples. Jules étant venu à Bologne, afin d'être plus près du théâtre de la guerre, les Bentivoglio persuadèrent à Chaumont de tenter de l'enlever. Chaumont s'avança, en effet, pour surprendre Bologne, ville qui était vivement agitée par le voisinage des Français. Des partis commençaient à

s'y former : les cardinaux, saisis d'effroi, conseillaient au Pape de se soumettre. Jules, retenu au lit par une fièvre ardente, était le seul qui n'eût pas perdu confiance ; il rassurait tout le monde, cherchait à gagner du temps en se montrant pour cela fort empressé de faire la paix. Des conférences s'ouvrirent ; Chaumont demanda l'abolition de toutes les censures prononcées contre lui et ses généraux ; contre Alphonse d'Este, Bentivoglio et leurs adhérents ; la restitution aux Bentivoglio de leurs biens, sous condition qu'ils s'établiraient à quatre-vingts milles de distance de Bologne ; le renvoi à des arbitres des difficultés qui existaient entre le duc de Ferrare et le Pape ; le dépôt de Modène entre les mains de l'empereur, et une suspension d'armes pour six mois, durant laquelle chacun retiendrait ce qu'il possédait.

Jules repoussa ces propositions, en fit d'autres, et tint ainsi les Français dans l'inaction jusqu'à ce qu'un corps de Vénitiens et de Turcs fût entré dans la ville pour en prendre la défense. On a accusé le Pape d'avoir appelé les Turcs, ce qui a paru d'autant plus singulier que, si l'on avait vu des Papes armés contre les Turcs, jamais on n'avait vu le Chef de l'Eglise se servir d'eux : on a dit qu'il avait mérité ainsi d'être accusé d'avoir insulté au christianisme de la manière la plus ignominieuse ; mais cet appel prétendu ne repose que sur l'autorité de Paul Jove, qui est loin de mériter pleine confiance.

Jules reprit alors son caractère, refusa les conditions de paix proposées par Chaumont, qui, privé de son principal appui par la mort du cardinal d'Amboise, son oncle, peu aimé en outre de la reine, parce qu'il avait été frappé d'excommunication, et enfin dépourvu d'ar-

gent, licencia une partie des troupes italiennes et prit ses quartiers d'hiver. Mais il n'y avait pas d'hiver assez rigoureux pour arrêter l'ardeur de Jules ; malgré les frimas, il alla mettre le siège devant Ferrare, et, comme le siège de cette ville pouvait traîner en longueur, il l'abandonna pour enlever Concordia. Il assiégea ensuite Mirandola. Le mauvais temps faisant traîner les travaux en longueur, le Pape accusa de trahison tous ses généraux, et vint se mettre lui-même à la tête de son armée. Tour à tour capitaine, ingénieur et soldat, il presse les travaux de la tranchée, il active le feu des batteries, il anime ses troupes par son exemple et par l'espoir du pillage.

Malgré ses soixante-dix ans, il volait lui-même à la rencontre des renforts, courait rassembler de nouveaux soldats. Pendant le siège, le Pape s'était logé à peu de distance de Mirandola, dans le château de Saint-Félix, où il faillit être pris par Bayard, qui avait *advisé une chose dont il seroit mémoire de là à cent ans*. On était en hiver, et il tomba tout à coup *la plus aspre et véhémente neige qu'on eust vue cent ans devant*. Le Pape, vivement pressé par les Français, rentra dans son château-fort, et aida lui-même à lever le pont-levis, *qui fut le fait d'ung homme d'esprit, car s'il estoit autant demouré qu'on mettroit à dire un Pater noster, il estoit croqué*.

Mirandola ne pouvait se défendre longtemps, si elle n'était secourue ; mais Chaumont avait licencié ses troupes, et il lui fallut du temps pour faire de nouvelles levées, ce qui le fit accuser d'avoir voulu humilier le jeune Trivulzio, commandant de la place. Une large brèche était alors ouverte, et une glace épaisse remplissait les

fossés. Jules s'obstinait à refuser la vie aux soldats et à livrer les habitants au pillage; mais ses capitaines obtinrent enfin qu'il se contentât de retenir prisonniers Trivulzio et quelques autres officiers, et que la ville se rachetât du pillage promis à ses troupes. L'impatience du vainqueur ne lui permettant pas d'attendre que l'on déblayât les terres amoncelées derrière les portes de la ville, le Pape, armé de toutes pièces, traversa le fossé et fit son entrée triomphante par la brèche.

Aussi Michel-Ange, chargé de faire la statue de ce Pape intrépide, le représente-t-il le bras droit levé, dans une attitude menaçante : « Je vous ai représenté, dit-il, » foudroyant l'univers et non bénissant le monde. »

L'armée française s'avancait enfin; elle était devancée par la réputation de sa cavalerie, mais ses généraux étaient divisés d'opinion sur les opérations de la nouvelle campagne qui allait s'ouvrir. Le maréchal Trivulzio venait d'arriver le jour même que la Mirandola avait capitulé; ce guerrier s'opposait au désir que témoignaient le duc de Ferrare et Chaumont de marcher droit à l'ennemi pour le combattre ou le forcer à la retraite, afin de mettre ainsi Ferrare à l'abri de toute insulte et de contraindre le marquis de Mantoue à remplir ses devoirs de vassal de l'empereur et de pensionnaire du roi de France. Trivulzio, qui connaissait la position avantageuse des ennemis et la difficulté des chemins qu'il fallait suivre, voulait, au contraire, que l'on assiégeât Modène et Bologne, seul moyen de les attirer dans un lieu propre à combattre. Il rappelait, à cette occasion, deux maximes de l'art militaire : la première, de ne jamais tenter la fortune par une bataille, sans une nécessité ab-

solue, ou sans l'apparence d'une victoire assurée ; la seconde, de se borner à une guerre défensive, quand on est chargé seulement de couvrir une place ou un pays. L'avis du maréchal fut d'abord rejeté ; ce ne fut qu'après une marche extrêmement périlleuse et lorsqu'on reconnut l'impossibilité de pénétrer par une chaussée étroite et même coupée par les ennemis en plusieurs endroits, que l'on consulta de nouveau le vieux guerrier, et que l'on consentit à tenter le siège de Modène, où le cardinal d'Este prétendait avoir des intelligences ; mais la jalousie du roi d'Aragon fit encore échouer cette entreprise.

Depuis que le Pape l'avait mis en possession de Modène, l'ambassadeur de Ferdinand s'était réuni à celui de Maximilien, pour engager Jules à remettre à l'empereur cette place, qui depuis longtemps relevait de l'Empire. On se doute bien qu'une pareille demande n'aurait point été accueillie par le Pape au moment où il triomphait de la Mirandola et où il menaçait fièrement Ferrare, si la présence de l'armée française ne l'eût rendu plus traitable. Chaumont vit avec étonnement les étendards de l'empereur flotter sur Modène, et respecta l'alliance qui jusqu'alors paraissait unir la France et Maximilien.

La levée honteuse du siège de Bologne, l'abandon plus honteux encore de Mirandola, et la marche rétrograde que Chaumont venait de faire, avaient accablé de chagrin ce général, qui n'était plus soutenu par le crédit de son oncle et perdait chaque jour de sa considération parmi les troupes. Il tomba malade et mourut à Caravaggio, laissant le commandement au maréchal Trivulzio ; celui-ci, n'étant pas assuré de l'agrément du roi, se contenta

de revenir vers Sermionde, pour protéger la bastide de Génévola, que le Pape faisait assiéger. Châtillon et Bayard, chargés de la garde de Ferrare, n'avaient point attendu le mouvement de Trivulzio pour attaquer les troupes du Pape, les culbuter et prendre leurs drapeaux avec leur artillerie. Le jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, fut chargé d'aller enlever Léonard de Prato, chevalier de Rhodes, officier le plus distingué de l'armée vénitienne et qui occupait, avec cent cinquante chevaux, les avenues de Mirandola. Le détachement de Léonard fut pris, et lui-même fut tué dans l'action : les Vénitiens cherchèrent à exciter le zèle des autres capitaines par les honneurs qu'ils rendirent à ce chevalier de Rhodes (1).

Louis XII, profondément affligé des maux que lui causait le pape Jules II, roulait dans son esprit une multitude de projets. Le premier était la négociation, le second un concile pour affaiblir l'autorité morale du Chef de l'Église, le troisième la voie des armes ; nous allons voir que Louis recourut à ces trois moyens sans succès. Le Pape, convaincu que, tant que les Français seraient dans la Péninsule, ils serviraient d'appui aux ennemis de l'ordre et de l'Église, voulait les chasser de l'Italie, et il devait y parvenir.

Louis, s'étant mis en relation avec le Pape pour faire la paix, avait trouvé Jules II tellement absolu dans ses idées, qu'il n'avait pu arriver à aucun résultat. Ce fut alors que surgit l'idée d'un congrès général à Mantoue, pour travailler à la pacification de l'Italie et de l'Église.

(1) *Conquêtes et victoires des Français.*

Etienne Poncher, devenu l'un des conseillers intimes de Louis XII, fut chargé d'y représenter la France; l'évêque de Gurk, le seul confident de Maximilien, s'y trouva aussi. Deux ambassadeurs de Sa Majesté catholique y arrivèrent encore, mais avec des desseins perfides. Ils engagèrent l'évêque de Gurk à se rendre auprès du Pape, afin d'entendre de sa propre bouche ses dernières résolutions et d'en faire le thème des discussions. Le Pape se montra tellement empressé de s'entretenir avec le conseiller intime de l'empereur, qu'il se rendit à Bologne, dans le dessein de gagner ce prélat et de le retenir attaché à sa personne; il déclara qu'il allait augmenter le Sacré-Collège de neuf membres. On flatta en vain l'évêque de Gurk de l'espoir d'être du nombre des cardinaux, ce prélat ne perdit rien de son indépendance, et, en sa qualité de représentant de l'empereur, il ne voulut pas s'abaisser à traiter avec des cardinaux. Dans l'entretien qu'il eut avec le Pape, il parla avec une hauteur déplacée en face d'un pontife absolu; aussi, pour servir de réponse aux demandes de l'évêque, le souverain Pontife, en publiant, le jour de Pâques, la bulle *in cœna Domini*, désigna comme excommuniés nominativement tous les adhérents de la France. Louis XII n'était pas nommé, il est vrai, mais il était suffisamment désigné. Dans une conférence, Jules II posa pour base préliminaire de toute pacification, l'abandon absolu de la maison d'Este par la France; il qualifia vertement l'union de l'empereur avec Louis XII. L'évêque de Gurk s'emporta, partit à l'instant pour Modène, et signifia aux ambassadeurs espagnols de séparer leurs troupes des armées pontificales.

Louis XII, qui connaissait le souverain Pontife, s'atten-

dait à ce dénouement et s'était préparé à recourir aux armes. Le maréchal Trivulzio ébranla son armée, attaqua Concordia, qu'il prit et livra au pillage, tandis que l'armée du Pape suivait la rive du Tanaro, opposée à celle que parcourait Trivulzio. Il enleva Maufrein, capitaine distingué des Vénitiens, et s'avança ensuite sur Bologne. A son approche, la ville fut en fermentation; le Pape, qui était ordinairement si courageux, prit la fuite et se sauva à Imola, laissant le commandement de la place au cardinal de Pavie. Lorsque le départ du Pape fut connu à Bologne, la population se souleva, les Bentivoglio y furent reçus en triomphe, avec cent lances françaises. La terreur s'étant aussitôt répandue dans l'armée pontificale, elle prit la fuite. Les Français se mirent à sa poursuite; mais une tête de pont, vaillamment défendue par Raphaël de Sorzi, sauva les troupes pontificales d'une complète destruction; seulement les Français s'emparèrent des bagages de l'armée en fuite, et les soldats rentrèrent dans le camp, chassant devant eux des ânes chargés d'un riche butin: ce jour fut appelé *la journée des âniers*. Le duc d'Urbain, commandant des forces pontificales, perdit même son étendard; furieux d'un tel déshonneur, il tua sous les yeux du Pape le cardinal de Pavie, qu'il regardait comme l'auteur de son malheur, ne respectant ainsi ni le caractère du prélat, ni la présence du Chef de l'Eglise.

Si Trivulzio se fût avancé du côté de Rome, il est indubitable qu'il se serait facilement emparé de cette capitale du monde chrétien; mais il savait que le roi ne voulait pas qu'il mît le pied sur les terres de l'Eglise. Louis XII l'eût, en effet, vivement condamné. La reine, qui se trou-

vait enceinte, était saisie d'une terreur indicible, à la seule pensée de la guerre faite au Chef de la chrétienté ; elle annonçait que ses couches ne seraient pas heureuses si le roi n'accédait au désir du Pape. Louis, craignant surtout Ferdinand-le-Catholique, qui se posait en défenseur du Saint-Siège, consentit à négocier de nouveau ; il ordonna à Trivulzio de rentrer à Milan et de licencier une partie de ses troupes ; en même temps il dirigea cinq cents lances sur Vérone, pour se rendre favorable l'empereur Maximilien, qui était obsédé par la cour pontificale. Les faibles secours que le roi de France lui envoyait n'étaient pas suffisants pour quelque grande conquête ; ce qui indisposait plus Maximilien, qu'il n'en témoignait de reconnaissance. D'ailleurs, cet empereur ne faisait rien lui-même ; il n'envoyait ni troupes ni argent.

Louis XII crut enfin avoir trouvé le moyen d'épouvanter le Pape et de l'amener à composition ; ce moyen était la convocation d'un concile général pour la réformation de l'Eglise dans son chef et dans ses membres. D'après les conseils de cinq cardinaux qui s'étaient séparés du pape Jules II, Louis XII et Maximilien sommèrent le Pape d'assembler conformément aux statuts du concile de Constance, un concile général pour réformer l'Eglise. Le Pape méprisa une telle prétention, source de l'anarchie religieuse qu'on voulait introduire dans l'Eglise. Un conciliabule fut alors convoqué à Pise, où il se trouva trois personnes pour l'ouvrir le 1^{er} septembre. Jules avait répondu par la convocation d'un véritable concile à Saint-Jean-de-Latran, pour l'année suivante. A peine les cinq cardinaux défectionnaires s'étaient-ils réunis à Pise, qu'on apprit la nouvelle d'une maladie très dangereuse du Pape,

dont on annonçait même la mort; les cardinaux qui avaient convoqué le concile ne songeaient plus qu'au conclave. Le Pape s'étant rétabli, les commissaires de Louis XII et de l'empereur se rendirent à Pise, où quelques prélats les accompagnèrent. A leur arrivée, tous les prélats italiens quittèrent la ville; le peuple amenté leur ferma les portes des églises; ils en obtinrent à peine une pour dire leur messe. Chaque jour se renouvelèrent les insultes au milieu des rues; les domestiques des prélats excitèrent un tumulte en se disputant des filles publiques avec les jeunes Pisans. Les indignes évêques furent contraints de quitter la ville le 13 novembre, et de se retirer à Milan. L'assemblée devint alors plus nombreuse par l'adjonction de nouveaux prélats et des cardinaux de Saint-Séverin et de Saint-Ange. Ce conciliabule poussa l'esprit de faction jusqu'au dernier degré d'insubordination et jusqu'à tenter la déposition de Jules II. Après avoir cité le Chef de l'Eglise à son tribunal et l'avoir déposé par contumace, il eut l'audace de le déclarer *suspens ipso facto*. Il cédait ici à l'influence de la puissance temporelle, qui a toujours essayé de se substituer à l'autorité spirituelle. Le conciliabule de Milan, frappé avec les Français qui le soutenaient, fut contraint de repasser avec eux les Alpes et de se réfugier à Lyon, où il se couvrit de ridicule et tomba de lui-même, comme nous le verrons dans le cours de cette histoire.

§ VI. *Sainte Ligue. — Mort de Louis XII (1511-1515).*

Le Pape, revenu des portes du tombeau, ayant appris avec indignation les mesures déjà prises pour avoir une

élection favorable à un système entièrement opposé au sien, avait publié une bulle formidable contre la simonie et contre ceux qui achèteraient la tiare. Il avait déposé et excommunié les cinq cardinaux qui étaient à la tête du conciliabule de Pise, et privé leurs adhérents de leurs droits, possessions et dignités. En même temps ses ministres dans les différentes cours élevaient la voix contre le schisme créé par le ressentiment de Louis et contre l'ambition de ce prince, qui, non content du puissant royaume de France, s'était emparé du duché de Milan et voulait encore ajouter à ce territoire les Etats de l'Eglise. Ce dernier motif fit la plus grande impression dans toutes les cours, qui, voyant avec jalousie l'agrandissement de la France, se persuadèrent ou feignirent de se persuader que Louis XII aspirait à l'empire universel.

Le 4 octobre 1511, un traité d'alliance offensive et défensive fut signé entre le Pape, Ferdinand, roi d'Espagne, et la république de Venise, dans le but d'éteindre le schisme causé par le conciliabule de Pise, et de défendre l'Eglise romaine. Tous les princes chrétiens furent invités à adhérer à cette alliance, qui reçut le nom de *Sainte Ligue*. Le jeune roi d'Angleterre, Henri VIII, se rendit aussitôt à l'invitation du Pape; l'empereur Maximilien affecta de l'hésitation, puis révoqua la promesse qu'il avait faite à Louis, et se joignit enfin aux alliés. Pour l'entraîner, Jules avait satisfait sa vanité, en le nommant *chef de la Ligue italienne* et en lui conférant le titre de *roi très chrétien*, que Louis avait perdu par sa conduite schismatique. On le berça en même temps de l'espoir de recouvrer la Bourgogne et la Picardie, qui avaient fait partie des Etats de Charles-le-Témé-

raire. Comme mesure préparatoire, Young, ambassadeur anglais, accompagné des plénipotentiaires d'Espagne et d'Ecosse, exhorta, au nom de leurs souverains, Louis XII à se réconcilier avec le souverain Pontife, aux conditions suivantes qui, certes, étaient fort justes : que Bologne serait rendue à l'Eglise, le concile de Pise dissous, et la cause d'Alphonse, duc de Ferrare, renvoyée à des juges impartiaux. Le cabinet français, informé des intentions de ses ennemis, ayant répondu d'une manière évasive, un nouveau traité fut immédiatement conclu entre les rois d'Angleterre et d'Espagne, dans lequel on stipulait que, pour le mois d'avril, Henri mettrait sur pied six mille cinq cents hommes, et Ferdinand neuf mille; que ces forces combinées envahiraient le duché de Guyenne, et que, pour la sûreté de la mer, ils fourniraient l'un et l'autre un armement d'égale force, composé de soldats et de marins, au nombre de trois mille.

Tandis qu'on se préparait à mettre ces projets à exécution, il se passait des événements mémorables en Italie. Dès que Louis XII eut connaissance de la Ligue sainte, il se hâta de transporter toutes ses troupes au-delà des Alpes et n'en conserva qu'un petit nombre, qu'il jeta sur les frontières de Picardie. Gaston de Foix, duc de Nemours, nommé général de l'armée d'Italie, n'avait pas eu le temps de réunir toutes ses troupes, lorsque les Suisses descendirent du Saint-Gothard : il se contenta de les côtoyer et de les harceler, puis se renferma dans Milan quand il les vit s'approcher de cette place. Les Suisses, n'osant attaquer cette grande ville, après avoir séjourné quelque temps à ses portes, s'avancèrent vers l'Adda, où ils comptaient rencontrer les Vénitiens et les troupes du

Pape. N'entendant parler ni des premiers, ni des seconds, ils acceptèrent une solde d'un mois du général français, puis remontèrent le Saint-Gothard, et devinrent un objet de moquerie universelle. On racontait d'eux qu'arrivés aux portes de Milan, leurs hallebardes, tenues hautes, s'étaient accrochées au linteau, et que, n'ayant pas eu l'esprit de les baisser, ils n'avaient pu entrer dans la place.

L'armée réunie du Pape et du roi d'Aragon ne se mit en campagne que vers la fin de décembre. Si elle était commandée par l'inhabile Raymond de Cordoue, on y voyait aussi Fabrice Colonna, avec beaucoup d'autres vieux capitaines, parmi lesquels se distinguait l'illustre Pierre de Navarre. Contre l'avis du Pape, qui aurait bien voulu punir les Florentins de leur fidélité à la France, il fut résolu qu'on irait assiéger Bologne, place défendue par Yves d'Alègre, le jeune Gaston de Foix et le capitaine Vincent, que l'armée surnommait le *Grand Diable*.

Nemours se mit à la tête de forces respectables pour secourir cette place, fit une marche tellement accélérée et la déroba si bien à l'ennemi, qu'il entra dans Bologne par une neige qui tombait à gros flocons. Il voulait attaquer Cordoue le lendemain matin; on lui conseilla de donner un jour de repos à ses troupes. S'il eût attaqué l'ennemi sur-le-champ, il l'eût surpris, car on ignorait complètement son arrivée. Lorsque Cordoue en fut instruit, il profita des ténèbres de la nuit pour se retirer à Imola.

Pendant que l'armée du Pape et du roi d'Aragon cherchait des positions avantageuses dans le Bolonais, Gaston de Foix vint assiéger Brescia, où le comte Ovo-

garo avait relevé l'étendard de Venise. Il entra le lendemain dans cette place et la livrait à l'implacable vengeance de ses hommes d'armes. Gaston de Foix paya de sa personne, comme le dernier des soldats, dans le terrible assaut qui enleva cette ville. On le vit « oster ses » souliers et se mettre en eschapin pour escalader la » muraille. » Mais la principale gloire de cette journée revint à Bayard. « Les François, raconte son écuyer, » criaient : *France! France!* et ceux de la compagnie du » bon chevalier cryoient : *Bayard! Bayard!* Les enne- » mis cryoient : *Marco! Marco!* Mais s'ils avoyent grand » cœur de défendre, les François l'avoient cent fois plus » grand pour entrer dedans, et vont livrer ung assaut » merveilleux par lequel ils repoussèrent un peu les Vénitiens. Quoy voyant, le bon chevalier commença à » dire : Dedans! dedans! compaignons! ils sont nostres; » marchez, tout est deffait. » Bayard passa le premier, fut suivi de plus de mille hommes, et ils gagnèrent ainsi le premier fort. Les François se répandirent de tous côtés, en petit nombre, il est vrai. Le chevalier reçut alors une blessure grave d'un coup de lance, qui entra profondément dans le haut de la cuisse. Se croyant frappé à mort, il dit au seigneur de Tudart, alors auprès de lui : « Compaignon, faites marcher vos gens, la ville est gagnée demy; je ne saurois tirer outre, car je suis mort. » Comme le sang coulait avec une extrême abondance et qu'on craignait qu'il ne mourût sans confession, on le fit retirer de la foule, on pansa sa plaie et l'on parvint à étancher le sang.

Gaston, profitant de l'ardeur de ses soldats pour les conduire à de nouveaux triomphes, se dirigeait à marches

forcées vers la Romagne, où se trouvait réunie l'armée ennemie, lorsqu'une nouvelle extrêmement fâcheuse lui arriva : Maximilien, qui venait de négocier une trêve, envoya l'ordre au capitaine qui commandait ses troupes réunies à l'armée française, de les ramener de suite. A la prière de Gaston et de Bayard, le commandant allemand consentit à ne faire connaître cet ordre que quelques jours plus tard, espérant, dans cet intervalle, écraser l'ennemi; après quoi, la retraite des Allemands serait sans danger. L'armée pontifico-espagnole refusant sans cesse le combat, Gaston craignit que le commandant allemand ne fit publier l'ordre qu'il avait reçu ; il le fit disparaître.

Pour contraindre les ennemis à accepter le combat, Gaston, qui avait été rejoint par le duc de Ferrare, vint mettre le siège devant Ravenne. Il établit son camp vis-à-vis la porte Adriana, appuyant sa droite au Ranco et sa gauche au Montone. Ces deux rivières prennent leur source au-dessus de Ravenne, dont la mer baignait autrefois les murailles. Gaston jeta un pont sur les deux torrents, puis établit deux batteries, l'une sur la gauche du Montone, l'autre à la droite de son camp. Les murailles furent battues avec une extrême vigueur. Dès le jour même, la brèche parut praticable. Gaston ordonna l'assaut, y étant forcé par le manque de vivres, par la difficulté des fourrages et par l'approche des ennemis. Les échelles furent aussitôt appliquées. Cinq fois les Français montèrent à l'assaut; mais, pris en flanc par une couleuvrine que Marc-Antoine Colonna plaça sur une face du bastion, leurs efforts furent inutiles, et Gaston fit sonner la retraite.

Espérant que sa seule présence suffirait pour faire

lever le siège, l'armée de la Ligue, forte de quinze cents lances et de seize mille fantassins, commandée par le plus habile capitaine de ce temps, par Pierre de Navarre, vint mettre le camp des Français entre elle et la ville; c'était précisément ce que souhaitait le général français, qui espérait bien contraindre les ennemis à accepter une bataille rangée.

Nemours parut devant l'ennemi, qui avait rangé son armée en quart de cercle, à cause du terrain sur lequel il était placé; il donna lui-même à son front de bataille la forme d'un croissant. Le combat commença du côté des Espagnols par une canonnade terrible, qui enlevait des rangs entiers et frappa si rudement sur les chefs, que de quarante capitaines français trente-huit furent tués; mais lorsque la redoutable artillerie du duc de Ferrare fut montée, elle répondit avec le plus grand succès et dirigea si bien ses coups sur l'armée espagnole, qu'elle y moissonna une multitude de guerriers.

Pierre de Navarre, effrayé d'un feu si meurtrier, voulant conserver son infanterie pour attaquer avec une extrême vigueur, lorsque l'artillerie aurait cessé son feu et que la cavalerie serait fatiguée, ordonna à ses fantassins de se tenir couchés à plat ventre. Les boulets français passaient sur eux sans les atteindre, et venaient frapper les Italiens, ses alliés. A la vue de tant de braves Italiens sacrifiés, Fabrizio Colonna, plein d'indignation contre celui que les Italiens appelaient le Maure et le Mécéant, fit ouvrir les râtaux qui fermaient les retranchements espagnols, et, malgré la défense du général en chef, se précipita sur l'armée française, entraînant à sa suite Pierre de Navarre. La mêlée devint alors affreuse. Par

une habile manœuvre, Yves d'Alègre prit en flanc le corps de Fabrizio Colonna, divisa les troupes ennemies, et fit tomber Fabrizio entre les mains d'Alphonse d'Este. Aussitôt Raymond de Cordoue, commandant général de l'armée alliée, prit la fuite avec plusieurs officiers, et ne se crut en sûreté que lorsqu'il fut entré à Ancône, à trente lieues du champ de bataille.

Pierre de Navarre, qui restait à la tête de ses bandes espagnoles, loin de se laisser abattre par la fuite de ses alliés, déployait une plus grande valeur, communiquait son courage à ses braves, et espérait encore triompher des Français. Il fallait à ceux-ci entamer cette redoutable phalange espagnole, couverte d'une complète armure défensive, et combattant seulement avec l'épée et le poignard. Fabien, officier allemand, à la tête de ses soldats armés de piques longues de seize pieds, s'élance tête baissée sur les ennemis ; ce brave succombe, mais le carré des ennemis est percé ; Yves d'Alègre veut se précipiter par la trouée, il trouve encore la mort. Pierre de Navarre, qui se défend comme un lion, tombe enfin couvert de blessures ; ses soldats se retirent lentement, s'avouant incapables de soutenir le combat, sans cependant consentir à passer pour complètement vaincus. Gaston de Foix, furieux de voir tant de braves Français joncher le champ de bataille, se précipita à la poursuite des Espagnols ; il fut renversé au milieu de la charge la plus brillante, par un Espagnol qui lui plongea son épée dans le cœur, quoique les Français lui criassent : « Faites-le prisonnier, c'est » notre vice-roi, c'est le frère de votre reine. » Ainsi périt, couronné par la victoire, ce jeune héros que l'Europe avait déjà surnommé *le foudre de l'Italie*. Jamais

champ de bataille n'avait été, dans ce siècle, plus ensanglanté que celui de Ravenne, où, selon les plus modérés, il resta six mille Français et douze mille Espagnols.

Aussi, lorsque Louis XII eut connu toute l'étendue de ses pertes, il s'écria : « Dieu nous garde de gagner jamais mais de pareilles victoires ! »

Jeté dans une grande perplexité par la nouvelle de la victoire des Français à Ravenne, le Pape commença à se rassurer quand le cardinal de Médicis lui apprit que la mort de Gaston de Foix avait fait pénétrer le découragement dans l'armée française, qu'il n'y avait plus de capitaine assez habile pour la commander, et que La Palisse était en opposition avec San-Severino, les deux seuls officiers chargés du commandement général. Il n'y eut, en effet, aucun ordre bien donné, aucune manœuvre dirigée avec talent. Ravenne, Imola, et toutes les places de ce pays ouvrirent leurs portes aux Français, qui disséminaient témérairement leurs troupes. Comme il ne lui fallait que du temps pour regagner tout ce qu'il avait perdu, Jules continua à feindre des négociations avec le roi de France, et donna en même temps l'ordre au cardinal de Sion de prendre à sa solde tous les Suisses qui voudraient s'enrôler. Louis XII, effrayé de ce grand armement, prescrivit à ses troupes de rentrer dans le duché de Milan pour le défendre. On s'attendait à voir l'armée suisse fondre sur les possessions françaises par le lac de Côme. L'évêque de Sion, instruit, par les précédentes expéditions, que les Suisses avaient besoin d'être unis à d'autres troupes et commandés par un général en chef étranger, se dirigea vers le Trentin, obtint de Maximilien qui se disait encore ami de la France, la

permission de passer sur ses terres, et vint se joindre à l'armée vénitienne commandée par Jean-Paul Baglioni. L'armée ennemie était formidable, et, loin de renforcer ses troupes d'Italie, Louis XII avait été obligé d'en retirer une partie pour les opposer aux Anglais qui menaçaient la France. La Palisse, se trouvant trop faible pour tenir la campagne, mit des garnisons à Brescia, à Crémone et à Bergame, et recula jusqu'à Pizzichettone sur l'Adda. Il y eut alors une énorme défection : quatre mille Allemands reçurent l'ordre formel d'abandonner les drapeaux français.

La terreur fut alors dans tout le duché de Milan, et ce fut, pour tout ce qui était français ou tenait à la France, une effroyable débâcle ; le ridicule concile de Pise, qui s'était transporté à Milan, où il avait déposé le Pape Jules II, se vit contraint de fuir devant les ennemis et de se retirer en Piémont ; Crémone ouvrit ses portes aux Suisses ; Pavie ayant tenté de se défendre, La Palisse y perdit son arrière-garde, qui demeura coupée par la rupture d'un pont sur le Pô. Toute l'Italie fut perdue en peu de temps ; Gênes se souleva et proclama un nouveau doge ; les Bentivoglio se sauvèrent de Bologne ; la république de Florence courba de nouveau la tête sous le joug des Médicis. La France avait encore dans plusieurs forteresses de l'Italie des garnisons perdues en pays étranger : elles succombèrent la plupart ; des cruautés horribles furent commises sur nos soldats, et des officiers furent enterrés vivants. D'Aubigny rendit Brescia et Peschiera à Raymond de Cordoue ; Legnago ouvrit ses portes à l'évêque de Gurk, représentant de Maximilien, et Crème aux Vénitiens. Il ne resta plus entre les mains des Fran-

çais que les citadelles de Milan, Novare et Crémone, le château de Trezzo et la lanterne de Gênes. Au pied des Alpes, les plus anciens alliés de la France furent contraints de désertir son alliance. Le duc de Savoie et le marquis de Saluces se réconcilièrent avec la Sainte-Ligue.

Nous avons rapporté le traité passé entre Ferdinand le Catholique et Henri VIII pour la conquête de la Guyenne; afin de remplir ses engagements, Henri obtint du Parlement un subside de deux dixièmes et de deux quinzièmes. Clarenceaux, roi d'armes, porta alors au roi de France requête pour qu'il fût restitué au roi d'Angleterre l'ancien patrimoine de ses pères sur le continent, et, sur le refus de Louis, lui déclara la guerre. Le marquis de Dorset alla débarquer en Guipuscoa, tandis que la flotte commandée par sire Edouard Howard, lord amiral, croisa pendant l'été entre l'Angleterre et l'Espagne.

Jean d'Albret, seigneur de la principauté de Béarn, ayant succédé, du droit de sa femme, l'infante Catalina, au trône de Navarre, et craignant de rencontrer un compétiteur redoutable dans Gaston de Foix, s'était hâté d'accéder à la Sainte-Ligue. Délivré de son rival à la journée de Ravenne, d'Albret se réconcilia avec le roi et abandonna la ligue, ce qui lui fit perdre la couronne qu'il était si jaloux de conserver. Le général anglais, obéissant à ses instructions, se préparait à marcher par Fontarabie sur Bayonne, lorsque Ferdinand lui fit observer qu'avant de se hasarder ainsi dans les montagnes des Pyrénées, il fallait d'abord s'assurer des dispositions du sire d'Albret, qui pourrait couper son armée et la dé-

truire par parties. Des ambassadeurs, envoyés à Jean d'Albret, n'ayant reçu que de vagues promesses de neutralité, conçurent des soupçons sur ses projets, et lui demandèrent ses principales forteresses pour garantie de sa parole. Pendant ces négociations, Ferdinand s'étant procuré une copie du traité du roi de Navarre avec Louis XII, le duc d'Alba reçut l'ordre de réduire Pampelune, dont la chute entraîna celle du royaume de Navarre tout entier. Jean d'Albret et sa femme livrèrent le Béarn à l'armée française, pour en prendre la défense, et se retirèrent à la cour de France. Cependant le marquis de Dorset demeurait dans une complète inaction à Fontarabie, protestant contre la prise de possession du royaume de Navarre, ce qui n'était nullement dans les intentions de son maître. Pour vaincre cette obstination, Ferdinand envoya des ambassadeurs à Londres et fit donner à Dorset des instructions plus explicites. Dorset, s'étant embarqué avant le retour des ambassadeurs, était à peine en mer, que l'ordre lui arriva de se joindre aux troupes de Ferdinand. Il était trop tard ; les Anglais rentrèrent dans leur pays et se justifèrent auprès de Henri, qui ouvrit les yeux sur la conduite de son beau-père et comprit qu'il consultait bien plus ses intérêts que ceux de l'Angleterre.

Les armées anglaises ne furent pas plus heureuses sur mer que sur terre. Sir Edouard Howard, après plusieurs descentes sur les côtes de Bretagne, rencontra la flotte française forte de vingt vaisseaux et commandée par Primauguet. Charles Brandon, depuis duc de Suffolk, s'étant trouvé plus rapproché des Français, attaqua, sans attendre des ordres, le *Cordelier* de Brest, vaisseau d'une

énorme dimension monté par seize cents hommes. Son bâtiment ayant été bientôt démâté par le feu supérieur des Français, il abandonna à regret la place à son rival, sire Thomas de Knyvet, jeune chevalier qui, doué de plus de courage que d'expérience, commandait le *Regent*, le plus grand vaisseau de la flotte anglaise. Le combat dura plus d'une heure : comme les Anglais s'acharnaient contre le *Cordelier*, Primauguet commanda d'y mettre le feu, qui se communiqua au *Regent*, et les deux vaisseaux furent entièrement consumés. Le reste de la flotte française rentra à Brest, et sir Edouard fit vœu « de ne jamais revoir le roi en face avant d'avoir » vengé la mort de Thomas Knyvet. »

Le roi commençait à espérer de voir bientôt finir, par la dissolution de la fameuse Ligue, les malheurs qui accablaient son peuple. Telle est, en effet, l'issue de toutes les coalitions, que, le but proposé une fois atteint, elles se divisent, et les partis qui les composent redeviennent des rivaux. La France ayant abandonné une riche proie en Italie, chacun des chefs de la Ligue voulait en avoir sa part. Les Suisses, ennemis de tout voisinage redoutable, s'emparèrent de Chiavenna et de la Valteline, et proclamèrent Maximilien Sforza dans les autres villes du Milanais. Le Pape réclamait Parme et Plaisance, qui autrefois avaient appartenu au Saint-Siège, quoique cependant il ne pût fournir les titres de propriété. Maximilien, toujours prêt à étendre les droits de la dignité impériale, non-seulement voulait avoir une suprématie absolue sur tous les Etats, mais il insistait surtout pour être mis en possession de toutes les places conquises par la république de Venise. L'Espagne se

déclarait protectrice de tous les petits souverains qui environnaient l'État de l'Eglise, et menaçait ainsi l'indépendance du Saint-Siège, que Jules II voulait sauvegarder.

Plusieurs des ligueurs avaient obtenu tout ce qu'ils désiraient; l'Espagne était affermie à Naples et avait conquis la Navarre. Ferdinand, redoutant que l'empereur, une fois en paix, ne vînt à réclamer le gouvernement de la Castille au nom de leur commun petit-fils, Charles de Luxembourg, se rapprocha un peu de la France.

Le plus mécontent de tous les Etats de la Ligue était Venise; après avoir supporté tout le poids de la guerre, elle entendait Maximilien réclamer toujours la possession de toutes les places qu'elle avait conquises. Le Pape seul la défendait; mais l'empereur lui ayant fait désaveu du concile de Pise et abandon des maisons d'Este et de Bentivoglio, Jules, à son tour, promit d'employer les foudres de l'Eglise pour contraindre Venise à restituer ces places à l'empereur. Cette célèbre république essaya alors de se réconcilier avec la France; le secrétaire de Trivulzio conclut un traité par lequel les Vénitiens garantissaient le Milanais à Louis XII, et celui-ci leur garantissait, à son tour, toutes les possessions dont ils étaient les maîtres au moment du traité de Blois. Louis XII repoussa ce traité, déterminé en cela par la reine Anne qui, profondément affligée de la rupture du mariage de sa fille Claude avec Charles de Luxembourg, voulait faire accepter à ce prince la seconde de ses filles. Un projet de mariage fut en effet arrêté. Le roi accordait pour dot à Renée, sa fille, ses droits sur le royaume de Naples, sur le duché de Milan et sur la république de Gênes. Le mariage paraissait arrêté à ces conditions; mais l'empereur exigea

que la jeune princesse fût élevée à la cour d'Autriche. Anne de Bretagne n'ayant pas voulu se séparer de sa fille, le projet demeura suspendu.

Le roi de France ne fut pas heureux dans la tentative qu'il fit pour se réconcilier avec les Suisses, qu'il avait méprisés. Tout annonçait donc que la guerre allait recommencer ; mais le grand promoteur de la Ligue, celui qui se préparait à soumettre enfin le Ferrarais à l'Eglise, Jules II, fut atteint de la fièvre. Sentant que sa fin approchait, il fit venir ses cardinaux auprès de son lit, leur donna des instructions pour l'élection d'un nouveau pontife, leur fit jurer de voter selon leur conscience, de ne point vendre leur suffrage et d'observer fidèlement la bulle qu'il avait rendue contre la simonie. Il expira ensuite. Comme prince, Jules sut tirer l'épée pour réduire à l'obéissance des vassaux rebelles, délivrer l'Italie des étrangers et rendre à l'Eglise romaine son indépendance temporelle ; comme pontife, on ne peut lui contester d'avoir sérieusement commencé la réformation de l'Eglise dans son chef et dans ses membres ; la bulle qu'il avait rendue pour assurer la pureté des élections des papes, et la tenue du cinquième concile général de Latran en sont des preuves incontestables. On peut le trouver trop guerrier ; mais quand on considère le noble but qu'il se proposait, on n'ose l'en blâmer.

La mort de Jules II avait délivré Louis XII d'un redoutable adversaire. Il fut remplacé par un jeune et brillant pontife de la maison de Médicis, si connu sous le nom de Léon X. Quoiqu'il eût eu beaucoup à se plaindre des Français, qu'il regardât Louis XII comme un ennemi de sa personne et de sa maison, son caractère

étant loin d'être aussi ardent et aussi ferme que celui de Jules II, on pouvait espérer une réconciliation. Louis, qui avait transporté son concile de Pise et de Milan à Lyon, était disposé à désavouer cette comédie pour opérer une paix sincère. Deux cardinaux, partis de Lyon pour assister au conclave, trouvèrent l'élection faite à leur arrivée; ils se réconcilièrent avec le nouveau Pontife. Telle était la situation réelle de la France vis-à-vis du nouveau Pape.

Il se faisait alors, entre les amis et les ennemis, une multitude de projets et de contre-projets qui avaient pour but de se tromper mutuellement. Les négociations du roi avec la maison d'Autriche, pour le mariage de Renée, sa fille, et du jeune Charles de Luxembourg, n'ayant point réussi, Louis renoua celles qui étaient entamées avec la république de Venise; celle-ci s'engagea à le seconder de tous ses efforts dans la conquête du Milanais, à condition qu'elle conserverait tout ce qu'elle possédait avant le traité de Blois de 1504.

Une trêve d'un an venait d'être conclue à Orthez, par le sire de Lautrec, au nom de la France, avec Ferdinand-le-Catholique. On devait inviter l'empereur Maximilien, Charles d'Autriche, souverain des Pays-Bas; Henri VIII d'Angleterre; Jacques IV, roi d'Ecosse, et le duc de Gueldre à y accéder. Ce traité n'était qu'un jeu de la part de Ferdinand, qui négociait en même temps avec les ennemis de Louis. Henri VIII, se rappelant avec douleur les vastes contrées possédées jadis en France par les Anglais, rêvait la conquête du Poitou, de la Normandie et de la Guyenne. La nation anglaise, entendant tous les jours répéter les noms de Crécy, de Poitiers et d'Azin-

court, était aussi ardente que son roi. Il intervint à Malines, le 5 avril 1513, un traité pour former une ligue entre le Pape, l'empereur, le roi d'Aragon, le roi d'Angleterre et la reine de Castille, dans le but d'attaquer la France de tous les côtés, excepté dans les Pays-Bas. La déclaration de guerre devait se faire dans trente jours, et la guerre commencer dans deux mois. Le roi d'Aragon, qui avait signé des traités contradictoires, se proposait de rester chez lui et de s'occuper de l'affermissement de ses nouvelles conquêtes, tandis que ses adversaires seraient engagés dans la lutte.

Le roi de France, malgré les supplications du Pape, préparait une nouvelle conquête du Milanais, duché alors très mécontent du gouvernement oppressif qui, sous le beau nom de national, avait remplacé l'administration paternelle de la France. Le roi réunit une armée de douze cents hommes d'armes, huit cents cheval-légers, huit mille lansquenets, huit mille aventuriers français, et leur donna pour général en chef Louis de La Trémouille. Les Vénitiens, de leur côté, mirent sur pied une bonne armée, s'approchèrent de Vérone et firent de rapides progrès. Le duché de Milan se souleva tout entier en quelques jours, et il ne resta plus au jeune Sforza que Côme et Novare. Gênes rejetait aussi ses gouverneurs et arborait le drapeau français. Toute l'Italie était donc reconquise sans combat.

Pour assurer à la France la possession du Milanais, en détruisant le seul appui du duc Sforza, l'armée suisse renfermée dans Novare, La Trémouille, sans attendre que toutes ses troupes fussent réunies à Suze, marcha contre Novare avec cinq cents hommes d'armes, six

mille lansquenets et quatre mille fantassins français; comptant sur des intrigues qu'il avait pratiquées dans la place, il espérait détacher les Suisses de Sforza par des négociations. Mais cette fois les Suisses n'étaient pas des troupes purement mercenaires; ils avaient un grand intérêt à éloigner les Français du Milanais, parce que la possession de ce duché par la France pouvait menacer leur indépendance.

La Fayette, commandant général de l'artillerie française, s'étant mis à foudroyer les murailles de la ville, les Suisses le prièrent de s'épargner cette peine, attendu que les portes de la ville seraient constamment ouvertes. Par plaisanterie, ils se contentèrent de mettre des toiles légères pour fermer les portes et les brèches des murailles. Les Français livrèrent un assaut qui fut repoussé. La Trémouille leva alors le siège et vint prendre position entre la Riola et Trecasse, dans un lieu marécageux fortifié par des canaux et des fossés d'irrigation. Il ne prit d'ailleurs aucune mesure pour empêcher un corps considérable de Suisses d'entrer dans la ville.

Le 5 juin 1515, cinq mille hommes de Zurich et de Berne, commandés par le capitaine Alt-Saxe, entrèrent dans Novare et communiquèrent leur ardeur martiale à la garnison. Le lendemain, avant le jour, toute l'armée suisse sortit en silence et parut en présence des Français au moment où ceux-ci s'y attendaient le moins. Robert de La Marck, sire de Sedan, et le sire de La Fayette essayèrent de l'arrêter, le premier par une charge vigoureuse de cavalerie, le second par des décharges d'artillerie, sans pouvoir entamer les bataillons serrés qui s'avançaient la lance basse et présentaient une muraille

de fer. Les Suisses, impassibles, arrivèrent sur les pièces et s'en emparèrent. Il se passa alors un trait d'un héroïsme digne de mémoire. Au plus fort du combat, Robert de La Marck, ayant appris que ses deux fils, capitaines dans l'infanterie allemande, étaient blessés au milieu des Suisses, se précipita à la tête d'un escadron, franchit tous les obstacles, pénétra au milieu des bataillons ennemis, enleva ses enfants, revint au camp avec son fardeau glorieux, et donna une seconde fois l'existence à des fils dignes de lui. L'aîné se fit connaître dans la suite d'une manière brillante, sous le nom de maréchal de Fleuranges.

Ce fut la dernière charge de la gendarmerie. Comme il ne restait plus que l'infanterie en ligne, les Gascons prirent la fuite; les lansquenets, troupes mercenaires allemandes, ayant voulu se défendre, furent écrasés.

La Trémouille, entièrement découragé, se plaignait de Trivulzio, et négligeait toutes les ressources qu'il pouvait trouver soit dans les dispositions des Milanais, soit dans la possession des principales forteresses et dans les opérations de l'armée vénitienne : il ramena ses troupes sur le territoire français et termina, par sa retraite, une expédition dont le début semblait promettre des résultats plus avantageux.

Ce fut la dernière opération militaire des Français en Italie sous le règne de Louis XII. Ce prince, pour lequel les Fieschi venaient de reconquérir Gènes, vit bientôt cette possession chancelante s'échapper encore de ses mains, avec tout ce qu'il possédait au-delà des Alpes.

Les débris de l'armée d'Italie étaient alors bien nécessaires en France pour soutenir le roi, attaqué dans ce

moment sur mer et sur terre, au nord et à l'est, par l'empereur et le roi d'Angleterre. Dans le courant d'avril, sire Edouard Howard, qui était venu bloquer le port de Brest, forma l'audacieux projet d'enlever une escadre de six galères mouillées dans le port du Conquet entre des rochers hérissés de canons. Il prit avec lui deux galères et quatre bateaux, rama droit aux Français, sauta sur le pont du vaisseau le plus considérable, où il fut suivi par Carroz, chevalier espagnol, et par soixante-dix Anglais. Sa propre galère, qui avait reçu l'ordre de jeter le grappin sur le vaisseau français, étant tombée sous le vent, le téméraire Edouard et ses compagnons furent enveloppés, écrasés, tués ou faits prisonniers. La flotte anglaise, désorganisée et laissée sans commandant supérieur, dut reprendre le chemin de l'Angleterre, et permit à nos vaisseaux de porter la dévastation sur les côtes de Sussex ; le roi d'Angleterre s'en vengea en contraignant notre flotte à rentrer à Brest, en portant la désolation sur nos côtes et en facilitant le passage de Douvres à Calais à un corps de vingt-cinq mille hommes partagés en trois divisions, deux sous le commandement de Shrewsbury et de Herbert, et la troisième sous celui du roi lui-même.

Shrewsbury et Herbert avaient reçu l'ordre de commencer le siège de Thérouanne avant l'arrivée du roi d'Angleterre, qui demeura quatre semaines à Calais, employant son temps en carrousels et en divertissements. Il quitta cette ville le 1^{er} août, avec neuf mille hommes, que Bayard avait proposé d'attaquer ; mais la défense du roi, de livrer aucune bataille, était si formelle, que les commandants supérieurs s'y refusèrent. Bayard, pour

donner plus de poids à son opinion, monta à cheval avec un corps de cavalerie, perça l'arrière-garde anglaise et ramena en triomphe une des douze pièces de canon que Henri VIII nommait ses douze apôtres. Le roi d'Angleterre arriva devant Théroüanne le 2 août, et y fut rejoint par l'empereur, à la tête de quatre mille chevaux. Maximilien, pour éviter toute discussion sur la prééminence, se nomma lui-même « le volontaire du roi d'Angleterre, » prit la rose rouge que portait Henri, la plaça sur la croix de Saint-Georges, et accepta cent couronnes de paie journalière. Louis XII, qui s'était déterminé à secourir Théroüanne, s'était avancé jusqu'à Amiens, où il apprit la désastreuse nouvelle de la perte de la bataille de Novare.

Théroüanne, où commandaient Antoine de Créqui et François de Téligny, avait une garnison de deux cents hommes d'armes et deux mille fantassins; mais les habitants de cette ville manquant de vivres et de munitions, Louis XII donna l'ordre au duc de Longueville et au sire de Fiennes d'en faire entrer dans la place, avec défense expresse d'engager aucune bataille. Afin de détourner l'attention des ennemis, les Français portèrent, le 16 août, quatorze cents gendarmes sur les hauteurs de Guinegate, pendant que Fontrailles, à la tête des cheval-légers albanais, s'approcherait de la place et ferait jeter dans les fossés les vivres et les munitions dont chaque soldat était chargé. Cet ordre fut exécuté sans difficulté; mais les gendarmes qui s'étaient dirigés sur la hauteur de Guinegate, trouvèrent, à leur grande surprise, dix mille Anglais, quatre mille lansquenets et huit pièces d'artillerie pour les recevoir et les écraser. Maximilien

avait été prévenu par des espions et avait tout disposé pour anéantir nos troupes. A la vue de l'armée ennemie et pour se conformer à l'ordre précis du roi, de ne livrer aucune bataille, les quatorze cents gendarmes se replièrent aussitôt sur eux-mêmes et prirent une fuite précipitée, poursuivis par la cavalerie ennemie. Arrivés à Blangy, où se trouvait l'infanterie, toute l'armée commençait à s'ébranler pour fuir ; il ne fallut rien moins que la fermeté d'une poignée de braves pour lui rendre un peu de confiance ; ce qui coûta cher à nos troupes, car les plus vaillants officiers, qui s'étaient dévoués pour le salut de l'armée, furent faits prisonniers. Nous nommons Longueville, La Palisse, Bayard, La Fayette, Clermont et Bussy d'Amboise.

Cette journée, surnommée dans l'histoire la *Journée des éperons*, parce que les Français se servirent plus de leurs éperons que de leurs épées, causa une joie excessive aux ennemis de la France. On dit même que Léon X, pour en conserver le souvenir, commanda à Pietro Aretino (l'Arétin) de composer un poème sur cette guerre.

Persuadée, par les affreux malheurs dont la France était accablée, que le moment de recouvrer le duché de Bourgogne était arrivé, Marguerite d'Autriche engagea Maximilien à se mettre à la tête d'un corps considérable de cavalerie allemande, et, sur sa demande, dix-huit mille Suisses, commandés par Watteville, avoyer de Berne, parurent devant Dijon le 7 septembre. La Trémouille, chargé de la défense de la province, n'ayant que trois ou quatre compagnies d'hommes d'armes et trois ou quatre mille fantassins répandus dans une vaste région, était incapable de lutter contre un ennemi aussi

formidable; il recourut à la voie des négociations, obtint un armistice pour traiter de la paix, et acheta probablement l'avoyer de Watteville, qui ne pouvait ignorer qu'un Général français n'a pas l'autorité nécessaire pour faire de lui-même un traité de paix universelle.

Par le traité de Dijon, du 13 septembre 1513, La Trémouille promettait, au nom du roi, d'abandonner tout ce que nous possédions encore en Italie et de ne point inquiéter ceux qui s'étaient unis aux Suisses. Il s'engageait à payer quatre cent mille couronnes, moitié dans quinze jours et moitié à la Saint-Martin. Il fit en même temps des dons particuliers aux principaux chefs.

La Trémouille paya vingt mille écus comptant, donna des ôtages, et les Suisses reprirent le chemin de leurs cantons. La diète, mécontente de l'issue de cette expédition, traduisit en jugement les officiers qui la commandaient. Louis XII, de son côté, fort surpris du traité de Dijon, écrivit à La Trémouille qu'il trouvait ce traité « merveilleusement étrange. » — « Par ma foi, sire, » aussi est-il, lui répondit La Trémouille; mais j'ai été » contraint de faire par la mauvaise provision qui étoit » par deçà pour garder votre pays et royaume. »

La Trémouille lui dit encore : « Sire, je vous ai dé- » trappé d'un aussi gros fait que jamais gentilhomme » vous détrappa; mais tant que je vive, je ne ferai autre » chose sans vous en avertir, dussé-je perdre votre pays » et la vie avec, car je vois bien que je suis en votre ma- » legrace sans l'avoir desservi et pour vous avoir fait et » à votre dit royaume plaisir et profit. »

Louis XII finit par comprendre l'importance de ce traité; car, sans le ratifier, il donna des à-comptes aux

Suisses. Il était extrêmement heureux pour lui que ces soldats valeureux ne se fussent pas réunis aux Anglais comme ils se le promettaient ; la France eût alors couru de grands dangers. Après la prise de Théroouanne, qu'il fit démolir, Henri se porta sur Tournai, place dont la population s'élevait à quatre-vingt mille âmes, et toujours dévouée à la France, quoique située sur le territoire ennemi. Après huit jours de siège, cette ville ouvrit enfin ses portes au roi d'Angleterre, qui termina ainsi sa campagne pour se livrer uniquement au plaisir et à la magnificence. Tandis que les souverains d'Angleterre et d'Autriche ne s'occupaient que d'amusements, leurs ministres travaillaient à conclure un nouveau traité par lequel il fut stipulé que Maximilien, moyennant deux cent mille couronnes, garderait, pendant la moitié de l'année suivante, le pays conquis et l'occuperait avec une armée de dix mille hommes ; que les deux puissances s'engageraient à recommencer la guerre au premier juin suivant, et que Charles épouserait à Lille, Marie, sœur de Henri.

Le roi d'Angleterre consacra l'hiver à de nouveaux préparatifs de guerre, leva des troupes, s'occupa de la discipline de son armée, et obtint du Parlement un subside de cent soixante mille livres et des récompenses pour les officiers qui s'étaient distingués l'année précédente. La campagne qui venait de s'écouler ayant été extrêmement funeste à la France, il fallait se hâter de mettre un terme à tant de désastres par de bonnes négociations. Louis parvint à détacher tous ses ennemis, les uns après les autres, de la ligue formidable. Le pape Léon se montra favorablement disposé à la paix, dès

que Louis eut consenti à abandonner les Bentivoglio et leurs partisans en Italie, et à dissoudre le conciliabule de Lyon. Le roi Ferdinand, satisfait de la possession du royaume de Navarre, que le roi de France lui abandonnait, fit une trêve de douze mois, parce qu'il n'osait traiter d'une paix définitive sans le consentement du roi d'Angleterre. Henri VIII, quoique affligé des traités que venaient de conclure Ferdinand et Léon X, n'en fut pas surpris. Il croyait pouvoir compter sur la persévérance de Maximilien, mais ce prince ne résista point à l'appât que lui présentait la France. Le roi lui abandonnait tous ses droits sur l'Italie, offrait sa fille Renée pour épouse à Charles, et la paix fut encore conclue.

Chacun regardait cette alliance projetée comme un moyen de revenir à la première, à celle de Claude de France avec le jeune Charles d'Autriche, objet des vœux les plus ardents de la reine Anne ; mais la mort qui la frappa à l'âge de 37 ans (9 janvier 1514), l'empêcha de réaliser ses desseins.

Le roi n'ayant que cinquante-trois ans lorsque la reine Anne mourut, on le pressa de contracter une nouvelle alliance, afin de donner un héritier à la couronne. Il pensa d'abord à Eléonore d'Autriche, sœur de l'archiduc Charles, pour faciliter une réconciliation intime, qui se préparait entre l'empereur, le roi Ferdinand et la France, aux dépens de l'Angleterre, de Venise et des Suisses. Ces projets devaient être changés par l'un de nos prisonniers à Londres.

Le duc de Longueville, prisonnier en Angleterre, jouait fréquemment à la paume avec Henri, l'entretenait des rapports de la France avec l'Angleterre et lui montrait

que la force réelle de ces deux puissances consistait dans leur union ; il lui donna en même temps des preuves que l'empereur le trahissait, et le défia d'arriver à faire conclure le mariage de Marie d'Angleterre avec Charles d'Autriche. Henri VIII pressa alors ce mariage et échoua dans ses tentatives. Il s'opéra, entre les cours de France et d'Angleterre, un rapprochement qui amena la paix. La princesse Marie, quoique fortement éprise d'amour pour le duc de Suffolk, n'en fut pas moins éblouie par la grandeur du trône de France et consentit à épouser Louis ; les deux rois conclurent alors trois traités.

Par le premier, les contractants s'engageaient à fournir, chacun à la réquisition de l'autre, une armée auxiliaire de cinq mille hommes de troupes de terre, dans les guerres offensives, et de deux mille cinq cents hommes de troupes de mer ; dans les guerres défensives, ce nombre devait être doublé. Par le second traité, relatif au mariage de Louis avec la princesse Marie d'Angleterre, Henri se chargea de la dépense du voyage de sa sœur ; il consentit de plus à remettre à la princesse, à titre de dot, outre des bijoux, la somme de deux cent mille couronnes, et Louis lui garantissait le même douaire qu'à la feuë reine. Par le troisième traité, Louis XII, prenant en considération les arriérés dus à la couronne d'Angleterre sur les obligations de Charles VIII à Henri VII, et de Charles d'Orléans à Marguerite, duchesse de Sommerset, assuma l'obligation, pour lui et pour ses successeurs, de payer à Henri ou à ses héritiers un million de couronnes en trente-huit paiements partiels, de six mois en six mois.

Après avoir été célébré à Greenwich, par procureur,

le mariage du roi se fit ensuite solennellement à Paris. Quoique la jeune reine eût d'abord été mécontente de l'ordre que le roi avait donné de renvoyer en Angleterre la plupart des femmes qui l'avaient accompagnée, et qu'elle eût douté alors de la sensibilité de son vieil époux, elle put bientôt s'apercevoir qu'il avait pour elle la plus vive affection ; mais la constitution du roi était très affaiblie, et chacun s'attendait à voir les forces du monarque décliner encore dans ses rapports avec une jeune épouse.

Si l'épuisement du roi avait rassuré le duc de Valois sur les suites de ce mariage, la fidélité trop suspecte de la jeune reine lui donnait de l'inquiétude ; il prit des mesures pour l'empêcher d'introduire un étranger dans la couche royale, gagna les deux femmes chargées de surveiller la reine, et obtint la promesse que, le jour et la nuit, elles auraient l'œil sur elle.

Ces précautions auraient probablement été inutiles si le roi avait vécu ; il mourut le 1^{er} janvier 1515. La veuve, au lieu de pleurer la mort de son époux, songea à se faire un mari de son ancien amant le duc de Suffolk, que Henri avait imprudemment envoyé en France pour présenter ses condoléances à la reine et l'engager à retourner en Angleterre.

Louis XII a été compté parmi nos meilleurs rois. La nouvelle de sa mort excita la plus vive douleur, surtout dans les campagnes, pour lesquelles il avait tout fait. Il avait assuré le prêt des troupes, afin qu'elles n'eussent plus de prétextes pour se livrer au brigandage, qu'elles regardaient comme un de leurs plus précieux privilèges. Il fut pris des précautions pour que les bourgeois des

viles où elles seraient en garnison, ainsi que les habitants des campagnes où elles auraient leurs quartiers, pussent obtenir justice de leurs vexations.

Louis XII avait cependant beaucoup de détracteurs, surtout parmi les nobles, qui regrettaient le temps de Charles VIII, parlaient sans cesse de lui, citaient ses paroles, l'élevaient jusqu'aux nues, le représentaient comme le plus grand, le plus sage, le plus puissant, le plus libéral, le plus vaillant et le plus heureux monarque qui eût jamais régné sur la France. Par la même raison, ils abaissaient Louis XII, s'efforçant de faire passer son économie pour une petitesse d'esprit et une avarice sordide. Ils ne se donnaient pas même la peine de cacher leurs sentiments ; car les Français, observe Seyssel, « ont tous » jours eu licence et liberté de parler à leur volonté de » toutes sortes de gens, et même de leurs princes, non » pas après leur mort tant seulement, mais encore en » leur présence. »

Alors le mérite des rois s'estimait d'après l'élévation des impôts. Comme Louis mit peu d'impôts, dit Voltaire, il fut appelé le *Père du peuple*. Les héros dont la France était pleine l'eussent aussi appelé leur père, s'il avait su conserver l'Italie, réprimer les Suisses, secourir efficacement la Navarre et repousser l'Anglais. Les sages l'auraient bien plus loué, s'il s'était appliqué à faire fleurir la religion, les mœurs, les sources de la véritable fortune, au lieu de se jeter contre l'Italie dans des entreprises dont le droit était problématique et le succès fort incertain.

LIVRE III.

**HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS FRANÇOIS 1^{er} JUSQU'À LA MORT DE
HENRI III (1515-1589). — RÉACTION FÉODALE CAUSÉE
PAR LE PROTESTANTISME.**

Le commencement du xvi^e siècle nous offre les plus grands spectacles que le monde ait jamais présentés. Les souverains qui commandaient aux nations de l'Europe tiennent une place considérable dans la longue liste des potentats illustres par leur gloire, leur conduite, ou les changements dont ils ont été la cause. Sélim, sultan des Turcs de Constantinople, soumit à sa domination la Syrie et l'Egypte, qui étaient depuis le xiii^e siècle sous l'empire des Mahométans-Mamelucks. Le grand Soliman, son fils, l'un des noms le plus fameux de l'islamisme, vint planter son étendard jusque sous les murs de Vienne, et alla ensuite se faire couronner roi de Perse à Bagdad, faisant ainsi trembler l'Europe et l'Asie.

Vers le Nord, Gustave Wasa éleva la Suède au rang des nations, lui fit briser le joug de l'étranger et se fit proclamer son roi; mais en même temps il se révoltait

contre le Chef de l'Église et brisait le lien de l'unité religieuse.

Quoique les deux princes moscovites, Jean ou Iwan Basilowitch, aient été barbares, plus cruels même que le peuple sauvage auquel ils commandaient, on doit cependant regarder comme un titre de gloire qu'ils aient délivré leur pays du tribut qu'il payait à la Tartarie.

Le grand nom de Charles-Quint domine l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne sous des titres différents. Cet homme soutient le fardeau de l'Europe, il est toujours en action et en négociations; le seul empereur puissant depuis Charlemagne, le premier roi de toute l'Espagne depuis la conquête des Maures, il oppose des barrières à la puissance ottomane, fait des rois et une multitude de princes, et finit enfin par se dépouiller de toutes ses grandeurs humaines, pour aller se renfermer dans un cloître où il puisse réfléchir sur l'agitation qu'il a produite dans le monde.

François I^{er}, son rival de gloire et de politique, quoique moins grand que Charles-Quint, obtint cependant l'estime des nations par sa bravoure et ses qualités aimables. Vaincu et honoré au milieu de sa défaite, il ne sortit de prison que pour rendre à son royaume la prépondérance qui lui appartient si légitimement; enfin il transporta dans ses Etats les arts qui étaient alors à leur plus haut point de perfection en Italie, et mérita le surnom de *Père des lettres*.

Henri VIII, bien qu'il ait donné de l'énergie à ses peuples et qu'on ait vu souvent réalisée cette devise qu'il avait adoptée : *Qui je défends est maître*, ne sera jamais compté au nombre des grands rois, à cause des dé-

goûtantes turpitudes de sa vie, de ses caprices, de ses cruautés ignorées même chez les Barbares, et du schisme dans lequel il précipita violemment l'Eglise d'Angleterre.

Léon X, pape célèbre par son esprit, par la douceur et la politesse de ses mœurs, fut le protecteur des arts et des lettres et par là donna son nom à son siècle.

L'Afrique et l'Asie, soumises en grande partie au joug de Mahomet, virent se consommer, dans l'islamisme, le schisme d'Omar et d'Ali, aussi célèbre en Orient que celui dont Luther devait être l'auteur en Occident.

« La découverte de l'Amérique produisit une révolution dans le commerce, la propriété et les finances de l'ancien monde. L'introduction de l'or du Mexique et du Pérou baissa le prix des métaux, éleva celui des denrées et de la main-d'œuvre, fit changer de main la propriété foncière, créa une propriété inconnue jusqu'alors, celle des capitalistes, dont les Lombards et les Juifs avaient donné la première idée. Avec les capitalistes naquit la population industrielle et la constitution artificielle des fonds publics. Une fois entrée dans cette route, la société se renouvela sous le rapport des finances, comme elle s'était renouvelée sous les rapports moraux et politiques. Le globe s'agrandit, le système des colonies modernes commença, la marine militaire et marchande s'accrut de toute l'étendue d'un océan sans rivages. La petite mer intérieure de l'ancien monde ne resta plus qu'un bassin de peu d'importance, depuis que les richesses des Indes arrivaient en Europe par le cap des Tempêtes (1). »

(1) Châteaubriand, *Analyse raisonnée de l'Histoire de France*.

La Providence, qui avait voulu faire de cette époque un siècle exceptionnel, donne partout et dans tous les rangs des hommes extraordinaires. Les arts, les sciences, les lettres, la religion, la guerre, la marine, le commerce, l'industrie, produisent des génies dont le nom sera immortel.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de François I^{er} (1515-1547).

§ I^{er}. *Commencement du règne de François I^{er}. — Bataille de Marignan. — Concordat (1515-1519).*

François I^{er}, arrière-petit-fils de Louis d'Orléans assassiné par le duc de Bourgogne, et de Valentine de Milan, était cousin-germain de Louis XII. Louise de Savoie, voulant en faire un prince accompli selon les idées du temps, remplaça en 1506 le maréchal de Gié, son précepteur, par Arthur de Boissy, seigneur plein de goût pour la littérature et les arts, qui se proposa d'initier son élève à l'étude et à l'amour des belles-lettres. Mais François négligea les études sérieuses pour s'attacher aux romans de chevalerie, et prétendit se former principalement sur les héros de la Table-Ronde et du palais de Charlemagne. Son extérieur était assez semblable à celui des héros de romans, car il avait une haute taille;

il était beau de figure, il se faisait remarquer dans tous les exercices du corps; il excitait l'admiration de tous ses contemporains. « Beau prince étoit, dit le loyal ser-viteur de Bayard, autant qu'il y en eût point au monde; » jamais n'avoit été vu roy en France de qui la noblesse » séjournait autant. »

Loin de former son fils à des mœurs sévères, Louise de Savoie, sa mère, tenait sous ses yeux une conduite plus que suspecte. Pasquier dit qu'elle était « dame absolue » en ses volontés, desquelles bonnes ou mauvaises elle » vouloit être crue qu'en fut cause, par la voix commune » du peuple : on fit cette anagramme de ses nom et sur-nom, sans changement et transport d'aucune lettre : » Loyse de Savoye — *Loyse des avoyés*. »

La nouvelle cour fit un contraste bien marqué avec celle de Louis XII, qui se distinguait par une grande retenue et dont Anne de Bretagne avait fait une école de vertu. Louise de Savoie choisit ses dames d'honneur parmi les plus belles; et, secondée par un prince jeune, brillant, inconstant, habitué à ne donner aucun frein à ses passions, elle donna à la cour une allure légère et frivole pleine d'une indécente gaité.

François I^{er} avait été initié aux affaires par Louis XII; ami des anciens ministres, il les conserva. Cependant il appela à la dignité de chancelier Antoine Duprat, l'une des principales causes des désordres et des malheurs qui survinrent. Duprat avait un but : élever la royauté au-dessus de tout, l'établir maîtresse absolue, sans autre frein que sa propre volonté; faire des parlements, qui avaient acquis une grande autorité sous les règnes précédents, de simples instruments de la volonté royale.

Duprat commença cependant son administration par quelques ordonnances remarquables. Ainsi il fut interdit aux gens d'armes de prendre des vivres sur le *pauvre peuple des champs*; mais il fut en même temps prescrit aux villages voisins des placés fortes et des camps d'y conduire des quantités déterminées d'approvisionnement, dont on leur payait la valeur au comptant et au prix du cours. — Chaque lance fournie dut être composée de huit chevaux, quatre pour les hommes d'armes et quatre pour les archers. — Afin d'honorer les officiers, il leur fut permis de se faire suivre, dans leurs voyages, d'un cortège militaire proportionné à leur rang. — Pour empêcher le détournement des revenus des octrois des villes fortes de leur destination, des contrôleurs furent nommés pour s'assurer qu'ils étaient dûment employés aux réparations des fortifications. — Une loi sur la chasse atteignit de peines tellement sévères les braconniers, que le Parlement, au mot de confiscation de la fortune, de bannissement et de mort pour sanction de la loi, refusa de l'enregistrer; ce ne fut qu'un an après qu'il consentit enfin à la promulguer.

Les soins que donnait le roi aux affaires intérieures ne l'empêchaient pas de porter son attention sur les relations extérieures. Comme il voulait faire valoir ses droits sur le Milanais, droits fondés sur les mêmes principes que ceux de Louis XII, François travailla tout d'abord à se rendre favorables les puissances étrangères. Il aurait voulu s'appuyer sur Ferdinand-le-Catholique; il échoua sur ce point, ce qui l'inquiéta peu, parce que ce monarque était en état d'hostilité avec son petit-fils Charles-Quint, qu'il désirait vivement priver d'une partie de la

vaste monarchie espagnole. François fit une alliance intime, en apparence, avec le jeune Charles, âgé alors de quinze ans, à qui il promit de donner en mariage Renée de France, sa belle-sœur, âgée de six ans, avec une dot de deux cent mille écus en argent et le duché de Berry, qu'on estimait quatre cent mille écus. Le négociateur, Henri de Nassau, épousa Claudine de Châlon, héritière de la principauté d'Orange, qui passa par elle à une maison allemande.

Les rapports de bonne amitié entre la France et l'Angleterre semblaient s'être refroidis. François I^{er} ayant été accusé d'avoir aidé les Ecossais alors en état d'hostilité contre l'Angleterre, Henri VIII envoya à l'ambassadeur anglais l'ordre de se plaindre au roi que le commerce des Anglais était troublé par les marins français, sous prétexte de lettres de marque données par le dernier roi des Ecossais ; qu'on avait souffert le départ d'Albany de France, pour se mettre à la tête du gouvernement de l'Ecosse, en violation de la promesse royale ; et que, par suite de son arrivée, la reine, sœur de Henri, avait été privée de son droit à la régence du royaume et de la tutelle de ses enfants. Pour ne pas être entravé dans ses projets sur l'Italie, François accepta le traité précédent et le confirma par de nouveaux serments.

Le roi de France, ayant besoin d'auxiliaires actifs, renouvela avec la république de Venise un traité d'alliance conclu par son prédécesseur ; il se concilia aussi de nombreux partisans dans Gênes, et tenta même de se rendre favorable Léon X, qui lui promit de demeurer neutre.

Après avoir pris toutes ces mesures, François ramassa

de l'argent, porta ses compagnies d'ordonnances à quatre mille hommes, leva en Allemagne, chez les Grisons, dans la Gueldre, dans la Navarre, une nombreuse infanterie, et fit conduire à Lyon un fort matériel d'artillerie. François masqua ses projets et déclara qu'il avait besoin de forces considérables pour se défendre énergiquement contre les Suisses, qui exigeaient impérieusement l'exécution pleine et entière du traité de Dijon, traité qui n'avait jamais reçu la sanction royale, quoiqu'il eût été exécuté en partie. Cependant Sforza, prévoyant de quel côté l'orage allait tomber, parvint à former une ligue entre la Suisse, l'empereur et le roi d'Espagne, qui devaient attaquer la France à l'est et au midi. Le Pape, invité à accéder à la ligue, se croyant lié par sa promesse de neutralité faite à François, hésita longtemps; il consentit enfin à y prendre part, mais à condition que son accession demeurerait secrète.

Lorsque l'armée française fut réunie à Lyon, le roi en dirigea une partie vers la mer pour s'emparer de Gênes, où nos troupes furent reçues par le doge, qui prit le titre de gouverneur perpétuel de la ville au nom du roi de France. Les desseins de François I^{er} ayant été dévoilés par cette prise de possession, vingt mille Suisses descendirent des montagnes et vinrent s'établir près du Pas-de-Suse pour arrêter l'armée française.

Il n'y avait, à cette époque, que deux passages à travers les Alpes pour entrer en Italie, l'un vers le nord par le mont Cenis, l'autre vers le midi par le mont Genève, qui tous deux aboutissaient au Pas-de-Suse. Incapable de se déployer dans ces défilés, l'armée française eût été vaincue par les Suisses, si ceux-ci eussent pris les me-

sures nécessaires. Les généraux français avaient si bien compris la difficulté de forcer ce passage, que le détachement envoyé à Gênes devait entrer dans le Milanais, afin d'engager les Suisses à se porter de ce côté. Il est extrêmement probable qu'ils ne se seraient pas laissé tromper si grossièrement, et notre armée eût été gravement compromise, si un heureux hasard n'eût fait découvrir une voie pratiquée uniquement par les chasseurs de chamois.

Un paysan occupé depuis un grand nombre d'années à chasser dans les montagnes qui séparent la Savoie de l'Italie, et qui en connaissait tous les lieux, vint trouver le comte de Morette, son seigneur, officier dans l'armée française, et il s'offrit de lui montrer une route inconnue, mais sûre, par laquelle on pourrait pénétrer en Piémont sans être inquiété par les Suisses. Le comte, ne voulant pas agir légèrement, résolut de se convaincre par lui-même, et, guidé par le paysan, alla examiner la route proposée. Il y trouva des difficultés ; mais comme elles ne lui parurent pas insurmontables, il se décida alors à en lever le plan, et, d'après l'avis du duc de Savoie, il se rendit sur-le-champ avec le paysan à Lyon, où se trouvait le roi. Lautrec et Pierre de Navarre, qui était passé au service de la France, l'un le plus entreprenant, l'autre le plus sage et le plus expérimenté des officiers de l'armée, furent chargés de visiter ces périlleux passages, avec les maréchaux Chabannes et Trivulzio. Le second rapport confirma le premier. C'était la première marche d'Annibal à travers les Alpes, avec tous ses travaux et ses périls, dont il fallait renouveler l'entreprise. Un détachement de l'armée fut envoyé sur le

mont Cenis, un autre sur le mont Genève, pour menacer les Suisses et les inquiéter; le reste de l'avant-garde passa la Durance à gué et s'engagea dans les montagnes du côté de Guillestre. Cette troupe était précédée de trois mille pionniers; le fer et le feu lui ouvrirent une route à travers les rochers : on remplit les précipices avec des fascines et de gros arbres; on jeta des ponts de communication, on traîna à force de bras l'artillerie dans quelques endroits inaccessibles aux bêtes de somme; les soldats aidèrent les pionniers, les officiers aidèrent les soldats; tous, indistinctement, saisirent la pioche et la coignée. On gravit les montagnes à pic, on fit des efforts plus qu'humains; on brava la mort, qui semblait se multiplier de toutes parts et planer sur ces vallées profondes arrosées par l'Argentièrre, et où d'impétueux torrents de neige et de glaces fondues par le soleil se précipitent avec un fracas épouvantable. Le bruit des torrents, les cris des hommes qui tombaient dans les abîmes, les hennissements des chevaux harassés de fatigue et effrayés tout à la fois, étaient horriblement répétés par tous les échos des montagnes, ce qui redoublait encore le tumulte et la terreur. On arriva enfin à une dernière montagne, où, pendant quelque temps, on craignit de voir échouer tant d'efforts et de travaux : la roche vive, devant laquelle on se trouvait, résistait à la sape et à la mine. Pierre de Navarre, qui l'avait plusieurs fois sondée, commençait à désespérer du succès, lorsque des recherches plus heureuses lui découvrirent une veine plus tendre, qui céda aux efforts du fer et du feu, et laissa un passage qui permit à l'armée d'arriver, au bout de huit jours, dans le marquisat de Saluces, après avoir donné un grand

exemple de ce que peuvent l'audace et la persévérance.

Une partie des troupes pénétra dans la plaine par la Dragonnière, une autre par les hauteurs de Roque-Servières et de Coni. Le maréchal de La Palisse s'était frayé une route particulière ; il avait conduit une colonne par Briançon et Sestrières, afin de couvrir l'artillerie.

On avait ainsi franchi les Alpes sans avoir éveillé le moindre soupçon de la part des Suisses, qui furent bientôt instruits que ce n'était pas au Pas-de-Suse qu'il fallait attendre les Français. Informés que Prosper Colonna était, avec des troupes pontificales, à Villa-Franca, petite ville située sur le Pô, Chabannes, d'Aubigny, Bayard, d'Imbercourt et Montmorency montèrent à cheval avec mille hommes et se dirigèrent vers cette place, où la sécurité était tellement grande, que les soldats s'étaient dispersés dans les campagnes comme en pleine paix. On n'aperçut les Français que lorsqu'ils arrivèrent aux portes de la ville, et leur course fut si rapide, qu'un gendarme eut le temps de passer sa lance dans la porte entr'ouverte. La porte fut à l'instant forcée, et les Français, maîtres de la place, se dirigèrent sur la maison occupée par Colonna, qui apprit par d'Aubigny l'arrivée des ennemis. Les Français le ramenèrent prisonnier avec ses principaux officiers, ce qui engagea le Pape à écrire à François I^{er} qu'il garderait une parfaite neutralité.

Ce fut ainsi que les Suisses apprirent l'arrivée des Français au-delà des monts. A cette nouvelle fâcheuse en succédèrent aussitôt de plus fâcheuses encore : instruits que les Français débarqués à Gênes s'étaient emparés d'Alexandrie, de Tortone et de la plus grande

partie du Milanais située au-delà du Pô, les Suisses se replièrent aussitôt sur Milan. Bayard et le connétable voulaient qu'on les attaquât sans délai ; mais comme il y avait encore à Lyon un corps de l'armée des Alpes qui n'aurait pas pris part au combat, François I^{er} jugea à propos de remettre la bataille au moment où toute l'armée serait réunie. Le roi se hâta de franchir les Alpes, et vint établir son quartier-général à Marignan.

Il restait à François I^{er} une jonction importante à opérer et une autre à empêcher. Alviano s'avancait avec les troupes vénitiennes pour se réunir à l'armée française, tandis que Médicis, à la tête de ses Florentins, et Cordoue, à la tête des Espagnols, accouraient pour empêcher la jonction et se réunir aux Suisses.

Le roi, persuadé que tous nos malheurs en Italie avaient pour cause la rupture de notre alliance avec les Suisses, résolut de se réconcilier avec eux, quoi qu'il pût lui en coûter. Lautrec se mit en communication avec Jean Diesbach et Albert-de-la-Pierre, capitaines bernois, et Georges Supersax, Valaisan, qui se montrèrent disposés à être les intermédiaires de la paix avec les Cantons ; mais il fallait pour cela des sommes énormes, ce qui arrêtait le négociateur. François I^{er} lui écrivit ces belles paroles : « Un roi ne doit point, pour quelques » pièces de monnaie, hasarder le sang de ses sujets ni » verser le sang de ses ennemis. » Le traité fut arrêté le 8 septembre : la France s'engageait à payer quatre cent mille écus pour les arrérages du traité de Dijon, et trois cent mille pour la restitution des bailliages italiens qu'ils avaient conquis. Lautrec et le bâtard de Savoie, à qui le roi avait confié le soin de porter en Suisse le pre-

mier paiement, furent informés que vingt mille montagnards, irrités du traité, s'étaient réunis dans le dessein de surprendre les envoyés français, de les enlever avec leur argent et d'attaquer ensuite le roi. Les Suisses attachés à la France en prévinrent les envoyés, et les avertirent que déjà ces vingt mille Suisses étaient descendus des montagnes pour attaquer l'armée française ; la bataille se donna, en effet, dans les champs si célèbres de Marignan.

Le jeudi 13 septembre, au moment où Fleuranges venait de s'approcher de Milan pour reconnaître l'ennemi, le son des cors d'Uri et d'Unterwald se fit entendre. Les Suisses prirent leurs armes et sortirent à trois heures après midi pour aller attaquer les Français, au moment où le roi, sans défiance, s'entretenait avec Alviano, qui avait quitté les Vénitiens pour concerter avec lui le plan de campagne. Lorsqu'on lui annonça l'armée suisse s'avancant en bataillons serrés, la pique basse, il prescrivit à toute l'armée de prendre les armes, et chaque corps se plaça comme il arrivait, sans beaucoup d'ordre. Le chemin suivi par les Suisses était bordé de deux fossés, et conduisait au centre de l'armée française, où se trouvait l'artillerie, dont les ennemis voulaient se rendre maîtres. Le premier corps qu'ils rencontrent est celui des lansquenets. Vaincu d'abord, puis soutenu par le connétable, avec la gendarmerie française, il est ramené au combat. Les Suisses, toujours impassibles, s'avancent sans se laisser arrêter. Alors le roi lui-même, à la tête de deux cents hommes d'armes, les charge en flanc, les arrête d'abord, les entame et les force à mettre bas les armes. Un nouveau corps remplace le premier, perce tous les

escadrons français, et arrive jusqu'auprès des canons : l'artillerie les mitraille vainement, ils avancent toujours ; les escadrons les arrêtent pour permettre aux canonniers de charger leurs pièces de nouveau, les foudroyer encore et les contraindre à céder. Tout n'est alors que confusion ; la nuit, la poussière permettent à peine aux soldats de se reconnaître ; la lune se couche, les ténèbres sont tellement obscures, que personne ne se reconnaît ; chacun reste au lieu où il se trouve. Le roi passa la nuit sur un affût de canon, à cinquante pas d'un bataillon suisse. Il demanda à boire : un soldat prit son casque et alla puiser dans un ruisseau voisin ; il rapporta de l'eau mêlée de sang, dont le roi se désaltéra.

Au lever de l'aurore, le cor des montagnards ayant retenti de nouveau, la trompette réunit l'armée française et le combat recommença. Les Suisses essayèrent vainement d'entamer nos troupes ; partout ils furent repoussés et vainement ils tournèrent autour de notre camp pour le forcer.

Le combat avait duré quatre heures ; les Suisses, loin de gagner un pouce de terrain, se voyant sans cesse foudroyés, opérèrent alors leur retraite. Le roi ne voulut pas les poursuivre, espérant que cet acte de générosité servirait à le réconcilier avec cette vaillante nation.

L'armée vénitienne, qui arriva en ce moment, frappée d'étonnement à la vue du champ du combat couvert de plus de vingt mille morts, regretta de n'avoir pas pris part à une si belle victoire, se précipita sur l'arrière-garde suisse, et somma inutilement deux compagnies de se rendre. Il fallut forcer ces braves et opiniâtres guerriers dans les maisons d'un village voisin de Ma-

rignan, où ils osaient encore se défendre. Ils y furent misérablement brûlés jusqu'au dernier, avec quelques Français qui avaient pénétré dans ces maisons l'épée à la main. Trivulzio appelait la bataille de Marignan le *Combat des Géants*; l'histoire fournit peu d'exemples de tant d'acharnement et de tant de valeur.

Les Suisses, rentrés à Milan le 14 au soir, reprirent le lendemain le chemin de leurs montagnes, promettant au duc de revenir bientôt à la tête d'une armée plus nombreuse. Le cardinal de Sion, leur général en chef, se rendit auprès de l'empereur pour le déterminer à venir au secours de Sforza qui, comptant être bientôt secouru, se renferma dans le château de Milan. Les Français en commencèrent aussitôt le siège sous la direction de Pierre de Navarre; cet habile capitaine pratiqua des mines destinées à faire sauter le château tout entier.

Maximilien Sforza, découragé de tant d'insuccès, se voyant d'ailleurs à la merci des étrangers, comprit qu'il valait mieux, pour son repos et pour celui de son duché, faire la cession de ses droits. N'ayant plus que les châteaux de Milan et de Crémone, il les abandonna à François I^{er}, moyennant un asile en France et une rente de trente mille livres, soit en argent, soit en bénéfices.

François I^{er} fit alors son entrée solennelle à Milan, y établit un parlement semblable à celui de Paris, visita les principales places de son duché, reçut à Vigevano les félicitations de tous les princes de l'Italie, et accorda aux Vénitiens les secours nécessaires pour recouvrer leurs Etats de terre ferme. Le sénat de Venise déclara, par un décret, que François I^{er} et les princes de sa race seraient nobles vénitiens, décret que Louis XVIII demanda à ef-

facier de sa main lorsqu'il reçut l'ordre de quitter Vérone.

Après cette brillante conquête, le roi de France jeta ses regards sur le royaume de Naples, pour le réunir de nouveau à ses États. Mais, avant de songer à une pareille conquête, il fallait se réconcilier avec ses principaux ennemis. Il en avait quatre : les Suisses, l'empereur, le Pape et le roi d'Espagne.

Touché de l'héroïsme que les Suisses avaient déployé à la célèbre bataille de Marignan, François I^{er} renoua avec eux des négociations sur les bases qui avaient été posées avant cette fameuse journée ; il s'engageait à payer quatre cent mille écus pour frais et dommages, et trois cent mille pour racheter les bailliages italiens qui étaient en leur possession, sommes dont le paiement devait se faire en cinq ans. Huit cantons acceptèrent aussitôt ces conditions ; cinq autres les refusèrent d'abord ; mais, voyant l'argent de France affluer chez leurs voisins, ils se hâtèrent de signer un traité par lequel la Suisse s'engageait à fournir à la France le nombre de troupes dont elle pourrait avoir besoin. Afin d'arriver plus facilement à traiter avec le Pape, le roi de France se rendit à Bologne, où il rencontra trois grandes difficultés à surmonter : les feudataires du Saint-Siège, Naples et la pragmatique sanction. Le roi consentit à ne pas attaquer Naples immédiatement, mais il ne voulait rien changer à l'organisation politique de Florence, où les Médicis avaient été rétablis ; tout en protégeant les ducs de Ferrare et d'Urbain, il accordait beaucoup au Pape. Le plus grand objet de la discussion fut la pragmatique sanction, que nos rois conservaient toujours comme une arme contre les souverains pontifes.

La pragmatique, contre laquelle les Papes s'étaient élevés si souvent avec justice, comme nous l'avons observé en en racontant l'origine, fut enfin remplacée par un concordat extrêmement célèbre. Par ce contrat fameux, la cour de France renonçait à ses principes subversifs de toute hiérarchie, relativement à la supériorité des conciles généraux sur le Pape et au droit qu'ils avaient de s'assembler de leur propre autorité. Le roi nommait aux évêchés et aux abbayes exempts (sauf les droits particuliers), et le Pape, après avoir examiné si l'élu avait les qualités requises par les canons, conférait l'institution canonique. La justice ecclésiastique devait suivre la marche tracée par les différentes juridictions reconnues canoniquement. Les causes majeures seules, c'est-à-dire celles qui concernaient les rois, les évêques, devaient être déferées au Saint-Siège. La question financière fut tranchée dans ce sens, que le Pape conserva le droit des annates et renonça à quelques-unes des perceptions qui causaient le plus de mécontentement.

Tel est, en substance, l'acte fameux destiné à changer la discipline de notre Eglise, acte qui rencontra une vive opposition dans une partie de la France. Le roi vint lui-même au Parlement; il y convoqua plusieurs évêques, le chapitre de la cathédrale de Paris et des députés de l'Université, qui déclarèrent « qu'on ne pouvait recevoir le » concordat sans assembler toute l'Eglise gallicane, » conclusion que le Parlement adopta après plusieurs séances. L'Université défendit aux libraires, qui alors dépendaient d'elle, d'imprimer le concordat; elle appela au futur concile.

Le roi, sur l'avis de son conseil, rendit un arrêt par

lequel il défendait à l'Université de se mêler des affaires d'Etat, sous peine de privation de ses privilèges. Sur le refus du Parlement d'enregistrer cet édit, tout fut en confusion : le roi nommait un évêque, le chapitre en élisait un autre; il fallait plaider. Pour trancher la difficulté on attribua à la juridiction du grand conseil la connaissance de toutes les affaires qui regardaient la nomination aux bénéfices.

Le concordat de François I^{er} a trouvé dans tous les âges subséquents des contradicteurs. Voici la réflexion de Mézerai : « On ne vit jamais d'échange plus bizarre ; » le Pape, qui est une puissance spirituelle, prit le temporel pour lui, et donna le spirituel au prince temporel. » Ces expressions et une multitude d'autres, que tous les ennemis de la véritable unité n'ont cessé de répéter contre l'Eglise et contre son Chef, avaient-elles le moindre fondement ? Le Pape ne cédait-il pas infiniment plus, sous le rapport temporel, qu'il n'obtenait ? les décimes qu'il levait sur les biens ecclésiastiques, une multitude d'autres droits qu'on regardait comme vexatoires étaient abolis ; il n'y avait de conservé que les annates, c'est-à-dire le revenu de la première année de certains bénéfices.

La religion perdait-elle beaucoup en dépouillant les Eglises du droit d'élection ? Il faut savoir ce que c'était que le droit d'élection à cette époque pour en juger ; il faut connaître comment il était compris, comment il était pratiqué alors. Voici un passage de Brantôme qui nous en instruira : « Les moines, dit-il, élevoient le plus souvent celui qui étoit le meilleur compagnon, qui aimoit le mieux les oiseaux et les chiens, qui étoit le meilleur

» biberon; bref, qui étoit le plus débauché, afin que,
» l'ayant fait leur abbé ou leur prieur, par après il leur
» permit pareilles débauches, dissolutions et plaisirs...
» Le pis étoit quand ils ne se pouvoient accorder en leur
» élection, le plus souvent s'entrebattoient, se gour-
» moient à coups de poings, s'entreblessaient, voire s'en-
» tregorgeoient... Aucuns éliisoient quelque bon homme
» simple de moine qui n'eût osé gronder ni commander...
» D'autres éliisoient quelque pauvre hère de moine qui
» en cachette les déroboit... Les évêques, pour avoir les
» voix des chanoines, les gagnoient ou les achetoient à
» purs deniers... Bien souvent faisoient en leurs cha-
» pitres des tumultes, séditions, ligues et brigues jusqu'à
» s'entrefrapper et s'entretenir... car les chanoines étoient
» mauvais garçons, et s'aidoient aussi bien de l'épée que
» du bréviaire. Les évêques parvenus à ces grandes
» dignités, Dieu sait quelles vies ils menoient. Certes ils
» étoient bien plus assidus en leurs diocèses qu'ils n'ont
» été depuis, car ils n'en bougeoient. Mais quoi! c'étoit
» pour mener une vie dissolue après chiens, oiseaux,
» fêtes, banquets, noces... Je dirois davantage, mais
» je ne veux pas scandaliser (1). »

Nous voulons bien croire qu'il y a là de l'exagération, que le satirique et licencieux écrivain a voulu assombrir le tableau, espérant peut-être s'excuser lui-même; mais le fond en est vrai. Quand on pense que, suivant la teneur du concordat, l'évêque était présenté par le roi, c'est-à-dire par la sommité de la nation, que le choix était contrôlé par le Pape, la tête de l'Eglise universelle, n'est-il

(1) Brantôme, *Œuvre comp.*, t. I, p. 250.

pas évident que le choix était meilleur et que, s'il y eut des prélats courtisans, il y en eut moins de corrompus? L'expérience est venue confirmer cette observation.

Envisagé sous le point de vue politique et national, il est incontestable qu'à l'époque où il fut proclamé, le concordat rendait favorable à la cause française la Papauté, c'est-à-dire la plus grande puissance morale du monde et l'une des plus grandes puissances matérielles, moins par elle-même que par l'influence qu'elle exerçait sur les nations voisines. Lorsque François I^{er} acquérait pour lui et pour ses successeurs le droit de nommer les évêques et les abbés du royaume, de disposer par eux des bénéfices, n'était-ce pas travailler fortement à cette unité nationale vers laquelle on ne cessait de tendre et qu'on n'a pu obtenir qu'après des siècles de lutte? Ce droit de nomination a été regardé comme l'un des plus considérables, et c'est un de ceux auxquels les différents gouvernements qui se sont succédé ont le plus tenu; monarchie absolue, consulat, empire, monarchie légitime constitutionnelle, monarchie de juillet, république de 1848, second empire, qui a songé sérieusement à demander l'abrogation du concordat? Personne. Qu'est-ce que le concordat de 1801, qui nous régit aujourd'hui? rien que le concordat de François I^{er}, approprié à l'état où se trouvaient l'Eglise de France et notre société civile à cette époque.

Après s'être rattaché le Pape et les Suisses, le roi travailla à faire une bonne paix avec le roi d'Espagne et l'empereur. C'est alors que Ferdinand, roi d'Aragon par lui-même, roi de Castille par sa femme Isabelle, roi de Grenade par conquête, roi de Navarre par usurpation, héritier de trois bâtards couronnés, meurt et délivre

François I^{er} d'un redoutable adversaire, mais laisse héritier de ses vastes États Charles-Quint, âgé alors de seize ans. Charles avait reçu une éducation élevée et sérieuse, était initié aux affaires, recevait lui-même toutes les dépêches, les étudiait et en faisait le rapport au conseil. Quoiqu'il eût contracté des habitudes graves et réfléchies, Charles avait de grandes difficultés à surmonter. Il demanda à s'unir à François I^{er} par un traité d'alliance.

Des conférences s'ouvrirent au 1^{er} août 1516 à Noyon; et, le 13, fut signé un traité par lequel les deux monarques s'engagèrent à s'assister non-seulement dans leur défense réciproque, mais dans les conquêtes auxquelles ils pourraient légitimement prétendre. Pour gage de leur union, Charles promettait d'épouser la fille qui venait de naître à François I^{er}; elle devait lui être consignée lorsqu'elle aurait huit ans, et le mariage s'accomplirait lorsqu'elle en aurait douze. François lui donnait pour dot tous les droits qu'il prétendait avoir sur le royaume de Naples; et, en compensation de ces droits, Charles, jusqu'au moment du mariage, devait payer à François, pour la possession de ce royaume, cent mille écus d'or par année; François se réservait le droit de secourir les Vénitiens contre Maximilien, et même la reine de Navarre contre Charles, si celui-ci, huit mois après son entrée en Espagne, ne lui avait pas fait justice (1).

Il n'y avait plus que l'empereur Maximilien avec lequel François I^{er} eût à traiter. Ce prince avait fait, au commencement de l'année, une tentative insensée sur Milan. En quittant l'Italie, le roi avait laissé des troupes

(1) Sismondi, *Histoire des Français*.

pour seconder les Vénitiens dans la conquête, qu'ils voulaient faire sur l'empereur, des villes soumises autrefois à leur domination. Maximilien leva une armée composée de cinq mille chevaux allemands, de quinze mille Suisses et de douze mille Espagnols, et obligea le faible corps qui assiégeait Brescia à se retirer à Milan. Cette ville, dont la principale force consistait en seize mille Suisses, fut bientôt assiégée par l'empereur. Le connétable de Bourbon, commandant de la place, voulait marcher à sa rencontre ; mais les Suisses refusèrent de combattre contre leurs compatriotes. Il les licencia aussitôt, à l'exception de trois cents, qui consentirent à combattre, à condition qu'ils ne seraient point opposés aux soldats de leur nation.

La défection des Suisses ayant donné à Maximilien le plus grand espoir d'emporter Milan avant que cette ville pût être secourue, Bourbon recourut à une ruse qui ne pouvait réussir qu'avec un homme du caractère de son adversaire. Il écrivit aux Suisses qui se trouvaient dans les armées impériales des lettres dans lesquelles il supposait que l'assassinat de l'empereur était arrêté. Maximilien, entre les mains duquel on fit tomber ces lettres, en fut tellement épouvanté, qu'il abandonna son armée sans songer à lui donner un commandant supérieur. Cette armée s'étant désorganisée en quelques jours, trois mille mercenaires passèrent au service des Français. Telle fut la ridicule issue d'une entreprise qui s'était annoncée sous un appareil formidable. Les Français s'unirent de nouveau aux Vénitiens pour faire la conquête du Véronais. Invité par le jeune Charles-Quint à accéder au traité de Noyon, Maximilien le signa le 4 décembre,

et ordonna d'évacuer Vérone. Venise rentra alors en possession de toutes les terres qu'elle avait perdues depuis 1508. Le 11 mars suivant, il y eut un nouveau traité entre le roi de France, l'empereur et le roi d'Espagne, par lequel ces souverains s'engageaient à se défendre mutuellement.

Les négociations qui se continuaient avec d'autres nations, consolidèrent l'alliance de la France avec la Suisse et amenèrent le célèbre traité de Fribourg. Cette paix, nommée *perpétuelle*, ne laissa plus aux Suisses que l'honneur de verser leur sang pour les Français (1516).

Alarmé des rapports peu bienveillants du roi d'Angleterre à son égard, et d'un traité secret conclu entre ce monarque, Maximilien et Charles, dirigé astucieusement et sans désignation contre la France, François I^{er} travailla à se rallier Henri VIII. Dans ce moment il arriva un de ces grands événements qui semblent de nature à ramener à la concorde les peuples les plus divisés. Sélim, après s'être rendu maître de la Syrie et de l'Égypte, tourna son regard du côté de l'Europe et annonça la destruction du nom chrétien dans les provinces les plus rapprochées de la Turquie. Léon X, en sa qualité de chef de la chrétienté, s'alarma du danger qui menaçait l'Occident; usant de la suprême autorité que lui donnait son caractère de père et de pacificateur, il proclama de lui-même une trêve générale de cinq ans, et envoya des légats dans tous les Etats de l'Europe pour signifier ses ordres et exhorter tous les peuples à oublier leurs querelles particulières et à réunir leurs forces contre l'ennemi de tous. François I^{er} saisit avidement cette occasion pour se rapprocher de l'Angleterre et pour conclure avec Henri VIII,

contre Sélim, un traité auquel tous les autres princes furent appelés à accéder. Pour cimenter cette union entre les deux couronnes, le Dauphin fut fiancé à Marie, fille de Henri VIII; et Tournay, qui aurait pu devenir la cause de quelque nouvelle discussion, fut rendu à la France avec toutes ses dépendances, pour la somme de six cent mille couronnes. C'est ainsi qu'après dix ans de guerres et de négociations, de scènes sanglantes et de perfidies, toutes les puissances se retrouvèrent dans l'état où elles étaient avant la ligue de Cambrai, à l'exception de l'infortuné et peut-être innocent roi de Navarre, dont le territoire, au midi des Pyrénées, ne put être arraché aux mains avares des Espagnols.

*§ II. Origine de la rivalité entre François I^{er} et
Charles-Quint (1516-1529).*

François I^{er} jouit de quelques années de tranquillité après la paix qu'il avait conclue avec les différents souverains de l'Europe. C'est surtout dans ces temps de calme qu'on saisit l'homme tout entier, qu'on le juge comme administrateur. Il y avait, à côté du roi, la reine-mère, femme extrêmement active, sur laquelle incom bait presque tout le poids des affaires. Le cardinal Bibbiena, représentant pontifical à Paris, nous a conservé la physionomie de la cour de France à cette époque. Louise de Savoie lui paraissait la véritable et souveraine directrice de toutes les affaires d'Etat : « Cepen-
» dant, dit-il, le roi, dans son voyage de Bretagne, visi-
» tait avec une grande diligence les ports et tous les lieux
» importants, donnant des ordres pour les fortifier et ne

» voulant nulle part pouvoir être pris à l'improviste. »
« Le roi, disait-il encore, pour montrer qu'il n'est pas
» gouverné et que tout se fait par sa volonté et d'après
» ses ordres (et Dieu sait combien c'est peu vrai!), le plus
» souvent justifie ses ministres, défend leurs demandes
» et ne veut rien céder. Madame, d'autre part, se plaint
» que le Saint-Père ne suive pas ses conseils, qui étaient,
» en cas de demandes semblables, de ne point s'en affli-
» ger, d'en rire et de répondre seulement avec douceur
» en les renvoyant à elle, qui saura bien vous tirer
» d'embarras. »

Le conseiller du roi qui avait le plus de part aux affaires était le chancelier Duprat, dont le dessein était, suivant son expression, de mettre les rois de France *hors de page*. Duprat, qui accompagnait partout le roi, lui faisait signer dans tous les lieux de nombreuses ordonnances qui constatent le soin de la fortune publique; car, malgré les fêtes nombreuses que le roi donnait, malgré ses dépenses quelquefois excessives, il y avait de l'ordre dans ses finances. En annonçant au cardinal Bibbiena (6 décembre 1518) qu'il conduirait quarante mille fantassins et près de trente mille chevaux contre les Turcs, le roi déclara « qu'il n'aurait pas le moindre
» embarras pour l'argent, que les tailles ordinaires qu'il
» mettait sur ses peuples, avec une crue pour l'occasion
» de deux décimes par an sur le clergé et l'indulgence
» de la croisade, lui suffiraient à maintenir pour trois ans
» son armée, d'autant qu'il suspendrait pendant la guerre
» toute pension et tout traitement, excepté à ceux qu'il
» mènerait avec lui. »

Cependant François I^{er} perdait quelques hommes im-

portants. Il avait commis une énorme faute en confiant le gouvernement du Milanais à Odet de Foix, comte de Lautrec. « C'était un homme trop sévère, dit » Brantôme, et mal propre pour un tel gouvernement. » Lautrec pressura le peuple, il indisposa les hommes les plus populaires et prépara une révolte qui fit perdre tout. Un des hommes qui eurent le plus à souffrir fut le maréchal Trivulzio. Ce grand capitaine, que nous avons vu briller avec constance et fidélité dans nos armées depuis l'expédition de Charles VIII en Italie, avait été chargé du gouvernement du Milanais avec Odet de Foix. Celui-ci, soit jalousie, soit qu'il méprisât la vieillesse de Trivulzio, abreuva d'amertume les vieux jours de cet illustre guerrier; ce qui engagea ce vieillard, âgé de quatre-vingt-deux ans, à passer les monts et à venir à la cour de François I^{er} pour lui donner des conseils sur ce qui se passait en Italie. La reine-mère refusa de le voir; le roi lui adressa à peine quelques mots et disparut. Il se fit porter un jour sur le passage du monarque : *Sire! ah! sire! au moins un mot d'audience!* Le roi détourna la tête et passa. Trivulzio mourut de chagrin quelques jours après.

François I^{er} perdit encore un habile allié dans les Pays-Bas, par la politique artificieuse de sa mère. La maison de La Marck, souveraine de Bouillon et de Sedan, alliée au duc de Gueldre, maîtresse du pays de Liège, après avoir rendu d'immenses services à la France sous Louis XII, se montrait également dévouée à François I^{er}. L'évêque de Liège, l'un des membres de cette famille, désirant le cardinalat, avait obtenu la promesse de l'appui du roi auprès de la cour de Rome. Le roi

adressa, en effet, des lettres magnifiques en sa faveur ; mais la reine-mère écrivait en même temps au Pape que, « quoi que le roi écrivît, il eût à préférer Boyer, archevêque de Bourges. » Des copies de cette lettre ayant été remises au chancelier de Liège, la maison de La Marck fut indignée de cet acte de mauvaise foi. Le roi y ajouta encore un autre affront en cassant, comme indisciplinée, la compagnie de cent hommes d'armes du duc de Bouillon, ce qui détermina les La Marck à abandonner la cause de la France et à se donner à la maison d'Autriche.

Cependant jamais le roi de France n'avait eu plus besoin de se rallier tous les hommes importants de son royaume, car il entra en lice avec Charles-Quint : ce fut la couronne impériale qui les mit en présence. Le vieil empereur Maximilien, qui faisait traîner son cercueil à sa suite depuis quatre ans, désirant vivement voir l'empire passer à son petit-fils, avait tenté dans une diète, sans pouvoir y parvenir, de le faire élire roi des Romains. A sa mort, commencèrent les intrigues pour obtenir la dignité impériale. L'empire paraissant devenu héréditaire dans la maison d'Autriche, plusieurs électeurs désiraient porter leurs suffrages sur une autre maison, et, pour détruire cette sorte d'hérédité, avaient pensé à Frédéric, électeur de Saxe, qui, ne s'étant pas encore déclaré ouvertement pour Luther, ou du moins ayant bien déguisé ses sentiments, semblait avoir les qualités nécessaires pour cette haute dignité. Mais l'élection d'un petit prince d'Allemagne offrait un double danger ; n'ayant pas assez de puissance par lui-même pour dominer les partis, il pouvait devenir une cause de guerre civile ; d'ailleurs,

les Turcs menaçant toujours l'Allemagne, il fallait un grand monarque pour les contenir. Trois souverains pouvaient, sous ce double point de vue, présenter les garanties désirables, les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre.

Charles, roi d'Espagne, le plus puissant de tous, outre ses immenses possessions en Amérique et en Asie, possédait en Europe l'Espagne, Naples, les Pays-Bas et l'Autriche. Descendant d'une famille allemande, ce qui le recommandait aux yeux des électeurs, il était peu connu, il est vrai, quoiqu'il fût âgé de dix-neuf ans ; il n'avait ni ce brillant, ni cette vivacité qui caractérisaient François I^{er}, mais sa maturité prématurée convenait mieux au caractère allemand. Il avait d'ailleurs d'immenses trésors, qu'il pouvait dépenser pour acheter la plus brillante couronne. Toutes les probabilités étaient donc en faveur du jeune Charles ; son origine, sa puissance, son caractère, ses richesses, tout plaidait en sa faveur.

François I^{er}, sur le point de se présenter comme candidat, avait été détourné de ce dessein par le cardinal Bibbiena, qui lui avait montré la difficulté du succès. L'Allemagne n'aurait pas, en effet, voulu avoir pour souverain un monarque qui affichait un pouvoir despotique en France. Les seigneurs allemands, indépendants dans leurs domaines, se montraient les uns aux autres ce qu'étaient devenus les grands feudataires de la couronne de France et se demandaient si François I^{er}, une fois empereur, ne tenterait pas de les réduire comme les grands de ses États héréditaires. François I^{er} fit partir Bonnivet, avec quatre cent mille écus, pour acheter des électeurs ; il y avait une corruption tellement ostensible en Alle-

magne, qu'elle excitait le dégoût de tout homme qui savait un peu se respecter. Bonnivet, traitant ses marchés ouvertement, réunissait les grands d'une province, leur donnait des banquets splendides, recevait des promesses et croyait avoir tout gagné quand il voyait les Allemands tomber d'ivresse.

Le roi de France n'avait d'ailleurs personne pour lui au-dehors. Le Pape lui faisait une sourde opposition; le roi d'Angleterre, sur lequel il avait compté, se mit sur les rangs quand il sut que François n'avait aucune chance de succès. Henri VIII commanda à ses commissaires d'embrasser le parti de Charles, et le fit triompher; après de longs débats, ce monarque fut créé empereur à l'unanimité (28 juin 1519). François I^{er} eut dans cet affaire de graves raisons de se plaindre de son bon frère le roi d'Angleterre, qualité que celui-ci prenait volontiers. Les agents anglais déclarèrent que, s'ils s'étaient rangés du côté de Charles, c'est parce qu'ils avaient reconnu l'impossibilité de faire triompher la candidature de François.

Dans de pareilles circonstances, le roi aurait eu besoin d'un conseiller plein de sagesse, et il prenait, pour remplacer Boissy, son sage précepteur, Bonnivet, à qui il confia la direction de la politique, comme Duprat avait celle de la justice et des finances : Bonnivet avait été joué en Allemagne; il le sentait, et il désirait impatiemment s'en venger.

Quoique les deux compétiteurs de l'empire eussent montré pendant le débat la plus profonde estime l'un pour l'autre, il n'existait pas moins au fond de leurs cœurs un sentiment d'ardente jalousie, qui devait bientôt se convertir en haine implacable. Pour se préparer à

toutes les éventualités, ils travaillèrent à se créer des alliés, et recherchèrent surtout l'amitié du roi d'Angleterre. François I^{er}, malgré la conduite que Henri avait tenue à son égard en Allemagne, ne lui témoigna pas moins de bienveillance, lui rappela un article du dernier traité, et demanda une entrevue sur les frontières de leurs États respectifs. Il fut convenu que l'entrevue aurait lieu le dernier jour de mai (1520), entre Ardres et Guines, et que, pour célébrer cette réunion, il serait donné un tournoi dans lequel les rois de France et d'Angleterre, accompagnés de dix-huit assistants, répondraient à tout venant à la joute et à la barrière.

Les deux rois, afin de montrer qu'ils voulaient sérieusement se voir, prirent un engagement qui peut amuser le lecteur. Henri fit vœu de ne point couper sa barbe jusqu'à ce qu'il eût visité son bon frère, et François, jaloux de le lier par cette parole, fit aussi le même serment. Le premier, sous prétexte que la reine, son épouse, n'aimait pas les mentons barbus, n'accomplit pas son vœu ; François, au contraire, y fut fidèle, et de là vint en France l'usage de porter de longues barbes. Henri, pressé sans cesse, se mit enfin en route pour le continent. Arrivé à Greenwich, il affecta une grande surprise en apprenant que Charles, roi d'Espagne et empereur d'Allemagne, était sur le point de longer le détroit pour se rendre dans les Pays-Bas. Se trouvant si proche de son oncle et de sa tante, Charles-Quint descendit en Angleterre, alla leur présenter ses hommages, et sut dès ce moment se concilier l'estime et l'affection de Henri VIII : il gagna principalement Wolsey, ministre dirigeant, à

qui il fit de magnifiques présents et accorda de plus une pension annuelle de sept mille ducats.

Cependant, sur les frontières de France et d'Angleterre s'élevaient deux palais en bois, où se voyaient de riches chapelles, des appartements magnifiques, dont les plafonds étaient formés avec les plus belles étoffes de soie, et les murailles magnifiquement drapées. François I^{er}, dans un long entretien préliminaire qu'il eut avec le cardinal Wolsey, montra un désir extrême de s'unir avec l'Angleterre et d'obtenir au moins sa neutralité, s'il ne pouvait gagner son alliance. Quoiqu'il se fût déjà engagé à payer un million de couronnes dans un délai fixé, il s'obligeait encore, pour lui et pour ses successeurs, à payer à Henri et à ses héritiers une somme annuelle de cent mille couronnes, dans le cas où le mariage projeté entre la princesse Marie et le Dauphin serait célébré, et qu'eux ou leurs enfants seraient assis sur le trône d'Angleterre; et afin que les affaires d'Ecosse, depuis si longtemps un objet de discorde entre les deux nations, ne fussent plus un obstacle à la bonne harmonie, il en remettait la solution amicale entre les mains du cardinal d'York et de Louise de Savoie, sa mère.

Lorsque ces préliminaires furent arrêtés, les fêtes les plus brillantes commencèrent; pendant quinze jours, les plus vaillants chevaliers de France et d'Angleterre parurent dans l'arène; les deux monarques combattirent cinq fois par jour contre tout venant, et toujours ils furent vainqueurs, grâce sans doute à la courtoisie qui ne voulait pas donner à de si grands souverains la honte d'une défaite.

Au milieu de cette joie bruyante et des témoignages

de la plus grande confiance, on remarquait entre les deux souverains une excessive jalousie, qui ne leur permettait pas de laisser à l'un le moindre avantage sur l'autre. Ils partaient toujours à la même heure, accompagnés d'un même nombre de serviteurs ; tous deux faisaient les visites aux deux reines en même temps. François, fatigué de ces précautions qui éloignaient la réconciliation, s'abandonna à son cœur franc et généreux, partit un jour de bon matin, se rendit à cheval à Guines, surprit Henri au lit et lui dit qu'il se constituait son prisonnier. Henri, forcé par ces preuves de confiance d'imiter les manières franches du roi de France, ne pouvait, malgré ses efforts, déguiser sa crainte ; il poussait même la défiance jusqu'à se masquer chaque jour lorsqu'il rentrait.

Le dernier jour de l'entrevue, le roi de France, en revenant de présenter ses hommages d'adieu à la reine Catherine, rencontra une troupe d'Anglais masqués, parmi lesquels était le roi Henri, qui ôta aussitôt son masque, passa un collier de pierres précieuses au cou de François, pendant que celui-ci lui remettait un bracelet de grande valeur ; ils s'embrassèrent ensuite et se firent les plus belles protestations d'amitié.

Si François I^{er} avait compté sur son esprit, ses manières, ses concessions pour s'attacher le roi d'Angleterre, il dut être détrompé pendant les fêtes ; quoique le tournoi se fût donné sur les terres de Charles-Quint, et qu'il ne fût venu aucun gentilhomme espagnol ou flamand pour y prendre part, Henri, au lieu de se diriger sur Calais pour rentrer en Angleterre, alla visiter son impérial neveu, qui l'accompagna à Gravelines, et de là à Calais pour rendre ses hommages à sa tante. La

police française mit tout en œuvre pour connaître le but réel de cette seconde réunion ; des agents français se déguisèrent même afin d'entrer dans le palais pour essayer de saisir quelques mots, et comme tout leur échappait, ils voulurent forcer l'empereur à s'expliquer clairement et présentèrent à la signature de Charles, comme empereur, le traité de triple alliance conclu entre eux et François. Par ses adroites flatteries, les éloges exagérés de la nation anglaise, et en remettant à l'arbitrage de Henri VIII toutes les difficultés qui pourraient lui survenir, Charles-Quint s'était rendu favorables la nation et le monarque, et avait réveillé leur jalousie contre la France.

Pendant les fêtes du tournoi, les seigneurs français avaient évidemment obtenu la supériorité sur leurs adversaires. Les Anglais exprimèrent leur mécontentement de la manière la plus inconvenante ; exagérant les dépenses excessives que la noblesse française avait faites, ils accusèrent plusieurs de ses membres d'avoir porté tous leurs domaines sur leur dos.

Cependant la rivalité grandissait entre François I^{er} et Charles-Quint, sans qu'ils osassent ni l'un ni l'autre prendre la responsabilité de la guerre. L'occasion d'attaquer le jeune empereur paraissait cependant favorable : l'Espagne était en grande fermentation, l'Allemagne s'agitait ; Luther avait commencé ses prédications, et le jeune empereur était obligé de convoquer une diète à Worms pour mettre fin aux troubles causés par les controverses religieuses. L'erreur commençait aussi à pénétrer en France. Nous nous réservons de consacrer un chapitre particulier à l'exposition de ses progrès dans notre patrie et des malheurs qu'elle y causa. Quoiqu'il

n'y eût rien encore d'inquiétant pour la paix publique, le roi de France, trop timide pour entreprendre alors une grande guerre contre l'empereur, secondait tous les mécontentements qu'il voyait s'élever contre Charles-Quint, qui ressentait vivement ces petits coups; mais il était assez habile pour les dissimuler jusqu'à ce qu'il fût prêt à s'en venger.

La Navarre, qui avait été réunie à la couronne d'Espagne, devint le sujet d'une discussion où apparut la plus étrange mauvaise foi de la part de François I^{er}. Après avoir soutenu les prétendus droits de Germaine de Foix, épouse de Ferdinand-le-Catholique, en haine de Charles-Quint, François, alléguant que les droits de la maison d'Albret étaient les seuls légitimes, permit à André de Lesparre de lever cinq ou six mille Gascons, de les joindre aux trois cents lances de Lautrec et de reconquérir la Navarre; conquête qui fut facile, car il n'y avait pas de troupes dans cette province, et l'on n'y comptait qu'une seule forteresse. En faisant la conquête de ce petit Etat, le cardinal Ximénès avait fait raser toutes les fortifications, à l'exception de Pampelune, pour ne pas laisser de nombreuses troupes dans le pays et afin que les forteresses ne servissent point de refuge aux rebelles, si ce pays venait à se révolter. La Navarre, après avoir été conquise en quelques semaines par André de Lesparre, fut perdue aussi rapidement : les Castillans passèrent l'Ebre, battirent ce capitaine, repoussèrent ses troupes jusqu'en France, et ils ne lui laissèrent de toute sa conquête que Saint-Jean-Pied-de-Port.

Robert de La Marck, duc de Bouillon et sire de Sedan, que nous avons vu se détacher de la France pour se lier

à la maison d'Autriche, ayant eu à se plaindre de celle-ci, qui prétendait avoir des droits sur son duché, revint à la France, et « remit entre les mains du roi sa personne » et ses places, le suppliant de lui donner aide, faveur et secours, pour avoir justice du grand tort et injure qu'on lui faisait. » Il alla défier l'empereur à la diète de Worms, et osa lever des troupes pour faire la guerre à Charles-Quint. Sur l'avis de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui se posait comme médiateur, François I^{er} lui conseilla de suspendre les hostilités.

L'Italie elle-même commençait à s'agiter. Lautrec, laissé sans argent, pressurait le Milanais pour s'en procurer, et se créait des ennemis. Quoique Léon X fût entièrement dévoué à la France, cependant il jugeait que toute alliance d'un pontife romain devait conduire à l'exaltation du Saint-Siège, et les plans de Jules II, qui avaient fortifié le domaine de Saint-Pierre, lui paraissaient devoir encore être poursuivis. Le vaste projet de chasser les étrangers de l'Italie, le rendit essentiellement ennemi des maîtres du Milanais et de Naples. Léon X fondait ses espérances sur leurs dissensions; il se flattait qu'ils se détruiraient l'un par l'autre et que, pour y réussir, il suffisait de s'allier successivement avec l'une et l'autre puissance, les appuyer, les quitter tour à tour selon le bon droit, et n'en servir jamais aucune utilement dans ses iniques projets.

Léon n'avait point contribué à élever Charles-Quint au trône impérial; il pouvait donc beaucoup l'embarrasser en refusant de le reconnaître ou en exigeant qu'il renonçât au royaume de Naples. Il s'était d'abord décidé pour ce dernier parti et s'était tourné du côté du roi de

France, avec lequel il fit un traité secret. Il y promettait de ne pas reconnaître Charles-Quint et d'aider François I^{er} à reconquérir le royaume de Naples, à condition qu'il laisserait Parme et Plaisance au Saint-Siège. François I^{er} tergiversa beaucoup dans l'exécution et occasionna des discussions. Le Pape réclama avec fermeté Parme et Plaisance; le roi répondit par des reproches. Les esprits s'aigriront : Léon X fit alors un traité avec l'empereur Charles pour chasser les Français de l'Italie, sous condition que le duché de Milan serait rendu à François Sforza, second fils de Ludovic-le-Maure, et que Parme, Plaisance et Ferrare seraient cédées au Saint-Siège. Ce traité fut enveloppé d'un profond secret, en attendant que les Français permissent, par leur faute, de le révéler.

Lautrec qui, par son excessive sévérité, avait contraint un grand nombre de Milanais à chercher un asile sur les terres du Pape, alla demander de l'argent en France et se fit remplacer par Lescun, dont la sévérité extrême augmenta encore le nombre des bannis. A son retour, Lautrec, qui n'avait pu obtenir d'argent malgré les promesses que la cour lui avait faites, pressura de nouveau les Milanais et détermina ainsi des conspirations. Les bannis se rassemblèrent à Buffeto, petite place appartenant à Pallavicini, à qui un envoyé français signifia de renvoyer ces perturbateurs. Pallavicini répondit en faisant pendre l'envoyé français, violation du droit des gens qu'il paya de sa tête et de la confiscation de tous ses biens. Les bannis s'étaient retirés à Reggio, où ils travaillèrent avec plus d'activité à amener une révolution à Milan.

Le maréchal de Lautrec, officier doué de talent et de décision, croyant que, pour donner plus de force à ses réclamations, il devait les appuyer par les armes, s'avança contre Modène et Reggio, places gouvernées alors par Guichardin, le célèbre historien. Lautrec entra sur les terres du Pape, s'avança jusqu'à Reggio, fit garder les issues de cette ville pour empêcher les réfugiés de s'échapper, et demanda un entretien à Guichardin, qui parut aussitôt et montra beaucoup de calme et de dignité. Pendant leur entretien, une porte de la ville ayant été ouverte pour recevoir une voiture de farine, les Français se précipitèrent à sa suite pour se rendre maîtres de la ville; mais ils furent repoussés. Lautrec eût été probablement tué, si les défenseurs de Reggio n'eussent craint de frapper Guichardin, qui parvint à faire cesser l'attaque et protégea la retraite des Français.

Lautrec avait commis une énorme faute politique; il avait violé le territoire étranger, et l'on pouvait l'accuser d'avoir voulu s'emparer d'une place par trahison. Quoiqu'il se fût hâté de présenter des excuses au Pape et de justifier sa conduite, Léon X, irrité, se déclara publiquement pour Charles-Quint.

Un malheur arriva encore à Milan vers cette époque. Le tonnerre tomba sur le magasin des munitions de guerre, et causa une explosion effroyable, qui fit sauter une tour du château et détruisit une partie de la garnison. Les ennemis des Français auraient pu alors s'emparer de la ville, s'ils l'avaient voulu; mais, redoutant encore les armes françaises, quoiqu'elles fussent affaiblies, ils laissèrent réparer ce désastre. Il était évident qu'on n'attendait de part et d'autre que le signal de la guerre.

Le Pape et l'empereur prirent enfin ouvertement les armes. Le marquis de Mantoue se déclara en leur faveur et accepta la dignité de capitaine général des troupes de l'Eglise. Les Vénitiens continuèrent à être pour les Français; les ducs de Ferrare et d'Urbain réunirent aussi des troupes à celles de la France, dans l'espoir de reconquérir ce qui leur avait été pris. Les Suisses s'engagèrent également dans les deux armées.

En attendant les renforts italiens et suisses qu'on leur annonçait, les alliés prirent le parti d'aller tenter des chances plus heureuses au-delà du Pô, dans un pays qui, n'ayant pas éprouvé les ravages de la guerre, devait leur fournir des vivres en abondance; ils effectuèrent le passage du fleuve sans en être empêchés par Lautrec, qui était cependant en mesure de disputer ce passage. Il avait des pontons rassemblés près de Crémone, avec lesquels une partie de son armée pouvait passer rapidement sur la rive opposée pour en défendre l'abord aux confédérés, tandis qu'avec l'autre partie il les eût attaqués lui-même en queue. Quelques jours après cette faute déjà si grave, Lautrec en commit une encore plus grande. Quoique bien inférieurs en nombre, les alliés s'étaient avancés sur les terres de Venise pour effrayer cette république et opérer leur jonction avec les Suisses. Arrivés près de Rebecque, les alliés, arrêtés par les Français et les Vénitiens dans un pays ennemi où ils pouvaient à peine faire mouvoir leurs canons, décampèrent pendant la nuit en ordre de bataille, menant leurs équipages devant eux. Leur marche fut respectée, rien ne fut attaqué ni même insulté, et ils arrivèrent à Gabionetta, sur les frontières du Mantouan, ne sachant s'expliquer à eux-mêmes comment ils avaient évité une ruine certaine.

Rien n'est plus extraordinaire, en effet, que la conduite du général français. Voulait-il prolonger la guerre ? Était-il si médiocre capitaine, qu'il ne sût saisir cette occasion de battre les ennemis ? Rien n'explique sa conduite. Il manqua à la fortune ; elle se vengea bientôt de la manière la plus cruelle.

Lautrec s'était flatté que les alliés ne pourraient jamais franchir l'Adda ; et ils passèrent cette rivière sous ses yeux, le poussèrent devant eux et soumirent le Milanais, à l'exception de quelques forteresses où le général français avait mis des garnisons.

La délivrance de Milan de ce qu'on nommait le joug de la France produisit en Italie la joie la plus vive. Le souverain Pontife, pour célébrer cet événement et le triomphe de sa politique, s'empressa d'aller à Rome, afin de prendre part aux actions de grâces rendues au Seigneur et aux fêtes qui allaient être données.

Il se passait dans les Pays-Bas des événements qui eurent des suites malheureuses pour la France. Robert de La Marck, duc de Bouillon et sire de Sedan, ayant porté un défi à l'empereur à la diète de Worms, Charles-Quint envoya dévaster les terres de ce seigneur par une armée de quarante mille hommes, ce qui fit surgir entre la France et l'Empire, une vive discussion, que François et Charles soumirent à Henri VIII leur médiateur. Le roi d'Angleterre les sollicita avec instance de ne pas commencer légèrement une si grosse guerre, et de s'en rapporter à sa médiation. François consentit à soumettre ses prétentions à l'équité de Henri ou de ses envoyés, se réservant seulement de ne regarder la sentence comme définitive qu'avec l'agrément du plénipotentiaire français.

Wolsey, revêtu de la haute dignité d'arbitre, partit pour Calais, suivi d'un train presque royal. Dans les longs plaidoyers prononcés par les deux parties, se trouvaient exposés les droits, les plaintes, les récriminations; les Français demandaient l'exécution du traité de Noyon et requéraient, en conséquence, la prestation de l'hommage pour la Flandre et pour l'Artois, et la restitution du royaume de Navarre à Jean d'Albret. Les Espagnols répliquaient que, le traité de Noyon ayant été violé en plusieurs points par François I^{er}, il fallait le regarder comme non avenu. On voit donc que les deux partis rejetant la base des négociations, elles ne pouvaient aboutir.

Wolsey, désirant vaincre cette obstination, se rendit à Bruges auprès de l'empereur, pour obtenir des conditions plus acceptables. Malgré des promesses vagues, de feints désirs de paix, il fut démontré que le différend ne pouvait se régler que les armes à la main.

Irrité de ce que le comte de Nassau continuait toujours ses attaques contre le duc de Bouillon, le roi ordonna au duc d'Alençon de s'avancer avec vingt mille hommes et de passer la frontière. Lorsque Charles-Quint apprit que les Français avaient passé la frontière, il s'écria : « Dieu soit loué de ce que ce n'est pas moi qui » commence la guerre, et de ce que le roi de France veut » me faire plus grand que je ne suis ! car, en peu de » temps, ou je serai un bien pauvre empereur, ou il sera » un pauvre roi de France. »

Sur l'ordre de l'empereur, le comte de Nassau rentra en France, s'empara de Mouzon et vint mettre le siège devant Mézières. Anne de Montmorency et Bayard eurent le temps de se jeter dans cette place, dont les habitants,

enflammés de courage par la présence de si grands capitaines, soutinrent pendant un mois tous les efforts des ennemis, et donnèrent au duc d'Alençon le temps de ravitailler la ville et de forcer les Allemands à lever le siège.

Le roi se mit à la tête de ses troupes, entra dans le Cambrais, poussa devant lui le comte de Nassau, et l'atteignit entre Cambrai et Valenciennes. Chabannes et La Trémouille voulaient l'attaquer sur-le-champ ; François I^{er} s'y opposa, parce qu'une partie de son armée n'avait pas encore passé la Selle : ses ennemis lui échappèrent. « Ce jour-là, Dieu nous avait baillé nos ennemis entre les mains, que nous ne voulûmes accepter ; chose qui depuis nous a coûté cher. » Le roi termina la campagne par la prise d'Hesdin.

Le cardinal Wolsey, qui s'occupait toujours de réconcilier les partis, présenta un projet de paix qui semblait devoir être accepté : c'est que les deux souverains retireraient toutes leurs troupes sur leurs terres, même des lieux en litige, jusqu'au jugement du roi Henri. Mais il arriva dans cette circonstance un événement qui changea totalement la face des affaires. L'amiral Bonnivet s'étant rendu maître de Fontarabie, on en demanda la restitution, avant de procéder à l'arbitrage. Sur le refus du roi, il fut déclaré que François I^{er} était l'agresseur, qu'il devait subir la responsabilité de son acte et être abandonné de ses alliés. Alors on mit au jour la coalition signée à Calais entre le Pape, le roi d'Angleterre et l'empereur. Comme le roi de France était le grand obstacle à la guerre que l'Europe occidentale se proposait de faire à la Turquie, les trois puissances convinrent que, l'année suivante, elles s'uniraient pour se porter sur

la France, si elle ne se soumettait aux conditions qui lui étaient proposées. Le roi d'Angleterre repoussa l'alliance projetée du Dauphin avec sa fille Marie, pour accepter celle de cette princesse avec l'empereur.

L'année qui venait de se terminer avait donc été extrêmement funeste à la France. La mort du Pape, qui était arrivée vers le milieu de novembre, laissait peu d'espoir à François I^{er} de voir un pontife favorable à sa cause s'asseoir sur la chaire de Pierre. Le cardinal Adrien, né à Utrecht, alors évêque de Tortose et vice-roi d'Espagne, fut nommé pape, et un homme, issu d'un pays que les Italiens nommaient barbare, s'assit sur la chaire de saint Pierre, commanda à l'Italie, quoique Jules II se fût persuadé que tous les barbares étaient à jamais bannis de la terre des sciences et des arts.

François I^{er}, pour parer au danger de sa position, employa l'hiver à se préparer des secours pour la guerre et à se former des alliés. Ses trésors étaient vides ; il s'adressa aux États de Languedoc, qui se réunissaient chaque année, et en obtint vingt-cinq mille livres pour les fortifications de Narbonne. Le grand moyen que le roi employa pour se procurer des finances, fut la vénalité des charges ; il rendit viagères les charges cédées avec survivance, moyennant finances ; il reprit les domaines donnés ou engagés par ses prédécesseurs, jetant ainsi de l'incertitude dans les positions sociales, et apprenant qu'on ne pouvait se fier aux engagements contractés par les rois.

Au mois de janvier 1522, il créa dans le parlement de Paris une nouvelle chambre, composée de deux présidents et de dix-huit conseillers, places estimées un mil-

lion deux cent mille livres. Le Parlement ayant fait des représentations, on lui dit de fournir cette somme et que la quatrième chambre ne serait pas nommée. Comme il refusa de payer, on l'obligea à enregistrer l'édit. C'est avec raison que le Parlement fut consterné de cette vénalité qui laissait au dernier enchérisseur les places de juges ; c'était mettre la justice à l'encan. Aussi ce trafic ouvrit le sanctuaire de la justice à des gens très indignes d'y entrer.

L'argent provenu de la vente des vingt charges de magistrature à Paris, et d'environ trente autres dans le reste du royaume, n'étant pas encore suffisant pour la malheureuse expédition que le monarque se proposait de faire en Italie, François I^{er} s'empara de la grille d'argent dont Louis XI avait orné l'église de Saint-Martin de Tours ; cette grille pesait six mille soixante-seize marcs deux onces. Il prit aussi les ornements en argent de plusieurs autres églises, pour tenter la conquête du Milanais et du royaume de Naples, qu'il ne put jamais réunir à ses États.

Le chapitre de Tours, cédant à la nécessité, avait consenti à l'enlèvement, mais à condition que le roi lui en assurerait le paiement sur les revenus de ses domaines et qu'il ferait enregistrer le contrat au Parlement. L'avocat du roi au Parlement exposa les cas pour lesquels il était permis de prendre l'argent aux églises, et prouva que celui dans lequel se trouvait le roi n'était pas suffisant ; il demanda, en conséquence, que de très humbles remontrances fussent adressées au monarque pour lui exposer les raisons pour lesquelles le Parlement ne pouvait enregistrer le contrat. C'était la première fois qu'il

était fait des remontrances au souverain, en matière de finances. Le roi ayant adressé alors une lettre très sévère au Parlement, la cour ordonna que les lettres-patentes seraient lues, publiées et enregistrées, seulement pour ce qui regarde le domaine royal ; *plus la cour a ordonné que le chancelier arrive en cette ville, la cour le mandera venir céans, pour lui faire remontrance, que la cour avisera pour le bien de la justice et choses publiques du royaume.*

Le parlement de Paris mander le chancelier, qui est son chef et celui de toutes les cours de justice ! lui que le Parlement appelait Monseigneur, tandis qu'il ne donnait que le titre de Monsieur au premier prince du sang ! mais nous avons déjà pu remarquer quels changements s'opèrent dans tous les usages. D'ailleurs le chancelier Duprat, auteur de tant de vexations, était en horreur, et la haine publique ne connaît pas de bornes.

François I^{er}, ne négligeant pas non plus le soin de se procurer des alliances, employa l'hiver en essais pour regagner Henri VIII à sa cause, ou du moins pour le déterminer à garder la neutralité. Toutes ses démarches, ses offres, ses sacrifices ayant été inutiles, il mit l'embargo sur les vaisseaux anglais qui étaient dans nos ports et sur les marchandises anglaises qui se trouvaient sur nos marchés. Henri VIII répondit à cet acte par l'emprisonnement de notre ambassadeur et de tous les Français qui se trouvaient en Angleterre, et envoya un cartel à François I^{er}. Charles-Quint se hâta alors de débarquer à Douvres, et conclut un traité d'après lequel chacune des puissances devait mettre quarante mille hommes sur pied et marcher contre la France. Il fut

établi un dédit de cinq cent mille couronnes contre celui qui manquerait à sa parole. Le roi d'Angleterre rappela aussitôt d'Ecosse le comte de Surrey, capitaine très distingué, pour le mettre à la tête d'une armée qui n'existait encore que sur le papier, et pour l'entretien de laquelle l'argent n'était pas encore levé. Pour suppléer au déficit, il fallait tout le talent de Wolsey, secondé par l'autorité despotique du roi.

Afin de pouvoir commencer les opérations en Italie, dès le printemps, François I^{er} s'avança jusqu'à Lyon, et prescrivit au bâtard de Savoie de se rendre en Suisse pour y lever des troupes au nom de la France, mission qui eut un plein succès. Non contente d'accorder à la France tous les soldats qu'elle pouvait demander, la diète blâma vivement le cardinal de Sion d'avoir débauché les soldats au service de la France; elle fit même arrêter l'évêque de Verceil, qui était entré en Suisse sans passeport, pour y lever des troupes destinées à combattre François I^{er}; elle demanda enfin à tous les Suisses qui étaient encore au service des alliés de rentrer dans les Cantons.

Lautrec, rejoint par seize mille Suisses, eut encore le bonheur de voir arriver Jean de Médicis, capitaine d'aventuriers, lui amenant un corps d'infanterie italienne nommé la *Bande noire*, parce qu'en signe de deuil de la mort de Léon X, il avait un drapeau noir. Colonna, général des Espagnols, ayant de son côté reçu des renforts, les deux armées se trouvaient à peu près de force égale. Lautrec, après avoir fait une tentative sur Milan, dont le château était encore en notre pouvoir, fut obligé de se replier sur Novare, qu'il emporta. Les Suisses qui,

sous prétexte d'avoir peu l'habitude des sièges, n'avaient pris aucune part à l'assaut, voulurent avoir part au pillage, et firent un massacre horrible des bourgeois et des soldats.

A la suite de cette expédition, Lautrec, après avoir tenté le siège de Pavie, siège qu'il fut obligé de lever, parce que cette place fut secourue par Colonna, se rapprocha du lac Majeur, seul côté par où ses communications avec la France n'étaient pas coupées. L'argent pour payer la solde se trouvant alors dans Arona, place bloquée par des troupes milanaïses, il s'avança du côté de Milan et trompa ainsi Colonna qui, bien persuadé que cette ville était menacée, alla s'établir à la Bicoque, vieux château situé entre Lodi, Monza et Milan. Le parc était environné par de profonds canaux d'arrosement; il n'y avait, pour y arriver, qu'un chemin creux garni d'artillerie. Les Suisses ayant déclaré que si on ne livrait bataille ils se retireraient, et cette retraite devant probablement entraîner celle des Vénitiens, Lautrec se décida à tenter le sort des armes.

Le général français divisa son armée en trois corps pour attaquer les retranchements ennemis de trois côtés; il confia aux Suisses l'attaque de front, porta Lescun, son frère, vers la gauche pour la forcer, et tourna lui-même vers la droite avec le troisième corps. Les Vénitiens, qui formaient la réserve, reçurent l'ordre de soutenir principalement les Suisses. Ce plan était bien combiné et aurait pu réussir s'il avait été exécuté avec un ensemble complet. Mais les Suisses, qui avaient le moins de chemin à faire, cédant à leur ardeur, attaquèrent vivement, se précipitèrent dans le chemin creux qui était

beaucoup plus profond qu'ils ne l'avaient cru, et firent des efforts héroïques pour gravir la pente rapide; tout fut inutile; ils furent obligés de se retirer après avoir perdu quatre mille hommes. Les Suisses étant déjà hors de combat lorsque Lautrec et Lescun commencèrent leur attaque, ils eurent à lutter contre tous leurs ennemis et furent obligés de se retirer. Les Suisses, sur lesquels on fit retomber tous les malheurs de cette journée, reprirent le lendemain le chemin de leurs Cantons; les Vénitiens se retirèrent sur leur territoire, et Lautrec, abandonné de la plus grande partie de son armée, rentra en France, laissant le commandement de la gendarmerie à Lescun, qui fut lui-même obligé de signer une capitulation dont le résultat fut l'évacuation de la Lombardie, à l'exception des châteaux de Crémone, Novare et Milan.

Quelques historiens, pour excuser Lautrec, ont prétendu qu'il avait cédé, malgré lui, à la violence des Suisses; mais Brantôme n'est pas de leur avis: « il les » devoit très bien et beau laisser aller, et les recomman- » der à tous les diables; car jamais le fait ne va bien » quand il faut que le général obéisse à ses soldats et » combatte à leur volonté. »

La retraite des Français fut peut-être un avantage plutôt qu'un malheur, car la France était menacée au nord, à l'est et au midi. De tous les côtés elle résista sans être sérieusement entamée, parce qu'elle fut protégée par des forces suffisantes.

Le comte de Surrey, envoyé par Henri VIII pour se mettre à la tête des troupes destinées à agir contre la France, rassembla sous les murs de Calais quatre mille hommes de volontaires, douze mille soldats payés par le

roi d'Angleterre, et un millier de cavaliers allemands et espagnols. Avec cette armée il traversa le Boulonnais et l'Artois, et parvint jusqu'à Amiens, incendiant les villages, dévastant les campagnes, massacrant les paysans, sans pouvoir engager les Français à quitter les places fortes où ils se tenaient soigneusement renfermés. Surrey, épouvanté du désert qu'il formait, pressé par des troupes chargées de butin, prétexta des maladies contagieuses, et rentra à Calais. Sans avoir agrandi la réputation des armes anglaises, il eut la honte d'avoir déversé les plus grandes calamités sur les malheureux habitants du pays.

Cependant François I^{er} essayait de susciter en Ecosse et en Irlande des ennemis à Henri. La maison de Desmond, famille très puissante en Irlande, entraînée par la promesse qu'un corps considérable de troupes françaises débarquerait dans l'île, s'engagea à prendre les armes au moment du débarquement et à ne les déposer que lorsque l'île aurait secoué le joug de l'Angleterre. Cette convention ne fut point réalisée, parce que le roi avait atteint son but, à l'aide de ses seules forces, par la retraite du comte de Surrey.

En Ecosse le duc d'Albany, prince beaucoup plus puissant que Desmond, refusa de signer la prolongation de la trêve avec Henri VIII, à moins que François I^{er} n'y fût compris. La guerre en fut la conséquence. Surrey reçut l'ordre de réunir les hommes des comtés du Nord; et Albany, ayant des secours et les instructions de François I^{er}, rassembla son armée à Annan. Il partit de là à la tête de quatre-vingt mille hommes, avec quarante pièces de canons, contre une armée qui n'existait point.

Les comtés du Nord effrayés s'attendaient à voir l'orage fondre sur eux ; ils furent sauvés par l'habileté de lord Dacre, qui annonça qu'une armée formidable arrivait à marche forcée pour combattre les rebelles. Il affectait en même temps de déclarer qu'il se ferait le défenseur d'Albany, s'il voulait mettre bas les armes et demander grâce. Albany eut la faiblesse, disons plutôt la niaiserie, d'ajouter foi à ces rumeurs ; il consentit à dissoudre son armée, à condition que Dacre arrêterait la marche de celle des Anglais, qui n'existait pas. C'est bien à juste titre qu'il reçut les épithètes flétrissantes de *couard* et de *sot*.

Sur la frontière du sud-ouest les hostilités avaient été insignifiantes ; Fontarabie fut assiégée par les Espagnols et délivrée par La Palisse. Voilà à quoi se réduisit toute la campagne.

La partie située à l'est de la France était plus heureusement défendue. Les comtes de Saluces et le duc de Savoie étaient dévoués à notre patrie. Les Suisses obtinrent que, pendant trois ans, il n'y aurait aucune guerre en Franche-Comté ni en Bourgogne. Cette trêve fut ensuite prolongée indéfiniment, en sorte que ces provinces jouirent de la paix pendant la longue guerre qui exista entre la maison de France et celle d'Autriche. La Lorraine ayant aussi lié son sort à celui de la France, nos frontières, depuis Mouzon jusqu'à la Méditerranée, se trouvaient donc entièrement couvertes.

Sous le spécieux prétexte d'empêcher les étrangers de s'établir en Italie, la coalition employa le repos de l'hiver à se fortifier, et entraîna le pape Adrien qui, après s'être d'abord déclaré neutre, trouva la politique des coalisés si juste et si conforme aux intérêts du Saint-

Siège, qu'il y accéda. Venise, malgré son désir de conserver son alliance avec la France, prit enfin parti parmi les alliés, sur le rapport de son ambassadeur, qui l'assurait qu'on ne pouvait compter sur François I^{er}. Cette ligue comprenait donc l'empereur, son frère Ferdinand, archiduc d'Autriche; les Vénitiens, François Sforza, duc régnant de Milan; le Pape, les rois d'Angleterre et de Hongrie, et les républiques de Venise, de Florence, de Sienne et de Gênes.

Pour résister à tant d'adversaires, il eût fallu que la France fût unie, et malheureusement il y avait dans son sein des hommes qui voulaient la trahir, et d'autres dont l'amour-propre était blessé, qui voulaient l'humilier. Personne n'aurait soupçonné que la reine-mère, Louise de Savoie, fût cause des désastres de nos armées en Italie; c'était cependant sur elle que devait en tomber, du moins en grande partie, la responsabilité, car la perte du Milanais venait de ce qu'on n'avait pas envoyé d'argent pour payer la solde des troupes.

Le roi, surpris d'apprendre que Lautrec n'avait pas reçu les quatre cent mille écus qu'il avait ordonné de lui envoyer, apprit de Semblançay, son intendant, que la reine-mère les avait encaissés.

La reine-mère, devenue régente pendant l'absence du roi, se vengea de Semblançay et le fit pendre au gibet de Montfaucon. Ce fut la récompense qu'il obtint pour ses longs services et sa fidélité.

De tous les ennemis que la reine-mère suscita au roi, le plus redoutable fut, incontestablement, le duc de Bourbon. Nul n'était plus illustre par sa naissance, plus distingué par ses talents et plus puissant par ses alliances.

Malgré son mérite et quoiqu'il eût rendu les plus signalés services à la bataille de Marignan, il tomba en disgrâce et vit avec douleur combler d'honneurs et de richesses un de ses vassaux, Bonnivet, à qui le roi rendit visite : Bonnivet avait à Châtellerault un château magnifique, que Bourbon qualifiait de « cage trop grande pour un si petit oiseau. » La reine-mère était une des causes de l'oubli dans lequel on laissait Bourbon : elle avait conçu pour lui une passion que le prince méprisa ; mais ce qui mit le comble à la fureur de la reine, c'est que Bourbon, étant devenu veuf, refusa sa main qu'elle lui avait offerte. La reine jura de le ruiner, prétendant que les biens qu'il avait reçus de Suzanne de Bourbon, sa femme, ne lui appartenaient pas, et que les autres étaient des apanages reversibles à la couronne.

C'était là une criante injustice. Non-seulement Suzanne avait laissé tous ses biens par testament à son mari, mais il en était héritier par d'anciens pactes de famille observés dans tous les temps. Le droit de Charles de Bourbon était encore plus incontestable par son contrat de mariage, Charles et Suzanne s'étant cédé mutuellement leurs droits, et les biens de tous deux devant appartenir au survivant. Cet acte avait été solennellement confirmé par Louis XII et paraissait entièrement à l'abri de toute contestation. Mais la mère du roi, régente du royaume pendant que son fils allait à la guerre d'Italie, était toute-puissante ; conseillée par le chancelier Duprat, ce grand auteur de plus d'une infortune publique, elle intenta procès par devant le parlement de Paris, et eut le crédit de faire mettre en sequestre tous les biens du connétable.

Le procès avait eu un long retentissement dans toute l'Europe; il humiliait un prince extrêmement fier, qui se plaisait à répéter la réponse d'un chevalier gascon à Charles VII, lui demandant si quelque chose pourrait le déterminer à lui manquer de foi : « Non pas l'offre de » votre royaume, avait-il dit, mais bien un affront de » votre part. »

Roulant dans son esprit des projets de vengeance, il n'y eut plus alors pour lui de France, de patrie ni de roi. Des négociations s'ouvrirent entre lui et les envoyés de l'empereur et de Henri VIII; il fut arrêté que la France serait partagée : la Provence et le Dauphiné devaient être joints au Bourbonnais et à l'Auvergne, apanage du duc, pour être érigés en royaume en sa faveur, et, en retour, il s'engageait à aider Charles-Quint à s'emparer du Languedoc, de la Bourgogne, de la Champagne et de la Picardie, tandis que Henri VIII subjuguerait tout le reste de la France pour faciliter ce démembrement.

Bourbon devait tenter d'enlever le roi, et, en cas de non succès, se retirer en Allemagne avec ses soldats, pour se joindre à l'armée impériale.

Le roi, cependant, paraissait dans une pleine sécurité; il se livrait à ses plaisirs, dépensait les impôts en fêtes et laissait sans solde son armée, qui s'en dédommageait sur le pays d'une manière odieuse. « Ces soldats, dit Ferronus, » erraient par bandes dans le royaume; ils pillaient les » petites villes, ravageaient les champs; ils enlevaient le » bétail, ils déshonoraient les femmes et les filles; en » sorte que plusieurs, n'osant plus vivre dans les vil- » lages, se retiraient dans les villes. »

La France, d'après les conventions des coalisés, devait

être envahie au midi et au nord, pour empêcher le roi de porter ses armes en Italie. L'empereur Charles-Quint fut trop tard réconcilié avec ses sujets d'Espagne pour faire des armements et franchir les Pyrénées; aussi l'année 1523 ne vit aucun acte d'hostilité de ce côté.

Les Impériaux s'étant réunis de bonne heure sur les frontières de Flandre, le roi fit manquer deux coups importants. Un soldat de la garnison de Guise ayant simulé une trahison, avait promis de livrer cette ville au chef des troupes impériales. Trois corps français devaient être en embuscade pour cerner les Impériaux et les écraser. Instruit de ce projet, le roi accourut en poste pour prendre part à un si bel exploit. Le commandant des Impériaux ayant appris en route l'arrivée du roi, suspendit sa marche et échappa ainsi à une destruction certaine.

Le roi fit encore manquer un autre succès. Le duc de Vendôme, envoyé au secours de Théroutanne, assiégé par les troupes impériales et les milices de Gand, fit lever le siège et dire à son souverain qu'il écraserait l'armée impériale, si le roi voulait lui permettre de combattre. Le roi lui répondit d'attendre qu'il fût présent, retard dont les ennemis profitèrent pour se mettre en sûreté.

Bientôt après commença la grande expédition combinée des Impériaux et des Anglais. Deux armées, l'une anglaise partie de Calais, l'autre allemande, qui avait côtoyé la Lorraine, devaient se réunir sous les murs de Laon et de là marcher sur Paris. Les Allemands, sans cesse harcelés par le duc de Guise, furent contraints de se replier et de rentrer en Allemagne; les Anglais, après avoir un moment épouvanté Paris, se voyant abandonnés

des Allemands, reprirent le chemin de Valenciennes et perdirent beaucoup de monde dans une course inutile.

Cependant François I^{er} se rendait à Lyon lorsqu'il apprit qu'un grand complot était tramé contre l'État par *un gros personnage du sang royal*. Informé que ce personnage était le duc de Bourbon, il se dirigea aussitôt sur Moulins, où le duc de Bourbon feignait d'être malade. François alla le voir dans sa chambre, et, pour le gagner par sa franchise, lui dit tout ce qu'il avait appris, fit tout pour le rattacher à sa personne et lui promit de lui rendre ses biens, s'il venait à perdre le procès que la reine-mère lui avait intenté. Bourbon avoua ce qui était constant, nia le reste, et, comme il était convaincu que le crime de trahison est une faute presque irrémissible, il s'échappa bientôt après, vêtu en domestique, passa les monts et alla rejoindre le duc de Mantoue.

A la nouvelle de la défection ouverte du duc de Bourbon, le roi ordonna d'arrêter ses complices; il donna commission au maréchal de Chabannes, grand-maître de sa maison, au premier président de son parlement de Normandie et à un maître des requêtes, d'arrêter et d'interroger les confidents du connétable, parmi lesquels se trouvaient deux évêques, celui d'Autun et celui du Puy.

Après avoir d'abord résolu de faire instruire l'affaire par un parlement de province, le roi, considérant la difficulté de la procédure, surtout à cause de la présence de deux évêques, se détermina enfin à en saisir son parlement de Paris, qui avait plus de science et surtout plus d'autorité pour diriger cette grave et difficile affaire. Le Parlement jugea à propos de mettre hors de cause les deux évêques, sans doute parce qu'il n'y avait pas de

charges suffisantes. Les laïques furent condamnés à différentes peines temporaires et pécuniaires, quelques-uns même à mort; de ce nombre fut le seigneur de Saint-Vallier, dont les cheveux, assure-t-on, blanchirent peu d'heures après son arrêt, ce qui lui valut la conservation de la vie. Quelques historiens disent que le roi lui fit grâce à cause de Diane de Poitiers, sa fille; mais c'est une fable; le roi n'avait pas encore vu cette beauté, qui d'ailleurs n'avait alors que quatorze ans.

Le roi se rendit lui-même au Parlement, pour présider au jugement du connétable, afin qu'aucune formalité ne fût omise et que le coupable ne pût se plaindre de n'avoir pas été appelé à répondre; il fut ordonné un ajournement auquel le connétable serait appelé à son de trompe, formalité qui fut remplie à Lyon, regardée comme la dernière ville du royaume.

Pendant ces procédures, le connétable commandait déjà les armées ennemies et entraînait en Provence, non point pour répondre à son ajournement, mais pour assiéger Marseille.

Toutes les poursuites continuaient lentement, parce qu'il fallait trois sommations à des intervalles assez longs, pour juger en profit de défaut, comme on disait alors. Cependant les événements se précipitaient; la funeste journée de Pavie suspendit le procès, et le traité de Madrid devait restituer au connétable ses biens et ses honneurs. Rentré en France, le roi ne se crut pas obligé de tenir sa parole; il fit condamner, dans la grande salle du Parlement, la mémoire du connétable, qui était mort sous les murs de Rome. Le chancelier Duprat prononça l'arrêt qui *damnait et abolissait sa mémoire et renommée*

à perpétuité, et confisquait tous ses biens. Sa mémoire est demeurée couverte d'opprobre; ses biens furent rendus en partie à sa maison.

L'agitation causée par la fuite du connétable contraignit le roi à rester en France pour surveiller tous les mouvements intérieurs, qui ne présentèrent alors rien de bien remarquable. Un corps de lansquenets de dix à douze mille hommes, commandé par le secrétaire de Bourbon, essaya de se frayer un chemin le long des frontières de France, pour occuper les gorges des Alpes, qu'on supposait avoir été franchies par le roi. Ces lansquenets, après avoir passé la Meuse à Neufchâteau et s'être emparés de Montclair, sur la Marne, furent contraints de reculer devant le duc de Guise. Ils eussent même été complètement écrasés au passage de la Meuse, si une querelle entre les officiers français n'eût arrêté la poursuite. Bonnivet, capitaine très entreprenant, à qui le roi avait donné l'ordre de tenter la conquête du Milanais, avec la recommandation d'être sage et modéré, voulut, contre sa nature, l'être trop. Le commandant français, sans un seul allié en Italie, avait en tête une armée puissante, commandée par un capitaine extrêmement habile, par Prosper Colonna, qui était alors malade, mais qui, malgré sa maladie, se fit transporter sur le théâtre de la guerre, pour disputer le passage du Tessin. Les grandes sécheresses ayant rendu cette rivière presque guéable partout, Colonna se retira à Lodi pour y réunir l'armée des alliés, qui se formait alors.

Les alliés étaient fort inquiets sur le sort de Milan, pourvu d'une garnison nombreuse, il est vrai, mais dont les murailles étaient en si mauvais état, qu'elles devaient

tomber devant une attaque un peu sérieuse. Bonnivet mit extrêmement de lenteur à se rendre devant la place, et se contenta d'en former le blocus, ce qui fut cause des désastres de la campagne.

Afin d'assurer le succès de son entreprise contre Milan, Bonnivet voulut se rendre maître des places environnantes. Il emporta Monza et envoya occuper Lodi par Bayard, qui causa un tel effroi aux défenseurs de la place, que le marquis de Mantoue se retira sur le territoire des Vénitiens. Une fois maître de Lodi, Bayard marcha vers Crémone, dont le château offrait à l'admiration du monde un spectacle bien rare dans les fastes militaires. Quarante guerriers français, placés dans ce poste deux ans auparavant, avaient soutenu une lutte constante contre les ennemis et se trouvaient alors réduits à huit. Depuis dix-huit mois, ils n'avaient reçu aucun secours, aucune nouvelle, aucun encouragement de la France. Mais l'amour de leur patrie avait constamment fortifié leur courage. Bayard pourvut le château d'hommes et de vivres, mais il ne put emporter la ville.

Afin d'affamer Milan, Bonnivet avait occupé tous les points par où pouvaient arriver les vivres. Prosper Colonna, quoique malade, résolut à son tour d'affamer le général français lui-même, et pour cela il fit avancer des troupes considérables pour s'emparer d'un pont qui donnait communication à l'armée française avec le Novarais. Bonnivet fut alors contraint de dégarnir Monza de troupes ; si cette manœuvre empêcha l'ennemi de s'emparer du pont du Tessin, elle laissa passer des vivres dans la place assiégée et permit de la ravitailler com-

plètement, ce qui détermina le général français à prendre ses quartiers d'hiver.

L'avènement de Clément VII au trône pontifical, dans ces circonstances, avait fait espérer un changement de politique dans les rapports du Pape avec la France ; mais quoique Clément eût reçu avec bienveillance les envoyés de François I^{er}, il n'en partageait pas moins les vues de ses prédécesseurs, qui voulaient chasser les étrangers de l'Italie ; il se déclara contre nous, donna vingt mille ducats à l'ambassadeur de l'empereur, et en fit donner trente mille par les Florentins, pour la continuation de la guerre.

Lannoy, successeur de Colonna, fut rejoint par Bourbon qui, après avoir séjourné quelque temps en Franche-Comté, s'était rendu à l'armée d'Italie à la tête de ses mille lansquenets ; là, ayant reçu le titre de lieutenant-général de l'empereur, il consumma ainsi sa rébellion. Il aurait pu, s'il avait voulu, et c'était le parti qui convenait à un homme ami de sa patrie, vivre paisible en pays étranger ; l'empereur lui avait offert une magnifique habitation en Espagne ; mais Bourbon préféra porter les armes contre son pays, et c'est de son arrivée à l'armée des coalisés que datent les plus grands désastres des Français en Italie.

Les coalisés, par les nombreux renforts qu'ils avaient reçus, se trouvant en état de couper les vivres à l'amiral Bonnavet, passèrent le Tessin et s'emparèrent d'un grand nombre de places de ce côté du fleuve. Tout allait mal pour l'armée française. Bonnavet suivit les alliés, leur présenta vainement la bataille pendant plusieurs jours de suite. Il échoua dans sa tentative de s'emparer d'A-

rona, pour avoir des communications libres avec le lac Majeur. Bayard fut prévenu à Rebecque par des forces supérieures; il lui fallut tout son courage pour ramener ses soldats, et il murmura hautement contre l'amiral, qu'il accusait de l'avoir sciemment exposé à éprouver un échec.

Le roi, malgré les plaintes multipliées qui se faisaient entendre, n'abandonna pas son favori; il lui envoya quatre cents lances par Longueville; cinq mille Grisons et dix mille Suisses furent enrôlés et se dirigèrent aussi vers l'armée. Pour empêcher la jonction des Français avec les nouvelles troupes, les coalisés se portèrent à leur rencontre, les arrêtrèrent et se placèrent entre Novare et la Sésia pour leur intercepter le passage. Bonnivet, pour opérer une jonction qui lui était nécessaire, laissa tomber Biagrasso, se rapprocha de la Sésia, et opéra sa réunion avec les Suisses. Ces étrangers, découragés par les désastres et le dénûment de l'armée française, refusèrent de passer la rivière et consentirent seulement à aider la retraite des Français.

Vivement pressé dans cette retraite malheureuse par Pescaire et Bourbon, Bonnivet se plaça à l'arrière-garde pour soutenir leur choc. Il fut bientôt blessé et obligé de remettre la tâche difficile d'arrêter l'ennemi au brave Andenese, qui fut presque aussitôt frappé d'un coup mortel.

L'amiral confia à Bayard le sort de l'armée : « Sauvez-
» la, s'il est possible, dit-il à Bayard. — Il est bien tard,
» répliqua le chevalier sans peur et sans reproche; mais
» mon âme est à Dieu, ma vie est à l'Etat; je sauverai
» l'armée aux dépens de mes jours ! » Bayard tantôt chas-

sait devant lui les ennemis, tantôt reculait pour suivre l'armée. « Il fut tiré ung coup d'hacquebeuse dont la pierre vint le frapper au travers des reins et lui rompit tout le gros os de l'échine. Quand il sentit le coup, se print à crier : Jésus ! Et puis dit : Hélas ! mon Dieu, je suis mort ! Si print son espée par la poignée et baisa la croisée, en signe de la croix, et en disant tout hault : *Miserere mei, Deus, secundum misericordiam tuam* ; devint incontinent tout blesme, comme failly des espritz, et cuyda tomber, mais il eut encore le cueur de prendre l'arson de la selle, et demeura en cest estat jusques à ce que ung jeune gentilhomme, son maistre d'hostel, lui ayda à descendre et le mit soubz ung arbre. Ses povres serviteurs domestiques estoient tout transsiz, entre lesquels estoit son povre maistre d'hostel, qui ne l'abandonna jamais, et se confessa le bon chevalier à luy, par faulte de prestre. Le povre gentilhomme fondeit en larmes, voyant son bon maître mortellement navré, que nul remède en sa vie n'y avoit ; mais tant doucement le reconfortoit icelluy bon chevalier, en luy disant : Jacques, mon amy, baise ton deuil ; c'est le vouloir de Dieu de m'oster de ce monde ; je y ay la sienne grâce longuement demeuré, et y ay receu des biens et des honneurs plus que ne m'appartient ; tout le regret que j'ay à mourir, c'est que n'ay pas si bien fait mon devoir que je devois. »

« Le connétable de Bourbon, du parti des ennemis, se présenta pour consoler Bayard : « Monseigneur, lui dit » le capitaine, ne faut avoir pitié de moi, mais de vous, » qui estes armé contre vostre roi, vostre pays et vostre » foi. » Bourbon insista et parla de bons chirurgiens.

Bayard répliqua : « Je cognois que je suis blessé à mort. » Je prends la mort en gré et je n'y ai aucune desplaisance. » Le connétable s'en alla les larmes aux yeux, en s'écriant : « Bien heureux le prince qui a un tel serviceur, et ne sçait la France ce qu'elle perd aujourd'hui ! » Le marquis de Pescaire dit : « Plust à Dieu, gentil seigneur de Bayard, qui m'eust cousté une quarte de mon sang, sans mort recevoir, je ne deusse manger chair de deux ans, et je vous tiensisse en santé mon prisonnier (1) ! »

Les Impériaux continuaient à harceler l'arrière-garde, qui, n'étant plus guidée par Bayard, semblait désespérer de son salut, lorsque quatre cents Suisses firent volte-face et chargèrent si vigoureusement l'ennemi, qu'ils parvinrent à le repousser à une longue distance. Les Impériaux s'étant aperçus du petit nombre de ces braves, qui étaient éloignés du corps de l'armée, les entourèrent et les massacrèrent tous sans exception. Ce beau dévouement fut le salut de l'armée, qui traversa le mont Saint-Bernard sans avoir de nouveau combat à livrer.

De si grands désastres imposaient de nouveaux devoirs au roi de France; il fallait mettre un peu d'ordre dans les finances et rétablir la discipline parmi les bandes d'aventuriers qui désolaient notre pays. François I^{er} rendit, le 25 septembre 1523, une ordonnance pour réprimer les excès des gens de guerre. Il y disait : « Contenant Dieu, justice et nos ordonnances, outre mesure les aventuriers multiplient leurs pillages, cruautés et méchancetés, jusqu'à vouloir assaillir les villes closes,

(1) Châteaubriand.

» aucunes desquelles ils ont prises d'assaut, saccagées,
» volées et pillées, forcé filles, femmes, tué les habitants
» inhumainement, et cruellement traité les animaux, en
» leur crevant les yeux et coupant les membres les uns
» après les autres, sans en avoir aucune pitié ; faisant ce
» que cruelles bêtes ne feroient à nos bons et loyaux su-
» jets, qui les avoient traités et donné de leurs biens (1). »

Il imposa de nouvelles charges pour subvenir aux dépenses de la guerre, diminua ses dépenses personnelles et ordonna que tous les dons qu'il pourrait faire ne seraient délivrés que dans le dernier trimestre de l'année. C'était le moyen de s'assurer que les dépenses essentielles avaient d'abord été acquittées. Ces mesures étaient bien faibles encore contre un ennemi qui menaçait l'existence de l'Etat tout entier

Lorsque l'armée française fut forcée de rentrer dans ses foyers, le duc de Bourbon proposa d'envahir la France, promettant que la conquête en serait facile. La plupart des puissances de l'Italie s'opposaient à cette nouvelle guerre ; le Pape surtout fit de grands efforts pour empêcher l'exécution de ce projet : il ne fut point écouté. Bourbon désirait venger ses injures, Henri VIII troubler l'Europe, et Charles-Quint faire des conquêtes : l'expédition fut résolue.

Bourbon fut mis à la tête d'une belle armée qui devait recevoir de nombreux renforts. Heureusement pour la France, Charles-Quint donna pour second au capitaine français le marquis de Pescara (Pescaire), homme de grande capacité, mais qui repoussait toutes les opinions

(1) Isambert, *Lois françaises*, t. XII, p. 219.

émises par les autres officiers, auxquels il se croyait infiniment supérieur. L'armée franchit les frontières de l'Italie : Saint-Laurent, Villeneuve, Antibes et Grasse ouvrirent leurs portes du 7 au 10 juillet, et firent serment de fidélité à l'empereur. Fréjus, Draguignan, Hyères, Toulon, Brignolle et Saint-Maximin se soumirent ensuite. La ville d'Aix, capitale de la Provence, se rendit le 9 août.

Bourbon voulait alors se diriger sur Lyon, s'emparer de cette ville et entrer dans le Forez et le Beaujolais, où il devait rencontrer beaucoup de partisans. Pescaire prétendit entreprendre le siège de Marseille. En stratégie militaire, ce plan n'était pas déraisonnable; il donnait un port qui dominait le midi de la France et par où pouvaient facilement arriver des vivres et des renforts pour l'armée expéditionnaire. Et d'ailleurs, quand Charles-Quint n'aurait eu de cette expédition que le seul avantage d'avoir une telle ville en son pouvoir, c'était beaucoup; car Marseille valait bien Calais, et chacun sait le prix que l'Angleterre attachait à Calais.

Marseille était bien fortifiée; elle avait pour principaux défenseurs des patriotes italiens bannis de leur pays, qui avaient un immense intérêt à défendre la place. Aussi fut-elle défendue avec une vigueur à laquelle Pescaire était loin de s'attendre. Il n'avait pas de pièces de siège, il fallut en faire venir de Toulon. Une brèche fut faite à la muraille, mais derrière on aperçut un autre mur qui venait d'être élevé et qui fut nommé le rempart des dames, parce que les Marseillaises avaient transporté elles-mêmes les pierres.

Pendant que le roi réunissait une armée à Avignon,

Doria, alors au service de la France, combattait, protégeait Marseille du côté de la mer. Après divers assauts donnés sans succès, Bourbon, craignant alors d'être coupé par les Français, opéra sa retraite en Italie dans un état déplorable. Chabannes lui enleva une partie de ses équipages.

Le mauvais succès des Espagnols détermina le roi à tenter une nouvelle expédition au-delà des monts, et, contre l'opinion de La Trémouille, de Lescun et de Chabannes, quoique la saison fût avancée et qu'il n'eût pas fait de préparatifs, il ordonna à ses généraux de passer en Italie, confia la régence à la reine, sa mère, et franchit lui-même les Alpes.

Pour éviter la faute commise par Bonnivet dans l'expédition précédente, le roi marcha droit à Milan, où les Impériaux essayèrent de le prévenir; mais la marche des Français fut si rapide, que Lannoy y entra par une porte et les Français par l'autre. Après un faible combat livré dans les faubourgs, les Espagnols s'étant retirés à Lodi dans le plus grand état de délabrement, les plus vieux capitaines proposèrent de les poursuivre à outrance et de les chasser de leur nouvelle position; mais Bonnivet prétendit qu'il y aurait en cela de la témérité, et qu'il fallait avant tout s'emparer de Pavie, place qui dominait le passage du Tessin. Son opinion fut encore une fois adoptée pour le malheur de notre patrie.

Le commandement de Pavie était entre les mains de Leyva, soldat de fortune et le plus habile des généraux espagnols; il avait, pour défendre la place, deux escadrons de cavalerie, cinq cents fantassins espagnols et cinq cents allemands. Le roi était à la tête de deux mille

lances, huit mille fantassins allemands, six mille Suisses, six mille aventuriers français et quatre mille Italiens lorsqu'il commença le siège. La ville semblait devoir être bientôt emportée, parce que les murailles n'étant point environnées de fossés, il était possible d'approcher le canon et de battre immédiatement en brèche. Il y eut bientôt une large ouverture à la muraille; mais, au grand étonnement des Français, ils trouvèrent de l'autre côté un fossé creusé par Leyva et les maisons de la ville changées en forteresses. Après avoir fait une tentative inutile et perdu beaucoup de monde, le roi essaya de détourner le bras du Tessin, qui baignait les murs de la ville; mais les pluies abondantes ayant fait échouer ce projet, il fallut recourir au moyen ordinaire, le blocus.

Pendant la durée du siège, le pape Clément VII tenta de concilier les partis, et, par son intervention, le roi d'Angleterre essaya d'amener François I^{er} à céder de ce qu'il nommait ses droits, avec l'espérance que Charles-Quint céderait, de son côté, parce qu'il avait en tête les protestants d'Allemagne; mais ni de part ni d'autre on ne fit de concession, et la guerre continua. Clément VII, affligé du peu de succès de son intervention et jugeant les deux partis aussi obstinés l'un que l'autre, embrassa la neutralité et invita les petits Etats italiens à accéder à ses vues, que Florence et Venise adoptèrent. La neutralité était sans doute un grand point pour la France: comme, en outre, elle était désarmée et qu'elle livrait passage aux armées ennemies, François I^{er} résolut d'en profiter pour opérer une diversion. Jugeant qu'une partie de ses troupes étaient inutiles au siège de Pavie, il détacha de son armée deux cents lances, quatre mille

hommes d'infanterie et quelque artillerie, dont il confia le commandement au duc d'Albany, avec ordre de faire la conquête du royaume de Naples, qui se trouvait sans défenseur. Lannoy, qui en était vice-roi, voulait alors abandonner l'armée des coalisés pour se rendre à Naples. Pescaire s'y opposa et lui fit comprendre que la tentative du roi n'était qu'un moyen de diviser ses ennemis.

Tandis que François I^{er} éparpillait ses troupes, ses adversaires concentraient les leurs et travaillaient à désorganiser notre armée. Bourbon, après la retraite de Provence, était passé en Allemagne pour recruter des troupes, y avait levé douze mille lansquenets aguerris et disciplinés, avec lesquels il rejoignit Pescaire et Lannoy à Lodi. L'armée impériale fut alors forte de dix-sept mille hommes d'infanterie, de sept cents hommes d'armes et de trois mille de cavalerie.

François I^{er} croyait avoir treize cents lances et vingt-six mille hommes d'infanterie, mais ce nombre n'était que sur le papier; la plupart des corps étaient incomplets et fort mal entretenus, et le roi inappliqué payait, sans s'en apercevoir, comme si ses troupes eussent été au grand complet et qu'elles eussent reçu tout ce qui leur était nécessaire. Dès que le roi fut informé de la marche des Impériaux sur Pavie, il manda les garnisons de la plupart des places qu'il avait dans le Milanais, et ordonna aux troupes qu'il avait à Savone de le rejoindre à marches forcées. Elles furent surprises, battues et dispersées par le gouverneur d'Alexandrie. Cependant Lannoy faisait attaquer et enlever le poste de Santo-Angelo, entre Pavie et Lodi, et assurait ainsi ses com-

munications avec cette dernière place. Sforza, qui était dans Crémone, établit ses communications avec ses alliés en battant un corps auxiliaire commandé par Pallavicini. Jean de Médicis ayant reçu un coup de feu au talon et ayant été obligé de se retirer à Plaisance, sa troupe, forte de quatre mille hommes, se débanda. Les Grisons furent en même temps rappelés dans leur pays pour le défendre contre les attaques d'un chef de partisans dévoué à l'empereur. Ces échecs n'avaient rien de décisif, mais il semblait que la fortune s'acharnait contre François et le frappait à petits coups en attendant qu'elle l'écrasât.

Cependant Pavie, quoique mollement attaqué, voyait arriver l'heure de sa chute prochaine ; la faim s'y faisait vivement sentir. Leyva fit part de sa position aux généraux alliés par cette note laconique : « Venez à nous, » ou nous irons à vous. » L'armée française était fortement retranchée sous les murailles de Pavie, et son arrière-garde se trouvait placée dans le château de Mirabello, situé au milieu d'un vaste parc qu'on avait environné d'une haute et forte muraille.

Le 25 janvier l'armée impériale s'étant dirigée vers Pavie pour en faire lever le siège, François I^{er} convoqua le conseil. Les plus vieux capitaines, La Palisse, La Trémouille, le bâtard de Savoie, etc., étaient d'avis que le roi se retirât sur une hauteur voisine pour empêcher les Impériaux d'arriver jusqu'à Pavie. Bonnivet et les autres courtisans insistèrent pour que le roi livrât bataille. « Un roi de France, disaient-ils, ne recule pas devant ses » ennemis ; il ne renonce pas, à cause d'eux, aux places » qu'il a résolu de prendre, ni ne change pas ses projets

» d'après leurs caprices ! » Leur avis l'emporta. Le roi recevait de son ambassadeur à Rome un conseil bien différent de la part du Pape, qui l'engageait à ne point livrer bataille, que Pavie serait obligée de se rendre bientôt et que les alliés, sans argent, seraient contraints de se disperser. Le roi persista à suivre le conseil de ses courtisans.

Le 24 février 1525, Pescaire résolut de traverser le parc de Mirabello, pour arriver à Pavie et dégager ainsi la garnison. Après avoir fait revêtir quelques troupes de chemises blanches sur leurs uniformes, afin qu'elles pussent se reconnaître dans les ténèbres, il avait donné ordre d'abattre à une grande distance une partie de la muraille du parc avec le bélier et la sape, dont les coups n'étaient point entendus au loin. Il fallait, pour arriver à l'ouverture pratiquée dans la muraille du parc, traverser une plaine unie dominée par la redoutable artillerie des Français. Pescaire ordonna à ses troupes de précipiter le pas pour atteindre un petit pli de terrain derrière lequel elles pourraient être à l'abri des coups de canon, et au premier coup elles devaient s'éparpiller dans la campagne, afin que les boulets fissent moins de victimes. L'artillerie française, qui était sur ses gardes, ayant aperçu le mouvement des ennemis, commença aussitôt à tonner et à faire une large trouée. A l'instant même les Impériaux s'éparpillent, ce que le roi prend pour une fuite. « Chargeons, s'écrie-t-il, les voilà qui fuient, » chargeons ! » Et en même temps il s'élance de ses lignes avec toute sa gendarmerie, force ainsi son artillerie à garder le silence et la rend inutile. François 1^{er}, qui avait cru trouver ses ennemis en fuite et en

désordre, est tout étonné de les voir rangés, prêts à le recevoir. La cavalerie espagnole, entremêlée d'arquebussiers, fait une décharge à bout portant, qui renverse les plus vaillants chevaliers et arrête la marche précipitée de nos hommes d'armes.

Les deux armées étaient entièrement engagées, mais au désavantage bien marqué des Français, car le roi avait rendu inutile son artillerie, bien supérieure à celle des Impériaux; il avait découvert les flancs de ses Suisses et de ses lansquenets. Pescaire, profitant de cette imprudence, attaque en flanc la cavalerie française et pousse toute son avant-garde contre les Suisses qui, ne s'attendant nullement à cette brusque attaque, prennent aussitôt la fuite, portant ainsi atteinte à leur vieille réputation de valeur. Jean Diesbach, leur capitaine, est tué; Montmorency et Fleuranges sont faits prisonniers. Le corps des lansquenets, commandé par le duc de Suffolk, étant entièrement découvert, est aussitôt attaqué avec une extrême vigueur. Il se défend avec le plus grand courage; aussi périt-il presque tout entier avec tous ses chefs. Bonnivet, voyant alors que la bataille est perdue par sa faute, se précipite au milieu des bataillons ennemis et y trouve la mort. La Palisse, Chabannes, Lescun, La Trémouille, de Foix, San-Sévérino, Aubigny, Tonnerre, la plupart des grands officiers sont tués auprès du roi, qui essaie enfin de se retirer par le pont du Tessin. Il est arrêté par quatre fusiliers espagnols; l'un d'eux abat son cheval en lui donnant un coup de crosse sur la tête. Dans ce moment un gentilhomme du duc de Bourbon arrive, reconnaît le roi et court aussitôt en avertir le vice-roi de Naples, Lannoy,

qui survient à temps pour calmer l'empportement des soldats. Lorsqu'on eut prévenu François que le vice-roi était près de lui, il parla pour la première fois et se fit connaître.

François I^{er} rencontra parmi les prisonniers le jeune roi de Navarre, le bâtard de Savoie, Anne de Montmorency, le comte de Saint-Pol, Chabot-de-Brion, Laval, Chaudieu, Aubricourt, Fleuranges et deux Visconti.

Lorsque l'armée française apprit la captivité de son roi, elle prit la fuite sans que le massacre s'arrêtât; il ne s'étendit cependant pas hors du champ de bataille, parce que le soldat voulait recueillir sa part du riche butin qui lui était abandonné; ce qui permit au comte de Clermont et au duc d'Alençon de reconduire les débris de l'armée dans le Piémont. Trivulzio quitta le Milanais par le lac Majeur, pour se retirer du côté de la France.

En apprenant que le roi était prisonnier, le connétable bondit de joie, lança en l'air son bâton de commandant, puis, s'apercevant que sa joie était indécente, il se contint, vint se présenter devant François I^{er}, mit un genou en terre et lui baisa la main. François I^{er} ayant été transporté dans la citadelle de Pizzighittone jusqu'à ce que l'empereur eût manifesté ses volontés à son égard, Bourbon alla le visiter de nouveau dans sa prison. En le voyant entrer le roi lui dit : « Etes-vous bien fier de votre victoire, quand ce sont vos proches qui sont opprimés, » vaincus, dissipés ? — Sire, répondit celui-ci, si je n'y » avais pas été forcé, combien volontiers je m'en serais » abstenu ! » Ils se retirèrent ensuite dans l'embrasure d'une fenêtre et causèrent une demi-heure.

François I^{er} employa les premiers moments de sa cap-

tivité pour écrire à l'empereur ; voici un passage de la lettre qu'il adressait à Charles-Quint. « Par quoi, s'il » vous plaist avoir cette honnête pitié et moyenner la » sureté que mérite la prison d'un roi de France, lequel » on veut rendre ami et non désespéré, vous pouvez » faire un acquest, au lieu d'un prisonnier inutile, de » rendre un roi à jamais votre esclave. » Le roi écrivit en même temps à sa mère ; voici sa lettre telle qu'elle nous a été conservée par Nicaise Ladam.

« Pour vous advertir comment se porte le sort de mon » infortune, *de toute chose ne m'est demouré que l'honneur et la vie, qui est sauve* ; et pour ce que en notre » adversité, cette nouvelle vous fera quelque peu de des- » confort, j'ai prié qu'on me laissât vous escrire ces » lettres, ce qu'on m'a agréablement accordé ; vous sup- » pliant ne volloir prendre l'extrémité de vous meis- » mêmes, en usant de votre accoustumée prudence ; car » j'ai espoir en la fin que Dieu ne m'abandonnera point, » vous recommandant vos petits enfants et les miens, » vous suppliant faire donner son passage et le retour » pour aller, et le retour en Espagne à ce porteur, qui va » vers l'empereur pour savoir comme il faudra que je » sois traité ; et sur ce très humblement me recommande » à vostre bonne grâce.

» Vostre humble et obéissant fils,

» FRANÇOIS. »

Quelques historiens prétendent qu'il n'écrivit que ce simple billet à sa mère, « Madame, tout est perdu, fors » l'honneur ! » On ne retrouve plus l'original de ce fameux billet, dit M. de Châteaubriand ; mais la France, qui l'aurait écrit, le trouve authentique.

III *Captivité du roi. — Etat de la France. — Traités de Madrid et de Cambrai (1525-1529).*

La défaite et la captivité du roi de France étaient un de ces événements destinés à produire dans le monde la plus profonde sensation, à faire naître les combinaisons politiques les plus diverses, et à changer les rapports des nations entre elles.

La reine régente était à Lyon lorsqu'elle apprit la captivité de son fils. Sa douleur se communiqua à tout le royaume. Paris n'eût éclater la sienne plus qu'aucune autre ville. Dès que le Parlement fut instruit de ce désastre, il manda l'archevêque d'Aix, gouverneur de Paris, le prévôt des marchands, les échevins, le lieutenant-criminel, afin de prendre de concert les mesures nécessaires pour la sûreté de la capitale. Il fut résolu qu'il ne demeurerait que cinq portes ouvertes, gardées par les bourgeois et des conseillers au Parlement et à la chambre des Comptes. Des chaînes furent tendues sur la Seine, afin qu'aucun bateau ne pût remonter la rivière sans l'autorisation du Parlement, qui en fit préparer d'autres pour les rues; on appela le vieux Montmorency, dont deux fils venaient de mourir glorieusement à Pavie, et on lui confia la garde de la place. Des mesures analogues furent adoptées par toutes les bonnes villes; la régente fit partir des commissaires pour tous les coins de la France, afin d'assurer partout la défense. Les prédicateurs, dans les chaires, retraçaient les malheurs de la patrie, les dangers qui la menaçaient, recommandaient des jeûnes et des prières. Les blasphémateurs, les joueurs

et ceux qui déployaient un grand luxe étaient signalés comme les auteurs de tous les maux qui affligeaient la patrie. Toutes les personnes d'un patriotisme suspect étaient mises hors des villes ; on engagea tous les amis sincères du pays à se munir d'armes pour la défense du royaume.

La régente se trouvait dans un extrême embarras, environnée d'ennemis, sans armée, sans argent, n'ayant personne à qui elle pût se confier. Le duc d'Alençon était venu expirer de douleur à Lyon, parce qu'on attribuait à sa lâcheté le désastre de Pavie ; Vendôme, le seul prince du sang, alors gouverneur de la Champagne et de la Picardie, était soupçonné d'avoir des relations avec le duc de Bourbon. On lui conseillait de prendre la régence comme premier prince du sang ; il voulut se montrer fidèle, accourut auprès de la régente et fut placé à la tête du conseil.

La France était menacée par un nouvel ennemi, par les Rustauds, contre lesquels le duc de Guise dut faire marcher les troupes destinées à protéger la nation. La grande révolte de Vittemberg avait jeté dans toute la Germanie les principes de la plus épouvantable anarchie. Les paysans de la forêt Noire, affranchis de toute autorité et de toute subordination, se réunissent en bandes nombreuses, et, sous le prétexte de prêcher le *règne du Saint-Esprit*, forment l'abominable dessein de se précipiter comme un torrent dévastateur sur l'occident de l'Europe et d'y porter la désolation et la mort. Ces fanatiques s'avancent vers la France, entrent en Alsace et prennent position à Saverne, petite ville située à l'entrée des Vosges, véritable clef de ces montagnes du

côté de l'Alsace. Le duc de Lorraine, l'un des champions de la foi, forcé, dans l'intérêt de l'ordre et de la religion, d'arrêter cet ennemi redoutable, marche aussitôt sur Saverne et apprend, au moment d'en faire le siège, qu'un nouveau corps de dix mille paysans vient unir ses forces à celles des dix-huit mille Rustauds qui étaient dans la place. Le duc Antoine, après leur avoir inutilement envoyé des parlementaires pour les engager à retourner en arrière, marche en avant, les attaque dans le village où ils s'étaient retranchés, et comme il était impossible de les forcer, il y met le feu. Bientôt se présente un horrible spectacle; tout avait péri par le fer ou par le feu, il n'y avait plus qu'un petit nombre d'hommes perchés sur le toit d'une église : ils demandent grâce, mais il est impossible de les sauver ; ils tombent au milieu des flammes et y trouvent la mort.

A la nouvelle de ce coup terrible, les Rustauds de Saverne demandent à se retirer, promettent d'abandonner la cause de Luther et d'aller reprendre les travaux de la campagne. Quoique, au moment du défilé, un Rustaud saisi eût été trouvé porteur d'une dépêche qui appelait d'autres paysans, Antoine avait voulu user de clémence et lui avait permis de partir. Au milieu du défilé un Rustaud crie : *Vive Luther!* et blesse un serviteur du duc; il est à l'instant abattu. Ces malheureux paysans poussent tous ce cri provocateur : *Vive Luther!* et le combat commence, ou plutôt une boucherie. Les Rustauds rentrent dans Saverne, l'armée lorraine y pénètre à leur suite et veut massacrer les habitants aussi bien que les étrangers. Complices de l'ennemi, tous les bourgeois auraient partagé son malheureux sort sans le dévouement intrépide

de marchands lorrains et de chevaliers envoyés pour les protéger. Les princes de Guise et de Vaudemont avaient fait tous leurs efforts, dès le commencement, pour arrêter cette boucherie; ce ne fut qu'à la fin qu'ils purent reprendre quelque ascendant, heureux alors, quoique bien tard, de pouvoir mettre un terme au massacre.

Cette défaite rassura les esprits; l'armée des Alpes était rentrée en France, et Doria était allé chercher, dans les Etats de l'Eglise, le corps français commandé par le duc d'Albany. La reine-mère écrivit à toutes les villes pour les engager à prendre des mesures de défense; la bonne ville de Paris fut surtout l'objet de son attention. Le Parlement, qui se prétendait le représentant de la France, fit adresser des remontrances à la reine par une députation qui, attribuant les calamités publiques à la faiblesse du gouvernement, sollicita la révocation des aliénations de domaines, des aides et des gabelles, demanda des lois somptuaires contre le luxe, et réclama la réforme de tous les abus qui s'étaient glissés dans l'administration de la justice; elle finit par exprimer le vœu de voir prendre des mesures répressives contre les prétendus réformateurs, cause principale de tant de maux. La reine ne pouvait accorder toutes ces demandes; mais elle céda à l'opinion publique en ce qui est de l'hérésie.

La victoire de Pavie avait été reçue avec les plus vives démonstrations de joie à Londres et y avait produit un de ces mouvements électriques qui annoncent quelque grande convulsion. Après avoir rendu grâce à Dieu de la défaite de François I^{er} et de sa captivité, Henri VIII, suivant les vœux de toute la nation anglaise,

avait envoyé des ambassadeurs à l'empereur pour le conjurer de ne pas rendre la liberté à son royal prisonnier, mais de marcher de concert sur Paris. Henri reprendrait la couronne de France comme son héritage légitime, tandis que l'empereur ressaisirait toutes les provinces qu'il réclamait comme ayant appartenu à la maison de Bourgogne. Avant l'arrivée des envoyés anglais, l'invasion de la France avait été mise en délibération à la cour de Madrid. Charles-Quint, considérant que si la France avait éprouvé une grande défaite, que si son roi était prisonnier, le sentiment national vivait dans toute sa force et qu'une seule armée ne suffirait pas pour la vaincre, prit le parti de négocier et de tirer le plus d'avantages possible de la captivité du roi. C'est sur ce principe qu'il fit réponse aux ambassadeurs anglais; il demanda que le roi donnât des instructions à ses agents et les pouvoirs nécessaires pour s'entendre avec les ministres impériaux sur les conditions auxquelles on rendrait la liberté au roi de France. Bien que cette réponse ne dénotât aucun mauvais vouloir de Charles-Quint contre son oncle, il était cependant évident que l'entente cordiale entre les deux cours de Madrid et de Londres n'existait plus.

Persuadé qu'aucune de ses combinaisons ne réussirait, le roi d'Angleterre, qui avait besoin d'argent et ne pouvait en tirer de son peuple, résolut de se tourner vers la France et d'en obtenir la promesse du paiement de tous les arrérages et des dépenses faites pendant la dernière guerre. La première ouverture faite par Joachino, agent secret du gouvernement français, fut bien reçue. Un armistice de quarante jours, qui fut ensuite prolongé

de quatre mois, donna le temps nécessaire pour négocier un traité d'alliance offensive et défensive entre la France et l'Angleterre. Le cabinet français acheta cet avantage par les sacrifices suivants; il consentit : 1° à payer à Henri, au lieu de ses demandes annuelles, la somme de deux millions de couronnes, par termes semestriels de cinquante mille couronnes, et à lui constituer en outre, après l'extinction de cette dette, une pension annuelle de cent mille couronnes pendant sa vie; 2° à assurer à Marie, sœur de Henri et reine douairière de France, la jouissance et la totalité des avantages de son douaire pour l'avenir, et à acquitter les arriérés, par termes semestriels de cinq mille couronnes; 3° à payer au cardinal Volsey, et à des époques régulières, dans le cours de sept ans et demi, trente mille couronnes, pour compenser la résignation de l'évêché de Tournay, et cent mille de plus en reconnaissance des services rendus par lui à la famille royale de France; 4° enfin à promettre que le duc d'Albany ne retournerait pas en Ecosse pendant la minorité du roi actuel. Le Parlement, tout en enregistrant ce traité, fit une protestation secrète contre cette transaction, réservant ainsi au roi le moyen de revenir sur cette convention.

L'Italie avait reçu bien diversement la nouvelle de la victoire de Pavie. Le pape Clément VII, les Vénitiens et Sforza lui-même en mesuraient les conséquences et voyaient qu'en voulant se soustraire à la domination française, ils s'étaient donné un maître bien plus redoutable, qui ne protégeait pas même le pays contre ses soldats, leur permettant de le parcourir en tous les sens, de le ravager et de chercher une solde qu'il ne pouvait leur

accorder. Bientôt on conçut un projet de ligue qui eût été extrêmement redoutable pour Charles-Quint, si elle se fût constituée.

L'Angleterre, la France, Venise, Sforza et le Pape devaient s'associer pour l'affranchissement de l'Italie. Mais la plupart de ces puissances ayant des intérêts qui les attachaient à l'empereur, elles n'osèrent réaliser le dessein qu'elles avaient toutes dans l'esprit.

Il se forma bientôt une autre intrigue. On savait Pescaire mécontent, on tenta son ambition ; on lui promit le royaume de Naples, à condition qu'il ferait servir l'armée espagnole, dont il était le commandant, à l'indépendance de l'Italie. Pescaire avait accepté le rôle qu'on voulait lui faire jouer ; mais l'empereur en ayant été instruit, il prétendit qu'il ne s'était prêté à l'intrigue qu'afin d'en connaître toutes les ramifications et de les dévoiler à Charles. Il livra quelques-uns de ses complices et recouvra les bonnes grâces de l'empereur.

Cependant Charles-Quint, après s'être fait combler d'éloges pour avoir reçu avec décence la nouvelle de la captivité du roi, et pour avoir écrit à la régente de France une lettre pleine de beaux sentiments, refusait de suivre la noble conduite que lui avait proposée l'évêque d'Osma, son confesseur, de rendre la liberté au roi sans condition et de s'en rapporter à sa libéralité. Il demandait la restitution de la Bourgogne et de tout l'héritage de Charles-le-Téméraire, le rétablissement du royaume de Provence en faveur du duc de Bourbon, sa renonciation à tout droit sur l'Italie et le paiement au roi d'Angleterre de toutes les dettes de l'empereur. Le roi de France ne pouvait en croire ses oreilles en entendant de sembla-

bles propositions. C'était la déchéance de la France qu'on exigeait de lui ; mais, quoique le roi fût captif, la France n'était pas assez affaiblie pour accepter de telles conditions.

On conseilla alors au roi de France de demander à être transféré en Espagne, afin de s'aboucher avec l'empereur et d'en obtenir des conditions plus favorables. François le demanda lui-même, et comme la flotte française était maîtresse de la mer, il lui commanda de se disperser, afin qu'il ne fût pas rendu à la liberté pendant son passage ; ordre pénible pour un souverain.

Jean, pris à Poitiers, fut servi à table par son vainqueur et traité à Londres comme un monarque triomphant ; François I^{er} fut transféré durement dans les prisons de Madrid : les chevaliers, que le monarque français voulait faire revivre, n'étaient plus. François fut, en effet, soumis à la plus sévère surveillance, et on ne lui permit de se promener au dehors de sa prison que sur une mule environnée de gendarmes.

Pendant que le roi était ainsi traité, le duc de Bourbon était reçu avec une sorte de triomphe en Espagne, où il devint l'idole du soldat. Le marquis de Villane, sollicité par l'empereur de prêter son palais au connétable, répondit : « Je ne puis rien refuser à Votre Majesté ; mais si le duc de Bourbon loge dans ma maison, j'y mettrai le feu aussitôt qu'il en sera sorti, comme lieu infecté par trahison et ne pouvant plus estre habité d'un homme d'honneur. »

François I^{er}, renfermé dans une sombre prison, livré au désespoir, tomba malade, et ses médecins déclarèrent que si l'empereur ne le visitait, ils ne répondaient plus

de sa vie. Charles-Quint consentit enfin à le voir et à lui faire des propositions de paix, dont les conditions étaient encore excessivement dures, quoi qu'on eût fait pour l'amener à en poser de plus douces : on lui disait que son prisonnier avait signé un acte d'abdication et que, par cet acte, il était un prisonnier ordinaire, incapable de céder aucune partie du territoire. Mais Charles-Quint connaissait trop François I^{er} pour ajouter foi à ces bruits. Le roi de France consentit enfin à signer, le 14 janvier 1526, le fameux traité de Madrid. Le matin même du jour où il se détermina à signer le traité, il appela un petit nombre d'amis fidèles, leur lut une protestation contre la validité de l'acte auquel il était sur le point d'accéder, et alors, avec la volonté de violer sa promesse, il y apposa sa signature, engagea son honneur royal et se lia par le serment.

Par ce traité de Madrid, qu'un roi de France n'aurait pas dû signer et que, comme chevalier et homme d'honneur, il n'aurait pas dû rompre après l'avoir signé, François céda à l'empereur le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, les seigneuries de Noyers et de Château-Chinon, la vicomté d'Auxonne et le ressort de Saint-Laurent, sous réserve de foi, d'hommage, de service et de fidélité. Le roi s'engageait à donner, au moment de sa libération, comme garantie de sa parole, ses deux fils aînés en otage, ou le Dauphin seulement, et douze des plus grands seigneurs du royaume. La Bourgogne devait être remise dans six semaines et les ratifications échangées dans quatre mois. Si ces deux clauses n'étaient pas exécutées au moment marqué, le roi s'engageait à se constituer de nouveau prisonnier.

François renonçait à toutes ses prétentions sur Naples, Milan et Asti ; il abandonnait le droit de suzeraineté qu'il possédait sur la Flandre et l'Artois. L'empereur, de son côté, renonçait à toute revendication sur les villes que Charles-le-Téméraire avait jadis possédées sur la Somme. François s'engageait à épouser Eléonore, reine douairière de Portugal ; il pardonnait au duc de Bourbon et à tous les Français qui s'étaient attachés à l'empereur ; il leur rendait leurs biens et tous les fruits perçus pendant leur exil. Il contractait avec Charles-Quint une ligue offensive et défensive, promettait de se rendre en Italie pour assister à son couronnement comme empereur, et s'engageait à l'accompagner en personne lorsque Charles marcherait contre les Turcs ou contre les hérétiques (1).

Le 21 février, le roi fut dirigé vers la frontière de France par le vice-roi Lannoy. A son arrivée sur la Bidassoa, des deux rives de cette rivière deux barques s'avancèrent l'une vers l'autre, portant l'une le roi de France et l'autre les deux fils du roi qui devaient être livrés en otage. L'échange se fit au milieu de la rivière. A peine le roi eut-il touché la rive française, qu'il s'élança sur un cheval turc et courut tout d'un trait jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, en s'écriant : « Je suis encore roi de » France ! » Il y prit quelques heures de repos et reprit sa course jusqu'à Bayonne, où sa mère et toute la cour étaient pour le recevoir et assister à la ratification du traité de Madrid. Les envoyés espagnols ayant demandé cette ratification, le roi dit qu'il avait besoin de consulter les Etats de la nation et ceux de la Bourgogne. C'était annoncer qu'il voulait violer sa parole royale.

(1) *Traité de paix*, t. II, art. 45.

Le traité de Madrid, dit Lingard, passa pour un trait d'adresse diplomatique, ou plutôt pour une basse fourberie du cabinet anglais. Dès que les détails en furent connus, Thomas Cheney et le docteur Taylor, juriscultes célèbres, partirent aussitôt pour la France, avec la mission apparente de féliciter le roi de sa délivrance, mais en réalité pour obtenir de lui la ratification des conventions déjà stipulées entre Henri et sa mère, et pour l'engager à violer celles qu'il avait conclues avec l'empereur, et même lui en démontrer la nullité.

A son arrivée à Bayonne, le roi avait signé une obligation pour le paiement de deux mille couronnes et la pension annuelle de Henri. Il écrivit aussi à ce souverain pour le remercier de son intervention et lui exprimer le désir de se laisser conduire uniquement par lui dans ses relations avec l'empereur. Il signa à Bordeaux le traité fait entre sa mère et le roi d'Angleterre, se montra plein de bienveillance pour les ambassadeurs anglais, qui comprirent aussitôt qu'ils n'auraient pas de grands efforts à faire pour déterminer le roi à ne point exécuter le traité de Madrid. François I^{er} s'engagea en même temps à ne faire la paix avec l'empereur que lorsqu'il aurait donné, pour la liquidation de la dette, des sûretés suffisantes au roi d'Angleterre, qui prenait de son côté l'engagement de n'accepter aucune sûreté avant que les princes français fussent échangés contre un million de couronnes. Tous deux parlaient haut, menaçaient de la guerre, voulaient lever des troupes, espérant intimider la cour impériale, qui savait bien que, dépourvus d'argent, les rois de France et d'Angleterre ne pouvaient rien tenter d'important.

Le roi ne cessait de parler de l'oppression qu'on lui avait fait subir à Madrid, de la violence qu'on avait employée pour lui arracher un traité nul de droit naturel; il étalait la rigueur des mauvais traitements qu'on lui avait fait souffrir, et comparait la conduite de Charles-Quint à son égard avec la conduite pleine de courtoisie d'Edouard III envers le roi Jean; il disait que le serment prêté à l'empereur était annulé par un serment antérieur et supérieur à celui-là, celui qu'il avait fait à son sacre. Il entretenait les envoyés du Pape, des Vénitiens et de toutes les petites puissances de l'Italie, de la nécessité de maintenir l'équilibre de la chrétienté.

Le roi, ayant besoin de s'appuyer d'une grande autorité pour résister aux demandes de Charles-Quint, réunit à Cognac les grands du royaume, les princes et les évêques, et y appela spécialement les trois Etats de Bourgogne comme les plus intéressés. L'assemblée se prononça unanimement contre la cession de la Bourgogne, et déclara le traité de Madrid en ce point contraire aux droits imprescriptibles de la nation. Les Etats de Bourgogne, présentés aux envoyés de l'empereur, déclarèrent ne vouloir point se séparer de la France et être prêts à se battre contre quiconque voudrait tenter cette séparation. C'était une comédie. Aussi Charles-Quint se contenta de répondre : « Que François ne rejette point sur ses sujets son manque de foi; il lui suffit pour remplir ses engagements de revenir en Espagne. Qu'il le fasse! »

La conduite de François I^{er} obtint, toutefois, l'approbation des politiques qui avaient besoin de lui pour abaisser l'empereur et rendre l'Italie indépendante.

Par la funeste journée de Pavie, le pape Clément s'étant trouvé dans un embarras extrême, avait recherché l'empereur et avait conclu avec ses envoyés un traité que Charles ne voulut pas accepter : il imposait des conditions beaucoup plus difficiles, lorsque la délivrance du roi arriva fort heureusement pour le pontife, qui se hâta de former une confédération avec ce monarque, avec Sforza, duc de Milan, et les républiques de Venise et de Florence. Comme le but de cette alliance était de conserver l'indépendance de l'Italie, Henri VIII ne voulut pas recevoir le titre de protecteur qui lui était offert, sous prétexte qu'il se trouvait certains articles qui ne le concernaient point. Il se contenta de faire une semblable alliance avec François.

L'empereur répondait à cette ligue par la conquête du Milanais, qu'il enleva tout entier à Sforza. Ces désastres étaient en partie attribués à la cour de France, qui jusqu'alors n'avait rien fait pour seconder ses alliés qu'elle avait compromis. « Je m'efforce de justifier le tout et ici » et à Rome, disait l'évêque de Bayeux, notre ambassadeur à Venise, avec les raisons que je puis conjecturer ; mais si les effets sont contraires à mes raisonnements, on ne me croira plus, et déjà je ne sais plus que dire ; aussi je supplie Votre Majesté d'envoyer ici une autre personne qui soit plus instruite que je ne puis l'être (1). »

La cour romaine envoya en France l'un de ses plus habiles négociateurs pour pénétrer ce mystère. Jean-Baptiste Sanga se montra disposé à faire toutes les con-

(1) *Lettere del principi*, t. II, p. 1.

cessions à la France en Italie, mais à condition qu'elle agirait avec vigueur : rien ne pouvait remuer le cadavre. Il reconnaissait que la cour de France était de bonne foi, mais aucune concession n'était capable de la tenter. « Toute négociation est ici infiniment difficile, parce » que le roi évite tout ce qui peut lui donner du chagrin » ou de l'ennui. Le conseil traîne toujours en longueur. » Sur chaque réponse qu'il doit faire et pour laquelle il » faut reparler au roi, il y a deux jours de perdus. De » plus, si l'on ne mène pas les affaires l'une après l'autre, ils se confondent, et je ne m'étonnerai point si de » beaucoup de choses qu'on nous demande de Rome, » nous obtenons à peine la réponse à une ou deux en » plusieurs jours. De ceux cependant qui connaissent le » pays, il n'y en a aucun à qui cette négligence paraisse » nouvelle ; car, comme je l'ai dit, il s'agirait de la vie » du roi et de la reine du royaume, qu'ils ne sauraient » pas faire autrement. »

Cependant les instances de Sanga déterminèrent François I^{er} à armer sa flotte, qui fut placée sous les ordres de Pierre de Navarre, l'un des plus hardis aventuriers de l'époque. Après avoir fait une tentative sur Gênes, place qui était en état de défense, il se dirigea sur Civita-Vecchia, pour opérer avec les flottes combinées du Pape et de Venise. Il avait formé le dessein de faire une révolution dans le royaume de Naples en faveur du comte de Vaudemont, héritier de la maison d'Anjou, qui était arrivé à Rome pour revendiquer les droits de sa famille sur ce royaume. Dix mille aventuriers s'enrôlèrent sous ses étendards et prirent la route de Naples. Ils arrivèrent trop tard ; Lannoy y était descendu avec une armée

de Castellans. Le comte de Vaudemont, après avoir fait quelques progrès et même s'être avancé jusqu'à Naples, se trouva sans argent; il fut obligé de conclure une trêve avec Lannoy et de licencier son armée.

Il se passait alors de graves événements à Rome. Malgré la paix conclue entre le Pape et Moncade, gouverneur de Naples, les hostilités recommencèrent. Quelques succès des alliés appelèrent dans les Etats de l'Eglise des ennemis plus redoutables. Afin de soutenir les Impériaux; Freudenberg, partisan allemand, ayant levé une bande de paysans forte de quatorze mille hommes, se réunit aux dix mille aventuriers espagnols et italiens commandés par le duc de Bourbon. Cette bande indisciplinée, sans solde, sans provisions, vivant aux frais du pays qu'elle traversait, espérant faire un riche butin dans les grandes villes de Florence et de Rome, s'avancait rapidement vers sa proie. En vain le Pape accepta les conditions imposées par Lannoy, vice-roi de Naples; qui vint lui-même au camp des Impériaux pour les soumettre et se vit obligé de se sauver pour échapper à la mort. Au moment où les aventuriers se précipitaient sur Florence, l'armée alliée vint couvrir cette ville, et détourna le torrent, qui se précipita sur Rome et livra cette capitale du monde chrétien à une dévastation aussi horrible et plus coupable que celle qu'y avaient commise les Barbares. Le 6 mai 1527, le connétable ordonna l'assaut; deux fois il fut repoussé, une troisième il prit lui-même une échelle, l'appliqua contre la muraille et commençait à monter, lorsqu'il fut blessé par une balle. Il mourut quelques instants après. Telle fut la fin de ce prince français rebelle à sa patrie qu'il aurait pu servir,

rebelle à la religion catholique dont il se disait disciple, et livrant la capitale du monde chrétien à la plus triste désolation.

Le sac de Rome et la captivité du Pape, qui en avait été la suite, avaient produit une sensation profonde en Europe. L'empereur en rejeta le blâme sur les aventuriers, dans une lettre rendue publique : c'était une sorte de manifeste à toute l'Europe. Plusieurs historiens ont aussi essayé de justifier le duc de Bourbon. Il était mort, il est vrai, lorsque ces actes sans nom furent commis. Mais n'était-ce pas lui qui avait conduit les bandes contre Rome? Ne périt-il pas en donnant l'assaut à la ville éternelle? S'il eût survécu, aurait-il eu assez d'autorité sur ses troupes pour arrêter les excès qui furent commis? Un tel acte de vandalisme demandait vengeance. Le roi de France et le roi d'Angleterre se chargèrent de venger le Chef de la chrétienté, si indignement outragé. Henri et son ministre ressentirent ou affectèrent de ressentir la plus vive douleur de la captivité du Pontife ; ils ordonnèrent des prières publiques pour sa délivrance, firent des processions solennelles à cette fin. Ces démonstrations avaient, dans l'esprit de Henri, pour but spécial d'indisposer l'opinion publique contre Charles-Quint et de préparer le peuple au divorce du roi, qui devint une des causes principales du schisme de l'Eglise d'Angleterre.

Le cardinal Wolsey partit aussitôt pour la France, où il fut reçu avec les honneurs rendus ordinairement à un souverain : on donna des spectacles publics, on accorda des grâces en son honneur ; les prisons s'ouvrirent à sa recommandation. Le roi alla à sa rencontre à un mille des portes de la ville d'Amiens. Wolsey, dont les des-

seins étaient connus de la cour impériale, reçut de la part de l'empereur des propositions qui furent bientôt effacées par des propositions plus séduisantes de François I^{er}, et comme si les traités déjà passés peu de temps auparavant n'étaient pas suffisants, on en signa quatre nouveaux. Le premier confirmait le traité d'alliance perpétuelle ; le second stipulait que la fille de Henri épouserait le duc d'Orléans, si elle n'épousait pas François lui-même ; le troisième fixait le taux du subsidé que devait fournir l'Angleterre pour la continuation de la guerre en Italie ; le dernier, enfin, établissait qu'aussi longtemps que le Pontife demeurerait en captivité, les deux rois ne consentiraient à la convocation d'aucun concile général, ni à l'admission de bulles ou de brefs émanés de Clément, en dérogation à leurs droits ou aux droits de leurs sujets ; que, pendant la même période, les intérêts de l'Eglise française et de l'Eglise anglaise seraient réglés par leurs propres évêques (1).

Avant de retracer les différentes phases de la lutte nouvelle qui va s'engager, rappelons quelques faits qui se passaient à l'intérieur. Ce fut seulement un an après sa délivrance que le roi parut dans sa capitale. Le chancelier Duprat, voué à la reine-mère jusqu'au crime, extrêmement odieux au Parlement, était encore devenu l'ennemi particulier de l'évêque de Paris, qui avait obtenu un bénéfice qu'il poursuivait ; car Duprat, devenu veuf, était entré dans l'état ecclésiastique. Le roi, voulant venger son ministre, tint un lit de justice en présence de toute la cour, et entendit un discours de Claude Gaillard ;

(1) Lingard, *Histoire d'Angleterre*.

qui exposait tous les griefs que le corps avait contre Duprat; il appuya surtout sur les nombreuses et très évidentes violations des lois faites par le chancelier. Tout en demandant justice, il reconnaissait que le roi avait un droit absolu de tout gouverner, de tout diriger comme il l'entendait : « Mais entendons dire que vous ne devez ou » ne voulez pas vouloir tout ce que vous pouvez, ains » seulement ce qui est en raison bon et équitable, qui » n'est autre chose que justice. »

Le roi fit bien voir au Parlement qu'il avait ce pouvoir absolu. Le soir même il appela son Parlement par devant son conseil pour lui donner lecture d'un édit ainsi conçu : « Le roi veut que vous ne vous entremettiez, en » quelque façon que ce soit, des affaires de l'Etat, ni » d'autre chose que de la justice.... Pareillement vous » défend et prohibe toute cour, juridiction et connais- » sance des matières archi-épiscopales, épiscopales et » d'abbaye; et déclare que ce que attenterez au contraire » soit nul et de nul effet et valeur. »

Le Parlement avait aussi demandé justice des financiers; le roi ne le contredit pas sur ce point. Soit qu'ils se sentissent coupables, soit qu'ils comprissent la haine dont ils étaient poursuivis, la plupart des financiers prirent la fuite; ceux qui restèrent se rachetèrent à prix d'argent. Deux seulement furent mis à mort; l'un fut Semblançay, ancien surintendant que la reine détestait : nous avons fait connaître les motifs de cette haine; l'autre fut Poncher, père de l'évêque de Paris. Parce qu'il détestait le fils, Duprat fit mourir le père. L'évêque, dirigé par cette justice rigide qui juge les choses selon la vérité, avait blâmé le traité de Madrid et la violation qui

en avait été faite ; il pensait que l'honneur imposait au roi l'obligation de se constituer de nouveau prisonnier. Le roi, pour atteindre l'évêque, demanda au Pape l'autorisation nécessaire pour le juger.

La mort de Poncher, arrivée le 1^{er} septembre 1532, le déroba aux poursuites du roi. Il n'était pas encore arrêté en 1527, car il assista à l'assemblée des notables réunie cette année.

On convoqua cette assemblée pour lui faire agréer la violation du traité de Madrid et en obtenir de l'argent, soit pour la paix, soit pour la guerre, selon que Charles-Quint se déciderait pour l'un ou l'autre parti.

Ce fut seulement le 30 décembre que l'assemblée rendit compte au roi de ses délibérations. Elle approuva entièrement les vues du monarque, trouva fort bien qu'il n'eût pas observé le traité de Madrid, et vota les fonds nécessaires, tant pour la guerre entreprise pour la libération du Pape, que pour la rançon des fils de France.

L'armée française avait déjà franchi les Alpes, sous les ordres du maréchal Lautrec ; la flotte avait quitté Marseille, et sa seule présence dans les eaux de Gênes avait suffi pour opérer dans cette ville une révolution en faveur de la France. Lautrec, cependant, s'emparait de Bosco et d'Alexandrie, prenait Pavie d'assaut au commencement d'octobre, et livrait cette ville au pillage pour la punir de sa résistance en 1525, cause de la captivité de François I^{er}.

Tout réussissait à la ligue. Encore quelques jours et Sforza était de nouveau maître de son duché. Mais le pape Clément VII, enfermé au château Saint-Ange, appelait ses libérateurs à grands cris. Dans cette alternative, Lau-

trec divisa son armée en deux corps, en laissa un à Sforza pour achever la conquête du Milanais à l'aide des Vénitiens. Pierre de Navarre, commandant le second corps, s'empara de Biagrasso et resserra toujours davantage le duc de Leyva dans Milan.

Le maréchal Lautrec s'avança sur Rome, faisant tout plier devant lui ; les villes venaient à sa rencontre et le regardaient comme le libérateur du Pape, qui parvint à s'échapper. Il sortit du château Saint-Ange déguisé en marchand ; quelques arquebusiers l'accompagnèrent jusqu'à Montefiascone, d'où il gagna Orvieto ; il y arriva la nuit, presque seul et sans être accompagné d'aucun des cardinaux. De là, il écrivit à Lautrec pour le remercier d'avoir contribué à sa délivrance, et il offrit sa médiation pour la paix à toutes les puissances ennemies ; mais ses démarches n'ayant abouti qu'à quelques négociations infructueuses, la guerre se ranima avec plus de vigueur.

Les Impériaux, en apprenant que le Pape était sorti de Rome, se replièrent aussitôt du côté de Naples et furent suivis par l'armée française. La plupart des villes du royaume napolitain tombèrent au pouvoir de nos troupes ; Manfredonia, sur la mer Adriatique, et Gaëte, sur l'autre mer, firent seules quelque résistance. Il ne resta aux Espagnols que Naples, qui fut assiégée par Lautrec et bientôt resserrée par la prise des forts qui la protégeaient.

Mais c'était en vain que, du côté de la terre, tant de places conquises, tant de forts construits, tant de précautions prises, fermaient le passage aux approvisionnements ; c'était en vain que Lautrec avait étendu ses quartiers jusqu'à un demi-mille de la place, pour la priver

des aqueducs de Poggio-Reale, si le port par où Naples recevait ses vivres restait libre, ainsi que la mer. Une escadre française devait arriver devant la place pour en bloquer le port, conjointement avec une flotte vénitienne. Mais l'amiral qui commandait celle-ci, arrivé le premier, préféra employer ses galères à la prise de Polignano, de Brindes et d'Otrante. Cette conduite intéressée des Vénitiens commença à nuire à la cause commune, et quelques sujets de mécontentement qu'eut André Doria vinrent ôter tout espoir de succès et occasionner la perte du royaume de Naples, ainsi que celle de l'armée française.

La mésintelligence qui s'était élevée entre Doria et Renzo de Céré, qui commandait un corps de trois mille fantassins embarqués sur l'escadre, avait fait abandonner au premier l'expédition de Naples, pour tenter un coup de main sur la Sardaigne. Cette entreprise ayant échoué, Doria prit le parti de se retirer à Gênes, d'où il se borna à envoyer son neveu, seulement avec huit galères, devant Naples. Le vice-roi Lannoy entreprit de surprendre l'escadre ou de l'attaquer à force ouverte. Le combat se livra dans le golfe de Salerne; il fut extrêmement meurtrier de part et d'autre, mais la victoire demeura aux Français. De six galères napolitaines, deux furent prises, deux submergées, et les deux autres maltraitées regagnèrent le fort avec beaucoup de difficulté. Cette victoire, qui semblait devoir entraîner la réduction de la ville, accéléra la ruine des Français. Lautrec voulut envoyer en France les prisonniers les plus importants faits dans le combat de Salerne. Philippino Doria eut ordre de les y conduire; mais, arrivés à Gênes, André Doria les

retint et protesta qu'il ne les rendrait que lorsqu'il aurait été dédommagé, par la cour de France, de la rançon du prince d'Orange et de celle d'un seigneur napolitain nommé Moncade, qu'il avait fait prisonnier dans un combat naval.

A cette nouvelle, le conseil du roi fut saisi d'indignation et ne vit dans le procédé de l'amiral génois qu'un excès d'insolence, un attentat criminel. Malgré les représentations de Dubellay-Langey, François I^{er}, poussé par ses courtisans, ôta à Doria le commandement des galères, pour le confier à Barbézieux, qui reçut l'ordre d'aller se mettre à la tête des galères françaises, et décida, par cette démarche, Doria à traiter avec l'empereur.

Cette défection assura la liberté de Gênes et le ravitaillement de Naples, qui n'avait besoin que de vivres pour résister.

Dès lors le siège traîna en longueur ; la peste emporta une grande partie de l'armée française ; Lautrec en fut atteint. Les assiégés se firent assiégeants du camp français. La peste, la famine, la désertion éclaircissaient tous les jours nos rangs ; la cour de France aurait dû faire des efforts héroïques : elle abandonna son armée, qui bientôt perdit son général en chef.

Le commandement fut alors remis entre les mains du marquis de Saluces, homme d'un talent médiocre ; il profita d'un orage pour échapper à un ennemi vigilant, qui s'élança à sa poursuite, détruisit son arrière-garde et pénétra jusqu'au centre de l'armée, où il fit prisonnier Pierre de Navarre, qui alla mourir à Naples. Les débris de nos troupes se renfermèrent dans Aversa, où le marquis fit une capitulation si indigne, que les Français, malgré

leur affaiblissement causé par les maladies, se retirèrent dans l'Abruzzi, et, s'unissant aux soldats de Melfi, se renfermèrent ensemble à Barletta, d'où l'on ne put les chasser. Quelques Français, retirés dans le fort des Basques, devant Naples, après une défense digne du nom qu'ils portaient, obtinrent une capitulation honorable.

Tandis que les débris de l'armée française se consumaient devant Naples, une diversion avait été préparée dans la Lombardie, pour reprendre le Milanais, qui était presque tout au pouvoir de l'empereur. François de Bourbon, comte de Saint-Pol, mis à la tête d'une petite armée qui formait un effectif de cinq cents hommes d'armes, cinq cents cheval-légers, six mille aventuriers et trois mille lansquenets, aurait pu facilement être écrasé par Antoine de Leyva; mais ce capitaine le laissa passer et lui permit d'opérer sa jonction avec les confédérés sur les bords de l'Adda, dans le Lodésan. L'armée coalisée chassa alors vivement les Impériaux, s'empara de Sant-Angelo, Marignan, Vigevano, Pavie et menaça Milan. Le roi de France, qui aurait dû fournir à son armée d'Italie l'argent et les recrues nécessaires, ne le pouvait pas, ou ne s'en occupait guère.

Saint-Pol, mal secondé par les Vénitiens et les troupes pontificales, et en discussion avec eux sur la manière de faire le siège de Milan, quitta l'armée des confédérés et résolut d'aller tenter la fortune du côté de Gênes, dans l'espérance de soumettre de nouveau cette république à la France. Antoine de Leyva, qui le surveillait, après avoir emporté Novare, attaqua les Français à Landriano et les mit en déroute, fit prisonnier Saint-Pol et détruisit presque entièrement l'armée française : un très petit

nombre de soldats purent rentrer en France. Telle fut la fin des funestes guerres d'Italie, qui avaient fait répandre tant de sang et de larmes, sans aucun succès durable.

Pendant ces expéditions dirigées sans suite, François I^{er} cherchait à se justifier de son manque de parole. L'empereur avait publié qu'en reconduisant son prisonnier au-delà de Madrid, il l'avait conjuré de lui dire franchement, et sur sa foi de gentilhomme, s'il était dans la résolution d'accomplir le traité, et il avait même ajouté que, quelle que fût sa résolution, il n'en serait pas moins libre. Sur la réponse de François, qu'il tiendrait sa parole, l'empereur répliqua : « Je vous crois ; mais si » vous y manquez, je publierai partout que vous n'en avez » pas usé en homme d'honneur. » L'empereur était donc en droit de reprocher au roi que, s'il s'était conduit en brave chevalier sur le champ de bataille de Pavie, il n'agissait pas en loyal chevalier, en manquant à sa promesse. Il dit aux ambassadeurs français que leur maître s'était montré un homme de mauvaise foi et que, s'il était mécontent de cette qualification, il trouverait l'empereur prêt à la soutenir seul à seul, comme le font les gens d'honneur.

Informé de ce propos, le roi fit remettre à l'ambassadeur de l'empereur cet écrit signé de sa main : « Vous » faisant entendre que si vous nous avez voulu, ou vous » lez nous charger, que jamais nous ayons fait chose » qu'un gentilhomme aimant son honneur ne doive faire, » nous disons que vous avez menti par la gorge, et » qu'autant de fois vous le direz, vous mentirez. »

Charles-Quint envoya une réponse par un héraut

d'armes qui fut reçu dans la grande salle du palais (10 septembre 1528) par le roi, assis sur un trône élevé de quinze marches devant la table de marbre. Le monarque avait à ses côtés les princes du sang, les ministres, le légat du Pape, les évêques ; au-dessous des princes, étaient les présidents et les conseillers du Parlement, et au-dessous du banc des prélats étaient les ambassadeurs.

Cet appareil magnifique se réduisit à rien, car le roi déclara qu'il n'entendrait le héraut que dans le cas où il lui apporterait des sûretés et la désignation du lieu où Charles V voulait combattre ; le héraut voulut en vain parler, il fut congédié sans avoir rien dit.

Il arrive un moment où les longues luttes sont pour tous les partis un fardeau intolérable ; elles cessent par nécessité. En Angleterre, les sentiments du peuple se manifestaient ouvertement et sans équivoque ; les négociants refusaient de fréquenter les nouveaux marchés ouverts par la France, en remplacement de ceux des Pays-Bas. Les cardeurs de laine, les fileurs et les drapiers ne pouvaient se défaire des produits de leurs manufactures, et l'esprit de mécontentement se répandit si rapidement et alla si loin, que les officiers royaux reçurent l'ordre de surveiller et d'étouffer les premiers symptômes d'insurrection. Tous les membres du cabinet anglais, à l'exception de Wolsey, étaient en secret opposés à l'alliance française et n'attendaient qu'un revers de fortune pour consommer la ruine du favori. La France, accablée par une lutte aussi longue, demandait le repos ; son roi avait perdu de son activité ; après avoir soutenu à peine ses armées triomphantes, que pouvait-il faire alors qu'elles étaient accablées par de grands revers ?

Charles-Quint avait aussi immensément souffert ; mais, en définitive, tout l'avantage lui était resté. Deux grands embarras l'empêchaient de continuer la guerre : les protestants déchiraient l'Allemagne, et les Turcs, ligués avec la Hongrie, menaçaient ses États : il avait plus besoin de la paix qu'aucun autre souverain de l'Europe. L'initiative de la paix commença par Henri VIII, dans l'espoir que sa réconciliation avec l'empereur rendrait plus de liberté à Clément VII et engagerait ce pontife à donner son consentement à son projet de divorce. Il ouvrit donc des négociations avec l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas. Après quelques tentatives pour arriver à la conclusion d'une paix générale, il fut signé un armistice de huit mois entre l'Angleterre et la Belgique, quoique la guerre continuât entre l'Espagne et les Iles Britanniques.

Comme le but de cette trêve était de faciliter une pacification générale, Louise de Savoie, reine-mère du roi de France, se ménagea une entrevue à Cambrai, avec Marguerite d'Autriche, sa belle-sœur, princesse d'une haute sagesse. Au mois de juillet elles s'établirent à Cambrai pour traiter ensemble de la paix. Elles s'entendirent bientôt sur un nouveau traité connu sous le nom de *traité des Dames*, qui devait modifier celui de Madrid. Le nouveau traité, basé sur celui-ci, en changeait seulement certaines dispositions, fixait la rançon des enfants de France à deux millions d'écus d'or ; la Bourgogne restait à la France ; le Charolais, qui demeurait rattaché à l'Empire jusqu'à la mort de Charles-Quint, devait alors faire retour au royaume. Le roi de France renonçait à tous ses droits au royaume de Naples, au duché de Milan et

au comté d'Asti. Venise et Florence étaient entièrement sacrifiées ; la première de ces villes devait être obligée et même contrainte par les armes, si besoin était, de rendre toutes les places qu'elle possédait dans le royaume de Naples. La seconde devait faire sa soumission à l'empereur avant quatre mois. Robert de La Marck, l'un des plus fidèles alliés du roi de France, se trouvait aussi sacrifié. François I^{er} s'engageait à ne donner ni à lui, ni à ses enfants aucun secours pour reconquérir le château et le duché de Bouillon, soumis par l'empereur et remis à l'évêque de Liège. Tous les autres alliés de la France, sur la frontière nord du royaume, étaient également abandonnés. Le Pape était nommé comme allié commun des deux souverains, mais sans aucune stipulation, parce qu'il avait prévenu l'abandon de la France en signant, le 20 juin, à Barcelone, son traité particulier avec l'empereur. Les droits de suzeraineté de la France sur la Flandre et l'Artois demeuraient anéantis. Tandis que le roi sacrifiait tous ses alliés, il acceptait la réconciliation de ses ennemis. Enfin, François I^{er} promettait d'épouser Eléonore, reine douairière de Portugal et sœur de l'empereur (1).

Le traité de Cambrai a été apprécié bien diversement par les auteurs ; les uns l'ont approuvé comme une nécessité, les autres l'ont regardé comme une lâcheté. Les auteurs du temps, plus rapprochés des événements, témoins des nécessités de l'époque, lui sont favorables : il est incontestable qu'il imposait de grands sacrifices à la France.

(1) *Traité de paix*, t. II, p. 170

François I^{er} (on est honteux de le dire) protesta secrètement contre le traité de Cambrai comme étant contraire *aux lois et aux usances* de la guerre. Le Parlement protesta, de son côté, contre l'enregistrement de ce traité et n'en parla plus.

Ce qui a paru de plus blâmable dans le traité de Cambrai, c'est l'abandon que le roi avait fait de ses alliés. Mais ces alliés furent aussi bien traités que si la France eût stipulé en leur faveur. Sforza conserva son duché de Milan ; seulement l'empereur voulut avoir garnison dans ses forteresses. Les Vénitiens cédèrent les places qu'ils possédaient dans le royaume de Naples, et celles qu'ils avaient conquises depuis peu sur l'Etat de l'Église, mais ils obtinrent un armistice pour tous leurs partisans. Le duc de Ferrare, qui n'était pas aimé par le Souverain Pontife, fut protégé par l'empereur. Le duc d'Urbain et le marquis de Montferrat furent placés sous la protection impériale, à l'aide de sacrifices insignifiants. Le duc de Savoie, qui était demeuré neutre, obtint le comté d'Asti que Valentine Visconti avait apporté à la maison d'Orléans. Les Florentins eurent beaucoup à souffrir ; ils furent assiégés par les forces combinées du Pape et de l'empereur, et se défendirent pendant huit mois avec un courage au-dessus de tout éloge. « Ils firent telle- » ment leur devoir, dit du Bellay, qu'ils en sont à re- » commander. » Les barons angevins du royaume de Naples eurent à subir de plus grandes rigueurs et furent traités comme des sujets rebelles par le vice-roi, Philibert de Châlon, prince d'Orange.

Le roi de France, ayant pris à sa charge tout ce que l'empereur devait au roi d'Angleterre, se trouva rede-

vable à l'égard de ce prince de quatre cent mille écus pour l'empereur, cinq cent mille écus de dette de la France, cinquante mille écus pour une magnifique fleur de lis d'or qui avait été engagée à l'Angleterre. C'était une somme ronde de neuf cent cinquante mille écus. Une partie de cet argent resta en France, parce que Henri VIII, voulant arriver à un divorce avec la reine Marguerite, tante de l'empereur Charles-Quint, cherchait à se faire des partisans de tous les côtés. Il consulta toutes les universités de l'Europe; et comme celle de Paris tenait le premier rang, il faisait de grands sacrifices pour se la rendre favorable : « Pour arriver à ses fins, dit » Gaillard, il accorda au seigneur de Langey plus que le » roi ne lui demandait, car les quatre cent mille écus, » qui étaient l'une des principales sommes des deux mil- » lions qu'il fallait bailler comptant, il les prêta au roi, » à payer en cinq années; les cinq cent mille écus d'in- » demnité, il les donna au roi; et à son filleul Henri, duc » d'Orléans, il donna la fleur de lys, qui était les cin- » quante mille écus (1). »

Avant d'obtenir la libération de ses enfants, François I^{er} devait payer un million deux cent mille écus à l'empereur. Le chancelier Duprat falsifia la monnaie à cet effet d'un centième, croyant que les Espagnols ne s'en apercevraient point : il se trompait, en sorte qu'il fallut ajouter quarante mille écus sur lesquels le chancelier Duprat ne comptait pas. Quand les quarante-huit caisses de vingt-cinq mille écus chacune furent prêtes, on les dirigea du côté de l'Espagne avec une escorte nom-

(1) Martin du Bellay, liv. III. — Gaillard, t. IV, p. 103.

breuse. Le connétable d'Espagne en fut effrayé : il rentra dans l'intérieur du pays avec ses illustres captifs. Lorsqu'il eut pris de nouvelles garanties de sécurité, il s'approcha de la Bidassoa, et l'échange se fit avec des précautions extrêmes de la part des Espagnols, de peur de surprise. On ne prit pas tant de précautions pour laisser passer Eléonore de Portugal, qui venait épouser le roi de France. Ce mariage se célébra au couvent de Verrières, à deux lieues de Marsan. La nouvelle reine fut couronnée à Saint-Denis, le 5 mars 1531.

§ IV. *Nouvelles luttes entre Charles-Quint et François I^{er}. — Trêve de Nice (1529-1538).*

Pendant les quelques moments de repos dont jouit la France après la paix dont nous venons de parler, le roi, qui s'était toujours montré l'ami des sciences, employa ses loisirs à mériter le titre de *Père des lettres*. Nous renvoyons au livre suivant à faire l'exposé de la renaissance des lettres en France, et de l'influence du gouvernement sur cette renaissance.

Pendant la malheureuse guerre que nous venons de raconter, la France était tombée dans une sorte d'anarchie ; les seigneurs féodaux cherchaient à recouvrer les droits qui leur avaient été ravés. La justice royale fut foulée aux pieds, et personne n'osait, dans le Poitou, mettre à exécution ses arrêts. Le roi envoya dans cette province son grand prévôt des marchands pour y faire respecter les arrêts de ses juges.

Les juges particuliers établis par le roi vidèrent, dit l'historien, « plus de cinq cents appellations verbales et

» firent de grandes punitions de criminels, dont aucuns étaient gentilshommes atteints et convaincus de port d'armes, sacrilèges, ravissements de bien et rébellion à justice, dont furent décapités audit Poitiers environ douze ou treize, et un pauvre malheureux hérétique de Loudun brûlé. Aussi furent aucunes maisons de gentilshommes ruinées pour avoir été rebelles à justice (1). »

Le roi profita encore de ses loisirs pour consommer un acte de haute politique, qu'il souhaitait depuis longtemps, l'union de la Bretagne avec la France. Anne de Bretagne avait fait tout son possible pour conserver l'indépendance à son duché. Devenue reine de France, la princesse Claude, surnommée Madame, se fit admirer par ses vertus, mais elle n'eut rien du génie et de l'indépendance de sa mère. Elle donna d'abord le duché de Bretagne à son mari pour en jouir sa vie durant; elle finit par assurer l'union de son duché à la couronne de France. Mais la déclaration de la reine ne suffisant pas, le roi, suivant le conseil du chancelier Duprat, résolut de faire solliciter l'union par les Etats de Bretagne eux-mêmes. Quand il se fut assuré la majorité des voix, il se rendit en personne à Châteaubriant, tandis que les trois ordres s'assemblaient à Vannes (août 1532). Ces Etats, les derniers de Bretagne, furent orageux et solennels; le parti de l'indépendance comptait encore des représentants illustres et nombreux. Quelques branches ducales éloignées réservaient leurs droits, si la descendance de madame Claude venait à s'éteindre. Plusieurs seigneurs,

(1) Dubouchet.

se souvenant de la lutte de leurs pères pour conserver l'indépendance de leur Etat, ne voyaient pas sans un profond regret la Bretagne se fondre dans une grande nation, comme si les eaux d'un faible ruisseau, battues sans cesse par les riverains, prises et reprises, devaient se plaindre lorsqu'elles tombent dans un grand fleuve.

Ce ne fut qu'après une lutte acharnée que les Etats acceptèrent le parti de l'union. Lorsque la résolution fut adoptée, les trois ordres allèrent demander au roi François I^{er} : 1° que le Dauphin, alors présent en Bretagne, fit son entrée solennelle dans la capitale comme duc et seigneur; 2° que le roi se réservât à lui-même l'usufruit et l'administration du pays; 3° qu'il prononçât l'union perpétuelle du duché à la couronne de France, en maintenant les droits, libertés et privilèges de la province, et en faisant jurer au Dauphin de les maintenir; 4° qu'il défendît à tous ceux qui se prétendaient issus des anciens ducs de Bretagne, par les femmes, d'en porter le nom et les armes; 5° enfin qu'il ordonnât aux bâtards de barrer leur écusson. Le roi répondit affirmativement à toutes ces demandes, et déclara le duché de Bretagne à jamais réuni à la couronne de France. Les lettres patentes, pour constater cet acte, furent datées de Nantes le même mois, publiées au parlement de Paris le 21 septembre 1531, et au conseil de Bretagne le 8 décembre suivant. Le dauphin François avait fait son entrée solennelle et reçu la couronne et l'épée à Rennes, le 12 août, avec tous les serments et toutes les cérémonies d'usage.

Quoique le traité de Cambrai eût donné à la France un repos nécessaire pour cicatriser ses plaies, il pesait lourdement sur le cœur du roi. François I^{er} était à la

piste de tous les événements qui pouvaient lui permettre de le rompre. Une ligue venait de se former en Allemagne entre les principaux chefs du protestantisme allemand réunis à Smalkalde pour se promettre de se défendre mutuellement; ils écrivirent aux rois de France et d'Angleterre pour avoir leur appui contre l'empereur. Comme il y avait un article du traité de Cambrai qui interdisait au roi de France de se mêler de l'intérieur de l'Allemagne, François I^{er}, n'osant violer ouvertement cette clause, envoya Guillaume du Bellay aux princes protestants pour « les assurer en parole de prince que, » pour l'affection qu'il portait à la conservation des privilèges, us et coutumes du Saint-Empire, ils le trouveraient prêt à leur secours, quand bien même il adviendrait qu'il fût seul à leur donner aide. »

Vers le même temps, Jean Zapolski, élu roi par les Hongrois, ennemi déclaré de Charles-Quint, vint encore réclamer l'appui du roi de France. François I^{er} lui fit donner pour femme Isabeau, sœur du roi de Navarre, et lui envoya « une somme de deniers, à condition qu'elle » ne serait employée à faire guerre ou invasion contre » aucun des confédérés du roi, et aussi que, quelque » guerre qu'on lui fit, il se donnât de garde d'envahir » son ennemi avec le secours et aide des Turcs; car, s'il le faisait, le roi serait contraint de prendre les armes » contre lui, sans aucun égard à leur alliance, pour obtenir que le Turc, ennemi de notre foi, n'enjambât sur » le territoire de la chrétienté (1). »

Le roi mettait là une réticence plus politique que sin-

(1) Martin du Bellay, liv. iv, p. 153.

cère, car il savait que l'empereur des Turcs était l'allié du roi de Hongrie. Charles-Quint connaissait toutes les menées secrètes du roi de France; mais il était obligé de dissimuler, car une armée formidable, qu'on fait monter à trois cent mille Turcs, s'avancait alors vers l'Allemagne. Le roi de France s'étant offert pour garder l'Italie, l'empereur fut loin d'accepter une pareille coopération, bien persuadé que si François I^{er} se trouvait solidement établi dans ce pays, il ne l'abandonnerait pas facilement. L'empereur, qui commandait pour la première fois son armée en personne, sut maintenir les Turcs et les contraindre à la retraite, quoiqu'il eût trois fois moins de troupes. Un pareil succès est infiniment préférable aux plus grandes victoires remportées sur les princes chrétiens.

Avant cette expédition, l'empereur était venu dans les Pays-Bas pour y établir gouvernante de ces provinces Marie, sa sœur, reine de Hongrie. Les rois de France et d'Angleterre crurent ou feignirent de croire que la démarche de l'empereur avait un but contre les deux royaumes, ce qui les détermina à resserrer entre eux les liens de l'amitié. Pendant l'été, Henri renouvela ses premiers traités avec la France, conclut une alliance défensive contre toute agression de la part de l'empereur, et demanda une entrevue au roi de France. François I^{er} y consentit; mais il refusa d'inviter spécialement Anne de Boleyn, concubine que Henri VIII avait épousée après son divorce.

Le grand objet de cette entrevue était, de la part du roi d'Angleterre, le désir d'entraîner François dans le schisme. Henri se chargeait de détruire toute l'autorité

du Pape, si son allié voulait le seconder. Le roi de France, afin de mieux s'emparer de l'esprit de Henri et de l'amener à ses volontés, entra dans ses ressentiments contre le Souverain Pontife et lui demanda quel serait le moyen le plus sûr d'arriver à terminer la querelle religieuse. Quand le roi d'Angleterre eut proposé un concile général, François s'appliqua à en montrer l'impossibilité et conseilla une entrevue entre le Pape et les deux rois. Henri accepta cette proposition et promit de se rendre à Marseille, lieu désigné pour l'entrevue, ou de s'y faire représenter par des envoyés; il promit également de s'abstenir, pendant l'intervalle, de tout acte propre à augmenter la désunion.

Dans le temps même que les rois de France et d'Angleterre étaient réunis, ils apprirent que l'empereur se proposait de retourner en Espagne par l'Italie, et qu'il avait le dessein de voir le Pape en passant. Henri en ayant témoigné une vive inquiétude, de peur que, sous l'impression des sollicitations de Charles, le Chef de l'Eglise ne vînt à déclarer la validité de son premier mariage, François I^{er} fit aussitôt partir pour Rome les cardinaux de Tournon et de Grammont, avec l'ordre de parler avec beaucoup d'énergie au Souverain Pontife, de le menacer même, si cela était nécessaire. Ils trouvèrent le Pape bien mieux disposé qu'ils ne s'y attendaient; et, malgré les vives instances de Charles-Quint et de Ferdinand, il montra autant de bienveillance que possible pour le roi d'Angleterre.

L'affaire du divorce du roi d'Angleterre n'était pas la seule qui amenât Charles-Quint et Ferdinand, son frère, en Italie; l'empereur voulait encore obtenir deux

choses extrêmement importantes, la convocation d'un concile général et la formation d'une ligue en Italie.

Quoique l'état religieux, en Europe, semblât nécessiter la tenue d'un concile général, et qu'aux yeux des sages ce fût le seul moyen de ramener l'union dans la grande famille chrétienne, François I^{er} donna l'ordre à ses ambassadeurs de combattre cette idée et de montrer au Pape que l'empereur aurait une trop grande influence sur l'assemblée, par le grand nombre d'évêques de ses vastes Etats qui s'y trouveraient. Clément VII goûta l'avis des cardinaux français, et le concile ne fut point tenu.

Sous le spécieux prétexte de résister aux Turcs, mais dans le but réel d'avoir une armée capable de s'opposer aux Français, s'ils voulaient tenter de nouveau la conquête de l'Italie, Charles-Quint désirait que tous les petits princes italiens formassent une ligue armée sous le commandement de Leyva. Le Chef de l'Eglise rassura les ambassadeurs français, inquiets d'un tel projet, et leur promit qu'on inscrirait sur le papier des contingents qui ne seraient pas réunis. Il montra que la ligue, ainsi constituée, était entièrement dans les intérêts de la France, puisqu'elle devait déterminer l'empereur à retirer toutes ses troupes de l'Italie. La ligue fut signée le 24 février 1533. Elle comprenait le Pape, l'empereur, le roi des Romains, les ducs de Milan, de Savoie, de Ferrare et de Mantoue, les républiques de Gênes, de Sienne et de Lucques.

François I^{er} chercha à se faire des partisans parmi les membres les plus influents de cette ligue. Afin d'exploiter le mécontentement du duc de Milan, humilié de

n'être plus qu'un simple commis de l'empereur, et d'avoir pour surveillant le général Antoine de Leyva, le roi de France lui envoya un de ses écuyers, nommé Maraviglia, milanais d'origine, qui était fixé en France dès le temps de Louis XII. Maraviglia parut à Milan avec un train si extraordinaire, que l'empereur, soupçonnant ce qu'il faisait dans la capitale du Milanais, ordonna au duc de le faire sortir de ses États, et fit même tenir contre lui des propos insultants. De là résulta une rixe dans laquelle périt le comte de Castiglione. Maraviglia fut saisi, jugé sommairement et exécuté.

François I^{er} fut vivement affligé de cette exécution. Quoique Maraviglia n'eût qu'une mission secrète, il le présenta comme un ambassadeur, et annonça à l'empereur qu'il pourrait peut-être demander réparation d'un tel acte les armes à la main. Le duc de Milan offrit des excuses, dont le roi de France parut se satisfaire.

Tandis qu'il agissait ainsi en Italie, François I^{er} s'occupait de seconder la ligue des protestants d'Allemagne; il envoya auprès des principaux membres de cette ligue l'habile du Bellay, qui, feignant de ne pas se mêler des affaires publiques de ce pays afin de bien observer le traité de Cambrai, parvint cependant à dissoudre la ligue catholique de Souabe. Il fournit au duc Ulrich cent-vingt mille écus pour l'aider à reconquérir son duché de Wurtemberg, où il établit le protestantisme.

Pendant qu'il soutenait en Allemagne les ennemis de l'Eglise, François I^{er}, par une politique sans vérité et sans franchise, faisait au Pape les plus chaleureuses démonstrations de dévouement et demandait une entrevue avec les plus vives instances. L'entrevue sollicitée par le roi

de France eut lieu à Marseille, malgré les efforts de l'empereur, qui empêcha l'Ordre de Malte de prêter ses vaisseaux au Pape pour le transporter dans cette ville. Des navires français vinrent le prendre ; il arriva le 4 octobre dans le port de Marseille ; et le 12 de ce mois il fit son entrée solennelle dans la ville. Le lendemain le monarque français y fit la sienne, rendit ses hommages au Vicaire de Jésus-Christ, baisa les pieds, les mains, le visage du Saint-Père. Ses deux jeunes fils furent admis à baiser les pieds, puis les mains, et le reste des grands les pieds seulement. Après quoi l'évêque de Paris dit au Pape, au nom du roi : « Que le roi très chrétien, » comme fils aîné de l'Eglise, le reconnaissait, en toute » humilité et dévotion, comme Pontife et vrai Vicaire » de notre Seigneur Jésus-Christ, le vénérant comme » successeur de saint Pierre et lui prêtant obéissance et » fidélité ; s'offrant avec toute sa puissance pour la défense de Sa Sainteté et du Saint-Siège apostolique, » ainsi que l'avaient fait tous ses prédécesseurs (1). »

François I^{er} avait deux grandes affaires à traiter avec le Pape. L'une concernait le divorce du roi d'Angleterre, c'était la principale. Si le Pape désirait sincèrement réconcilier Henri VIII avec l'Eglise, le monarque français ne le souhaitait pas moins, non pas peut-être par zèle religieux, mais pour former contre l'empereur une alliance avec le Saint-Siège.

François I^{er}, toujours plein de dévouement aux désirs du roi d'Angleterre, déclara au Pape, dès sa première entrevue, qu'il n'entamerait aucune autre question qu'il

(1) *Journal du Maître des cérémonies de la cour pontificale*, § 82 et 83.

n'eût obtenu la promesse qu'il serait fait droit aux réclamations du roi d'Angleterre. Lorsqu'il voulut traiter l'affaire, on reconnut que les ambassadeurs anglais n'avaient réellement aucun pouvoir pour négocier. Pendant que des envoyés partaient pour l'Angleterre, afin de demander les pleins pouvoirs dont les ambassadeurs avaient besoin, le roi et le Pape avaient arrêté une réconciliation sur ces bases : que chacune des parties révoquerait et empêcherait toute mesure hostile, et que la cause du divorce serait portée devant un consistoire dont tous les cardinaux tenant des bénéfices ou recevant des pensions de l'empereur, seraient exclus, comme susceptibles de partialité. Quoiqu'un nouvel envoyé du roi d'Angleterre, sans tenir compte des dispositions du Père commun des fidèles, eût demandé audience et interjeté appel au futur concile, blessant ainsi et le Pape et le roi de France, Clément persévéra dans le moyen de conciliation arrêté entre lui et François ; mais la validité du mariage était si certaine, que les cardinaux se prononcèrent en sa faveur. Henri VIII n'avait pas même attendu ce jugement pour se séparer du centre de l'unité, brisant ainsi un lien qui subsistait depuis la conversion de l'Angleterre et jetant violemment son pays dans les convulsions les plus épouvantables.

La seconde affaire traitée par le Pape et le roi à Marseille, fut le mariage de la célèbre Catherine de Médicis, nièce du Souverain Pontife, avec Henri, duc d'Orléans, second fils de François I^{er}. Catherine de Médicis n'était pas par elle-même une grande alliance; elle apportait en mariage cent mille écus en argent comptant et ses biens situés en France, qui valaient autant. Comme on paraiss-

sait étonné que le fils d'un roi de France acceptât une alliance si minime, Philippe Arozzi, ambassadeur du Pape, répondit en riant que Catherine apportait trois grands joyaux, Naples, Gênes et Milan, paroles imprudentes qui excitèrent la jalousie de l'empereur. Le mariage se célébra le 28 octobre 1534.

Le roi de France jetait toujours un œil d'envie sur la riche Italie, et voyait avec douleur les belles provinces de Gênes, de Naples et de Milan arrachées à la couronne de France. Les humiliations de sa captivité revenaient aussi sans cesse à son esprit, et sa noblesse, qui se croyait capable de tout vaincre, désirait se relever de ses défaites. François I^{er} pensait d'ailleurs pouvoir compter sur de nombreux et puissants alliés : le Pape et les Médicis en Italie, Henri VIII en Angleterre, les princes protestants en Allemagne, étaient à ses yeux des alliances assez grandes pour le faire triompher de ses plus redoutables ennemis.

Il fallait toutefois, avant de commencer la guerre, songer à organiser l'armée. La Suisse, d'où nous avons jusqu'alors, du moins en grande partie, tiré notre infanterie, étant divisée par des guerres de religion, on ne pouvait plus espérer d'obtenir, avant longtemps, ces redoutables légions qui avaient fait la principale force de nos armées. François I^{er} songea alors à former des légions vraiment nationales, et il profita des loisirs que lui donna la paix de Cambrai, pour arrêter un nouveau plan d'infanterie régulière. Il créa sept légions, chacune de six mille hommes ; elles reçurent les noms des provinces où elles étaient levées ; une en Normandie, une en Bretagne, une en Picardie, une en Bourgogne ; la Champagne et le

Vivarais réunis en fournirent une; l'Auvergne, la Provence, le Lyonnais et le Dauphiné une; le Languedoc devait former la septième.

Ces légions furent divisées en six compagnies de mille hommes chacune, commandées par un capitaine, deux lieutenants et deux enseignes, qui avaient sous eux dix centeniers, quarante chefs d'escouade, quatre fourriers, dix sergents, quatre tambours et deux fifres. Le premier capitaine portait le nom de colonel ou commandant.

François I^{er} accorda aux légionnaires les mêmes privilèges que les francs-archers avaient eus sous Charles VII, c'est-à-dire que chaque soldat devait être exempt de vingt sous de taille et payer le surplus; s'il s'en trouvait qui fussent gentilshommes, ils devaient être exempts du ban et de l'arrière-ban. Chaque capitaine commandant mille hommes avait cinquante livres par mois de gages; chaque enseigne quinze livres; chaque centenaire douze livres; les chefs d'escouade, les fourriers, les sergents de bataille, chacun dix livres; les tambours et les fifres sept francs par mois.

Les gages des enseignes, lieutenants, centeniers, chefs d'escouade, sergents, tambours, fifres, devaient être les mêmes en temps de paix et en temps de guerre; les simples légionnaires retirés dans leurs maisons en temps de paix, n'avaient pour solde que l'exemption de vingt sous de taille, et quatre livres qui leur étaient payées par égale portion tous les ans dans la province; en temps de guerre, les piquiers et les hallebardiers touchaient cinq livres par mois, les arquebusiers six livres (1).

(1) Daniel, *Histoire de la milice française*.

Afin d'assurer la tranquillité de ses Etats, François I^{er} prit des mesures très sévères pour la répression des crimes et délits des gens d'armes, et porta, contre les voleurs de grands chemins, des peines d'une sévérité qu'on ne peut expliquer que par la grandeur du mal.

« Les bras leur seront brisés et rompus en deux en-
» droits, tant haut que bas, avec les reins, jambes et
» cuisses, et mis sur une roue haute, plantée et élevée,
» le visage contre le ciel, où ils demeureront vivants pour
» y faire pénitence, tant et si longuement qu'il plaira à
» Notre-Seigneur les y laisser, et morts, jusqu'à ce qu'il
» en soit ordonné par justice, afin de donner crainte,
» terreur et exemple à tous autres de ne choir ne tom-
» ber en tels inconvénients. »

Ces mesures n'étaient, pour le roi, qu'un moyen de se préparer à de nouvelles tentatives sur l'Italie, sous le prétexte plausible de venger la mort de Maraviglia. François avait déjà demandé passage sur les terres du duc de Savoie, quand plusieurs causes vinrent suspendre son projet : le duc avait cessé d'être attaché à la France, et il venait de recevoir le comté d'Asti de l'empereur, son beau-frère et son protecteur. La mort du pape Clément VII enlevait au roi un puissant allié : Paul III, son successeur, voulait garder une neutralité complète. L'empereur, d'un autre côté, demandait à François de former une alliance intime, qui devait les rendre maîtres absolus de l'Europe. En attendant la conclusion de ce traité, il pria le roi de ne point enfreindre les conventions passées pendant le temps de la guerre sainte qu'il voulait faire aux ennemis du nom chrétien. Des corsaires maures, après s'être emparés d'Alger, de Tlem-

cen, d'Oran et de Tunis, couvraient toute la Méditerranée, enlevaient les vaisseaux des Chrétiens et étaient toute sécurité à cette mer, dont nos rois entreprirent plus tard de faire un lac français. Le nom de Barberousse faisait pâlir d'effroi tous les marins; il n'y avait qu'André Doria qui fût capable de lui tenir tête. Charles-Quint fit une descente sur les côtes de Barbarie, et eut un succès complet. François I^{er}, qu'on accusait d'être l'allié des Musulmans, n'osa attaquer l'empire, tandis que l'empereur combattait les infidèles; il employa le cours de cette année à réprimer les protestants de France. Nous renvoyons au chapitre III cette page de notre histoire.

Le roi de France, dont l'œil était toujours tourné vers l'Italie, crut trouver, à la mort de François Sforza (octobre 1535), une occasion favorable de reconquérir la riche contrée du Milanais laissée à l'empereur Charles-Quint. Il s'était manifesté dans le pays une répulsion contre la réunion de cette province à l'empire. Convaincu, par l'expérience du passé, que les désastres des Français venaient de leur isolement en pays étranger, François I^{er} jugea qu'il était bien plus politique et plus prudent de s'emparer d'abord du Piémont. Une fois maître des forteresses de ce duché, il dominait tout le pays et avait un point d'appui pour marcher en avant. Pour s'emparer du Piémont, il fallait des motifs; mais, avec la fausse politique du monde, on n'est guère embarrassé d'en trouver. Le duc de Savoie avait aidé de son argent le connétable de Bourbon dans sa première expédition contre le Milanais; il avait félicité l'empereur de la victoire de Pavie et conclu un traité d'alliance avec Charles-Quint, de qui il avait reçu le comté d'Asti. Quoique

aux yeux du roi, ces motifs fussent plus que suffisants pour une déclaration de guerre, comme ils ne l'étaient pas pour une prise de possession de tout le pays, François prétendit que le duché de Savoie revenait à Louise de Savoie, sa mère, parce qu'elle était sœur de Philibert II, qui était mort sans enfants en 1504. La maison de Savoie ayant présenté une cession authentique faite par Louise de Savoie, François I^{er} soutint la nullité de cette cession et dit qu'en la supposant même valide, il avait à réclamer cent quatre-vingt mille écus pour l'héritage de sa mère, comme étant la dot de son aïeule, et la Bresse, comme ancien apanage de Philippe, avec tous les fruits qui avaient été perçus depuis quarante ans; enfin les comtés de Nice et d'Asti, la baronnie de Faucigny et plusieurs autres terres du marquisat de Saluces, autrefois de la mouvance de la Provence et du Dauphiné. Vercell relevait du duché de Milan; Turin avait été possédé par Charles d'Anjou, frère de saint Louis; c'étaient, aux yeux des Français, des titres pour les posséder. Le roi de France n'exhibait aucun titre authentique pour constater l'existence de ces droits; aucun historien contemporain ne les cite, et l'opinion publique ne fut pas mise en demeure de s'en expliquer. Guillaume Poyet, président au parlement de Paris, alla à Turin porter, au nom du roi, ces diverses réclamations au duc de Savoie et demander, avant de juger le fond même du différend, d'être mis en possession de plusieurs provinces. Poyet, admis en présence du conseil de Piémont, y développa longuement toutes les réclamations du roi et les prouva par tous les moyens en usage à cette époque. Le président du conseil de Savoie reprit l'un après l'autre tous

les motifs de demandes, les réfuta et les tourna même en ridicule. L'envoyé français riposta avec chaleur : « Il » n'en faut plus parler, le roi le veut ainsi. » — « Mais, » reprit Purpurat, je ne trouve pas cette loi dans mes » livres (1). »

Pour assurer le succès de ses armes, François I^{er} seconda le soulèvement de Genève contre la maison de Savoie; il permit au seigneur de Vevay de lever douze cents hommes dans le Lyonnais pour les conduire au secours de Genève. Cette petite armée fut complètement détruite par le maréchal de Savoie, et une seconde expédition d'aventuriers italiens, réfugiés en France, n'eut pas un meilleur succès. Quoique ces bandes ne fussent pas envoyées par l'ordre exprès de François I^{er}, leur destruction ne lui causait pas moins de peine. Tout annonçait la guerre.

C'est vers cette époque que l'empereur Charles-Quint, le front couronné d'une nouvelle auréole, débarqua de son expédition d'Afrique. La plupart des princes d'Italie accoururent à sa rencontre pour le féliciter sur sa victoire et réclamer son appui. Les prétentions de la France l'auraient peu inquiété en temps ordinaire; mais alors il redoutait Soliman II, qui menaçait toujours les provinces de l'empire; il savait que les protestants ligués à Smalkalde étaient autant ses ennemis que ceux de l'Eglise; il voyait le souffle de l'hérésie faire revivre, au milieu de ses provinces des Pays-Bas, cet esprit turbulent qui, pendant si longtemps, avait soulevé les villes de Flandre. Toutes ces considérations engageaient l'em-

(1) Guichenon. *Histoire de Savoie*, t. II, p. 211.

pereur à ménager François I^{er} et même à faire, s'il était possible, un traité d'alliance avec lui. Charles-Quint, ayant rencontré à Naples le sire de Velly, ambassadeur de France, lui fit entendre qu'il était disposé à céder le Milanais à un des fils du roi, mais à condition que ce duché demeurerait à jamais séparé de la couronne.

Le ministre de l'empereur s'expliqua plus clairement; il déclara que l'intention de Charles-Quint était que le duché de Milan fût établi sur la tête du troisième fils du roi; il ne voulait pas l'accorder au duc d'Orléans, le second de ses fils, parce qu'étant marié à Catherine de Médicis, il pouvait faire valoir des prétentions sur d'autres parties de l'Italie. La cession ne devait être faite au fils du roi de France qu'à condition, 1^o que François I^{er} s'engagerait à faire la guerre aux Turcs; 2^o qu'il aiderait l'empereur à contraindre les hérétiques à l'obéissance au Pape.

Persuadé, par ces communications inattendues, que l'empereur, effrayé des démonstrations de Soliman et des protestants, passerait par toutes les conditions qu'il voudrait lui imposer, François I^{er} chargea son ambassadeur de négocier le duché de Milan pour lui-même, ou tout au moins pour le duc d'Orléans, ne voulant nullement entendre parler de la cession faite à son troisième fils; il se montrait, à cette condition, disposé à combattre les infidèles. « Que si, l'année suivante, l'empereur entreprenoit le voyage de Constantinople, le roi y assisteroit de bon cœur en personne et l'accompagneroit de toutes ses forces. » Si l'expédition contre les infidèles était dirigée contre Alger, le roi, ne pouvant s'y trouver en personne, enverrait le duc d'Orléans, son fils.

Cet engagement à l'égard des Turcs paraissait une violation de la parole donnée à Soliman II, avec lequel François I^{er} venait de traiter pour la liberté du commerce français et la remise en liberté des captifs de notre nation ; mais il ne faut pas demander à certains politiques des actes d'une franchise même commune, ils ne la connaissent point.

Le roi de France se montrait encore plus ardent contre les protestants. « Quant à la réformation de l'Eglise, » devoit dire Velly, le roi y avoit été, y étoit et y seroit » toujours prompt et affectionné, autant en Allemagne » qu'en Angleterre et partout ailleurs. » Non-seulement il promettoit de reconnaître Ferdinand comme roi des Romains, mais il s'engageait encore à le faire reconnaître par tous les princes et Etats de l'empire.

Le roi accédait donc à tous les désirs de l'empereur relativement à la guerre à faire aux infidèles et aux protestants ; le seul point sur lequel il se montrait exigeant, c'étoit la nature de la cession du Milanais. Il déclarait que, réserver le duché pour le troisième de ses fils, seroit mettre la guerre dans sa famille. François I^{er} finissoit par dire que le plus sûr moyen de donner la paix à l'Italie « c'étoit de contenter le duc d'Orléans par le » duché de Milan, et, au moyen de ce, faire renoncer lui » et sa femme à leurs autres prétentions, et de faire une » ligue universelle, laquelle fût obligée à conserver et » maintenir cette renonciation, et courir sus au premier » qui, au temps à venir, y contreviendrait (1). »

Le roi de France, persuadé qu'il serait d'une habile

(1) Guill. du Bellay, liv. v.

politique d'appuyer ses prétentions par une démonstration militaire, fit entrer des troupes en Piémont, sous le commandement de Chabot, dont les forces s'élevaient à mille cheveau-légers, douze mille fantassins de nouvelles légions, six mille lansquenets, deux mille aventuriers français, trois mille italiens et une bonne artillerie. En peu de jours les Français furent maîtres d'une grande partie du Piémont. A cette nouvelle, l'empereur se montra profondément irrité et fit dire à Velly « qu'il avoit eu » de telles nouvelles du traitement que le roi faisoit au » duc de Savoie, que si plus tôt il les eût entendues, ja- » mais ne fût condescendu à dire le mot; mais, puisqu'il » étoit dit, c'étoit assez; que l'empereur espéroit que, » par un même moyen, s'appointeroient les choses de » Savoie et ne s'en dédiroit jamais (1). »

L'empereur continuait toujours les négociations; mais, pour mieux se préparer à la guerre, il formait de nouvelles alliances et se rapprochait du roi d'Angleterre. La principale cause de leurs divisions n'existait plus; Catherine d'Aragon, tante de l'empereur, étoit morte et Anne de Boleyn avait été répudiée par Henri VIII.

Dans l'impossibilité de résister aux Français, et pour ne pas attirer de plus grands malheurs sur son duché, le duc de Savoie se retira à Verceil, avec tout ce qu'il put emporter, et conseilla à ses sujets de se soumettre. L'amiral Brion-Chabot établit son camp entre Turin et Chivas, pour y attendre les autres corps de l'armée, qui arrivaient lentement les uns après les autres. Lorsqu'il eut rassemblé environ seize mille hommes, il s'avança

(1) Guill. du Bellay, liv. v.

jusqu'à la Doire, où il rencontra un corps de six mille Piémontais disposés à lui en disputer le passage.

L'amiral allait faire jeter un pont sur la rivière, qui était profonde et rapide ; mais, à l'aspect de l'ennemi et de l'obstacle qui se présentait pour le joindre, l'impatience des Français s'irrita : ils demandèrent à grands cris qu'on leur permît de traverser l'eau à la nage. Brion voulut les engager à attendre que le pont fût achevé ; mais ils résistèrent tellement, qu'il se vit forcé de céder à leurs vœux. « Allez donc, leur dit-il, et que cette ardeur ne se » démente point ! » A ces mots, tous les soldats se jettent dans la Doire. Un légionnaire, devançant tous les autres, a l'héroïque audace d'aller, au milieu du feu le plus vif de mousqueterie, détacher un bateau sur la rive opposée et de l'amener à Brion pour qu'il puisse suivre le mouvement de ses troupes. Etonné de tant de bravoure, l'ennemi se retire avec précipitation. L'amiral récompensa l'intrépide légionnaire par le don d'un anneau d'or.

Arrivé sur les bords de la Sesia, l'amiral Chabot dut s'arrêter ; c'était la limite du Milanais, qu'il ne devait pas franchir. D'ailleurs Antoine de Leyva gardait cette frontière, et il eût été dangereux de se mesurer avec un capitaine extrêmement expérimenté.

Malgré le respect que le général français avait témoigné pour les possessions espagnoles, l'empereur fut extrêmement irrité de la prise de possession du Piémont ; il manifesta son mécontentement dans un consistoire en présence du Pape, des cardinaux et des ambassadeurs : « Adonque, dit du Bellay, l'empereur, le bonnet au poing, » commença un long discours, baissant la tête pour lire

» un petit brevet qu'il avoit environné à l'entour de son » doigt. » Il développa les motifs qui l'avaient déterminé à venir à Rome : d'abord la nécessité de rassembler un concile général, ce qui ne présentait pas de difficulté, puisque le Souverain Pontife y consentait ; ensuite la paix à conclure avec la France. Il raconta au long toute l'histoire de sa lutte avec François I^{er}, fit connaître toutes les concessions qu'il avait accordées, déclara qu'il avait été sur le point d'accorder le Milanais au duc d'Orléans, accusait le roi de France d'avoir profité des négociations pour s'emparer de la Savoie, et finit par proposer trois partis entre lesquels François I^{er} pourrait choisir. Le premier était l'offre du Milanais, non pour le duc d'Orléans, qui manifestait des prétentions sur les duchés de Florence et d'Urbain, mais pour le duc d'Angoulême, troisième fils du roi. Le second parti était un combat à outrance entre les deux monarques, pour épargner à leurs sujets les horreurs de la guerre. Dans ce cas, ils paraîtraient tous les deux dans un lieu désigné sur leurs frontières communes, en chemise, l'épée et le poignard à la main. Le prix de la victoire devait être le duché de Milan, si François I^{er} était vainqueur ; le duché de Bourgogne, s'il était vaincu. Celui des deux qui eût été vaincu devait demeurer le plus pauvre gentilhomme de l'Europe. Le troisième parti était la guerre, mais une guerre d'extermination.

L'empereur avait parlé en espagnol ; les ambassadeurs français, ne l'ayant pas compris, demandèrent le lendemain à s'expliquer avec lui. Charles-Quint prit un ton plus radouci ; il assura « qu'il ne pensoit point avoir » aucunement taxé ni blâmé ledit seigneur roi, mais

» seulement s'excuser et se décharger ; qu'il seroit très
» marri que l'on tournât ses paroles en autre sens qu'il
» ne les avoit dites ; car, quant au roi, il l'estimoit tant,
» qu'il n'avoit aucune cause de mal dire de lui (1). »

François I^{er}, voulant faire croire que la modération étoit de son côté, ordonna à son armée de se retirer d'abord derrière la Doire ; ensuite il la fit presque entièrement rentrer en France, et se contenta de donner l'ordre à l'amiral Chabot de fortifier les principales places du Piémont et de les occuper. Non content d'adopter ces mesures pour prouver à l'empereur qu'il avoit la volonté de se conformer absolument à ses desseins, le roi envoya le cardinal de Lorraine à Charles-Quint, pour l'assurer des intentions pacifiques de la France. Comme l'empereur, malgré ces concessions, réunissait des troupes et s'avançait toujours, François I^{er} tint un conseil à Rambert-en-Forez, où il exposa longuement sa conduite. Après avoir déclaré qu'il n'avoit entrepris la guerre qu'avec la conviction profonde qu'elle étoit juste aux yeux de Dieu et des hommes, il rappela ses efforts pour la paix, le retrait de ses troupes du Piémont, l'envoi du lieutenant-général et du chef de l'armée pour satisfaire le monarque espagnol. Loin de se montrer satisfait de tant de condescendance, Charles-Quint ne parla que de faire la guerre contre la France et de réduire son roi au rang des plus pauvres gentilshommes de son royaume. Quoique la conclusion de ce discours dût être l'ordre de réunir de nouvelles troupes afin d'être prêt à toutes les éventualités, cependant le roi prescrivit à l'amiral

(1) Guill. du Bellay, liv. iv.

Chabot de donner congé à huit ou dix mille hommes.

La retraite de l'amiral et la dissolution d'une partie de l'armée étaient des ordres qui ne s'expliquaient point, dans la situation présente des esprits. Le roi commit encore une faute plus grossière : François de Saluces, qui avait été élevé avec le roi, qui avait toujours été attaché à la France et qu'on savait aussi lié avec la maison de Savoie et avec l'empereur, vint à la cour réclamer dix-sept places qu'il assurait lui appartenir parmi celles que les Français venaient de conquérir en Piémont. Le roi non-seulement les lui rendit gracieusement, mais encore le nomma général en chef de son armée de Piémont, espérant se faire une créature d'un homme qui pourrait lui être utile pour la réalisation des projets qu'il formait sur l'Italie.

Charles-Quint avait préparé un armement effroyable pour attaquer trois côtés à la fois : au midi, par l'empereur lui-même; au nord, par les comtes de Nassau et de Roeux; à l'est, par une armée qui se réunissait en Franche-Comté.

En attendant la grande expédition, Antoine de Leyva passa la Sesia et fit de grands progrès, grâce à la trahison du marquis de Saluces, qui, gagné par Charles-Quint, livrait toutes les places de l'armée française, distribuait les postes pour les faire battre, laissait sans défense les positions importantes de Turin, Coni et Fossano. Cette dernière place, défendue par le brave Montpesat, demandait à la hâte des pionniers pour travailler aux fortifications; on lui en envoya neuf cents qui disparurent la nuit suivante. Averti par Saluces de la faiblesse de Fossano, le général espagnol leva le siège de Turin

pour venir surprendre cette place. Devant cette ville se trouvait un couvent que les Français commençaient à détruire lorsque les Impériaux arrivèrent; ceux-ci se précipitèrent sur nos travailleurs et les contraignirent de se retirer. Une fois maître de cette position, Leyva établit des batteries et se prépara à faire brèche à la forteresse, laissant cependant une porte libre aux assiégés pour se retirer, s'ils le désiraient. Au lieu de prendre la fuite, les Français se portèrent sur les travailleurs, les repoussèrent avec la plus grande vivacité, contraignirent Leyva lui-même de se cacher dans un champ de blé, jusqu'à ce que la fougue française fût apaisée et que nos guerriers fussent rentrés dans la place.

L'armée impériale prit alors plus de précautions, battit les murailles en brèche et y fit une large trouée pour l'assaut, que les Français se disposaient à soutenir avec vigueur, quand des dissensions parmi les Impériaux firent changer le siège en blocus.

La Roche-du-Maine, le défenseur de la place, étant à bout de vivres, demanda enfin à capituler; il reçut l'accueil le plus favorable de Charles-Quint, qui l'embrassa, voulut qu'il se couvrît devant lui et donna ordre qu'on lui montrât le camp en disant : « Je vais vous faire voir » une belle armée. » — « J'aurais bien plus de plaisir, » dit la Roche-du-Maine, à la voir ruinée ou employée » contre les Turcs. » L'empereur lui ayant demandé quelle était son opinion sur ses troupes : « Je trouve » votre armée plus belle que je ne voudrais, reprit le » Français; mais si Votre Majesté passe les monts, elle » en verra une plus belle encore. » Comme l'empereur lui dit que son dessein était de visiter les Provençaux, ses

sujets : « Je vous assure, lui répliqua son interlocuteur, » que vous les trouverez bien désobéissants. » Comme l'entretien prenait une tournure désagréable, l'empereur demanda combien il y avait de journées jusqu'à Paris. — « Si, par journée, vous entendez bataille, il y en a » douze au moins, à moins que vous ne soyez battu dès » la première. »

L'empereur, peu après la reddition de Fossano, arriva au camp à la tête d'une armée formidable, qui se montait à soixante mille combattants. Saluces se soumit à lui presque aussitôt, et rendit manifeste la trahison qui avait déjà tant coûté à la France. Grâce à l'énergie de d'Annebaut, Turin resta aux Français. Charles-Quint ayant cru pouvoir sans danger négliger cette place, pour s'avancer sur la France, d'Annebaut profita de cette faute, fit de fréquentes sorties et ne rentra jamais sans du butin et des prisonniers; il s'empara de Ciera, où les Impériaux avaient un magasin très bien fourni; il prit Rivoli, Veillane et quelques autres places plus ou moins éloignées de Turin. D'un autre côté, le parti du roi s'étant fortifié par des levées considérables faites en Italie, les Français s'étendirent dans le Piémont, prirent les États du marquis de Saluces, firent lever le siège de Turin et se rendirent maîtres de Carignan, Moncalieri, Quiers et Cherasco.

Pour calmer l'inquiétude causée en France par l'approche de l'empereur, et pour arrêter la marche de l'ennemi, le roi réunit à Valence une armée et transporta son camp à Avignon. Deux plans de campagne se présentaient : l'un consistait à aborder franchement l'ennemi, à l'arrêter dans les gorges des montagnes et à lui

livrer une grande bataille ; l'autre voulait le laisser pénétrer en Provence, détruire tout sur son passage, attaquer ses détachements épars, sans jamais livrer de grands combats. Montmorency condamnait le premier plan, parce qu'un échec suffirait pour décourager l'armée et pour tout perdre, et il appuya son opinion sur les grandes expéditions des Anglais. Il pensait, au contraire, qu'une armée nombreuse, constamment harcelée, dans un pays changé en désert, ne manquerait pas d'être obligée d'en sortir bientôt. En restant dans le camp d'Avignon, on avait devant soi la Durance, sur laquelle on dominait ; on était appuyé sur le Rhône, qui augmentait les forces de la position et assurait à l'armée des provisions de bouche et de guerre ; mais il fallait abandonner à l'ennemi tout ce qui était entre les Alpes et la Durance. On s'arrêta à ce dernier parti comme le plus sage, et l'on se décida à prendre la précaution d'ôter aux ennemis tous moyens de subsistance dans le pays qu'on lui abandonna.

Bonneval, envoyé à la tête d'un détachement pour remplir cette rigoureuse et pénible commission, reçut l'ordre « d'aller sur le chemin de France, rompre tous » les fours et moulins, brûler tous les blés et fourrages, » et défoncer les vins de tous ceux qui n'avoient fait » diligence de les retirer ès places fortes ; aussi gâter les » puits jetant les blés dedans, afin de corrompre les » eaux. » Tout le pays qui s'étend de la Durance aux Alpes et au Rhône, qui comptait plus de six cent mille habitants, devait être ruiné de manière qu'on n'y trouvât plus aucune espèce de vivres. Les villes telles que Grasse, Digne, Trets, Saint-Maximin, Draguignan, Antibes,

Brignoles et Toulon devaient être ruinées comme les villages. Des bandes de trois à quatre mille hommes parcouraient tout le pays et « faisoient emporter tout ce que » porter se pouvoit, au demeurant mettre le feu et » rompre les murs de la ville par cinq ou six endroits, » avec brèche de trente ou quarante pas (1). »

Montmorency donna même l'ordre de détruire Aix en Provence, capitale de la province. Montejean, l'un des plus braves officiers de l'armée, ayant sollicité la faveur de défendre cette ville, Montmorency, avant de faire droit à sa demande, lui permit seulement d'aller tâter l'ennemi. Comme il fut extrêmement malheureux et que tous les hommes de son détachement furent pris ou tués, l'ordre du roi fut exécuté contre Aix, où s'étaient réfugiés les habitants des contrées voisines avec leurs biens meubles. « Chacun toutefois sauva ce qui possible lui fut » en telle presse, et le surplus fut brûlé ou jeté par les » rues; les vins défoncés aux caves, les moulins démolis, » les pierres des meules et moulages rompues et brisées, » les fers des moulins emportés, et tous ceux que l'on » put trouver au pays qui s'entendoient à moulins, en- » voyés à notre camp, sous condition qu'ils y seroient » employés, mais à la vérité de peur que l'ennemi s'aidât » d'eux à faire des moulins. Là eussiez vu un spectacle » piteux et lamentable, pour la soudaineté d'un tel abandon de pays, de logement et désolation de la ville. Si est- » ce toutefois encore que le dégât fut grand, que la ville » n'en demeura si entière dé garnie de vivres, comme elle » fût demeurée, si les choses eussent été faites à loisir (2). »

(1) Guill. du Bellay, liv. VII.

(2) Du Bellay.

Malgré les peines rigoureuses portées contre ceux qui n'exécutaient pas fidèlement l'ordre du roi, il y eut encore une grande quantité de vivres cachés et découverts par les ennemis. « Dans chaque repaire, dit Jove, » dans chaque cabane de paysan on découvrait, outre le » blé, tant de légumes, de figes sèches, d'amandes, de » chairs salées, qu'au défaut de froment, une armée plus » nombreuse encore que celle de l'empereur aurait pu » s'en nourrir pendant plusieurs jours; en effet, l'été » était avancé, et cette terre, admirablement plantée de » vergers, offrait de toute part ses fruits avec abon- » dance (1). »

Arrivé en Provence sans avoir rencontré aucun obstacle, Charles-Quint eut bientôt des ennemis auxquels il ne s'attendait pas; ainsi le feu mis par des paysans à une forêt près de Fréjus au moment où l'empereur la traversait, consuma une grande partie de ses bagages. Les troupes, bien fournies de vivres d'abord, parce que le biscuit leur arrivait du port de Toulon, éprouvèrent une grande disette lorsqu'elles furent plus avancées dans les terres et que l'éloignement de l'armée de ce port de mer permit aux paysans affamés d'attaquer les convois et de s'en emparer. On trouvait du blé, mais il n'y avait pas de moulin pour le convertir en farine et faire du pain.

Montluc, pour détruire les moulins d'Auriol qui fournissaient des farines aux Impériaux, choisit cent vingt hommes parmi les plus braves, sortit de Marseille, déroba sa marche à travers les montagnes, exécuta son projet

(1) Paul Jove, *Hist.* liv. xxxv, p. 315.

et parvint à rentrer dans cette ville sans avoir éprouvé de pertes.

Le soldat ennemi se jeta sur les fruits à moitié mûrs, ce qui occasionna des dyssenteries qui, en quelques jours, mirent le quart de l'armée hors de service.

Quand Charles-Quint arriva à Aix, où il prétendait se faire couronner roi de Provence, tous les corps constitués avaient abandonné la ville : clergé, magistrature, armée, municipalité, tout avait fui. L'empereur, se voyant dans une espèce de désert dans cette place, dut renoncer à une inauguration à laquelle les habitants du pays n'auraient eu aucune part. Plein de dépit, il ordonna de brûler le Palais-de-Justice.

Les Français n'avaient gardé que Marseille et Arles, dont l'empereur tenta vainement de s'emparer. Les Marseillais opposèrent la plus vive résistance aux efforts de Charles-Quint, qui, s'étant avancé près de la ville, pour faire une reconnaissance, faillit y perdre la liberté et la vie. Peu de jours après, les défenseurs de la place firent tomber le duc d'Albe dans une embuscade, où il périt plusieurs officiers et beaucoup de soldats. Les généraux, effrayés de cet échec, crurent qu'il était prudent de ne pas continuer un siège qui avait déjà été si meurtrier. Cette détermination acquit une nouvelle force, par une tentative inutile faite sur Arles par le marquis de Guast. Celui-ci s'était convaincu, par ses propres yeux et au péril de sa vie, qu'en treize jours, malgré les dissensions affreuses qui régnaient parmi la garnison, la place avait été mise dans un état de défense tel, que tous les endroits reconnus pour faibles étaient devenus les plus forts.

Après avoir constaté l'impossibilité de prendre aucune

des places de la Provence, l'empereur voulut tenter de pénétrer dans le Languedoc par le Rhône. En conséquence, ses galères attaquèrent une tour qui défendait l'embouchure de ce fleuve. Mais l'artillerie de la tour coula à fond l'une des galères et força les autres à se retirer. L'empereur se renferma alors dans son camp d'Aix.

Cependant les fourrageurs de Charles-Quint revenaient toujours battus ; tous les aventuriers français étaient en campagne pour leur faire la chasse et remportaient tous les jours de nouveaux avantages. Les paysans provençaux étaient surtout le plus grand fléau pour les soldats et les convois de l'empereur ; n'ayant dans son camp ni farine, ni moulins, ni fours, toute son espérance consistait dans une grande quantité de biscuits, qui venaient d'être débarqués au port de Toulon. Pour transporter ce convoi, on avait rassemblé toutes les bêtes de somme depuis Nice jusqu'à Aix. Les paysans, avertis de ces préparatifs, se mettent en embuscade, coupent les jarrets à toutes les bêtes de somme, enlèvent le convoi et réduisent ainsi l'empereur à sortir d'une position devenue extrêmement inquiétante pour lui.

Charles-Quint n'avait pas compté sur la persévérance des Français à demeurer inactifs ; voyant inutiles toutes les tentatives pour les déterminer à une bataille, il écouta le conseil du vieux Antoine de Leyva mourant, et opéra sa retraite. De près de soixante mille hommes, il ne lui en restait plus que vingt-cinq mille. Il reprit la route qu'il avait adoptée en arrivant en Provence, et l'on put suivre sa trace à l'odeur des cadavres infects qui couvraient les chemins et les camps. L'armée française aurait pu anéantir les débris de cette troupe démora-

lisée, mais Montmorency se contenta de l'immense succès qu'il avait obtenu.

François I^{er}, pour témoigner sa satisfaction à la Provence qui avait bien mérité de la patrie, visita Arles et Marseille. La désolation où se trouvait Aix ne lui permit pas de voir cette ville : il lui accorda un secours pour l'aider à relever son Palais-de-Justice et pour soulager les malheureux ; c'est là tout ce que put obtenir la Provence.

Le comte de Nassau, chargé par l'empereur de diriger au nord l'attaque contre notre patrie, après avoir ravagé la Picardie et s'être emparé de Bray-sur-Somme, s'approcha de Guise. Vendôme, commandant les troupes françaises du Nord, avait ordonné à la garnison d'abandonner la ville et de se retirer dans le château. Son ordre ne fut pas exécuté, et la garnison surprise fit une honorable capitulation. Péronne assiégé à son tour, malgré le mauvais état de ses murailles, se défendit avec le plus grand courage, grâce à la bravoure de Fleuranges et du comte de Dammartin, soutenus par les habitants, qui montrèrent une audace égale à celle des plus intrépides soldats : quoiqu'on tirât jusqu'à dix-huit cents coups de canon par jour et que les murailles fussent écroulées en plusieurs endroits, rien ne fut capable de décourager les défenseurs de la place. Quatre cents arquebusiers français ayant apporté des vivres et de la poudre aux assiégés, le feu recommença avec plus d'activité. Nassau, désespérant d'emporter la place, se retira devant l'armée française qui s'avancait au secours de Péronne.

Cette campagne, qui semblait devoir être si désastreuse pour la France, avait montré ce que la véritable

tactique militaire peut obtenir. L'orgueil de Charles-Quint avait été profondément humilié. C'est ce que désirait le roi de France et ce qui apportait même quelques adoucissements à la grande douleur que lui causa la mort du dauphin François, jeune prince qui donnait les plus hautes espérances et qui avait accompagné le roi dans l'expédition du Midi. Un jour, s'étant extrêmement échauffé au jeu de paume, il prit un verre d'eau très fraîche; il fut saisi d'un froid mortel, et quatre jours après il rendait le dernier soupir. Des soupçons d'empoisonnement s'étant élevés, Sébastien de Montecuculli, qui avait présenté le verre d'eau au jeune prince, fut arrêté. En faisant des recherches, on trouva parmi ses effets, un traité sur les poisons; les juges le déclarèrent coupable, le livrèrent aux rigueurs de la question et lui firent avouer, de gré ou de force, qu'il s'était vendu à Antoine de Leyva et au marquis de Gonzague. Montecuculli fut écartelé. Le roi rendit publics les aveux de cet homme et accusa, à la face de l'Europe, Antoine de Leyva et Gonzague d'être des empoisonneurs.

En revenant du midi de la France, le roi rencontra le jeune souverain de l'Ecosse, Jacques V, qui, malgré sa parenté avec Henri VIII, ayant hérité des sentiments politiques de ses pères à l'égard de l'ambitieuse Angleterre, cherchait à se faire un appui contre son puissant voisin, en s'alliant avec la France et avec l'empereur. Il épousa Marie, duchesse douairière de Longueville, fille du duc de Guise, qui avait refusé la main du roi d'Angleterre.

Profondément attaché à la foi, excité encore à y adhérer plus fortement et par les exhortations et les faveurs

du Chef de l'Eglise, et par les discours qu'il avait entendus sur le continent concernant l'apostasie de son oncle Henri et l'infamie de sa conduite, il se montra disposé à seconder les efforts de François et de Charles pour contraindre le roi d'Angleterre à se convertir, ou pour le punir de sa criminelle apostasie.

François I^{er}, voyant toutes ses alliances se fortifier et ses armes prospérer, poussé encore par le souvenir des maux causés à la France par Charles-Quint dans la dernière expédition, conçut le dessein de citer l'empereur par devant le Parlement. Le premier huissier se mit à genoux devant lui : « Plaise au roi, notre seigneur, donner audience à son procureur général, demandeur, en matière de commis et révision de fief contre Charles d'Autriche, détenteur des comtés de Flandre et d'Artois et d'autres terres et seigneuries, défendeur en dite matière. » Jacques Cappel, premier avocat général, se jeta ensuite aux genoux du roi, montra que Charles-Quint s'était rendu coupable de félonie et avait perdu tous les droits qui lui étaient concédés par le traité de Madrid. Il finit par demander que, par provision, tous les anciens vassaux de la couronne, actuellement soumis à l'empereur, fussent déliés de leur serment de fidélité et obligés de n'obéir qu'au roi seul. Le chancelier recueillit les suffrages de tous les assistants, à commencer par le roi. Tous adoptèrent les conclusions du réquisitoire; mais il ne suffisait pas de les accepter, il fallait les faire exécuter.

A la mi-carême, François I^{er}, accompagné du grand-maître Anne de Montmorency, se mit en marche pour la frontière du Nord, s'empara de Hesdin, Saint-Pol et

Saint-Venant. Le roi continua encore pendant quelque temps une campagne qui lui promettait de brillants exploits, puis tout-à-coup il licencia ses troupes; conduite réellement inexplicable après ses premiers succès. On l'excusa par le projet que nous allons faire connaître.

La Forêt, envoyé français auprès de la Porte, avait conclu, avec Soliman II, un traité par lequel les Turcs et les Français devaient, de concert, faire la conquête de l'Italie. Barberousse devait prendre une armée en Epire et s'emparer du royaume de Naples, tandis que François I^{er} entrerait dans le Milanais avec cinquante mille hommes. Malgré ce honteux traité pour un roi très chrétien, qui livrait le boulevard du christianisme aux ennemis de la croix, une fois son armée licenciée, François I^{er} retomba dans la mollesse du plaisir.

Ses ennemis ne s'endormaient pas; l'empereur avait donné l'ordre de réunir dans les Pays-Bas une armée pour assiéger Saint-Pol, qui, après une défense généreuse, fut emporté d'assaut. Les Impériaux y firent un horrible massacre. « Il y mourut de toutes gens, dit Du » Bellay, tant de gens de guerre, citadins, que pionniers, » environ quatre mille cinq cents personnes, et ne fut » pardonné ni à femme, ni à religieuse, ni à enfant; car » vous savez de quelle gracieuseté usent les lansquenets » quand ils sont victorieux. »

Montreuil-sur-Mer succomba bientôt après, et Thérouanne fut assiégée. Le célèbre Montmorency, qui avait pour principe de ne pas exposer un empire à la chance d'une bataille, accourut à la tête d'une belle armée et entra en négociation avec le gouvernement des Pays-

Bas. Il conclut une trêve de dix mois pour les frontières du Nord et licencia ensuite son armée.

Les hostilités continuaient toujours en Piémont, mais les affaires n'y étaient pas conduites avec plus d'intelligence. Il y avait trois ou quatre généraux qui agissaient chacun selon leur inspiration, faisaient d'importantes conquêtes, que reprenait bientôt après le marquis de Guast, commandant du Milanais, toujours en haleine pour harceler les Français. Burie, gouverneur de Turin, crut s'être ménagé des intelligences dans Casal, s'en approcha, entra dans la ville et y fut fait prisonnier par de Guast. François de Saluces, ce traître qui avait juré de vendre les Français, après avoir été dépouillé de ses terres, avait reconquis toutes ses villes, à l'exception de Carmagnole, place devant laquelle il périt; mais son marquisat n'en passa pas moins aux Impériaux.

Pour remédier aux pertes nombreuses de son armée en Italie, le roi établit d'Humières commandant général de ses troupes dans cette province et lui envoya des lansquenets de l'Allemagne, qui excitèrent la jalousie des troupes italiennes; il paraissait en effet étrange à celles-ci que, lorsque le roi ne leur payait pas leur solde, il eût de l'argent pour acheter des troupes en Allemagne. Humières eut d'abord quelques succès et se rendit maître d'Alba et de Cherasco; mais les Impériaux faisaient tomber toutes les places les unes après les autres. Guillaume Du Bellay accourut déclarer au roi que, s'il ne se hâtait de secourir le Piémont, c'en était fait de cette province. Au sombre tableau que lui fit Du Bellay, François I^{er} parut glacé, demeura immobile, passa sa main sur son front et sur ses yeux, et se dirigea vers le palais pour donner l'ordre

de réunir une armée qui aurait dû être au-delà des monts, s'il eût rempli l'engagement pris avec Soliman.

L'empereur de Turquie avait fait avancer, jusqu'à la pointe la plus avancée de l'Illyrie, une armée que les historiens portent à deux cent mille hommes; Barbe-rousse, monté sur la flotte ottomane, s'était rendu au fond du golfe Adriatique et avait enlevé Castro. Informés que François n'avait encore fait aucuns préparatifs, les Musulmans tournèrent leurs forces contre Corfou et contre les Vénitiens.

L'armée française se réunit enfin, franchit les Alpes et repoussa les Impériaux au-delà du Pô. Les deux armées n'étant plus séparées que par ce fleuve, le jeune Dauphin demandait la bataille, que Montmorency, avec son caractère temporisateur, différait de jour en jour et que François I^{er} ordonna de suspendre jusqu'à son arrivée.

Le roi de France était alors agité par une multitude de sentiments opposés. Il savait qu'en marchant en avant dans l'Italie, c'était inviter les Musulmans à y passer; et certes, quelque passionné que puisse être un monarque, il doit lui en coûter de prendre une pareille résolution sans avoir des motifs d'une gravité qui la puisse excuser, du moins aux yeux de la postérité. Il hésita et eut la sagesse d'entrer en négociation. Pendant une trêve de trois mois, conclue pour travailler à la paix, chacun conserva les places dont il était en possession, et put même y faire toutes les réparations ou constructions qu'il jugeait convenables; François I^{er} licencia aussitôt son armée et repassa les Alpes.

Les conditions de paix proposées par Charles-Quint

paraissaient acceptables; il offrait de donner le duché de Milan au duc d'Angoulême, devenu duc d'Orléans depuis la mort de son frère aîné, comme dot de la fille du roi des Romains, qu'il épouserait, et sous condition que François confirmerait les traités de Madrid et de Cambrai, qu'il restituerait Hesdin et la Savoie, qu'il seconderait les efforts de l'empereur pour la pacification de la chrétienté, en se détachant des luthériens d'Allemagne, en facilitant la tenue d'un concile général et en s'unissant à lui, au Pape et aux Vénitiens contre les Turcs.

Le roi de France trouvait ces propositions acceptables, mais il voulait avoir des garanties de leur exécution. Les messagers des deux souverains allaient de l'un à l'autre sans rien avancer, quand il se répandit une nouvelle désastreuse. L'islamisme venait de remporter une grande victoire contre le catholicisme. Ferdinand, roi des Romains, frère de l'empereur, avait perdu une grande bataille en Hongrie. Vingt-quatre mille de ses soldats étaient restés sur le champ de bataille, tandis que Soliman n'en avait perdu que quinze cents. Le courage des Turcs ayant été exalté par cette victoire, ils annonçaient que, l'année suivante, ils viendraient en Italie pour y détruire le nom chrétien.

Le Pape s'émut profondément; il interposa son autorité entre les deux monarques qui pouvaient sauver la chrétienté; et, malgré son grand âge, il s'offrit pour médiateur et proposa la ville de Nice, où l'empereur et le roi de France pourraient se réunir afin de traiter définitivement de la paix. Nice était la seule partie de ses Etats qui restât à Charles III, duc de Savoie. Craignant d'en être dépouillé par les pacificateurs, qui pour-

raient se faire la part du lion, il inspira aux habitants de refuser leur ville pour le congrès projeté. N'importe, le Pape et les deux monarques se mirent en route pour Nice. A son arrivée devant cette ville, le Pape en ayant trouvé les portes fermées, se logea dans un couvent de Franciscains, situé au dehors de la ville. Le roi de France s'établit à Villa-Nova, et l'empereur à Villa-Franca. Ces deux souverains ne voulurent jamais se rencontrer ensemble sous la tente du souverain Pontife, de peur sans doute que le Père commun des fidèles ne les pressât trop vivement de conclure la paix. Après de vaines tentatives pour un traité de pacification, les deux monarques s'arrêtèrent à une trêve de dix ans, qui laissait chaque souverain en possession de ce qu'il possédait alors et rétablissait le commerce entre les deux nations. Le roi de France protégea un peu le duc de Mirandole, son allié; il ne fit pas mention des autres. Cette trêve de dix ans devait avoir autant de durée qu'une paix perpétuelle signée entre deux adversaires jaloux de leur mutuelle prépondérance.

§ V. *Continuation de la lutte entre la France et la maison d'Autriche. — Paix de Crespy (1538-1544).*

Lorsque le désordre est dans les idées, que la société tout entière se trouve en fermentation, moins pour des intérêts matériels que pour des intérêts religieux ou des systèmes sociaux, on ne doit point être surpris de rencontrer tout-à-coup un grand revirement dans la politique générale des empires. Jusqu'ici nous avons vu François I^{er} et Charles-Quint animés d'une haine si

grande, qu'ils ne voulurent se prêter à Nice à aucun rapprochement, malgré les efforts du Pape. Nous allons voir ces deux fameux monarques chercher à s'entendre, se faire pour un moment des concessions mutuelles, se jurer une amitié de frères, qui devait trop tôt disparaître. Un personnage demeuré célèbre servit cette politique. Nous l'avons déjà vu sur la scène, nous le verrons encore jouer un rôle plus important : il est nécessaire de le caractériser.

Anne de Montmorency, qui avait été élevé avec François I^{er}, était parvenu à la dignité de maréchal et avait enfin obtenu l'épée de connétable. C'était un homme infatigable dans le travail, austère dans ses mœurs, ennemi implacable du désordre, catholique très fidèle à tous les actes de piété, même au milieu des camps. Il avait, avec d'éminentes qualités, de notables défauts : on lui a reproché d'être confiant dans ses propres lumières, opiniâtre dans ses résolutions, dur et hautain dans ses manières et dans ses propos, ami impérieux, implacable ennemi, insatiable de titres, d'honneurs et de biens ; ses plus grands ennemis ont avoué que ses défauts n'ont point porté atteinte ni à sa religion, ni à son honneur, ni à son inviolable probité. Montmorency avait compris tout ce que le protestantisme contenait de pernicieux pour les empires ; il disait qu'en sapant l'autorité du Chef de l'Eglise, on ruinait celle des princes ; qu'en transportant dans les masses la pensée de s'attribuer à elles-mêmes l'exercice de la puissance spirituelle, on leur persuadait que toute autorité dérive d'elles-mêmes, qu'elles peuvent la régler à leur gré. Montmorency pensait que, pour rétablir l'ordre compromis par toute

l'Europe, il fallait d'abord contraindre tous les chrétiens dissidents à reconnaître l'autorité du Pape ; ensuite chasser les Turcs de l'Europe. Quoique la politique de Montmorency puisse être contestée sous certains rapports, on ne peut nier que le devoir du gouvernement est de surveiller toute doctrine nouvelle, de bien examiner si elle est contraire à la morale, si elle est de nature à compromettre la paix des empires ; de la poursuivre alors avec énergie. Nous développerons ces principes au troisième chapitre, et nous en ferons l'application au protestantisme, qui était alors la question actuelle de l'époque.

La politique de Montmorency, bien comprise et renfermée dans les limites que nous venons de tracer, indiquait un homme de génie ; mais, pour la réaliser, il fallait avoir une grande alliance. Montmorency pensait que la France, parfaitement unie à l'empire, pouvait très facilement la mettre à exécution. Il allait même jusqu'à rêver le trône impérial d'Orient pour François I^{er}. Le roi, dont l'orgueil était flatté par toutes ces idées, désirait vivement avoir une entrevue avec Charles-Quint ; il se flattait de gagner cet homme impérieux par sa courtoisie, par l'hospitalité généreuse qu'il voulait lui offrir. Charles-Quint souhaitait peut-être plus vivement que le roi de France cette entrevue, qu'il avait repoussée à Nice en présence du Pape, parce qu'il redoutait l'œil scrutateur des cardinaux, qui auraient mesuré tout ce qu'il y avait de ruse et de calcul dans son langage ; il craignait aussi de n'avoir pas assez de liberté pour exprimer toutes ses opinions, dont quelques-unes n'étaient pas entièrement favorables à la cour

de Rome. L'empereur, pour faire cesser la nécessité d'avoir de nombreuses armées à Turin, à Naples, à Milan, sentait d'autant plus le besoin d'obtenir une franche coopération du roi de France, que les cortès d'Espagne, toujours parcimonieuses, lui refusaient le secours qu'il sollicitait, et que ses Etats des Pays-Bas, livrés à la dissension par la réforme, lui donnaient quelque inquiétude. Les deux souverains avaient donc un égal désir de se voir. C'est ce qui a fait dire aux historiens des deux nations que l'entrevue avait été sollicitée par les deux rivaux. Sandoval assure qu'immédiatement après les conférences de Nice, François I^{er} envoya une galère à l'empereur pour solliciter un entretien; Martin du Bellay certifie que cette demande fut faite par l'empereur. Il est bien probable que la reine Eléonore, qui avait vu l'empereur, son frère, près de Nice, avait ménagé l'entrevue.

En quittant Gênes pour retourner en Espagne, Charles-Quint s'arrêta quatre jours aux îles d'Hyères. Il passa devant Marseille sans vouloir entrer dans cette ville, bien que les portes lui en fussent ouvertes. Il arriva le 14 juillet, avec toute sa flotte, dans la rade d'Aigues-Mortes. Instruit de cette arrivée, le roi de France, qui se trouvait à l'abbaye de Vauvert du diocèse de Nîmes, monta à cheval, suivi de ses plus grands seigneurs, courut vers la mer, fit détacher une galère et lui ordonna de voguer à pleines voiles vers la flotte impériale. L'empereur tendit la main au roi pour le faire monter à son bord. « Mon frère, dit François, me voici » de nouveau votre prisonnier. » Le lendemain, l'empereur descendait sur le rivage et se précipitait entre les

bras du roi ; ils se pressèrent comme s'ils étaient les amis les plus sincères. La reine Eléonore, heureuse d'une telle réconciliation, les serrait tous les deux dans un commun embrassement. La foule étonnée se demandait pourquoi cette réconciliation ne s'était pas faite plus tôt, afin d'épargner les larmes, l'argent et le sang de toutes les classes de la société. Chaque cavalier prit une dame en croupe ; on traversa ainsi Aigues-Mortes au son des cloches, au bruit du canon et aux acclamations de la multitude, qui mêlait le nom de l'empereur à celui du roi : ce jour se passa en fêtes.

Au milieu de ces réjouissances qui durèrent plusieurs jours, les deux monarques eurent de fréquents entretiens, n'ayant d'autres témoins que la reine, le cardinal de Lorraine et le connétable pour la France, le garde des sceaux Granvelle et le grand-commandant Gonvea pour l'empereur. François I^{er}, toujours généreux, dit « qu'il tenoit pour une paix la trêve de dix ans qui venoit d'être faite, et la reconfermeroit expressément et qu'ils seroient et demeureroient toutes leurs vies vrais amis, encore que les différends restants entre leurs dites Majestés ne se pussent vider ; ce que l'empereur loua, approuva et promit de son côté, voulant procurer l'honneur, bien et profit dudit sieur roi et de messieurs ses enfants, éviter leurs dommages comme les siens propres, et que les amis de l'un le soient de l'autre, et non autrement. » Pour bien assurer l'exécution de cette mutuelle volonté, les deux rois se proposèrent d'unir les deux familles par des mariages.

Les deux monarques se quittèrent satisfaits l'un de l'autre. François I^{er} se retira vers le nord de la France ;

il fut contraint d'abandonner le soin des affaires à son favori le connétable, parce qu'il était atteint d'une maladie étrangère à notre continent, qui avait été apportée en Europe par des compagnons de Christophe Colomb. Cette honteuse maladie, contre laquelle on n'avait pas de remèdes alors, produisait les effets les plus horribles : l'abattement, l'insomnie, une sombre mélancolie, un dégoût général, la maigreur, un teint livide ; des pustules, qui couvraient tout le front, dégénéraient en ulcères, consumaient les chairs, s'attachaient aux os, rongeaient le palais, la trachée-artère ou les cloisons du nez ; quelques-uns perdaient la barbe, les cheveux et les paupières ; d'autres, les dents, les lèvres, les yeux. Tout ce que les livres sacrés nous disent de la lèpre était peu de chose à côté de cette horrible maladie. La terreur était au comble ; on croyait qu'on allait voir renaître ces larderies dont le souvenir faisait encore une si vive impression sur l'imagination. Le Parlement, chargé de la haute police du royaume, voyant avec inquiétude que le nombre de ces tristes victimes de la débauche se multipliait de jour en jour, rendit, de concert avec l'évêque de Paris, un arrêt par lequel il enjoignait de *par le roi et sous peine de la mort*, à tous ceux qui se trouvaient infectés de cette maladie, s'ils étaient étrangers et non domiciliés, de sortir de la ville dans l'espace de vingt-quatre heures ; et, s'ils étaient domiciliés, de ne sortir de leur maison ni le jour ni la nuit sous la même peine, et à ceux qui n'avaient point de domicile, de se retirer dans les granges du faubourg Saint-Germain, où ils seraient nourris sur les fonds destinés aux aumônes.

La maladie honteuse dont le roi était atteint le forçait

à se tenir étroitement renfermé, afin d'en dérober autant que possible le triste spectacle à ses sujets ; les affaires n'en souffraient pas, l'infatigable Montmorency les conduisait.

La réconciliation que l'on croyait sincère entre la France et l'empire, imposait une nouvelle politique au ministre de François I^{er}, qui avait pour alliés l'Angleterre, les protestants d'Allemagne, et l'empereur de Turquie. L'abandon de toutes ces alliances avait été l'une des conditions de la conciliation ; c'est surtout dans ces changements subits que la politique mérite d'être étudiée.

Le lecteur doit se rappeler que le roi de France, ayant regardé le mariage de Henri avec Anne de Boleyn comme une violation de sa promesse, en avait témoigné le plus vif mécontentement ; il est vrai que Henri s'était plaint, de son côté, de l'appui que François avait donné au Pape. Quoique leur amitié n'eût pas été entièrement détruite, cependant il était arrivé ensuite des événements peu importants qui avaient servi à aigrir encore le caractère des deux souverains ; des récriminations assez vives avaient succédé de près, et il était évident que la guerre serait déclarée par celui qui jugerait pouvoir la faire impunément.

Henri VIII, qui venait de perdre sa troisième femme, Jeanne Seymour, morte en couches d'Edouard VI, rechercha une fille de France et une de la famille impériale. François I^{er}, sachant comment les trois premières épouses de Henri VIII avaient été traitées, ne se souciait pas, en bon parent, de livrer à un tel homme Marie de Guise, veuve du duc de Longueville ; il repoussa la demande.

Informé que Henri VIII recherchait en même temps la nièce de l'empereur, Marie, veuve de François Sforza, et voulant empêcher ce mariage, le roi de France écrivit à l'empereur que cette union pourrait séparer encore une fois la France de l'empire, et il lui faisait remarquer malicieusement que *l'objet n'en valoit pas la peine*. Charles-Quint n'était pas disposé à accorder facilement sa nièce ; il donna pour motif de son refus l'impossibilité d'obtenir dispense du Pape.

Henri VIII connut bientôt un traité qui lui expliqua son double échec. Le 10 janvier 1539, avait été signé à Tolède un traité par lequel Charles et François, « considérant qu'ils sont sollicités et poursuivis par le roi d'Angleterre de faire nouveaux traités et alliances, tant de mariage que autres avec lui, s'engagent réciproquement à ne conclure avec lui ne alliance nouvelle, ne traité pour le mariage de lui-même, de son fils ou de sa fille, que du consentement de l'empereur et du roi. »

Le roi d'Angleterre n'était pas sans inquiétude sur les projets ultérieurs de ses ennemis ; il savait qu'il y avait auprès du roi et de l'empereur un agent anglais extrêmement actif, qui possédait sur l'Angleterre une haute influence. Cet agent était l'illustre cardinal Pole, qui appartenait à la famille royale.

Pole savait que, pendant l'entrevue de François I^{er}, de Charles-Quint et du Pape à Nice, les deux monarques avaient promis que, si le Pape prononçait une sentence d'excommunication contre Henri, ils enverraient en Angleterre pour protester contre le schisme, refuseraient d'entretenir des relations d'amitié avec un prince qui se

serait séparé de lui-même de l'Eglise catholique, et interdiraient à leurs sujets toute relation commerciale avec l'Angleterre. Informé de ces projets par ses espions, Henri chargea ses ambassadeurs de semer la discorde entre François et Charles; il équipa ses vaisseaux, ordonna de mettre ses ports en état de défense et appela aux armes toute la population.

Le Pontife, encouragé par les promesses de François et de Charles, auxquels devaient se réunir les rois des Romains et d'Ecosse, envoya aussitôt le cardinal Pole auprès des cours de France et de Madrid pour les conjurer d'exécuter leurs promesses. Charles répondit qu'il était obligé d'aller combattre contre les Turcs en Hongrie et de lutter contre les protestants en Allemagne.

Le roi de France, à qui le cardinal Pole avait demandé d'armer contre l'Angleterre, sentant trop l'importance de la démarche qu'on lui demandait pour s'engager témérairement, ne voulut pas entreprendre une telle guerre sans s'être assuré du concours de l'empereur. François I^{er} répondit donc au cardinal qu'il était véritablement jaloux de remplir sa promesse; que, lorsque Charles le voudrait, il s'unirait à lui pour tenter la conquête de l'Angleterre; mais qu'il ne voulait point agir seul. Voici le partage de l'Angleterre, tel qu'il avait été projeté. Au roi d'Ecosse serait demeuré tout le pays au nord de l'Humber; à l'empereur, celui de l'Humber à la Tamise; à la France, tout le midi de l'île, du comté de Kent jusqu'au pays de Galles.

Les négociations se traînèrent encore quelque temps. François interdit l'entrée de ses Etats au légat jusqu'à ce qu'il eût obtenu une déclaration écrite de Charles, qui,

de son côté, s'obstinait à n'en accorder aucune jusqu'à ce que le roi de France eût reçu aussi bien que lui le légat du Chef de l'Eglise. Le Pape, reconnaissant alors qu'il ne pouvait obtenir la réalisation des promesses qui lui avaient été faites, rappela ses ambassadeurs à Rome, et attendit en silence le cours des événements politiques.

La sollicitude de l'empereur se portait surtout du côté de l'Allemagne et de la Turquie. Le roi de France portait aussi sa principale attention de ce côté, parce que l'Allemagne était de nouveau menacée d'une formidable invasion par Soliman II. Montmorency faisait tous ses efforts pour réconcilier les protestants avec les catholiques et avec l'empereur, afin d'unir toutes leurs forces contre le grand ennemi du nom chrétien.

La France était encore plus embarrassée dans ce moment de son alliance avec la Turquie, alliance qu'elle n'avait jamais avouée hautement; les hommes employés pour la négocier et la maintenir étaient des hommes de rien, des aventuriers qu'on se proposait sans doute de désavouer dans le cas de nécessité. C'étaient Antonio Rincon, Espagnol réfugié en France, et le Napolitain César Contelmo. Le roi avait aussi uni une partie de la flotte française, commandée par le baron Saint-Blancard, à celle de la Turquie, commandée par Barbe-rousse. La nouvelle du traité de Nice ayant jeté quelques inquiétudes dans l'esprit de celui-ci, Rincon parvint à les dissiper et lui persuada que la réconciliation de la France et de l'empire était plus apparente que réelle. Le 26 décembre 1538, il fit confirmer les anciennes capitulations françaises, « pourvu, était-il dit,

» que le roi ne condescende à chose qui leur redonne à
» plus grand préjudice et désavantage. »

On voit que, par la nouvelle politique du connétable, toutes les anciennes alliances de la France étaient, sinon détruites, du moins fortement ébranlées. Montmorency était toujours bien décidé à marcher dans cette voie; si Charles-Quint avait voulu l'y suivre franchement, sa politique aurait pu avoir de sérieux résultats; mais ce n'était pas sa pensée. Le connétable, cependant, se montrait disposé à tous les sacrifices pour la conservation de l'entente cordiale; il envoya l'évêque élu d'Avranches pour en persuader Charles.

L'empereur voulut mettre à profit la bonne volonté du monarque français pour obtenir du Sultan une trêve que François sollicita auprès de Soliman; il en obtint la réponse suivante :

« Je déclare que, si le roi d'Espagne souhaite une
» trêve, et que cela vous fasse plaisir, il faut qu'il com-
» mence par remettre entre vos mains toutes les pro-
» vines, terres et seigneuries qu'il vous détient. Lors-
» qu'il aura rempli cette condition, vous en donnerez
» avis à ma Sublime Porte, et je ferai tout ce qui pourra
» vous plaire, notifiant et déclarant qu'alors ma Sublime
» Porte sera ouverte à quiconque voudra s'y adresser,
» soit pour la paix, soit pour la guerre. »

Le roi eut encore une autre occasion de rendre un service très important à l'empereur. Charles avait confié le gouvernement des Pays-Bas à sa tante, la reine douairière de Hongrie, et lui avait adjoint un conseil de douze grands seigneurs, dont il se servait pour accabler d'impôts les riches provinces des Pays-Bas. Les Flamands,

habitué à se conduire en peuple libre et à se régir à peu près comme ils le voulaient sous la domination française, trouvant la domination impériale trop despotique, eurent dans les Gantois de chaleureux interprètes de leurs doléances. Des envoyés à l'empereur ayant été purement et simplement renvoyés au conseil de Malines, qui ne voulait pas les entendre, les Gantois se souvinrent qu'en 1537 François I^{er}, dans le fameux lit de justice tenu au Parlement, avait déclaré qu'il possédait toujours son droit de suzeraineté sur la Flandre; ils résolurent de porter leur cause à son tribunal. François I^{er} refusa de recevoir cet appel.

Il est incontestable que, d'après les derniers traités, François ne pouvait accepter l'offre qui lui était faite; on ne peut donc approuver ceux qui l'ont blâmé de son refus. Il voulut aller plus loin que la justice rigoureuse l'exigeait; il dévoila à l'empereur toutes les trames des Gantois et lui offrit le passage par la France pour se rendre dans les Pays-Bas. Charles-Quint accepta cette offre; il franchit les Pyrénées avec un train modeste et rencontra sur les frontières de France les deux fils du roi, conduits par le connétable; ils s'offrirent à passer en Espagne comme otages. Charles s'y refusa, et voulut avoir les deux princes constamment à ses côtés. Le connétable donnait partout des ordres pour qu'on reçût l'empereur avec la même solennité que les sujets fidèles s'empressent de le faire lorsqu'ils voient leur souverain pour la première fois; recommandation superflue, car, pénétrés d'admiration pour un guerrier illustre, autrefois le vainqueur, maintenant l'allié de leur maître, les peuples prévinrent ou dépassèrent de bien loin les ordres du connétable.

L'entrée solennelle de l'empereur à Paris se fit le 1^{er} janvier 1540. Tous les ordres de la nation, le clergé, les évêques en tête, suivis du clergé séculier et des religieux; la plus haute noblesse, ducs, comtes, barons, sires, chevaliers; l'université, avec son chancelier et ses professeurs; les cours de justice, les maîtres des requêtes, les différentes chambres, le connétable, l'épée nue à la main, précédaient l'empereur. Après une courte prière à Notre-Dame, il fut conduit au palais, où le roi le reçut au bas de l'escalier de marbre et le mena dans la grande salle. Les joutes, les tournois, les danses, les spectacles se renouvelèrent pendant huit jours avec la plus grande pompe. Au milieu de ces fêtes, on se demandait comment l'empereur avait pu ainsi se remettre entre les mains d'un roi qui avait tant de sujets de mécontentement. Quelques courtisans soufflaient même à François I^{er} de ne pas laisser passer une si belle occasion de se venger : « Mon frère, dit le roi à l'empereur en lui montrant la » duchesse d'Etampes, voyez-vous cette belle dame? elle » me conseille de ne point vous laisser partir d'ici que » vous n'ayez révoqué le traité de Madrid. — Eh bien ! » répondit l'empereur un peu déconcerté, si l'avis est » bon, il faut le suivre. »

Averti par ces paroles du danger qu'il pouvait courir, l'empereur travailla à gagner la duchesse d'Etampes par de magnifiques présents. Cependant il y avait toujours contre lui des haines sourdes qui cherchaient à éclater. Le Dauphin, qui avait à lui réclamer les Pays-Bas, le roi de Navarre, dont il détenait les Etats, le duc de Vendôme, à qui on avait saisi quelques places dans les Pays-Bas, avaient formé le projet de l'arrêter, persuadés

qu'une fois le coup exécuté, il serait facile de le faire agréer par le roi.

On rapporte aussi que le duc d'Orléans, jeune prince gai, folâtre, sauta un jour au cou de l'empereur en disant : « Vous êtes mon prisonnier ; » ce qui le fit tressaillir. Le fou de François I^{er}, Triboulet, avait écrit en tête de sa liste des fous, le nom de Charles-Quint, qui avait la témérité de traverser la France, et ajoutait qu'il substituerait celui de François I^{er}, si ce monarque laissait Charles sortir libre de ses Etats. Tous ces discours, rapportés à l'empereur, faisaient sur lui une vive impression. Aussi se hâta-t-il de passer dans les Pays-Bas. Les Gantois, qui n'étaient point préparés à la guerre, ne croyant peut-être pas que toutes leurs démarches étaient connues de l'empereur, lui firent une magnifique réception. Charles destitua aussitôt les magistrats populaires, lacéra toutes les chartes contenant des privilèges, et fit mettre à mort ceux qu'il regardait comme les plus grands ennemis du repos public.

Lorsque l'ordre fut rétabli à Gand, les deux ambassadeurs français qui accompagnaient l'empereur lui rappelèrent ses promesses sur le Milanais. Il en témoigna de l'impatience, et du Bellay assure même qu'il déclara n'avoir rien promis. Il était loin de vouloir rompre avec la France ; il souhaitait vivement la réalisation des projets de Montmorency ; mais, avant de prendre une décision, il désirait entendre son frère, le roi des Romains, qui vint le voir quelques jours après. Il s'entretint longuement avec lui, et proposa un nouvel arrangement, qui paraissait bien plus avantageux pour la France. Au lieu de céder le Milanais, il proposait de donner au duc

d'Orléans sa fille en mariage, avec la Franche-Comté et toutes les possessions de la maison d'Autriche dans les Pays-Bas pour dot.

L'empereur Charles-Quint avait compris qu'un empire aussi vaste que le sien, composé d'une multitude d'Etats séparés, serait faible ; il pensait qu'en assurant à son fils ses vastes Etats d'Espagne, d'Italie et d'Afrique, il lui laisserait un royaume puissant, qui aurait une très haute prépondérance sur les affaires générales de l'Europe. C'était dans ce dessein qu'il avait donné à son frère Ferdinand les provinces héréditaires d'Autriche, avec le titre de roi des Romains. Une politique peu habile pouvait croire qu'il donnait des forces incommensurables à la France. Il savait qu'il exciterait plutôt la jalousie entre les deux frères. Et certes la conduite du duc de Bourgogne à l'égard de la France était une preuve bien évidente de ce qu'un nouvel Etat, reconstitué sur nos frontières, pouvait lui apporter de désavantage.

Le roi de France, qui avait toujours de la prédilection pour le duché de Milan, quoiqu'il eût une importance bien inférieure aux concessions qu'on voulait lui faire, fit des objections, posa pour conditions que les faveurs accordées au duc d'Orléans ne dureraient que pendant sa vie, demanda qu'on regardât comme non avenus les traités de Madrid et de Cambrai, et témoigna peu de zèle pour combattre les Turcs.

L'empereur, extrêmement mécontent des tergiversations de la cour de France, comptait alors peu sur le secours du roi pour vaincre les Turcs et soumettre les protestants révoltés : il ne voulut cependant pas cesser entièrement les négociations. Quoique François I^{er} se fût

éloigné des frontières où il s'était avancé pour aller à Bruxelles rendre visite à Charles-Quint, ce prince présenta un mémoire justificatif, dans lequel il exaltait beaucoup les concessions qu'il faisait à la France. Le duc de Montmorency adressa en réponse une note par laquelle la France prétendait avoir le Milanais, suivant l'investiture faite par l'empereur Maximilien, et refusait de restituer la Savoie.

Cette note ferma la négociation. Elle ne contenait rien d'exorbitant; Charles-Quint s'était montré disposé à accorder beaucoup plus que le roi de France ne réclamait. Mais la note était cassante, elle indiquait de la défiance, elle prenait un ton de nature à choquer l'empereur. François I^{er}, ne se croyant plus lié que par le traité de Nice, passait à pieds joints sur ceux de Madrid et de Cambrai. Charles-Quint attendit encore quelques mois, espérant que le roi de France ferait de nouvelles démarches. Comme il n'en fit aucune, il investit son fils Philippe du duché de Milan.

Tandis que la France était ainsi agitée par la politique extérieure, elle éprouvait aussi des convulsions à l'intérieur. La mort du chancelier Antoine Duprat (novembre 1538) avait laissé vacante l'une des premières dignités de France. Elle fut donnée à Guillaume Poyet, magistrat formé à l'école du chancelier Duprat; il avait une grande connaissance des lois et de tous les détours de la chicane. Il se proposa de rétablir l'ordre dans les finances et dans la justice.

Ses vues financières étaient vantées comme un chef-d'œuvre. Il établit le premier la loterie, regardant ce jeu de hasard comme parfaitement honorable. Il fit ren-

dre un édit pour réunir au domaine, à la mort du donataire, tout don fait par le roi. L'édit porte que ceux qui auront ainsi obtenu ladite continuation des mêmes dons, seront tenus de restituer non-seulement ce que, par vertu d'icelles, ils en auraient levé, mais aussi tout ce qui en aurait été levé et perçu en vertu des dons précédents. Par une ordonnance du 30 juin 1539, Poyet déclara le domaine de la couronne inaliénable et soustrait à la prescription même centenaire. Le 26 juillet suivant, il fit rendre une ordonnance pour interdire les dons aux courtisans, aux juges, en un mot aux personnes intéressées. Ces sortes de dons venant de confiscation pour cause d'utilité publique, la loi qui les interdisait était d'une haute moralité, puisqu'elle ôtait un encouragement à la délation.

Enfin, par un édit du 10 août 1539, Poyet confirma la peine de confiscation pour tout crime de lèse-majesté; elle fut étendue aux biens féodaux, roturiers et meubles, même aux biens substitués, afin qu'aucun héritier mâle ou femelle, parents en ligne directe ou collatérale, ne puissent jamais rien recouvrer de ce qui aura appartenu aux conspirateurs.

Poyet ordonna des recherches sur tous les gouverneurs de province. Comme il était difficile de trouver un seul gouverneur qui n'eût quelque inexactitude à se reprocher, il était facile d'attaquer celui qu'on n'aimait pas. L'amiral Brion-Chabot, détesté de Montmorency, s'étant enrichi d'une manière scandaleuse dans son commandement de Piémont, fut arrêté par lettres-patentes du 19 février 1539 et enfermé dans le château de Melun. Des lettres du 8 août 1540 ordonnèrent de nouvelles infor-

mations, et au mois de décembre suivant la cause fut instruite, non pas dans la forme ordinaire, car le roi déposa lui-même contre son favori. Poyet ne put obtenir une condamnation capitale, quoiqu'il eût lui-même choisi les juges; Chabot fut seulement condamné à autant d'amendes qu'il y avait de chefs d'accusation. Elles formèrent un million cinq cent mille livres, données en restitution tant aux provinces qu'aux particuliers auxquels Chabot avait fait tort. Poyet ajouta à l'arrêt des phrases de flétrissure et le porta au roi, qui déclara « que, quoique les juges eussent usé de beaucoup d'indulgence, il était content de leur conduite. »

Le roi formula l'arrêt en ordonnance et en tira des conséquences qui devaient intéresser les grands officiers. Il défendit à tous les amiraux à venir de percevoir aucun droit, sans expresse commission du roi, et d'accepter des présents, quelle qu'en soit l'espèce. Et comme les présents étaient assez fréquents en Bourgogne, il les interdit nommément. Il ordonna « que dorénavant les assemblées des Etats dudit pays et duché de Bourgogne ne se feront plus séparément en trois diverses chambres, » ainsi que l'on a par ci-devant accoutumé faire, mais » se assembleront lesdits Etats en une seule et même » chambre et délibéreront ensemble en ladite chambre » pour obvier à tous les abus. »

François I^{er} avait pris un soin particulier de flétrir Brion-Chabot; mais celui-ci avait à la cour un avocat plein de puissance, la maîtresse du roi, par laquelle il obtint d'abord des lettres pour le disculper du crime de lèse-majesté. Au mois de mars 1542, d'autres lettres déclarèrent « abolies et éteintes toutes les offenses, peines,

» confiscations et amendes contenues dans le procès. » Brantôme assure que la sentence flétrissante qui avait été prononcée contre lui produisit en lui un tel chagrin, qu'il en mourut (1^{er} juin 1543).

Les mauvais jours des financiers étaient arrivés. Poyet fit rechercher avec une scrupuleuse exactitude et l'origine de leurs biens et l'abus qu'ils avaient pu en faire. Le grand-maître de l'artillerie, quoique âgé de plus de soixante-seize ans, fut aussi recherché parce qu'il avait fait bâtir un château magnifique. Dans le compte qu'il rendit au roi de l'origine de sa fortune, après avoir dit un mot de deux femmes riches qu'il avait épousées, il ajouta : « C'est vous, sire, qui m'avez fait tel que je suis ; » c'est vous qui m'avez donné les biens que je tiens ; vous » me les avez donnés librement, aussi librement me les » pouvez-vous ôter, et suis prêt à vous les rendre tous ; » pour quant à aucun larcin que je vous aie fait, faites- » moi trancher la tête si je vous en aie fait aucun. » Le roi fut touché de ces paroles et ne lui fit aucun mal.

Poyet, tout en poursuivant les financiers, travaillait avec une grande activité à réformer la justice. Plusieurs des ordonnances qu'il fit rendre ont servi de base à la jurisprudence française. Au mois de juillet 1539, il fit publier une ordonnance pour remédier aux lenteurs provenant des défauts ou irrégularités résultant du manque de copies ou du manque de rôles et de registres ; elle trace en même temps des règles nombreuses pour la conduite des procureurs et des avocats.

La plus célèbre des ordonnances est, incontestablement, celle de Villers-Cotterets du mois d'août 1539. Cette ordonnance, composée de cent quatre-vingt-douze

articles, forme, à elle seule, presque un code de loi. Les premiers articles règlent les limites entre les officialités ou tribunaux ecclésiastiques et les justices séculières, sans toucher cependant à ce qui est des sacrements et de toute autre matière purement spirituelle; elle défend d'appeler les laïques devant les juges de l'Eglise, et à ces mêmes juges de recevoir ou provoquer la connaissance de ces sortes d'affaires.

Il n'y avait pas eu jusqu'alors d'actes de l'état civil, ce qui doit d'autant plus surprendre que rien n'est plus important pour déterminer l'époque de la naissance, de la majorité, du mariage et du décès. Une décision prise en 1524 par le synode du diocèse de Séz, prescrivit aux curés et vicaires, sous peine d'une amende de cinquante sous tournois, de tenir registre des baptêmes et d'y inscrire les noms et surnoms de l'enfant et du père et de la mère. Quinze ans après François I^{er} rendit le premier acte législatif qui ait paru sur cette matière.

Ces mesures, comme on peut le constater, avaient uniquement pour but de relater la naissance et la mort des bénéficiers; mais, en peu de temps, l'usage étendit cette pratique à toutes les classes de la société.

La justice attira aussi l'attention du roi. Ce point si important pour la sécurité publique avait été trop négligé, et il s'y était glissé une multitude d'abus qu'il fallait réformer. L'usage du latin, dans les formes judiciaires, par des praticiens qui ne le comprenaient guère, engendrait une quantité de procès; l'audition des témoins, avant que l'on eût donné les motifs de récusation, amenait dans les débats des luttes très fâcheuses. En voulant réformer certains abus, le roi tomba dans quel-

ques autres. Le Parlement présenta alors des remontrances qui ne furent point reçues. Plus tard, cependant, le roi sentit la nécessité de modifier sa législation.

Les principales réformes dont nous venons de parler avaient été tentées par les hommes du Dauphin, dont la conduite grave contrastait avec la légèreté de la cour. Le personnage en qui ce prince avait le plus de confiance était le connétable de Montmorency, dont la faveur diminuait alors auprès du roi, parce qu'il ne partageait pas ses vues relativement à la guerre, et qu'il voulait amener une réconciliation complète entre François I^{er} et Charles-Quint.

Quoique François I^{er} en témoignât du mécontentement, Montmorency n'en continuait pas moins ses projets. Pendant qu'il faisait connaître à la république de Venise les desseins ultérieurs des deux souverains et l'engageait à ne faire de paix avec la Turquie qu'à des conditions extrêmement avantageuses, il prescrivait aux envoyés français à la cour de Constantinople, d'empêcher, s'il était possible, la paix entre Venise et Soliman, en engageant le sultan à demander beaucoup à la république. Soliman exigea, en effet, et obtint beaucoup plus qu'il ne voulait demander. Instruite de la supercherie des envoyés français, Venise força l'ambassadeur de lui livrer ceux qu'elle regardait comme des traîtres et en fit justice. Quoiqu'irrité de cet acte de violence, le roi se rapprocha cependant de la république, pour avoir en elle un allié dans la lutte qui viendrait à s'engager contre l'empereur. Ce fut aussi pour s'attacher davantage Guillaume de La Marck, duc de Clèves, l'allié le plus fidèle de la France, que François I^{er} résolut de lui

donner Jeanne d'Albret, princesse de Navarre et fille de sa sœur, que Charles-Quint avait demandée pour son fils Philippe, qui aurait possédé par elle de vastes propriétés en deçà des Pyrénées. Cette alliance avait donc un double but : ôter tout espoir à Philippe d'Espagne d'obtenir la main de cette princesse, et lier plus fortement La Mark au parti de la France. Afin d'assurer l'indissolubilité du mariage, qui se célébra le 15 juillet 1540, le roi crut pouvoir prendre un moyen qui ne fut qu'un scandale aussi honteux qu'inutile.

Le roi travaillait en même temps à se concilier la ligue protestante allemande, qui n'avait guère besoin de son appui, car le roi Ferdinand, ayant été battu en Hongrie, était loin de chercher à poursuivre les hérétiques ; il se montrait même plein de bienveillance à leur égard, et Charles-Quint proclamait de nouveau la paix de Ratisbonne. En se rapprochant de l'empereur, les protestants d'Allemagne s'éloignaient de François I^{er}, qui sévissait contre les protestants en France.

On voit donc que la France n'avait réellement plus d'alliés ; et cependant, au lieu de se réconcilier avec l'empereur, le roi comblait de faveurs les ennemis de ce prince, approuvant la conduite du commandant français en Piémont, dans ses attaques incessantes contre les Impériaux et indisposait, les peuples au milieu desquels il vivait ; car il permettait une telle indiscipline à ses hommes d'armes, qu'il leur laissait ravir des vivres aux habitants, ce qui amena une famine.

Du Bellay-Langey, chargé du gouvernement de Turin, pour remédier à ces calamités, faisait venir du blé de Bourgogne et s'occupait d'organiser la défense. Turin,

Pignerol, Ceutat et Bène furent fortifiées par ses ordres. Le commandant autrichien, marquis de Guast, fortifiait de son côté Asti, Verceil, Ivree, Fossano et d'autres villes. Tout se disposait évidemment à la guerre. Le duc de Savoie, réclamant son duché, se présenta à la diète de Ratisbonne pour le constituer partie intégrante de l'empire et déterminer la diète à exiger la restitution de ce duché les armes à la main.

La guerre n'était pas encore déclarée; les officiers supérieurs chargés de commander en Piémont au nom de la France et de l'Espagne, s'attaquaient par la ruse, s'amusaient à violer la trêve. Guast soudoyait des incendiaires à Turin, dans l'espoir de s'emparer de la ville pendant qu'on serait occupé à éteindre le feu; Langey habillait des soldats en marchands, en faisait même entrer dans des sacs et les envoyait à Marino, où ils s'emparaient du commandant de la place, des troupes impériales, et les ramenaient en France.

Les agents français de Charles-Quint apprenaient avec plaisir ces coups de main, qui leur présageaient que bientôt la guerre allait se rallumer. Rincon, toujours à Constantinople, l'annonça à Soliman et prépara une nouvelle alliance entre la Turquie et la France (1). Pour

(1) Pour ne pas suspendre le récit de cette lutte, nous consignons en note les célèbres capitulations qui entretenrent pendant si longtemps des relations amicales entre notre patrie et la Turquie, et donnèrent à la France une telle supériorité dans tout l'Orient. Dès 1507, il y avait eu entre la France et la Turquie des relations commerciales assez étendues pour avoir besoin d'être réglées par des traités. Alors fut concédé par Bajazet II l'acte connu sous le nom de *trêve marchande*, par lequel le sultan prenait sous sa protection les factoreries, les con-

la cimenter, Rincon quitta Constantinople, arriva à Venise, décida le sénat à garder une parfaite neutralité, parvint, avec une escorte de cheval-légers, jusqu'au pays des Grisons, d'où il passa facilement en France, y reçut de nouvelles instructions et reprit la route de Constantinople. Ayant trouvé le chemin des montagnes de la Suisse extrêmement fatigant, il résolut de tenter la for-

suls et les pèlerins de France. Ce premier acte se développa considérablement lorsque François I^{er} noua des relations particulières avec la Porte ottomane, pour lutter de concert contre la formidable puissance de Charles-Quint. Si l'empereur eût agi plus chrétiennement, qu'il n'eût pas cherché dans ses entreprises ses intérêts souvent aux dépens de l'Eglise, assurément une alliance avec lui aurait pu avoir les plus heureuses conséquences, par l'expulsion des Musulmans de l'Europe, par la soumission des protestants, par la reconstitution du monde dans le catholicisme pur ; la Russie ne se serait probablement pas fondée sur des bases formidables, en réunissant les chrétiens épars, les schismatiques grecs. Quoique nous ayons à blâmer vivement François I^{er} dans une politique si différente de celle de saint Louis, nous lui devons encore de la reconnaissance pour des capitulations dont la France et la religion ont su tirer des avantages. Ces capitulations furent contenues dans un hatti-shérif fameux, dont les principaux articles peuvent être ainsi résumés :

1^o Que, comme il y avait paix et concorde entre le grand-seigneur et le roi de France, leurs sujets respectifs et tributaires pouvaient librement naviguer et aller dans leurs différents ports pour leur commerce, et acheter, vendre, charger, conduire et transporter, par eau et par terre, d'un pays à l'autre, toutes sortes de marchandises non prohibées, en payant les droits ordinaires, sans qu'ils pussent être soumis à aucun tribut, imposition ou charge.

2^o Que, quand le roi enverrait à Constantinople ou dans tout autre lieu de l'empire ottoman un consul, ainsi qu'il en tenait un à Alexandrie, ce consul serait accepté et soutenu dans son autorité, et jugerait selon sa foi et loi, sans qu'aucun cadî ou juge pût ouïr, juger ou pro-

tune et de se rendre à Venise par la Lombardie, malgré les efforts de Langey. Il consentit seulement que ses dépêches fussent transportées à Venise par une voie plus sûre, et s'embarqua sur le Pô avec Frégose; leur bateau fut attaqué par des gens armés; les deux voyageurs furent mis à mort; les autres navigateurs s'échappèrent. Dans un mémoire destiné à être publié dans toute l'Eu-

noncer, tant au civil qu'au criminel, sur les causes, procès ou différends qui naîtraient entre les sujets du roi seulement, et que les officiers du grand-seigneur prêteraient main-forte pour l'exécution des jugements des consuls, toute sentence portée par les cadis contre les marchands français devant être nulle.

3° Qu'au cas de contestation au civil, entre les Turcs et les Français, la plainte des premiers ne pourrait être reçue par les cadis, à moins qu'ils n'apportassent une preuve par écrit de la main de l'adversaire ou de celle du consul, et que, dans aucun cas, les sujets du roi ne pourraient être jugés sans la présence de leur drogman.

4° Qu'en matière criminelle, les sujets du roi ne pourraient être amenés devant le cadi ou le juge ordinaire, ni être jugés par eux; mais qu'ils seraient conduits devant la Sublime Porte et, en l'absence du grand-visir, devant son substitut, pour que l'on discutât le témoignage tenu contre le sujet chrétien.

5° Qu'on ne pourrait se servir des navires marchands appartenant aux sujets du roi de France, ni de leur artillerie, munitions et équipages contre leur gré, même pour le service du grand-seigneur.

6° Que si quelque sujet du roi quittait l'empire ottoman sans avoir satisfait à ses dettes, le consul ni aucun Français n'en seraient responsables, mais que le roi ferait satisfaire le demandant sur les biens ou sur la personne du débiteur, s'il se trouvait en son royaume.

7° Que les marchands français, sujets du roi, pourraient librement tester, et que les biens de ceux qui mourraient *ab intestat* seraient remis à leurs héritiers par les soins et l'autorité du consul.

Pour comprendre toute l'importance de ces articles, il faut se rappeler qu'une barrière infranchissable séparait encore à cette époque

rope, Langey raconta les circonstances de l'assassinat et montrait la main qui l'avait commis. Guast, qui se voyait nominativement désigné, répliqua par un mémoire justificatif, en appela aux armes ou à la justice, au choix des Français. Il accusait Langey d'avoir continuellement violé la trêve.

François I^{er}, après avoir réclamé inutilement contre

les chrétiens et les musulmans; qu'ils se regardaient mutuellement comme des ennemis pour lesquels il n'y avait aucun droit; que les idées religieuses leur prescrivaient de n'avoir de communication entre eux que pour la guerre. C'était donc un grand progrès que l'établissement de rapports de justice, de paix et même de bienveillance entre les deux peuples; mais telle n'était pas seulement la portée des articles cités. Ils introduisaient dans le droit des gens une importante innovation, en autorisant les Français à conserver sous une domination étrangère leur nationalité, leurs lois, leurs usages; en leur donnant, sous beaucoup de rapports, plus de droits et de liberté que n'en avaient les sujets ottomans; en les plaçant sous la dépendance protectrice de leurs magistrats nationaux. Ces prérogatives, qui sont telles qu'aucune nation n'en a concédé de semblables à une nation étrangère, changèrent les comptoirs français pour ainsi dire en petites colonies, et elles furent encore augmentées par la sollicitude des consuls, qui transformèrent presque complètement leurs attributions de commerce et de police en magistrature civile et en fonctions politiques, et finirent par s'arroger un droit si extraordinaire de protection dans l'empire ottoman, que la dénomination de *Franks* fut attribuée à certains sujets du sultan.

Les autres articles du hatti-shérif de 1535 n'ont pas moins d'importance; d'après ces articles : 1^o Les Français jouissaient dans les États ottomans du libre exercice de leur culte; ils avaient le droit de faire garder les saints lieux de la Palestine par des religieux, lesquels ne pouvaient être inquiétés ni pour les édifices qu'ils habitaient, ni pour les églises qui étaient entre leurs mains. Les évêques dépendants de la France et autres prêtres de la religion franque, de quelque nation qu'ils fussent, ne pouvaient être troublés dans l'exercice de leurs

le meurtre de ses ambassadeurs, arrêta à Lyon l'archevêque de Valence, Georges d'Autriche, et il déclara qu'il ne le relâcherait que lorsqu'il aurait obtenu la punition des auteurs de la mort de ses envoyés. L'empereur, voulant alors jouer le beau rôle, se présenta comme le rédempteur des captifs, en publiant qu'il avait fait équiper une flotte magnifique pour délivrer tous les esclaves

fonctions, dans quelque lieu qu'ils habitassent, pourvu qu'ils se tinssent dans les limites de leur état.

Cet article, l'extension qu'on lui donna, les interprétations favorables qu'on en fit, consacrèrent le droit de protection de la France sur tous les chrétiens d'Orient.

2° Les marchands européens dont les gouvernements n'étaient pas liés avec la Porte par des traités d'amitié, pouvaient naviguer dans toutes les mers sous pavillon français et trafiquer sous la protection de la France dans tous les pays de la domination ottomane.

Venise seule avait, à cette époque, des traités de commerce avec la Porte : par conséquent, toutes les autres nations chrétiennes devaient recourir au drapeau protecteur de la France pour commercer avec la Turquie. Cette prérogative est la plus honorable et la plus avantageuse que nous ayons jamais obtenue dans nos relations avec les Ottomans : elle fut en quelque sorte une restauration de la puissance que nous avions eue en Orient du temps de l'Empire latin, et nous assura à peu près le monopole de ces contrées. Aussi ce fut là la prérogative dont la France se montra la plus jalouse et celle que les autres nations lui disputèrent avec le plus d'empressement.

3° On stipula la liberté des esclaves faits de part et d'autre, et le sultan renonça au droit de faire esclaves des sujets français, à condition que le roi de France en ferait autant à l'égard des sujets ottomans.

Des stipulations politiques tenues secrètes suivirent les stipulations commerciales rendues publiques. Elles eurent principalement pour but de réunir toutes les marines de la Méditerranée contre celle de Charles-Quint, auquel on voulait enlever l'Italie par une double attaque (1).

(1) Lavallée, *Revue indépendante*, t. x, p. 484.

chrétiens de la terre de Barbarie. Les louanges que les bouches chrétiennes distribuaient abondamment à Charles-Quint irritaient François I^{er}, qui aurait voulu pour lui-même ce rôle magnifique. L'empereur chercha de plus grandes destinées sur les côtes d'Afrique, où il subit des pertes énormes, comme chacun le sait.

Le désastre que venait d'éprouver Charles-Quint ayant paru à François I^{er} une occasion favorable de se relever de l'échec moral qui l'avait accablé, il se prépara sérieusement à la guerre. L'empereur était loin de la désirer : convaincu que c'était attirer toutes les forces ottomanes sur l'Allemagne, dans un temps où son matériel était presque totalement englouti dans la mer et ses armées extrêmement affaiblies devant Alger et en Hongrie, il souhaitait la paix pour réparer ses désastres. Mais, malgré les pertes considérables qu'il avait subies, ses Etats étaient si vastes, ses alliés si nombreux, qu'il n'avait pas lieu de trop craindre la guerre contre François I^{er}, qui était littéralement sans alliés ; car la Turquie elle-même, qui avait si souvent été trompée par ses traités avec lui, répudiait son alliance. Si elle consentait encore à conserver des relations avec ce monarque, c'était uniquement dans l'espoir de profiter de la haine du roi contre l'empereur, et non pas dans le but d'entreprendre de commun accord une guerre sérieuse et bien suivie. Le capitaine Paulin, chargé de représenter le roi à Constantinople, à la place de l'infortuné Rincon, y fut à peine reçu ; il lui fallut toute sa dextérité, toute sa souplesse pour parvenir jusqu'au sultan ; celui-ci se montra plein d'admiration pour le plan de campagne qu'on lui développa, plan qui consistait à unir les forces de mer des

Turcs à celles des Français et à attaquer la Catalogne par mer, tandis que François I^{er} pénétrerait dans le Roussillon.

Le sultan acceptait la coopération de la France, mais comme il voulait que Venise se déclarât aussi contre Charles-Quint, le capitaine Paulin fut obligé de faire des voyages à Venise et à Paris; l'année s'écoula sans que l'on eût rien fait d'important. Venise consentait à garder une parfaite neutralité, mais elle ne voulait pas aller plus loin.

Les menées de la France n'échappaient pas à son ennemi. Les envoyés du roi à la diète de Spire, du mois de février 1542, les firent suffisamment pressentir. Dans cette diète, qui avait été réunie surtout pour obtenir des troupes et des subsides contre les Turcs, l'ambassadeur français, François Olivier, offrit la médiation de la France pour la paix entre les Musulmans et l'Allemagne; il disait que ce serait sagesse d'abandonner à la Turquie la province de Hongrie, naturellement inconstante, et de couvrir seulement l'Autriche et la Bohême. Avec ce plan, les armements considérables demandés par l'empereur devenaient inutiles. Ce discours suffisait pour faire connaître l'état des relations de François I^{er} avec Soliman; aussi discrédita-t-il notre pays aux yeux de l'Allemagne.

François I^{er}, cherchant des alliances de tous les côtés, parvint à faire un traité de bonne amitié avec le roi protestant de Danemarck, Christiern II, qui permit à la France de lever des lansquenets dans ses Etats. Les deux souverains promettaient de se soutenir mutuellement, en cas de guerre. La France s'engageait à donner

douze vaisseaux, et le Danemarck en fournissait six et fermait de plus le Sund à nos ennemis. Ce traité fut signé le 29 novembre 1541. Le 10 juillet 1542, il en intervint un du même genre entre François I^{er} et Gustave I^{er}, roi de Suède. L'empereur n'était pas nommé dans ces traités, mais on savait contre qui ils étaient dirigés.

Les négociations de la France échouèrent auprès de Henri VIII, parce qu'elles réussirent auprès de Jacques V, roi d'Ecosse. Jacques, demeurant toujours attaché à l'Eglise catholique et respectant les biens du clergé malgré les conseils de son oncle Henri VIII, la communauté de religion le rattacha à la France.

Guillaume de La Marck, qui avait succédé aux duchés de Clèves, de Berg et de Juliers le 6 février 1539, et avait aussi été appelé à prendre possession des Etats de Gueldre et de Zutphen, était opposé à l'empereur, qui prétendait avoir des droits sur ces Etats. Le mariage de ce prince avec Jeanne d'Albret avait été comme un premier défi porté à Charles-Quint. Après le désastre de ce monarque devant Alger, Martin Van Rossem, maréchal de Gueldre, rassembla des aventuriers pour faire la guerre comme les condottieri, qui ne vivaient que de pillage sur le territoire ennemi. Ces aventuriers ayant commis d'affreux ravages dans les provinces des Pays-Bas, la reine de Hongrie, gouvernante de cette province, demanda au duc de Gueldre de rappeler ces brigands; il répondit qu'ils ne lui étaient pas soumis, qu'il les regardait comme des bandes organisées pour combattre contre les Turcs.

La levée de boucliers du duc de Gueldre, les succès qu'il avait obtenus, la terreur répandue dans les princi-

païes villes des Pays-Bas, persuadèrent à François I^{er} que le moment de commencer la guerre était arrivé. Afin de donner plus d'inquiétudes à ses ennemis, François réunissait cinq armées : il envoya le sire de Longueval rejoindre le duc de Gueldre avec des troupes. Il fit lever à La Mirandole, par Pierre Strozzi, exilé florentin, une armée de même nature que celle de Van Rossem ; il envoya à d'Annebaut et à Langey, commandant en Piémont, huit mille Suisses, six mille Français, six mille Italiens et deux mille quatre cents chevaux ; il dirigea deux autres armées, l'une au midi, sous le commandement du Dauphin, et l'autre vers le nord, commandée par le duc d'Orléans.

Contrairement à l'avis de ses ministres, qui pensaient qu'on devait attaquer vivement le Milanais et s'en emparer, François I^{er} ouvrit les hostilités contre l'Espagne. Il y avait deux côtés par où l'on pouvait l'attaquer : par l'ouest, pour reconquérir le royaume de Navarre, et par l'est pour s'emparer du Roussillon. La reine Marguerite, sœur du roi, pressait le monarque de porter la guerre en Navarre ; mais le gouverneur de Guyenne, consulté sur ce point, ayant déclaré qu'il y avait peu de chances de succès, le Dauphin reçut l'ordre de se diriger sur le Roussillon et d'assiéger Perpignan.

Cette place, bâtie sur la pente d'un coteau, dont les deux forts étaient liés par un long mur, avait une garnison nombreuse qui comptait au moins six mille hommes, dont la plupart étaient de vieilles troupes : « La » ville, dit Du Bellay, était si bien pourvue de plates- » formes garnies d'artillerie, qu'il semblait d'un porc-épic » qui, de tous côtés, étant courroucé, montre ses pointes. »

La ville avait un côté faible; il fut reconnu par Paul Orsini et indiqué par Montluc; mais le maréchal Annebaut, ne voulant pas suivre leur conseil, attaqua la ville du côté de la longue muraille qui unissait les deux châteaux. Comme l'armée était exposée au feu de l'ennemi, le maréchal prétendit en vain la couvrir par des fossés, que le vent, en soulevant le sable, comblait presque aussitôt. Après avoir infiniment souffert des halles des ennemis, des maladies, des pluies d'automne, l'armée française, la plus belle qui eût été mise sur pied depuis le commencement du règne de François I^{er}, fut obligée d'effectuer sa retraite sans avoir rien fait que quelques ravages sur les terres voisines de Perpignan. Heureusement encore que la retraite fut opérée à temps, car une inondation qui couvrit tout le Roussillon l'aurait mise dans le plus grand danger.

L'armée du duc d'Orléans, forte de six cents hommes d'armes, de six mille fantassins français, de huit mille lansquenets, ayant pour principaux officiers les comtes d'Aumale et d'Enghien, les sires de Jametz, de Sedan, de la Roche du Maine, de la Guiche, fut dirigée sur le Luxembourg, qui était sans défense. Damvillers, Ivoy-Carignan, Arlon, furent emportés en quelques jours; Luxembourg capitula et sauva la vie à ses quatre mille hommes de garnison. Montmédy envoya sa soumission avant d'avoir été attaquée. Quoique le duc d'Orléans eût obtenu de prompts et rapides succès, il s'ennuya d'une guerre qui ne lui présentait pas de grandes batailles à livrer, et se hâta de licencier son armée à Verdun; il confia seulement quelques troupes au duc de Guise pour couvrir la Champagne, comme Rossem et Longueval

couvraient la Picardie. Il courut en poste vers le Midi, et se trouva auprès du roi le 16 septembre. François lui témoigna beaucoup de mécontentement de son étourderie, qui n'était qu'une trop fidèle imitation de celle de son père. Le départ du duc d'Orléans fut le signal de la perte du Luxembourg. La reine de Hongrie réunit des troupes et fit en peu de temps la conquête de ces provinces.

La plus grande partie des troupes du Piémont ayant été envoyée en France, du Bellay-Langey, gouverneur de Turin et commandant en Piémont, qui n'avait à sa disposition que cinq mille fantassins, pour la plupart Suisses, sut se maintenir pendant quelque temps contre le marquis de Guast, qui commandait les Impériaux, au nombre de quinze mille. Il était parvenu à débaucher un corps de six mille Italiens qui servaient dans l'armée impériale; et, ainsi renforcé, il tenait la campagne avec avantage, lorsque les Suisses refusèrent de poursuivre les Impériaux et se retirèrent à Pignerol. Langey, ainsi abandonné, distribua ses troupes dans les différentes places, et prit le parti de rentrer dans Turin.

L'activité de son esprit formait un contraste singulier avec ses infirmités corporelles. Paralytique, à demi-mort et presque éteint, porté en chaise dans tous ses voyages et toutes ses expéditions, ce même homme, dans ces dernières circonstances, était devenu tout autre; il déployait la plus grande activité.

Le retour en Piémont des troupes françaises qui avaient échoué devant Perpignan n'y procura pas les avantages qu'on aurait dû en attendre. Annebant, leur commandant, voulant tout faire par lui-même, eut

peu d'égards aux avis de Langey, et fut accusé d'avoir manqué volontairement deux expéditions importantes proposées par ce dernier, l'une pour prendre Casal, l'autre pour enlever l'armée impériale, alors très affaiblie.

Langeay, sensible au mépris que Annebaut faisait de son expérience et de ses lumières, repassa en France et mourut à Saint-Symphorien, sur la montagne de Tarare, le 9 janvier 1543.

Cette perte était d'autant plus fâcheuse qu'elle était irréparable; aucun homme ne portait alors dans les affaires autant de courage, d'activité, d'intelligence, un caractère à la fois aussi insinuant, aussi obligeant; nul n'était plus zélé, plus désintéressé, plus généreux. Langey avait employé ses talents, tout son bien, tous ses amis, tout son être au service de la patrie. On l'avait vu nourrir, dans le Piémont, à ses dépens et sur son crédit, toutes les personnes que les guerres avaient ruinées. « Cet homme, dit Charles-Quint en apprenant sa mort, m'a fait seul plus de mal que tous les Français ensemble. »

Après la mort de Langey du Bellay, son frère, Martin du Bellay, soumit plusieurs châteaux qui, par leur situation au-dessus de Turin, gênaient beaucoup l'entrée et la sortie des troupes et des convois dans cette place. Du Bellay vint ensuite rejoindre Annebaut, qui faisait le siège de Coni, d'où il fut repoussé après avoir perdu beaucoup de monde. Ce fut par cette malheureuse expédition qu'Annebaut termina la campagne d'Italie. Heureusement il quitta le Piémont et en laissa le commandement à Boutières, qui, malgré ses négligences, et

grâce à la vigilance de du Bellay, conserva la ville de Turin, qu'une trahison bien ourdie devait livrer à l'ennemi. Pendant cette campagne, les avantages furent à peu près égaux entre l'empereur et le roi.

Cette guerre, commencée contre l'avis du connétable, avait été aussi le moment marqué pour sa disgrâce et celle de ses principaux amis. Quoique Montmorency ne prît plus aucune part aux affaires, qu'il eût été éloigné sans être inquiété, le Dauphin lui conservait toujours son estime. Un jour, dans un dîner, il dit que les premiers actes de son administration seraient des changements. Briandas, fou du roi, témoin de ce discours, alla trouver son maître au moment où il se levait de table et lui raconta ce qu'il avait entendu. Le Dauphin, disgracié pendant quelque temps, rentra cependant en faveur.

Le chancelier Poyet, regardé comme le personnage le plus dévoué à Montmorency, vit son crédit diminuer avec celui de son patron. Sa justice inexorable ne pardonnait à personne. La reine de Navarre lui ayant demandé la grâce de l'un de ses domestiques, il la refusa. La duchesse d'Etampes, maîtresse du roi, ayant aussi sollicité de lui de signer les lettres d'évocation dans un procès de Jean de la Renaudie, poitevin qu'elle protégeait, il répondit par un refus. Comme la duchesse lui adressa au nom du roi un ordre d'évocation, il montra cette lettre à la reine de Navarre, en disant qu'un royaume était bien malheureux quand les femmes prétendaient gouverner; qu'il n'y aurait bientôt plus ni loi, ni ordre, si les affaires étaient ainsi dirigées. Le roi, irrité, ordonna de le poursuivre. Nous avons déjà parlé

de son procès. L'arrêt de condamnation fut rendu à regret par le Parlement, qui se contenta de le condamner à une amende et à une sorte de flétrissure.

Le roi se montra très mécontent de cet arrêt ; il fit renfermer Poyet sans limiter sa peine : « Il est dépositaire de » tous les secrets de l'Etat, disait le roi de Navarre ; il y » aurait danger à laisser libre un tel ennemi. » Le peuple se réjouit, comme il se félicite toujours de l'arrestation de ceux qu'il regarde comme ses ennemis, lors même qu'ils défendent ses véritables intérêts.

Le roi voulut, la même année, réparer une injustice de la gabelle, qui percevait le droit sur le sel d'une manière inégale dans tout le royaume. Dans les pays de gabelle, c'est-à-dire dans la plupart des villes de l'intérieur, le roi percevait quarante-cinq livres par muid de sel, impôt qui était levé par des contrôleurs et des grènetiers ayant seuls le privilège de vendre le sel. Dans les contrées maritimes, le commerce était libre ; seulement on payait au roi le quart de l'achat. De là une multitude de fraudes et la nécessité d'augmenter le nombre des agents du fisc, qui absorbaient une partie du revenu. Afin de s'assurer s'il y avait eu ou s'il n'y avait pas eu fraude, les employés se rendaient chez les habitants des villes et villages et se faisaient remettre le reçu de la quantité de sel qu'ils avaient achetée dans un espace de temps plus ou moins long. Lorsque la consommation n'était pas proportionnée au nombre des membres de la famille, ils faisaient des procès et ruinaient les malheureux. Le conseil du roi délibéra sur cette affaire, et pensa qu'en établissant des comptoirs auprès des marais salants, on pourrait diminuer de près de moitié les droits,

et cependant retirer encore plus d'argent pour le trésor, parce qu'on ferait disparaître une multitude d'employés qui couvraient la France. La liberté du commerce des sels devait être étendue sur toute la surface du royaume. Sous un aspect, cette mesure était excellente et semblait devoir être acceptée avec transport ; mais elle grevait beaucoup plus les contrées qui avaient jusqu'alors joui de la liberté du commerce du sel ; et d'ailleurs il était probable que cette élévation considérable éloignerait de nos ports les navires étrangers qui venaient s'y approvisionner de sel. C'est ce qui excita le plus vif mécontentement dans la population maritime.

La ville la plus mécontente du pays fut La Rochelle, cité qui avait une constitution quasi républicaine et faisait elle-même le service nécessaire pour la défense de la place, sans laisser aucun soldat entrer dans la ville que par sa permission. Charles Chabot, sire de Jarnac, gouverneur de la province, épouvanté de la fermentation générale, cassa le conseil supérieur et les échevins, nomma, au nom du roi, un maire et un sous-maire pour administrer cette commune, mesure qui augmenta l'agitation et obligea Jarnac à faire entrer dans la place trois cents aventuriers. La population les vit avec défiance ; il en résulta un combat général dans lequel les aventuriers furent vaincus. Jarnac s'échappa avec peine.

Le roi, qui revenait de son expédition de Roussillon lorsqu'il apprit la rébellion des Rochelais, ordonna de jeter les plus mutins dans les fers, se réservant de décider de leur sort et de celui de la ville lorsqu'il serait dans ses murs. L'entrée du roi présenta quelque chose d'extrêmement lugubre ; l'armée gardait le plus profond

silence; les cloches avaient reçu l'ordre de rester muettes. On voyait au milieu des bataillons, chargés de chaînes comme les plus grands criminels, vingt-cinq notables de La Rochelle, que l'on conduisit à travers la ville jusqu'à la prison, où ils furent renfermés.

Les Rochelais offraient un autre spectacle non moins étrange; toute la population était dans les églises ou parcourait les rues en processions, faisant retentir des chants de repentir. C'était la ville de Ninive implorant la miséricorde du Tout-Puissant.

Le 31 décembre, à une heure après midi, le roi, revêtu des ornements royaux, parut accompagné des ducs d'Orléans, de Vendôme, d'Estouteville, des cardinaux de Lorraine, de Ferrare et de Tournon, de Montholon, garde des sceaux; de Raimond, premier président de Normandie, et de quelques autres magistrats. Au pied de l'échafaud étaient les accusés, ayant à leur tête deux orateurs, l'un pour les Rochelais, l'autre pour les communautés. Quoiqu'on affectât de donner à cette action une forme judiciaire, les deux orateurs, sentant que ce n'était pas le moment de discuter, s'attachèrent à fléchir leurs juges. Ils ne firent « que requérir miséricorde, » grâce et pardon des offenses par eux commises contre » la majesté royale, plus par fragilité que par malice. » Tous les habitants, toutes les communautés religieuses se jetèrent à genou, la tête nue, les mains jointes, et poussèrent des cris unanimes de : *Miséricorde!* Le roi prit alors la parole; il raconta le soulèvement des Gantois, qui était dicté par un sentiment de justice, et retraça les peines que leur avait fait subir Charles-Quint; il dit « qu'il ne voulait perdre leurs personnes, ne prendre

» leurs biens, comme peu auparavant on avait fait à
» ceux de Gand; mais aimait trop mieux le cœur et
» bonne volonté de ses sujets que leurs vies et leurs ri-
» chesses. »

Il déclara ensuite qu'il imposait silence à son procureur général : « J'impose, dit-il, silence à mon procureur général, et j'abolis tous les actes de cette procédure, sans qu'ils puissent jamais être reprochés ni préjudicier aux communautés, ni aux particuliers; je vous rends vos privilèges, les clés de notre ville, vos armes; servez-moi toujours comme vos pères ont servi mes prédécesseurs, et, loin de porter atteinte à vos libertés, je les étendrai. »

Lorsque la foule eut entendu ces mots, elle témoigna son bonheur par des cris de joie multipliés. Pendant la soirée, on voyait sans cesse la foule se renouveler autour de l'habitation du monarque pour répéter les *vivats*. Un souper fut offert au roi à l'hôtel-de-ville; les danses, auxquelles François prit part, succédèrent au repas. Ce jour fut l'un des plus beaux de La Rochelle. Cependant les bruits de guerre retentissaient par toute la France. Les deux illustres adversaires se proposaient de profiter de l'hiver pour se préparer à la continuer au printemps suivant, avec une nouvelle activité. L'alliance du roi d'Angleterre était toujours vivement recherchée par les deux ennemis.

La France ayant aidé le roi d'Ecosse dans la guerre qu'il avait soutenue contre l'Angleterre, Henri VIII, irrité de l'intervention de François dans ses démêlés avec l'Ecosse, conclut avec Charles-Quint un traité (12 février 1543) par lequel il fut arrêté : 1° qu'ils somme-

raient de commun le roi de France de renoncer à son alliance avec le Grand-Turc; d'indemniser les deux souverains des sommes que cette alliance aurait pu faire subir à leurs sujets et à eux-mêmes; de payer au roi d'Angleterre toutes les sommes qui lui étaient dues; 2° que si, dans l'espace de quarante jours, François n'acceptait cette proposition, le roi d'Angleterre réclamerait les provinces possédées autrefois en France par ses ancêtres, et l'empereur le duché de Bourgogne. Deux hérauts, l'un de l'ordre de la Jarretière et l'autre de la Toison-d'Or, partirent munis de ces instructions. François I^{er}, qui regardait ces propositions comme outrageantes pour son honneur, fit interdire aux envoyés l'entrée du royaume.

Si le roi de France avait tout sujet de s'inquiéter de ce traité, il avait appris avec plaisir que les Turcs avaient enfin accepté notre coopération. Ils devaient attaquer Charles-Quint de deux côtés; deux cent mille hommes entrèrent en Hongrie, soumirent Strigonie (Gran), Albe-Royale, Cinq-Eglises (Fünfkirchen) et un grand nombre d'autres places. La flotte ottomane, placée sous l'autorité de Barberousse, qui commandait à Alger au nom de Soliman, reçut l'ordre de se réunir à celle de France pour exécuter le plan de campagne conçu par notre agent, le capitaine Paulin. La flotte devait seconder l'armée de terre, attaquer avec elle les principales villes maritimes et ravager les côtes ennemies. Barberousse quitta Constantinople le 28 avril, avec cent douze galères, quarante navires de guerre d'une grandeur inférieure, beaucoup de vaisseaux de transport et quatorze mille hommes de débarquement. Il ravagea les côtes d'Italie,

depuis la Calabre jusqu'à Marseille, détruisit tous les arbres, les maisons, enleva les habitants, les fit esclaves, et vint les vendre à Marseille, où il trouva des Français pour les acheter. S'il respecta Rome, ce fut grâce à l'intervention du capitaine Paulin, qui voulait persuader que ces Musulmans n'étaient pas si ennemis de la religion.

On accourait en foule de Paris pour voir une armée turque, qu'on trouvait capable de rivaliser avec une armée française, si même elle ne lui était supérieure. Barberousse, arrivé à Marseille, témoigna un grand mécontentement contre le voluptueux François qui l'avait fait venir de si loin et qui n'avait pas même encore désigné le lieu qu'il devait attaquer. En attendant qu'il pût tracer au chef musulman un plus long plan de campagne, François I^{er} lui prescrivit de se rendre maître de Nice.

A la nouvelle que la flotte musulmane se dirigeait sur cette ville, tous les habitants de la côte abandonnèrent leurs demeures et cherchèrent une retraite dans les montagnes. L'armée turque, unie aux Provençaux, emporta facilement la ville de Nice, mais le château résista avec le plus grand courage.

Barberousse, avant de l'avoir emporté, en disputait déjà la possession, parce qu'aucune place ne lui convenait mieux. Situés en vue d'Alger, le château et le port de Nice auraient fourni aux pirates un repaire bien redoutable. Le vieux Guast termina ce différend en s'avancant avec une puissante armée, dont la seule présence engagea les franco-musulmans à se retirer. « La » ville de Nice, dit Vieilleville, fut saccagée contre la » capitulation, puis brûlée; il ne faut blâmer Barbe-

» rousse ni tous ses Sarrazins, car ils étaient déjà assez
» éloignés quand cela advint, mais le sieur de Grignan,
» par dépit de ce que les Niçards avaient essayé de le
» tromper. Toutefois, on rejeta cette méchanceté sur le
» pauvre Barberousse, pour soutenir l'honneur et la ré-
» putation de France, voire de la chrétienté (1). »

En se séparant de la flotte française, Barberousse se trouvait plus à l'aise. Après avoir causé quelques ravages sur les côtes voisines, il vint hiverner à Toulon, d'où, par l'ordre du roi, tous les bâtiments français sortirent. Au grand scandale de la chrétienté, on vit élever une mosquée pour les Turcs, dans cette ville qui appartenait au roi très chrétien.

Les armées françaises avaient eu des succès peu variés au nord, où le roi de France avait porté presque toutes ses forces. Martin Van Rossem avait remporté à Sittard, dans le duché de Juliers, sur les troupes impériales, un avantage important, qu'on représenta comme une victoire complète. Annebaut, à qui on donna l'ordre de marcher sur Avesnes, était sur le point de s'en emparer, quand on lui prescrivit de se diriger sur Landrecies. Du Bellay voulait qu'on coupât la retraite à la faible garnison de cette place; cet avis fut négligé. Non-seulement la garnison sortit avec les habitants sans éprouver de pertes, mais elle détruisit encore la place et ne laissa que des ruines aux Français. Bapaume fut aussi enlevé. Le roi concentra ensuite toutes ses troupes à une faible distance de Landrecies, dont il relevait les fortifications; puis il licencia une partie de son armée.

(1) *Mémoires*, Vieilleville, t. xxviii, p. 265.

Charles-Quint était, en Espagne, occupé à parcourir toutes les places maritimes, pour s'assurer par lui-même si elles étaient en état de défense. Il passa ensuite en Italie et de là en Allemagne, pour punir sévèrement le duc de Clèves, en faveur duquel l'archevêque de Cologne lui adressa de vaines supplications. « Quand les » Turcs seraient à ma porte, dit-il, je voudrais com- » mencer par punir le rebelle qui a choisi le moment où » la patrie est dans le plus grand danger pour s'unir à » mes ennemis. » Charles se trouva bientôt à la tête de plus de trente mille hommes, mit le siège devant Duerin, qu'il emporta et châtia sévèrement.

Toutes les places des duchés de Clèves et de Juliers, épouvantées par ce coup terrible, se soumirent sans résistance. Guillaume de La Marck alla se jeter aux genoux de l'empereur, qui lui accorda, le 7 septembre, une sorte de capitulation, à condition qu'il rentrerait dans la religion catholique, obéirait à l'empereur et au roi des Romains, renoncerait à l'alliance des rois de France et de Danemarck, délierait les peuples de la Gueldre de leur serment de fidélité, et ferait passer Van Rossem, avec sa bande formidable, au service de l'armée impériale. A ces conditions, l'empereur lui rendit le duché de Juliers, qu'il avait conquis presque en entier.

Cette capitulation humiliante avait pour cause l'imprévoyance de François I^{er}, dont l'armée avait été imprudemment licenciée. Pendant qu'on la réunissait, le duché de Clèves était soumis et la capitulation était signée. Après que le roi de France se fut emparé de nouveau du Luxembourg, il fortifia la capitale de ce duché, pensant qu'avec un certain nombre de villes très

fortes, il épuiserait ses ennemis qui ne manqueraient pas d'en tenter le siège. Très mécontent du peu de résistance qu'avait opposée le duc de Gueldre, il refusa de s'occuper de lui et le renvoya au roi et à la reine de Navarre, avec la jeune Jeanne d'Albret que nous lui avons vu épouser. Ce mariage fut cassé; le duc prit pour épouse une fille du roi des Romains, et Jeanne fut mariée à Antoine de Bourbon, duc de Vendôme.

L'empereur, toujours plein d'activité, après avoir terminé les affaires du duché de Clèves, vint mettre le siège devant Landrecies, où il fut rejoint par un corps de dix mille Anglais sous le commandement de John Wallop. La ville fut vivement pressée; les vivres y devinrent bientôt si rares, que le soldat ne recevait plus qu'une demi-ration. Un Normand parvint à franchir les lignes ennemies et instruisit le roi de la détresse où se trouvait la place. François, qui rassemblait une armée de trente à quarante mille hommes, avec laquelle, disait-il, il voulait livrer bataille aux Impériaux, s'avança pour dégager la ville. Martin Du Bellay y introduisit douze cents moutons, cent quatre-vingts bœufs et six cents sacs de farine. C'est tout ce que désirait le roi. Il était loin, malgré ses menaces, de vouloir engager une bataille; sentant quelles pouvaient en être les conséquences, il se retira à Guise, mit ses troupes en quartiers d'hiver, ce qui détermina l'empereur à l'imiter et à se rendre à Cambrai, où il construisit une citadelle.

Tels avaient été les résultats de la campagne qui venait de se passer. Ce qui avait soulevé toutes les âmes honnêtes contre le roi de France, c'est l'appel qu'il avait fait aux Musulmans qui menaçaient toujours d'envahir

l'Europe. Les Vénitiens eux-mêmes, qui, plus d'une fois, en avaient fait leurs alliés dans le Levant, en témoignèrent un extrême mécontentement. Jean de Montluc, évêque de Valence, « fut envoyé à Venise pour » excuser et couvrir notre faute, car ces messieurs » criaient plus que tout, et le roi ne voulait perdre leur » alliance. » L'évêque s'efforça, dans une longue harangue, de prouver que l'alliance avec les hérétiques pouvait être légitime, attendu que David et Aza s'étaient alliés aux infidèles. « Quant à moi, dit Montluc, si je pouvois » appeler tous les ennemis d'enfer pour rompre la tête » à mon ennemi, qui me veut rompre la mienne, je le » ferois de bon cœur; Dieu me le pardoint. » Toutefois, le capitaine Montluc ajoute : « Lors et depuis j'ai toujours » jours ouï blâmer ce fait, et nos affaires ne s'en sont » pas mieux portées (1). »

Le roi de France n'avait pas eu, du reste, beaucoup à se féliciter de la coopération des Turcs; ses alliés l'avaient abandonné avec un sentiment d'horreur, à cause de son alliance avec les Musulmans; lui-même en concevait de grands remords et de la honte. Pendant l'hiver qu'ils avaient passé sur les côtes de Provence, les Musulmans avaient ravagé la campagne, enlevé les forçats pour servir sur leurs galères, pris les plus belles filles pour leurs harems, et saisi nos matelots pour réparer les pertes qu'ils avaient éprouvées; nos vaisseaux furent tellement dégarnis de matelots, qu'ils pouvaient à peine manœuvrer. Barberousse exigea que le capitaine Paulin et le prince de Capoue, frère de Pierre Strozzi, l'accompagnassent à

(1) Montluc, t. XXII, p. 137 et 138.

Constantinople, avec cinq galères françaises, pour rendre compte de sa bonne conduite. Il porta la terreur sur tout le littoral de l'Italie. Les côtes de Toscane, l'île d'Elbe, celle du Giglio, les ports de Piombino, de Telamone, de Porto-Ercole furent pillés et rançonnés; six mille esclaves furent emmenés. On en enleva huit mille sur les côtes de Naples, depuis Procida jusqu'à Lipari. La plupart de ces malheureux périrent sur la flotte avant d'arriver à Constantinople. Les plus belles et les plus intéressantes victimes échappèrent au sort qui les menaçait : deux cents religieuses destinées à être présentées comme offrande au Grand Seigneur et à être placées dans son sérail, furent reprises par Dom Garcia de Toledo, avec les quatre galères qui les portaient. Voilà quelques-unes des conséquences de l'alliance de François I^{er} avec les Turcs (1).

Deux campagnes avaient été presque entièrement perdues par le roi de France; ce monarque, voulant que la troisième fût décisive, forma un moment le dessein d'appeler le ban et l'arrière-ban du royaume. Il rendit, le 4 janvier 1544, une ordonnance sur le service auquel étaient tenus les détenteurs de fiefs. Le prévôt de Paris reçut l'ordre de passer une revue de tous les hommes de son ressort capables de porter les armes. Il régla, au mois de février, tout ce qui concernait les armements maritimes, non point pour former de grandes flottes, mais pour lancer sur mer une multitude de corsaires. Il encourageait d'ailleurs tous les particuliers qui voulaient faire des armements maritimes pour courir sus à tous les bâtiments ennemis.

(1) Martin Du Bellay. — Belcarius, t. xxiii, p. 359. — Ferronius, l. ix, p. 226. — Sismondi, t. xvii, p. 182.

Pour faire la guerre, il faut de l'argent; le trésor était épuisé, le fardeau des impôts si lourd, qu'on ne pouvait l'aggraver davantage, et le crédit public ruiné; car les financiers, si souvent dépouillés, avaient disparu. Le roi créa de nouvelles charges de judicature qui furent mises en vente et achetées à un prix élevé par la riche bourgeoisie, à qui elle donnait une grande importance.

L'empereur, voulant aussi pousser la guerre avec vivacité, réunit la diète de l'Empire à Spire, y exposa la nécessité de continuer la lutte contre François I^{er}, qui avait associé ses drapeaux à ceux des Musulmans et attiré les armées barbares sur une partie de l'Europe.

Le roi, ayant bien prévu que la guerre contre la France serait discutée dans cette diète, ordonna au cardinal Du Bellay et au président Olivier de se rendre à Spire; mais on leur refusa un sauf-conduit, parce qu'il n'y avait plus de droit des gens pour les envoyés de l'allié des Turcs et des pirates. Les ambassadeurs se hâtèrent de repasser en France, et comme le discours qu'ils devaient prononcer était imprimé, ils le répandirent à flots. Ils y disaient qu'il y avait une absurdité de supposer que le roi eût la moindre intention de nuire au corps germanique, cet antique allié de la France dont il n'avait jamais reçu que des preuves de bon vouloir. Si le roi s'était allié avec les Turcs, c'était à son ennemi, à eux-mêmes qu'ils devaient l'attribuer; car, en attaquant injustement le roi de Hongrie, ne devaient-ils pas s'attendre que ce monarque infortuné chercherait un appui où il pourrait en rencontrer un capable de le soutenir? Et l'attaque imprudente contre les Turcs, quelles devaient en être les conséquences aux yeux d'un homme

réfléchi? N'était-ce pas d'amener les infidèles sur les côtes de l'Italie, de la France et de l'Espagne? Tout ce qu'on pouvait reprocher à François I^{er}, c'était un traité de commerce conclu avec l'empereur de Constantinople, à peu près dans les mêmes termes que ceux de la Pologne et de Venise avec cette nation; on ne pouvait donc le blâmer sans condamner ces deux peuples, et bien plus sans blâmer David, Salomon, les Machabées, Constantin, Théodose, qui avaient eu aussi des relations commerciales avec les infidèles.

Les alliés et les ennemis de la France s'étaient trouvés à la diète de Spire, les uns pour l'abandonner, les autres pour l'accuser. Les ambassadeurs du Danemarck demandèrent pardon à la diète de s'être unis à la France, et déclarèrent renoncer à l'alliance d'un homme devenu odieux à toute l'Europe par son alliance avec les Turcs. Les Suisses furent invités à les imiter; comme ils avaient intérêt à demeurer attachés à la France qui les payait bien, ils déclarèrent qu'ils n'avaient jamais vu de Turcs dans les armées françaises. Les ambassadeurs du duc de Savoie firent une profonde impression sur toute l'assemblée, par une peinture touchante des malheurs de leur maître, qui n'avait pu se trouver à la diète pour demander justice. Le tableau qu'ils firent des maux causés par les pirates musulmans unis aux Français, causa la plus vive douleur à tous les membres de la diète. Avant de se séparer, la diète vota vingt-quatre mille fantassins et quatre mille chevaux à employer contre la France, et elle défendit aux Allemands de prendre du service dans les armées françaises.

La diète se tenait encore que les opérations militaires

avaient déjà commencé au-delà des Alpes. La France avait donné, l'année précédente, trop peu d'attention à son armée du Piémont, tandis que, dès l'automne précédent, l'armée espagnole avait été portée à près de vingt mille hommes pour faire lever le siège de Nice. Le marquis de Guast mit aussitôt le siège devant Mondovi, et, par de faux ordres, il détermina le commandant à se rendre; par la plus infâme des trahisons, ses troupes violèrent les articles les plus sacrés de la capitulation, en dépouillant les Suisses et en en massacrant plusieurs; cruauté inouïe dont les Suisses se vengèrent dans la suite, en faisant périr une grande multitude d'Espagnols, auxquels, dès cet instant, ils avaient voué une haine éternelle.

Après cette entreprise importante, Guast marcha droit à Carignan : cette ville était extrêmement importante à occuper; elle domine au nord la plaine entre Turin et Pignerol, au levant tout ce qui est entre le Pô et le Tanaro, au couchant une grande partie du marquisat de Saluces.

Boutières qui venait d'être renforcé de quelques levées faites en Provence, en Dauphiné et en Suisse, se réunit, après quelques petits exploits en Piémont, au duc d'Enghien, revêtu du commandement général. Alors le siège de Carignan fut résolu.

L'entreprise présentait de grandes difficultés; la ville était défendue par quatre mille hommes de troupes impériales, et les vivres y venaient en abondance de tous les endroits circonvoisins, ressource qu'il fallait d'abord lui ôter. Le comte fit brûler un pont par où la garnison recevait des rafraîchissements de tous les pays de plaine entre le Pô et le Tanaro; quant à celui d'en-deçà du Pô, afin de l'empêcher d'y communiquer, le comte alla cam-

per à Vimeux et fit fortifier le poste de Saint-Martin, sur le chemin de Montcalier, au sud-ouest de Carignan, en-deçà du Pô.

De son côté, Guast mettait une grande importance à conserver la place menacée; il rassembla ses forces à Quiers, dans l'intention de ravitailler Carignan, à quelque prix que ce pût être.

A cette nouvelle, le comte d'Enghien, après avoir laissé une garnison suffisante aux portes de Vimeux, passa le Pô sur un pont de bateaux jeté entre Carignan et Montcalier, et alla camper à Villedestellon, entre Quiers et Carignan. Guast forma alors le projet d'enfermer les Français dans un pays ruiné depuis longtemps, où ils seraient affamés et harcelés par les garnisons de Quiers, d'Asti, de Mondovi, de Coni, de Fossano et de plusieurs autres places. Le général français, qui sentit tout le danger de l'exécution de ce projet pour son armée, alla lui-même s'emparer de Carmagnola.

La prise de cette dernière place achevait de resserrer entièrement Carignan; tout annonçait une bataille prochaine, que le comte d'Enghien était bien loin de vouloir éviter; mais il désirait connaître le sentiment du roi; il voulait aussi payer la solde de l'infanterie française, due depuis trois mois, ainsi que celle des Suisses et des autres troupes étrangères, qui pourraient refuser de marcher au moment où l'on voudrait combattre. Il se décida donc à envoyer Montluc au roi, pour lui faire part de la position dans laquelle il se trouvait et lui demander de l'argent et ses ordres.

Le roi voulut réunir un grand conseil pour prendre son avis sur une affaire si importante. Il est curieux de

connaître la composition d'un conseil à cette époque et les débats agités. Écoutons Montluc : « Sur le midi, dit-il dans ses Commentaires, l'amiral Annebaut lui commanda d'aller trouver le roi, qui était déjà en conseil avec Saint-Pol, l'amiral, le grand écuyer et plusieurs autres personnes de distinction : le Dauphin se tenait debout, derrière le siège du roi. Quand il fut arrivé dans l'appartement, le roi lui dit : « Montluc, je veux que » vous retourniez en Piémont porter ma délibération et » de mon conseil à M. d'Enghien ; et veux que vous en » tendiez ici la difficulté que nous faisons pour ne lui » pouvoir bailler congé de donner bataille, comme il demande. » Le comte de Saint-Pol, appelé à s'expliquer, fit alors remarquer que l'empereur et le roi d'Angleterre ayant résolu d'entrer dans le royaume dans cinq ou six semaines, il serait dangereux de courir la chance d'une bataille en Piémont, puisque, si elle était perdue, c'en serait fait du royaume, ou du moins il serait exposé à un très grand péril ; car la principale force de la France se trouvait alors en Piémont ; en France, il n'y avait que de nouvelles recrues. Il proposait donc de se tenir sur la défensive et même d'abandonner le Piémont, s'il était nécessaire, pour ne pas exposer le salut de la monarchie. La plupart des membres du conseil ayant opiné dans le même sens, Montluc put à peine se contenir, ce qui lui fit adresser ces mots par Saint-Pol : « Tout beau ! tout beau ! » expression qui excita le sourire du roi. Le Dauphin n'émit point son opinion, parce qu'il n'était pas dans l'usage qu'en pareille circonstance l'héritier présomptif de la couronne prît la parole : il était présent plutôt pour s'instruire et s'apprendre à présider un con-

seil et le diriger. Le roi se tourna alors du côté de Montluc et lui dit : « Avez-vous bien entendu, Montluc, les » raisons qui m'émeuvent à ne donner congé à M. d'Enghien de combattre et de rien hasarder? » Montluc ayant répondu qu'il avait parfaitement compris, demanda la permission de dire son avis sur la question débattue, et, quand on la lui eut accordée, il prononça cette harangue, qu'on appela avec assez de raison une véritable gasconnade : « Nous sommes, dit-il, de cinq à six mille » Gascons... Croyez, Sire, qu'il n'y a point au monde de » soldats plus résolus que ceux-là; ils ne désirent que de » mener les mains. Il y a d'ailleurs treize enseignes de » Suisses... Ils vous feront pareille promesse que nous, » qui sommes vos sujets... Voilà donc, Sire, neuf mille » hommes et plus desquels vous pouvez faire état et » vous assurer qu'ils combattront jusqu'au dernier » pir de leur vie. Quant aux Italiens, Provençaux et » Gruyens, je ne vous en assurerai pas; mais j'espère » qu'ils feront tous aussi bien que nous même, » quand ils nous verront mener les mains. » (Il leva alors le bras, comme s'il avait voulu frapper l'ennemi, ce qui fit sourire le roi). « Qui voulez-vous qui tue dix » mille hommes et mille ou douze cents chevaux, tous » résolus de mourir ou de vaincre?... J'oserois dire que » si nous avions tous un bras lié, il ne seroit encore en » la puissance de l'armée ennemie de nous tuer de tout » un jour sans perte de la plus grande part de leurs » gens. Pensez-vous donc, quand nous aurons les deux » bras libres et le fer à la main, s'il sera facile et aisé de » nous battre? » Il mettait d'autant plus de verve dans le débit de cette bizarre harangue, que le Dauphin l'encou-

rageait par des signes de tête. Le roi se tourna alors vers Saint-Pol : « Monsieur, lui dit-il, voudriez-vous bien » changer d'opinion pour le dire de ce fol qui ne se sou- » cie que de combattre, et n'a souci des malheurs qui » nous arriveroient si nous perdions la bataille? C'est » chose trop importante pour la remettre à la cervelle » d'un jeune Gascon. » Annebaut, s'étant aperçu du changement du roi, lui dit : « Sire, voulez-vous dire la » vérité? vous avez une belle envie de leur donner congé » de combattre. Je ne vous assurerai, s'ils combattent, » ni du gain, ni de la perte; car il n'y que Dieu qui » puisse le savoir... Faites une chose; nous connaissons » bien que vous êtes à demi gagné, et que vous penchez » plus du côté du combat qu'au contraire; faites votre » requête à Dieu, et le priez qu'à ce coup vous veuille » aider et conseiller ce que vous devez faire. » Le roi, plus incertain, jeta son bonnet sur la table et s'écria : « Mon Dieu ! je te supplie qu'il te plaise me donner au- » jourd'hui le conseil de ce que je dois faire pour la con- » servation de mon royaume, et que le tout soit à ton » honneur et à ta gloire. » Après un instant de repos, l'amiral demanda : « Sire, quelle opinion vous prend-il » à présent? » Le roi répondit : « Qu'ils combattent ! qu'ils » combattent ! »

Sur le bruit que le comte d'Enghien allait livrer bataille, avec la permission du roi, la noblesse française prit la poste pour se rendre en Piémont, et offrit au général, qui manquait d'argent, tout ce qu'elle avait apporté.

Le marquis de Guast tenta de passer le Pô pour aller chercher trente mille sacs de blé, afin d'en jeter la moitié dans Carignan et de garder le reste pour sa subsis-

tance, espérant ainsi entraîner l'armée dans l'angle formé par le Pô et le Tanaro, l'enfermer ensuite dans cet espace étroit et la laisser se consumer par la famine. Dès ses premières marches pour l'exécution de son vaste plan, Guast rencontra le général français, qui lui barra le passage. Comme la journée était avancée et que toutes les troupes ennemies n'étaient pas réunies, Enghien se contenta de faire quelques escarmouches pour arrêter l'avant-garde des Espagnols, et se replia ensuite sous Carmagnola pour y passer la nuit et se préparer à combattre à Cérisoles.

Le lendemain, 14 avril 1544, le général français se mit en mouvement une heure avant le jour, afin d'occuper le poste qu'il avait abandonné la veille; mais les ennemis s'en étaient déjà emparés, et ils avaient ainsi le double avantage de la position et du nombre. Malgré ce désavantage, le duc d'Enghien, remarquant dans ses troupes la plus grande ardeur, résolut de livrer bataille. Il chargea Montluc d'amuser l'ennemi, tandis qu'il rangerait son armée dans la disposition suivante : il confia à Boutières le commandement de l'aile droite, qui se composait de quatre-vingts lances, de trois mille hommes d'infanterie conduits par du Taix, et un corps nombreux de cavalerie légère sous les ordres de Thermes; il prit lui-même le commandement du centre, avec deux cents lances, quatre mille fantassins de vieilles bandes gasconnes et quatre mille Suisses; il chargea Dampierre de l'aile gauche, composée de quatre mille fantassins du pays de Gruyères, trois mille Italiens et quatre ou cinq cents archers à cheval; enfin il couvrit chacune de ses ailes de huit pièces de canon. Guast avait adopté une

division à peu près semblable; seulement il avait affaibli sa gauche qui, étant placée sur la hauteur et étant couverte d'une nombreuse artillerie destinée à foudroyer l'armée française, paraissait avoir besoin de moins de guerriers.

Les arquebusiers, jetés en avant et en corps détaché, se battirent pendant quatre heures entières sans que les armées voulussent s'ébranler. Guast, voyant qu'il ne pouvait faire avancer les Français, fit enfin marcher son centre. Du Taix avait déjà fait un mouvement en avant pour prendre l'ennemi en flanc, lorsqu'il fut rappelé à son poste par du Bellay, qui lui fit remarquer qu'il allait découvrir les Suisses. Le mouvement du général espagnol avait eu un effet extrêmement heureux pour nous, c'est qu'il avait couvert son artillerie et lui avait ainsi imposé silence. Les Suisses et les bandes gasconnes, qui s'étaient couchés ventre à terre pour laisser passer les boulets sur eux, se relèvent alors, se serrent et tombent en masse sur les Allemands.

Boutières profita de cet engagement pour prendre les lansquenets en flanc avec la cavalerie, et traversa deux fois le centre de l'armée ennemie. Baglione avait essayé de profiter de cette charge pour se porter sur notre aile droite; mais de Thermes qui l'observait, marcha à lui avec ses chevan-légers, culbuta la cavalerie italienne, la renversa sur l'infanterie du prince de Salerne, et, ne regardant pas s'il était suivi, s'enfonça au milieu des bataillons ennemis et fut fait prisonnier.

Le succès du centre et de l'aile droite de l'armée française était certain; l'aile gauche, au contraire, était dans le plus grand désordre. Quoique Dampierre eût mis en

fuite la cavalerie commandée par le prince de Salerne, les soldats de Gruyères et les Italiens, effrayés à la vue des bandes espagnoles, avaient lâché pied et pris honteusement la fuite. Le duc d'Enghien, accouru au secours de Dampierre, avait traversé deux fois cette redoutable infanterie espagnole sans pouvoir l'arrêter. Comme l'aile droite et le centre lui étaient cachés par une montagne, il croyait la bataille perdue et ne songeait plus qu'à vendre chèrement sa vie, lorsqu'il vit arriver à son secours un corps de cavalerie. Les soldats italiens et les Suisses reprirent courage à cette vue, et revinrent à la charge contre les bandes espagnoles qui chantaient déjà victoire. Ces redoutables guerriers, se voyant enfin attaqués de toute part, se retirèrent en bon ordre, malgré la fureur des Suisses qui, se rappelant la journée de Mondovi, s'excitaient au combat. La troupe du prince de Salerne fut seule épargnée, parce que, voyant la bataille perdue, il s'était retiré par des chemins détournés. Les ennemis perdirent dans cette journée quinze mille hommes, plusieurs officiers de distinction, quatorze pièces de canon, la caisse militaire, beaucoup d'argent monnayé, l'argenterie des officiers généraux, six à sept mille cuirasses et le convoi destiné pour Carignan. Quelques relations assurent que les Français ne perdirent que deux cents hommes; mais il est évident que leurs pertes furent plus considérables.

Le commandant de Carignan se défendit encore pendant dix jours, et ne consentit à se rendre qu'après avoir épuisé absolument toutes ses provisions.

L'armée, pleine d'enthousiasme, ne demandait qu'à marcher en avant et voulait faire la conquête de toute

l'Italie, qui paraissait disposée à se soumettre aux Français sans résistance. Le duc d'Enghien communiqua ses plans au roi et ne lui demanda qu'une seule chose, l'exactitude dans le paiement de la solde militaire. Il espérait ainsi non-seulement soumettre l'Italie, mais encore contraindre Charles-Quint à renoncer à ses attaques sur la France et à se porter au-delà des Alpes pour se défendre lui-même. Le roi trouva ce plan beaucoup trop hardi pour oser le tenter. Il retira douze mille hommes de vieilles troupes dont il avait besoin en France, et ne laissa en Piémont que trois mille Suisses et quelques nouvelles milices, sans même accorder le moyen de les solder. Malgré cela, le jeune prince s'empara de Casal, d'une partie du Montferrat et du fertile pays des Langhes. C'est alors qu'intervint une trêve de trois mois qui suspendit ses succès.

La grande affaire se passa au midi, et cependant c'est au nord que les adversaires de la France voulaient décider du sort de notre patrie. Henri VIII avait reçu, dans l'hiver, la visite de Gonzague, vice-roi de Sicile, et il avait été convenu avec lui que l'empereur entrerait en France par la Champagne, le roi d'Angleterre par la Picardie, et que tous deux, au lieu d'assiéger les villes, marcheraient rapidement sur Paris, où ils réuniraient leurs forces et dicteraient des lois à leur adversaire, dans le sein même de sa capitale.

Les Impériaux entrèrent les premiers en campagne, au nombre de plus de quarante mille hommes. Charles-Quint, pour assurer ses derrières, fit en quelques jours la conquête du Luxembourg et remonta la Meuse jusqu'à Commercy, ville mal pourvue, qui se défendit à

peine quatre jours. L'empereur s'avança ensuite sur Ligny, dont le commandant ouvrit les portes sans combat, quoiqu'il eût une garnison de cinq cents chevaux et de quinze cents fantassins. Charles-Quint se présenta bientôt devant Saint-Dizier, place importante à occuper, parce qu'elle fournissait un passage sur la Marne, comme Ligny sur l'Ornain et Commercy sur la Meuse.

La petite garnison de Saint-Dizier, composée de cent hommes d'armes et de deux mille fantassins, avait pour chefs deux hommes de cœur, le comte de Sancerre et le brave Lalande. L'expérience et la bravoure des officiers supplèrent à la faiblesse de la place et de la garnison qu'ils commandaient. Cette vaillante garnison repoussa dès les premiers instants un assaut général qui avait duré neuf heures, et, quelques jours après, combla les tranchées, tua les mineurs, enleva les travailleurs et fit aux brèches toutes les réparations. Il ne resta plus à Charles-Quint que de réduire par la famine ces intrépides défenseurs.

L'armée française, forte de douze mille fantassins rassemblés peu de jours auparavant, reçut l'ordre précis de camper près de Châlons et de demeurer sans cesse couverte par la Marne. Une grande partie des troupes qui venaient de vaincre à Cérises, rappelées en toute hâte en France, ne purent arriver qu'au mois d'août. Heureusement que Saint-Dizier s'était défendu pendant six semaines. Cette place se rendit par une ruse, ou plutôt par une trahison qu'on attribua à la duchesse d'Etampes. Un faux ordre, scellé du chiffre du duc de Guise, qui se trouvait auprès du roi, décida le comte de Sancerre à capituler, en obtenant une trêve de quinze

jours. La trêve étant expirée, la guerre recommença et l'empereur se porta sur les bords de la Marne dans l'intention de la passer. A la chute de Saint-Dizier, Paris fut saisi de la plus grande terreur, et la consternation augmenta encore quand l'empereur s'empara d'Epernay et de Château-Thierry, par l'inexécution des ordres du Dauphin et la trahison d'un capitaine qu'il avait envoyé à Epernay pour en rompre le pont et en évacuer les magasins. On commença alors des travaux pour envelopper Montmartre par de larges fossés, afin d'assurer sur ses hauteurs une retraite à l'armée du Dauphin, qui de là aurait protégé Paris et aidé à sa défense.

Les Anglais, entrés en campagne après les Impériaux, débarquèrent seulement au mois de juin leur première division. Henri VIII n'arriva à Calais qu'au milieu de juillet, avec le reste de ses troupes. Si Henri eût rempli ses engagements, qu'il se fût avancé sur Paris avec ses trente mille Anglais et les quinze mille Impériaux, il eût mis le roi de France dans le plus grand danger; mais le désir de faire des conquêtes autour de Calais et l'exemple de Charles, qui s'était emparé de quelques places, le déterminèrent à diviser son armée en deux corps, et à former en même temps le siège de Boulogne et celui de Montreuil. Ce fut en vain que l'ambassadeur de Charles-Quint pressa Henri de marcher sur Paris : il persista dans sa résolution, et passa plus de deux mois sous les murs de Boulogne.

Voyant que son allié ne répondait pas à son appel, Charles consentit à écouter les ouvertures de paix qui lui furent faites par François. Les conditions de l'empereur furent tellement exorbitantes, que le conseil du roi

les repoussa. Charles continua alors sa marche sur Paris ; mais il se trouva bientôt dans un extrême embarras : il avait devant lui une forte armée qui grossissait sans cesse ; derrière lui, il ne voyait qu'un pays dévasté, dénué de toutes ressources, et ses coffres étaient vides ; il appelait vainement Henri VIII, qui s'obstinait toujours à se rendre maître de Boulogne. Dans une telle situation, il consentit à rabattre de ses exigences et renouvela les propositions qu'il avait déjà faites avant la guerre. François I^{er} les eût encore repoussées, s'il n'eût appris que Boulogne venait de se rendre, ce qui permettait au roi d'Angleterre de venir joindre ses forces à celles de ses alliés. Il se hâta alors d'accepter les propositions de l'empereur, telles qu'elles sont contenues dans le traité de paix de Crespy-en-Laonnais.

Voici, en abrégé, les dispositions de ce célèbre traité : L'empereur et le roi convinrent qu'il y aurait entre eux et entre leurs sujets une bonne et perpétuelle paix, avec liberté de pratique et de commerce. La trêve de Nice ayant servi de base au traité, on dut rendre, de part et d'autre, tout ce qui avait été pris depuis cette trêve. Charles-Quint s'engagea à évacuer la Champagne ; François promit de remettre les places nouvellement conquises en Piémont, et, pour garantie de sa parole, il remit quatre ôtages. Le roi de France renonça à toutes prétentions et à tout droit sur aucune partie de l'Aragon ou du royaume de Naples ; sur le comté de Flandre, sur le comté d'Artois et leurs dépendances, sur la Gueldre ou le Zutphen. L'empereur renonçait en même temps au duché de Bourgogne, ainsi qu'aux villes que Philippe-le-Bon avait possédées sur la Somme. Les deux souve-

rains s'engagèrent en outre à travailler en commun à la réunion de l'Eglise, *pour obvier à l'extrême danger et hasard où se trouve notre sainte foi, et cela par tous les moyens et expédients qu'ils aviseront par ensemble convenir à si bonne et très sainte œuvre.* Comme les Turcs étaient toujours un danger pour l'Europe, les deux souverains prirent l'engagement de les combattre, et, pour preuve de son bon vouloir sur ce point, François I^{er} fit la promesse de fournir, six semaines après qu'il en aurait été requis, six cents hommes d'armes à sa solde et dix mille fantassins.

Il intervint encore en cette occasion des conventions matrimoniales qui ne furent guère mieux observées que les précédentes : le duc d'Orléans devait épouser, ou la fille aînée de l'empereur, ou la seconde fille du roi des Romains, au choix de Charles-Quint ; on ne s'inquiétait pas si les jeunes gens se convenaient. Une certaine politique demandait ce mariage ; par conséquent les caractères devaient être parfaitement assortis. Si la fille aînée de l'empereur devenait l'épouse du duc d'Orléans, elle devait lui apporter en dot tout l'héritage de l'ancienne maison de Bourgogne dans les Pays-Bas et la Franche-Comté ; il est vrai que l'empire se réservait la souveraineté de ces Etats ; mais le duc et la duchesse d'Orléans devaient immédiatement entrer en possession de ces provinces comme gouverneurs. François I^{er}, de son côté, renonçait à tous ses droits sur Milan et Asti, avec réserve de reprendre tous ses droits, s'il ne restait point d'enfant habile à succéder. Si l'empereur se décidait à donner pour épouse au duc d'Orléans la fille aînée du roi des Romains, le duché de Milan, qu'elle apporterait

en dot, serait transmis immédiatement au duc d'Orléans. Toutes ces stipulations devinrent sans effet par la mort du duc d'Orléans, qui arriva peu après. Il fut enfin admis que, si l'empereur tenait garnison dans les châteaux de Milan et de Crémone, le roi pourrait laisser des troupes dans Montmélian et Pignerol. Le duc de Savoie devait rentrer en possession de tous ses Etats.

Lorsque ces conditions furent connues, le traité devint l'objet d'un blâme universel. Le Dauphin le qualifia avec une extrême rigueur et se promit de le rompre lorsqu'il serait le maître. Les mêmes Parisiens qui avaient montré tant de lâcheté quand Saint-Denis fut enlevé, criaient plus haut que les autres et appelaient traîtres les commissaires du traité, qui n'avaient agi que suivant les ordres qu'ils avaient reçus.

Il faut cependant convenir qu'une armée ennemie, arrivée sous les murs de la capitale sans avoir éprouvé d'échec, mettait le royaume en danger. Sans doute, en Provence, l'empereur avait été obligé de reculer; mais ici le pays n'était pas ruiné, les vivres étaient abondants. On accuse la duchesse d'Etampes d'avoir, par jalousie contre Diane de Poitiers, hâté la conclusion du traité. Il est incontestable que la duchesse d'Etampes n'aimait pas le Dauphin; mais nous ne croyons pas que le roi ait voulu lui sacrifier sa gloire et la grandeur de l'Etat. Ce traité n'aurait pas dû déplaire au Dauphin, parce qu'il n'était que la réalisation des plans conçus par le connétable Anne de Montmorency, son guide. Il y avait même dans le traité de Crespy une sorte de supériorité sur tous ceux qui l'avaient précédé. Le roi n'abandonnait aucun de ses alliés. S'il cédait sur un point, son adversaire cédait

sur un autre. Si le Dauphin se montra mécontent, c'est surtout à cause des grands avantages accordés à son frère. Il ratifia cependant le traité; mais il eut soin de faire une protestation secrète, reçue par deux notaires.

§ VI. *Traité de Boulogne. — Mort de François I^{er} (1544-1547).*

Le roi d'Angleterre n'avait point pris part à la paix de Crespy, parce qu'il avait voulu négocier en particulier, espérant avoir de meilleures conditions que l'empereur. Ses prétentions étaient tellement exorbitantes, que la France ne pouvait les accepter. Henri VIII demandait à François I^{er} qu'il renoncât à son alliance avec l'Ecosse et le laissât disposer de ce royaume comme il l'entendrait; qu'il lui abandonnât Boulogne, sur le point de capituler; qu'il payât quatre millions d'écus d'or pour les frais de la guerre; que, pour gage de cette somme, il lui livrât, jusqu'à entier paiement, la ville d'Ardres et le comté de Guines; enfin qu'il lui continuât la pension annuelle de cent mille écus payée avant la guerre. Les négociateurs français eurent ordre de traîner en longueur jusqu'à la conclusion du traité de Crespy. Une fois la paix faite avec l'empereur, le roi prit un autre ton.

Il y avait, dans le traité de Crespy, un article qui donnait au roi Henri la latitude d'y adhérer dans l'espace de six semaines. L'empereur devait être, dans ce cas, arbitre sur les réclamations du roi d'Angleterre. Le roi de France se hâta de signifier à Henri le traité de Crespy, lui déclarant qu'il pouvait y adhérer, et que, quoiqu'il pût exiger des réparations pour les frais de la guerre,

puisque'il avait été attaqué injustement, il était cependant disposé à faire un sacrifice d'argent pour la paix, mais que jamais il ne céderait un pouce de terre du royaume de France.

Cependant les armées impériales se retiraient, et l'empereur rappelait en même temps toutes les troupes qu'il avait jointes à l'armée anglaise. François I^{er}, libre alors de réunir toutes ses légions sur un seul point, mit quarante mille hommes sous les ordres du Dauphin. Henri VIII, après s'être rendu maître de Boulogne, malgré la brillante défense des habitants, était allé assiéger Montreuil; sentant son infériorité, il se hâta de lever le siège, renferma son armée à Calais et retourna en Angleterre.

Boulogne était divisée en deux parties : la ville haute et la ville basse; quoique la première soit extrêmement forte, cependant, comme les murailles en avaient été ébranlées pendant le dernier siège, on pouvait espérer s'en rendre maître. Le Dauphin, déterminé à surprendre la ville basse, ordonna à du Taix de prendre un corps considérable, de faire mettre aux soldats leur chemise sur l'uniforme, afin de se reconnaître au milieu des ténèbres, et de tenter un coup de main. Du Taix entra dans la ville sans difficulté; mais ses bataillons s'égarèrent dans les différentes rues; les Anglais descendirent du fort avec des forces supérieures, les écrasèrent les uns après les autres et firent un grand nombre de prisonniers.

Le fâcheux succès de la camisade de Boulogne déterminait le Dauphin à retirer ses troupes et à les placer dans leurs quartiers d'hiver. La campagne avait été rude pour

tout le monde. Le soldat n'avait pas été le seul à souffrir ; la nation entière avait été éprouvée par les maux de la guerre, et surtout nos provinces du nord, dont il serait difficile de retracer les malheurs.

Toutes les calamités semblaient avoir choisi ce pays pour y exercer leurs ravages. Les armées étrangères, composées de toutes les nations, souvent indisciplinées, exerçaient sur ces contrées tous les excès qu'on pouvait attendre de gens conviés à venir prendre part au sac de notre malheureuse patrie. Il ne restait rien dans les campagnes ; les moissons avaient été foulées aux pieds, ou abandonnées à la pâture des chevaux ; les chaumières, livrées aux flammes, ne présentaient que ruines ; les arbres fruitiers, qui devraient toujours être respectés, étaient arrachés parce qu'ils pouvaient encore fournir un peu de nourriture et présenter, pour l'avenir, quelques ressources à un peuple infortuné.

La population, au milieu de cette ruine universelle, sans protection de la part d'une autorité régulière, se voyait livrée à tous les maux : à l'anarchie, aux brigandages et aux animosités qu'elle entraîne ; à la famine : les moissons avaient été détruites, et on ne pouvait guère, dans l'état où l'on se trouvait, aller chercher au loin les provisions dont on avait besoin. La famine amène presque toujours des maladies épidémiques. Nous allons voir, en effet, une sorte de peste venir mettre le comble à toutes les calamités de notre patrie.

La paix donnait l'espoir de réparer promptement tous les maux ; mais la paix n'avait été faite qu'avec l'empereur ; restait toujours le roi d'Angleterre à combattre. Pendant l'hiver, François I^{er} employa ses loisirs à prépa-

rer un armement considérable contre le seul adversaire qui lui restât. Le plan qu'il avait formé renfermait deux objets : acquérir une telle supériorité sur mer, qu'il pût empêcher tout débarquement de l'Angleterre en France ; réunir des forces de terre assez puissantes pour reconquérir non-seulement Boulogne, mais même Calais, qui était depuis si longtemps au pouvoir des insulaires. La flotte française qui se trouvait dans la Méditerranée, passa dans l'Océan et ramassa tous les vaisseaux le long de la côte pour former un armement maritime formidable. Le roi d'Angleterre, épouvanté de cet armement, avait élevé des fortifications sur les rives de la Tamise et sur les côtes de Kent, de Sussex et de Hampshire ; il fit en même temps rassembler sa flotte sous les ordres de Dudley, grand amiral d'Angleterre.

La flotte française, forte de cent trente-six voiles, réunie au Hâvre, perdit un de ses beaux vaisseaux, parce que le roi ayant voulu donner aux dames de la cour une fête sur ce navire, le feu y fut mis par imprudence ; les dames purent se sauver, mais beaucoup de matelots périrent. Malgré cet accident, Annebaut, commandant de la flotte, sortit du port et jeta l'ancre deux jours après à Saint-Hélier. Le commandant anglais, selon l'ordre qu'il avait reçu, se retira dans le port. Vainement l'amiral français essaya de le faire sortir : il ne put y parvenir ; le seul avantage qu'il obtint fut de couler à fond la *Marie-Rose*, portant sept cents hommes. Voyant qu'il ne pouvait amener ses adversaires à un combat, Annebaut, après avoir formé et abandonné le dessein de s'emparer de l'île de Wight, se porta sur les côtes de Sussex, causa quelques ravages et vint se poster devant Boulogne.

La flotte anglaise, ayant reçu un renfort de trente voiles, s'avança pour livrer bataille aux Français ; dans les manœuvres opérées de part et d'autre pour avoir le bon vent, les flottes s'éloignèrent et finirent par se retirer dans leurs hâvres respectifs.

Sans avoir remporté de grandes victoires, François I^{er} pouvait être satisfait des services que lui avait rendus sa flotte. L'armée de terre avait empêché la jonction d'un corps de lansquenets à la solde de Henri, dévasté le pays d'Oye (1), remporté quelques avantages dans un petit nombre de rencontres ; mais elle ne put faire des travaux assez importants pour amener la réduction de Calais et de Boulogne. François I^{er} aima mieux recourir aux négociations, et s'engagea à payer à Henri et à ses successeurs la pension convenue par le traité de 1525 ; on remit à une commission l'examen des autres réclamations de l'Angleterre ; enfin le roi racheta, pour deux cent mille couronnes, la ville de Boulogne, qui ne dut cependant être rendue qu'après le paiement intégral de cette somme.

Nous avons abandonné les rapports de François I^{er} avec l'empereur au moment où celui-ci quittait notre patrie pour se retirer à Bruxelles. Dès le mois de novembre suivant (1544), la reine Éléonore se rendit auprès de lui, accompagnée du duc d'Orléans, jeune prince qui montrait beaucoup de bravoure : il avait un caractère enjoué et plein de franchise ; aussi plaisait-il beaucoup à Charles-Quint, qui désirait en faire son gendre et lui donner tout l'héritage des Pays-Bas. Le traité de Crespy

(1) Bourg près de Calais.

n'avait assuré au duc d'Orléans qu'un apanage de cent mille livres de rente. C'était peu ; le jeune prince en était mécontent. Il est probable que c'est lui qui engagea l'empereur à adresser au roi une note dans laquelle il paraissait se décider à accorder au duc sa nièce au lieu de sa fille. Le roi préférait infiniment la fille de Charles-Quint à sa nièce ; il se complaisait à voir son fils Charles sur un trône pour ainsi dire aussi brillant que celui du Dauphin, qu'il n'aimait pas, parce que ce prince n'avait pas les mêmes vues politiques que lui, et que ses hommes étaient différents des siens. Si le mariage de Charles d'Orléans avec la fille de l'empereur s'était réalisé, il est extrêmement probable que la monarchie française aurait eu beaucoup à souffrir ; mais la mort enleva Charles et délivra le Dauphin de grandes craintes.

Le roi, accompagné de ses deux fils, s'était rendu un instant à l'armée : il s'arrêta à Forest-Moustiers, près d'Abbeville, où la peste, dit Féronius, exerçait les plus grands ravages et enlevait les malades en quelques jours. Des maisons entières, ayant perdu leurs habitants, étaient abandonnées. Le duc d'Orléans, qui se trouvait logé dans le voisinage de l'une de ces maisons, où personne n'osait entrer, se faisant une gloire insensée de braver la peste, alla en arracher les lits, les découpa à coups d'épée et en répandit les plumes sur ceux qui l'accompagnaient. En revenant, il se sentit atteint du mal qui, peu de jours après, le menait au tombeau.

La mort du duc d'Orléans changeant entièrement la position de la France vis-à-vis de l'empereur, il était nécessaire de régler, par un nouveau traité, les rapports des deux souverains. François chargea les ambassadeurs

envoyés pour faire part à l'empereur de la mort de son fils, d'ouvrir de nouvelles négociations, et déclara que, sans vouloir perdre aucun des avantages cédés par le traité de Crespy, il réclamait le droit de suzeraineté sur l'Artois et la Flandre, faisant valoir toutes ses prétentions sur le Milanais et la Savoie. L'empereur, tout en se montrant très sensible à la mort du jeune prince, dit que ce n'était pas une raison pour céder au roi de France des droits qui étaient en litige depuis longtemps, et finit par certifier qu'il était disposé à ne pas attaquer la France, s'il n'était pas lui-même attaqué. C'était renvoyer à l'avenir la solution d'affaires qui avaient depuis longtemps fait répandre des flots de sang.

Les ambassadeurs français ayant appris au roi que l'empereur était très embarrassé par la ligue protestante, François I^{er} profita de cet avis pour laisser la question en suspens et prendre des mesures pour la guerre. Il ne pouvait la faire alors, parce que la paix n'était pas encore arrêtée avec l'Angleterre et que, d'ailleurs, son armée avait horriblement souffert de la peste.

Le roi profita de ses moments de repos pour s'occuper de l'administration intérieure. Par un édit du 6 mai 1545, il réduisit à quatorze les lieutenances générales : c'étaient celles de Normandie, Bretagne, Guyenne, Languedoc, Provence, Dauphiné, Bresse, Savoie, Piémont, Bourgogne, Champagne, Brie, Picardie et Ile de France. Il mit ses lieutenants généraux les plus habiles dans les lieux qui pouvaient être le plus exposés. D'Enghien fut établi gouverneur du Languedoc, Melfi du Piémont, du Bellay de Champagne et Vendôme de Picardie. Il rendit, au mois de juillet 1546, une ordonnance célèbre

pour la réforme de la justice. Olivier, président du parlement de Paris, vertueux magistrat, gémissant sur les vices qui avilissaient son ordre, crut répondre à la confiance du roi en lui peignant avec les couleurs les plus vives la nécessité d'apporter un prompt remède aux désordres et aux scandales qu'avaient introduits dans le sanctuaire de la justice la multiplication et la vénalité des charges. Il obtint que la place de président, qu'il venait d'abandonner, et celle d'Augustin de Thou, qui venait de mourir, fussent supprimées. Encouragé par ce premier succès, il demanda au roi et en obtint une ordonnance qui statuait que tous les offices créés depuis Louis XII seraient supprimés à mesure qu'ils viendraient à vaquer; elle portait en outre que personne n'obtiendrait une charge de magistrat, à moins qu'il n'eût atteint l'âge de trente ans, et elle prescrivait la forme de l'examen qui devait précéder la réception.

Cet édit fut reçu avec transports par tous les vrais citoyens, et attira au chancelier mille bénédictions. On n'ignorait pas sans doute combien peu, dans une administration toujours subordonnée au besoin du moment et au caprice de ceux qui gouvernent, il faut compter sur une réforme qui ne doit s'opérer qu'au bout d'une génération. Mais d'un côté l'épuisement des finances, et de l'autre l'incertitude où l'on était si la guerre ne recommencerait pas bientôt avec l'empereur, ne permettaient pas de songer à un remboursement; et l'on doit savoir gré à un ministre toutes les fois que, ne pouvant atteindre au plus grand bien possible, il se décide pour le meilleur parti dans les circonstances où il se trouve, et prépare la voie à son successeur.

Ces mesures intérieures n'empêchaient pas François I^{er} de suivre sa politique extérieure. S'attendant à être attaqué par l'empereur, il cherchait à se rattacher les anciens alliés de la France. Il s'engageait à payer à l'électeur de Saxe et au landgrave une subvention de quarante mille écus par mois pendant six mois, et leur promettait quinze mille Suisses et plus, si cela était nécessaire. Des envoyés français tentaient de porter le Danemarck à soutenir la cause protestante en Allemagne. Il tourna encore ses regards vers la Turquie ; mais il avait lui-même contribué à faire conclure une trêve entre Soliman II, l'empereur et le roi des Romains, trêve dont il se prévalait auprès de l'empereur comme d'une preuve de ses intentions pacifiques. Il cherchait cependant à alarmer les Vénitiens et le Pape sur l'agrandissement de la puissance impériale ; il engageait celui-ci à transporter le concile de Trente à Bologne. L'empereur, connaissant toutes ces menées, ordonna à la France d'évacuer la Savoie et le Piémont, et fit entendre des menaces de guerre. Le roi de France se trouvait déjà atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau.

Depuis longtemps la santé de François I^{er} était chancelante ; il avait été vivement affecté de la mort du duc d'Orléans, son fils. Le duc d'Enghien, le célèbre vainqueur à la bataille de Cérisoles, venait de périr misérablement dans une folie de carnaval : un malavisé avait fait tomber un coffre sur sa tête. Quelques ennemis du Dauphin ont prétendu que, par *mal avisé*, du Bellay avait voulu désigner une créature de ce prince, qui avait jeté à dessein le coffre sur la tête du duc.

Henri VIII, couvert d'ulcères, livré sans cesse à la

futureur, allait rendre compte à Dieu de ses crimes. Considérée sous le point de vue politique, cette mort dut affliger François I^{er}, qui perdait avec lui toutes les espérances qu'il avait fondées sur les secours de l'Angleterre. D'ailleurs, comme Henri était à peu près du même âge que François, c'était un avertissement pour celui-ci que sa fin arriverait probablement bientôt.

Toutes ces causes avaient miné la santé du roi. Déployant, pour s'étourdir, une activité au-delà de ses forces, il ordonnait de nouvelles fortifications dans la Bresse, en Bourgogne, en Champagne et dans le Barrois. La cruelle maladie qui, huit ans auparavant, l'avait conduit aux portes du tombeau, se reproduisait avec des symptômes effrayants dans un corps usé et par les souffrances et par les remèdes. Tandis que, par les conseils des médecins, il cherchait à se dissiper en changeant souvent de lieu, un accès de fièvre le força à s'arrêter à Rambouillet. Il ne comptait y passer qu'un jour ; mais l'épuisement et la lassitude ne lui permirent pas d'en sortir. Après vingt jours de maladie et quelques lueurs de guérison, renonçant enfin à toutes les espérances dont on continuait encore à le flatter, il ne songea plus qu'à se préparer à la mort. Appelant à son secours la religion qu'il avait respectée, même au milieu des égarements de sa jeunesse, il reçut dans le plus grand appareil les derniers sacrements ; et, ayant fait approcher de son lit de mort son fils Henri, il lui dit : « Craignez Dieu, mon » fils ; honorez l'Eglise ; opposez une barrière insurmontable aux dangereuses nouveautés qui pourraient altérer la religion. »

Passant de ces conseils généraux à des avis particu-

liers, il lui recommanda de ne point rappeler le connétable de Montmorency, d'écarter de l'administration les princes de la maison de Guise, dont l'ambition et les talents commençaient à lui donner de l'ombrage; d'employer les ministres actuels, le cardinal de Tournon, le secrétaire Bayart, et surtout l'amiral Annebaut, qu'il lui recommanda spécialement comme le seul homme de la cour qui n'eût jamais eu en vue que le bien de l'Etat. En considération de sa probité et de ses services, il lui légua une somme de cent mille livres. François I^{er} expira le 31 mars, dans la cinquante-troisième année de son âge.

Trois faits des plus importants eurent une grande influence sur le règne de François I^{er}; ces trois faits étaient destinés à opérer, chacun à leur manière, une révolution dans le monde; l'historien doit les caractériser, s'il veut bien suivre la marche des événements. Ces trois faits sont la découverte de l'Amérique, la conquête de Constantinople par les Musulmans, et la découverte de l'imprimerie.

Quoique la France soit restée étrangère à la conquête du Nouveau-Monde, qu'elle soit ensuite demeurée longtemps avant de chercher à y former des établissements, il n'est pas moins vrai que cette découverte était de nature à modifier les rapports des nations. Les peuples se nourrissent de gloire et de richesses, recherchent la satisfaction du bien-être et de l'imagination. Rien n'était plus capable de satisfaire la curiosité, de grandir l'imagination, de donner à la convoitise la satisfaction de ses désirs que l'Amérique. Quand on apprit qu'il y avait un nouveau monde, que sur cette terre se trouvaient des montagnes

d'or, que des mers renfermaient les pierres précieuses, que le sol produisait pour ainsi dire sans culture tout ce que l'on peut désirer pour les besoins de la vie, alors ces preux chevaliers, amis des combats, rêvaient la lutte contre les enfants de la nature; alors les partisans des aventures désertaient le vieux monde, où les rencontres étaient insignifiantes à côté de ce qu'ils pouvaient désirer dans un autre hémisphère; alors les rois eux-mêmes désiraient moins s'agrandir sur la terre antique. Il en résulta que beaucoup de guerriers quittèrent l'ancien monde pour faire des conquêtes dans le nouveau. Ce fut un moyen de purger notre sol de ces coureurs de provinces toujours armés pour combattre.

Pour nous spécialement, la conquête eut cet effet marquant, qu'elle affaiblit la plus grande et la plus formidable puissance. Si la grande monarchie espagnole ne se fût affaiblie en voulant soumettre à sa domination la plus grande partie de l'Amérique, assurément la France, enlacée dans ses bras de géant, aurait pu être étouffée. Mais la France a de si nobles destinées dans l'ordre de la Providence, qu'il ne faut pas être surpris que Dieu l'ait ainsi protégée contre ses ennemis. La plupart de ces grandes conquêtes lointaines ont échappé à ceux qui les ont faites, et ont été pour eux une cause de ruine.

Quand on apprit la chute de Constantinople et qu'on vit ces barbares Musulmans s'avancer pour détruire toutes les sciences et la civilisation, personne ne soupçonnait guère que ce serait précisément cette nation qui ferait renaitre la littérature païenne dans notre Occident. Et cependant l'expulsion de cette Grèce savante, encore

lettrée, même au milieu de l'ignorance et de la barbarie, apporta en Italie les formes antiques, la littérature de Rome et d'Athènes depuis longtemps ignorées; et nos soldats, dans les guerres d'Italie, s'initèrent à la connaissance des œuvres de l'antiquité, voulurent les imiter, et nos écrivains parvinrent à être créateurs eux-mêmes.

L'imprimerie servit à sa manière ce grand mouvement intellectuel. Par elle les idées anciennes et nouvelles se communiquent, le nouveau monde s'entretient avec les peuples de l'antiquité et les lettres, presque exclusivement renfermées dans les monastères, deviennent le domaine de l'univers entier. C'est alors un mouvement d'idées désordonné, il est vrai, un chaos si l'on veut, un volcan si l'on aime mieux; mais ce chaos finit par se débrouiller, le volcan devient une espèce de phare lumineux, et les idées se transforment, quoique la lutte du bon et du mauvais principe persévère et trouble le monde.

Ces causes eurent une grande action sur notre patrie. Tout changea dans la France à partir de cette époque; les vêtements eux-mêmes s'altérèrent : il se fit des anciennes et des nouvelles mœurs un mélange unique. Nous exposerons ces divers changements dans le dernier livre de cette période.

CHAPITRE II.

Henri II (1547-1559).

§ I^{er}. *Commencements du règne de Henri II (1547-1550).*

Henri II, âgé de vingt-neuf ans quand il monta sur le trône, n'avait ni les goûts, ni les manières, ni la politique de son père. On trouvait qu'il ressemblait beaucoup à son aïeul maternel Louis XII; et, s'il eût régné dans des circonstances moins difficiles, s'il eût eu un cardinal d'Amboise pour le diriger, il se serait aussi fait appeler le *père du peuple*. Il signala le jour même de la mort du roi par une grande révolution ministérielle. Le 31 mars 1547, après avoir confié la garde des restes de François I^{er} à l'amiral Annebaut et au cardinal de Tournon, Henri II partit pour Saint-Germain-en-Laye, où il rencontra le connétable Anne de Montmorency, qu'il établit son ministre dirigeant. Montmorency embrassa incontinent tout le faix des affaires, et composa une administration nouvelle dont les membres les plus actifs furent les trois Guises et les deux Saint-André. Le cardinal de Tournon et l'amiral Annebaut furent mis à la retraite; quelques ministres moins importants du dernier règne furent jetés en prison pour cause d'exactions. La reine

douairière se retira à Bruxelles auprès de la reine de Hongrie, sa sœur, quoique son douaire fût en Touraine.

Deux personnes paraissaient devoir balancer le pouvoir du premier ministre : la première est la célèbre Diane de Poitiers, pour laquelle le jeune roi eut une si vive amitié que les palais du Louvre et de Saint-Germain en gardent encore les souvenirs. La seconde était la jeune reine Catherine de Médicis, qui sembla ne rechercher alors d'autre empire que celui de la grâce. Nous la verrons paraître plus tard sur la scène ; nous la caractériserons alors.

Le premier usage que le ministre fit de son pouvoir fut de persuader à son jeune souverain de réformer la cour légère de son père, de se donner un règlement qui, en fixant les heures de travail et de repos, les moments de s'occuper de telle ou telle affaire, donnerait à son palais cet air grave et imposant qu'il avait vu dans sa jeunesse sous le règne de Louis XII. Le lever du roi était fixé à sept heures. Les seigneurs et les gentilshommes qui se trouvaient à la cour avaient la liberté d'entrer alors dans la chambre du roi. Le monarque, pendant qu'on l'habillait, causait familièrement avec eux, et surtout avec ceux qui étaient nouvellement arrivés de leurs terres, et s'informait de l'état de leur famille et de tout ce qui pouvait les intéresser. Il se retirait ensuite avec ses quatre secrétaires, signait les expéditions, entendait le rapport des principales dépêches de ses ambassadeurs ou des gouverneurs de provinces, ordonnait les réponses, renvoyait les plus difficiles au connétable ou à la discussion du conseil, qui se tenait à la même heure dans une salle contiguë à son cabinet. Il allait y prendre séance

toutes les fois que l'importance des matières exigeait sa présence. A dix heures il allait entendre la messe, accompagné du grand aumônier, des cardinaux et des évêques qui étaient à la cour. Au sortir de la chapelle, il se mettait à table, et, après qu'on avait desservi, il donnait, sans se déplacer, une courte audience à tous ceux de ses sujets qui avaient des requêtes à lui présenter ou quelques plaintes à former contre ses officiers : on ne refusait l'entrée à personne, ce qui contribuait à retenir les dépositaires de l'autorité dans le devoir. De là il passait dans son cabinet avec un petit nombre de courtisans, ses favoris.

Ce moment, sous le règne de François I^{er}, se passait ordinairement à entendre les savants, à discuter sur les découvertes, à écouter des dissertations sur les nouveaux écrits. Henri II, bien que les lettres aient trouvé une grande protection sous son règne, aimait peu les conversations scientifiques et littéraires, et négligeait ainsi un moyen de s'instruire profondément sans beaucoup de peine. Après avoir passé quelque temps chez la reine, au milieu des dames de la cour, il faisait connaître les exercices de l'après-midi, qui variaient avec les saisons : c'étaient la chasse, le jeu de paume, l'escrime, la baguette, etc. A ces passe-temps divers succédait un travail sérieux qui durait jusqu'au souper, après lequel venaient d'autres plaisirs, tels que le cercle chez la reine, où les danses se prolongeaient souvent jusqu'au milieu de la nuit. Lorsque le roi rentrait dans son appartement, il trouvait son lecteur ; mais cette charge, importante sous Louis XII et sous François I^{er}, fut sous Henri II, une espèce de sinécure.

Henri II se préoccupa vivement de rendre à son père des honneurs funèbres dignes d'un si grand roi. Rien ne fut épargné pour cette cérémonie : le trésor dépensa cinq cent mille francs et la ville de Paris peut-être autant. Pendant qu'on transportait dans les caveaux de Saint-Denis les restes mortels de François I^{er} et de ses deux fils François et Charles, Henri II, voulant être témoin de cette pompe funèbre, contrairement aux usages de la cour, loua secrètement une maison à la rue Saint-Honoré, pour voir le cortège défiler. Lorsqu'il vit dans le lointain les trois chars funèbres, « il voulut se lever » de là, car le cœur lui haussoit, et il commençoit à s'é-mouvoir et s'attrister jusqu'aux larmes. » Vieilleville s'approcha pour le consoler ; il lui rappela que son père étoit mort encore jeune, que son frère aîné lui avait laissé une brillante couronne et que son plus jeune frère l'avait délivré d'un ambitieux. Il parvint à ranimer son antipathie pour le duc d'Orléans, et on dit qu'à la vue de son effigie il s'écria : « Voilà donc le bélître qui mène » l'avant-garde de ma félicité ! » De telles paroles, si elles ont été prononcées, sont à peine dignes d'un barbare.

A cette lugubre cérémonie succéda un combat en champ clos, expression de la dépravation des mœurs du temps. Comme on accusait Henri II d'avoir eu des relations criminelles avec la maîtresse de son père, et qu'on avait eu un jour l'audace de jeter dans sa chambre un billet contenant les imprécations et la malédiction prononcées contre Ruben, il se montra très affligé de cette triste comparaison. Informé qu'une accusation semblable pesait sur le brillant Jarnac, qui recevait d'immenses richesses de sa belle-mère, il la divulgua. Jarnac, irrité, s'étoit pré-

senté à la cour du vivant de François, et avait dit à haute voix que « quiconque avait dit qu'il entretenait un com- » merce criminel avec sa belle-mère était un lâche et un » menteur. » François I^{er} refusa le duel. Le défi fut renouvelé à l'avènement de Henri. La Châtaigneraie releva le gant au nom de son souverain, et obtint l'autorisation d'un combat en champ clos en présence de la cour, avec d'autant plus de facilité que personne ne doutait que l'issue du combat ne dût lui être favorable. Jarnac se couvrant de son bouclier, s'avança intrépidement contre son adversaire et lui déchargea deux coups d'épée sur le jarret gauche. La Châtaigneraie, au grand étonnement de tous les spectateurs, tomba victime d'un coup dont le souvenir s'est perpétué; car on nomme encore *coup de Jarnac* toute attaque sourde et imprévue. Portant son épée sur la gorge de son ennemi étendu à ses pieds, il lui dit : *Rends-moi mon honneur et crie merci à Dieu et au roi.* La Châtaigneraie, étourdi de sa chute, demeura immobile et ne répondit rien. Jarnac était en droit de l'achever et de le traîner ignominieusement hors des lices; mais, usant avec modération de la victoire, il alla se mettre à genoux au pied de l'échafaud où était le roi, et dit : « Sire, je suis suffisamment vengé » si vous me croyez maintenant innocent; je vous donne » la Châtaigneraie et vous prie de ne rien lui imputer de » tout ce qui s'est passé jusqu'ici; on n'en doit accuser » que notre légèreté et notre étourderie. »

Lorsque Jarnac eut répété une seconde fois au roi, qui lui demandait la grâce de la Châtaignerie : *Oui, Sire, pourvu que vous me teniez pour homme de bien,* et que Henri eut répondu : *Vous avez fait votre devoir, votre*

honneur vous est rendu, il se précipita vers son adversaire pour le consoler, et le conjura de vivre; mais la Châtaigneraie, repoussant toute consolation, essaya de saisir un poignard pour immoler son adversaire; n'ayant pas eu la force de s'en servir, il arracha ensuite l'appareil et ne voulut pas survivre à sa honte.

On est affligé d'assister à un pareil spectacle, autorisé par le roi, quoique le duel judiciaire fût interdit et qu'il eût disparu depuis longtemps des mœurs.

Les relations longtemps continuées entre la France et l'Italie avaient eu sur nos mœurs une détestable et perfide influence à laquelle le roi voulut remédier. A cette époque, des compagnies d'assassins, organisées en France sur le modèle de celles d'Italie, préparaient d'espace en espace des relais pour les meurtriers qui, après avoir longtemps attendu leurs victimes au coin des rues, leur donnaient la mort et échappaient aux poursuites et même aux recherches de la justice. Pour remédier à ce mal, la loi prononça contre les auteurs et les complices de ce crime, de quelque condition qu'ils fussent, le supplice de la roue, et enjoignit, sous les peines les plus sévères, à quiconque aurait été témoin d'un meurtre, si c'était dans une ville fermée, de courir à la porte la plus prochaine, de la fermer sur-le-champ et de crier qu'on fermât les autres : à ce cri, tous les citoyens devaient s'assembler et faire des perquisitions dans toutes les maisons, sans excepter les églises et les monastères, jusqu'à ce que les coupables fussent arrêtés. Si le meurtre se commettait dans les champs ou sur un grand chemin, il était prescrit de courir à la paroisse la plus voisine, de sonner le tocsin, afin que tout le monde s'attroupât et se mît à la

poursuite des brigands. Dès qu'une paroisse avait donné le signal, les autres devaient y répondre de proche en proche dans toute l'étendue d'une province, et former une enceinte qui ne laissât aucune issue aux criminels.

La crainte qu'inspiraient les assassins et les malfaiteurs avait introduit une habitude bien propre à augmenter le mal, au lieu de le guérir. Personne ne sortait plus sans être armé. Lorsqu'on rencontrait un voyageur sur les routes, on lui voyait presque toujours l'arquebuse sur l'épaule et deux pistolets à la ceinture. Les seigneurs non-seulement marchaient armés, mais se faisaient encore suivre de leurs serviteurs en armes comme eux-mêmes. Le laboureur, lorsqu'il allait cultiver son champ, avait toujours à ses côtés une longue épée et un poignard, et souvent une vieille arquebuse déposée au bout de son sillon. Ce désordre, qui jetait l'épouvante et autorisait les malfaiteurs à paraître en armes, multipliant les crimes, le roi, par deux ordonnances successives, interdit le port d'armes de toute espèce ; et, afin que ce délit fût sûrement, promptement et sévèrement puni, il l'enleva à la justice ordinaire et le soumit à la juridiction du prévôt et de son lieutenant, leur laissant toute liberté pour la détermination de la peine, même celle de mort. Les braconniers furent traités de même.

Epouvanté des conséquences que ces mesures pouvaient avoir pour la vie des citoyens, le Parlement adressa des représentations au roi, et comme il lui fut répondu que ces ordonnances étaient le seul moyen efficace, il se détermina à les enregistrer avec cette clause instructive : *Attendu la malice du temps*. Afin de remédier au mal qui pourrait en résulter, il enjoignit aux seigneurs et aux

magistrats des bourgs et des villages d'empêcher le port des armes, sous peine d'une responsabilité personnelle.

Pour apporter un remède à la mendicité, cette autre plaie publique, le roi, sur la proposition du chancelier Olivier, rendit une ordonnance par laquelle il fut enjoint aux officiers municipaux d'avoir trois ou quatre ateliers où tous les mendiants seraient forcés de travailler, sous l'inspection d'un certain nombre de préposés. Quant aux pauvres que leur faiblesse ou des infirmités bien constatées rendaient inhabiles à toute espèce de travail, on les renferma dans des hospices, où ils durent être nourris des aumônes des fidèles; afin de les rendre plus abondantes, on plaça dans toutes les églises des troncs sous trois clefs, qui furent confiées au curé et aux marguilliers.

On voit que le roi marchait hardiment et qu'il entreprenait ce que notre siècle n'a pas osé tenter. S'étant bientôt aperçu de l'insuffisance des ressources fournies par la charité publique, pour subvenir aux besoins de la mendicité, le Parlement fit imposer une taxe sur ceux qui jouissaient d'une certaine aisance, et interdit l'aumône dans les rues et aux portes des maisons, sous peine du fouet pour ceux qui la demanderaient, et de dix livres d'amende pour ceux qui la donneraient.

Par un contraste trop choquant, tandis que la misère traînait ses haillons dans les rues, les grandes dames, les riches se montraient couverts de magnifiques étoffes de soie et d'or qui se fabriquaient à l'étranger, ce qui joignait au scandale public le transport du numéraire hors de France. Henri II rendit des lois somptuaires qui avaient déjà préoccupé ses prédécesseurs, et rappela une ordonnance de Louis XII qui interdisait la plupart des

vases d'argent et réservait aux princes l'usage de la soie ; il voulut essayer de la mettre en vigueur ; mais la soie devint si commune, que beaucoup de dames des premiers magistrats demandèrent et obtinrent la permission de s'en revêtir, et la loi tomba en désuétude, malgré les commentaires multipliés dont elle fut accompagnée.

Le roi chargea aussi Montmorency de réformer les finances, qui se trouvaient dans un état déplorable. Cet homme austère, jugeant une réforme complète au-dessus de ses forces, se contenta d'établir qu'à l'avenir l'argent serait déposé dans les coffres du Louvre et n'en serait tiré qu'avec les formalités prescrites par les réglemens.

La politique extérieure devait exciter l'attention du gouvernement. La France était en paix ; mais, en se livrant aux douceurs de la sécurité, elle n'aurait pas tardé à se voir détruite. Charles-Quint réalisait presque son rêve favori, la monarchie universelle : vainqueur sans combat des forces réunies de la ligue de Smalkalde, il voyait à ses pieds l'électeur palatin et le duc de Wurtemberg, rançonnait impitoyablement toutes les villes de Souabe et de Franconie, en démolissait les fortifications, et faisait traîner en Italie ou dans les Pays-Bas l'artillerie dont il dépouillait l'Allemagne.

Avant de tenter d'affaiblir cette puissante monarchie, il était nécessaire d'avoir des alliés, et la France n'en avait pas. Le roi fit écrire aux princes allemands et aux villes impériales pour les engager à défendre courageusement leur liberté. Malgré ce conseil, ils demeurèrent sourds à son appel. Le roi ne fut pas plus heureux en Turquie : Soliman, dans le dessein de conquérir la Perse, porta toutes ses forces en Orient.

L'Italie se montrait beaucoup mieux disposée à se mettre en état d'hostilité ouverte contre l'empereur. La république de Gênes, toujours destinée à être dominée, regretta la liberté qu'elle avait mérité de perdre par ses excès. Jean-Louis de Fieschi, l'un des plus grands seigneurs de la république, affligé d'être relégué sans autorité, tandis que les Doria possédaient tout le pouvoir, se fit populaire et se lia avec tous les patriotes dévoués aux ministres français qui le poussaient dans cette voie. Un soulèvement bien préparé réussit; mais Fieschi eut le malheur de tomber dans la mer; n'ayant personne pour le remplacer, son parti faiblit et se laissa vaincre. Quelques hommes dévoués à la cause populaire portèrent leur tête sur l'échafaud; les autres se réfugièrent en France.

Si la tentative des agents français n'avait pas été heureuse à Gênes, elle ne le fut pas plus à Naples, où la sévérité espagnole avait excité un vif mécontentement. Les Français poussèrent à l'insurrection, promirent de nombreux secours en hommes et en argent, et firent éclater un mouvement qui fut aussitôt comprimé. Une multitude de victimes politiques payèrent de leur vie leur rébellion, et la ville fut condamnée à payer cent mille ducats d'or.

La France comptait aussi sur le pape Paul III, qui, fatigué de l'influence dominante de Charles-Quint, se montrait favorable à Henri II. Suivant le désir de ce prince, il avait formé le dessein de transporter le concile de Trente à Bologne, dans l'espoir d'y voir arriver des prélats et des théologiens français. Le roi de France avait aussi promis de seconder les projets de Pierre-Louis

Farnèse, petit-fils du Pape (1), sur Parme et Plaisance. Fernand de Gonzague, gouverneur du Milanais au nom de Charles-Quint, instruit des intrigues de la France, prépara une conspiration contre Farnèse, qui fut poignardé au moment où il se mettait à table, et la ville de Plaisance fut occupée au nom de l'empereur.

La France, liée à l'Angleterre par des traités, pouvait espérer se maintenir avec elle en bons termes, quand les affaires d'Ecosse amenèrent un conflit entre les deux nations. Somerset, régent d'Angleterre, voulut réaliser le vœu de sa patrie en lui unissant l'Ecosse par un mariage entre la jeune reine Marie Stuart et Edouard VI. Plusieurs obstacles très sérieux s'opposaient à cette alliance : d'abord l'Ecosse la repoussait pour ne pas perdre sa nationalité ; ensuite Edouard était protestant et Marie Stuart catholique ; enfin la reine-mère d'Ecosse, française de cœur, cette noble fille des Guise, désirait allier sa fille à un prince français.

Somerset, soupçonnant les vues de la reine d'Ecosse, fit marcher des troupes pour appuyer ses prétentions par la terreur des armes, et s'empara du château d'Andrew, où avait été assassiné le cardinal de Béthune, pour le punir des conseils qu'il donnait à la reine en faveur de la France. Des soldats français partirent aussitôt pour l'Ecosse, sous les ordres du prieur de Capoue, et reprirent sur les Anglais le château d'Andrew. Il est vrai que, quelque temps après, l'armée franco-écossaise était battue à Falside. Cette défaite n'eut pas les conséquences fâcheuses qu'on avait lieu de craindre, parce que le ca-

(1) Paul III avait été marié avant d'entrer dans les ordres sacrés.

pitain anglais fut obligé de rentrer en Angleterre, à cause des troubles causés par la réforme.

La reine-mère profita de ce moment de repos pour pousser avec vigueur son projet de mariage entre sa fille Marie Stuart et le dauphin de France. Ce mariage fut en effet arrêté, et une flotte française partit pour déposer des troupes en Ecosse, sous les ordres de Montalembert d'Essé, et pour ramener la jeune reine en France. Montalembert unit ses forces à celles d'Arran, commandant général des Ecossais, et mit le siège devant Haddington, qui, malgré les secours envoyés d'Angleterre, fut enfin obligé de se rendre.

La flotte française, qui avait ordre de prendre la reine d'Ecosse et de la transporter en France, avait à craindre d'être attaquée; par une manœuvre regardée alors comme extrêmement hardie, elle se dirigea vers le nord, fit le tour de l'Ecosse septentrionale, vint prendre la jeune reine à Dumbarton, et la conduisit à Brest par le canal Saint-Georges. Marie fut transportée à Saint-Germain-en-Laye et fiancée au dauphin de France. Henri II, en sa qualité de représentant de son fils et de sa belle-fille, actuellement roi et reine d'Ecosse, demanda au gouvernement anglais de s'abstenir de toute agression contre l'Ecosse pendant la minorité des deux jeunes époux. Somerset répondit par un refus et continua la lutte en Ecosse avec des succès divers. A tout compter, cependant, la balance des succès pencha du côté de la France; car, après avoir pris possession de Haddington, les alliés recouvrèrent les forteresses de Home-Castle et de Fast-Castle; ils passèrent les frontières, brûlèrent vingt villages, pénétrèrent presque jusqu'au mur de

New-Castle, et s'emparèrent même, après une lutte sanglante, du rocher d'Inchkeith, où Cothérel s'était fortement retranché.

Montalembert ayant échoué dans le projet de dominer les clans écossais et d'ôter à Edimbourg une partie de ses privilèges, fut rappelé, à sa demande, et un moment remplacé par l'évêque Jean de Montluc, qui céda lui-même la place à de Thermes; cet homme d'Etat, tout en suivant le plan de ses prédécesseurs et en affaiblissant l'influence anglaise, sut ménager les susceptibilités nationales de l'Ecosse.

Le roi, l'œil constamment tourné vers l'Italie, où ses agents organisaient des soulèvements, se hâta de passer à Turin lorsqu'il crut la mine sur le point d'éclater. Le marquisat de Saluces, l'une des portes de l'Italie, par où Charles VIII et Louis XII avaient pénétré dans cette riche péninsule, paraissait appartenir à la France, parce que, longtemps auparavant, il avait été feudataire du Dauphiné, qui n'avait pas pu perdre ses droits par sa réunion à la couronne. Gabriel de Saluces, fondé sur ce que, depuis longtemps, les droits de la France étaient périmés, soit par la coutume, soit par des titres, ayant repoussé les prétentions du roi et reçu les Impériaux dans les places qui étaient en son pouvoir, Henri II ordonna de le saisir, de le retenir en prison et d'occuper ses forteresses. Gabriel étant mort en prison, le marquisat fut réuni à la couronne. Ce fut la seule affaire terminée par le roi pendant son voyage en Italie.

Gênes attirait aussi l'attention des agents français, qui y ourdissaient des complots. La faction des Fieschi, toujours poussée par la France, qui avait fait avancer des

troupes jusqu'à Mondovi et la Mirandole, essaya de tuer le vieux André Doria. Le chef du complot, Jules Cibo, fut dénoncé par sa propre mère et décapité. Deux autres conspirations successives n'eurent pas plus de succès. Il y avait encore une autre conspiration pour assassiner le roi de Naples et Fernand de Gonzague, gouverneur du Milanais : toutes les deux échouèrent. On a accusé la France d'avoir ourdi ces criminelles tentatives ; mais il n'est nullement prouvé qu'elle eût pris une part directe à ces projets infâmes, conçus par ses partisans. Nous voulons croire, pour l'honneur de notre nation, qu'elle n'y eut aucune participation.

Après avoir séjourné dix jours à Turin, le roi fut rappelé en France par deux mouvements, l'un de l'Université, l'autre de la Guyenne. L'Université qui, toujours envahissante, s'était mise d'elle-même en possession du Pré-aux-Clercs, terrain du faubourg Saint-Germain, fut obligée de se soumettre aux tribunaux.

Le mouvement de la Guyenne avait le caractère d'une révolte ouverte, occasionnée par l'impôt du sel.

Les lecteurs se rappellent que François I^{er}, ayant essayé d'établir l'uniformité des droits sur le sel, avait excité une violente commotion à La Rochelle. Au commencement du règne de Henri II, la Guyenne prétendit recouvrer ses anciens privilèges, se fondant surtout sur les excès des agents du fisc, qu'on accusait d'agir d'une manière arbitraire et barbare, de falsifier le sel en y mêlant du sable, etc. Alarmés par de semblables bruits, les paysans de plusieurs villages refusèrent d'aller chercher dans les greniers de l'Etat le sel dont ils avaient besoin, et tuèrent quelques gabeloux qui voulurent les y con-

traindre. Une compagnie de gens d'armes, envoyée par le roi de Navarre, duc de Guyenne, pour rétablir l'ordre, fut chassée du pays. Alors, ne rencontrant plus d'obstacle, le soulèvement prit des proportions effrayantes, que la renommée grossit encore; car on assurait que cinquante mille paysans s'étaient réunis en armes pour détruire tous les agents et les magasins de la gabelle. Saintes fut enlevé par force et mis au pillage par ces forcenés; Cognac et Ruffec éprouvèrent le même sort.

La ville de Bordeaux, capitale de la province, était tranquille, quand un officier ferme, mais hautain, menaça des plus horribles châtimens tous ceux qui auraient le malheur de prendre la moindre part aux troubles. Son discours produisit une extrême agitation. Les agents du soulèvement se répandirent dans la multitude; bientôt toute la masse du peuple cria aux armes; le tocsin se fit entendre, l'arsenal fut enfoncé; le peuple y trouva des casques, des cuirasses, des piques, des arquebuses pour armer trente mille hommes. L'officier provocateur avait cherché une retraite dans le château, avec quelques défenseurs. La Chassagne, président du tribunal de Bordeaux, pour apaiser la multitude armée, le fit sortir du fort, espérant obtenir sa grâce. Contre son attente, il fut mis à mort et son corps livré à mille outrages. La Chassagne, épouvanté d'un tel crime, se retira dans le couvent des Dominicains.

Le peuple se porta en foule aux Dominicains, non pour insulter La Chassagne, mais pour l'obliger à prendre le commandement du soulèvement. Il était au pied des autels lorsqu'il fut contraint de se mettre à la tête des rebelles. Dans le dessein de faire tourner à l'avant-

tage du roi l'autorité qui lui était confiée, La Chassagne fit sortir les paysans de la ville, laissa pénétrer une cinquantaine de soldats dans le fort, et fit rendre au Parlement son autorité. Le premier usage qu'il en fit fut d'arrêter le citoyen qui avait le premier sonné le tocsin et de le juger. Il fut condamné à être tiré à quatre chevaux.

Cependant courriers sur courriers arrivaient en Piémont pour porter au roi la nouvelle du soulèvement de la Guyenne, et le conjurer de venir en personne le réprimer. Sur l'ordre du roi, Montmorency réunit des troupes dans le Languedoc, s'avança contre Bordeaux et y jeta la terreur. Les principaux citoyens allèrent lui offrir les clefs de la ville, le conjurant de ne pas y faire entrer les lansquenets, qui pourraient se livrer au pillage : « Il vous appartient bien, répondit le connétable, de venir m'apprendre avec quelles troupes je dois entrer dans Bordeaux ; je ne veux pas de vos clefs, en voici d'autres (en montrant ses canons) qui m'ouvriront vos portes ; je vous apprendrai à massacrer les lieutenants du roi. » Dédaignant la pompeuse réception qui lui avait été préparée, il entra, précédé de ses canons, à la tête de ses bataillons, l'épée nue, la lance en arrêt, tambours battants et enseignes déployées, posa des corps-de-garde à toutes les portes, et, rangeant le reste de son armée dans les rues ou sur les places publiques, il fit proclamer un ordre à tous les habitants, sans distinction, de porter sans délai toutes les armes offensives et défensives, jusqu'aux couteaux de cuisine, à l'Hôtel-de-Ville. S'étant assuré par des perquisitions exactes qu'il avait été ponctuellement obéi, il ordonna aux maîtres des requêtes qu'il avait amenés avec lui, et

à quelques conseillers qu'il avait tirés des parlements d'Aix et de Toulouse, d'instruire le procès des rebelles.

La ville de Bordeaux fut condamnée à perdre ses privilèges, ses jurés, son Hôtel-de-Ville, les cloches de la commune, à construire et équiper deux galères. La sentence fut prononcée contre les habitants; le peuple fut obligé de déterrer avec ses ongles le corps du malheureux officier assassiné par la populace; cent bourgeois furent pendus à autant de potences élevées autour de la place; d'autres furent brûlés, rompus vifs ou attachés aux battants des cloches qu'ils avaient sonnées. Quand un silence de mort régna dans toute la province, que les habitants de la Guyenne osèrent à peine respirer, Montmorency s'éloigna enfin, ayant rétabli l'ordre et la paix.

Le roi, cependant, rentrait en France et trouvait à Lyon une réception qui nous donne une idée des grandes fêtes de cette époque. Lyon avait appelé à son secours les arts étrangers pour célébrer l'entrée solennelle de son roi. Cette grande ville, qui avait depuis longtemps un commerce très étendu et était devenue l'un des centres des arts et de l'industrie en France, avait des maisons de commerce fondées par les Florentins, les Génois, les Milanais et les Allemands, qui voulurent concourir à relever la fête. On voyait chaque nation formée en bandes séparées, couvertes de draps d'or et de soie, le disputant de magnificence aux plus riches bourgeois de Lyon. Dans la marche les spectacles les plus divers se multiplièrent.

Le roi assista ensuite à de nouvelles et splendides fêtes dans la ville de Moulins, où furent célébrés le mariage d'Antoine de Bourbon avec Jeanne d'Albret, et celui de François de Lorraine, duc d'Aumale, avec Anne d'Este.

On en préparait de plus brillantes, pour l'année suivante, à Paris, où le roi devait faire sa première entrée.

Ce fut le 16 juin 1549 que Henri II fit son entrée solennelle dans la capitale de ses Etats. Elle fut suivie, deux jours après, de celle de la reine, qui avait été couronnée à Saint-Denis. Les tournois commencèrent le lendemain ; le roi y brilla et triompha de tous ses adversaires. Il y eut un lit de justice ; Olivier prit la parole, raconta tous les actes mémorables du règne du roi, fit l'histoire du Parlement, et insista vivement sur la nécessité pour tous les souverains d'être de fidèles observateurs des lois. Olivier donna ensuite des conseils à la docte assemblée.

« Rappelez-vous de quels hommes vous tenez la place ;
» rendez à l'Etat ces magistrats que leur intégrité, leur
» austère probité et leur application au travail firent
» chérir et vénérer de nos aïeux. Acquittez envers Dieu
» la conscience du roi et la vôtre, et comptez hardiment
» sur sa bienveillance ; autrement il y pourvoira de ma-
» nière cependant que la peine et la honte ne retombe-
» ront que sur les plus coupables. »

Les grandes fêtes ne se passaient jamais sans cérémonies religieuses. Au sortir du palais le roi ordonna, pour le lendemain, une procession générale où devaient être portées toutes les reliques de Paris. Après cette procession, il y eut un grand conseil sur les mesures à prendre à l'égard des protestants. Le cardinal de Guise, Lizet, président du Parlement, et le prévôt des marchands, demandèrent l'exécution de mesures sévères. « Un Dieu et un
» roi, une foi et une loi ; c'est là, sire, la devise de votre
» bonne ville de Paris, et les sentiments qu'on n'en ar-
» rachera qu'avec les cœurs, » avait dit le prévôt des

marchands. Ce jour-là même, il y eut sur la place de Notre-Dame, à la place de Grève et dans la rue Saint-Antoine, des bûchers élevés où furent brûlés plusieurs hérétiques. On dit que le roi, qui vit mettre la flamme au bûcher, en retournant à son palais, reconnut avec un saisissement de cœur la voix d'un des bas officiers de sa chambre, qu'il avait autrefois affectionné.

Henri II, qui se montrait si sévère à l'égard des hérétiques, agissait-il réellement par zèle religieux ? Non, il était politique, il voulait réaliser la maxime du prévôt des marchands. S'il eût été sincèrement dirigé par l'esprit religieux, se fût-il ligué avec les protestants d'Allemagne ? Eût-il formé une ligue avec le sultan contre Charles-Quint, le champion du catholicisme ? Comme particulier Henri était doux, se montrait bon ; comme politique, il avait une sévérité qu'il aurait dû éclairer au flambeau de l'Eglise et tempérer par son esprit.

Ces fêtes n'avaient pas eu seulement pour but d'étaler une vaine grandeur, c'était pour ranimer l'esprit guerrier des Français et avoir le concours de la noblesse pour l'expédition que le roi projetait : il voulait reconquérir sur les Anglais les possessions qu'ils avaient encore en France. L'occasion lui paraissait favorable. Le grand nombre d'insurrections qui se succédaient en Angleterre et se fortifiaient mutuellement, avaient ébranlé le pouvoir du protecteur, dont la chute fut accélérée par la détermination hostile que prit le roi. Après l'arrivée de Marie Stuart en France, le champion décidé du protestantisme, Somerset, demanda à faire alliance avec Henri II pour soutenir les protestants d'Allemagne contre Charles-Quint. Le roi de France agréa cette proposition, mais à

condition que Somerset laisserait l'Ecosse en paix et qu'il nous restituerait Boulogne, moyennant une somme d'argent. Somerset inclinait à accepter ces conditions; mais l'opinion publique se prononça si vivement en Angleterre contre ce projet, qu'il dut y renoncer, ce qui mit les armes à la main à Henri II. Les Français entrèrent dans le Boulonnais, emportèrent d'assaut Selacqué, firent capituler Ambleteuse, Blakness et Montalembert sans combat; Boulogne fut vivement attaqué, mais les approches de l'hiver empêchèrent de faire un siège régulier : on ne pouvait douter que cette place ne tombât aux mains de nos soldats au printemps suivant, si elle n'était pas secourue par une armée très considérable.

Warwick, qui avait renversé Somerset parce que celui-ci avait proposé de rendre Boulogne, se vit lui-même obligé de consentir à cette reddition, s'il ne voulait voir enlever cette place qu'il ne pouvait secourir, depuis que les Français avaient coupé les communications avec Calais.

Les Anglais commencèrent d'abord à demander pour prix de la place, Marie, reine d'Ecosse, pour devenir l'épouse d'Edouard VI; Henri II répondit qu'elle était destinée au Dauphin. Ils réclamèrent ensuite la pension que François I^{er} s'était engagé, pour lui et pour ses successeurs, à payer aux rois anglais, et les arrérages dus par la France à l'Angleterre : Henri répliqua que sa couronne n'était tributaire d'aucune nation. Après avoir pris un ton élevé et avoir feint de se retirer, les ambassadeurs anglais acceptèrent les conditions du roi de France. Après un long et fastidieux panégyrique des deux rois, où l'on disait que Henri et Edouard étaient les meilleurs

des princes, les deux flambeaux du monde chrétien ; qu'ils n'avaient l'un et l'autre aucune cause d'inimitié personnelle et qu'ils étaient déterminés à renoncer pour toujours à ces restes d'hostilité qui avaient divisé leurs pères, venaient les conditions du traité, 1° qu'il y aurait entre les deux couronnes, paix, alliance, union, non-seulement pendant leur vie, mais à toute l'éternité ; 2° que Boulogne serait rendu au roi de France, avec les armes et les provisions qu'on y avait trouvées à l'époque de la capture ; qu'à raison de la dépense et entretien des fortifications, Henri II paierait à Edouard deux cent mille couronnes au moment de la remise, deux cent mille autres dans l'espace de cinq mois, à condition que les Anglais rendraient d'abord Dunglas et Lauder à la reine d'Ecosse, ou que si Dunglas et Lauder n'étaient pas en leur possession, ils raseraient les forteresses de Roxburgh et d'Aymoutt ; 3° que l'Ecosse serait comprise dans ce traité, si la reine signifiait son assentiment dans le délai de quarante jours, et que dorénavant Edouard ne ferait la guerre, ni à elle ni à ses sujets, à moins qu'on ne lui en donnât motif, par de nouvelles offenses ; et enfin que tous les droits, réclamations et prétentions de l'Angleterre contre la France et l'Ecosse, ou de la France et l'Ecosse contre l'Angleterre, seraient réservés.

Ce traité était tellement honteux pour l'Angleterre, que Warwick, après avoir signé les instructions des ambassadeurs et avoir laissé suivre les négociations en son nom, n'osa assister au conseil où devait être acceptée définitivement et ratifiée cette convention. Tous les avantages que l'Angleterre avait acquis sur la France étaient perdus : le prix du rachat de Boulogne était ré-

duit au cinquième de ce que François I^{er} avait offert, le mariage de Marie d'Ecosse avec Edouard abandonné, les droits prétendus de l'Angleterre sur la couronne de France étaient légalement répudiés. Cependant Edouard VI et ses successeurs continuèrent à accoler le titre de roi de France à celui d'Angleterre ; distinction frivole, source d'inimitié, qui, après deux siècles et demi, a été sagement abandonnée.

§ II. *Lutte de Henri II contre Charles-Quint (1550-1556).*

Les jours de paix des nations sont les moments marqués pour l'intrigue. Avant de recommencer la lutte contre Charles-Quint, Henri II, poussé par ses courtisans, fit la guerre aux rares employés de François I^{er} qui avaient conservé leurs places. Le prince de Melfi, gouverneur du Piémont, qui avait administré cette province avec une haute capacité et une très grande intégrité, choses rares à cette époque, ayant été renvoyé à cause de son grand âge, Gaspard de Coligny et le beau Brissac se disputèrent sa succession. Si celui-ci l'emporta, il le dut moins à son mérite et à ses talents qu'à la faveur dont il jouissait auprès de la duchesse de Valentinois.

Le Parlement avait aussi ses révolutions. Lizet, son premier président, homme d'une haute intégrité, d'un grand zèle pour les privilèges de la puissante judicature qu'il dirigeait avec beaucoup de dignité, fut envoyé, avec deux autres présidents et le conseiller Charron, en députation auprès du roi, pour réclamer le maintien de tous les droits de sa compagnie. Ce monarque les

ayant renvoyés par devant son conseil, composé des plus nobles personnages du royaume, Lizet prétendait qu'étant président d'une cour souveraine, ce serait déroger à la dignité de son corps que de parler tête nue à toute autre personne qu'au roi, et parut la tête couverte devant le conseil, qui refusa de l'entendre. La cause fut portée devant le roi, qui se prononça en faveur de son conseil. Lizet se vit abandonné de tous ses confrères, qui, après l'avoir poussé dans la voie qu'il avait suivie, intriguèrent pour s'emparer de son poste. Ce magistrat, privé de sa charge, qui formait son seul moyen d'existence, reçut par pitié l'abbaye de Saint-Victor. Rentré dans la solitude, il s'occupa de la composition de quelques ouvrages de controverse, où il y avait plus de bon vouloir que de discernement et de goût; les protestants ne daignèrent pas même lui répondre.

Cette disgrâce fut suivie de près de celle du chancelier Olivier. Il avait travaillé à la destitution de Lizet, et la sienne était déjà arrêtée. Ce magistrat, austère dans ses mœurs, très intègre, parcimonieux dans l'administration des deniers publics, adversaire des ordonnances onéreuses au peuple, déplut à des courtisans qui aimaient bien à disposer à leur gré des fonds publics et à pouvoir faire donner sans contrôle des ordres et ordonnances par le roi. On profita d'une petite maladie pour le remplacer par Bertrandi.

Olivier, dont le passage aux affaires avait été marqué par un grand nombre de mesures législatives, fut plutôt interprète des anciennes ordonnances, qu'il n'en fit rendre de nouvelles. Le chancelier L'Hôpital avait pour lui une profonde estime, et il prisait sa science,

Il étendit beaucoup la juridiction militaire, ce qui doit être attribué à l'état de désordre où se trouvait la France.

Les conseillers de Henri II ne perdaient pas de vue leur politique. Charles-Quint, qui grandissait de jour en jour, menaçait de réaliser la monarchie universelle ; il dominait en Amérique, en Asie et en Afrique ; il commandait à une grande partie de l'Europe et ne voyait que la France pour lui tenir tête. Henri II, trop faible pour lutter seul contre ce géant, travailla à se procurer de bonnes alliances, et à susciter à Charles de puissants adversaires.

L'Angleterre avait été mécontente du traité relatif à la reddition de Boulogne ; mais un projet de mariage entre Edouard VI et Elisabeth, fille aînée du roi Henri, rapprocha les esprits. Le marquis de Northampton arriva à la cour de France, remit au roi l'ordre de la Jarretière et déclina l'objet de sa mission. Comme, probablement, il n'était pas alors d'usage d'arriver directement au but qu'on voulait atteindre, notre négociateur demanda d'abord la main de Marie Stuart, qu'il savait devoir lui être refusée ; sur le refus du roi, il sollicita la main d'Elisabeth de France, qui lui fut immédiatement accordée. Les négociateurs convinrent que, dès qu'Elisabeth aurait douze ans, elle serait mariée à Edouard ; que sa dot serait de deux cent mille couronnes, et son douaire de dix mille marcs, « douaire égal à celui de l'illustre » Catherine, fille de Ferdinand, roi de Castille, ou de » toute autre reine d'Angleterre, dernièrement mariée à » Henri, d'heureuse mémoire, roi d'Angleterre. » Le roi de France envoya le maréchal de Saint-André en An-

gleterre, pour remettre à Edouard l'ordre de Saint-Michel, afin d'établir, entre le gendre et le beau-père futurs, des relations de bonne amitié, comme les deux nations le souhaitaient.

Depuis que le protestantisme avait jeté la division dans les cantons helvétiques, les liens qui unissaient la Suisse à la France paraissaient se relâcher ; les agents français, après de longues et pénibles négociations, échouèrent auprès des cantons de Zurich, Berne, Bâle et Schaffouse. Ils réussirent auprès de neuf autres cantons ; Bâle et Schaffouse finirent même par se laisser entraîner par l'exemple. Il ne resta donc plus que deux cantons suisses étrangers à l'alliance française ; mais le roi ne redoutait pas leur opposition ; il savait que, dans le cas de luttes contre l'Empire, ils seraient plutôt pour lui que pour Charles-Quint.

L'empereur Charles-Quint éprouvait de graves embarras en Allemagne, de la part des protestants et de la ligue d'Augsbourg. Magdebourg lui opposait une résistance héroïque ; il ne pouvait obtenir des électeurs que son fils Philippe lui fût associé à l'Empire ; il perdait Granvelle, son plus habile ministre, et c'est à peine s'il pouvait faire décréter au Pape la continuation du concile de Trente. Sans avoir d'alliance intime avec aucun des princes allemands, la France trouvait, dans les dissensions de ces princes entre eux et avec l'empereur, un appui plus solide que le concours le plus décidé. Le roi, n'ignorant cependant pas que Charles-Quint était assez habile pour vaincre ces difficultés, résolut de recourir encore à l'empereur des Turcs.

Soliman se faisait vieux ; il n'avait plus l'activité qu'il

avait montrée dans sa jeunesse : une grande expédition lui eût été pénible. Loin de nuire aux plans du roi, cela les servait mieux. Henri II savait que si Soliman faisait mine de faire marcher une grande armée contre l'Autriche, tous les Allemands se réconcilieraient à l'instant, les partis disparaîtraient pour ne former plus qu'une seule nation, et l'empereur, une fois vainqueur des Turcs, devait être plus puissant que jamais. Henri pensait que si une grande flotte ravageait les côtes de l'Espagne et s'emparait des principales villes maritimes, il causerait par là bien plus de mal à Charles-Quint, parce que les princes protestants ne devaient pas manquer de profiter de ses embarras pour exiger de nouvelles concessions. Quelques hostilités avaient commencé en Transylvanie. D'Aramon, ambassadeur français à Constantinople, qui avait rendu compte au roi de ces premières hostilités, ajoutait « qu'une attaque des Turcs dans la Hongrie » ou l'Allemagne, ne servirait qu'à réunir tout l'Empire » à l'empereur, et à empêcher les Allemands de tenter » ce qu'ils pourraient faire pour recouvrer leur liberté. »

La politique de Henri II, avec la Turquie, consistait donc à déterminer cette puissance à agir sur mer, et principalement contre l'Italie, parce qu'il conservait toujours les vues de ses prédécesseurs. Il avait l'intention d'inquiéter l'empereur, qui voulait être maître à Parme.

Fernand de Gonzague, après s'être emparé de Plaisance au nom de Charles-Quint, avait jeté les yeux sur Parme, qui lui paraissait encore nécessaire pour affermir le duché de Milan. En conséquence, Charles-Quint avait fait une demande d'échange, que le Pape avait appuyée, de peur de voir succomber Farnèse à la force ou à l'in-

trigue. Le duc de Parme, assuré de la protection de la France, refusa l'échange.

Charles-Quint recourut à un autre moyen pour se rendre maître de Parme; ce fut de s'en faire donner l'investiture par le Pape, qui céda devant les menaces. Octave Farnèse traita, de son côté, avec la France et en obtint la promesse d'un secours en hommes et en argent.

Montmorency, embarrassé pour l'exécution de l'engagement qui venait d'être pris, parce qu'il ne voulait pas déclarer directement la guerre à l'empereur, recourut à un moyen plus habile : ce fut de licencier les bandes italiennes au service de la France, avec ordre secret de se rendre à Parme et à La Mirandole, où elles retrouveraient leurs capitaines pour les commander et de l'argent pour acquitter leur solde. Brissac, commandant général de nos troupes en Piémont, n'approuvait point ce projet, qui, à ses yeux, livrait à la vigilante activité de Fernand de Gonzague une partie de l'armée française. Et en effet, Fernand fut aussitôt informé de la mesure adoptée par la France, et sans rien dire, sans élever aucune plainte, il ordonna d'arrêter comme vagabonds les soldats qui n'avaient pas un congé régulier de l'empereur. Quoique les légions licenciées eussent perdu beaucoup d'hommes de cette manière, cependant il arriva encore assez de soldats à Parme et à La Mirandole pour défendre ces deux villes contre les armées impériales.

Henri II, fatigué de ces petites hostilités, voulait recommencer sérieusement la guerre en Piémont. A cette nouvelle, la plupart des grands seigneurs partirent en poste pour l'armée, accompagnés de nombreuse escorte, mais sans armes et sans chevaux, ce qui déplut fort à

Brissac, non-seulement parce qu'il fallait leur trouver des armes et des chevaux, mais encore parce que cette haute noblesse, en l'absence du maître, était turbulente, indisciplinée, extrêmement difficile à conduire.

Malgré ce concours de grands seigneurs, les opérations sur terre n'eurent pas grande importance en Piémont ; c'est sur mer qu'elles commencèrent plus sérieusement. La flotte turque et la flotte française prirent la mer en même temps. La première, commandée par le pacha Sinan, après avoir pris et brûlé Agosta en Sicile, consultant plus sa haine contre les chevaliers chrétiens et ses propres intérêts que son alliance avec la France, attaqua l'île de Malte sans pouvoir l'emporter. Elle brûla ensuite Gozzo et s'empara de Tripoli, qui appartenait aux chevaliers de Saint-Jean. Vainement les ambassadeurs français déclaraient que jamais ils n'avaient autorisé les Musulmans à faire la guerre aux chevaliers chrétiens, on ne les croyait pas : une clameur universelle s'éleva dans toute la chrétienté contre le roi de France. Henri fit publier par ses ambassadeurs un mémoire dans lequel il protesta « que l'empereur s'étoit lui-même attiré à dos » cette armée de mer des Turcs, laquelle avoit été pré- » parée dès cet hiver en temps qu'il n'étoit question de » Parme, pour l'assaillir ne pour la défendre ou mettre » en protection du roi ; qu'il ne s'attendoit et ne pouvoit » s'attendre lors de la guerre que l'on voit maintenant, » parce qu'elle est survenue inopinément et contre tous » les discours et jugements du monde. (1) »

Qu'on juge, par ces paroles, de la confiance que l'on

(1) Ribier, p. 358.

peut avoir dans les notes diplomatiques ; celle-ci dément les instructions que nous avons vu donner au capitaine d'Aramon pour le sultan.

La flotte française, sous les ordres de Louis Strozzi, amiral d'une habileté égale à celle d'André Doria, se mit à parcourir les mers et à courir sus aux vaisseaux espagnols, sans aucune déclaration de guerre : « En cette » ouverture de guerre aussi improvisément faite, dit » Tillas, le baron de la Garde, général des galères du » roi, se mit en mer avec quarante galères. En rôdant, » il découvrit vingt-quatre navires tirant en Espagne ; » chargés de marchandises ; il envoya un brigantin vers » eux, les priant de faire une belle salve de toute leur » artillerie à la reine de Bohême qui était dans ses galères. Les pauvres gens, ignorant l'ouverture de la » guerre et ajoutant trop crédulement foi à ses prières, » le firent ainsi ; et lui cependant, profitant de ce qu'il » fallait longtemps alors pour charger de nouveau les » canons, les investit de telle furie, qu'il en emporta » quinze, les autres se sauvant à la voile. Le butin en » valait plus de quatre cent mille écus (1). »

Le vieux André Doria, qui ramenait en Italie Maximilien, roi de Bohême, se vit menacé dans Barcelone et enfermé dans Villefranche, près de Monaco. Montmorency commit la faute de remplacer Strozzi, qui se retira à Malte et se dévoua au service de la religion. Alors cessèrent totalement tous les exploits maritimes des Français.

Complètement réconcilié par cette guerre avec l'em-

(1) Villars, t. xxxiii, p. 207.

pereur, Jules III convoqua de nouveau le concile général à Trente. Henri II envoya à Rome et à Trente, pour protester contre le concile, le cardinal de Lorraine, qui rédigea une note extrêmement énergique et la fit remettre à la cour de Rome par Paul de Thermes. Il y traitait surtout du différend survenu entre la France et le Saint-Siège, à l'occasion de Parme.

Le roi déclara « que, n'estimant rien autant que son » honneur, il n'épargnera ni argent, ni soldats, ni sa » propre vie, s'il est nécessaire, pour garantir de toute » oppression un homme qu'il a pris sous sa protection ; » d'autant plus que la guerre, une fois commencée, fera » mera à ses sujets la seule route qu'ils puissent prendre » pour se rendre en sûreté à Trente ; il proteste qu'il ne » pourra plus y envoyer ni ambassadeurs, ni prélats, et » que la rupture du concile ne devra être imputée qu'à » ceux qui feignent d'y appeler tous les princes chré- » tiens, leur en fermant l'entrée. Il proteste de plus que, » de quelque manière que puisse tourner cette guerre, il » n'entend point se départir de l'obéissance qu'il a vouée » au Saint-Siège comme roi très chrétien et fils aîné de » l'Eglise, et demande un acte authentique de ces pro- » testations pour servir en temps et lieu, et être commu- » niqué d'avance à tous les princes chrétiens, ainsi que » la réponse qu'il vous plaira, très Saint-Père, et vous, » révérendissimes cardinaux, de faire à tous les objets » que je viens de vous proposer. »

Le roi de France envoyait en même temps le célèbre Amyot, traducteur de Plutarque, pour remettre de sa part une lettre adressée, non au concile, *mais aux très saints Pères de l'assemblée de Trente*. Les Pères, après

avoir fait difficulté de recevoir la lettre, l'ouvrirent ensuite, voulant bien croire que le mot assemblée avait été choisi comme plus élégant que celui de concile. Amyot put parler ; il rappela l'origine et les progrès de la querelle de Parme, qui était enfin dégénérée en une guerre ouverte, et déclara de la part du roi très chrétien que, « ne pouvant ni ne devant, attendu cette guerre injuste, » envoyer à Trente les évêques de son royaume, il voyait » dans cette assemblée, non un vrai concile, mais une » faction destinée à servir les desseins de quelques ambitieux ; qu'en conséquence ni lui, ni aucun de ses sujets » ne se soumettraient à ce qu'on y pourrait formuler, et » que, sans se départir de son attachement à l'Eglise catholique, il cesserait de s'adresser à Rome et userait, » s'il en était besoin, des remèdes dont s'étaient servis ses » prédécesseurs en pareil cas. »

Afin d'appuyer ses protestations, le roi défendit d'envoyer de l'argent à Rome, pour aucun bénéfice, interjeta appel au futur concile contre toutes les mesures que le Pape pourrait prendre contre lui, fit une nouvelle protestation à Rome, et engagea les cantons suisses à ne pas reconnaître le concile de Trente.

Henri II tournait toujours ses regards du côté de l'Allemagne, où il espérait trouver le plus d'appui. Maurice de Saxe, quoique protestant, ayant été chargé par l'empereur de réduire Magdebourg, découvrit que Charles-Quint, se défiant de sa probité politique, avait acheté deux de ses secrétaires pour le surveiller : il s'en servit pour faire de fausses confidences à l'empereur. Tandis que Charles-Quint croyait pouvoir se fier à lui, Maurice signa avec la France un traité par lequel il s'engageait,

avec le marquis de Brandebourg, le duc de Mecklembourg et le landgrave de Hesse, « à résister aux pratiques de l'empereur employées pour faire tomber leur chère patrie, la Germanie, en une bestiale, insupportable et perpétuelle servitude, comme il a été en Espagne et ailleurs (1). » A ces fins, ils promettaient d'attaquer l'empereur et tous ses adhérents, de ne faire avec lui ni paix ni trêve sans l'aveu du roi de France. Le roi s'engageait à faire toucher à Bâle aux princes alliés, le 25 février suivant, deux cent quarante mille écus, pour subvenir aux frais des trois premiers mois de la guerre, après quoi il y contribuerait par une subvention de soixante mille écus par mois. En même temps il attaquerait l'empereur dans les Pays-Bas. « On trouveroit aussi bon, ajoutaient les princes, que ledit seigneur roi s'impatronisât le plus tôt qu'il pourroit des villes qui appartiennent d'ancienneté à l'Empire, et qui ne sont pas de la langue germanique, savoir : de Cambrai, Toul en Lorraine, Metz et Verdun, et autres semblables; et qu'il les gardât comme vicaire du Saint-Empire, auquel titre nous sommes prêts de le promouvoir à l'avenir, en réservant toutefois audit Saint-Empire les droits qu'il peut avoir sur lesdites villes; afin que, par ce moyen, elles soient ôtées des mains et puissance de l'ennemi. »

Les princes allemands promettaient enfin d'aider Henri à recouvrer ses possessions patrimoniales hors de l'Empire, et d'agir de concert avec lui, le cas échéant, dans l'élection d'un nouvel empereur.

(1) *Traité de paix*, t. II, p. 258

Maurice de Saxe ne s'était pas contenté de faire des promesses, il avait armé contre l'empereur et jeté une telle terreur à Trente, que le concile avait pris la fuite. Henri II, persuadé que le moment était favorable pour reprendre les hostilités, tint un lit de justice au parlement de Paris, afin de surexciter le sentiment national et de faire admettre par tous la nécessité de prendre les armes.

Le roi donna aussitôt l'ordre de réunir à Châlons-sur-Marne une armée composée de quinze mille hommes d'infanterie française nouvellement levée, de deux mille hommes de vieilles bandes tirées du Piémont, de neuf mille lansquenets, de sept mille Suisses et d'environ cinq mille cinq cents chevaux. L'armée pénétra en Lorraine, s'empara sans difficulté de la ville impériale de Toul, occupa Pont-à-Mousson et se présenta devant Metz.

Cette ville importante avait une garnison extrêmement faible. « Le sieur de Tavannes y est envoyé (c'est le récit de son fils), il les harangue, les intimide, les remplit de promesses, tire parole d'eux de recevoir le connétable avec ses gardes et une enseigne de gens de pied, moins de cinq cents hommes. Puisque le roi allait pour la liberté de l'Allemagne, il ne pouvait moins qu'avoir son logis en leur ville. Il conduit les bourgeois au connétable; soudainement tous les meilleurs hommes de l'armée, au nombre de cinq mille, sont mis sous une enseigne et entrent en la ville de Metz, les deux maréchaux de camp à la tête. Le sieur de Bourdillon s'avance en la place; le sieur de Tavannes demeure à la porte que les bourgeois voulaient à tout coup fermer, voyant cette enseigne si

accompagnée, toujours il les en garde par belles paroles. Un capitaine suisse, à la solde de ceux de Metz, tenant les clés, ayant vu entrer plus de sept cents hommes, les jeta à la tête du sieur de Tavannes avec le mot du pays, *Tout est cloué*, et quitta le poste que le sieur tint jusques à ce que le connétable arriva. »

Une fois maître de cette ville, le roi songea à lui donner une organisation. Vieilleville, auquel Henri offrit le gouvernement de Metz, conseilla de conserver l'administration sous l'autorité du roi ; c'était, à ses yeux, le moyen de faire croire qu'il n'agissait que comme vicaire de l'Empire et dans l'intérêt des villes impériales.

Henri II n'écouta pas ce conseil, et ordonna à toutes les classes de citoyens de lui prêter serment de fidélité. Les magistrats réservèrent les droits de l'Empire.

Verdun ouvrit ses portes peu après (le 12 juin). Le roi de France forma alors un dessein plus grand, celui de s'emparer de Strasbourg et de toute l'Alsace. « Nous » passâmes toute la Lorraine et le pays des Vosges, dit » Vieilleville, avec assez de commodité ; mais quand » nous fûmes entrés dans les terres d'Allemagne, le Fran- » çais montra bien son insolence au premier logis, ce » qui effraya si bien tout le reste, que nous ne trouvâmes » jamais depuis un seul homme à qui parler, et tant que » dura le voyage, il ne se présenta personne avec sa den- » rée sur le passage ; il falloit faire cinq ou six lieues » pour aller aux fourrages et aux vivres, mais avec bonne » escorte, car dix hommes n'en revenoient pas ; aussi » l'armée souffrit d'infinies pauvretés. »

Après des peines infinies, l'armée arriva près de Strasbourg, dont Montmorency comptait s'emparer par ruse.

Il demanda aux bourgeois le passage par leur ville pour un petit corps qui devait aller acheter des vivres, et sollicita la permission, pour de prétendus ambassadeurs du Pape, de Venise, de Florence et de Ferrare, de visiter la cité. « Ils avaient une extrême envie de voir la ville pour sa beauté, et puis devaient partir le lendemain après dîné pour effectuer leur entreprise. Ce que ces magnifiques seigneurs accordèrent fort gracieusement, disant qu'ils seraient les très bien venus en faveur de Sa Majesté. »

Le connétable composa de deux cents hommes d'élite l'escorte de ces prétendus ambassadeurs, que les Strasbourgeois laissèrent s'avancer sans défiance; ils furent reçus par une décharge d'artillerie qui en tua dix du premier coup. Le connétable avait dit au conseil du roi, « qu'il entrerait dedans Strasbourg et les autres villes du Rhin comme dedans du beurre, et qu'ils n'étaient pas plus spirituels que ceux de Metz, étant tous de même pâte et nourriture. » Ces propos avaient été rapportés dans la ville. Aussi le magistrat en reconduisant Lésigny, « le rembarra de grand' colère, disant que ceux de Metz, pour ce qu'ils parlent français, se sont laissé surprendre à des Français; mais ceux qui ne parlent que allemand, ne se veulent laisser tromper par des Français, et que le connétable ne pense pas avoir affaire à des bêtes qui laissent entrer six compagnies sous un drapeau, mais qu'il s'assure que le roi n'y entrerait point avec plus de quarante gentilshommes, et qu'il ne pense pas faire sa troupe à part. Quant à lui, qu'il sorte incontinent avec ses munitionnaires, et que bien lui a servi d'user de diligence pour la dépêche de ses vivres, car il n'en eût pas

si grande quantité pour une fois. Ils ne refusaient pas néanmoins d'en rafraîchir le camp du roi peu à peu, en payant, tandis qu'il marchait par leur territoire. »

Montmorency aurait peut-être tenté le siège de la ville impériale de Strasbourg, si, outre la difficulté de l'entreprise, il ne s'était aperçu que les amis de la France, en Suisse et en Allemagne, commençaient à s'alarmer de ses conquêtes. D'ailleurs, un corps de l'armée impériale s'était avancé vers la Champagne, s'était rendu maître de Stenay et poussait jusqu'à Grandpré-sur-l'Aire, « où » il commit, dit Rabutin, des méchancetés et malheurs reusetés plus énormes que les Turcs et infidèles ne les voudraient attenter. » Le connétable passa rapidement dans le Luxembourg ; il attaqua et prit successivement Rodemarck, Yvoi, Damvilliers et Montmédy, fit ensuite la conquête du duché de Bouillon réuni à l'évêché de Liège, le rendit au sire de La Marck et licencia l'armée française (16 juin).

Cependant, du côté de l'Italie, il y avait une multitude de petites affaires qui rendaient difficile la situation de Brissac en Piémont. Mais ce qui inquiétait le plus ce chef au milieu d'une guerre confuse et sans importance, c'étaient moins les combats que la difficulté de se procurer des vivres. Aussi ménageait-il les campagnes ennemies, afin qu'on ménageât celles du Piémont ; il parvint enfin à faire avec les généraux ennemis une convention précieuse, recommandée par l'humanité, c'est qu'on respecterait les laboureurs et toutes les campagnes commencées.

Malgré cette difficulté de protéger le Piémont, Montluc était toujours en activité, passait sur le territoire ennemi

pour y faire des courses, défendait les places, relevait les murailles tombantes. Voici un modèle de cette activité vraiment patriotique déployée à Casal, dont il voulut relever les fortifications : « Or notre ordre, dit-il, dans la » ville, étoit tel que, le matin, tous généralement, tant » capitaines, soldats, prisonniers, qu'hommes et femmes » dans la ville se rendoient devant le jour chacun à son » œuvre, sous peine de la vie, pour à quoi les contraindre je fis dresser des potences. J'avois et ai toujours eu » un peu mauvais bruit de faire jouer de la corde, tellement qu'il n'y avoit homme, petit ni grand, qui ne » craignît mes complections et mes humeurs de Gas-cogne ; donc, pour ce que c'étoit en hiver et aux plus » courts jours l'on travailloit depuis la pointe du jour » jusques à onze heures, puis tout le monde se rendoit à » son œuvre, et travailloit-on jusques à l'entrée de la » nuit (1). »

On voulait la guerre, on la faisait sans grandeur, parce qu'on manquait du nerf de la guerre, l'argent. Le successeur d'Olivier dans la dignité de chancelier, Pierre Bertrandi, s'ingéniait pour trouver le moyen de faire rendre le plus possible aux impôts, créait de nouvelles charges qu'il vendait, et sous le prétexte de résoudre plus promptement les affaires contentieuses, et en effet pour multiplier l'esprit de chicane, établissait, moyennant finances, des présidiaux dans les grandes villes.

Quoique pressuré depuis longtemps, le clergé était la grande ressource de l'Etat dans les moments de détresse. Mais le clergé se plaignait de l'atteinte portée à sa juri-

(1) Montluc, t. xxiii, p. 28,

diction par l'ordonnance fameuse connue sous le nom de *Guillelmine*, du nom de l'infortuné Guillaume Poyet, qui avait porté un coup mortel aux tribunaux ecclésiastiques, en les restreignant aux seules matières des sacrements et aux seules causes purement personnelles des clercs promus aux ordres sacrés. Cette ordonnance avait produit de tels effets que, au rapport d'un célèbre jurisconsulte, « *au lieu* qu'il y avait auparavant jusqu'à » trente procureurs bien employés dans l'officialité de » Sens, pendant qu'on n'en comptait que cinq ou six au » bailliage, quoique ce fût une des justices royales célèbres et des plus étendues, il ne se trouva bientôt plus » que cinq ou six procureurs morfondus en l'officialité, » et l'on en vit plus de trente au bailliage. »

Quoique cette ordonnance eût pu faire perdre au clergé une grande partie de sa puissance et de sa considération aux yeux du monde, cependant ce corps voulut encore se sacrifier au bien de l'Etat et consentit à payer, dans l'espace de six mois, la somme demandée.

Charles-Quint se préparait aussi et ralliait à sa cause les protestants d'Allemagne, épouvantés de la prise des Trois Evêchés, et traita de la paix avec eux à Passau.

La conclusion de la paix entre les princes protestants et l'empereur marcha plus vite que le roi de France ne s'y était attendu. Le *traité de la paix publique* établissait l'égalité entre les deux confessions en Allemagne, une entière liberté du culte et une parfaite égalité en justice. Tous les princes signataires, catholiques et protestants, signaient une réconciliation complète. Le roi de France ne fut pas oublié : on l'engagea de faire part au congrès de ses griefs contre l'empereur, afin d'arriver à

une pacification générale entre tous les princes chrétiens.

La paix de Passau était un rude échec pour la politique française, parce que, sous prétexte de réunir toutes les forces chrétiennes contre la Turquie, elle avait aussi pour but de s'opposer aux envahissements de la France, qui, sous le nom de protectrice de l'Allemagne contre le despotisme, s'emparait de Toul, Metz et Verdun. Toutefois, un homme puissant avait refusé de signer la paix de Passau, c'était Albert de Brandebourg, surnommé le *fléau des prêtres*, qui rançonnait les princes de l'Eglise; pillait les villes impériales; tout ce qui pouvait être pour lui l'objet d'un exploit ou d'un butin était son ennemi. Il s'était avancé jusqu'à Florange entre Metz et Thionville.

Albert était redoutable à tous les partis. Ses anciens amis le détestaient. Charles-Quint savait qu'en se proposant de l'attaquer, il avait la sympathie de toute l'Allemagne, même des protestants. Il s'annonça comme devant en délivrer le pays; mais ses armements furent tellement considérables, qu'on comprit facilement qu'il avait un autre but. Henri II devina qu'il voulait s'emparer de Metz et rétablir la régence de la veuve du duc de Lorraine et mère de Charles III. Il confia la défense de Metz à François de Lorraine, duc de Guise.

Metz, antique cité, vieille capitale du royaume d'Austrasie, devenue ensuite ville libre sous la protection de l'Empire, loin d'avoir perdu son importance sous l'administration municipale de ses magistrats populaires, avait même acquis un grand développement, et on assurait qu'elle avait neuf milles de tour. Les principales défenses de cette ville, située au confluent de la Moselle et

de la Seille, consistaient dans ces deux rivières qu'on avait défendues par quelques travaux d'art, et par un grand bastion qui réunissait les deux cours d'eau. Guise, comprenant l'importance de Metz, s'occupa à en compléter les fortifications, et ordonna à Pierre Strozzi et à l'ingénieur Camillo Marini d'en diriger le tracé. C'était, en effet, en Italie qu'il fallait chercher ces théories savantes qui mettaient l'art de la guerre à la hauteur d'une science. Guise, en confiant à des étrangers plus savants le soin de concevoir et de diriger, donnait de son côté l'exemple de l'activité et du travail : on le vit souvent porter lui-même la hotte, et entraîner par son exemple le marquis d'Elbeuf, Biron, La Rochefoucault, Randan, Nemours, Gonnor, Martigues et le vidame de Chartres. Après l'adoption de ces mesures de défense, il fit abattre les faubourgs, démolir les églises qui pouvaient servir aux ennemis, transporta les os des morts dans l'église Saint-Dominique, afin qu'ils ne fussent pas profanés, et, traitant plus rudement les vivants que les morts, il chassa les femmes, les enfants, les vieillards et tous les chefs de famille sur lesquels il ne pouvait compter.

L'empereur arriva sous les murs de Metz sur la fin du mois de septembre, à la tête d'une armée que les calculs les plus modérés élèvent à soixante mille hommes. Il établit son quartier-général à Thionville, et chargea le duc d'Albe de commencer les opérations du siège. Henri II réunissait un corps d'armée à Saint-Mihiel, confiait la défense de Verdun à Vieilleville, et mettait les ducs d'Aumale et de Nevers à la tête de corps détachés pour inquiéter l'ennemi et lui enlever ses convois.

Il y avait, entre Thionville et Metz, une armée sur la-

quelle aucun des partis ne pouvait compter, et celui qui la regardait comme lui étant le plus favorable était souvent dupe de sa confiance. Albert de Brandebourg avait ainsi placé son armée dans le voisinage des parties belligérantes, cherchant à se vendre à l'empereur, tandis qu'il se donnait comme allié de la France et entretenait de prétendus rapports d'amitié avec le duc de Guise. Cet habile capitaine, sans avoir de preuves positives de sa trahison, se défiait de lui. D'Aumale, plus confiant, se laissa surprendre avec son corps d'observation, fut fait prisonnier avec plusieurs officiers supérieurs et perdit cent cinquante gentilshommes. Brandebourg passa ouvertement dans les rangs ennemis.

Les bombes à feu des Espagnols eurent bientôt fait des brèches énormes aux murailles de Metz. Mais lorsqu'on croyait l'ouverture assez large pour tenter l'assaut, on voyait tout-à-coup, élevée derrière les ruines, une nouvelle muraille aussi forte que la première. Onze mille coups de canon avaient été tirés, et le siège était loin d'être terminé. Le froid, la faim, les sorties des assiégés, les corps détachés, avaient fait perdre trente mille hommes aux assiégeants. La levée du siège fut résolue : elle s'effectua le 1^{er} janvier 1553. « L'armée étoit en si » grande indigence et misère, dit Rabutin, que je ne » fais point de doute que les bêtes mêmes, voire les plus » cruelles, n'eussent eu quelque pitié de ces misérables » soldats tombant, chancelant par les chemins, par ex- » trême nécessité, et le plus souvent mourant près des » haies et au pied des buissons, pour être proie aux » chiens et oiseaux.... En quoi M. de Guise exerça gran- » dement la charité, car il en fit porter plus de soixante

» à l'hôpital, pour les faire traiter et guérir, et, à son
» exemple, les princes et seigneurs firent de semblable,
» si bien qu'il en fut tiré plus de trois cents de cette hor-
» rible misère; mais à la plupart il falloit couper les
» jambes, car elles étoient mortes et gelées (1). »

Les Français montrèrent une humanité digne du plus grand éloge : « Car nous trouvions des soldats par grands
» troupeaux de diverses nations, dit Vieilleville, ma-
» lades à la mort, qui étoient renversés sur la boue,
» d'autres assis sur grosses pierres, ayant les jambes dans
» les fanges, gelées jusque aux genoux, qu'ils ne pou-
» voient ravoïr, criant miséricorde et nous priant de les
» achever. »

Pendant la tentative infructueuse de Charles-Quint sur Metz, le maréchal de Brissac avait pris les villes d'Alba et de Verna; Fernand de Gonzague levait honteusement le siège de Saint-Damiens; Doria était battu par l'amiral ottoman Dragut, et les fautes de don Fernand de Mendoza faisaient perdre Sienne à l'empereur.

Brissac soutenait en Italie la réputation des armes françaises, autant par ses talents que par le mérite des officiers qui le secondaient. L'enthousiasme et la soif de la gloire s'étaient communiqués des capitaines jusqu'au dernier des soldats; ils ne connaissaient plus aucun péril, et leurs chefs étaient bien plus occupés à les arrêter qu'à échauffer leur courage. Avec de tels officiers et de pareilles troupes, il s'empara aisément des châteaux de Ceva et de Cortemiglia, qui lui ouvraient un chemin jusqu'à Savone; tandis qu'il attirait de ce côté les prin-

(1) *Mém. de Fr. de Rabutin.*

cipales forces et toute l'attention de l'ennemi, il traversa avec un détachement le Piémont, vint de nuit surprendre Verceil, pilla le palais ducal, et se retira avec un butin estimé plus de cent mille écus.

Du Piémont la guerre s'était étendue jusque dans la Toscane, par les secours accordés aux Siennois. Paul de Thermes, arrivé à Sienne après la destruction de la citadelle, avait exhorté les citoyens à travailler sans relâche à fortifier leur place pour se mettre à l'abri de la vengeance éclatante de l'empereur, qui ne manquerait pas de vouloir en tirer une de l'affront qu'ils venaient de lui faire essuyer. Ce prince avait en effet donné ordre à don Pedro de Tolède, vice-roi de Naples, de marcher avec toutes ses forces contre les rebelles. Le grand âge de don Pedro et les fatigues du voyage l'ayant conduit en peu de jours au tombeau, son fils lui succéda dans le commandement de l'armée, qui, après la jonction des corps, se trouva monter à vingt mille hommes de pied et à deux mille de cavalerie. Paul de Thermes, hors d'état de tenir la campagne contre des forces si supérieures, dispersa une partie de son infanterie dans les différents forts qui pouvaient arrêter l'ennemi quelques jours, et ne s'attacha qu'à fortifier Sienne et Montalcin. Il trouva dans les citoyens toute la bravoure et la bonne volonté qu'il pouvait désirer ; les femmes elles-mêmes voulurent participer à la gloire de défendre leur patrie ; quatre des principales de la ville levèrent chacune une bannière, et, suivies de trois mille autres, elles allèrent donner l'exemple du travail.

Cette ardeur générale rendit inutiles pendant l'hiver les attaques des Impériaux. A l'entrée du printemps, et

dès l'instant où l'escadre des Turcs et des Français, qui avait hiverné dans les ports du Levant, commença à tenir la mer, le général espagnol, don Garcias, fut obligé de voler à la défense du royaume de Naples, et ne laissa dans le territoire de Sienne que les troupes du duc de Florence et celles amenées du duché de Milan par le marquis de Marignan. Cependant les Turcs n'ayant osé, malgré les vives instances du duc de Salerne, hasarder une descente à Naples, s'avancèrent jusque sur les côtes de la Toscane, où les Français prirent à leur bord Paul de Thermes et toutes les bandes françaises et italiennes qui étaient à la solde de la France. Il fut remplacé à Sienne par le maréchal Strozzi, parent de la reine, qui était personnellement intéressé à se venger de Côme de Médicis, le tyran de sa patrie et le destructeur de sa maison; on lui adjoignit, pour le seconder, Blaise de Montluc, qui arriva heureusement à Sienne, suivi de deux ou trois enseignes de Gascons et de Provençaux.

La flotte française, aux ordres de Paul de Thermes, après avoir pillé l'île d'Elbe, qui appartenait à Florence, se porta sur la Corse, soumise alors à la domination de Gênes. La France avait eu beaucoup à se plaindre des chefs de la république génoise qui, après avoir longtemps reconnu la suzeraineté et le protectorat de notre pays, avait depuis peu recherché l'appui de l'empereur. Toutes les villes susceptibles de quelque défense furent prises avec une telle rapidité, qu'il ne restait plus aux Génois que la place de Calvi; mais nous perdîmes ce pays aussi rapidement que nous l'avions conquis; car, la flotte turque s'étant retirée, le général français fut contraint de céder devant une armée génoise débarquée dans l'île.

Cependant il se passait au nord de la France des exploits militaires qui méritent d'être mentionnés. Après la levée du siège de Metz, Charles-Quint s'était fait transporter à Bruxelles, où on le disait si malade que la cour de France attendait de jour en jour la nouvelle de sa mort. La cour était en fête et ne songeait à rien moins qu'à la guerre, quand on apprit tout d'un coup que Thérouanne était assiégé. La garnison toujours nombreuse de cette ville, située entre Arras et Tournay, inquiétait les places voisines et faisait de fréquentes irruptions sur les terres de l'Empire. La nouvelle de ce siège excita un tel enthousiasme parmi les gentilshommes, que le vaillant Montalembert d'Essé se leva malade de son lit pour aller cueillir de nouveaux lauriers. Charles-Quint dirigea lui-même les travaux du siège, foudroya la place par quarante-deux mille coups de canon et la changea en ruines. François de Montmorency, après avoir perdu la moitié de la garnison, demandait à capituler, quand les Impériaux firent une brèche et massacrèrent tout ce qui se présenta devant eux. Montmorency et quelques gentilshommes seuls furent sauvés. Charles-Quint abandonna alors la place aux habitants du pays, qui accoururent en foule et la démolirent dans l'espace de huit jours. Cette ville infortunée avait déjà été démolie sous Louis XI, et s'était relevée de ses ruines ; mais cette fois il n'en resta pas pierre sur pierre, et à peine connaît-on aujourd'hui le lieu où elle a existé.

Henri II, qui, avec plus d'activité, aurait pu sauver la place, s'était avancé jusqu'à Valenciennes, où étaient campées les troupes impériales, commandées par Philibert-Emmanuel de Savoie ; il leur présenta la bataille :

l'empereur la refusa, opéra habilement sa retraite, prit ses quartiers d'hiver, et fut imité en ce point par le roi de France.

Au printemps suivant, Henri, craignant une invasion du royaume par les troupes impériales, mit sur pied trois corps d'armée : l'un, sous les ordres du prince de la Roche-sur-Yon, entra dans l'Artois, dont il ravagea et brûla les campagnes ; l'autre, commandé par le connétable, fit mine d'assiéger Avesnes pour détourner l'ennemi d'un autre objet qu'il avait en vue ; le troisième, aux ordres du duc de Nevers, pénétra dans les Ardennes, où les ennemis s'étaient cantonnés et d'où ils pouvaient faire des irruptions en Champagne : le duc les chassa de ce pays, détruisit une partie des forteresses, mit garnison dans les autres et vint rejoindre le connétable, qui s'était porté rapidement sur Marienbourg et s'en était emparé après trois jours d'une attaque très vive. Henri vint alors à l'armée, fit fortifier sa nouvelle conquête et jeta les fondements de la ville de Rocroi, pour faciliter l'arrivée des convois, en même temps que Charles-Quint faisait bâtir Philippeville et Charlemont comme postes d'observation. L'armée royale prit ensuite rapidement Bouvines et Dinan. Tous les habitants de la première de ces villes furent passés au fil de l'épée pour avoir osé, sans moyen de défense, fermer leurs portes à l'armée française ; ceux de la seconde subirent le même sort pour s'être laissé surprendre pendant qu'on réglait la capitulation. Bavay, ville antique, fut également ruinée. La colère du roi s'étendit jusque sur le Hainaut, qu'il fit ravager impitoyablement. Ces dévastations le contraignirent bientôt à abandonner une contrée qui ne pouvait plus nourrir son armée.

Il ordonna, en conséquence, la retraite sur le comté de Boulogne, et vint investir le château de Renti, dont le voisinage inquiétait la capitale du comté. Charles-Quint, pour ne point laisser prendre une place qui couvrait l'Artois, livra sous Renti un rude combat, dont le duc de Guise eut tout l'honneur sous le rapport des dispositions, mais où Coligny et Tavannes se signalèrent éminemment. Les Français crurent pouvoir s'attribuer la victoire, parce qu'ils demeurèrent maîtres du champ de bataille; mais l'empereur, repoussé et non défait, se posta si avantageusement, que le roi n'osa le faire attaquer une seconde fois. Le château de Renti ne fut pas pris. Les deux monarques quittèrent leur armée et la laissèrent chacun à leurs lieutenants pour faire une guerre de ruine et de désolation.

L'empereur, qui avait fait un effort plus considérable que sa santé ne le lui permettait, retomba bientôt dans un état de marasme qui lui interdisait tout exercice du corps et toute contention de l'esprit : « Le roi a nouvelles » certaines (mandait Henri II au sieur d'Aramon, son » ambassadeur à Constantinople) que l'empereur est en » telle nécessité de sa santé, qu'il a perdu une des mains, » deux doigts de l'autre, et une des jambes retrécie, sans » espoir de convalescence; qu'il est tellement affligé de » l'esprit, qu'on ne lui communique plus rien, ou bien » peu; et ne s'amuse plus qu'à monter ou démonter des » horloges, dont sa chambre est toute pleine. »

La maladie de l'empereur n'était pas aussi grave que Henri II se plaisait à le dire. Lorsqu'il eût recouvré un peu de santé, il s'occupa activement d'une affaire qui lui était bien chère, parce qu'elle tendait toujours de plus

en plus au but qu'il s'était proposé, la monarchie universelle. Edouard VI, roi d'Angleterre, ayant laissé en mourant la couronne à Jeanne Grey, qui régna dix jours, Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, fut reconnue par toute la nation. Charles-Quint voulut la marier à son héritier Philippe II, afin d'unir les forces de l'Empire à celles de l'Angleterre contre la France, motif qu'on présenta au Parlement anglais pour le faire consentir à ce mariage.

Le duc de Noailles, notre ambassadeur à Londres, fit des efforts extraordinaires pour empêcher cette union, et se liguait même avec les conspirateurs. Le conseil de la reine Marie eut à s'occuper de la conduite de Noailles et de ses intrigues clandestines avec les ennemis de l'Etat. On proposa d'en prévenir le roi de France et de demander le rappel de cet agent; mais la majorité du conseil, redoutant de s'aliéner Henri, pensa que, pour éviter la guerre, il valait mieux fermer les yeux sur le passé et surveiller avec le plus grand soin les démarches de l'ambassadeur. Marie lui fit plus d'une fois sentir qu'elle connaissait ses intrigues, lui répondit en plusieurs circonstances avec une roideur de langage dont elle n'était pas maîtresse, et l'avertit en faisant rappeler l'ambassadeur vénitien, son complice.

Le roi de France, loin de s'opposer à ces manœuvres, accordait asile aux rebelles anglais, les encourageait à équiper des vaisseaux pour courir sus aux navires de Charles, prescrivait à son ambassadeur à Londres de continuer ses intrigues, de donner des espérances aux factieux, et même de tourmenter la reine. Noailles, pour intimider la reine, lui dit que tous les traités passés entre

la France et l'Angleterre étaient tombés avec Edouard, et que la France pourrait, quand elle le voudrait et sans aucun motif, attaquer l'Angleterre. Marie ayant demandé une explication nette, afin qu'elle pût prendre ses mesures de sûreté, Noailles commença un autre genre d'attaque : il inonda l'Angleterre d'une multitude de contes sur les amours de Marie, la faisant parcourir toutes les côtes de ses Etats afin de rencontrer et de voir son amant Philippe d'Espagne. Cet époux arriva peu de jours après pour former une union que Noailles, malgré toutes ses tristes menées, n'avait pu rompre.

Le cardinal Pole, dans l'espoir de voir luire de plus heureux jours pour le catholicisme dans sa patrie, s'étant rapproché de l'Angleterre, tenta un effort généreux pour réconcilier le roi de France avec l'empereur et avec le Souverain Pontife. Le roi prêta l'oreille à ses conseils ; mais son ministre ne voulut point les entendre. La misère était cependant extrême : « Il n'avait vu, dit de Thou, que » misère et désolation sur l'une et l'autre frontière ; la » terre y fumait encore des funestes embrasements que la » guerre avait allumés ; les habitants avaient pris la fuite ; » on ne trouvait partout que d'affreuses solitudes, on ne » voyait plus que des vieillards, des femmes et des enfants que leur faiblesse avait empêchés d'abandonner » leurs maisons, d'où ils sortirent tous à l'arrivée de Pole, » qu'on leur avait annoncé comme un messenger de paix, » pour parsemer de fleurs le chemin par où il passait (1). »

Le trésor du roi était vide ; son chancelier cherchait sans cesse de nouveaux moyens de le remplir, augmen-

(1) De Thou, liv. XIII, p. 220.—Rabutin, liv. VI, p. 83.

tant les offices de judicature pour les mettre en vente. Dans ce même but, il rendit semestriers la plupart des conseillers des parlements, qui, ne s'occupant des affaires que pendant six mois, étaient remplacés pendant les six autres mois par d'autres juges. Il défendit aux notaires de recevoir des actes de prêts pour tout autre que pour le roi, jusqu'à la somme de quatre cent quatre-vingt-dix mille livres de rente; afin d'avoir une connaissance de la quantité des prêts hypothécaires, il ordonna d'en faire un relevé et d'en tenir note, pour que les créanciers connussent la véritable situation des emprunteurs : c'est là le premier essai de la conservation des hypothèques.

Tous ces moyens de se procurer de l'argent n'avaient qu'un but, la guerre qui se réveillait alors en Italie. La défense de Sienne fut comparable à celle de Metz, quoiqu'elle n'ait pas eu le même succès. Sienne, qui avait conservé toute sa vertu républicaine, et comptait sur la France pour lutter contre les plus grandes puissances, avait pour commandant des forces françaises Pietro Strozzi, émigré florentin, officier d'une haute capacité et d'une immense fortune; mais c'était une faute énorme de nommer Strozzi gouverneur de Sienne, car il donnait infiniment d'ombrage aux Médicis, qui commandaient à Florence. Les Médicis, chefs du gouvernement de Florence, instruits de la haine que Strozzi leur avait jurée et des intrigues qu'il n'avait cessé d'entretenir parmi les Florentins, se séparèrent de leurs anciens alliés, les Français et les Siennois, et se rapprochèrent de l'empereur, qui leur envoya le marquis de Marignan pour commander les troupes florentines.

On ne peut lire sans horreur les excès commis par Marignan sur les terres de Sienne ; tous les forts qui faisaient la moindre résistance étaient détruits et leurs habitants pendus en longue file sur les ruines. C'est ainsi que furent massacrés les habitants d'Imola, Turrita, Asinalunga, La Tolfa, Scopeto, La Chiocciola et bien d'autres bourgs, alors florissants, qui, pour la plupart, sont aujourd'hui déserts (1).

Montluc, à la demande de Sienne, quoique retenu au lit par une longue maladie, partit pour l'Italie et y conduisit quelques troupes. Strozzi, placé alors à la tête de douze mille fantassins et de douze cents chevaux, s'avança sur le territoire de Florence, pour livrer bataille au marquis de Marignan. Il reconnut l'impossibilité d'attaquer le marquis, très fortement retranché à Marciano, et, au lieu d'opérer sa retraite la nuit, suivant l'avis de Montluc, il décampa au milieu du jour, ce qui lui fit essuyer un échec considérable.

Continuellement attaqué dans sa marche, Strozzi crut qu'il devait profiter d'un ravin qu'il venait de passer, pour ranger son armée en bataille et arrêter l'ennemi en le combattant. Dès le premier choc trahi par un de ses principaux officiers et abandonné de sa cavalerie, Strozzi, quoique blessé, vint se mettre à la tête de son infanterie. Mais celle-ci, foudroyée par l'artillerie des ennemis, prise en flanc par la cavalerie, malgré son acharnement à se défendre, ne put résister dès l'instant où elle vit emporter son général criblé de blessures. La perte de

(1) J.-B. Adriani, l. x, p. 693.—Scip. Ammirato, l. xxxiv, p. 505 et 516.

cette bataille entraîna celle des bagages, de l'artillerie, de la moitié de l'infanterie, et laissa au marquis de Mairignan la liberté de marcher sans obstacle jusqu'aux portes de Sienne. Montluc parvint à s'y jeter, et rassura les esprits les plus timides par sa prudence, ses discours persuasifs, sa vigilance et son activité. Strozzi avait dépêché au maréchal de Brissac, commandant supérieur en Piémont, de lui envoyer des renforts. Mais Brissac avait besoin de toutes ses forces pour profiter d'une grande faute de l'empereur, qui, cédant à des délations, avait remplacé Fernand de Gonzague par Lopez de Figuera, homme sans réputation militaire. Brissac résolut alors de s'emparer d'Ivrée, capitale du Val d'Aoste, dont la possession lui ouvrait une communication avec la Suisse. Toutes ses mesures se trouvèrent si bien prises, que la place fut investie et réduite à capituler avant que personne se mît en mouvement pour la défendre. Après avoir emporté avec la même célérité le fort de Mazin et quelques autres qui fermaient l'entrée de cette vallée, il donna ses soins à fortifier et à bien approvisionner la place de San-Yago, qui devait lui servir de poste avancé pour une expédition importante : c'était la surprise de Casal.

Salvaisan, gouverneur de Verua, s'était ménagé une intelligence dans Casal, et offrait de s'en rendre maître par surprise nocturne. Dès que les fortifications de San-Yago furent achevées, un jour que Figuera se trouvait à Casal pour donner une fête aux dames de la ville, Salvaisan monta sur des bateaux qui l'attendaient sur le Pô, descendit ce fleuve, le fit traverser, à la hauteur de San-Yago, aux troupes qui devaient l'accompagner,

et arriva à trois heures après minuit au pied des murailles de Casal. Quelques soldats les escaladèrent sans bruit, et, guidés par le maître d'école de la ville qui les attendait, ils entrèrent dans le premier corps-de-garde, égorgèrent tout ce qui s'y trouvait, et ouvrirent la porte la plus voisine au reste de la troupe. Salvaisan la rangea en bataille, occupa la grande place et les principales rues, donna ordre aux trompettes et aux tambours de répandre l'alarme, et aux soldats de crier : *France!* La garnison, qui se présenta par petites troupes, fut bientôt repoussée ; les plus sages gagnèrent la citadelle où Figuera s'était réfugié en chemise. Pendant le reste de la nuit, Salvaisan se maintint en barricadant les rues qui communiquaient à la citadelle. A midi, le maréchal arriva avec de nouvelles troupes ; il fit dresser sur-le-champ, contre la citadelle, quatre ou cinq canons saisis dans la ville, en attendant l'arrivée des siens. L'attaque fut si vive, que cinq cents Allemands, qui formaient la garnison, contraignirent leurs officiers à capituler.

Cependant Sienne était assiégée par les Florentins. La consternation était dans la ville. Le vieux Montluc, accablé par les souffrances, tremblait lui-même. Les Allemands voulaient l'abandonner ; les habitants étaient démoralisés. Il résolut de ranimer tous les courages, promit un secours prochain du roi de France, mit dehors les bouches inutiles, qui moururent de faim entre le camp ennemi et la ville ; il réduisit les rations au strict nécessaire. Un ennemi plus redoutable que le canon contraignit enfin Montluc à capituler ; il ne restait absolument plus de vivres ; la ville fut alors livrée à Médicis. Les plus ardents patriotes se retirèrent à Montalcino, où

ils conservèrent, quatre ans encore, une ombre de la république de Sienne. Les Français continuèrent à occuper les ports de la Maremme siennoise.

Le duc d'Albe, Ferdinand Alvarez de Tolède, le plus grand capitaine qu'eût produit l'Espagne depuis Gonzalve de Cordoue, indigné des pertes consécutives qu'éprouvait la monarchie espagnole en Italie, et ne les imputant qu'à l'ignorance ou à la lâcheté des gouverneurs du Milanais, s'était vanté que, si on lui fournissait une armée de trente mille hommes, *il balaierait si bien, en deux campagnes, les Français de toute l'Italie, qu'il n'en resterait pas même la graine*. Cette forfanterie avait été rapportée à Philippe II par Gomès de Silva, qui, jaloux de posséder seul la confiance du prince, avait saisi avidement une belle occasion d'éloigner un rival redouté. Philippe, qui ne retirait rien de la cession anticipée que Charles-Quint, son père, lui avait faite de ses Etats d'Italie, goûta le projet, le communiqua à l'empereur, et tous deux pressèrent le duc d'Albe d'accepter cette commission. On s'obligea à lui fournir trente mille hommes, une partie des sommes nécessaires pour leur entretien, et les pouvoirs les plus amples pour lever les impôts indirects et directs, afin de suppléer à celles qu'on ne lui fournirait pas.

Pour lui procurer l'avantage, presque toujours décisif, d'entrer le premier en campagne et de prendre l'ennemi au dépourvu, l'empereur annonça que le duc d'Albe serait le chef des plénipotentiaires qui devaient assister de sa part aux conférences de Marck, et ne le remplaça par le duc de Médina-Coeli, qu'au moment où il traversait l'Allemagne pour se rendre en Italie.

Le conseil de France n'avait point soupçonné la cause de ce changement si subit de plénipotentiaire. Brissac, plus clairvoyant, parce que sa position le rendait plus attentif, fut le premier qui la devina. S'étant bientôt procuré des informations exactes sur le nombre et sur la qualité des troupes que ce nouveau gouverneur devait avoir sous ses ordres, il sollicita ardemment des secours qui lui devenaient d'une nécessité urgente, et prit, avec les soldats qu'il avait déjà, toutes les mesures que son expérience et ses lumières lui suggérèrent, pour ne pas essayer des pertes avant que ces secours arrivassent.

Brissac mit Bonnivet avec des troupes à San-Yago, place qui devait être une des premières attaquées, et renforça les garnisons environnantes. Le duc d'Albe emporta en passant le château de Fressinel, et, pour inspirer une grande terreur, il fit pendre le capitaine commandant qui avait osé résister, et envoya les soldats aux galères. Il se présenta devant San-Yago, rencontra une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu, et passa quinze jours sans avoir pu aborder le fossé. Bonnivet écrivit au maréchal une dépêche dans laquelle il exagérait ses forces, le priait d'avancer et l'assurait qu'il ne sortirait pas un seul Espagnol. Cette dépêche fut saisie, comme Bonnivet le souhaitait; elle eut tout l'effet qu'il en attendait; le duc d'Albe leva le siège.

C'était un grand succès que d'avoir contraint le duc d'Albe à lever le siège de San-Yago. Les Français s'emparèrent peu après, malgré les attaques des Espagnols, de Vulpiano, Monte-Calvo et Vignale. Ce fut par la prise de cette dernière place que se termina glorieusement la campagne de 1555.

La paix était dans tous les vœux, et on ne pouvait l'obtenir. Pour persuader que Marie, cédant à toutes les volontés de son époux, lui laisserait l'absolue disposition des forces et des richesses de l'Angleterre, l'ambassadeur français montrait dans ses nombreux pamphlets le beau, le puissant, le riche royaume d'Angleterre traîné à la remorque de l'Espagne; il laissait voir la liberté individuelle menacée par Philippe, qui allait appesantir sa lourde main sur toutes les grandes familles anglaises. Convaincu que ses pamphlets allaient mettre le feu aux quatre coins de l'Angleterre, il avertissait le roi de France de se tenir prêt à agir; que, dans peu de temps, il sortirait du sol anglais des flammes d'une violence extrême. Mais aucune des prédictions de Noailles ne se réalisa; la reine conserva tout son pouvoir, Philippe demeura étranger au gouvernement. Les chambres, toutefois, signèrent une pétition pour obtenir de Philippe « que, s'il » arrivait quelque malheur à la reine au temps de ses » couches, il voulût bien se charger du gouvernement » du royaume pendant la minorité de l'enfant de Sa Ma- » jesté, ainsi que de l'éducation, discipline, instruction » et gouvernement dudit enfant. »

Cependant les conférences tenues à Marck, petite bourgade située à une égale distance de Gravelines, Ardres et Calais, continuaient leurs travaux pour la paix. Les demandes de Charles-Quint et de Henri II étaient tellement exagérées et inconciliables, que l'on comprit qu'ils ne voulaient de paix ni l'un ni l'autre. Dans le mémoire présenté par le chancelier, toutes les vieilles prétentions de la France sur Naples, le Milanais, le comté d'Asti, le Piémont, la seigneurie de Gênes, la suzeraineté des

comtés d'Artois et de Flandre, et même sur le royaume d'Aragon, sont représentés comme des droits incontes- tables.

Le pape Jules III, qui avait nommé le cardinal Pole pour présider ces conférences en son nom, mourut pendant le congrès ; il fut remplacé par Marcel II, qui mourut au bout de vingt jours. On nomma, pour lui succéder, Jean-Pierre Caraffa, vieillard âgé de soixante-dix-neuf ans, qu'il avait passés dans l'exercice de toutes les vertus : il prit le nom de Paul IV. Ce saint Pontife désirait aussi la paix. La soumission de Sienne rendit une plus grande confiance à l'empereur, et les conférences furent rompues.

Cependant la guerre continuait toujours. Nous avons raconté les opérations militaires sur terre, du côté de l'Italie. Les flottes combinées de France et de Turquie canonnaient Piombino, jetaient trois mille janissaires à Populonia, sans pouvoir prendre la citadelle de cette ville déserte, et ravagèrent l'île d'Elbe. Unis aux Français, les Turcs se promettaient de faire la conquête définitive de la Corse ; mais un double échec devant Calvi et Bastia les détermina à prendre leurs quartiers d'hiver. Il y eut aussi dans les Pays-Bas quelques courses militaires, mais elles furent si peu importantes, que nous nous dispensons de les mentionner.

Le gouvernement impérial pesait tellement sur l'Italie, que le nouveau Pape comprit qu'il fallait changer de politique ou se résoudre à n'être qu'un simple lieutenant de Charles-Quint. Il se rapprocha de la France et promit de donner au second fils de Henri II l'investiture du royaume de Naples et de faire revivre, en faveur

du troisième l'ancien royaume de Lombardie, qui comprenait le Milanais et la Toscane. Ce traité fut signé et envoyé au légat du Saint-Siège à Paris.

Ce projet, qui offrait tant d'avantages, fut agréé par le roi; on y modifia seulement quelques articles trop favorables aux Caraffa, et le cardinal de Lorraine se rendit à Rome, sous prétexte d'une ambassade d'obédience, afin de faire adopter au Pape les changements que l'on avait faits au traité. Chemin faisant, il devait engager le duc de Ferrare à y accéder, et il réussit en satisfaisant l'avarice de ce prince : il s'engagea, au nom du roi, à le faire nommer généralissime de la ligue, à lui entretenir une compagnie de cent lances, à stipendier pour la défense de son duché, pendant la guerre, deux cents chevaux-légers, deux mille hommes d'infanterie, à déposer d'avance une somme de cent mille écus; et, si la ligue réussissait, à lui assurer une rente de vingt mille écus sur le royaume de Naples, de quinze mille sur la Toscane, et de cinquante mille sur le duché de Milan, en lui hypothéquant, pour ces diverses créances, la ville et le territoire de Crémone. De son côté, le duc devait fournir, au prix des marchés, des vivres aux troupes françaises qui traverseraient ses Etats, en défendre l'entrée aux troupes autrichiennes, et procurer à l'armée une certaine quantité de canons, de poudre et de munitions de guerre, dont ses arsenaux étaient remplis.

Les ennemis du cardinal de Lorraine trouvèrent ces concessions énormes, opinion que partageait le roi. Le cardinal répondit que Ferrare était un point tellement important pour le succès de l'entreprise, qu'il fallait renoncer à toute tentative sur Naples, si l'on n'était pas

maître de ce pays; que, d'ailleurs, les concessions qu'il avait faites n'étaient que conditionnelles et subordonnées aux événements; qu'il serait encore temps de les modifier lorsque la conquête de Naples, de la Toscane et du duché de Milan serait consommée. Le Pape accéda à ce traité, laissant au roi la liberté de négocier avec la maison d'Autriche.

Quand l'empereur connut cette ligue il en conçut la plus vive inquiétude, malgré l'air d'indifférence avec lequel il en parlait; et cet incident ne contribua pas peu à l'affermir dans l'étonnante résolution qu'il méditait depuis longtemps.

Ce n'était là, pour ainsi dire, que la plus faible partie des peines du superbe Charles-Quint. La vaste monarchie qu'il avait élevée en Europe avec tant de peine succombait de toutes parts : l'Espagne était épuisée, les Deux-Siciles et le Milanais ravagés sans cesse, les côtes des Pays-Bas désolées par les corsaires français; la flotte hollandaise venait d'être détruite, à la réserve de cinq vaisseaux que l'amiral français d'Espineville amena à Dieppe; la Hongrie avait été entièrement enlevée à Ferdinand, roi des Romains, qui était lui-même pour l'empereur un sujet d'inquiétude, depuis qu'il n'avait pas voulu résigner son titre de roi des Romains en faveur de Philippe. Charles-Quint, voyant tous ses projets renversés, tomba dans un profond découragement, et comprit que l'heure de la retraite avait sonné pour lui : il résolut d'abdiquer, et, dans ce dessein, il convoqua les États de Flandre à Bruxelles pour le 25 octobre. « Après le dîner, dit Mariana, il passa dans la grande salle du palais, accompagné de tout le sénat et d'un concours

extraordinaire d'ambassadeurs, de grands et de nobles. Il s'assit entre les rois don Philippe et Maximilien, aux côtés desquels étaient les reines Marie de Hongrie, Léonore de France et Marie de Bohême, et, aux derniers sièges, Christine de Lorraine et Philibert, duc de Savoie. Tous gardaient le silence, quand l'empereur ordonna à son conseiller Philibert, de Bruxelles, de lire à haute voix une cédula écrite en latin qu'il lui remit : il y annonçait son intention et la détermination qu'il avait prise de se retirer.

» Il mit la main sur la tête de Philippe et le proclama prince de Flandre, avec la formule accoutumée, en faisant le signe de la croix au nom de la sainte Trinité. L'empereur ne put alors contenir ses larmes ; et tous les assistants laissant échapper des sanglots, il leur dit qu'il pleurait sur son fils chéri, qui prenait sur ses épaules un poids si énorme. Don Philippe, debout, adressa alors quelques paroles à l'assemblée ; il chargea ensuite l'évêque d'Arras de parler pour lui et d'assurer ses fidèles Flamands de son affection, comme étant les plus anciens sujets de sa famille (1). »

Philippe prenait en main le gouvernement du pays : il faut un peu de tranquillité au commencement d'un nouveau règne. L'empereur, accablé sous le poids de ses infirmités, désirait, avant de quitter les affaires, laisser enfin en paix ce monde qu'il avait tant agité. Un échange de prisonniers devait avoir lieu sur les frontières de Picardie. Le comte Lalain, grand bailli de Hainaut, et l'amiral Coligny, délégués, le premier par l'Espagne, le

(1) Mariana, t. v, p. 284.

second par la France, reçurent de leurs cours respectives des instructions spéciales. Lalain s'ouvrit le premier. Au lieu de s'occuper de l'échange des prisonniers, il témoigna de vifs regrets de ce que les dernières conférences n'avaient eu aucun succès. Il en accusa l'inhabileté des grands et surtout du cardinal Pole. Coligny dissimula la satisfaction que lui causait une pareille conversation, et dit que, n'ayant reçu aucune mission pour la paix, il devait s'occuper de l'échange des prisonniers. Lalain incidenta sur la difficulté de l'échange pendant la guerre : il n'y avait que le calme d'une trêve ou d'une bonne paix qui pût permettre de faire les recherches nécessaires pour constater la fortune et la valeur de chacun des prisonniers. Les deux ministres s'adressèrent alors à leurs cours respectives pour être autorisés à traiter de la paix.

Coligny, revêtu du titre de plénipotentiaire, se rendit à Bruxelles auprès de Philippe II. Il fut étrangement affligé de voir le palais décoré de riches tapisseries représentant la captivité du roi François I^{er}. Brusquet, l'un des fous du roi, s'en vengea en jetant à la foule une poignée de jetons, nommés écus du palais, pour rappeler la fausse monnaie flamande ; Philippe II affecta comme les autres un rire qui n'était point sincère.

L'amiral de Coligny, chargé de remettre une lettre à l'empereur Charles-Quint, alla le visiter dans sa retraite et le trouva dans un petit ermitage situé à l'extrémité du parc. Tout son appartement consistait en deux pièces de médiocre grandeur, tendues de noir, parce qu'il portait le deuil de Jeanne-la-Folle, sa mère, décédée quelques mois auparavant ; il n'avait conservé aucune marque de la dignité impériale, si ce n'est une garde composée

des enfants des meilleures familles ; mais, d'ailleurs, son vêtement était l'habit d'un simple citoyen ; il était assis sur un mauvais fauteuil où la goutte le tenait attaché. La garde se retira aussitôt pour laisser entièrement libre l'ambassade. Plusieurs de nos officiers se pressaient, montaient même sur les meubles, pour contempler un homme qui remplissait l'univers de son nom, lorsque l'amiral de Coligny lui présenta la lettre du roi. Il s'efforça de l'ouvrir ; mais comme elle était enlacée avec un paquet de fils de soie, ses doigts, presque perclus, ne pouvaient les rompre. Granvelle, qui se tenait debout derrière son fauteuil, voulut venir à son secours : « Com- » ment donc, monsieur d'Arras, lui dit-il, voudriez-vous » que je commisse une impolitesse envers le roi mon » frère ? à Dieu ne plaise qu'un autre que moi ouvre sa » lettre ! » et, après un nouvel effort, il l'ouvrit en effet : puis, regardant Coligny : « Eh bien ! monsieur l'amiral, » lui dit-il, ne suis-je pas un brave chevalier et n'aurais-je pas bonne grâce à rompre une lance dans un » tournoi ? »

Ce fut là le dernier acte de la vie publique de Charles-Quint. « Il se traîna neuf ans sur la terre, et après avoir abdiqué, en 1556, il se retira au monastère de Saint-Just, dans l'Estramadure, et voulut faire célébrer ses funérailles de son vivant. Il se fit envelopper d'un linceul, coucher dans la bière, et ordonna de chanter sur ce cercueil vivant l'office des morts. »

Une trêve pour cinq ans avait été signée entre les ambassadeurs de France et ceux de Philippe II. Elle s'étendait par mer et par terre à tous les Etats de la France et de la maison d'Autriche ; elle rétablissait entre

aux la liberté des communications et du commerce, réintégrant les particuliers dans la jouissance de tous leurs biens comme avant la guerre, mais sans qu'ils pussent réclamer les fruits déjà perçus, et maintenait les souverains dans la possession et puissance de ce qu'ils se trouvaient occuper au moment de la trêve (1).

Il y avait dans le traité un article relatif au rachat des prisonniers, dont la rançon fut arrêtée à une somme égale à la solde de trois mois de chaque prisonnier, selon leur rang. François de Montmorency, fils du connétable, le duc de Bouillon et le duc d'Arsechott furent nominativement exclus de cette faveur, parce que ceux qui les avaient fait prisonniers voulaient en tirer une plus forte rançon. Le duc de Bouillon, jeté dans un cachot, éprouva toutes sortes de mauvais traitements, pour être amené à faire cession à l'Empire de la ville de Sedan ou de son duché de Bouillon. Il résista avec beaucoup de fermeté à toutes les sollicitations, et obtint enfin la liberté de venir chercher le prix de sa rançon, porté à cent mille écus. Sa femme et sa fille se constituèrent prisonnières à sa place, en attendant qu'il eût recueilli la somme exigée. Il fut empoisonné, et expira au moment de mettre le pied sur le sol de France.

La trêve, conclue pour cinq ans, laissa dans tous les partis des hommes extrêmement mécontents. Le duc de Savoie, établi gouverneur des Pays-Bas, se voyant avec une excessive douleur dépouillé encore pour cinq ans de son duché, ne cessa d'ourdir des trames pour contraindre le roi de France à rompre la trêve. Il forma, avec le

(1) *Traité de paix*, t. II, p. 272.

provincial des Cordeliers de Metz, une intrigue pour se faire livrer cette ville. Le couvent se remplit d'armes de guerre; des soldats aventuriers se déguisèrent en religieux et vinrent chaque jour, en petit nombre, s'établir dans le monastère; ce nombre devait bientôt être assez grand pour s'emparer de l'une des portes de la ville et la livrer aux ennemis. Eclairé par les entretiens fréquents du supérieur des Cordeliers de Metz avec le commandant de la place de Thionville, Vialleville fit occuper militairement le couvent, arrêta le provincial et ses principaux complices. Le duc de Savoie faisait en même temps sonder les gués de la Somme, prendre le plan de Montreuil, de Saint-Quentin, de Corbie et de Péronne, et répandit le bruit qu'on avait saisi des émissaires chargés d'empoisonner les puits. De telles dispositions n'annonçaient pas que la paix pût durer longtemps.

§ III. *Renouvellement de la guerre. — Mort de Henri II*
(1556-1559).

Un allié du roi de France s'était montré extrêmement mécontent du traité de Vaucelles. Le Pape, qui était entièrement abandonné et n'avait pas même été nommé dans la pacification, fit entendre des plaintes. Henri assura que tous les droits du souverain Pontife avaient été réservés, et qu'il se montrerait, dans le besoin, prêt à les défendre.

Paul IV, confiant dans ces paroles, chercha un moyen d'échapper à la rude étreinte de l'empereur, et trouva dans le traité un article favorable à ses vues : il y était dit que des conférences s'ouvriraient pour la pacifica-

tion. Il s'en empara et voulut, comme Chef de l'Eglise, presser l'exécution de cet article et se mettre à la tête du congrès. Il avait formé le dessein de réunir le concile, non pas à Trente, où son âge et ses occupations ne lui permettaient pas de se transporter, mais à Rome, le centre des lumières et la métropole du monde chrétien. Il devait faire examiner en toute rigueur et retrancher sans ménagement, non-seulement les abus qui s'étaient glissés dans la discipline ecclésiastique, mais aussi les usurpations de la puissance temporelle sur l'autorité spirituelle, et remonter à la source de ces prétendus privilèges qui n'étaient qu'une dérogation à la loi et un renversement de l'ordre. Il assurait qu'il lui arrivait souvent, de la part des princes, des demandes tellement absurdes et si scandaleuses, qu'il rougissait de se voir obligé d'y répondre, et ne concevait pas que de telles observations pussent entrer dans des têtes chrétiennes. Envisageant ensuite la querelle interminable élevée entre la France et l'Empire, il assurait que le droit étant fort problématique de part et d'autre, ils devaient tous les deux, dans l'intérêt de leurs peuples et de la chrétienté, abandonner une partie de leur prétendu droit et se montrer charitables et humains envers leurs frères. Il se proposait, en conséquence, de députer en qualité de légats, le cardinal Scipion Rebbia vers l'empereur et le roi d'Espagne, et le cardinal Charles Caraffa vers le roi très chrétien, leur donnant l'ordre de se présenter au nom du Dieu de paix, de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour amener les esprits à conclure une paix durable, et de se retirer en secouant la poussière de leurs pieds, si leur langage n'était point compris. Le

Pape se réservait, dans ce cas, de prendre les mesures convenables pour ramener au repentir les princes indociles.

Le cardinal Caraffa, neveu du Pape, envoyé à la cour de France, avait pour mission secrète de déterminer Henri II à déclarer la guerre à l'Espagne, si cette puissance n'accordait pas des conditions raisonnables. Le Pape avait, en effet, de graves sujets de plainte contre Philippe II qui opprimait les terres de l'Eglise. Il arriva qu'au milieu de l'été de l'année 1556 on intercepta, à Terracine, des dépêches de Garcilasso de la Véga, agent espagnol, au duc d'Albe, vice-roi de Naples; il y décrivait l'état sans défense des domaines du Pape, et la facilité avec laquelle on pourrait les conquérir, avant qu'une armée pût être levée pour les protéger. Les soupçons du Pontife étant alors confirmés, il fit arrêter les chefs de la faction espagnole à Rome, et ordonna à ses officiers de procéder contre Philippe, pour violation de la tenure féodale par laquelle il possédait le royaume de Naples.

Pour soutenir cette déclaration, le Pape avait besoin d'être appuyé par la France, mais le conseil de Henri II était alors divisé en deux grands partis : celui des Guise et celui des Montmorency. Celui-ci avait pour chef le connétable Anne de Montmorency, dont la politique était parfaitement dessinée : garder la paix toutes les fois que la guerre n'est pas absolument nécessaire, voilà tout son art de gouverner. Il était d'ailleurs extrêmement absolu et voulait que tout cédât devant sa volonté. Les Guise étaient alliés à ce qu'il y avait de plus grand en Europe. La reine-mère d'Ecosse était leur sœur, la jeune Marie Stuart, épouse du Dauphin, leur nièce; ils conservaient

toujours des prétentions sur la Provence et sur Naples comme héritiers de la maison d'Anjou. Cette famille se composait de membres très distingués dans toutes les conditions. Le cardinal de Lorraine était un diplomate habile et un financier très expert; le duc de Guise, guerrier très illustre, dont le nom était devenu immortel pour la belle défense de Metz; un troisième gouvernait les galères réunies à Marseille; un quatrième commandait en Ecosse au nom de Marie Stuart; un cinquième se disposait à remplacer Brissac en Italie. On voit donc que cette illustre famille occupait toutes les plus hautes charges; il n'y avait pas un pays où elle n'eût des agents, pas une dignité dont elle ne fut revêtue, et les membres de cette grande maison marchaient tous unis comme un seul homme. Ce qu'ils ambitionnaient, c'était la gloire des combats, la grandeur de la France, et l'illustration de leur famille.

La demande du cardinal Caraffa servait beaucoup leur dessein. Quoique le royaume de Naples fût destiné à un des fils du roi, les Guise comprenaient que les chances de la guerre sont si variées, qu'elles peuvent faire naître des situations inattendues. Lorsque la demande du Pape se trouva portée au conseil, la réunion des hommes d'État se divisa : Montmorency s'attacha à démontrer que la guerre serait injuste et très imprudente. L'injustice, selon lui, ressortait du traité qui venait d'être conclu avec l'Espagne; s'il était permis de manquer du jour au lendemain à sa parole, sans d'autre motif que l'intérêt, que deviendrait la bonne foi? où siègerait l'honneur? L'imprudence était une conséquence de la difficulté de l'entreprise. La mer était occupée par une flotte ennemie bien plus nom-

breuse que celle de la France ; la route de terre présentait de graves obstacles à travers un pays au pouvoir de nos adversaires. La dépense que devait causer une telle entreprise serait énorme ; la France était-elle en état d'y subvenir ?

Le cardinal de Lorraine, chargé de répondre au connétable, fit un tableau saisissant de la puissance effrayante de l'Espagne, peignit des plus vives couleurs l'attachement des principaux seigneurs des Etats de l'Eglise et du royaume de Naples pour la France, assura qu'il suffirait de quelques soldats français pour produire un soulèvement général. Quant à la question de moralité, il dit que le Pape, l'allié de la France nommé dans la trêve, ayant été injustement attaqué par l'Espagne, les engagements contractés avec Philippe II étaient rompus par là même.

Le roi, après avoir entendu les deux orateurs, poussé d'un côté par son intérêt à faire la guerre, arrêté de l'autre par l'autorité de Montmorency, penchait évidemment pour la négative. Le cardinal recourut alors à une ruse, ce fut de prier le roi de donner de l'argent au Pape et de permettre au duc de Guise et à un certain nombre de soldats de le suivre. La guerre devait alors se faire au nom du souverain Pontife, qui avait les motifs les plus légitimes de s'armer contre Philippe II. Ce faux-fuyant fut accepté.

Au moment d'en venir à l'exécution, il s'éleva de nombreuses et très graves difficultés. Le duc de Parme, qui devait tout à la France, sans laquelle il aurait perdu ses Etats, venait, par la plus noire des ingratitude, d'être gagné à la cause espagnole et d'intercepter toutes les communications entre le Piémont et l'Etat de l'Eglise. C'est ce

qui, en apportant encore du retard à l'expédition française, jetait le roi dans de nouvelles perplexités et causait la plus vive inquiétude au Pape, qui s'était hâté de se déclarer contre l'Espagne, et se trouvait incapable de soutenir le poids de la guerre à l'aide de ses seules forces.

Le cardinal Caraffa était parti d'abord avec le maréchal Strozzi et le capitaine Montluc, gouverneur du territoire de Sienne, et on lui avait promis de tirer du Piémont et de l'île de Corse deux ou trois mille hommes de vieilles bandes, sous prétexte de renouveler la garnison de Montcalier et autres places.

Malheureusement toutes ces mesures, bien que prises mystérieusement, étaient déjà déconcertées. Les troupes espagnoles venaient d'entrer sur le territoire de l'Eglise, et la guerre avait été solennellement déclarée par le duc d'Albe, qui s'empara sans résistance des places frontières et y établit des garnisons. Aussi, lorsque Montluc arriva avec ses vieilles bandes, trop faibles pour tenir la campagne, il les distribua dans les quartiers de Rome les plus exposés, et garantit au moins par ce moyen la ville d'un assaut.

Les Caraffa agitaient toute l'Italie, essayant de former partout de nouvelles alliances. Les Français agissaient de leur côté pour déterminer leurs alliés d'autrefois à prendre les armes. Le duc de Ferrare rentra dans l'alliance française, promit six mille hommes et reçut le titre de commandant-général de l'expédition; Guise ne devait être que son lieutenant. Le duc de Parme s'engagea à demeurer neutre et même à ne pas s'opposer à la marche des troupes. Le duc de Florence, Cosme I^{er}, déploya cette astuce, cette fausseté politique qu'il regardait

comme de l'habileté, se montrant dévoué aux Français afin d'arracher de nouvelles faveurs de Philippe II, qui lui céda l'état de Sienne. Les Vénitiens furent vivement pressés d'entrer dans la nouvelle ligue : pour les déterminer, on faisait sonner bien haut le mot d'indépendance. Le vieil allié de la France, le sultan, fut de nouveau invité à envoyer sur les côtes d'Italie une flotte puissante.

Le duc de Guise prit congé du roi le 17 novembre 1556, et entra en Piémont seulement au commencement de 1557, à la tête d'une armée forte de quinze mille hommes, dont les Suisses formaient au moins la moitié. Quoique cette armée parût bien faible pour aller tenter la conquête d'un royaume aux extrémités de la Péninsule, elle suffit cependant pour inspirer partout la plus grande terreur. Guise s'étant présenté comme le libérateur de l'Italie, qu'il venait délivrer du joug des Espagnols et des Allemands, fut reçu avec joie. Les Milanais n'attendaient que sa présence pour se soulever, mais il marcha directement vers Naples, qu'il regardait comme le centre de la domination espagnole. Bientôt il put juger que les alliés sur lesquels il avait le plus compté n'étaient point prêts à le seconder. Quoique le Pape, animé par son approche, eût déclaré la guerre à Philippe II ; quoique les Caraffa, neveux du Pontife, eussent promis de le soutenir, il s'aperçut que ces promesses étaient vaines. Les vivres et les munitions qu'on lui avait promis n'arrivaient point ; les Abruzzes ne se soulevaient pas ; on ne lui amenait aucun renfort ; Guise passa enfin la frontière de Naples et mit le siège devant Civitella, que le défenseur de Metz ne put emporter. Il en témoigna les plus vifs mécontentements aux Caraffa, qui, le laissant

manquer de tout, dit-il, rendraient ses efforts impuissants.

Toutefois, les opérations du duc de Guise n'avaient pas été entièrement infructueuses. Le gouverneur du Milanais ayant été obligé de s'affaiblir pour envoyer de nouveaux renforts au duc d'Albe, le maréchal de Brissac avait profité de cette circonstance pour fortifier Valenza, prendre le val Frenières et Culéras, et, après avoir manqué Coni par l'indocilité d'un des principaux officiers, il avait renfermé dans des gorges l'armée de Pescaire, qui s'y était imprudemment engagée en sortant de Coni.

Au retour du maréchal Strozzi, envoyé en France par le duc de Guise, celui-ci alla déclarer au Pape qu'il, d'après les ordres du roi, il allait continuer à l'assister de toutes ses forces, mais en prenant les précautions nécessaires pour le salut de son armée. Il persista en conséquence à demander qu'on lui remit Civita-Vecchia, Spolète et Orvieto. Cette demande qui, la première fois, avait révolté tous les esprits, ne fut pas accueillie favorablement, et le cardinal Caraffa, devinant adroitement par là le véritable dessein du duc, en instruisit secrètement Côme de Médicis, qui venait de terminer selon son désir son arrangement avec l'Espagne. Mais Guise se proposa, au défaut de Spolète et d'Orvieto, d'emporter d'assaut Sienné et Porto-Ercolé, et, en les unissant avec Montalcino et Grosseto, d'en former une barrière capable d'assurer les derrières de son armée, tandis qu'il fonderait sur le duc de Florence et n'aurait affaire qu'à lui.

Le duc de Guise se disposait à mettre ces beaux projets à exécution, lorsqu'il reçut, avec la fatale nouvelle

de la bataille de Saint-Quentin, l'ordre de rentrer en France. On dit que, lorsqu'il prit congé du souverain Pontife, le Saint-Père lui dit : « Vous avez fait peu pour le roi, très peu pour l'Eglise, et bien moins pour votre gloire. » C'était caractériser en deux mots l'expédition du duc en Italie. Guise s'embarqua avec deux de ses frères et huit cents arquebusiers. Il laissa le reste de l'armée sous le commandement des ducs d'Atimale et de Nemours, qui la ramenèrent en France.

Le maréchal de Brissac, à qui le roi avait donné l'ordre d'envoyer en France ses meilleures troupes, représenta que c'était ouvrir aux ennemis nos frontières de l'Est. Il conseilla de lever vingt mille Suisses, autant d'infanterie nationale, et d'exiger de tous les possesseurs de bénéfices une année entière de leurs revenus. Il donna l'exemple en abandonnant quarante mille livres provenant des bénéfices qui appartenaient à sa famille, envoya au roi quelques officiers de mérite, et se plaignit en même temps que, connaissant ses lumières, on ne l'eût pas appelé pour faire face à l'ennemi.

Le roi s'excusa auprès du maréchal de ne l'avoir point appelé, par la difficulté de le remplacer en Piémont, où sa personne valait une armée : il lui laissa ses Suisses et sa gendarmerie, et il l'autorisa, pour avoir de l'argent, à engager des domaines jusqu'à la valeur de cent mille écus.

Il y avait un parti à la cour aux yeux duquel toute rupture de traité, toute infraction à l'honneur pouvait se justifier en alléguant l'utilité. Gaspard de Coligny, quoiqu'il eût signé la trêve au nom du roi et qu'il eût été délégué pour recevoir de Philippe le serment de l'ob-

server, fut le premier à violer audacieusement la parole jurée. A son retour de Bruxelles, il pratiqua des intrigues dans la ville de Douai, gagna quelques traîtres, réunit une partie des troupes de son gouvernement de Picardie et se présenta sous les murs de la place : il fut repoussé avec perte. Pour se venger, il se jeta sur Sens en Artois, attaqua, prit et brûla cette ville. Cette mauvaise foi se manifestait aussi à l'égard de la reine d'Angleterre, parce qu'elle avait épousé Philippe II.

Philippe II, déterminé à la guerre, alla en Angleterre voir son épouse et lui demanda d'unir ses forces de terre et de mer à celles de l'Espagne. Avant de prendre une détermination, Marie consulta son conseil, lui exposa les plaintes qu'elle avait à formuler contre Henri II, les attaques incessantes dont elle avait été l'objet, la calomnie dont les agents du roi n'avaient cessé de la poursuivre. Malgré ces motifs, dont la vérité était évidemment constatée, le conseil de la couronne n'osait engager l'Angleterre dans une guerre contre la France; il fallut que la révolte ouverte de Strafford, dont Henri II était un des principaux appuis, vînt le déterminer. Marie publia alors un long manifeste où étaient énumérés tous les griefs réels ou prétendus qu'elle avait contre la France; elle finissait par donner avis aux marchands de retirer toutes leurs marchandises qui étaient sur le sol français, afin qu'elles ne fussent pas exposées à être confisquées au moment de la déclaration de guerre.

Henri, qui d'abord avait dédaigné le manifeste d'une femme, lui répondit cependant par un écrit fort long, dans lequel il accusait Marie d'avoir entretenu des espions dans ses Etats, d'avoir établi des droits nouveaux

et intolérables sur l'importation des marchandises françaises, d'avoir sans nécessité adopté les inimitiés personnelles de son mari. Notre ambassadeur fut immédiatement rappelé. A son retour, il passa par Calais et examina avec soin les fortifications tant vantées de cette ville; il remarqua que la porte du port au vieux château et les murailles voisines tombaient en ruines. Voulant prendre des renseignements plus précis, il pria Senarpont, gouverneur de Boulogne, de venir déguisé, afin qu'ils pussent examiner ensemble l'état de la place. Ils furent tous deux d'accord pour reconnaître que la force tant vantée de Calais était plus dans sa réputation qu'en réalité, et qu'il serait facile de l'emporter. Rendu à la cour, notre ambassadeur instruisit le roi de ses observations et lui dit que les Anglais exilés, dont on lui avait tant vanté l'appui, tenaient toujours profondément à leur patrie, et qu'ils se trahissaient les uns les autres pour rentrer dans les bonnes grâces de leur souveraine.

Cependant l'armée combinée se réunissait dans les Pays-Bas, sous les ordres de Philibert, duc de Savoie; sept mille Anglais passaient le détroit; les mercenaires d'Allemagne et les troupes d'Espagne formèrent ainsi une armée de quarante mille hommes, qui devait grossir encore.

Ce n'étaient pas les seules forces mises en avant : la flotte anglaise sillonnait l'Océan et tenait dans une alarme continuelle toutes les côtes de France; Bayonne et Bordeaux étaient sans cesse menacés; les descentes multipliées sur divers points de notre territoire causèrent des pertes considérables, qui servaient de solde aux écumeurs de mer.

La France avait, de son côté, cherché en Ecosse un appui contre l'Angleterre. Dans ce royaume, l'animosité nationale contre les Anglais, les anciennes dissensions entre les deux Etats, le mariage du Dauphin avec Marie Stuart, la régence du royaume confiée à une princesse française, tout se réunissait pour exciter la haine des Ecossais contre les Anglais. Lorsque les clans furent instruits qu'une partie des forces anglaises avait passé le détroit et que la flotte de Marie sillonnait l'Océan, ils commencèrent à s'agiter et se déterminèrent à attaquer les comtés du Nord. On vit aussitôt recommencer sur mer ces petits combats qui, sans rien faire de décisif, étaient cependant une cause permanente d'affaiblissement et de ruine : les côtes étaient ravagées, les frontières franchies par des aventuriers ; le pays n'avait plus de sécurité.

Cependant une armée d'invasion se réunissait et s'organisait avec assez de lenteur, parce qu'il n'y avait aucune grande passion nationale pour pousser les peuples. Les troupes ne furent prêtes à entrer en campagne qu'au commencement du mois d'octobre ; et cette année la saison d'été avait été très mauvaise, les pluies avaient grossi les rivières, rendu les chemins et les quais impraticables, développé des maladies, ce qui jeta le découragement parmi les troupes. Lorsque les Ecossais furent à une faible distance des Anglais, ils commencèrent à réfléchir plus sérieusement sur les suites d'une guerre qui leur était étrangère ; ils étaient d'ailleurs découragés par les fâcheuses nouvelles qui arrivaient du continent : on disait que toute la noblesse française avait péri à la bataille de Saint-Quentin, et que rien ne pourrait plus ar-

rêter la marche des alliés vers Paris. Aussi, malgré les menaces, les prières et les larmes de la reine-régente, l'armée écossaise fut licenciée : « Ainsi, dit lord Shrewsbury, cette entreprise, commencée avec tant de bravades, se termina par le déshonneur et la honte. » Elle fut cependant une heureuse diversion pour la France, car elle obligea l'Angleterre à porter une armée sur les frontières d'Ecosse et à augmenter ses dépenses.

Philibert de Savoie, commandant général de l'armée impériale, dont le quartier général était à Givet, se vit bientôt à la tête de cinquante mille hommes. Son dessein était de s'emparer de Saint-Quentin, ville importante de Picardie, qui pouvait lui ouvrir l'entrée de plusieurs provinces de France. Afin de détourner, par une manœuvre habile, l'attention des Français, le duc Philibert fit mine de vouloir tenter le siège de Marienbourg et de s'emparer d'abord de Rocroi et de Mézières, pour isoler cette place. Le duc de Nevers, alors à la tête de l'armée dont le connétable de Montmorency devait venir prendre le commandement en personne, avait pourvu ces trois places de forces considérables, et avait établi son quartier général à Attigny sur l'Aisne, avec dix-huit mille fantassins et cinq mille cavaliers, presque tous allemands.

Après avoir suffisamment donné le change aux Français par une attaque simulée contre Rocroi, Philibert se hâta de se replier du côté de la Picardie et parut tout à coup sous les murs de Saint-Quentin à la tête de plus de cinquante mille hommes. La place était sans munitions et sans vivres, elle n'avait que trois cents hommes de garnison. Coligny, gouverneur de la province, réunit quel-

ques troupes, ordonna à cinq bandes de gens de pied de le rejoindre, et s'avança à marches forcées vers la place, afin d'y entrer avant que toutes les issues fussent fermées. Une partie de ses troupes ne put le suivre; une autre s'égara et rebroussa chemin. Coligny entra dans la place avec sept cents hommes seulement. Il ne trouva de vivres que pour trois semaines. Les murailles tombaient de toutes parts. « On pouvoit faire brèche en » moins d'une heure, sans qu'il y eût un homme qui » eût osé s'y présenter, parce que le dehors étoit beau- » coup plus haut que le dedans, et étoit le rempart du » tout ôté (1). »

On trouva dans les magasins de la poudre tellement vieille, que les barils qui la contenaient tombèrent en pourriture lorsqu'on voulut les prendre. On la transportait dans des draps; une étincelle mit le feu à ces poudres, la vieille tour s'écroula et quarante soldats périrent.

Quoique Coligny comptât à peine quelques arquebussiers, qu'il fût incapable de faire aucune sortie et d'inquiéter les ennemis, il ne montra que plus d'activité et d'intelligence pour la défense de la place; il fit relever les vieilles murailles, couper les arbres, brûler les maisons qui dominaient les murs et rassembler les vivres cachés. Dès le second jour du siège, il eut le malheur de perdre Téligny, le plus intelligent et le plus courageux de ses officiers. Une fausse attaque avait été dirigée contre Ham, afin d'y attirer les Espagnols et de donner, par cette diversion, à d'Andelot, frère de Coligny, la fa-

(1) *Mém. de Coligny*, t. x, l. 231 et suiv.

cilité d'entrer dans la place avec deux mille hommes. Le guide qui conduisait d'Andelot s'égara, vint donner contre un corps ennemi, y perdit du monde et fut contraint de se retirer sans avoir pu faire passer un seul homme à son frère.

Le connétable se flattait toujours de pouvoir secourir la place, quoique son armée ne fût pas de moitié aussi nombreuse que celle des Impériaux. Coligny lui signala un passage à travers les marais, par lequel on pouvait éviter les postes espagnols, et disposa un pont en planches qu'il tenait prêt pour le moment où le secours arriverait. Montmorency se mit à canonner le quartier du duc de Savoie et le contraignit à se retirer dans celui du comte d'Egmont. Le connétable triomphait de ce faible succès; vainement ses officiers l'engagent à se saisir d'un moulin pour le couvrir et d'une route à travers les marais pour opérer sa retraite, il s'y oppose d'abord, et bientôt après il lui est impossible de réparer sa faute. Il est enveloppé de toutes parts; les issues sont occupées par les ennemis. Ce ne fut plus qu'une boucherie; huit à neuf mille hommes furent tués ou faits prisonniers. Le comte d'Enghien, le vicomte de Turenne, La Rochechouart, La Roche-du-Maine, Saint-Gelais, Rochefort, demeurèrent au nombre des morts. Le connétable de Montmorency resta prisonnier avec le maréchal Saint-André, les ducs de Montpensier et de Longueville, les deux Biron, La Rochefoucauld, Saint-Ceran, Daubigné et la plus grande partie de l'armée. On ne vit arriver à La Fère, avec le corps du connétable de Montmorency, que Condé, Sancerre et Bourdillon. François de Montmorency réussit aussi à se mettre en

sûreté, mais par un autre chemin. L'armée française était détruite, et la route de Paris ouverte aux Impériaux (1).

Le duc de Savoie et Fernand de Gonzague dépêchèrent à Philippe pour lui proposer de laisser de côté les forteresses et de se diriger sur la capitale. Philippe, se souvenant de la malheureuse expédition de son père en Provence, et de celle de Champagne, qui n'avaient rien produit, aima mieux s'emparer de quelques places de Picardie, afin de se rendre maître de cette province. Saint-Quentin résista encore quelque temps, quoique ses murailles tombassent de toutes parts sous les coups redoublés de l'artillerie ennemie. Coligny, persuadé que le salut de la France pouvait dépendre de la résistance de cette place, se défendit, malgré l'opposition des habitants, jusqu'à ce que la ville ne fut plus qu'un monceau de ruines. Onze brèches étaient praticables le 27 août. Un assaut général fut donné : Coligny, d'Andelot et quelques officiers de distinction furent faits prisonniers. La ville éprouva toutes les horreurs que l'on considérerait alors comme le droit de la guerre. Nous devons rapporter ici une réponse du Chapitre, qui montre le progrès fait par l'esprit de nationalité. Après la prise de la ville, les chanoines de Saint-Quentin avaient été invités par les Espagnols à rester dans la ville; ils répondirent : « Nous ne voulons pas demeurer dans une ville où nous » ne pourrions pas prier Dieu publiquement pour le » bonheur de la France. »

(1) De Thou, t. XIX.—Tavannes, t. XXVI, p. 162.—Sismondi, t. XVIII, p. 49.

Le Catelet ne fit presque aucune résistance; Ham et Noyon ouvrirent leurs portes. Ces succès rapides eurent un effet funeste sur l'armée victorieuse; les Allemands, chargés de butin, voulurent aller le mettre en sûreté. L'hiver arriva, l'armée prit ses quartiers.

A la nouvelle de la funeste journée de Saint-Quentin, Paris, livré à une indicible terreur, commença les travaux de défense, comme si la ville avait dû être attaquée. Le roi expédia au duc de Guise l'ordre de revenir d'Italie avec son armée, et demanda au maréchal de Brissac, gouverneur du Piémont, quelques-unes de ses vieilles bandes.

A son arrivée à Paris, le duc de Guise, nommé commandant supérieur de l'armée du Nord, pensa qu'il fallait relever le moral de l'armée par quelque action d'éclat. La ville de Calais était depuis longtemps au pouvoir des Anglais; c'était une conquête qui devait produire un grand effet en France. Le duc de Guise, informé de la situation de la place par le gouverneur de Boulogne, adopta le plan suggéré par l'amiral de Coligny, de donner l'assaut à Calais au milieu de l'hiver, quand, par la profondeur de l'eau dans les marais, elle paraissait plus inattaquable. Vingt-cinq mille hommes s'étant rassemblés à Compiègne au mois de décembre, tous les regards se portèrent vers Saint-Quentin, sur lequel on pensait que le duc de Guise allait se diriger. Mais lorsque l'armée décampa, elle s'avança vers Calais, causant partout un étonnement général. Le commandant de la place, instruit que l'armée française suivait la route de Sangatte à Ham, ne voulut point se persuader qu'elle eût l'audace de se porter sur Calais; il crut qu'elle n'avait d'autre but que

le pillage du territoire. Mais, le 2 janvier, toute incertitude cessa ; le boulevard de Nesle fut abandonné, et en vingt-quatre heures la reddition des ponts de Port-Neuf et de Hauterive ouvrit aux assiégeants l'approche de la ville. Une batterie fut aussitôt placée sur les friches de Saint-Pierre et joua si bien contre les murailles, qu'une brèche fut pratiquée en peu de temps. Le commandant de ce fort, ayant vainement sollicité des secours, fit pratiquer des mines pour faire sauter les tours, et se retira dans la ville à la tête de ses hommes d'armes : aucune explosion n'eut lieu. Le soir même (7 janvier), à la marée descendante, l'armée française traversa le port, prit possession du château, et bientôt l'étendard français flotta sur les murailles. Il ne restait plus aux Anglais d'autre ressource que de capituler. La ville se rendit, en effet, avec toutes ses munitions et ses marchandises, à condition que les citoyens et la garnison auraient la liberté de se retirer, excepté cependant le gouverneur et cinquante personnes spécialement désignées. Un renfort anglais se trouvait réuni à Douvres au moment où l'on apprit la chute de cette ville, chute qui causa la plus grande surprise ; car personne ne croyait qu'il fût possible de s'en rendre maître en quelques jours.

Le duc de Guise se porta de là sur Guines, pratiqua une énorme brèche et tenta l'assaut : quoiqu'il eût été repoussé, les pertes qu'il fit subir aux Anglais furent si considérables, que le commandant de la place en ordonna l'évacuation et rendit deux jours après le château fort. C'est ainsi qu'en moins de trois semaines Calais et ses dépendances étaient réunis à la France, après avoir été

pendant plus de deux cents ans entre les mains des Anglais. On chercha, en Angleterre, à rejeter la cause de cette perte désastreuse sur le ministère et sur la trahison; mais la conquête fut le fruit de la valeur française et de la haute capacité du duc de Guise.

Il serait difficile de peindre la sensation que produisit la chute de Calais en Europe et surtout en Angleterre. La reine Marie, atteinte d'une maladie mortelle, en fut comme étourdie, et elle déclara que, si l'on ouvrait son corps après sa mort, on trouverait le mot de *Calais* écrit sur son cœur, tant la chute de cette ville la préoccupait. Le sentiment national surexcité se montrait prêt à faire les plus grands sacrifices pour tenter de reprendre une ville si précieuse à l'Angleterre; mais les ministres anglais, jugeant très bien la voie périlleuse dans laquelle on voulait les lancer, essayèrent de tempérer la susceptibilité nationale, et, au lieu de porter la guerre au dehors, ils employèrent les fonds disponibles à la défense de l'Angleterre, à l'amélioration de ses côtes et de ses forteresses.

Quelques semaines avant l'attaque de Calais, Philippe II avait prévenu le cabinet anglais de ce qui se préparait et avait mis son armée à la disposition de Marie; mais les ministres avaient conçu de la défiance contre la proposition du roi d'Espagne, et ils étaient loin surtout de s'attendre qu'une place regardée comme imprenable, serait emportée en quelques jours. Après la chute de Calais, Philippe avait encore proposé d'unir ses armes à celles de l'Angleterre pour reprendre cette ville avant que les fortifications en fussent relevées; mais les ministres anglais répondirent que le délai assigné par le

monarque espagnol n'était pas assez long pour réunir une armée et surtout une artillerie suffisante, car les plus gros canons anglais avaient été pris par les Français à Calais et à Guines. L'Angleterre se consola en se persuadant qu'au printemps suivant elle se saisirait, sur la côte de France, de quelque autre ville aussi importante que Calais.

De Thermes, l'un de nos plus habiles capitaines, fut nommé gouverneur de Calais, avec des forces considérables pour conserver cette ville et couvrir la France de ce côté. Comme il y avait encore, pour notre patrie, un point vulnérable entre Metz et Mézières, le duc de Guise se proposa de faire la conquête de toutes les places fortes de cette partie du territoire ennemi, et débuta par Thionville, forteresse de premier ordre. Quoique l'attaque eût été inattendue et que la garnison fût très faible, cette ville se défendit avec un courage héroïque et fit subir de grandes pertes aux Français. Le maréchal Strozzi, cet illustre patriote florentin que nous avons vu depuis longtemps dans les rangs de notre armée, fut tué sur une batterie. De larges brèches ayant été ouvertes, la place fut obligée de se rendre le 22 juin. La garnison et la plupart des habitants se retirèrent sur les terres de la domination de Philippe II. Arlon succomba le 3 juillet suivant. Guise se proposait d'emporter Luxembourg, lorsqu'il fut arrêté par une fâcheuse nouvelle.

Le duc de Guise avait formé une grande combinaison militaire : il avait ordonné à de Thermes, gouverneur de Calais, de laisser dans cette place une garnison suffisante et de s'avancer vers lui pour le rejoindre, afin d'attaquer de concert le duc de Savoie. Au moment marqué pour

le départ du duc de Guise, il s'éleva entre les différents corps une dispute que le commandant supérieur eut bien de la peine à apaiser. Il perdit ainsi une douzaine de jours. De Thermes étant sorti de Calais vers la fin de juin, entra dans la West-Flandre avec une armée de dix à douze mille hommes ; il emporta Dunkerque d'assaut le 6 juillet, puis Bergues-Saint-Vinox et ensuite Nieuport : après quoi il livra tout le pays au pillage. La population était exaspérée contre les Français. Le comte d'Egmont arriva pour la protéger, à la tête de douze mille hommes de pied et de trois mille chevaux. De Thermes, désespérant d'être rejoint par le duc de Guise, opéra sa retraite le long de la mer ; il avait déjà passé l'embouchure de l'Aa et la Fosse-Neuve, lorsqu'il se vit attaqué par la cavalerie des ennemis. Les Gascons se défendaient avec un grand courage, quand le bruit du canon attira l'amiral anglais Malin, qui profita de la marée montante pour adosser sa flotte contre la côte et faire de fortes décharges sur l'aile droite des Français, qu'il mit en désordre. Le général espagnol chargea alors avec une extrême vigueur les Français, leur fit perdre cinq mille hommes, fit prisonniers de Thermes, Senarpont, gouverneur de Boulogne, et plusieurs autres officiers. Le général espagnol, pour témoigner sa reconnaissance à l'amiral anglais, lui donna deux cents captifs, dont la rançon devint son bénéfice.

La plus grande partie de la garnison de Calais ayant péri dans cette journée, il paraissait qu'une attaque soudaine et impétueuse aurait pu remettre cette place au pouvoir de l'Angleterre ; mais les ministres de Marie avaient une grande armée maritime qui se portait alors

sur Brest. L'amiral anglais, qui ne pouvait réussir que par surprise, au lieu de s'avancer directement sur cette place, s'amusa à faire une descente dans le voisinage du Conquet, brûla la ville, pilla les villages adjacents et donna l'alarme à Brest, où des troupes se rendirent de tous côtés. Soit crainte ou prudence, le commandant de la flotte anglaise retourna en Angleterre sans avoir rien fait pour relever l'honneur de son pays.

La défaite de Gravelines avait produit une douloureuse impression sur toute la France. Ce n'était cependant pas le seul côté où notre patrie eût éprouvé des pertes ; ses armées avaient beaucoup souffert en Italie. L'armée du Pape avait été défaite à Pagliano et Paul IV avait signé la paix avec Philippe II (14 septembre 1557). Le maréchal de Brissac, laissé sans argent et sans recrues, avait été obligé de lever le blocus de Coni et de Fossano ; un peu plus tard il perdit Ceutale et Monte-Calvo, et vit resserrer ses garnisons de Casal et de Valenza. La flotte turque arrivait alors, prenait et brûlait Reggio de Calabre, enlevait cinq à six mille habitants à Massa, menaçait la Corse, Nice et Savone. Mais cette flotte faisait plus de mal aux Français que leurs défaites. On se racontait avec horreur les épouvantables ravages exercés par ces bandes de Musulmans appelées par les Français. La paix devenait donc nécessaire ; elle était désirée par tous les partis. Le connétable, alors prisonnier, voyait de loin l'importance et la faveur des Guise grandir, tandis que la sienne diminuait. Philippe II, pressé par ses sujets d'Italie, de Flandre et par l'Angleterre, la désirait aussi. Ce prince avait rejoint son armée, forte de quarante-cinq mille hommes, dans le voisinage de Doullens ; Henri II

se tenait dans le voisinage d'Amiens avec des forces bien inférieures. Cependant, au lieu d'une bataille, on se détermina à tenter un accommodement; les deux partis se réunirent à l'abbaye de Cercamp et se montrèrent disposés à faire la paix. Il était évident que si Philippe II déposait les armes, c'en était fait de Calais pour l'Angleterre. Il voulut être généreux; se rappelant qu'il avait entraîné la reine Marie dans les chances de la guerre, il crut son honneur engagé à veiller à la défense de ses intérêts, comme il défendait ceux qui lui étaient personnels. Aussi la première condition qu'il posa fut la restitution de Calais aux Anglais; et comme le roi de France repoussa cette condition, les conférences furent rompues, et il fallut se préparer de nouveau à la guerre.

La mort de la reine Marie suivit de près cette rupture, et Elisabeth fut proclamée reine d'Angleterre. Le plus grand obstacle à la paix était levé; de nouvelles conférences s'ouvrirent à Cateau-Cambrésis, à six milles de Cambrai. Il n'y avait que quatre puissances en présence, la France, l'Angleterre, Philippe II et l'Ecosse; les autres puissances avaient déjà fait leur paix particulière. L'empereur Ferdinand avait réclamé les places impériales de Metz, Toul et Verdun, plutôt pour ne pas laisser périmer ses droits que dans l'espérance d'obtenir ce qu'il demandait : il avoua aux envoyés français que, quelque déclaration publique qu'il se crût obligé de faire, il ne ferait pas la guerre pour recouvrer les Trois Evêchés. Le plus grand obstacle venait du côté de l'Angleterre.

A la mort de la reine Marie, le comte d'Arundel avait laissé ses collègues à la cour de Bruxelles, pour revenir en Angleterre. Le roi de France ouvrit une correspon-

dance secrète avec Elisabeth, par l'entremise de lord Gray, prisonnier de guerre de Guido Cavalcanti, gentilhomme florentin, dans le but de détacher cette reine de l'alliance de Philippe. Les ministres, jugeant l'influence de Philippe moins redoutable que celle de la France, repoussèrent ces ouvertures et ordonnèrent aux ambassadeurs anglais d'aller se réunir aux plénipotentiaires espagnols pour prendre part aux négociations de Cateau-Cambrésis (7 février 1558). Quoique les difficultés entre la France et l'Espagne eussent été facilement applanies, que Philippe eût stipulé qu'il épouserait la fille de Henri II et Philibert, sa sœur, cependant, voulant toujours être généreux, le souverain des Espagnes déclara qu'il n'apposerait sa signature que lorsque l'Angleterre, son alliée, serait satisfaite; il offrit même de continuer la guerre pendant six ans, si Elisabeth voulait contracter l'engagement de ne point faire de paix avec la France pendant cet espace de temps. La proposition que Philippe fit aux plénipotentiaires anglais les jeta dans une extrême embarras; ils savaient que la nation anglaise désirait que Calais fût remis sous sa domination; ils n'ignoraient pas que le trésor était vide, que l'indiscipline des troupes et les luttes intérieures excitées par les différends élevés sur la religion, rendaient la guerre impossible. Aussi le ministère leur donna l'ordre de conclure la paix à quelque prix que ce fût. Dès lors on ne s'occupa plus que des conditions.

La paix fut signée à Cateau-Cambrésis. Henri II et Philippe II devaient restituer les places conquises sur la frontière des Pays-Bas. La France rendait au duc de Savoie toutes les conquêtes qu'elle avait faites en Piémont;

elle conservait, pour un temps, garnison à Turin et dans quatre autres forteresses, évacuait la Toscane, la Corse et le Montferrat, et elle donnait 400,000 écus de dot à la fille de son roi, 300,000 à sa sœur. Ces concessions étaient immenses, mais les Français conservaient Calais et les conquêtes importantes des trois évêchés de Metz, Toul et Verdun qui couvraient les frontières au nord-est.

Afin de ménager les susceptibilités anglaises, on mit pour article premier la restitution de Calais. Cependant le roi très chrétien en conservait la garde pendant huit années, après lequel espace de temps cette ville devait être rendue ; le roi s'engageait à un dédit de cinq cent mille couronnes, s'il manquait à sa parole, et devait fournir pour garantie quatre gentilshommes français et les obligations de huit commerçants étrangers. Suivait immédiatement un article qui détruisait tout ce que celui-ci pouvait contenir d'avantages en faveur de l'Angleterre, car il était dit que si Elisabeth donnait, dans l'espace de ces huit années, la moindre atteinte soit contre les sujets, soit contre le territoire du roi de France, elle perdrait tous ses droits sur Calais. Il était bien évident que le roi de France saurait dans cet espace de temps faire naître des difficultés pour se maintenir maître absolu de Calais. L'opinion publique en Angleterre saisit le sens de ce traité et se montra très disposée à se soulever. Pour amortir le coup, le ministère fit mettre en accusation le gouverneur de Calais et les commandants du château et des forts ; le premier fut acquitté, mais bien que les autres eussent été condamnés, ils ne souffrirent jamais la peine qu'ils devaient subir. L'émotion publique se calma peu à peu et le ministère anglais fut sauvé.

Pendant cette négociation la reine Elisabeth avait reçu une leçon beaucoup plus poignante. Ainsi que les rois et la reine Marie, ses prédécesseurs, elle avait pris le titre de reine de France : Henri, quoiqu'il ne daignât faire aucune observation, fit prendre à Marie Stuart, sa belle-fille, le titre de reine d'Angleterre et d'Irlande. Ce titre piqua au vif Elisabeth en lui rappelant qu'elle passait pour bâtarde et que Marie pourrait un jour réclamer en réalité la couronne d'Angleterre. Elle eut cependant le talent de cacher son ressentiment, fit la paix avec Marie Stuart à Cateau-Cambrésis, et s'engagea à ne jamais donner de secours aux rebelles écossais, qui, sous le spécieux prétexte de religion, voulaient anéantir le pouvoir de la reine-mère en Ecosse et l'influence française. Cécil, ministre anglais, loin d'exécuter l'engagement contracté par sa souveraine, forma le dessein d'anéantir le parti catholique en Ecosse, de détruire même l'autorité de Marie Stuart, et de lui substituer la branche protestante, dont le chef pourrait devenir l'époux d'Elisabeth et réunir en un seul Etat toutes les îles britanniques, qui n'auraient qu'un roi, un Dieu, une religion, une loi. Sa maxime favorite était que la fin, et surtout le succès, justifie les moyens. Avec cette règle de conduite, il n'est pas un forfait qu'on ne puisse justifier.

Il y a peu de traités de paix plus sévèrement appréciés que celui de Cateau-Cambrésis, œuvre du connétable de Montmorency et du maréchal de Saint-André. Les Guise firent le calcul des places rendues ; ils comptèrent cent quatre-vingt-neuf villes fortifiées. On disait que Montmorency et Saint-André avaient payé, aux dépens de la France, une rançon plus élevée que celle de François I^{er}.

Aussi la paix fut regardée comme une calamité publique.

Les fêtes à l'occasion des mariages arrêtés firent sortir le peuple de sa tristesse. Dès le 5 février, la seconde fille de Henri II, Claude, avait été mariée au jeune Charles, duc de Lorraine. Ce mariage liait plus intimement la famille royale à la puissante maison de Lorraine, dont descendaient les Guise. Le contrat de mariage de Philippe avec Elisabeth de France, fut signé le 20 juin ; celui de Philibert-Emmanuel avec Marguerite de France, le 27. Ces brillants mariages furent l'occasion de fêtes magnifiques, qui devaient finir d'une manière bien funeste pour le souverain qui les donnait.

Le 26 juin, le mariage de madame Elisabeth ayant été célébré, le roi donna dans la rue Saint-Antoine un magnifique tournoi, dont les tenants étaient le monarque lui-même, le duc de Guise, le prince de Ferrare et le duc de Nemours. Les courses étaient finies ; Henri II, ayant été comblé d'éloges, retournait tout fier de ses succès, lorsqu'il aperçut à l'extrémité de la lice deux lances qui n'étaient pas encore rompues. Il les ramassa, en envoya une à Montgomery, capitaine de ses gardes, le plus rude joueur de toute la cour, et l'invita à rompre encore celle-là en l'honneur des dames. Montgomery refusa deux fois d'obéir ; la reine et les princesses, qui n'envisageaient pas ces divertissements sans inquiétude, conjurèrent le roi de se contenter de ses succès, qui étaient assez brillants. Mais il semble que plus on louait sa bravoure, plus il voulait en faire parade : il ordonna alors à Montgomery de paraître. Dès le premier coup les lances volèrent en éclat, mais le choc fut si terrible, que le tronçon de la lance de Montgomery releva la visière du

casque du roi et lui perça le crâne, un peu au-dessous de l'œil gauche ; le roi chancela alors, on accourut pour le soutenir. Les chirurgiens qui le visitèrent ne jugèrent pas d'abord le mal incurable ; mais un abcès se forma bientôt dans l'intérieur du crâne, et on perdit tout espoir de guérison. Cependant le mariage de madame Marguerite avec le duc de Savoie se célébrait sans aucune des pompes que l'on avait préparées.

On raconte que, pendant la léthargie du roi, quelqu'un vint représenter à la reine qu'il était indécent de laisser dans le palais Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois. Catherine de Médicis envoya aussitôt intimier l'ordre à Diane de quitter sur-le-champ la demeure royale. — « Le » roi est-il mort ? » demanda Diane ; et, sur une réponse négative, elle dit : « Eh bien ! puisqu'il vit, personne que » lui n'a le droit de me donner des ordres, » et elle resta jusqu'à ce que le roi eût rendu le dernier soupir.

Ce règne, qui avait commencé par le duel de Jarnac et de La Châtaigneraie, et finissait par le coup de lance donné par Montgomery dans une joute, fut beaucoup trop court dans les circonstances difficiles où l'Etat se trouvait. Il y a des moments de crise redoutables où Dieu semble livrer les nations à la plus rude épreuve. Nous avons vu commencer cette crise ; mais le drame va devenir plus solennel et plus saisissant.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU SEPTIÈME VOLUME.

IV^e ÉPOQUE, 3^e PÉRIODE, LIVRE II (suite).

	Pages
CHAP. II. — Règne de Charles VIII (1483-1498).....	1
§ I. — Réaction passagère de la féodalité. — Gouvernement de Madame de Beaujeu (1483-1488).....	2
§ II. — Réunion de la Bretagne à la France. — Paix de Senlis (1488-1492).....	17
§ III. — Commencement des guerres d'Italie. — Fin du règne de Charles VIII (1492-1498)	41
CHAP. III. — Règne de Louis XII (1498-1515).....	80
§ I. — Avènement de Louis XII à la couronne. — Son divorce et son mariage avec Anne de Bretagne. — Réformes intérieures.	81
§ II. — Continuation des guerres d'Italie. — Première conquête du Milanais (1498-1499).....	96
§ III. — Traité de Grenade. — Deuxième conquête de Naples (1500-1504).....	115
§ IV. — Traité de Blois. — Révolte et punition des Gênois (1504-1508).....	143

	Pages
§ V. — Ligue de Cambrai. — Bataille d'Agnadel. — Guerre contre Jules II (1508-1511)	147
§ VI. — Sainte Ligue. — Mort de Louis XII (1511-1515).....	184
LIVRE III. — <i>Histoire de France depuis François I^{er} jusqu'à la mort de Henri III (1515-1589). -- Réaction féodale causée par le protestantisme.</i>	
CHAP. I ^{er} . — Règne de François I ^{er} (1515-1547).....	215
§ I. — Commencement du règne de François I ^{er} . — Bataille de Marignan. — Concordat (1515-1519).....	215
§ II. — Origine de la rivalité entre François I ^{er} et Charles-Quint (1519-1525).....	235
§ III. — Captivité du roi. — Etat de la France. — Traités de Madrid et de Cambrai (1525-1529).....	283
§ IV. — Nouvelles luttes entre Charles-Quint et François I ^{er} . — Trêve de Nice (1529-1538).....	312
§ V. — Continuation de la lutte entre la France et la maison d'Autriche. — Paix de Crespy (1538-1544).....	349
§ VI. — Traité de Boulogne. — Mort de François I ^{er} . — (1544-1547).....	411
CHAP. II. — Henri II (1547-1559).....	424
§ I. — Commencement du règne de Henri II (1547-1550)	424
§ II. — Lutte de Henri II contre Charles-Quint (1550-1556). ..	445
§ III. — Renouvellement de la guerre. — Mort de Henri II (1556-1559).....	487

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.



BIBLIOTECA DE MONTSERRAT



13020100028246

BIBLIOTECA
DE
MONTSERRAT

Armario VIII D
Estante 8º
Número 3

